

LA
VIE CACHÉE

DE
JÉSUS

ÉTUDE HISTORIQUE

SUR L'ENFANCE
ET
LA JEUNESSE DU RÉDEMPTEUR

PAR
LE R. P. M.-J. OLLIVIER
DES FRÈRES PRÊCHEURS

TROISIÈME ÉDITION

PARIS
P. LETHIELLEUX, ÉDITEUR
10, RUE CASSETTE, 10

LA
VIE CACHÉE
DE
JÉSUS

PERMIS D'IMPRIMER

Paris, le 5 décembre 1904.

P. FAGES, Vic. gén.

L'auteur et l'éditeur réservent tous droits de reproduction et de traduction.

Cet ouvrage a été déposé, conformément aux lois, en mars 1905.



Titre

Murillo

LA SAINTE FAMILLE

Fr. H. 17.271

LA

VIE CACHÉE

DE

JÉSUS

ÉTUDE HISTORIQUE

SUR L'ENFANCE ET LA JEUNESSE DU RÉDEMPTEUR

Par le R. P. M.-J. OLLIVIER

DES FRÈRES PRÊCHEURS

42977



PARIS (VI^e)

P. LETHIELLEUX, LIBRAIRE-ÉDITEUR

10, RUE CASSETTE, 10

CONTROL 1955

1956

Biblioteca Centrală Universitară
"Carol I" București
Cota.....41126.....

McC 48/09

IL A ÉTÉ TIRÉ DE CET OUVRAGE

10 exemplaires sur japon impérial, numérotés de 1 à 10.

25 exemplaires sur hollandaise, numérotés de 11 à 35.

B. C. U. - Bucuresti



C42977

(IV)

A TOUS CEUX
QUI,
DANS LES ANGOISSES DE L'HEURE PRÉSENTE,
ESPÈRENT
QUAND MÊME UN MEILLEUR AVENIR,
L'AUTEUR
OFFRE CE LIVRE ÉCRIT
DANS LA MÊME TRISTESSE ET LE MÊME ESPOIR.

Bruxelles, 15 août 1904.

INTRODUCTION



INTRODUCTION

I

Le laconisme des Évangélistes a toujours déconcerté le désir bien naturel, semble-t-il, de connaître plus intimement la vie du Rédempteur. Pour quelques-uns dont le nombre est relativement petit, le texte sacré prête à des commentaires, — rapprochements et conclusions, — qui éclairent un peu l'ombre où la divine Figure reste pour les autres, c'est-à-dire pour la généralité des lecteurs. De notre temps, le goût des études scripturaires a mis à la portée du public des éclaircissements, d'un prix inestimable pour la science et la foi, en rapprochant d'abord les deux Testaments qui s'expliquent l'un par l'autre, puis en les comparant aux documents d'ordre purement scientifique, contemporains et postérieurs, avec lesquels ils sont en intime relation et qui les justifient merveilleusement. Les

travaux produits par ces recherches sont encore, il faut l'avouer, peu connus en dehors du cercle des lettrés et des érudits : les gens du monde en ont entendu parler, les estiment sur la foi d'autrui et restent, les uns dans le doute sur la valeur des Écritures, les autres dans le regret de ne pouvoir y trouver ce qu'ils désirent.

Une illusion assez fréquente, dans notre patrie, c'est que les résultats obtenus, au cours de ces études, sont dus, pour la plus large part, à des savants étrangers, surtout protestants. D'où la difficulté de les apprécier, — leur langue ne nous étant pas familière ou leur mentalité devant nous tenir en défiance. Nous avons ailleurs cherché à dissiper cette illusion¹ : répétons ici que la France n'est pas restée en arrière, autant qu'on le pense, au point de vue des études bibliques et évangéliques. Tout au contraire : notre part est assez belle, en ce renouveau, pour n'avoir rien à envier aux autres pays. Le jour où nous voudrions bien diminuer un peu de notre engouement pour ce qui vient d'outre-Manche, d'outre-Rhin ou d'outre-Monts, nous reprendrions conscience de notre contribution à l'élucidation des Écritures et du prix que nous devons y attacher. Rien n'est singulier comme notre ignorance de l'estime où nos voisins tiennent nos travaux, remarquables autant que d'autres, par la perspicacité des intuitions, la clarté des exposés, la patience des enquêtes et la prudence des conclusions.

1. Voy. l'Introduction de notre étude sur *la Passion*.

Ce n'est pas, il est vrai, l'audace, — disons mieux, l'arrogance de certaines affirmations, où l'hypothèse, mise à la place de la réalité, s'enveloppe de formules aussi obscures que tranchantes : nos exégètes tombent rarement dans ce travers, — je dis : ceux de vraie race française, et non ceux dont les qualités natives ont fait place aux caractéristiques étrangères. Grâce à Dieu, l'expérience montre vite ce que l'on gagne, ou pour parler plus juste, ce que l'on perd à cette dénaturalisation intellectuelle. Après un succès éphémère, qui ne va pas sans un peu, — et parfois beaucoup de scandale, — ces « savants » et leurs « chefs-d'œuvre » tombent dans l'oubli, sinon dans la mésestime des esprits sérieux.

Si donc les gens du monde, capables de loisir et de réflexion, voulaient bien en donner un peu à la lecture des Livres saints commentés par nos écrivains catholiques, ils se plaindraient moins, sans doute, de ce qui leur manque à ce sujet de connaissance et de foi. Longtemps on leur a persuadé que l'Église ne permettait pas aux fidèles la lecture de la Bible en langue vulgaire : ce qui nous a valu, à nous autres Français, une réputation méritée d'ignorance ou d'indifférence à l'endroit des Écrits inspirés. Un mouvement en sens contraire paraît se dessiner depuis quelque temps : la faveur qui soutient les Revues spéciales en est la preuve. Puisse-t-il s'accroître de plus en plus et devenir assez général pour ramener, en notre pays, avec l'habitude de la lecture en famille, l'étude, par les intellectuels

véritables, de l'Ancien Testament et surtout de l'Évangile.

En la mesure de nos moyens, nous avons essayé d'aider ce mouvement, dans *la Passion et les Amitiés de Jésus*. L'accueil fait à ces deux essais nous encourage à en tenter un autre, relativement à l'enfance et la jeunesse du Rédempteur. C'est à ce point de vue surtout que l'Évangile semble incomplet. Les admirables pages de saint Matthieu et de saint Luc nous font plus vivement regretter, par ce qu'elles nous disent, tout ce que nous voudrions y trouver et qui ne s'y trouve pas.

On nous explique, il est vrai, le silence des Évangélistes par des raisons d'ordre surnaturel et mystique, dont nul ne saurait contester la valeur, — ou par des considérations fort justes sur une part considérable, — sinon la plus considérable; — de la prédication messianique. Mais d'instinct nous le sentons, c'est éluder la réponse aux questions qui visent les faits et non leur mystère seulement. D'autre part, en se renfermant dans les explications traditionnelles, on met de plus en plus dans l'ombre la très sainte Humanité du Sauveur. Le Dieu finit par nous cacher l'homme; et pourtant l'homme est, en Jésus-Christ, trop aimable et trop admirable pour ne pas mériter d'être étudié.

On l'admet pour sa vie publique : pourquoi n'en serait-il pas de même pour sa vie cachée ?

II

On répond que le silence de l'Évangile est voulu, et qu'il y a témérité à vouloir y suppléer, par un effort où l'inspiration divine ne soutiendrait plus l'écrivain. La réponse n'est pas satisfaisante : il ne s'agit pas en effet de rien présenter au lecteur, qui prétende s'égaliser au texte sacré et réclamer la même vénération. Si les auteurs des *Évangiles apocryphes* ou les collecteurs de *Révélations* ont eu cette prétention, nous la répudions absolument pour notre propre compte et la condamnons d'avance en tous ceux qui s'y laisseraient aller.

Mais il n'est pas plus défendu de faire ici la lumière qu'il ne l'est pour le reste des Évangiles, là où le récit est obscur par brièveté ou omission. C'est au contraire par respect et par amour que nous cherchons à nous éclairer : « aimer c'est savoir », et nous voulons « savoir davantage pour aimer davantage ¹ ».

D'ailleurs, c'est à l'Écriture elle-même que nous demandons d'abord l'aide dont nous avons besoin. On l'a justement dit, les deux Testaments s'éclairent l'un par l'autre : l'Ancien est la préface du Nouveau, qui en est le commentaire ou l'achèvement. Vouloir les étudier et les comprendre en les séparant, c'est tenter l'impos-

1. N'est-ce pas le conseil que l'Apôtre donnait aux disciples de Colosses et de Laodicée, quand il leur disait de chercher « leur consolation dans la pénétration du mystère de Dieu le Père et de Jésus-Christ, — mystère dans lequel sont cachés tous les trésors de la sagesse et de la science » ? — Coloss., II, 2-3.

sible : mais les rapprocher incessamment est le moyen d'en dissiper les obscurités et d'en concilier les oppositions apparentes. Ainsi ont fait, de tout temps, les maîtres de la science exégétique, à la suite desquels, humble disciple, nous voulons marcher fidèlement.

Les progrès accomplis par l'histoire, l'ethnographie, la linguistique et la géographie, nous permettent également d'éclaircir les points douteux du récit évangélique et de suppléer en toute sécurité à la plupart de ses réticences. Le Christ a, comme homme, une place dans les annales du monde et l'occupe dans les conditions ordinaires à notre humanité, dont il a daigné se revêtir pour en suivre les lois. En portant cette humanité à une perfection, dont la nôtre est incapable, l'union hypostatique ne l'a pas rendue différente, pour tout ce qui n'est pas incompatible, c'est-à-dire contradictoire : et le péché seul suppose contradiction, par suite incompatibilité absolue. Incapable de pécher¹, l'Homme-Dieu pouvait et devait penser, sentir, se déterminer, parler, agir comme nous, en toute similitude et suivant le même type que nous offrons à l'analyse ou à la méditation. C'est pourquoi, à le prendre dans un temps et un milieu que nous connaissons bien, nous pouvons affirmer de lui ce que nous affirmerions de chacun de nous en pareilles conditions, — réservant la part nécessaire de sa supériorité exceptionnelle, — sans y trouver toutefois la raison d'une opposition irréductible avec

1. S. Cyrill., *Adv. Anthropomorphitas*, xiv. — *Comment. in Matth.*, *Patr. græc.*, LXXII, 444-446.

nos propres allures. En d'autres termes, le Christ a dû faire et a fait ce que la sagesse nous eût inspiré, dans des circonstances identiques : à moins d'affirmation contraire de l'Évangile, nous pouvons donc nous persuader la réalité des faits appréciés d'après cette règle.

En conséquence, il est permis de parler de lui comme d'un israélite du premier siècle, — galiléen de séjour, ouvrier de profession, — vivant dans une petite ville sans commerce et sans industrie, — entouré de parents et d'amis pauvres comme lui, résignés à leur sort, défiants à l'endroit des agitations dont le pays a trop souffert pour en désirer le retour. Ajoutons qu'il est fils d'une grande race depuis longtemps déchue, — d'intelligence supérieure et d'un cœur ardent, — avec tous les dons de la physionomie et de la parole, — sentant mieux que personne le poids de la misère où il vit, la dureté des circonstances qui l'y condamnent avec sa famille et sa patrie, — prédisposé à désirer et rechercher le relèvement de l'une et de l'autre. Prolongeons l'épreuve dans le silence et l'inaction forcés, et par là même dans des tristesses, tempérées seulement par l'espérance invincible d'un meilleur avenir : nous aurons, n'est-il pas vrai, tous les éléments d'une exacte appréciation de l'homme et de sa vie, pendant la période que l'on qualifie à tort d'inconnue.

III

Qu'elle puisse être dite cachée, passe ! Mais elle n'est pas plus inconnue que ne le serait celle de tout

autre homme, en pareilles conditions. Pendant sa durée, elle ne l'était pas pour les habitants de Nazareth et des environs : tous la savaient par cœur, pour ainsi dire, et c'est pourquoi les Synoptiques, écrits d'abord pour des Galiléens, n'ont pas eu à la raconter. C'eût été parfaitement inutile, comme l'attestent les premiers adversaires du Christ : « Ne savons-nous pas ce qu'il est et d'où il vient ¹ ? »

Après la période de vie publique, si pleine d'éclat et terminée de façon si dramatique, on ne devait pas avoir grand souci des temps de Nazareth, sinon pour les opposer en passant à ceux de Jérusalem. Ce qui en restait, — avec Marie et les Apôtres, toujours pauvres et persécutés, — suffisait à en raviver la vision. Quand les Évangiles se produisirent, les trois mots consacrés à l'obéissance fidèle de Jésus ², établirent nettement la complète identité de vie entre lui et ses parents, — pour ceux même qui n'avaient pas vécu avec eux. C'est donc une erreur de regarder, comme inconnue des premiers chrétiens, la vie cachée de leur Maître. C'en serait une autre de croire qu'ils ne portaient pas plus d'intérêt au détail de sa vie publique qu'à celui de sa vie cachée; ils n'en étaient pas encore à faire, à propos de celle-ci, les commentaires de toute nature, dont les siècles l'ont entourée plus tard. Il leur fallut près de deux cents ans pour constater ce que nous appelons

1. Matth., XIII, 55 : Marc ; — VI 3.

2. Luc, II, 51 : « Et erat subditus illis. »

« une lacune » et s'efforcer de la combler, avec plus ou moins d'à-propos et de succès.

Peut-être dira-t-on que nous ne sommes pas dans les mêmes conditions, parce que nous ne sommes pas familiers avec les habitudes des contemporains de Jésus. Il y a plus de spécieux que de solide en cette objection, — comme le prouvent les *reconstitutions* essayées par les commentaires modernes de saint Matthieu et de saint Luc. On serait presque en droit de dire qu'on abuse de ces éclaircissements, empruntés aux Livres saints et aux écrits rabbiniques. A force de les répéter, on rend plus sensible le vide qui demeure en dépit de l'abondance des indications et des suppositions relatives à l'enfance et à la jeunesse des fils d'Israël. Ce que nous désirons, — après comme avant, surtout après, — c'est l'initiation à la vie d'âme de Jésus. Nous savons bien qu'il a vécu en enfant et en jeune homme pauvre, de la vie matérielle de ses semblables, — même, si l'on veut, de la vie intellectuelle qui leur convenait, dans l'école, la synagogue, et la maison paternelle. Mais tout cela ne nous révèle pas le secret de son âme, et c'est vraiment là que se rencontre, non plus la vie cachée, mais la vie inconnue de Jésus.

En négligeant l'élément humain de cette vie, les théologiens et les mystiques nous ont laissé un monde à explorer. En ne s'attachant au contraire qu'à cet élément, les rationalistes ont scindé l'âme du Christ et se sont interdit de la comprendre : pour

éviter l'écueil où ils se sont brisés, et pour s'épargner le labeur délicat de la fusion des deux éléments dans la personne et la vie du Sauveur, la plupart des historiens catholiques ont glissé rapidement sur cette difficulté, qui reste à peu près entière à résoudre.

Si nous l'essayons aujourd'hui, ce n'est pas confiance en nous-même : c'est seulement espoir de satisfaire, au moins un peu, le désir de mieux connaître l'esprit et le cœur de l'Homme-Dieu. N'eussions-nous pour mobile que notre propre avancement dans cette connaissance, nous y donnerions encore avec joie tout notre soin : et cette connaissance ne dût-elle être que superficielle, après les efforts de toute une vie, nous serions encore, humainement parlant, payés outre mesure de notre persévérance. Pénétrer ce que la phraséologie moderne appelle la *mentalité* d'un homme supérieur est une assez belle tâche : combien plus belle celle qui vise à pénétrer la *mentalité* du Verbe Incarné!

Nous l'essayons donc, avec le respect et la discrétion commandés par la grandeur du sujet et l'avis menaçant de l'Écriture : « A scruter la majesté, on court risque d'être écrasé par la gloire ¹ », — mais rassuré par la mansuétude d'un Dieu « que ses enfants peuvent désirer voir sans crainte de mourir ² ».

1. Prov., xxv, 27 : « Qui scrutator est majestatis opprimetur a gloria. »

2. Judic., xiii, 22 : « Morte moriemur quia vidimus Dominum. »

IV

Avant toute chose, nous tenons à protester contre une double accusation : celle de trop humaniser le Christ et celle d'abuser de l'influence des milieux.

En étudiant Jésus, nous faisons ce que durent faire les premiers disciples, André, Pierre, Madeleine, Zachée ¹, attacher les yeux sur le visage, prêter l'oreille au son de la voix, chercher le cœur derrière le sourire ou les larmes, trouver dans l'homme la raison de croire au Dieu. S'il a daigné se revêtir de tant *de grâce et de majesté*, ce n'est pas à coup sûr pour que nous n'en tenions pas compte : le charme naturel de sa personne était un moyen voulu d'attirer à lui les enfants, les ignorants, les pauvres et les pécheurs, — à qui nous ressemblons en somme, quelles que soient notre condition, notre expérience et même notre vertu. Il ne s'est jamais, du premier coup, révélé comme Dieu, même à la Samaritaine qui entendit, après quelques instants seulement d'entretien, la parole : « Celui qui te parle est le Messie ² ! » Encore

1. Ce qu'ont fait les Évangélistes synoptiques eux-mêmes. « Matthieu, Marc et Luc regardent le Fils de Dieu, comme du dehors et au travers de son histoire humaine. » C'est pourquoi, ils commencent pas décrire les ascendances davidique, patriarcale et adamique de Jésus. Seul, Jean affirmera, du premier bond, l'éternelle naissance du Verbe et peu après il le suivra se faisant homme... Jean le contemple de l'intérieur, dans sa divine filiation. Il éclaire, comme pas un, le rayonnement du Verbe sur l'âme de Jésus, le rayonnement de son âme remplie de vérité sur ses démarches et ses gestes.

(P. Schwalm, *les Controverses des Pères grecs sur la science du Christ*, iv.)

2. Joan., iv, 25 : « Ego sum qui loquor tecum. »

lui laissait-il à compléter cette révélation par le rapprochement entre le Messie et le Verbe Incarné. Partout ailleurs, on le voit attirer à lui par les dons de sa nature humaine, à travers lesquels rayonne la force de Dieu, comme le soleil à travers le cristal qui en tempère la splendeur. Aussi « les hommes ¹ », voyaient-ils en lui un prophète, et pour que Pierre lui dît : « Vous êtes le Christ, Fils du Dieu vivant », il lui fallait une révélation du Père qui est dans les cieux ².

Quant à l'influence des milieux, dont les rationalistes ont abusé, nous la constatons avec les réserves nécessaires. Comme homme, Jésus a dû la subir dans sa physionomie extérieure, et aussi dans son esprit et son cœur, en une mesure que nous pouvons soupçonner, sinon définir exactement.

Il ne put recevoir de son temps ni de son entourage la conscience de sa personnalité et de sa mission, — de l'heure où il commencerait son œuvre et des moyens qu'il emploierait pour l'accomplir, de sa doctrine et de sa morale, de la constitution et de l'avenir de son Église. C'est à sa divinité et par conséquent à lui seul qu'il devait cet ensemble de connaissances, comme la puissance en laquelle il les mettrait en action : il ne pouvait rien demander à l'humanité, en lui ni dans les autres, qui dût y ajouter ou y modifier quoi que ce soit ³.

1. Matth., xvi, 13 : « Quem dicunt homines esse Filium hominis. »

2. *Id.*, *ibid.*, 17 : « Caro et sanguis non revelavit tibi, sed Pater meus qui in cœlis est. »

3. Summ., I, q. xiv, art. 15 ; — q. xii, art. 3. — Cf. S. Cyrill. Alex., *Comment. in Joann.*, l. I, c. 1x.

Mais, il ne faut pas l'oublier, Jésus avait une âme comme la nôtre, capable d'une science distincte, expérimentale, variée et perfectible ¹, — principe d'idées, d'émotions et de velléités bien humaines, incessamment réglées par l'action divine, mais aussi libres en lui qu'en nous-mêmes ². De là, pour lui comme pour nous, la possibilité de la joie, de la tristesse, de la crainte, de l'admiration et de l'indignation, provoquées par les influences extérieures ³, et se manifestant par les paroles et les gestes qui nous servent à les exprimer.

On put voir ainsi, dans ses yeux, sa tendresse pour Marie, sa vénération pour Joseph, sa préférence pour Jean l'Évangéliste ; on put reconnaître à son accent la miséricorde qui réhabilitait Madeleine, le mépris qui flétrissait les pharisiens, la compatissance qui l'associait au deuil de Marthe et de la veuve de Naïm ; on vit passer sur son front l'ombre des tristesses qui vont jusqu'à la mort ⁴ et la clarté des joies qui ont leur reflet jusque dans le ciel ⁵. Et, ce qui est plus significatif, on le vit comme hésiter à monter à Jérusalem, où il ne jugeait pas sa présence opportune ⁶,

1. Summ. theol., pars III, q. ix, art. 1 et 4 ; — q. xi, art. 6.

2. Pars III, q. xviii, art. 4.

3. Pars III, q. xv, art. 5-9.

4. Matth., xxvi, 38. — Marc., xiv, 34 : « Tristis est anima mea usque ad mortem. »

5. Luc., xv, 7 : « Dico vobis quod ita gaudium erit in cœlo. »

6. Joann., vii, 8 : « Vos ascendite... ego autem non ascendo ad diem factum istum. »

s'éloigner momentanément de Nazareth et de la Judée¹, où il était en péril, changer son mode de prédication², et, suivant les temps, accepter ou refuser les invitations des publicains³ ou des pharisiens⁴.

Il consentit donc à subir l'influence du moment et du lieu dans les circonstances secondaires de sa vie : à plus forte raison dans l'ensemble. Il fut réellement et pleinement israélite du siècle où il vivait, — galiléen de manières et de langage, parlant d'ordinaire le syro-chaldaïque, comprenant le grec et peut-être en faisant usage à l'occasion, — affectant, si l'on veut ainsi dire, le tour d'esprit oriental et judaïque, de telle sorte qu'il soit impossible de se tromper sur ce qu'on peut appeler son génie propre ou sa physionomie intellectuelle.

V

Mais le lecteur s'impatiente peut-être de ce qu'il est en droit de regarder comme une digression, et nous demande si nous croyons à l'influence du milieu sur la mentalité générale de Jésus. Après avoir rappelé la distinction à établir entre la mission divine du Rédempteur et la conception humaine qu'il devait en avoir, nous n'hésitons pas à répondre : « Oui, les circonstances de temps et de lieux ont influé sur l'âme du

1. Luc., iv, 29-31.

2. Joann., x, 39-40 ; xi, 8.

3. Marc., iv, 34.

4. Matth., xi, 19 ; — ix, 11.

Maître, et tout particulièrement sur la préparation de son ministère, c'est-à-dire sur sa vie cachée, dont elles donnent l'explication. »

Qu'il nous soit permis, un instant, de la traiter seulement en homme, pour rendre notre exposition plus saisissable : nous ne tarderons pas à retrouver le Dieu.

S'il n'avait pas tenu à paraître « si parfaitement homme », sa vie cachée resterait inexplicable : trente ans passés dans l'ombre, pour arriver à trois années de vie publique, se comprendraient à grand'peine. Mais, si nous tenons compte de la nécessité qu'il s'est imposée d'agir comme un homme ordinaire, la lumière se fait, éclatante à souhait et portant en son rayonnement une exquise douceur, qui pénètre le cœur plus encore que l'esprit.

Nous sommes à Nazareth, un jour de sabbat : le fils de Marie s'est assis, au sommet de la colline, et laisse errer son regard sur le merveilleux panorama qui se déroule à ses pieds, la ville, la plaine et, tout au loin, la chaîne du Carmel et la mer, vers l'ouest, — les monts de Galaad, au delà du lac, au sud-est, — la Samarie au sud, et par-dessus Safed, au nord, les sommets de la haute Galilée. Tout ce qui garde encore un semblant d'indépendance en Israël est sous ses yeux; la tétrarchie d'Antipas et celle de Philippe, gouvernées toutes deux par les fils d'un usurpateur, étrangers comme lui à la race de David. Ce qu'il peut voir ou deviner au delà du Carmel et de la Samarie appartient

VIE CACHÉE.

BIBLIOTECA
CENTRALĂ
UNIVERSITARĂ "CAROL I"
BUCUREȘTI

aux Romains, dont le protectorat pèse chaque jour plus lourdement sur la Palestine.

Toute l'histoire du passé revient à son esprit et, la tête penchée, il semble en relire, une à une, les pages les plus poignantes en y cherchant le secret de son avenir.

« Une race royale, illustre entre toutes, est tombée du trône, non pas dans une révolution politique, mais dans une de ces catastrophes qui suppriment les peuples avec les rois. Transportée aux bords d'un fleuve lointain, en même temps que les restes de la nation, elle y a vécu, protégée seulement par son abaissement contre la suprême extinction. L'oubli, que détermine cet abaissement, gagne ses anciens sujets comme ses nouveaux maîtres, et bientôt, à part quelques fidèles, personne ne paraît plus en avoir gardé souvenir.

D'autres, jadis inconnus, ont acquis la richesse, l'influence, la puissance même, pendant qu'elle s'appauvrisait et s'annihilait.

Après un instant de reviviscence avec Zorobabel, la race de David retombe dans une telle obscurité qu'on hésite à identifier son fils Resa ¹, et que les généalogies ne mentionnent plus un seul davidien qui compte dans l'histoire d'Israël ².

Par une sorte d'ironie douloureuse, plusieurs d'entre eux portent des noms illustrés par d'autres, comme

1. Matth., I, 13-16.

2. Luc., III, 23-27.

Mathathias, Jannée, et qui rappellent l'ascendant croissant de la race de Lévi, — depuis le grand prêtre Josué jusqu'aux Macchabées destinés à unir la couronne à la tiare. Par la force des choses, la caste sacerdotale est désormais la seule qui puisse travailler efficacement au relèvement d'un peuple essentiellement religieux et théocratique, même au plus beau temps de la royauté. Seule, elle en assume la responsabilité, rejetant de plus en plus dans l'ombre la famille royale, dont nul représentant n'est associé à son œuvre.

On ne songe même pas qu'il puisse en être autrement, sinon (parce qu'on se souvient des prophéties), dans un temps fort éloigné, encore mal déterminé et dont personne ne peut hâter la venue. Cependant la nation reconstituée par le sacerdoce, transfère le sceptre de David à Aaron, rompant ainsi la tradition par un acte qui semble interdire toute restauration ultérieure.

Emportée à son tour, dans une tourmente où l'usurpation et la conquête se combinent pour sa ruine, la nouvelle royauté disparaît, ne laissant, après elle, qu'une apparence d'autonomie, de plus en plus restreinte, à un peuple réellement fini.

Ce peuple qui meurt sous les yeux du divin Adolescent, c'est le sien : — le peuple qu'il aime et dont il a voulu que « son histoire longe l'histoire universelle sur toute son étendue et la pénètre par mille trames »¹ : — cette race de David, supplantée par les Asmonéens,

1. Darmesteter, *Coup d'œil sur l'histoire du peuple juif*.

dédaignée ou proscrite par les Romains et les Hérodes, c'est la sienne : — cette histoire qui va d'une catastrophe à une ruine, d'une captivité à une oppression, c'est l'histoire de tout ce qu'il aurait désiré voir heureux et triomphant. En lui se résument tous les souvenirs et, s'il reste quelque espoir, c'est en lui qu'il se concentre. Autour de lui, en effet, la postérité de David ne présente aucun autre rejeton qui fasse croire à l'avenir : et rien d'ailleurs de ce que les hommes appellent une force n'est aux mains de Celui qui invoquerait le nom du Roi-Prophète. Et pourtant, se souvenant des prophéties, espérant contre toute espérance, il lui semble entendre le Seigneur crier, comme au temps d'Isaïe : « Qui enverrai-je ¹ ? » — Alors, le cœur battant à se rompre, il répond, comme malgré lui : « Me voici ! envoyez-moi ² ! »

VI

Aussitôt l'horizon s'élargit à ses yeux, jusqu'aux extrêmes limites de l'espace et de la durée. Il ne s'agit plus seulement de reconstituer un peuple et d'y relever un trône. Fils de David, il a aussi la conscience d'être Fils de Dieu, et sa tâche sera de faire du vieil Israël l'humanité du siècle futur, mais non par les moyens que rêvent les hommes et pour l'intérêt qu'ils imaginent.

1. Isaï., vi, 8 : « *Audivi vocem Domini dicentis : Quem mittam ?* »

2. *Id.*, vi, 8 : « *Et dixi : Ecce ego, mitte me.* »

L'intérêt sera celui de Dieu même et de son règne sur toutes les âmes, ici-bas, dans l'épreuve, — là-haut, dans l'éternel bonheur. A l'établissement de ce règne paternel, tout de grâce et de liberté ¹, ne conviennent ni la force des armes, ni la séduction de l'éloquence, ni l'attrait des richesses ou des voluptés. Le rapprochement et la fusion des âmes, qui le doivent constituer, préparés dans la vérité ², doivent se consommer dans la charité ³. Fils d'un même père qui est Dieu, frères par conséquent et cohéritiers du même héritage qui est le ciel, ses adeptes doivent se grouper spontanément et s'unir étroitement, dans une même disposition d'abnégation personnelle et de renoncement aux biens passagers de la terre.

Pour les persuader, les attirer, les associer ainsi, que faut-il ? La prédication par l'exemple autant que par la parole. Si mûrie que paraisse la parole et si charmante qu'elle soit en réalité, elle resterait stérile comme celle des philosophes et des scribes, si elle n'était soutenue par une justice supérieure ⁴. Et puisque la vertu des sages n'a consisté qu'en des abandons superficiels et transitoires, sans opérer le complet renoncement à tout ce qui flatte l'esprit et les sens, il faut au Messie la vie la plus pauvre, la plus laborieuse, la plus humiliée, en même temps que la plus

1. Rom., vi, 14 : « Non enim sub lege estis sed sub gratia. »

2. Joann., viii, 32 : « Veritas liberabit vos. »

3. Joann., xvii, 23 : « Et sint consummati in unum. »

4. Matth., v, 20 : « Nisi abundaverit justitia vestra plus quam Pharisæorum », etc.

retirée, pour y préparer longuement, dans la méditation et la prière, l'apostolat du royaume de Dieu. En le reconnaissant pour un des leurs, les pauvres et les petits viendront à lui sans peine ¹ ; en pensant à la spontanéité de son renoncement, les grands et les riches ne pourront nier qu'il croie à la nécessité de se dégager des liens de l'orgueil et du plaisir ² ; en admirant la constance de sa lente préparation, les sages verront en lui un véritable amant de la vérité et des âmes ³. Si Dieu dit de lui : « Voici mon Fils bien-aimé ; écoutez-le ⁴ ! » — les hommes, forcés d'avouer que « nul ne parle comme lui ⁵ », seront amenés à se demander avec la Samaritaine : « Ne pensez-vous pas que ce soit là véritablement le Christ ⁶ ? »

Certes, il faudra une immense vertu à ce fils des rois, pour vivre trente ans dans cette misère et cet abaissement : mais qu'est-ce en comparaison du silence où se tiendra le Verbe éternel ? Qu'est-ce surtout en face de l'indifférence où le laisseront ceux-là mêmes qui auront le plus besoin de sa parole. en comparaison de la patience qu'il lui faudra pour attendre l'heure fixée par son Père, et qu'il appellera lui-même : « son heure ⁷ », parce qu'il l'a déterminée d'accord avec Celui qui l'a envoyé ?

1. Luc., iv, 18 : « Evangelizare pauperibus misit me. »

2. Matth., xvi, 24 : « Si quis vult post me venire, abneget semetipsum. »

3. Eccl., xxiv, 47 : « Videte quia non soli mihi laboravi sed omnibus exquirentibus veritatem. »

4. Luc., ix, 35. « Hic est filius meus dilectus : ipsum audite. »

5. Joann., vii, 66 : « Numquam sic locutus est homo, sicut hic homo. »

6. *Id.*, iv, 29 : « Numquid ipse est Christus ? »

7. *Id.*, ii, 4 : « Nondum venit hora mea. »

A vrai dire, lui, qui « tient les cœurs des rois dans ses mains ¹ », et « qui change les temps quand il lui plaît ² », ordonne qu'il en soit ainsi, pour la leçon du monde. Il veut accomplir seul sa tâche, afin « de ne rien donner de sa gloire à personne ³ », et de forcer la foi en sa divinité par l'insanité apparente de son entreprise. Il lui faut, un jour, le témoignage de la raison confondue : « Je crois que ce succès est de Dieu, parce qu'il serait absurde à l'homme de le rêver ! *Credo quia absurdum.* »

Tel est le secret de ces dix-huit années qui nous paraissent perdues, et qu'il a remplies de la préparation de son œuvre. S'il n'était qu'un homme, plus grand que tous les autres par le génie et la vertu, nous comprendrions sans peine la sagesse de ce silence et la sublimité de cette humiliation. Faut-il donc que nous lui refusions le même témoignage, parce qu'il a divinisé l'humanité pour nous faire un jour participants de sa gloire, après nous avoir appelés à la participation de son abaissement ?

VII

Pour rendre compréhensible, comme il convient, l'histoire de cette période, nous avons dû remonter assez haut en arrière, à l'exemple de saint Matthieu et

1. Prov., XXI, 1 : « Cor regis in manu Domini. »
2. Daniel., VI, 28 : « Mutat tempora et ætates. »
3. Isaï., XLII, 8 : « Gloriam meam alteri non dabo. »

de saint Luc, qui commencent ou ferment le récit de la vie cachée de Jésus, par sa généalogie, — unique d'Abraham à Zorobabel, c'est-à-dire des origines du peuple hébreu à la captivité de Babylone, — puis dédoublée à partir du retour en Palestine, avec les deux fils de Zorobabel, Eliud et Resa. Nous n'avons pas, il est vrai, recherché si bien le point de départ de notre récit, puisque nous débutons par l'entrée en scène des Macchabées, c'est-à-dire, au moment où la royauté passe des Davidiens aux Asmonéens. Mais il nous fallait partir de là tout au moins, pour rattacher le Messie à David et montrer dans la vie du Sauveur la réalisation des prophéties, qui précèdent ou suivent celles du saint Roi. C'était faire, d'autre manière, ce que Bossuet dit avoir été fait par saint Luc.

« Il y en a qui prétendent qu'à l'âge d'environ trente ans, avant que de commencer le ministère public d'enseigner le peuple, on était obligé de donner sa généalogie et de la consigner dans le Temple, et que c'est ce qui a donné lieu à saint Luc, marquant l'âge de Notre-Seigneur, de rapporter en même temps sa généalogie à l'endroit de son baptême, par où il se disposait à commencer son ministère. Quoi qu'il en soit, il faut toujours se souvenir qu'il n'était fils de Joseph qu'en apparence, *ut putabatur*, comme le remarque saint Luc, et que de tous les côtés, en quelque sorte qu'on prit sa généalogie, ou selon la nature ou selon la loi, il était toujours fils de David... Jésus-Christ a montré sa race pour lui et pour nous : il fallait

qu'il vînt de David, d'Abraham et du peuple saint ¹. »

Nous ajoutons : Il fallait qu'il vînt d'Abraham promis comme père à toute l'humanité croyante, après avoir été le père des seuls croyants d'Israël, — de David, type de la royauté universelle après avoir été celui de la monarchie judaïque; — du peuple saint, relevé de sa mission restreinte pour entrer dans celle bien autrement glorieuse, dont la première n'était que la figure et le présage. Il fallait que nous le vissions comme le fils de l'Abraham du temps et de celui de l'éternité ², unissant étroitement en lui les deux filiations avec toute leur sève et leur activité : — comme l'héritier légitime de cette royauté que David avait lui-même déclarée sans limites et sans fin ³, après avoir dominé seulement, en passant, de Damas à Péluse, et de la mer à l'Euphrate ; — comme le fils et le chef à la fois du peuple, dont les représentants, après n'avoir été qu'une poignée dans la Terre promise, seraient aussi nombreux que les étoiles du ciel et les sables des grèves, sur toute la surface de la terre promise au règne de Dieu ⁴. Il nous fallait alors voir en sa vie de préparation comme la résultante des joies et des tristesses, des gloires et des revers qui s'étaient succédés, depuis le retour de Babylone, et plus particulièrement depuis le soulèvement des Macchabées. C'est ainsi que nous pouvions espérer le comprendre en sa mentalité, par

1. vi^e *Élévation* de la xxii^e semaine.

2. Psalm., civ, 6 ; — Galat., iii, 7-29, etc.

3. Psalm., cii, 19 ; — cvliv, 13,

4. Genes., xv, 5 ; — xxii, 17, etc.

où le secret de sa conduite nous est enfin révélé.

Nous nous sommes aidés dans cette étude, des documents habituellement exploités : les Écritures, les Apocryphes, le Talmud, les Pères et les commentateurs autorisés, — les historiens profanes Josèphe et Philon pour les Juifs, Tacite et Suétone pour les Romains, — les historiens ecclésiastiques des premiers siècles orientaux, — les autres écrivains tant anciens que modernes, auxquels nous pouvions demander un éclaircissement. Nous pensons n'avoir rien négligé de ce qui se trouvait à notre portée, pour peu que nous puissions lui accorder d'importance ou simplement d'intérêt. Nous ne prétendons pas plus avoir tout vu que nous ne prétendons avoir tout dit : le présent travail n'a, dans notre estime, d'autre valeur que celle d'une contribution à l'histoire de la vie cachée de Jésus. Puisse-t-elle exciter d'autres bonnes volontés et produire de meilleurs résultats !

Le lecteur ne tardera pas à voir que nous avons négligé, en plusieurs occasions, de reproduire certaines indications relatives aux mœurs privées des Israélites, particulièrement en ce qui regarde la vie domestique et l'éducation des enfants. Ces détails ont été donnés si souvent que tout le monde les connaît, et si complètement qu'il n'y a rien d'utile à y ajouter. C'est pourquoi nous nous sommes bornés à ce qui regardait seulement Jésus, d'après les Évangiles, les Apocryphes et la tradition orientale.

Nous n'avons pas à nous expliquer de nouveau sur

ces deux dernières sources : nous l'avons fait ailleurs, dans nos études sur *la Passion* et *les Amitiés de Jésus*. Au cours même du présent essai, nous avons occasion de répéter ce qui nous paraît utile, et le lecteur le trouvera en place convenable. Disons seulement que nous n'appartenons pas du tout à l'école hypercritique. Nous ne blâmons nullement ceux qui en suivent les inspirations : nous demandons, en toute humilité, le droit d'en écouter d'autres, après les avoir éprouvées, suivant le conseil de l'Apôtre¹, auquel Baronius² recommande de se tenir, en histoire comme en doctrine.

VIII

Nous ne pouvons prévoir l'accueil réservé à cet ouvrage : nous espérons qu'il sera favorable, comme il l'a été pour les précédents, non pour leur mérite, mais en raison du sujet lui-même. Il faut rendre à notre temps cette justice qu'il prête attention à tout ce qui lui parle de Jésus-Christ ; et nous n'avons pas seulement à la pensée cette attention haineuse qui s'attache, comme celle des scribes et des pharisiens, à une enquête propice au blasphème. Nous parlons de l'attention sympathique et respectueuse, avec laquelle sont écoutés et lus, par les chrétiens, les discours et les écrits où sont ravivés les traits du divin Maître, peut-être bien affaiblis sinon effacés, dans certaines mémoires. Nous en avons fait

1. Thess., v, 25. — Cf. I. Ep. Joann., iv, 1.

2. *Annal. ad ann.*, 34.

l'épreuve par nous-même, et nous en avons ressenti trop de joie pour n'avoir pas voulu la renouveler, en introduisant le lecteur dans l'intimité de Jésus, Marie et Joseph, en l'humble maison de Nazareth. Si nous n'y réussissions pas pour les autres, nous n'aurions cependant pas perdu notre temps et nos efforts, puisque nous en aurions retiré pour nous-même, une connaissance plus exacte et un amour plus vivant pour Celui qui nous a aimés jusqu'à la mort de la croix.

Qu'il nous soit aussi permis de le dire, nous avons trouvé dans cette étude un refuge contre les tristesses et les dégoûts de l'heure présente. En cette déchéance de tout ce que nous avons admiré et aimé, dans cette ruine de tout ce que nous avons servi et défendu, il nous restait, dans la contemplation du fils de David préparant la restauration d'Israël, une consolation et un gage d'espérance. Ce qui vit de vous, Seigneur, ne peut mourir, et la France a trop vécu de vous pour que son agonie passagère ne se résolve pas en triomphante et joyeuse résurrection. « Cette espérance repose au plus profond de mon âme ¹ », et comme le Prophète, je m'assure « qu'elle ne sera pas à jamais confondue ² ».

1. Job., xix, 27 : « Reposita est hæc spes mea in sinu meo. »

2. Psalm., xxx, 2 : « In te, Domine, speravi : non confundar in æternum. »

LIVRE PREMIER

LA

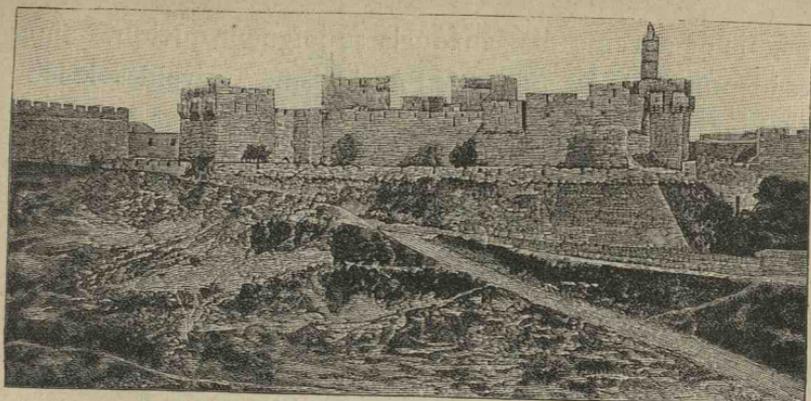
FIN DES TEMPS ANCIENS



Livre I

LE PROPHÈTE JOB

Fra Bartolommeo



CHAPITRE PREMIER

LES ASMONÉENS

« Accingimini et estote filii potentes et estote parati ut pugnetis adversus nationes has quæ convenerunt adversus nos, disperdere nos et sancta nostra. Quoniam melius est nos mori in bello quam videre mala gentis nostræ et sanctorum. Sicut autem fuerit voluntas in cœlo sic fiat ! »

(I MACCH., III, 58-60.)

L'histoire n'a pas de page plus émouvante que celle où se conserve la mémoire des Macchabées. Tout y est héroïque, presque invraisemblable à force d'être surhumain.

Au milieu d'un peuple asservi, un homme se dresse contre les persécuteurs et les bourreaux, tout seul, sans nulle préoccupation de son isolement, de l'inutilité probable de sa protestation, du péril certain où il jette les siens avec lui-même. De sa propre main, il punit l'apostat qui sacrifie aux idoles et le juge qui l'y contraint, puis renverse l'idole elle-même, en protestant à haute voix de sa foi religieuse et patriotique, devant la foule effarée. Après quoi, il quitte Modin, en faisant appel aux vrais croyants et s'enfonce dans les montagnes des environs de la mer Morte, en com-

pagnie de ses cinq fils, auxquels se joignent quelques amis et bientôt après les affiliés de l'Assidéisme ¹, réveillés de leur torpeur.

Pendant trente ans ², cette poignée d'hommes tient la campagne avec des alternatives incessantes de succès et de revers : — tantôt bande de partisans presque réduite à rien ³, tantôt armée capable de tenir tête aux généraux d'Antiochus, — tantôt maîtresse de tout le pays, tantôt cernée dans un étroit refuge, — mais ne désespérant jamais de la patrie ni de Dieu. Apollonius, Lysias, Timothée, Nicanor viennent tour à tour se briser contre cette indomptable énergie. Apollonius se fait battre et tuer par Judas Macchabée ⁴, comme Nicanor, dont la tête et la main sont suspendues aux murs de Jérusalem affranchie ⁵. Lysias, qui comptait venger son lieutenant Gorgias, mis en déroute à Emmaüs, laisse lui-même dix mille morts sur le champ de bataille de Beth-Sour. Timothée, mis en fuite à Galaad et réduit à se réfugier dans le temple d'Astoreth, y trouve la mort dans les flammes allumées par ses vainqueurs. Les populations voisines, Samaritains, Ammonites, Phéniciens, Arabes, Iduméens se mettent de la partie pour accabler les Macchabées, d'accord avec les Grecs de Syrie ; présents partout, comme s'ils avaient le don de l'ubiquité, les cinq frères les ramènent ou leur échappent, passant de la Méditerranée aux monts de Moab et de la mer Morte au lac de Génésareth, avec une mobilité que leur eussent enviée les plus grands capitaines. Plusieurs fois prise et perdue, Jérusalem finit par

1. I Macch., I, 42 : « Synagoga Assidæorum. » — Cf. II Macch., XIV, 6. (Les Assidéens formaient une association à demi secrète de zélateurs.)

2. De 168 à 135 av. Jésus-Christ.

3. I Macch., II, 28.

4. Qui lui enleva son épée et s'en servit désormais dans les combats.

5. Le jour de sa défaite (13 Adar) fut désormais fêté chaque année. — I Macch., VI, 47.

leur rester : ils y relèvent l'autel de Jéhovah sur les ruines des *Baalim* et des *Ascheras* qui souillaient les parvis du Temple. Entre temps, ils font alliance avec les Romains¹ qu'ils opposent aux Grecs et semblent près de rétablir l'autonomie d'Israël, quand Judas tombe, frappé à mort près d'Aschdod, en combattant Bacchidès, le remplaçant de Nicanor².

Jonathas relève l'étendard de Judas, et réorganise son armée d'abord hésitante mais bientôt raffermie par un premier succès sur Bacchidès³. En dépit des Syriens, qui couvrent la Judée de retranchements, afin d'immobiliser les Juifs, il écrase, l'un après l'autre, les chefs arabes qui l'avaient trahi, revient vers Jérusalem et finit par forcer le général grec à quitter la Palestine. Une révolution dynastique, en Syrie, le fait l'arbitre des deux prétendants, qui lient amitié avec lui, le reconnaissent comme prince et souverain pontife. Il y avait onze ans que Judas avait remis aux mains de Jonathas l'épée enlevée au cadavre d'Apollonius ; un instant défaillante aux mains du premier, elle avait repris toute sa force aux mains du second, plus heureux mais non plus digne de la porter.

A ce moment, ce n'est plus le Macchabée qui sollicitait l'appui de Rome ; c'est Rome elle-même qui cherchait en lui un point d'appui, au milieu des populations d'Asie Mineure⁴, et Sparte suivait cet exemple⁵. Aussi les retours offensifs des Syriens le laissaient tranquille : aidé de son frère Simon, il achevait la pacification de la Terre

1. 161 av. Jésus-Christ. — I Macch., VIII, 1-32 ; XV, 15-25.

2. I Macch., IX, 18.

3. Josèphe, *Antiq. jud.*, XII, 1. — I Macch., IX, 48-49.

4. Ledrain, *Histoire du peuple d'Israël*, t. II, p. 176.

5. I Macch., XII, 2 ; XIV, 20-23. — Sparte se disait liée à Jérusalem par la communauté d'origine.

sainte, en fortifiait les villes de quelque importance, et surtout Jérusalem, d'où il voulait expulser les derniers représentants de la domination étrangère. Il semblait n'avoir plus qu'à jouir de sa gloire, quand il fut assassiné à Ptolémaïs, où la trahison l'avait attiré ¹.

« C'est, dit un historien peu suspect, le plus touchant des Makkabites. On dirait qu'une légende attendrissante s'attache fatalement à ceux qui portent dans le monde juif ce doux nom d'Jonathan. Plus intelligent, plus noble que son frère Jehouda, mais moins célèbre, celui-ci est infiniment plus attrayant ². »

Sa mort mettait au premier plan un homme qui jusqu'alors s'était volontairement tenu au second. C'était Simon, celui de ses fils que Mathathias mourant avait désigné comme le conseiller dont il faudrait prendre le conseil, chaque jour, et qui serait l'âme des combats où Judas et Jonathas tiendraient l'épée ³. Non pas qu'il eût moins de valeur que ses frères, mais parce qu'il était moins brillant et moins propre à frapper l'imagination de ceux qu'il fallait entraîner. Avant son arrivée au commandement, il s'était signalé par des coups de main heureux, en particulier par l'occupation de Joppé, dont le port était nécessaire à ses communications avec les Romains : il excellait dans l'art de fatiguer l'ennemi par des attaques fréquentes et c'est lui qui réussit à pousser hors de la Palestine Lysias découragé.

Avec lui, commence l'organisation d'un nouvel État autonome : après avoir affranchi son peuple de tout tribut, il inaugure une nouvelle ère et date ses actes publics de la première année de son pontificat ⁴. Le 23 du mois d'Iar

1. 143 av. Jésus-Christ. — I Macch., XII, 48.

2. Ledrain, *op. cit.*, t. II, p. 179-180.

3. I Macch., II, 65-66.

4. I *Id.*, XIII, 42.

(correspondant à notre mai), en l'an 141, il eut la joie de prendre la citadelle d'Acra restée, au cœur de Jérusalem, aux mains des étrangers qui, de là, insultaient la ville et le Temple. Il rasa les fortifications avec la colline qui les portait et débarrassa pour jamais la Cité sainte de ce repaire de bandits ¹. Il voulut même assurer le lieu saint contre tout retour offensif, et bâtit, à l'angle nord-ouest, la tour de Baris dont il fit sa demeure ordinaire. La sécurité des routes fut de même garantie par la destruction des fortins occupés par les Grecs et leurs complices de Judée. Il construisit, à Modin, en l'honneur de son père et de ses frères, un mausolée splendide, que l'on pouvait apercevoir de la haute mer, en approchant de Jaffa ². Il battit monnaie à son coin et mit sur les sicles d'argent et de cuivre la fière devise qui résumait son œuvre : « *Liguelath Sion*, la liberté de Sion. » En reconnaissance de ses services, le peuple assemblé avec les prêtres déclara, par un décret solennel du 28 Eloul 140 ³, que le pouvoir suprême lui appartiendrait pour lui et ses descendants jusqu'à la venue du Prophète attendu ⁴, avec le droit de paix et de guerre, l'administration du Temple, la gestion des finances, le manteau de pourpre brodé d'or. Ce décret, gravé sur une table d'airain, fut déposé dans les archives du Sanctuaire.

Jaloux de cette prospérité et de cette gloire, Antiochus VII fit signifier à Simon l'ordre de payer mille talents d'argent comme tribut et de restituer Acra, Joppé et Gadara. La réponse du pontife fut sublime : « Nous n'avons ni accaparé une terre étrangère ni retenu ce qui ne nous appartenait pas : nous avons seulement repris à d'injustes envahisseurs

1. I Macch., XIII, 49-50.

2. I *Id.*, XIII, 27-30.

3. I *Id.*, XIV, 27-49.

4. I *Id.*, XIII, 41 : « Donec surgat propheta fidelis. »

l'héritage de nos pères, dès que l'occasion s'en est présentée. Quant à Joppé et Gadara, elles ont fait trop de mal à notre peuple pour que nous puissions les rendre : cependant nous voulons bien en offrir cent talents ¹. Antiochus répondit par l'invasion. Simon vieillie confia le commandement de ses troupes à ses deux fils, Judas et Jean, qui battirent à plate couture les troupes d'Évergète, dans la plaine qui s'étend de Modin à Écron. Leur ruine eût été complète si Judas blessé grièvement avait pu achever la poursuite. Jean les mena vivement jusqu'auprès d'Aschdod et rentra triomphant dans Jérusalem. C'était bien, cette fois, la fin de l'occupation étrangère : c'était aussi, hélas ! la fin de l'épopée des Macchabées ! Un an plus tard (135) Simon et ses deux fils Judas et Mathathias tombaient sous les coups de Ptolémée, gendre du pontife, un de ces juifs dont l'ambition ne reculait pas devant le parjure, la trahison et l'assassinat. Antiochus avait sinon suggéré, du moins favorisé le crime, d'ailleurs inutile, bien que le châtement parût d'abord se faire attendre.

La rapidité de cet aperçu et la concision qu'elle imposait nous ont interdit de rappeler certains épisodes, qui jalonnent la route des Macchabées et restent, dans l'histoire, comme des témoins de l'héroïsme du peuple autant que de ses chefs, — et aussi de l'assistance prêtée par Dieu aux défenseurs de sa loi.

Tels la mort du vieillard Éléazar, qui ne veut pas diffamer ses cheveux blancs par un mauvais exemple à la jeunesse ² : — l'admirable constance de la mère, dont les sept enfants encouragés par elle subissent, sous ses yeux, d'affreuses

1. I Macch., xv, 33-35. — Sur les reproches faits à Joppé, cf. II Macch., xii, 3-7.

2. II *Id.*, vi, 18-31.

tortures, avant qu'elle meure elle-même pour sa foi ¹ : — le dévouement d'Eleazar-bar-Saura, qui succombe en abattant l'éléphant royal, à la bataille de Beth-Zacharam ², l'héroïsme sauvage de Razias et la punition du blasphème de Nicanor ³, du sacrilège d'Héliodore ⁴, des cruautés d'Antiochus ⁵. Sans doute, par la faute même de l'auteur ⁶, le deuxième livre des Macchabées, où nous trouvons le récit de ces héroïques incidents, est discrédité dans l'esprit de certains critiques modernes, plus ou moins fondés en raisons. Mais, outre qu'ils se retrouvent, en partie, dans le premier livre, ils sont tellement dans l'esprit ou le caractère général de cette histoire, qu'on ne voit pas bien comment on les rejetterait. S'ils ont été revêtus d'une forme plus poétique, par un écrivain désireux de leur donner un relief particulier, on peut regretter cet arrangement littéraire, mais non pas s'en faire une arme contre l'authenticité et la véracité du fonds. Pour n'en donner qu'un exemple, Nicanor est bien le même, d'âme, de parole et de geste dans les deux livres. Plus étendu, mais non plus suggestif, le récit du deuxième ne change rien à celui du premier et, pour noter que la langue du blasphémateur fut coupée sur l'ordre de Judas, il n'ajoute rien à l'impression déjà ressentie.

En tout cas, nous avons de telles garanties pour l'ensemble que nous ne devons craindre aucune objection sérieuse contre l'exposition que nous avons faite, en regrettant sa brièveté forcée.

Peut-être trouvera-t-on néanmoins que nous nous attar-

1. II Macch., VII, 1-41.

2. I *Id.*, VI, 43-46.

3. II *Id.*, XIV, 37-46.

4. I *Id.*, VII, 33-47; — II *Id.*, XIV, 32 et XV, 30-33.

5. II *Id.*, III, 14-27.

6. II *Id.*, IX, 5-13.

donc beaucoup à des faits antérieurs à la naissance de Jésus-Christ. Il le faut bien, si nous voulons rendre intelligible ce que nous aurons à dire de la Palestine, au moment de l'Annonciation. Séparés par tout un siècle de l'heure où Gabriel viendra donner le signal de la rénovation d'Israël, nous devons arrêter un instant nos regards au spectacle de la délivrance, pour mieux apprécier l'intervention divine dans un monde où la force de l'homme a cessé de rien pouvoir. La Providence semble en effet avoir pris à tâche de montrer, par les premiers Asmonéens, fils de Mathathias, combien peu le génie et même la vertu réussissent à empêcher la décadence d'un peuple, quand son rôle est terminé : comment aussi, lorsque tout semble perdu, Dieu se plaît à prouver qu'il est pour les nations, comme pour les individus, « la résurrection et la vie ».

Comme nous l'avons dit plus haut, les fils de Mathathias, pour avoir relevé les autels et rétabli l'autonomie d'Israël, avaient reçu du peuple juif le titre de princes qu'ils joignaient à celui de grands prêtres. Judas, Jean, Jonathas et Simon portèrent tour à tour, avec un éclat grandissant, cette double couronne, dont ils se montrèrent aussi fiers que les rois de Syrie et d'Égypte pouvaient être de la leur. Tombés, l'un après l'autre, sous l'épée ou le poignard de leurs ennemis, ils léguèrent à l'héritier de leur nom, Jean Hyrcan, troisième fils de Simon, la lourde tâche d'ajouter encore au lustre de ces dignités par sa vertu personnelle : il n'y faillit pas et prit place, dans l'histoire, au niveau de ses prédécesseurs ; plus heureux même dans la vie et dans la mort, il acheva non sans peine la libération du territoire et la restauration du Temple. Puis il mourut en paix, après trente-trois ans de judicature et de pontificat, honoré du don de prophétie, et entouré de la vénération publique, en

dépit des Pharisiens, qui condamnèrent sa mémoire et défendirent qu'on sonnât les trompettes sacrées pour honorer ses funérailles. Ils se vengeaient ainsi du peu d'estime qu'il leur avait accordé. Il laissait après lui cinq fils, dont l'aîné, Aristobule, lui succéda en qualité de prince et de grand prêtre. Ébloui par l'éclat de son nom et de sa fortune, il voulut être roi et ceignit le diadème, attestant, sans y prendre garde, que « le sceptre était officiellement sorti de Juda ¹ ». Par affection pour son frère Antigone, il l'avait associé au trône et, se confinant dans son palais, lui avait remis la conduite de ses troupes. Mais soupçonneux et vindicatif il fit mettre ses trois autres frères en prison, où les rejoignit bientôt leur mère, déclarée régente par Hyrcan et dès lors suspecte au nouveau roi, qui la laissa mourir de faim ².

Pendant qu'Antigone guerroyait avec honneur, contre les Ituréens au nord de la Palestine, les flatteurs, qui ne manquent jamais aux princes orgueilleux et nonchalants, le poursuivirent d'affreuses calomnies près de son frère, aidés en cette triste besogne par la reine Salomé, jalouse de l'amitié qu'Aristobule témoignait au jeune capitaine. Sa campagne finie, celui-ci rentra sans défiance à Jérusalem et tomba sous les coups des assassins apostés par son aîné, dans la galerie souterraine qui l'amenait à Baris, au sortir du Temple où il venait d'offrir ses vœux pour le peuple et pour le roi.

A peine le crime consommé, Aristobule s'affola dans la douleur et le remords : quelques jours d'une agonie troublée par des visions funèbres achevèrent une vie, dont la fin ne venait pas assez vite à son gré. Sa veuve, comptant bien gouverner sous le nom d'un fantôme de roi, mit aussitôt la couronne sur la tête du plus âgé de ses beaux-frères, qu'elle

1. Genes., XLIX, 10.

2. Josèphe, *Bell. jud.*, l. I, c. III.

tira de prison. Alexandre I^{er} Jannée trompa complètement les espérances de l'ambitieuse Salomé. A peine monté sur le trône, il l'écarta, mit à mort l'un de ses frères, et relégua l'autre dans la vie privée d'où jamais plus il ne devait sortir.

Malheureux dans les guerres qu'il entreprit contre ses voisins, Alexandre I^{er} put à peine sauver Jérusalem, grâce au concours de Cléopâtre, s'attira le mépris et la haine de ses sujets, eut à se défendre contre eux et, vainqueur dans ces luttes intestines, acheva de se rendre odieux en crucifiant huit cents de ses prisonniers, dont les femmes et les enfants avaient été d'abord égorgés sous leurs yeux.

Cependant, après quelques succès contre les Syriens et les Arabes, il retrouva un peu de faveur parmi les siens, juste au moment où la fatigue de ses derniers travaux lui occasionnait une fièvre, contre laquelle il essaya vainement de lutter. Cet homme avait une énergie de fer : mais ses jours étaient comptés et la mort le prit, après trente-sept ans d'un règne plein de fautes et de mécomptes. Le dernier acte de sa vie en fut aussi le plus sage : rendant enfin justice à la haute valeur de la reine Alexandra, sa femme, il lui confia la régence, avec l'espoir que les Juifs aimeraient, à cause d'elle, les deux enfants qu'il laissait abandonnés à leurs rancunes ¹.

Avec Jean Hyrcan la gloire des Macchabées s'était éclipsée : Alexandre I^{er} avait commencé la série de ces princes misérables, qui devaient amener rapidement la ruine de leur patrie, en avilissant de jour en jour la royauté dont ils s'étaient parés, uniquement, dirait-on, pour lui enlever tout prestige. Alexandre avait joint la tyrannie ouverte aux violences secrètes, et partait en laissant les frontières violées, le peuple désaffectionné, la foi discréditée, le trésor appauvri, les partis prêts à entrer en lutte et l'étranger guettant l'heure de l'intervention et du démembrement.

1. An 79 av. Jésus-Christ.

Alexandra parut répondre d'abord aux espérances de son mari et du peuple. Sa réputation de piété, son respect des traditions et des lois, le courage qu'elle avait eu de blâmer hautement les excès du roi défunt, lui concilièrent la sympathie générale. Elle en profita pour assurer la couronne à l'aîné de ses fils, Hyrcan II, laissant le second, Aristobule, dans une condition peu faite pour plaire à une âme ardente et pleine d'ambition.

Le nouveau roi était un homme d'esprit simple et de mœurs tranquilles. Il permit à sa mère de gouverner à sa guise, ou plutôt à celle des Phariséens, qui ne tardèrent pas à la dominer au point que le peuple les disait maîtres absolus du pouvoir royal. Pendant que la reine relevait la puissance d'Israël par la reconstitution de son armée, sa politique non moins heureuse que prudente et les succès des campagnes entreprises par elle contre les Arabes et les Égyptiens, les Phariséens lui enlevaient tout de la royauté, sauf le souci des dépenses et des charges inhérentes à l'administration. « Ils persécutaient et favorisaient qui bon leur semblait, dit Josèphe, ôtaient et rendaient la liberté au gré de leur caprice, ... s'opposaient aux mesures de clémence, exilaient ou faisaient mettre à mort leurs adversaires du jour ou même de la veille ¹ », car leur rancune avait bonne mémoire des injures restées sans vengeance.

Hyrcan laissait faire : mais Aristobule préparait une réaction qui eut pour aides tous les mécontents du royaume. Ils étaient assez nombreux pour que le prince rebelle eût bientôt une armée qui lui permît d'occuper plusieurs places fortes, d'organiser un nouvel ordre social, et finalement de prendre le titre de roi. Effrayé, Hyrcan se plaignit à la reine qui fit enfermer, dans la tour de Baris, la femme et les

1. Josèphe, *Bell. jud.*, l. I, c. v.

enfants d'Aristobule. La mort la surprit sur ces entrefaites, et la guerre éclata entre les deux frères. Abandonné de ses troupes, Hyrcan II s'enferma dans Baris, où ses otages lui offrirent de tenter un accommodement. Le résultat fut qu'Aristobule demeura roi des Juifs, Hyrcan gardant le souverain pontificat avec la jouissance des honneurs dus au premier prince du sang. Les frères s'embrassèrent dans le Temple, en présence du peuple, puis échangèrent leurs palais. La paix semblait faite et l'avenir assuré, étant donné le caractère pacifique du grand prêtre : tout au contraire, grâce aux intrigues de l'Iduméen Antipater, conseiller ou ministre du monarque dépossédé. Les Hérodes entraient en scène et, derrière eux, les Romains guettaient le moment de l'occuper définitivement.

Déjà la reine Alexandra les avait aperçus, au loin, sur la route de ses états, ne se réclamant encore que de leur titre d'alliés, comme au temps des premiers Macchabées, mais se posant déjà, suivant leur ordinaire, en arbitres des destinées de la Palestine. Lorsque Digrann, roi d'Arménie, était venu assiéger Cléopâtre dans Ptolémaïs, Alexandra, désireuse de s'allier avec lui contre les Égyptiens, lui avait envoyé des ambassadeurs avec des présents. Les négociations commençaient à peine que Digrann apprenait l'entrée dans son royaume d'une armée romaine conduite par Lucullus. Il se hâta donc de regagner l'Arménie et la pauvre Alexandra dut cacher du mieux qu'elle put les desseins que Rome lui interdisait de poursuivre. Entre temps Pompée remplaçait Lucullus en Arménie, son lieutenant Scaurus envahissait la Syrie, Métellus et Lollius s'emparaient de Damas, que du reste ils ne devaient pas conserver. Chaque pas rapprochait donc les armées romaines des frontières juives, dont elles n'étaient plus séparées que par quelques étapes faciles à franchir. Encore un peu de temps et les aigles abattraient

leur vol aux portes de Jérusalem. Alexandra eut-elle le pressentiment de cette première invasion, plus redoutable en ses conséquences que celles même de Sennachérib et de Nabuchodonosor ? Peut-être, et qui dira si cette funèbre vision ne lui donna pas le coup de la mort ? elle avait l'âme assez grande pour reconnaître que ses propres fautes avaient préparé les tristesses de cet avenir, — assez faible aussi pour plier jusqu'à rompre sous leur double écrasement.

Arrêtons-nous un instant pour nous rendre un compte exact de la situation de Jérusalem et de la Palestine, en l'an 71 avant Jésus-Christ, au moment où se prépare inévitablement l'intervention des Romains.

La Terre sainte se partageait alors en trois grandes divisions, auxquelles correspondaient trois nationalités, pourrait-on dire, à en juger par les caractères bien tranchés de ceux qui les représentaient. Au nord, la Galilée avec une population très dense, de majorité israélite, mélangée de Grecs et de Phéniciens, qui lui valaient son nom de *Galilhaggoyim*, ou cercle des Gentils. Au midi, la Judée, plus homogène et mieux défendue contre l'immixtion étrangère par son isolement presque complet, entre la mer où elle touchait à peine par Joppé et le désert qui la séparait de l'Égypte et de l'Arabie. Au milieu, la Samarie également odieuse et hostile aux Galiléens et aux Juifs, qui voyaient en elle la terre de l'apostasie et de la trahison.

La Galilée, terre riante et fertile, où la vie était douce, se distinguait par un esprit d'indépendance alliée à un certain libéralisme, qui offusquait le génie sombre et traditionnel de la Judée. Le temps n'était pas encore venu où les Hérodes y établiraient le règne de l'élégance voluptueuse, dont

Tibériade serait le foyer pestilentiel, au dire des Juifs¹ : pas plus que n'était encore sonnée l'heure des Zélotes, héritiers des *Hassidim*, les premiers compagnons des Macchabées. Mais on y faisait volontiers de l'opposition et déjà nous pouvons y constater des essais de sociétés secrètes, peu redoutables encore, bien que les Pharisiens en aient deviné l'avenir. Parmi ces gens simples de goût et de langage, les grands et les raffinés ne suscitaient guère de sympathies, et les politiciens qui dédaignaient la Galilée, comme incapable de produire un prophète², ne songeaient pas à exploiter la vigueur et l'élan de sa population, surtout de celle qui habitait la région des montagnes.

La Samarie était, de longue date, préparée à subir l'influence des idées et des mœurs païennes. Peuplée de familles babyloniennes, transplantées de Cutha, et de familles juives amenées par les Syriens d'un peu partout, elle parlait un hébreu mêlé d'araméen. Elle avait toujours été en lutte avec ses voisins du Nord et du Midi, prenant parti contre elles pour les étrangers, à peine fidèle au Dieu de Moïse, bien que Sanaballat, un de ses princes, lui eût élevé, sur le mont Garizim, un temple qu'elle disait égal en sainteté à celui du mont Moriah³. Les Juifs surtout ne lui pardonnaient pas ce schisme, même après avoir amnistié celui d'Onias, à Héliopolis. Sa capitale (qui lui donnait son nom), évoquait le souvenir de la division du royaume de David, avec celui de l'usurpateur Amri qui l'avait fondée peu de temps avant la ruine d'Israël⁴. Salmanasar l'avait détruite : à peine rebâtie elle fut de nouveau rasée par Hyrcan I^{er}, en punition de son alliance

1. Talm., Hieros., *Schebûth*, ix, 1.

2. Joann., vii, 52 : « Scrutare Scripturas et vide quia a Galilea propheta non surgit. »

3. *Id.*, iv, 20.

4. III Reg., xii, 25-28 ; — *Ibid.* xvi, 24.

avec les Syriens. Elle semblait vouée à la malédiction : le légat de César, Gabinius, l'ayant relevée de ses ruines, Hérode le Grand la dota d'un temple consacré à la divinité d'Auguste, d'où lui vint le nom de *Sébastè*, version grecque du nom latin de l'empereur. En ces conditions, il n'est pas étonnant qu'elle soit restée en dehors de l'action exercée sur les esprits, dans la Galilée et surtout dans la Judée, par l'ardent patriotisme des vainqueurs de Lysias et de Nicanor. C'était du reste un pays facile à remuer et que l'indiscipline de ses habitants jetait souvent dans des aventures, où les violences appelaient des répressions peu propres à rendre l'autorité aimable et la liberté facile.

La Judée tranchait vivement sur les deux autres provinces, par la nature du sol et le caractère des habitants. Terre âpre et dure, qui payait mal l'effort du laboureur, elle nourrissait une race prédisposée au fanatisme par son zèle même de la loi mosaïque et des traditions ancestrales. Fière de n'avoir pas souffert en sa foi des misères de la captivité de Babylone, elle méprisait les croyants de Galilée presque à l'égal des schismatiques de Samarie et des infidèles de toute provenance. Elle aurait dû pourtant se souvenir que les persécutions d'Antiochus l'avaient ébranlée et que l'apostat, égorgé par Mathathias sur l'autel de Modin, était bien un juif, imitateur obscur de ce Jason et de ce Ménélas, qui avaient porté à l'envahisseur leur hommage pour obtenir de lui le souverain pontificat¹. C'est aussi de Juda et de Benjamin que sortaient ces hellénisants, qui bâtissaient sur la terre de Jéhovah des gymnases à la mode des étrangers, des palais où se multipliaient les images profanes, des temples même en l'honneur des divinités syriennes.

Mais surtout ce que Judas n'aurait pas dû mettre en oubli,

1. II Macch., iv et v.

c'est que les mœurs étrangères avaient, chez lui, commencé de corrompre la vieille austérité d'Israël. Plusieurs des siens, tels que Joseph-Ben-Tobias et son fils Hyrcan, — pour ne parler que de ceux-là, — avaient importé dans leur patrie et jusque dans le sanctuaire, les habitudes de mollesse et de volupté, contractées au voisinage des rois de Syrie et d'Égypte ¹. Le luxe des vêtements et des habitations ² avait appelé le goût des plaisirs de la table, associé à celui des danseuses et des chanteuses, qui égayaient les festins des *Goym* ³. Les courtisanes avaient ainsi forcé la porte des maisons juives, où leur influence ne devait pas tarder à désorganiser la famille par le mépris des lois du mariage et de la bonne éducation des enfants. D'après le Talmud, l'adultère devint si commun, que l'on dut renoncer à l'épreuve des *Eaux-amères*, prescrite par la loi pour la justification des femmes accusées de ce crime ⁴.

L'exemple venait de haut, comme nous venons de le dire. Joseph et Hyrcan étaient fils et petit-fils du grand prêtre Siméon, et leur corruption était partagée par beaucoup de leurs pareils, qui la communiquaient aux riches et aux nobles, pressés de se mettre à l'unisson des étrangers élégants et sceptiques fixés parmi eux. Sans doute ces mœurs existaient depuis longtemps, même avant la captivité, qui les avait pour un temps réprimées; mais la domination des successeurs d'Alexandre, — les rois d'Égypte et de Syrie, — leur avait donné une vitalité bien autrement active et ni la persécution d'Antiochus, ni la réaction des Macchabées n'avaient réussi à les corriger. Favorisées ou discréditées,

1. Cf. Justin, xxx, 1-2; — Polybe, xiii, 25; — Josèphe, *Ant. jud.*, xii, iv

2. Sap., xxxviii, 36.

3. Ledrain, *Hist. du peuple d'Israël*, t. II, p. 139.

4. Rabbi-Jochanan-ben-Zacchai la supprima complètement: mais on la négligeait depuis longtemps. — Cf. Edersheim, *la Société juive*, c. ix, cit. *Deut.*, xxiv, 1.

elles avaient continué de s'étendre comme une lèpre, dont la guérison semblait désormais impossible.

Cependant quelques hommes n'en désespérèrent pas, et nous les avons vus se joindre à la vaillante protestation de Mathathias, par la parole et par l'action. Ce sont les *Hassidim* ou Assidéens qui donnèrent à l'armée des Macchabées ses premiers cadres, aux débuts de l'insurrection. Ils existaient dès le temps d'Esdras, sous le nom de *Nivdalim*, avec des caractères un peu différents et surtout avec une activité bien moindre. Ce furent, au début, des hommes pieux (comme l'indique leur nom), qui s'imposaient le vœu de Naziréat, s'abstenaient de vin et de toute liqueur fermentée, se livraient à des pratiques spéciales de dévotion, et surtout professaient le zèle de la Loi. Ils se réclamaient, (comme devaient faire plus tard les Gaulonites et les Canaïtes), de Phinées ¹, petit-fils d'Aaron qui, au désert, transperça du même coup d'épée la courtisane madianite Cozbi, et son complice hébreu Zambri-bar-Salu ² surpris par lui dans leur audacieuse révolte contre les prescriptions de Moïse ³. La persécution d'Antiochus donna tout naturellement à leur zèle la forme et la direction, qui lui manquaient pour être une vraie force de réaction. Ils se réunirent aux Macchabées avec d'autant plus d'empressement que ceux-ci descendaient de leur patron Phinées ⁴, et que le coup d'épée de Mathathias semblait être la répétition de celui qui avait frappé Zambri. Leur esprit batailleur en fit d'admirables soldats, précurseurs des moines-chevaliers de notre moyen âge, avec une

1. Esdras, vi, 21; — Nehem., ix, 2.

2. Num., xxv, 6-8; — Ps. cv, 30; cf. I Macch., ii, 51.

3. Zambri était le chef de la famille et de la tribu de Siméon : Cozbi était la fille de Sûr, prince des Madianites (Num., xxv, 15), et leur noblesse leur avait donné l'espoir de l'impunité.

4. I Macch., ii, 51 : « Phinees, *pater noster*. »

nuance de sauvagerie dans la bravoure, dont la trace se retrouve plus d'une fois, au cours de la guerre contre les Syriens, — comme dans l'épisode de Nicanor¹ et celui de Razias, qui lui est intimement uni². Ils formèrent dès lors, au dire de Josèphe, des associations (*Chaberim*), dont Jean Hyrcan surtout devait tirer grand parti. Le concours donné par eux aux Asmonéens leur préparait auprès d'eux, pour la fin des hostilités, une influence dont ils usèrent jusqu'à l'abus.

La persécution et la guerre n'avaient pas empêché la corruption de grandir, parmi les grands et les chefs du sacerdoce appuyés de tous les indifférents, amis du plaisir, rebutés, disaient-ils, par l'austérité des Assidéens, bien que soucieux en partie de la conservation des traditions paternelles. Ces partisans du « juste milieu », pour employer une expression moderne, s'appelaient Sadducéens, du nom de Sadoc, leur organisateur, qui vivait deux cent quarante ans avant Jésus-Christ ou, suivant d'autres, du mot *Tsédâka*, — justice, — qui constatait chez eux l'acceptation de la seule lettre de la Loi. Ils représentaient le parti de l'étranger — la *commixtion*³ — conforme à la politique qui avait amené les alliances avec les Syriens, les Spartiates et les Romains. Par eux les mœurs exotiques envahissaient lentement mais sûrement les classes élevées, où la foi, gravement atteinte, ne laissait guère subsister qu'un minimum de croyances mosaïques. Pour eux la Providence, l'immortalité de l'âme, la vie future, n'étant pas assez clairement enseignées dans les Écritures, pouvaient être rejetées. La vie présente devait donc avant tout — sinon seule — préoccuper les esprits

1. II Macch., xv, 30-35. -

2. *Ibid.*, xiv, 37-46.

3. « *Ἐπιμίχια* » II Macch., xiv, 3. — Cf. Éd. Montet, *Essai sur les origines des partis sadducéen et pharisien*.

sensés. Vivre bien, par n'importe quels procédés, était le but à poursuivre, en laissant aux illuminés le souci des privations et des pénitences. S'il y avait une Providence, elle récompensait, ici-bas, la sagesse et l'énergie déployées dans la recherche des biens et des honneurs dont, après tout, le peuple pouvait aussi tirer son profit, en se mettant à la suite des plus intelligents et des plus heureux.

Leur mollesse ne les garantissait pas contre la tentation des coups de force, si leur intérêt le demandait : on les disait même disposés à la violence plus que les Pharisiens, continuateurs des Hassidim, et nous ne tarderons pas à en avoir la preuve.

Le peuple juif se trouvait ainsi divisé en deux grands partis qui se disputaient le pouvoir, suivant les fluctuations de l'opinion publique. La fortune des Ashmonides avait fait celle des Pharisiens, qui nuisait à celle des Sadducéens, au moment où nous sommes arrivés : mais les circonstances pouvaient changer. Les disciples de Sadoc s'y attendaient bien et travaillaient à préparer ce revirement, dont le caprice des princes donne, en tout temps — et surtout à certaines heures, — la persuasion sinon la certitude.

Les Assidéens leur préparaient déjà les voies. Ils avaient fatigué leurs admirateurs, par les commentaires puérils et fastidieux dont ils surchargeaient la Loi, et les prescriptions aussi ridicules que pénibles dont ils aggravaient les préceptes. Dès le temps d'Aristobule ¹, un certain nombre d'entre eux s'était réfugié dans les profondes vallées des environs de la mer Morte et y avait constitué la secte des Esséniens ²,

1. 105-104 av. Jésus-Christ.

2. Du mot syriaque : *Hassa*, — *Hassid*, en hébreu, de même signification : *piété*. — Cf. Edersheim, *la Société juive* (cit. Lightfoot, *Comment.*, sur les *Col.*, p. 151).

— les raffinés entre les raffinés, — étranges personnages à propos desquels on a débité tant de sottises. Josèphe, qui leur témoigne une admiration quelque peu équivoque, en fait une sorte de société secrète, — fanatiques paisibles dans les temps ordinaires, irréductibles aux heures de persécution, — voisins des *Thérapeutes* par leurs études médicales, se répandant quelquefois dans le monde, sous la forme d'un tiers ordre composé de gens mariés, à l'encontre des autres qui gardaient la chasteté la plus absolue ¹. Mais il ne souffle mot de leurs erreurs, qui les assimilent aux gnostiques et aux déterministes, croyant à la métempsycose et à la magie, — communistes, et socialistes d'un patriotisme douteux ².

Les *Hassidim* restés dans la vie publique avaient reçu le nom de *Parouschites* (séparés) ³, dont nous avons fait le mot *Pharisiens*, qui correspond à l'idée de vie plus parfaite, comme nous l'avons déjà dit. Avec le temps, leur prétendue vertu, alliée à des formes gracieuses qui les rendaient populaires, leur avait assuré la prépondérance dans les conseils des premiers rois asmonéens. Écartant les Sadducéens, d'ailleurs peu soucieux de s'aventurer sur un terrain dont la solidité leur paraissait douteuse, ils avaient réussi à prendre pour eux toute la réalité, laissant seulement aux princes l'apparence et la responsabilité du pouvoir. C'est ainsi qu'ils avaient gouverné sous le nom d'Alexandra et de Hyrcan II. Mais toute tyrannie a une fin, et la leur touchait à son terme, sans grand profit pour Israël, puisqu'elle cédait la place à celle des Sadducéens.

Ceux-ci avaient déjà eu leur moment de faveur auprès

1. Josèphe, *Bell. jud.*, I, II, c. XII.

2. Stapfer (*la Palestine*, etc., p. 435-444), résume assez bien ce qui les concerne.

3. Du mot *Perischout*, séparation : à quoi répond le mot *Αμζιτα*, continence, employé dans le II^e livre des Macchabées, XIV, 38.

de Hyrcan, à la suite des insolences d'un certain Éléazar, que les Phariséens amnistèrent à demi, de manière à paraître l'approuver, bien qu'il eût grossièrement injurié la mère du souverain. Aristobule I^{er}, de mœurs moins austères que son père, et quelque peu infatué d'hellénisme, se montra également favorable aux Sadducéens, ainsi que son successeur, Alexandre Jannée, dont les passions violentes se fussent mal accommodées de la domination des Phariséens. Après l'avoir insulté dans le Temple, à la fête des Tabernacles de l'an 95, ils avaient soulevé le peuple contre lui, à la suite de son échec auprès de Gadara. Il se vengea cruellement, nous l'avons vu, et les huit cents crucifiés de l'an 88 attestèrent qu'il n'y avait plus d'alliance possible entre lui et les Parouschites. Sa mort leur rendit l'espoir de reprendre la place occupée par les Sadducéens, qu'Alexandra, d'après le conseil même du roi mourant, congédia pour s'appuyer sur leur adversaires, maîtres de l'opinion publique. Mais elle outra la pensée de son mari, qui n'avait pas voulu cette prépondérance des représentants de l'opposition. Ce « Louis XI des Haschmonides », comme l'appelle un écrivain moderne, avait trop de sens astucieux pour ne pas se défier de leurs concours¹. On sait comment ils usèrent de leur triomphe, préparant comme à plaisir la réaction qui devait les perdre et la nation avec eux.

Lorsque mourut Alexandra², le faible Hyrcan II, livré à lui-même, se trouva en présence des partisans de son frère Aristobule, déjà en armes et maître de Jéricho, d'où il marchait sur Jérusalem. Entré dans la ville, il fit avec Hyrcan la paix dont nous avons donné les conditions et qui lui assurait la couronne, laissant la tiare à son rival. Les Sadducéens croyaient à l'avenir. Ils se trompaient étrangement : et, par

1. Ledrain, *op. cit.*, II, 204.

2. 69 av. Jésus-Christ.

une ironie du sort assez fréquente dans l'histoire, ils devaient succomber sous les coups d'un de ces étrangers, dont ils avaient introduit en Israël les idées et les mœurs.

Par le conseil d'Antipater, un Iduméen amené comme captif à Jérusalem, à la suite de la campagne de Jean Hyrcan, et devenu le familier du Pontife, celui-ci s'échappa de son palais et se réfugia près du roi des Arabes, Haré-tath III, dont il réclama l'assistance. On la lui accorda, moyennant la cession des conquêtes de Jean Hyrcan et d'Alexandre Jannée, dont le fils dégénéré sacrifiait ainsi la gloire à son ambition ¹.

Quarante mille Arabes marchèrent contre Aristobule, le vainquirent et l'enfermèrent dans le Temple, où ils l'assiégèrent, de concert avec les Juifs soulevés par les Pharisiens. Cependant quelques-uns de ceux-ci, justement indignés de l'alliance avec les étrangers, refusèrent de s'associer à l'attaque, quittèrent le pays et se retirèrent en Égypte. A leur exemple, les prêtres, bien qu'ils dussent être du parti du Grand-sacrificateur, firent cause commune avec les défenseurs d'Aristobule. Le peuple aussi ne tarda pas à se diviser. Comme on était au temps de Pâques et que les prêtres avaient demandé une trêve et des victimes, pour célébrer la fête, les partisans d'Hyrcan refusèrent, en ajoutant l'injure à la félonie. Le Ciel sembla se charger de venger cette double impiété, par la destruction des moissons, qui entraîna la famine avec toutes ses misères. Au milieu de ces désastres et de ces dissensions, le siège continuait. Redoutant une issue fatale, Aristobule fit appel aux Romains, en invoquant les traités conclus jadis avec eux par ses ancêtres : ils s'empressèrent de répondre à un appel qui servait si bien leurs ambitions. On dirait que les neveux des Maccha-

1. Josèphe, *Bell. jud.*, l. I, c. v. — Cf. *Ant. jud.*, XIV, II.

bées s'étaient donné pour tâche de réaliser les prophéties messianiques : après *avoir fait sortir le sceptre de Juda*, ils préparaient la ruine *de l'autonomie judaïque*. Mais Rome elle-même ne savait pas qu'elle accomplissait aussi les prophéties et travaillait à cette unification du monde, dont le Messie devait bénéficier, à l'heure fixée par la Providence, dont elle était l'instrument.

Le grand Pompée, alors occupé à combattre Digrann, roi d'Arménie, fit dire à son lieutenant Scaurus, stationné à Damas, de se rendre en Judée. Les envoyés d'Aristobule et de Hyrcan vinrent à sa rencontre, pour essayer de se le rendre favorable : ils offraient, au nom de chaque prétendant, quatre cents talents c'est-à-dire deux millions de notre monnaie ¹. Scaurus accepta l'offre d'Aristobule qu'il jugea plus solvable, et somma le roi Haretath de rentrer dans ses États, s'il ne voulait avoir à compter avec les légions romaines. Aussitôt les Arabes battirent en retraite vers Rabbath-Ammon : Aristobule, soutenu par ses alliés, les poursuivit et leur infligea une sanglante défaite. Plus de six mille hommes restèrent sur le terrain, et parmi eux, un frère d'Antipater, qui jura de le venger à quelque prix que ce fût. Il devait tenir parole ².

Aristobule restait maître de la situation, en apparence seulement. S'il eut des illusions, pendant les deux années qui suivirent (65-63), il ne tarda pas à les perdre. Il était désormais entre les mains de Rome et, comme celles de l'Angleterre contemporaine, elles ne lâchaient jamais la proie qu'elles avaient une fois saisie.

Peu après Pompée vint lui-même à Damas et le roi des Juifs se hâta de lui porter, avec ses hommages, une vigne

1. S'il s'agit de talents d'or.

2. Josèphe, *Bell. jud.*, lib. I, c. v

d'or de cinq cents talents, qui fut placée dans le temple de Jupiter Capitolin. Aristobule avait affecté de s'entourer de tout l'éclat de la royauté : ce qui lui rendit bientôt la situation difficile. Aussi se retira-t-il mécontent de Pompée qui ne l'était pas moins de lui ¹. Antipater avait aussi obtenu accès et trouvé faveur auprès de l'arbitre que les frères ennemis s'étaient choisis. Entouré d'une escorte nombreuse et brillante, Hyrcan s'était présenté devant Pompée déjà prévenu contre la royauté des Asmonéens, par des adversaires plus ou moins avoués, qui faisaient, sans le savoir peut-être, le jeu des partisans du protectorat romain. L'idée n'était pas pour déplaire en pareille circonstance : cependant le général ne voulut rien brusquer et, faisant montre de bienveillante impartialité, il remit le jugement de cette affaire au jour prochain où il aurait terminé la guerre avec les Nabathéens ². Les deux rivaux durent rentrer à Jérusalem, déçus et inquiets, mais se berçant d'espérances qui ne pouvaient cependant plus se réaliser. Pour qui voulait voir, ce n'étaient pas seulement les rois qui finissaient en Israël ; avec eux, la nationalité juive touchait à son dernier moment.

Rien n'est triste à considérer comme la fin d'un peuple. Arrivé à la vieillesse, parce qu'il n'a pas su renouveler sa vigueur en se retremant aux sources de sa première activité, il offre d'ordinaire le spectacle d'une décomposition, où la pitié ne trouve à quoi se prendre, car tout y est sans dignité. Les hommes n'y montrent plus ni intelligence ni énergie, sinon celles des intérêts égoïstes et momentanés, qu'ils soient ceux d'un homme ou ceux d'un parti. Le souci

1. Josèphe, *Antiq. jud.*, xiv, iii.

2. *Id.*, *ib.*

du bien-être et du plaisir s'y allie à celui des honneurs, qui s'achètent aussi bien que les jouissances et par conséquent à celui de l'argent qui procure les uns et les autres. La foi et le patriotisme ne sont plus que des mots vides de sens, comme la liberté, le sacrifice, la conscience même, dans un commun avilissement des mœurs privées et publiques. Tout est permis à la fraude et à la violence, avec l'approbation des uns et la résignation des autres, sans qu'on puisse dire ce qui est le plus méprisable, de l'effronterie qui acclame ou de la lâcheté qui se tait. Des maîtres s'imposent, dont on n'eût pas voulu, la veille, pour valets et dont les caprices se font accepter comme des lois : la vertu est une tare qui marque pour la proscription, devenue le grand instrument de règne, justifié au besoin par ce qu'on appelle le génie : car « Tacite même ne dédaigne pas de méconnaître les victimes et de les outrager ¹ », tout en flagellant ces tourbes qui « se ruent à l'esclavage ² ».

Tout le monde connaît l'admirable page où le Père Lacordaire ³ évoque, le souvenir de la France du dix-huitième siècle, et qui s'applique — à quelques nuances près — à la Palestine du dernier siècle avant Jésus-Christ. La corruption y était tout aussi profonde, — plus même, — et la décadence s'y accentuait avec des traits plus précis et plus alarmants. On sentait que non seulement un régime, mais une société disparaissait pour toujours. Et qu'on veuille bien le remarquer : jamais la France n'a songé à remettre sa conduite aux mains de l'étranger, encore moins à lui faire le sacrifice de son autonomie. Foulée aux pieds par des invasions, de durée et d'extension variables, elle n'a jamais cessé d'affirmer son droit et sa volonté de vivre de sa vie propre, quelque

1. Lacordaire, VI^e conférence de Toulouse.

2. « In servitutum ruunt. »

3. Lacordaire, *ubi supra*.

sacrifice que dût lui coûter l'effort où elle jouerait sa destinée.

Il n'en allait pas ainsi du peuple juif, en l'an 65, au moment où Hyrcan II, appuyé par Pompée, allait arracher la couronne à son frère Aristobule. Il n'était pas possible aux deux prétendants de se tromper tout à fait sur la portée de leur appel à l'intervention romaine : à moins de les supposer inintelligents jusqu'à l'inconscience, il faut leur attribuer la vision plus ou moins nette de la sujétion à laquelle ils se condamnaient et avec eux la nation dont ils avaient la charge. Peut-être, à vrai dire, croyaient-ils esquiver, jusqu'à nouvel incident, la mainmise de leurs protecteurs, grâce aux divisions qui déchiraient la grande République et paralysaient, en partie du moins, son action extérieure. L'illusion doit paraître misérable : elle est cependant possible, et les deux rois de Judée se disaient, semble-t-il, comme notre Louis XV : « Après moi le déluge ! »

Quoi qu'il en soit, les événements ne tardèrent pas à leur ouvrir les yeux ; mais, avant de les raconter, donnons un regard aux quelques vrais enfants d'Abraham, restés fidèles aux espérances séculaires de leur race, celles qui garantissaient le relèvement d'Israël transformé par la venue du Messie-Rédempteur.

A n'en juger que par les apparences, ce n'était pas seulement une part du peuple, mais le peuple tout entier, qui pressait de ses désirs l'arrivée du Messie et croyait à sa prochaine manifestation. Incessamment ramené à cette pensée par les enseignements des Rabbis, il s'attachait à scruter les prophéties avec d'autant plus d'ardeur que les catastrophes se multipliaient en s'aggravant. La grandeur du mal lui disait la nécessité du remède.

Aucun des Macchabées, quelle que fût sa gloire, n'avait pu lui paraître le libérateur attendu. Les Ashmonides appar-

tenaient à la tribu de Lévi, et le Messie devait descendre de Juda par David : ils pouvaient donc lui être des précurseurs, mais rien de plus. Aussi ne voit-on nulle part que le peuple se soit, spontanément ou sous l'inspiration de ses docteurs, tourné vers l'un d'eux comme vers le futur roi du nouvel Israël. Aristobule I^{er} avait même contribué à les détourner de lui et des siens, en prenant le titre de roi, puisqu'il constatait officiellement que *le sceptre était sorti de Juda* et que *le temps du Messie était proche*, mais non pour la glorification des Macchabées. Les regards se détournaient d'eux plutôt, pour chercher en dehors de leur race, celui qui devait les remplacer. Telle est peut-être la raison des protestations qui avaient frappé l'esprit de Pompée, lorsque les Juifs de Jérusalem étaient venus se plaindre de ce qu'ils appelaient « l'usurpation des Asmonéens ».

On avait déjà commencé à supputer les années de la prophétie de Daniel et même à commenter les oracles sibyllins qui se répandaient, par les soins des Juifs d'Alexandrie auxquels on attribue leur rédaction, ou tout au moins leur groupement partiel. Au sujet de ce dernier travail, nous n'avons rien à objecter qui contredise la thèse d'après laquelle le troisième livre (le plus intéressant des douze) serait dû à un helléniste alexandrin, qui l'aurait écrit ou compilé vers 160 avant Jésus-Christ ¹. Quant à sa valeur prophétique, il nous suffit de savoir qu'elle était fort appréciée par ceux qui trouvaient, dans la Sybille, l'écho des paroles attribuées à Jacob, à Moïse, à David et aux Voyants d'Israël. L'esprit public en était profondément ému, de l'Égypte à la Palestine, peut-être même déjà dans Rome, où les juifs en appuyaient leur croyance au prochain avènement du Messie ².

1. Friedlieb, *Oracula sybillina*. — Cf. Angelo Mai, Lardner, Bleek, etc.

2. Cf. Joann., iv, 20 : « Dicit ei mulier : Scio quia Messias venit (qui dicitur Christus). »

En Palestine, où l'on comptait les soixante-dix semaines d'années à partir de l'édit de Cyrus (536 avant Jésus-Christ), on avait constaté que la fin de la période d'attente coïncidait avec l'avènement d'Hérode, et des flatteurs appliquaient à l'Iduméen (qui venait de relever le Temple) la prédiction relative au restaurateur d'Israël ¹.

La prophétie de Daniel est de tout autre importance : aussi la critique rationaliste ² a-t-elle tenté contre elle tout ce que pouvait lui suggérer la crainte d'avoir à constater une véritable révélation d'En Haut. Cette obstination a fini par troubler les catholiques eux-mêmes et ce n'est pas sans quelque surprise qu'on en voit près d'abandonner la défense de ce document, sans égal pourtant au point de vue messianique ³. Ce n'est pas ici le lieu d'une discussion quelconque, et nous nous contenterons d'une simple observation, dont le lecteur appréciera la portée.

Daniel a-t-il réellement prophétisé, à Babylone, pendant la captivité (587-536 avant Jésus-Christ), ou la prédiction qu'on lui attribue, date-t-elle d'une époque plus récente, — celle des Asmonéens, par exemple ?

Nous pouvons répondre, au risque de scandaliser quelques âmes timorées : « Cela nous importe assez peu », et voici pourquoi.

La prophétie est, en soi, la vision des choses futures, telle qu'il n'est pas possible à l'esprit humain de l'avoir par les moyens employés d'ordinaire, de quelque perspicacité géniale qu'il soit doué et de quelques circonstances extraordinaires qu'il soit aidé ⁴.

1. I Sepp, *Vie de N.-S. J.-C.*, 1^{re} partie, c. xvii.

2. V. Renan, *Vie de Jésus* ; — Ledrain, *Histoire du peuple d'Israël*, — etc.

3. V. Fabre d'Envieu, *le Livre du prophète Daniel*, — etc.

4. Sum. Theol., 2-2, q. clxxi-clxxvi.

Or, en 70, comme en 536 avant Jésus-Christ, il était impossible naturellement de savoir qu'il naîtrait, l'an 740 de Rome, un homme répondant au type nettement défini du Messie, qu'il vivrait trente-trois ans, mourrait de mort violente et fermerait pour toujours le cycle de l'histoire judaïque. Cependant c'est cela que dit la prophétie attribuée à Daniel, avec une précision de chiffres qui ne permet aucune hésitation. Les soixante-neuf semaines d'années — 483 ans — qui séparent l'édit d'Artaxercès, permettant la reconstruction du Temple ¹, (450 avant notre ère), et l'immolation du Christ à venir ², déterminent clairement la date de cette mort. Les discussions sur le temps de la prophétie ne changent rien à sa teneur, tout aussi difficile à préciser, en 70 qu'en 536. Rien n'y fait : un homme qui affirme, cent ans avant l'événement, ce que rien ne peut naturellement lui apprendre et qui le fait en donnant des points de repère aussi faciles à vérifier, est un prophète, c'est-à-dire a reçu du Ciel la connaissance qui ne peut lui venir de la terre ³.

Or c'est le cas de l'auteur de la prédiction de Daniel : donc, à quelque moment qu'elle se soit produite, elle avait le caractère prophétique, et les Juifs étaient en droit de lui accorder une sérieuse attention. Sans doute la première partie (relative à la reconstruction de Jérusalem et du Temple par Néhémie), déjà réalisée, pouvait n'impressionner que des esprits disposés à croire. Mais, s'ils étaient ainsi préparés, c'était surtout par la concordance de l'ensemble des paroles de Daniel avec celles d'Isaïe, d'Ézéchiël, d'Amos, d'Osée et de Michée, continuant la série des oracles en remontant jusqu'à Jacob, par David et Moïse. Un peuple ne vit pas dans une pareille atmosphère, sans en être imprégné

1. Dan., ix, 25 : « Ab exitu sermonis ut ædificetur Jerusalem. »

2. *Id.*, ix, 26 : « Post hebdomades septuaginta duas occidetur Christus. »

3. Summ.. II-II, q. CLXXI, 3.

jusqu'aux moelles, et nous qui avons vu la réalisation de toutes les prophéties, nous comprenons qu'elles aient remué les âmes, surtout à l'époque où tout semblait indiquer la prochaine « plénitude des temps ¹ ».

Il restait bien une partie impossible à expliquer, — visant la ruine de Jérusalem, celle du Temple et la cessation définitive des sacrifices anciens. Mais les Juifs auraient craint de sonder un mystère, où ils eussent entrevu pour eux la raison d'un blasphème: comment, sans le maudire, supposer que le Temple et Jérusalem pussent cesser d'être la cité et le sanctuaire de Jéhovah ²? S'il y avait des menaces au fond de ces paroles obscures, il fallait en croire ce qu'on avait cru de celles qui s'étaient déjà réalisées, sans empêcher le relèvement d'Israël et de Juda. Le Messie ne venait-il pas justement pour réparer des ruines, rétablir le trône de David, porter son règne jusqu'aux extrémités de la terre et jusqu'à la fin des temps ³?

Les contemporains d'Aristobule et de Hyrcan se consolait donc des tristesses présentes par l'aspiration vers les joies attendues et, comme il arrive toujours en pareilles conditions, il y avait des impatients pour désirer l'aggravation du mal, puisque, du fond de l'abîme seulement, Sion devait remonter jusqu'au faite des prospérités et des grandeurs.

Le jour était proche où se réaliserait l'espérance d'Israël: mais comme ils n'avaient pas su en voir la préparation, les témoins de cette nouvelle aurore n'en comprendraient les promesses ni pour eux-mêmes, ni pour le monde: et cet

1. Galat., iv, 4: « Venit plenitudo temporis. »

2. Marc., xiv, 58; — Act. Ap., vi, 13-14.

3. Isai., XLIX, 6; — Psalm., LX, 1-12, etc.; — Dan., VII, 14-27; — Mich., iv, 7; — Luc., I, 32-33.

aveuglement, dans la pleine lumière, de ceux-là que tout devait forcer à ouvrir les yeux, deviendrait pour les siècles le plus insoluble des problèmes. Il y avait pourtant quelques esprits où la clarté se faisait, sous l'inspiration divine : dans le Temple profané, le saint vieillard Siméon suivait attentivement la marche des événements qui préparaient les temps nouveaux, et Joseph — le fils de David, futur époux de la Vierge-Mère — commençait de recueillir les souvenirs, qui alimenteraient bientôt les conversations intimes de la maison de Nazareth. Tous deux, dans l'obscurité qui semblait croître, gardaient la conviction qu'ils ne mourraient pas avant d'avoir vu le Christ du Seigneur ¹.

1. Luc., II, 26 : « Non visurum se mortem nisi prius videret Christum Domini. »



CHAPITRE II

LES ROMAINS

« Venient in trieribus de Italia, superabunt Assyrios, vastabuntque Hebræos et ad extremum etiam ipsi peribunt. »

(Num., xxiv, 24.)

« Adducet Dominus super te gentem de longinquo et de extremis terræ finibus, in similitudinem aquilæ volantis cum impetu... gentem procacissimam quæ non deferat seni nec misereatur parvuli, et devoret fructum jumentorum tuorum ac fruges terræ, donec intereas. »

(Deuter., xxviii, 49-51.)

Quand même nous n'admettrions pas, avec Daniel et Bossuet, le dessein providentiel qui devait mettre, en la plénitude des temps, Jérusalem et la Judée sous le joug de Rome, il nous faudrait accorder qu'il était dans la force des choses d'amener ce résultat. A partir du moment où les Romains, maîtres de l'Italie, rassurés du côté de la Gaule et de Carthage, eurent fait l'épreuve de leur fortune sur terre et sur mer, ils eurent dans l'esprit la conquête du monde, et la commencèrent par le bassin de la Méditerranée. L'Espagne, la Sicile, la Sardaigne, la Mauritanie furent envahies et soumises après Carthage. La Grèce paya ses agressions de la perte de sa liberté en Europe d'abord, puis en Asie, où les armées de Rome achevèrent sa ruine. Le tour de l'Égypte ne tarda pas à venir : les guerres civiles y eurent

leur contre-coup plus que partout ailleurs et le choc mit bas la monarchie trente fois séculaire des Pharaons et des Ptolémées.

Si l'on jette les yeux sur la carte du monde en l'an 60 avant Jésus-Christ, on y voit la Palestine prise dans un cercle que Rome s'apprête à fermer, en étouffant la chétive nationalité encore exempte de sa domination. Trente ans plus tard, il ne restera rien de ce qui fut l'indépendance judaïque : de l'Océan aux frontières des Parthes, tout sera romain, par le protectorat si ce n'est par l'annexion.

Pour grands que fussent les premiers Asmonéens, ils se montrèrent politiques aussi imprévoyants que merveilleux hommes de guerre. Uniquement soucieux de pourvoir aux nécessités présentes, ils ne surent pas voir dans l'avenir les conséquences de leur prudence momentanée. En réclamant l'appui de Rome contre les Syriens, Judas avait commis une faute irréparable. Comme le dit très bien l'auteur du premier livre des Macchabées ¹, les Romains ne refusaient jamais d'accueillir les demandes d'alliance et de faire amitié avec ceux qui leur tendaient la main. C'était leur règle de conduite, surtout dans des cas semblables. « Quand quelque prince ou quelque peuple, dit Montesquieu, s'était soustrait de l'obéissance de son souverain, ils lui accordaient d'abord le titre d'allié du peuple romain ; et par là, ils le rendaient sacré et inviolable : de manière qu'il n'y avait pas de roi, quelque grand qu'il fût, qui pût un moment être sûr de ses sujets, ni même de sa famille ². »

Les Juifs l'éprouvèrent. Ils furent tout d'abord aidés

1. I Macch , VIII, 1 : « Acquiescunt ad omnia quæ postulantur ab eis et quicumque accesserunt ad eos statuerunt cum eis amicitias. — Cf. Dénys d'Halicarnasse : fragment tiré de l'*Extrait des Ambassades* et cité par Montesquieu, *Grandeur et décadence des Romains*, chap. VI.

2. *Grandeur et décadence des Romains*, chap. VI.

dans la poursuite de leur libération, puis soutenus contre les retours offensifs dont eût pu souffrir leur autonomie. Mais il y a un revers à cette brillante médaille.

« Quoique le titre de leur allié, continue Montesquieu, fût une espèce de servitude, il était néanmoins très recherché ; car on était sûr que l'on ne recevait d'injures que d'eux, et l'on avait sujet d'espérer qu'elles seraient moindres : ainsi il n'y avait point de services que les peuples et les rois ne fussent prêts de rendre, ni de bassesses qu'ils ne fissent pour l'obtenir ¹. »

Les Macchabées ne firent point de bassesses, mais ils allèrent très allègrement à l'espèce de servitude, qu'ils auraient dû craindre, instruits qu'ils devaient être par les antécédents des Romains, dont ils avaient si exacte connaissance, au dire de leur historien ². Ils étaient éblouis, — comme hypnotisés, par l'éclat de cette puissance, sous l'égide de laquelle ils abritaient leur faiblesse. La teneur même des lettres expédiées à Jérusalem par le sénat ne leur ouvrit pas les yeux, — si équivoque qu'en fût la rédaction. — Rome y promettait son aide « d'après les circonstances ³ », en demandant le concours des Juifs « d'après leur possibilité ⁴ ». La nuance peut paraître subtile : mais l'expérience devait montrer qu'en subtilités les Romains étaient passés maîtres et n'avaient rien à envier à ces rivaux, dont ils flétrissaient, avec tant d'aplomb, « la foi punique ⁵ ».

Ce traité ressemblait beaucoup à celui « qu'ils firent avec les Latins »... et qui « fut un des principaux instruments de leur puissance. On n'y trouve pas un seul mot qui puisse faire soupçonner l'empire. Il fallait attendre que

1. Montesquieu, *op. cit.*, chap. vi.

2. I Macch., viii, 2-11.

3. « Prout tempus dictaverit. » — *Id.*, *ibid.*, 25.

4. « Prout eis tempus permiserit. » — *Id.*, *ib.*, 27.

5. Montesquieu, *op. cit.*, chap. vi.

les nations fussent accoutumées à obéir, comme libres et comme alliées, avant de leur commander comme sujettes. »

Les Asmonéens n'y virent autre chose que l'assurance de la protection romaine et renouvelèrent à plusieurs reprises les traités d'alliance¹, ouvrant ainsi de plus en plus large la porte au protectorat, dont ils ne pourraient bientôt plus se débarrasser. Tant que les grands Macchabées tinrent en main l'épée de Judas, l'immixtion ne fut pas apparente ; mais sous Jean Hyrcan, elle pouvait déjà se reconnaître aux intrigues qui élevaient ou abaissaient tour à tour les Phari-siens et les Sadducéens, instruments encore inconscients de la politique étrangère.

« Surtout la maxime constante des Romains fut de diviser, dit encore Montesquieu²... Lorsqu'ils laissaient la liberté à quelques villes ils y faisaient d'abord naître deux factions : l'une défendait les lois et la liberté du pays, l'autre soutenait qu'il n'y avait de lois que la volonté des Romains. » S'ils n'avaient pas créé la division en Israël, ils surent en tirer parti avec une habileté dont les preuves abondent, à partir du règne d'Alexandre Jannée et nous pouvons achever la citation : « Comme cette dernière faction (celle qui appuie l'étranger, c'est-à-dire celle des Sadducéens), était toujours la plus puissante, on voit bien qu'une pareille liberté n'était qu'un nom. »

Au temps des querelles entre Aristobule et Hyrcan, un nouveau trait devait s'ajouter au tableau : continuons de citer : « Lorsqu'il y avait quelques disputes dans un État, ils jugeaient d'abord l'affaire, et, par là ils étaient sûrs de n'avoir contre eux que la partie qu'ils avaient condamnée. Si c'étaient des princes du même sang qui se disputaient la couronne, ils les déclaraient quelquefois tous deux rois...

1. I Macch., XII, 1-4 ; — XIV, 24.

2. Montesquieu, *op. cit.*, chap. VI.

Les peuples qui étaient amis ou alliés se ruinaient tous par les présents immenses qu'ils faisaient pour conserver la faveur ou l'obtenir plus grande : et la moitié de l'argent qui fut envoyé, pour ce sujet, aux Romains aurait suffi pour les vaincre... Lorsqu'ils accordaient la paix à quelque prince, ils prenaient quelqu'un de ses frères ou de ses enfants en otage : ce qui leur donnait le moyen de troubler son royaume à leur fantaisie. Quand ils avaient le plus proche héritier, ils intimidaient le possesseur : s'ils n'avaient qu'un prince d'un degré éloigné, ils s'en servaient pour animer les révoltes des peuples. »

Un dernier trait : « Comme ils ne faisaient (jamais) la paix de bonne foi... ils mettaient (à leurs traités) des conditions qui commençaient toujours la ruine de l'État qui les acceptait. Ils faisaient sortir les garnisons des places fortes ou bornaient le nombre des troupes de guerre, ou se faisaient livrer les chevaux... Après avoir détruit les armées d'un prince, ils ruinaient ses finances, par des taxes excessives ou un tribut, sous prétexte de lui faire payer les frais de la guerre : nouveau genre de tyrannie, qui le forçait d'opprimer ses sujets et de perdre leur amour ¹. » Ces citations suffisent à montrer la faute commise par les fils des Macchabées et répétée si malheureusement par leurs derniers successeurs.

Et maintenant que nous avons écrit comme le sommaire de l'histoire, juive — d'Aristobule II à Hérode-Archélaüs, — reprenons la suite de notre récit et voyons comment finit une nationalité.

Par suite des relations établies entre l'Italie et la Palestine, les Romains n'avaient pas tardé à se rendre compte des

1. Montesquieu, *op. cit.*, chap. vi.

avantages que leur procurerait la possession de Jérusalem. L'établissement d'une colonie juive, au Transtévère, au Champ de Mars et dans la Suburre, c'est-à-dire un peu partout dans la Ville éternelle, en multipliant les occasions de connaître les hommes et les choses, avait contribué à exciter des appétits auxquels manquait seulement l'occasion de se satisfaire. La lutte fratricide d'Aristobule et d'Hyrchan la leur offrit, en telles conditions qu'il y aurait eu folie à n'en pas profiter.

Peu de temps après son entrevue avec les deux prétendants, Pompée voulut traverser la Judée pour attaquer les Nabathéens, dont il était mécontent. Comme la coutume des siens était « de parler et d'agir toujours en maîtres ¹ », il entra sur le territoire de son allié, sans aucun souci des formes usitées. Aristobule froissé dans son orgueil et peut-être, a-t-on dit, dans son patriotisme ², essaya de lui barrer le passage. Il s'enferma dans une forteresse, qui commandait la route entre le Jourdain et les monts d'Éphraïm : la place était presque inaccessible, et Pompée n'essaya point de la forcer. Il engagea des pourparlers où le malheureux prince usa son reste de vigueur, et qui aboutirent à l'ordre donné aux commandants de livrer les villes confiées à leur garde. A peine avait-il obéi aux injonctions du général romain, que ses yeux s'ouvrirent : il se sentit perdu, à moins d'un retour inespéré de fortune et il voulut risquer le coup, derrière les murs de Jérusalem ³.

Quelques jours plus tard, Pompée campait devant la Cité sainte, dans cette plaine du Nord, où tous les assiégeants depuis Sennachérib jusqu'aux Croisés, prirent position, parce que c'était le côté vulnérable de la défense. Effrayé,

1. Montesquieu, *op. cit.*, chap. vi.

2. Ledrain, *op. cit.*, t. II, p. 211.

3. Josèphe, *Antiq. jud.*, XIV, iv.

Aristobule négocia et offrit de payer un subside, que Gabinius devait recouvrer dans la ville même. C'était promettre plus qu'il ne pouvait tenir : les Juifs repoussèrent le lieutenant du consul, qui garda le roi comme otage et ordonna de commencer les travaux du siège.

Conformément à leur tactique ordinaire, les Romains avaient provoqué la division parmi les assiégés. Les partisans d'Aristobule voulaient se défendre à tout prix ; ceux d'Hyrchan prêchaient la soumission, et finirent par ouvrir les portes à l'ennemi, tandis que les premiers se renfermaient dans le Temple. Ils s'y maintinrent pendant trois mois, résistant avec un merveilleux courage aux efforts des étrangers assistés des misérables complices d'Hyrchan ou plutôt d'Antipater, son conseiller et son mauvais génie. Enfin au mois de juin 63, les Romains firent brèche et se précipitèrent dans l'intérieur, à la suite de Cornelius Faustus, fils de Sylla. Ce fut alors un horrible massacre : douze mille hommes y périrent, autour des autels, où les sacrificateurs se laissèrent tuer en continuant les fonctions de leur ministère. Pompée, admirant cet héroïsme, se contenta de jeter un regard sur le Saint des saints, sans toucher aux trésors entassés dans le sanctuaire ; dès le lendemain, il ordonna aux prêtres survivants de le purifier et d'y offrir les sacrifices accoutumés ¹.

Il ne se laissa pas davantage entraîner à faire montre de souveraineté : l'heure n'était pas encore venue. Au lieu de réduire la Palestine en province, il y conserva la royauté au bénéfice d'Hyrchan, mais en lui enlevant les villes de la Basse-Syrie, auxquelles il adjoignit celles du littoral, également placées sous la main du légat Scaurus. Après quoi il reprit, par la Cilicie, le chemin de Rome, où il emmenait prisonnier Aristobule, ses deux filles et ses fils,

1. Josèphe, *Bell. jud.*, I, v.

Antigone et Alexandre. Ce dernier réussit à rentrer en Judée où il prit le nom de roi et commença contre les Romains et leurs alliés une guerre de partisans qui devait bientôt prendre de plus vastes proportions.

Il se mit d'abord à couvert en relevant les fortifications d'Alexandriion, Hérodium et Machéronte, pendant que le proconsul Lentulus Marcellinus était aux prises avec les Arabes : après quoi il marcha résolument sur Jérusalem et l'enleva, mais sans réussir à la garder. Battu, dans une sortie, par Antoine et Antipater, il fut obligé de se renfermer dans Alexandriion, où Gabinius l'assiégea et le força de capituler. Après avoir ramené Hyrcan à Jérusalem, le Romain divisa la Palestine en cinq départements, dont les chefs-lieux furent Jérusalem, Gadara, Amach, Jéricho et Sepphoris. La forme du gouvernement se trouvait ainsi changée : c'était une sorte d'aristocratie, présidée par le grand prêtre Hyrcan, sous la surveillance des Romains.

Cependant Aristobule II avait quitté Rome clandestinement et reparu en Judée, où les patriotes ne tardèrent pas à se grouper autour de lui. La fortune trahit sa bravoure, à la bataille d'Hérodium. Il fut grièvement blessé et fait prisonnier avec ses deux fils Aristobule et Antigone. Ces derniers furent rendus à la liberté sur l'ordre du sénat, conformément aux promesses faites par Gabinius à leur mère : Aristobule fut ramené à Rome où il resta jusqu'à l'avènement de César au pouvoir. Il ne devait cependant pas revoir la Judée : l'an 50, il fut empoisonné par les partisans de Pompée¹. Son fils Alexandre ne fut pas plus heureux ; battu, près du Thabor, par Gabinius, il fut fait prisonnier et remis à la discrétion de Pompée, qui ne sut pas honorer sa victoire. Traduit, comme

1. Josèphe, *Bell. jud.*, I, VII.

rebelle, devant le tribunal de Métellus Scipion, à Antioche, le jeune prince eut la tête tranchée. C'était le premier roi des Juifs que la main de Rome osait frapper : ce ne devait pas être le dernier, en attendant qu'elle portât ses coups plus haut encore, jusqu'au front même du Roi des rois.

Cependant il restait un fils d'Aristobule, qui releva fièrement la couronne tombée de la tête de son frère. Antigone, chassé de la Galilée, se réfugia chez les Parthes et s'étant concilié l'appui de leur roi Pacorus, revint mettre le siège devant Jérusalem, dont il s'empara. Maître de la personne d'Hyrchan, il voulut se débarrasser à tout jamais de ce vieillard inoffensif mais gênant : il le fit donc mutiler pour le rendre incapable du souverain pontificat, dont il se revêtit lui-même ¹. Puis il laissa le grand prêtre déshonoré entre les mains des Parthes, pendant que le fils d'Antipater se réfugiait à Rome, auprès d'Antoine alors tout-puissant. Ce fut une faute, dont il ne devait pas tarder à se repentir : Hérode et Hyrchan allaient bientôt reparaître, appuyés par les Romains, et cette fois, ce serait la ruine complète des Asmonéens.

Nous ne pouvons aller plus loin sans mettre le lecteur au courant des agitations qui troublaient l'Italie : « Mêlée désormais aux grandes destinées de Rome, la nation juive va ressentir le contre-coup de tous les événements qui surviendront dans la capitale du monde ². » Il est donc nécessaire que nous donnions, de ces événements, un résumé qui les prenne à leur origine, c'est-à-dire au moment où Sylla, déposant la dictature, laisse le champ libre au neveu de Marius, — un tout jeune homme, que l'histoire devait inscrire dans ses fastes sous le nom de Jules César.

1. Josèphe, *Bell. jud.*, I, xi.

2. Ledrain, *Hist. du peuple d'Israël*, t. II, p. 217.

Une corruption, déjà vieille, avait usé les ressorts de la vie publique, dans la Rome du dernier siècle avant Jésus-Christ. Personne ne se faisait illusion sur l'avenir : comme l'a bien dit Montesquieu, « la République devait nécessairement périr, il n'était plus question que de savoir comment et par qui elle devait être abattue. »¹ Plusieurs s'y employèrent, avec la même ambition, mais non pas avec la même valeur et la même fortune : c'est à César que le succès était réservé. Négligé par Sylla, « qui voyait pourtant en lui plusieurs Marius », il s'était prudemment tenu à l'écart jusqu'à la mort du dictateur. Rentré à Rome, il s'occupa d'abord de se former à la science du droit et de la parole, ne négligeant rien d'ailleurs pour se concilier la faveur populaire : à quoi il réussit merveilleusement. Tribun, questeur, édile, membre du collège des Pontifes, préteur, il franchit d'un pas aussi tranquille que ferme les degrés qui le menaient au faite des honneurs et de la puissance. Pendant que Catilina conspirait et que Cicéron tout « en sauvant la patrie », se discréditait, au profit de ses adversaires dont il ne sut pas se faire des amis, César éblouissait Rome par son luxe et l'effarait par son amour du plaisir. Mais sous le viveur effréné, le futur dictateur perçait, aux yeux des observateurs attentifs. En Espagne, où le sénat inquiet l'envoya pour se débarrasser de lui, César s'enrichit en enrichissant sa province : ce dissipateur savait être, au besoin, un habile administrateur. De retour à Rome il se joignit à deux illustres mécontents comme lui, — son ancien créancier, Marcus Licinius Crassus et un autre consulaire bien autrement célèbre, Cneius Pompeius, si connu sous le nom du grand Pompée. Consul, en 60, avec Marcus Calpurnius Bibulus, il annihila son collègue, et s'empara de l'autorité dont il usa, du reste, dans l'intérêt général. Le gouver-

1. Ledrain, *op. cit.*, c. xi.

nement de la Gaule cisalpine, à laquelle sa victoire sur Vercingétorix joignit bientôt la Gaule transalpine, acheva son prestige, tandis que ses rivaux s'usaient en querelles puérides. Effrayé de sa popularité, le sénat lui retira son commandement et chargea Pompée de « défendre la République ». C'était jeter le défi à César : il le releva, passa le Rubicon, limite de sa province, et gagna Rome à marches forcées. Pompée battit en retraite et porta la guerre en Orient contre les partisans de son rival : celui-ci commença par réduire l'opposition en Espagne et en Italie, puis alla chercher son compétiteur en Thessalie, où il lui offrit la bataille, près de Pharsale. Les Pompéiens furent mis en déroute. Leur chef espérait trouver un refuge en Égypte, près de Ptolémée Aulète, dont il avait lieu de se croire l'ami : mais il fut assassiné, au moment où il débarquait à Péluze, devant la garnison juive de cette ville, qui vit peut-être en cette mort la vengeance du Dieu d'Israël contre le profanateur de son Temple (48). César au contraire pleura l'illustre victime et dédaigna les avances de Ptolémée, qui périt bientôt misérablement dans une rencontre avec les Romains (47). Tout en réglant les affaires de l'Égypte au mieux de ses intérêts, il se laissa prendre au piège que lui tendait Cléopâtre, dont il eut un fils destiné, comme son père, à une mort tragique. Rentré à Rome, il ne s'y arrêta pas et courut en Afrique écraser, à Thapsus, les restes du parti républicain (45). — Sans prendre de repos, il traversa la mer, battit, à Munda, en Espagne, les fils de Pompée, puis revint recevoir la dictature à vie, à laquelle le sénat joignit bientôt le consulat, la censure, le souverain pontificat et l'inviolabilité personnelle. Il n'avait plus rien à désirer : le monde était à ses pieds et il pouvait tout oser, s'il en avait la volonté. Il se servit de son pouvoir pour entreprendre des réformes urgentes, et en préparer d'autres

qu'il se proposait de poursuivre au retour d'une expédition contre les Scythes.

Mais il avait profondément blessé les patriciens dans leur orgueil et leurs prérogatives. Sous couleur de restaurer la liberté et d'arrêter l'ambition de César, qui se laissait traiter trop volontiers en roi, une conspiration se forma, sous la conduite de Junius Brutus et de Caius Cassius, son beau-frère. Le jour des ides de mars (15 mars 44), César poignardé en plein sénat, tombait aux pieds de la statue de Pompée : crime inutile, s'il en fut jamais, car les meurtriers, « hommes par le cœur, mais enfants par la tête », — dit Cicéron, — n'avaient arrêté aucun plan et ne surent prendre aucune mesure. Le lendemain Rome se soulevait, à la voix de Marc-Antoine, et les conjurés fuyaient vers cet Orient, fatal à Pompée, et qui ne devait pas leur être plus favorable. Deux ans plus tard, Octave renvoyait à Rome, pour y être jetée devant l'image de César, la tête de Brutus¹ frappé à mort sur le champ de bataille de Philippes.

La Judée avait pris part à la lutte, dans le parti de Pompée, où les Sadducéens l'avaient engagée, à l'instigation d'Antipater, le fatal conseiller d'Hyrchan. Il lui était difficile d'agir autrement, après avoir invoqué le secours du général romain contre Aristobule et profité de son intervention. Les Juifs, il faut le reconnaître, furent d'utiles alliés : l'or du Temple enlevé par Crassus servit à payer les frais de l'expédition contre les Parthes, et les armes des soldats d'Hyrchan assurèrent, en plus d'une occasion, le succès de Cassius contre les révoltés de la Syrie et de la Palestine elle-même. Ce n'était peut-être pas là une besogne bien noble et qui pro-

1. Suétone, *César*. — Salluste affirme au contraire qu'Antoine fit ensevelir honorablement les restes de Brutus.

vât beaucoup de patriotisme : mais les partis s'aveuglent aisément et c'est le propre des temps de décadence d'avoir des notions flottantes sur l'honneur et le devoir. D'ailleurs, il faut bien le dire, le zèle maladroit des Pharisiens était pour beaucoup dans les fautes des Sadducéens : il ne faut pas toujours supposer les hommes disposés à mal faire ou incapables de servir la cause du bien, si l'on ne veut pas leur donner l'horreur d'une vertu incapable de rapprocher les cœurs et de fondre les âmes. Les Assidéens n'auraient pas compris la parole de Calixte III : « Pour gouverner les hommes, il faut avant tout les estimer. » Ils n'estimaient qu'eux-mêmes et le mépris, qu'ils faisaient des autres, leur revenait en haine pour leurs personnes et leurs enseignements ¹.

Après Pharsale, la Judée s'était rapprochée de César et grâce à l'habileté d'Antipater, avait fait oublier ses premières sympathies. Cependant le dictateur se montra d'abord favorable à l'adversaire d'Hyrchan : il rendit en effet la liberté au roi Aristobule II et le renvoya en Palestine, avec l'intention probable de tenir en échec les derniers partisans de Pompée : nous avons dit comment le pauvre prince ne revit pas sa patrie, empoisonné qu'il fut, durant son voyage de retour. Quelques-uns soupçonnèrent du crime Antipater et Hyrchan : mais les événements, qui se précipitèrent, ne permirent pas d'éclaircir ces doutes. La Palestine venait de voir le fils aîné d'Aristobule, Alexandre II, tomber à Antioche, sous la hache de Metellus Scipion et n'avait plus le loisir de s'arrêter à de pareilles recherches. La mort de César la mit dans le parti d'Antoine, après la transaction qui suivit la bataille de Philippes et donna l'Orient au collègue d'Octave : celui-ci gardait l'Occident, et

1. Cf. Edersheim, *La Société juive*, chap. III.

le troisième triumvir, Lépide, s'adjudgeait l'Afrique, dont il ne tarda pas à être dépossédé.

Antoine n'était pas un inconnu pour les Juifs : c'est lui qui avait pris soin des restes d'Aristobule II et les avait fait embaumer, pour les rendre à la tombe de ses ancêtres. Ses précédents séjours en Asie lui avaient donné, de la question juive, une connaissance, qu'il importait d'exploiter au plus tôt et les ambitieux n'y manquèrent pas.

A peine arrivé à Éphèse, Antoine reçut une députation envoyée par Hyrcan pour lui offrir une couronne d'or et demander réparation de l'oppression de Cassius. La couronne et la requête furent bien accueillies, si bien même que le Romain se montra disposé à combler de faveurs la famille d'Antipater. En vain les patriotes multiplièrent-ils les ambassades : tout ce qu'il en résulta fut l'ordre donné à l'archonte de Soûr de massacrer les ambassadeurs, qui se disposaient à y rejoindre Antoine, s'ils apportaient de nouvelles plaintes contre les Iduméens. Les malheureux insistèrent et furent mis à mort ¹.

Un incident presque héroïque fit un instant diversion à cette suite d'abaissements et de malheurs. Le dernier fils d'Aristobule, Antigone, ne voulut pas désespérer de la justice de sa cause. Échappé aux Hérodiens, il fit appel aux Parthes en leur promettant, dit-on, plus qu'il ne pouvait et ne devait tenir. Favorisé par les dissensions des généraux romains et soutenu par la Galilée, où ses partisans occupaient la place forte de Sepphoris, le nouveau roi semblait en passe de rétablir sa fortune, surtout après l'échec infligé aux Hyrcaniens près du Carmel. Pendant trois ans (40-37), il fut maître du pays, sauf Massada où se maintenait le plus

1. Josèphe, *Ant. jud.*, XIV, XIII.

jeune des fils d'Antipater : mais il ne sut pas s'assurer les bonnes grâces des Pharisiens, maîtres de l'opinion publique et dont les chefs, Abtalion et Schammaï, se tournèrent ouvertement contre lui.

Profitant de ses fautes, Hérode, fils aîné d'Antipater, ne tarda pas à s'insinuer dans la faveur de Ventidius et de Silon, qu'il entraîna vers Jérusalem, en invoquant le nom d'Antoine. La Cité sainte résista : mais les partisans d'Antigone subirent un grave échec à Jéricho, et les Zélotes galiléens furent écrasés à la rencontre d'Arbéla, l'une des plus sanglantes journées de cette campagne. S'étant ainsi conquis l'appui des Romains qui, de leur côté, avaient chassé les Parthes, Hérode ramena devant Jérusalem deux légions prêtées par Antoine. La guerre reprit avec des alternatives de succès et de revers pour les deux partis : malheureusement la tactique ordinaire des Romains devait amener la chute de Jérusalem et la ruine d'Antigone. La division paralysait les efforts des assiégés. Après cinquante-cinq jours de siège, les remparts furent forcés et peu après, le Temple lui-même céda (juin 37). Antigone se rendit à discrétion et fut mis en croix par ordre d'Antoine, sur les instances d'Hérode, comme un vulgaire révolté¹. C'était finir en véritable patriote, puisque tel était le supplice que les partisans de l'étranger avaient l'habitude d'infliger à leurs ennemis vaincus.

Cependant Hérode s'était hâté d'épouser Mariamne, nièce d'Hyrchan, afin de colorer, par cette alliance avec une fille des Macchabées, ses prétentions au trône ; puis il partit pour Rome, où Antoine, non content de l'accueillir avec empressement, se mit en tête de le faire roi, comme il l'avait déjà fait tétrarque. Le sénat, convoqué par l'ordre des deux

1. Josèphe (*Bell. jud.*, I, XIII) dit qu'il fut décapité. D'aucuns prétendent qu'il a voulu ainsi atténuer l'horreur du crime.

maîtres du jour, Antoine et Octave, encore associés, entendit l'éloge de l'Iduméen et lui donna le titre que son ambition poursuivait ¹.

Cette fois, c'était bien fini de la royauté nationale : car le vieil Hyrcan n'avait jamais, à vrai dire, porté le titre de roi, et maintenant prisonnier des Parthes, incapable du sacerdoce, il n'était plus qu'un fantôme ridicule autant que misérable. Il rêvait encore peut-être de couronne et de trône, — à l'instigation même de l'usurpateur, — bien décidé à se débarrasser de lui, après l'avoir attiré à Jérusalem : en attendant il n'était plus, pour personne, l'héritier des Machabées et leur royauté était bien morte avec Antigone. Mais elle ne sombrait pas seule dans cette catastrophe, où s'abîmait aussi l'autonomie d'Israël. La nouvelle dynastie pouvait prétendre à remplacer les anciennes, mais non pas à donner au peuple l'illusion, désormais impossible, de l'indépendance. Les véritables maîtres résidaient à Rome, avec des vassaux à Sion, subordonnés aux représentants de la République, préfets de Syrie ou procureurs de Palestine. Tel jadis Hyrcan dans la main du procureur Antipater : tels maintenant les fils d'Antipater sous le contrôle des légats de Césarée, même aux jours les plus brillants de leur règne. Pour n'être pas officiellement réduite en province romaine, la Judée ne l'était pas moins effectivement. C'était toujours la même politique, procédant avec une savante lenteur, sans jamais se détourner de son but, l'absorption progressive des nationalités dans l'unité de l'empire.

Avant de saluer le dernier jour du peuple juif, considé-

1. Josèphe, *Bell. jud.*, I, xi.

rons-le dans la nouvelle vie qui lui est imposée, avec un roi étranger pour l'y maintenir, jusqu'à l'heure déterminée pour sa complète transformation. Rien n'est plus intéressant que ce spectacle où se montrent, en même temps, la science consommée de la tyrannie chez les uns et, chez les autres, l'endurance incommensurable de l'oppression.

Alexandre le Grand avait rêvé l'identification du monde avec la Grèce : l'hellénisme devait être la seule forme de vie, — croyances, lois, mœurs, langage, — pour l'univers soumis à sa domination. La mort avait arrêté la poursuite de ce rêve, hérité des rois assyriens et perses, repris plus tard par ceux de Syrie, en particulier par Antiochus le Grand, comme l'atteste l'histoire des Macchabées¹. Rome ne se berçait pas de pareilles illusions et, contente d'une même obéissance, respectait la liberté d'en varier les formes à l'infini².

Ses proconsuls, préteurs, préfets et procurateurs avaient pour mot d'ordre de ne toucher en rien aux traditions et coutumes locales, en s'efforçant de les mettre en concordance avec les habitudes du code et du fisc romains. Il leur était surtout recommandé de ne pas froisser les croyances et pratiques religieuses, de s'y conformer là où il était nécessaire, d'en relever le prestige à l'occasion, quitte à leur en adjoindre d'autres, discrètement, sous couleur de liberté de conscience, dans les lieux où des étrangers cohabitaient en paix avec les indigènes.

Il y avait dans ce système autant à reprendre qu'à louer, autant à craindre qu'à recevoir, comme l'expérience le montra en Judée. Ailleurs, grâce à l'élasticité des théogonies

1. I Macch., 1, 43 : « Scripsit rex Antiochus omni regno suo ut esset omnis populus unus et relinqueret unusquisque legem suam. »

2. Champagny, *Rome et la Judée*, chap. IV.

et des morales, l'accord put se faire et se maintenir : en Terre sainte, l'absolutisme dogmatique et l'irréductibilité morale devaient donner lieu à des chocs qui entraîneraient finalement la chute de l'édifice. Mais, au début, ne fût-ce qu'en raison de l'épuisement et de la lassitude du peuple juif, il sembla que tout allait et irait pour le mieux, abstraction faite des oppositions inévitables et des répressions nécessaires, en tout état de cause. On a souvent comparé la conduite des Anglais dans l'Inde avec celle des Romains en Palestine. La ressemblance entre les deux situations est en effet saisissante, à quelques nuances près, et c'est une page d'histoire contemporaine que nous avons l'air d'écrire, en étudiant le dernier siècle avant Jésus-Christ et le premier de l'ère chrétienne.

Ce qu'il importait le plus de respecter en Terre sainte, c'était la religion : la loi de Moïse, le Temple de Jérusalem, et les coutumes nationales ne devaient être passifs d'aucun outrage, pas plus que, dans l'Inde, il n'est permis de porter une atteinte, même légère, aux sanctuaires et aux préjugés de castes. En Palestine l'obligation était encore plus rigoureuse, en raison de l'étroite union, qui fondait, en une seule, l'idée de religion et celle de patrie. Jéhovah était le seul maître de toute vie, religieuse, politique, sociale et domestique : on ne pouvait, pour ainsi dire, lever la main ou le pied sur la terre d'Israël, sans compter avec lui, comme jadis l'Égypte avec le premier Joseph ¹. Les commentaires rabbiniques de la Loi avaient poussé, jusqu'à la minutie la plus rigoureuse, le détail des observances auxquelles le véritable Israélite était astreint en conscience : et, si quelques-uns s'émancipaient individuellement, ils n'entendaient pas que la main de l'étranger se sentît dans leur émancipation.

1. Genes., xli, 44 : « Absque tuo imperio non movebit quisquam manum aut pedem in omni terra Ægypti. »

Méconnues, bafouées même par eux, les prescriptions de la Loi manipulée dans les écoles restaient sacro-saintes pour les Gentils. Les défaillances de certains contemporains des Macchabées et de leurs successeurs n'avaient pas atteint l'âme du peuple en son ensemble; elles y avaient plutôt augmenté la force des convictions avec lesquelles les Romains devaient compter.

Aussi se gardèrent-ils d'imiter les Assyriens et les Grecs, dont les échecs étaient bien faits pour les avertir. Tout au contraire, ils entourèrent d'un respect affecté le Temple et la Loi, en dépit du mépris où ils tenaient la race juive. Ce n'était en effet un mystère pour personne que les amitiés particulières de César, d'Antoine ou d'Auguste pour les princes de Judée ne leur ôtaient rien du dédain, avec lequel ils traitaient les habitants de la Syrie et de la Palestine, « nés pour la servitude », disait Cicéron ¹, « pour la plus vile des servitudes », suivant Tacite ². Ce mépris atteignait le Dieu des Juifs comme son peuple. « Un Dieu, dont la nation était vaincue et qui résistait encore, cela semblait aux Romains le comble du ridicule. Il fallait être puissant pour être Dieu, et puisque la cause de Jéhovah était perdue, il était blasphématoire et absurde de croire en Jéhovah ³. » D'ordinaire ils subordonnaient les dieux vaincus à leurs propres divinités, et la tentation avait dû leur venir de soumettre Elohim à Jupiter, en lui laissant une place inférieure dans leur Panthéon, (assez large d'ailleurs pour contenir toutes les manifestations de l'idée divine). Mais, si la pensée leur en vint, ils se gardèrent bien d'y donner suite : ce qui était possible avec les Syriens, les Grecs, les Égyptiens même, ne l'était pas à Jérusalem. On y pouvait rire du peuple, mais

1. *De prov. cons.*, v, 10.

2. *Histor.*, v, 8.

3. Stapfer, *La Palestine*, p. 127.

non pas de son Dieu et de son Temple : ce fut chose entendue et pratiquée fidèlement observée.

Après avoir seulement jeté un regard sur le Saint des saints, le grand Pompée avait interdit à ses soldats toute irrévérence à l'endroit du Temple et ordonné, dès le lendemain, la reprise du culte dans le sanctuaire purifié ¹. Sosius devait, plus tard, imiter cet exemple en des circonstances identiques ². La spoliation du trésor par Crassus avait été sévèrement jugée par l'opinion publique à Rome. Un soldat s'étant permis une insulte à la Loi, Cumanus le fit décapiter ³. Auguste, non content d'offrir des vases d'or au Temple, où Livie envoyait aussi des présents, demanda pour lui et les siens un sacrifice quotidien qui se continua jusqu'au jour de la révolte finale ⁴. Agrippa visita le Temple et y présenta son offrande ⁵. Il faut venir aux mauvais jours de l'interrègne qui suivit la mort d'Hérode, pour voir les légionnaires de Sabinus profaner le Temple et piller le trésor, où leur chef prend quatre cents talents pour son compte ⁶, à l'insu et contre le gré de Varus (1-2 de J.-C.). Les tentatives de Ponce-Pilate contre le Corban furent blâmées à Rome, et il dut céder devant les protestations du peuple ⁷. Lorsque les partisans d'Éléazar persuadèrent au peuple de ne plus recevoir d'aucun étranger, c'est-à-dire de César, ni offrande, ni victime, ils furent combattus par les prêtres et les Phariens de l'école de Hillel ⁸. En approuvant le jeune sectaire,

1. Josèphe, *Bell. jud.*, I, v.

2. *Id.*, *Antiq. jud.*, xv, 27; — I, vi.

3. *Id.*, *ibid.*, xx.

4. *Id.*, *Bell. jud.*, X, xxxvii; — Suétone, *August.*, 93; — Philon, *Legat.*, ix.

5. Josèphe, *Antiq. jud.*, xvi, 2.

6. *Id.*, *Bell. jud.*, II, v et II.

7. *Id.*, *ibid.*, II, xiv.

8. *Id.*, *ibid.*, II, xvii.

le peuple rompit définitivement avec Rome, qui vit dans cette injure le suprême défi jeté à sa puissance.

Mais avant d'en venir là, c'est-à-dire à l'an 66 de Jésus-Christ, les Juifs avaient rendu justice à la modération des étrangers et largement profité de leur bienveillance. Non seulement ils étaient protégés, à Jérusalem et en Judée, dans leurs croyances et leurs personnes, mais ils avaient été dispensés du service militaire, pour n'avoir pas à suivre des enseignes où ils voyaient des idoles. Ce respect allait si loin, à ce sujet, que Pilate avait été blâmé de les avoir, grâce à un subterfuge, introduites dans la Cité sainte, et que Vitellius avait consenti à ce que les aigles ne fussent pas portées en tête de ses troupes pendant leur passage à travers le pays ¹.

Rome prenait sous sa protection les envois de lingots d'or que les Juifs de la dispersion faisaient au Temple, et le tribut payé au sanctuaire l'était en monnaie spéciale, qui ne portait ni l'image de César, ni les devises du sénat. Les mêmes garanties étaient assurées aux communautés juives de l'empire, pour leur vie civile et religieuse. Elles avaient leurs synagogues, leurs oratoires, leurs rabbins et aussi leurs tribunaux, leurs magistrats, leurs chefs, — ethnarques ou alabarques, — librement choisis. En bien des lieux, les juifs possédaient le droit de cité, comme à Antioche et Alexandrie. Leur commerce était favorisé, leurs banques en pleine activité, leur crédit de beaucoup supérieur à celui des autres financiers ou trafiquants. Lors donc que les émigrés revenaient à Jérusalem, pour les grandes fêtes et surtout pour la Pâque, ils pouvaient rendre ce témoignage aux maîtres du monde qu'ils ne mettaient entrave à aucune des libertés essentielles, et que le peuple d'Israël était aussi

1. Josèphe, *Antiq. jud.*, XIV, 5, 6.

heureux sous leur domination que sous le sceptre de leurs propres princes ¹.

Ce n'était peut-être que de la résignation, et ce calme pouvait sembler factice. César le pensait probablement, plus même que les Zélotes les plus irréductibles : mais il savait ce que valent en réalité ces mécontentements et comptait sur la prudence et le zèle de ses agents, pour les contenir dans les bornes où ils ne sont plus qu'une opposition nécessaire au fonctionnement d'un bon gouvernement.

Aussi le nombre des vrais opposants était-il peu considérable et montrait-il peu d'activité, en temps ordinaire : l'agitation, quand elle se produisait, avait pour prétexte quelque accident imprévu, où la haine de l'étranger couvrait souvent d'un masque assez transparent la haine de l'oppressé indigène. Nous l'avons déjà vu et nous le verrons plus tard : si les Romains n'avaient servi que leurs intérêts, par leurs moyens habituels, la plupart des insurrections n'eussent pas eu lieu ou auraient été vite étouffées. Mais en liant leurs intérêts à ceux de leurs créatures, ou en s'écartant de leur tactique traditionnelle, sous des influences plutôt subies que déterminées par eux, ils amenèrent parfois le réveil du patriotisme engourdi. On dira qu'ils devaient mieux choisir leurs protégés et se tenir en garde contre ces influences : c'est vrai. Mais ils n'eurent pas toujours le choix, si ce n'est entre des gens aussi peu estimables l'un que l'autre, et les influences qui les sollicitaient, montèrent souvent jusqu'à leur connivence, d'un fond général de corruption ambitieuse. Le génie d'Auguste, ni l'habileté de Tibère, ne pouvaient suffire à les dégager de ces intrigues, dont le réseau de plus en plus compliqué paralysait la liberté de leurs desseins et

1. Champagny, *Rome et la Judée*, chap. iv, — etc.

de leurs mouvements : il suffit, pour s'en convaincre, d'étudier attentivement les hommes et les choses de cette époque. Ils ne sont pas excusables du mal qu'ils faisaient ou toléraient : on conçoit cependant qu'ils l'aient fait ou permis, étant donné l'état d'âme où les mettaient leur origine et leur milieu.

Une cause d'agitations fut, à plusieurs reprises, le recensement ordonné par Auguste et qui avait surtout pour but, aux yeux des Juifs, de déterminer l'assiette de l'impôt. Rien ne leur déplaisait davantage et non sans raison. Payer le tribut c'était reconnaître la domination de celui qui l'imposait et par conséquent accepter la royauté de César, c'est-à-dire d'un infidèle, usurpateur de la seule royauté possible en Terre sainte, celle de Jéhovah. Il y avait là une sorte d'apostasie, d'autant plus douloureuse et humiliante qu'elle ne pouvait être évitée, sinon par une protestation condamnée d'avance à la stérilité et au ridicule.

On l'esquivait, en partie du moins, en conservant l'usage exclusif des monnaies nationales pour le tribut du Temple : mais après Hérode le Grand, sous le régime provincial, il avait fallu se résigner à user de l'or et de l'argent frappés au coin de Rome, pour le paiement du tribut exigé depuis Pompée. Chaque réclamation des collecteurs était comme un coup de lanières sur les épaules des vaincus, ou mieux un coup d'épée dans leur cœur. C'était la preuve palpable de la servitude. « Devons-nous payer le tribut à César, oui ou non ? » Cette question, sans cesse posée, équivalait à celle-ci : « Devons-nous nous soulever ? » — Payer, c'est reconnaître son droit ; c'est être infidèle à la cause de Jéhovah. Nous sommes le peuple élu, nous devons être libres ¹. »

L'Évangile nous montre, dans la fréquentation des publi-

1. Stapfer, *La Palestine*, p. 207.

cains par Jésus, l'une des causes de la haine des Pharisiens pour le divin Maître ¹. Si les légionnaires étaient odieux, les publicains l'étaient bien davantage, à quelque classe qu'ils appartenissent, depuis le dernier des collecteurs, jusqu'aux chevaliers, fermiers-généraux de la recette. Étrangers ou indigènes (car il y en avait de juifs), c'était, pour le peuple, un ramassis de pécheurs ², indignes de lever leurs regards sur le sanctuaire ³, privés par les rabbins du droit de témoigner devant les juges ⁴. A vrai dire, leurs exactions méritaient cette haine méprisante : non contents de réclamer leur dû légal, ils se faisaient des profits exorbitants. Ceux qui connaissent l'Orient, où fleurit encore l'art de « manger un village », — suivant l'expression consacrée, — peuvent se rendre compte des méfaits des publicains et de la répulsion qu'ils inspiraient.

Le recouvrement de l'impôt fut toujours le côté faible du système romain, en dépit des efforts des empereurs, d'autant plus sincères que leur intérêt y était engagé. Auguste et Tibère eurent beau se montrer impitoyables à l'endroit des malversations, elles se produisirent, en Palestine ainsi qu'ailleurs, par la force des choses. La surveillance était trop difficile à pareille distance et en pareilles conditions. Comme après tout, le trésor impérial se remplissait assez régulièrement, César ne pouvait guère s'apercevoir des fautes de ses agents : et, s'ils étaient dénoncés, ils avaient chance de gagner par des présents les réviseurs envoyés dans leur circonscription, de sorte que le peuple finissait toujours par donner autant, sinon davantage.

1. Matth., ix, 11; — Marc., v, 16.

2. Luc., xv, 1-2.

3. *Id.*, xviii, 13.

4. *Sanhédrin*, fol. 25, 2. — Cf. *Nedarim*, chap. iii.

Sous Hérode, Archélaüs et Antipas, l'impôt se payait directement au roi, qui s'acquittait lui-même, vis-à-vis de Rome, par de larges cadeaux, dont il lui fallait trouver le prix en pressurant les populations. Le résultat était donc le même pour celles-ci, qui avaient pourtant la consolation de ne pas voir sur la monnaie du cens l'image de César : compensation de grand prix à leurs yeux, puisqu'elle laissait subsister l'illusion de l'indépendance ¹.

Hérode le Grand avait pour justifier la lourdeur des impôts, l'excuse de l'amitié impériale, favorable aux intérêts populaires, — les grands travaux dont il était constamment occupé, à Jérusalem, à Césarée, un peu partout, — la splendeur dont il entourait la royauté prétendue nationale. Sous Archélaüs, qui n'avait pas les mêmes raisons à faire valoir, l'impôt rapportait six cents talents (trois millions cent soixante mille francs) : Antipas ne recueillait que deux cents talents, en Galilée, et son frère Philippe que cent talents dans sa petite tétrarchie de l'Iturée ². La Galilée, pays riche, payait donc beaucoup moins que la Judée, pays pauvre : ce qui tient, sans doute, aux profits résultant pour celle-ci des pèlerinages et des offrandes au Temple, dont une part revenait au roi.

Après la disgrâce d'Archélaüs et celle d'Antipas, la Palestine, réduite en province romaine, dut payer directement aux agents du fisc impérial deux sortes d'impôt, — le direct (foncier et personnel) ³, et l'indirect (redevances perçues à propos de l'importation et de l'exportation) ⁴. Le recouvrement s'en faisait, sous le contrôle des chefs de service (tels que Zachée), par des péagers, douaniers, agents de l'octroi,

1. Matth., xvii, 24-26.

2. Josèphe, *Bell. jud.* II, ix.

3. Appien, *De Rebus Syr.*, 49.

4. *Tite Live*, 32, 7; — Cicéron, *In. Verr.*, 2, 72; — Josèphe, *Bell. jud.*, II, xiv, 4.

etc., dont l'intervention était surtout odieuse, comme plus tracassière et plus exigeante. Cependant la Tradition a conservé le souvenir de quelques employés dignes de reconnaissance : Tel le père de Rabbi-Zeïra qui disait à ses concitoyens, quand arrivait le contrôleur : « Cachez-vous dans vos maisons, de peur qu'en vous voyant si nombreux, il ne songe à élever le taux du cens. » — Trait caractéristique, d'où nous pouvons conclure aux procédés ordinaires des publicains et à leur manière d'établir l'impôt.

D'après l'Évangile, nous savons avec quelle dureté la dette était exigée et quelle attention les collecteurs mettaient à ne laisser échapper aucun des débiteurs ¹. Tout bon patriote se faisait un devoir de protester, en payant : d'où la mauvaise grâce qui réglait les rapports mutuels et s'augmentait à chaque rencontre. Aussi le traité *Nedarim* ² ne paraît-il pas excessif quand il met au même rang les sicaïres, les voleurs et les publicains.

Il y avait des israélites auxquels devait coûter plus qu'à d'autres l'acquittement de ce tribut : les fils de David, nombreux encore et toujours aussi fiers de leur origine qu'aux jours de leur splendeur. Nous oublions un peu trop, — quand on nous parle des Apôtres, au nombre desquels figurent plusieurs cousins de Jésus, fils de David comme lui, — le prix attaché par les Orientaux à une illustre origine. Semblables à ces « épées de fer » de l'ancienne Bretagne qui venaient, en sabots, aux États de leur province, ils ne trouvent pas dans leur présente misère, une raison d'humilier leur séculaire fierté. Leur attitude et leur physionomie attestent cette conviction, — commune aux « turbans verts » petits-neveux du Prophète et aux « cohanim » héritiers de

1. Matth., xvii, 25-34; — xvii, 23.

2. Ch. vii, 4. — Cf. *Sanhédrin*, fol. 25, 2.

Lévi. Aujourd'hui les fils des Rois sont tous descendus, depuis longtemps, dans la tombe : mais, à l'époque où notre étude nous a conduits, il en restait encore assez pour donner de l'inquiétude aux Hérodes ou aux Césars. Si les premiers affectaient de les ignorer ou de les dédaigner, les seconds en avaient parfois souci, comme le prouve l'enquête de Caligula relativement aux petits-fils de saint Simon. Par prudence, ils s'effaçaient, avec d'autant plus de soin qu'on eût pu les compromettre dans quelque mouvement de Zélotes : mais ils n'en étaient pas moins, aux yeux des vrais croyants et aux leurs, les représentants de la tradition nationale.

Aussi ne nous est-il pas possible d'admettre la figure, qu'on leur donne sous couleur de simplicité et d'humilité apostolique et qui est bien plutôt celle des classes inférieures, auxquelles les « fils de David », n'entendaient pas être assimilés. C'est là une erreur où sont tombés des hommes du plus grand talent, et qu'il était bon de signaler. La famille de Jésus paya, comme lui-même, le tribut aux Hérodes et aux Césars : mais, s'il ne protesta pas, il ne nous est pas défendu de penser que plusieurs des siens le firent. Ils n'étaient pas tous, comme Joseph et Marie, à la hauteur convenable pour trouver, dans l'avenir de leur race, une large compensation aux ennuis du présent.

Le tribut était une cause incessante de récriminations : mais ce n'était pas la seule. La présence des troupes étrangères sur le sol de la patrie en était une autre tout aussi agissante. On les trouvait partout, — et toujours avec les mêmes caractères de hauteur et de mépris, — quelle que fût leur origine. Germains, Gaulois ou Grecs de la garde donnée par Cléopâtre au premier des Hérodes, — Arabes à la solde d'Antipater ou des Romains, — Réguliers de la

légion ou de la cohorte, — tous affectaient la même morgue, imposaient la même tyrannie¹, sûrs de l'impunité et contenus seulement par la défiance qu'ils avaient les uns des autres. Après la réduction en province, c'est-à-dire, pendant la jeunesse de Jésus-Christ, la Judée était occupée par une légion, dont le quartier général était à Césarée : Jérusalem avait pour garnison une cohorte cantonnée à l'Antonia et à Sion. Pendant la durée des fêtes, on lui en adjoignait une autre, venue avec le Procurateur chargé de surveiller les pèlerins de la Palestine et de la dispersion. Un corps de cavalerie — irrégulière, semble-t-il — était aussi caserné à l'Antonia². Sous les derniers rois, les garnisons étaient mixtes : au temps d'Hérode le Grand il y avait, à Jérusalem, des soldats indigènes et étrangers à la solde du prince, indépendamment de la garde lévitique du Temple³. On avait soin d'assigner des quartiers différents et assez éloignés à ces divers corps de troupes, par crainte des collisions ; ce qui n'empêchait pas les vexations contre les habitants et les revanches parfois sanglantes de ces derniers contre leurs oppresseurs.

Pendant le règne d'Hérode, roi tributaire mais relativement autonome, les choses allèrent assez bien : les troupes royales pouvaient à l'occasion compter sur l'assistance des Romains et les larges subsides, que le monarque fournissait aux émirs arabes du voisinage, lui assurait d'ordinaire leur concours. La police hérodiennne était vigilante et sévère : la discipline maintenait les soldats : la paix régnait donc dans la ville et dans le pays, du moins en apparence. Toute tentative de rébellion était immédiatement réprimée avec une impitoyable énergie : ce qui ne lui permettait guère de

1. Luc., III, 14.

2. Act. Ap., xxiii, 24-32.

3. Matth., xxvii, 65 ; — Marc., xiv, 43.

s'étendre et de durer. Il y avait du romain dans cet édomite : pour lui, comme pour ses patrons, la paix s'appelait le silence de la solitude ou de la mort. Aussi pouvait-il, auprès de son ami Auguste, se prévaloir de la discrétion avec laquelle il usait de la faveur impériale : il y avait rarement des nuages au ciel de Palestine et l'aigle romaine pouvait sommeiller tranquille dans son aire du Capitole.

La mort d'Hérode changea complètement la face des choses. Archélaüs n'eut que le titre d'ethnarque pour la Judée et la Samarie seulement : ses frères, Antipas et Philippe, tétrarques de la Galilée et de l'Iturée, avaient des intérêts distincts, qu'ils défendirent en dehors de lui, avec une prudence plutôt égoïste. Les huit années de règne d'Archélaüs furent troublées de tant d'agitations que Rome finit par en prendre ombrage. Déposé et relégué à Vienne, dans les Gaules, le malheureux ethnarque vit sa principauté réduite en province, sur la demande même de ses sujets, qui ne voulaient plus de la domination des Iduméens ¹. Ce n'était pas, du reste, la première fois que cette demande avait accompagné la même protestation. Lors du règlement de la succession d'Hérode, Auguste avait reçu, de la part des Juifs, une réclamation semblable et n'en avait pas tenu compte ².

Cette fois, elle fut accueillie et la Judée remise aux soins d'un procurateur.

Le premier qui remplit ce poste fut un général de cavalerie, nommé Coponius, chargé de l'administration financière, sous la direction du préfet de Syrie, Sulpicius Quirinius. Après trois ans de gestion, il céda la place à Marcus Ambivius, auquel succéda Annius Rufus. Ces trois procu-

1. Josèphe, *Bell. jud.*, II, XII.

2. *Id.*, *ibid.*, VIII. — Cf. Luc., XIX, 14.

rateurs n'eurent pas de privilèges particuliers : Auguste ne parut pas vouloir, pour la Palestine, un autre régime que celui des provinces impériales ¹, tout différent des conditions faites aux provinces consulaires. Une explication est ici nécessaire. Après la bataille d'Actium il avait été fait une répartition des provinces entre le sénat et l'empire. Celui-ci s'était réservé l'Achaïe et l'Asie, auxquelles devaient plus tard s'ajouter Chypre et la Tauride. Les provinces du prince étaient dites impériales : les autres s'appelaient sénatoriales ou consulaires.

Celles-ci étaient gouvernées, sous l'autorité apparente ou réelle du Sénat, par des proconsuls et des préteurs, qui marchaient précédés de six licteurs, s'asseyaient sur la chaise curule, vêtus de la toge prétexte ou du paludamentum, suivant les circonstances, mais n'avaient le droit de vie et de mort que sur les étrangers. Celles-là relevaient directement de l'empereur qui en nommait les titulaires, dont il limitait à son gré les attributions. D'ordinaire ils étaient choisis parmi les familiers de la cour, chevaliers qualifiés d'*illustriores* et d'*amis de César*. Ils ne furent d'abord chargés que de l'administration civile et du recouvrement des impôts : à quoi se bornèrent les trois premiers représentants d'Auguste, — ainsi que Valerius nommé par Tibère. Avec Caius Pontius Pilatus, ami et probablement allié de la famille impériale, les attributions du procurateur de Judée furent considérablement élargies. Séparée de la Syrie, la Palestine eut une sorte d'autonomie ; son gouverneur prit le titre de *præses*, eut l'administration civile et militaire avec le droit de vie ou de mort (refusé aux proconsuls), mais sans les licteurs réservés aux représentants du sénat. A part quelques restrictions dont bénéficiait le légat de Syrie, le pro-

1. L'Achaïe et l'Asie, au temps d'Auguste et de Tibère. — La Syrie et la Palestine se trouvaient comprises dans l'Asie.

curateur de la Judée avait donc tout le prestige d'un haut dignitaire et marchait de pair avec les autres grands personnages de l'empire ¹.

Nous retrouverons bientôt Pilate dans l'exercice de ses fonctions : en attendant, résumons les vingt années (46-26) remplies par les actes des quatre premiers procurateurs.

Coponius, Ambivius et Rufus n'ont pas laissé de traces assez profondes pour que nous devions nous attacher à les relever. Valerius Gratus au contraire est digne de notre attention, par son intervention brouillonne et oppressive dans la vie religieuse de ses administrés : en quoi il semble qu'il s'inspirât du peu de sympathie de son maître, Tibère, pour le judaïsme en général et les juifs d'Italie en particulier.

Valerius fit et défit les grands prêtres avec tant de facilité qu'il y en eut cinq, au cours de ses huit années de gouvernement : Hanan, nommé par Quirinius et qui dut céder la place à Ismaël-ben-Phabi, — Éléazar, fils d'Hanan, qui remplaça Ismaël, quatre ans après, — Simon-ben-Kamith qui occupa la chaire pontificale pendant un an seulement, — et Joseph-Kaïaphas (le Caïphe de l'Évangile).

Depuis la réduction en province, les grands prêtres étaient à la nomination des agents impériaux : mais Quirinius avait usé de ce droit avec une grande discrétion. Après avoir écarté Joazar, odieux au peuple, il avait donné la tiare à Hanan, accepté sans difficulté et qui resta, pendant trente ans, le vrai successeur d'Aaron pour l'opinion publique ², en dépit des changements opérés par Valerius. Au dire des Talmudistes, Imaël-ben-Phabi n'était pas sans valeur,

1. Pour tout ce qui précède : Dion Cassius, LIII, 13-15; — Suétone, *Claudius*; — Tacite, *Histor.*, v; — Matth., xxvii, 11; — Luc., III, 1; — Joan., XIX, 10 et 12.

2. Luc., III, 1.

bien qu'ils nous le peignent comme un bellâtre efféminé ¹. Éléazar n'avait d'autre mérite que d'être le fils d'Hanan, et Caïphe, celui d'être le gendre du même personnage : mais Hanan lui-même avait pour seul titre au pontificat l'amitié du premier Hérode. Venu d'Alexandrie, sur l'invitation de celui-ci, en compagnie des Boëthusim, des Kamiths et des Phabis, tous inféodés à la fortune de l'Iduméen et unis à lui par des alliances, il était à peine connu des juifs de Palestine, et le peu qu'on savait de lui n'était pas propre à le mettre en estime. Bien que préparée par ses intrigues, son élection avait cependant semblé régulière, après tant d'autres qui ne l'étaient pas du tout et sur lesquelles pesait, comme un reproche implacable, le meurtre du dernier Asmonéen. Le jeune Aristobule, adoré du peuple, avait été mis à mort par Hérode, qui lui avait substitué une de ses créatures, Ananéel, déjà élevé à la place du vieil Hyrcan, contrairement aux lois lévitiques, puis dépossédé par ordre de Marc-Antoine ².

Le discrédit où était tombée la dignité pontificale n'empêchait pas les Juifs de ressentir vivement les offenses dont elle avait à souffrir de la part des Romains. La plus cruelle peut-être était la sujétion où ils tenaient les grands prêtres, en gardant, dans la tour Antonia, les ornements sacerdotaux, dont ils ne leur permettaient l'usage qu'aux grandes solennités et pour la durée seulement de la fête. Après la mort de Séjan, Tibère rompit avec la tradition inaugurée par Antoine et rendit au peuple les vêtements du grand prêtre, à l'occasion de la fête de Pâque de l'an 36 ; mais il affirma son droit de faire et défaire les souverains sacrificateurs, en remplaçant Caïphe par Jonathan, deuxième fils de Hanan.

1. *Pesachim*, fol. 57 : *Yoma*, fol. 9 et 35.

2. Josèphe, *Bell. jud.*, I, xvii.

On le voit, le respect apparent de Rome pour la religion nationale, en Judée, n'empêchait pas la mainmise sur tout ce qui était de nature à rappeler trop vivement le passé. A peu de chose près, comme le service militaire par exemple, c'était le protectorat anglais de l'Inde, avec ses tolérances, ses réserves et sa morgue. Les Juifs avaient-ils perdu ou gagné à ce changement ? La réponse paraît d'abord embarrassante : ils y avaient perdu leur indépendance, mais en conservant leur nationalité, leur culte, leurs lois, leurs usages, dans une mesure assez large pour faire illusion au grand nombre. Ils avaient des maîtres étrangers, mais avaient été délivrés d'une tyrannie que ne justifiait ni la filiation de David, chez les Asmonéens, ni la communauté d'origine, chez les Hérodes. Ils payaient tribut aux Romains, après l'avoir payé aux Égyptiens et aux Syriens : mais ils étaient assurés de la paix et de la prospérité matérielle, dont ils étaient sevrés depuis deux siècles. Les actes privés et publics, ceux même de divorce, étaient datés, non plus du règne des rois ou des grands prêtres d'Israël, mais du règne des Césars : après tout leur valeur restait la même, avec cet avantage qu'elle était reconnue dans l'univers entier. Ils se sentaient peu à peu absorbés dans l'empire, comme les Grecs et les Ibères, les Asiatiques et les Africains : mais ils gardaient la prétention d'en être, un jour, le cœur, la tête, l'âme, grâce au Messie qui devait sortir d'eux et ne tarderait pas à venir. La grande unité romaine préparait l'immense unité qui engloberait vraiment toute l'humanité devenue le royaume du fils de David : c'est pour eux que travaillait l'ambition des Européens, et leur présente humiliation devait leur sembler la garantie de leur gloire future, — d'une gloire qui remplirait désormais tous les siècles.

En parlant ainsi, — car c'est leur langage que nous avons

emprunté, — ils ne savaient pas si bien dire. La Providence, en effet, en les fondant contre leur gré dans la famille humaine, dont ils étaient jusqu'alors volontairement isolés, faisait d'eux la *lumière du monde* et le *sel de la terre* ¹. « Le salut devait sortir des Juifs », comme Jésus disait à la Samaritaine ², — à la condition qu'ils ne fussent plus exclusifs et appellassent à eux tous les hommes de bonne volonté. La paix, que Rome imposait au monde, devait marquer l'avènement de Celui qui s'appelle « le prince de la paix ³ », et, le temple fermé de Janus présageait la fermeture de leur propre sanctuaire, devenu trop étroit pour la multitude des *adorateurs en esprit et en vérité*. Ils n'avaient donc pas à déplorer un changement qui leur donnait le monde entier pour patrie, et pour durée la plénitude des temps nouveaux.

Nous concevons cependant le serrement de cœur ressenti par la plupart des vrais Israélites : si grande que leur apparût la patrie future, ils ne pouvaient voir sans tristesse la ruine de la petite patrie du présent, et Jésus-Christ lui-même devait pleurer sur Jérusalem ⁴. Avant de saluer joyeusement l'aurore du jour si longtemps attendu, il leur était permis de donner au jour près de disparaître un regard attendri. Ceux même, à qui la fortune ouvre les portes d'un palais, ne quittent pas sans émotion la demeure où leurs peines ne furent pas sans consolations, ni leur pauvreté sans honneur.

Seuls dans toute l'antiquité, quoi qu'en dise Renan ⁵, ils avaient constitué une nationalité véritable, avec sa langue, sa religion, son droit et son histoire. Seuls, ils avaient eu

1. Matth., v, 13-14 : « Vos estis sal terræ... Vos estis lux mundi. »

2. Joann., iv, 22 : « Quia salus ex Judæis. »

3. Isaï., ix, 6 : « Vocabitur nomen ejus... princeps pacis. »

4. Luc., xix, 41 : « Videns (Jesus) civitatem, flevit super eam. »

5. Renan, *Qu'est-ce qu'une patrie ?* p. 1. — « Communautés sans patrie maintenues par le lien religieux, comme celles des Israélites et des Parsis. » — (Il faut avouer que l'association est étrange.)

l'idée, le culte, l'amour de la patrie. Autant qu'il avait dépendu d'eux, ils avaient sauvegardé l'intégrité de son territoire, conservé son génie, affirmé sa mission, au prix des plus durs sacrifices qui n'avaient jamais découragé leurs espérances. Le monde leur devait la connaissance de tout ce qui restait de la révélation primitive, dans l'ordre doctrinal et moral, avec la magnifique rénovation due à Moïse et aux Prophètes, ses continuateurs. Leur prospérité avait donné à l'histoire David et Salomon : la captivité de Babylone pouvait se consoler au souvenir d'Isaïe, d'Ézéchiël et de Daniel : leur décadence même avait produit, après les sublimes Macchabées, assez d'hommes de cœur pour ne le céder qu'au grand Pompée et au peuple romain. Après tout leurs annales contenaient des pages trop belles pour qu'ils les déchirassent d'un geste indifférent. A se comparer aux autres peuples, même les plus vantés, ils pouvaient donc éprouver quelque orgueil, comme ils pouvaient sentir quelque tristesse à voir s'éteindre le dernier rayon de leur gloire.

Imitons-les, et déposons sur la tombe des vaincus, l'hommage de notre reconnaissance, puisqu'ils nous ont conservé, jusqu'à leur dernier jour, le dépôt des vérités révélées à leurs ancêtres par le Dieu d'Abraham, de Moïse, de David et des Macchabées, — le Dieu qui allait bientôt revêtir notre chair afin d'habiter parmi nous ¹.

1. Joann., 1, 14 : « Verbum caro factum est et habitavit in nobis. »



CHAPITRE III

LES HÉRODES

« Advena, qui tecum versatur in terra,
ascendet super te, eritque sublimior : tu
autem descendes et eris inferior. »
(Deuter., xxviii, 43.)

La faute des Asmonéens n'était pas tant d'avoir appelé les Romains en Palestine que d'avoir rendu cette intervention nécessaire par l'admission, dans leurs conseils et leur amitié, de cet Antipater qui devait être le mauvais génie de leur race et de leur pays. Avec lui, commençait la revanche d'Ésaü contre Jacob ¹, après des siècles de lutte sourde mais obstinée, pareille à celle que le judaïsme poursuivrait plus tard contre le Christ et dont, à notre époque, il semble qu'elle livre ouvertement l'assaut à notre civilisation. Nous, du moins, sommes avertis et, si nous avons eu l'imprudence d'abandonner les avant-postes, nous espérons bien retrouver, derrière les remparts de la citadelle encore intacte, la vigilance et l'énergie qui refouleront les assaillants.

1. « In the fulness of time, a descendant of Esau established a false canterport of promised glories of Messiah. » Smith, *Diction.*, v. *Herod.*

Il n'en était pas de même à l'heure où le faible Hyrcan II faisait d'Antipater son conseiller et son ami. Personne ne l'avertissait de la faute qu'il allait commettre : ou, s'il entendait protester contre le choix d'un tel favori, ce n'était pas au nom de la religion et de la patrie, mais au nom de partis et d'intérêts entre lesquels nul motif supérieur ne le portait à se déterminer. Il était d'ailleurs un peu tard pour le mettre en garde, puisque son père et sa mère, — le vainqueur des Édomites et la femme choisie par lui-même pour continuer sa politique, avaient assuré la fortune d'Antipater et comme imposé son influence à l'héritier de leur couronne.

En l'an 79, il y avait en effet déjà dix ans qu'Alexandre Jannée avait ramené, parmi les captifs de sa campagne en Idumée, ce singulier personnage en qui tout est équivoque, l'origine, le caractère, les desseins et la mort même. Suivant quelques-uns, — il aurait vu le jour chez les Philistins, dans la ville d'Ascalon, où son père comptait au nombre des hiérodules ou esclaves sacrés attachés au temple du Soleil ¹, divinité féroce et voluptueuse des Phéniciens. Enlevé, dans son enfance, par des rôdeurs ², Antipater aurait été conduit en Idumée et y aurait épousé une fille de leur race, de grande beauté et d'illustre origine.

Les sceptiques prétendent que les deux époux ne pouvaient se rien reprocher, et que la généalogie de la belle Cypros, « fille de rois », fut établie beaucoup plus tard, lorsque la fortune d'Antipater et surtout celle de son fils, Hérode le Grand, eut besoin de se rattacher à un passé moins compro-

1. Adoré sous des noms et des attributs divers, — mâle et femelle, — toujours cruel et impudique, — le Baal-Astarté des Phéniciens, devenu l'Apollon des Syriens. — (V. Maspero, *Histoire ancienne*, etc. ; — Lagrange, *les Religions sémitiques* ; — etc.)

2. Des Arabes, dont les incursions en ces parages étaient fréquentes. (Cf. II Macch., xii, 10-12.)

mettant. Josèphe s'est fait l'écho de ces fantaisies, d'après lesquelles le monde put saluer, dans l'ancien captif, le neveu d'Antipater, roi de Macédoine, — petit-fils lui-même du général macédonien, du même nom, lieutenant de Philippe et d'Alexandre le Grand.

En toute hypothèse, le fils d'Hérode l'Ascalonite était devenu prosélyte, par suite de la domination de Jean Hyrcan sur les tribus édomites, auxquelles il avait imposé la pratique du mosaïsme. Ce que valait cette conversion, — du moins pour certains descendants d'Ésaü, — la suite de cette histoire nous le montrera : il ne fut jamais possible de distinguer nettement, dans n'importe lequel des Hérodes, ce qui restait de l'adorateur d'Apollon et ce qui convenait au disciple de Moïse.

Quoi qu'il en soit, Antipater avait reçu de la nature les dons les plus propres à en faire un irrésistible séducteur. De haute taille et de belle figure, — majestueux et simple à la fois dans sa démarche et sa conversation, — intelligent, travailleur, patient, jamais découragé, — aussi brillant capitaine que brave soldat, — conseiller prudent autant que discret, — il était serviable à tous et semblait ne pas tenir à la reconnaissance. C'était le type de ces Orientaux, — princes de contes de fées, — dont on retrouve la trace en l'histoire réelle, et qui semblent revivre à demi dans les rajahs de l'Inde et les émirs arabes, avec leurs traits d'une si parfaite régularité, leurs grands yeux doux et sombres, leur allure molle et souple, pleins de cette grâce féline qui charme et effraye en même temps. Au dire de Josèphe, jamais homme ne posséda plus complètement l'art de prendre et de conserver les sympathies, même de ceux qui devaient le regretter plus tard davantage ¹. En fin de compte, c'était une de ces

1. Josèphe, *Bell. jud.*, et *Antiq. jud.*, passim.

monstruosités morales, que les fins de siècle ont coutume d'enfanter, pour le châtement des générations aveulies, et qui n'en restent pas moins un sujet de profond étonnement pour la raison et la conscience. Comment sont-elles possibles et quel est le mystère de la justice qui en fait ses instruments ?

Lorsque mourut Alexandra, la souveraine sacrificature était aux mains de son fils Hyrcan II et, comme nous l'avons vu, le frère de celui-ci, Aristobule, réclama pour soi la couronne royale laissant la tiare à son titulaire effectif. Aristobule et Antipater se trouvèrent dès lors face à face, se pénétrant l'un l'autre, et bien décidés à la lutte pour l'empire.

L'Iduméen avait de longue date, pris la mesure des hommes qui l'entouraient et arrêté son plan en conséquence. Hyrcan II lui semblait un fantoche, dont il pourrait se servir en paraissant le servir. A ses yeux, les Phariséens et les Sadducéens s'annihilaient par leurs rivalités, dont il lui était facile de tirer parti, en favorisant au gré des événements, les prétentions de leur orgueil ou de leur mollesse. Le peuple appartiendrait à qui saurait le flatter ou le terroriser, suivant l'occasion : les Romains l'aideraient admirablement dans cette double tâche, où ils seraient, à leur insu, les artisans de son élévation.

Il n'y avait qu'un point noir à ce ciel, — mais qui présageait bien des orages. Aristobule lui était, en tous les chemins, un obstacle, qu'il faudrait franchir, — il ne savait comment et à quel prix. Prince jeune, beau, intelligent, audacieux, fort de son nom et de son prestige personnel, le fils d'Alexandra tenait de sa mère un esprit d'initiative et de ténacité qui ne serait pas facilement réduit : léger peut-être, mais non pas inconsistant, il semblerait parfois tout compromettre et tout abandonner, mais pour reprendre bientôt, avec plus de

fougue, la partie interrompue. Antipater se dit que la fortune, amie des audacieux, l'est surtout des habiles et des obstinés : à tout point de vue, il crut avoir plus de chances que son rival de la fixer, et il se mit à l'œuvre, pour ne jamais plus revenir en arrière, quoi qu'il pût arriver. Il y emploierait tout le temps nécessaire : mais le fils d'Ésaü finirait par mettre le pied sur la gorge du fils de Jacob.

Il se garda bien de l'attaquer de front. Affichant une vive amitié pour le grand prêtre, il se contenta tout d'abord de critiques discrètes contre le roi, tâtant le terrain auprès des mécontents et suscitant petit à petit des hostilités, dont il essayait de faire un faisceau. Entre temps, il s'empressait auprès d'Hyrchan, — soucieux en apparence de sa sûreté personnelle, qu'il affectait de croire compromise par des projets fratricides ¹. Peu à peu il réussit à inquiéter, puis à effrayer l'indolent pontife, qui consentit enfin à s'enfuir avec lui, pour se réfugier à Pétra, auprès du roi Haretath, dont il réclama l'assistance.

Les conditions de l'alliance étaient dures : rentré, comme roi, dans Jérusalem, Hyrcan céderait aux Arabes tout le territoire que son aïeul leur avait enlevé et les douze villes dont son père avait agrandi son domaine ². Antipater n'hésita pas à conseiller à son maître l'acceptation de cet infâme marché, dont il était peut-être l'inspirateur, et Hyrcan s'avilit en l'écoutant. La Providence déjoua leurs projets, par l'intervention des Romains, après quelques succès des Arabes soutenus des partisans d'Antipater. Comme Hyrcan avait invoqué les Ismaélites, Aristobule fit appel à Pompée, alors en campagne contre Digrann, roi d'Arménie. Æmilius Scaurus intervint aussitôt et signifia carrément à Haretath l'ordre de rentrer chez lui : ce qu'il se hâta de faire,

1. Josèphe, *Antiq.*, XIV, 1.

2. *Id.*, *ibid.*, XIV, 2.

suivi de près par le roi des Juifs qui lui tua, durant sa retraite, près de six mille hommes, au nombre desquels un des frères d'Antipater ¹. La ruine de Juda se trouvait ainsi retardée de trois ans (65-63), durant lesquels l'Iduméen prépara sa vengeance.

Appuyé par des Pharisiens, qu'avait exaspérés la prétention des Asmonéens à porter le titre de rois, il réussit à indisposer Pompée contre Aristobule, dont la fortune tourna subitement. Retenu comme otage par Aulus Gabinus, le malheureux prince vit sa capitale prise par les Romains et son pays réduit à cet état de province tributaire, par où passaient les peuples que Rome voulait finalement absorber. Dix villes, détachées de l'ancienne monarchie, formèrent, au nord, ce qu'on appela depuis la Décapole ² : les cités riveraines de la Méditerranée furent déclarées villes libres, ainsi que plusieurs autres de l'intérieur, en particulier Samarie, la haineuse rivale de Jérusalem. Le roi vaincu orna le triomphe de Pompée à Rome, où il fut retenu captif, avec son fils Antigone, ses deux filles et son oncle Absalon. Seul, l'aîné de ses enfants, Alexandre, avait gardé sa liberté et commençait contre les Romains cette guerre d'extermination, que continuerait Antigone et qui devait finir seulement, en 71 après Jésus-Christ, par la destruction de la Ville sainte et de son Temple.

Cependant Antipater ne restait pas inactif et la querelle de Pompée avec César servait trop bien ses intrigues pour qu'il ne s'y mêlât pas. Tout naturellement il devait être du côté de Pompée, et il en fut avec d'autant plus d'ardeur que l'astre de César ne s'était pas encore élevé assez haut sur l'horizon pour l'inviter à le suivre. Il faut lui rendre justice :

1. Josèphe, *Bell. jud.*, I, I, chap. v

2. Marc., VII, 31.

c'était un ami précieux et Scaurus l'éprouva durant sa campagne malheureuse contre les Arabes, où il eût succombé aux privations, si Antipater n'avait pourvu à son ravitaillement et assuré le salut de ses troupes. Après quoi, il s'entremet auprès d'Haretath pour un accommodement, qui valut au Romain une retraite honorable et un subside de trois cents talents.

Josèphe dit ici naïvement ¹ qu'Antipater agissait d'après les ordres d'Hyrchan. L'Iduméen était en effet trop adroit pour ne pas se couvrir du nom du Grand-prêtre, dont la vanité s'attribuait la conduite des affaires et laissait libre carrière aux agissements de son ministre : les Romains avaient des yeux plus clairvoyants et leur reconnaissance ne se trompait pas de chemin. Ils aidaient le favori à user, l'un après l'autre, les adversaires d'Hyrchan, ainsi que nous l'avons dit plus haut, et à préparer le moment où ils n'y aurait plus qu'à souffler sur le fantôme royal pour le faire évanouir. Il y fallut près de vingt ans, jusqu'au jour où la victoire de Pharsale livra l'empire à César. A ce moment (9 août 48), Aristobule était mort empoisonné, Alexandre II avait été décapité à Antioche, et son frère Antigone errait en proscrit à travers les champs de la Galilée, en attendant qu'Antoine le traitât comme Scipion avait traité son aîné, et que Josèphe, après s'être vanté d'être un Asmonéen ², joignît, devant son cadavre, ses insultes à celles du fils d'Antipater ³.

Comment celui-ci avait-il réussi à se tirer d'affaire après la ruine des Pompéiens ? D'une façon très simple. Retiré dans Ascalon, il essayait de s'y faire oublier, lorsque s'y arrêta Mithridate de Pergame ⁴, ami de César, qu'il allait aider dans

1. Josèphe, *Bell. jud.*, l. I, chap. vi

2. *Id.*, *Autobiographie*.

3. *Id.*, *ibid.*, l. I, chap. xiii.

4. Petit-fils de Mithridate le Grand. Il était roi du Bosphore cimménien et périt vers 45.

sa campagne d'Égypte. Repoussé de Péluse, le roi avait rétrogradé vers le nord, pour y recruter des auxiliaires parmi les tribus de la côte et du désert. Antipater était l'homme de la situation. Il intervint auprès des Arabes, et assura leur concours à Mithridate, auquel il se joignit lui-même, avec trois mille hommes levés à ses frais. Puis il reprit, avec lui, la route de Péluse qu'il assiégea, sans paraître arrêté par l'idée que la place était confiée à des auxiliaires israélites. La ville enlevée, Antipater réussit à empêcher un mouvement agressif des Juifs d'Héliopolis et de Memphis, dont il fit des partisans à César. Arrivés dans le Delta, ils se heurtèrent à l'armée de Ptolémée et durent accepter la bataille en conditions peu avantageuses. L'aile droite, commandée par Mithridate, plia et courait risque d'être mise en déroute, lorsque Antipater, avec l'aile gauche, se porta vivement à son secours, en suivant la rive du Nil, culbuta les Égyptiens, pénétra dans leur camp et les poussa vivement dans la direction d'Alexandrie, où César devait consommer leur défaite ¹.

Mithridate se montra reconnaissant : non seulement il n'essaya pas de diminuer, devant le dictateur, les mérites de son allié, mais il les releva d'une manière si adroite que le passé fut aboli et l'ancien ami de Pompée admis à la faveur de son rival. Peu après, Antipater reçut le titre de citoyen romain dont il affecta de se contenter pour lui-même, en assurant à Hyrcan celui de grand prêtre. Il touchait presque au but : mais en habile tacticien, il ménageait d'autant plus ses effets qu'il en était plus sûr.

Le malheureux Antigone eut le tort de croire que le souvenir des bons rapports de son père Aristobule avec César

1. Josèphe, *Bell. jud.*, l. I, c. VII.

pourrait servir sa cause, et qu'il obtiendrait au moins autant que venait d'obtenir le transfuge reconcilié. Il se trompait.

Antipater tourna contre lui tout ce qu'il put dire des siens et de lui-même. « Le mensonge et la trahison, Antipater les maniait en maître consommé... Émerveillé de son éloquence habile et de ses services, César fit d'Antipater un gouverneur de la Judée, en même temps qu'il permettait au débile Hyrcanos de garder le titre de Cohène-Hagadol. Un sénatus-consulte vint, pour la forme, confirmer toutes ces décisions de César ¹. »

Encore un pas et l'Iduméen s'asseyait sur le trône de David : il n'était pas homme à hésiter. Après avoir relevé les murs de Jérusalem ruinés par Pompée, il fit donner par Hyrcan, le gouvernement de la Cité sainte à son fils aîné, Phazaël, et celui de la Galilée au second, — celui qui devait s'appeler Hérode le Grand. Bien qu'à peine âgé de quinze ans, ce jeune homme prit bientôt des allures de prince souverain. Hyrcan ouvrit enfin les yeux, et les mécontents — « les envieux », dit Josèphe — l'excitèrent à mettre un frein à cette ambition qui menaçait d'emporter sa couronne. Mais il avait affaire à trop forte partie : ce fut à lui d'implorer l'aide du père contre le fils en marche sur Jérusalem. La mort de César et les troubles, dont elle fut suivie, arrêtèrent un instant le cours des événements. Phazaël et Hérode, sur l'ordre d'Antipater, veillaient surtout à l'arrangement des différends entre les nouveaux prétendants au pouvoir suprême, Marc-Antoine, Cassius et Bassus, actuellement campés sur les frontières de la Palestine. Ce ne fut pas sans peine, et la faveur d'Antipater faillit y rester, en dépit de son habileté. Échappé à la fureur de Cassius, il venait à peine de reprendre un peu de confiance dans l'appui de Marc-Antoine, lorsqu'il fut empoisonné par un sommelier

1. Ledrain, *Histoire du peuple d'Israël*, t. II, p. 218.

d'Hyrcan, soudoyé, dit-on, par Malek, un de ses anciens amis et obligés, qui convoitait aussi la succession du grand prêtre ¹. On a tort de dire que les loups ne se mangent pas entre eux.

La Judée ne gagnait rien à cette mort : tout au contraire. Il y avait plusieurs Antipater dans le jeune Hérode, l'héritier de ses qualités, de ses vices, de ses ambitions et de ses vengeances. Si lourd que fût l'héritage, il ne devait guère peser aux épaules sur lesquelles il tombait : le nom de Grand conviendrait réellement à Hérode, s'il suffisait pour le mériter, de surpasser, de toute la tête, les plus raffinés des scélérats.

Il avait donné sa mesure depuis longtemps déjà, lorsque simple préfet de Galilée, au nom d'Hyrcan mais par l'autorité de son père, il avait mis à mort un zélate dont les bandes terrorisaient les frontières de la Syrie. Cet Hiskias, assez peu digne d'intérêt, trouva cependant des défenseurs au sein du Sanhédrin effrayé de la puissance croissante d'Antipater et des siens. Hyrcan fut vivement blâmé d'avoir toléré l'acte d'Hérode, contraire à la Loi qui réservait les sentences de mort au tribunal suprême. Les réclamations des Sanhédrites s'aggravaient de celles qu'élevaient les mères des Cannaites massacrés par le fils d'Antipater. Après de longues hésitations le pauvre Hyrcan se résigna, et fit citer Hérode devant le Sanhédrin. Le gouverneur de la Galilée obéit sans retard, mais en laissant derrière lui de fortes garnisons, qui lui assuraient la possession du pays, et en se faisant suivre d'une escorte pareille à une armée. Il avait aussi pris la précaution de se faire précéder d'un ordre de Sextus César au grand prêtre, de telle sorte qu'il fût certain de sortir absous du tribunal réuni pour le condamner.

La comédie jouée à souhait, il quitta Jérusalem pour

1. Josèphe, *Bell. jud.*, l. I, chap. ix.

prendre le commandement des troupes de la Basse-Syrie et de la Samarie, mises par Sextus César sous son commandement, puis revint vers la Ville sainte pour en chasser ses adversaires et mettre fin au règne d'Hyrchan. Son père et son frère, Phazaël, l'en dissuadèrent avec peine : et, content d'avoir montré ce qu'on pouvait craindre de lui, il reprit le chemin de la Galilée, où il devait se rencontrer avec Marc-Antoine, successeur de Sextus. Une nouvelle étoile se levait à son horizon, au même moment où s'éteignait celle d'Antipater, mais bien autrement brillante et plus funeste aussi aux destinées du peuple juif ¹.

A travers les agitations des années qui suivirent, Hérode vit sa fortune grandir, en dépit de tous les obstacles. Tour à tour allié et adversaire d'Hyrchan, il fut obligé de se réfugier en Égypte, pour dérouter les partisans d'Antigone aux mains desquels Jérusalem et le Grand-prêtre étaient retombés. La faveur de Cléopâtre fut la suite de cette aventure, où il semblait devoir tout perdre ² : et la faveur de Cléopâtre c'était celle de Marc-Antoine et du sénat, qui l'avaient déjà fait tétrarque de Galilée. Il s'empressa donc de gagner Rome et de se présenter aux Pères conscrits, sous la tutelle du dictateur. Messala se chargea de son apologie et mit l'assemblée de son côté, au grand détriment d'Antigone violemment attaqué par Antoine, qui proposa finalement de le faire roi des Juifs. La motion fut acclamée, et le fils d'Antipater, sortant de la curie entre Octave et Marc-Antoine, monta au Capitole pour y déposer le décret sénatorial et offrir un sacrifice à Jupiter ³. On le voit, l'atavisme agissait sur le petit-fils du prêtre d'Apollon.

1. Josèphe, *Bell. jud.*, l. I, chap. ix.

2. *Id.*, *ibid.*, l. I, chap. xi. — *Antiq. jud.*, XIV, xiv.

3. 184^e Olympiade, — an de Rome 714, — Gn. Domitius Calvinus et C. Asinius Pollio étant consuls.

En Judée, la stupeur fut profonde; elle avait ainsi trois rois, Hyrcan, Antigone et Hérode, dont elle ne paraissait pas décidée à porter le joug. Hyrcan, il est vrai, ne comptait plus; Antigone, abandonné par les Romains, n'avait plus d'espérance; Hérode seul pouvait croire à l'avenir, mais c'est de lui surtout que les Juifs ne voulaient pas. Son succès les irritait d'autant plus qu'il les ravalait davantage à leurs propres yeux. Ainsi le sceptre de David tombait aux mains d'un Iduméen, d'un étranger, presque d'un infidèle, — plus odieux par ce mélange de paganisme et de vraie foi qu'il ne l'eût été par le culte exclusif des idoles. En se fiançant à la belle Mariamne, petite-fille des Asmonéens, — Aristobule II par son père, et Hyrcan par sa mère Alexandra, — il avait prétendu se rattacher à la nouvelle lignée royale : en réalité, il avait réussi à mettre le comble à l'antipathie dont il était l'objet. Peu lui importait du reste : ce qu'il voulait, c'était le pouvoir et non l'estime, encore moins l'affection. Arrivé au terme de ses désirs, il n'avait plus qu'à faire la paix autour de lui dans le silence de la terreur. Nous allons voir comment il y réussit.

Dès qu'il lui fut possible, il quitta Rome pour se rendre en Palestine, où il prit terre à Ptolémaïs. A peine débarqué, il se mit en relations avec les généraux romains, Ventidius et Silon, à qui Gellius l'avait déjà recommandé, par ordre d'Antoine, et grâce à leur concours, leva une armée considérable, avec laquelle il reprit possession de la Galilée et de la Samarie. Puis enlevant Joppé, Manada et Ressa, pour assurer ses derrières, il vint mettre le siège devant Jérusalem, où Antigone s'était réfugié. Le siège traînant en longueur, à cause des intrigues de Silon, Hérode acheva de soumettre la Galilée et la Samarie, où quelques places résistaient encore, extermina, dans les cavernes d'Arbèle, les

bandes des Cananéites qui s'y tenaient cachées, poussa ensuite jusqu'à l'Euphrate, prêta main forte aux Romains, à Samosate, contre Antiochus, et revint en Judée, plus que jamais en faveur auprès d'Antoine et en mépris dans l'esprit de ses sujets ¹.

Cependant, son frère Joseph avait péri dans un combat contre Antigone, dont les affaires prenaient meilleure tournure, grâce au concours des Parthes, et de terribles représailles marquaient le relèvement du parti national. A marches forcées, Hérode franchit la distance qui le séparait de Jéricho, entraînant à sa suite les deux légions mises à sa disposition par Antoine. Sans s'arrêter, il courut à Jérusalem, subjuguant tout sur son passage et bientôt le blocus de la Ville sainte fut assez complet pour assurer le succès final. Tranquille de ce côté, il revint à Samarie, célébrer son mariage avec Mariamne, la cousine de l'infortuné rival qu'il tenait enfermé dans Sion et dont la tête allait bientôt tomber sous la hache des licteurs. Un mois plus tard, Jérusalem capitulait, — Antigone partait pour l'exil et la mort, que lui préparait Hérode, — celui-ci entrait triomphant dans sa nouvelle capitale qu'il parvenait à sauver du pillage. Ananéel, le grand prêtre de sa création, offrit aussitôt pour lui des actions de grâces solennelles et Sosius, le général romain, consacra une couronne d'or au Dieu d'Israël ². Il faut lire, dans Josèphe, le récit de ces derniers événements, pour voir à quel abaissement certaines âmes peuvent descendre, et quelles flatteries pouvaient consoler l'usurpateur de l'hostilité irréductible, dont il était entouré.

Néanmoins une sourde colère l'agitait contre ses protec-

1. Josèphe, *Bell. jud.*, l. I, chap. xii. — *Antiq. jud.*, XIV, xv.

2. *Id.*, *ibid.*, l. I, chap. xiii.

teurs mêmes, dont les exigences lui devenaient insupportables : un caprice de Cléopâtre avait déjà failli lui coûter la vie et Antoine, qui ne savait rien refuser à sa maîtresse, l'avait contraint d'abandonner à l'Égyptienne les palmiers et les baumiers de Jéricho, en même temps que les villes situées sur le cours de l'Éleuthère ¹ et la côte septentrionale à la réserve de Tyr et de Sidon. Une autre fantaisie de Cléopâtre, d'accord avec Alexandra, mère de Mariamne, l'avait obligé à déposer Ananéel pour donner la souveraine sacrificature à son beau-frère Aristobule, jeune homme de dix-sept ans, idolâtré du peuple et secrètement appelé au trône, comme le dernier représentant des Asmonéens.

Après quoi, il avait été forcé d'entrer en lutte avec les Arabes, aidés par un lieutenant de Cléopâtre, dont la défection lui avait valu une déroute complète, à la suite de laquelle un tremblement de terre ruina le pays, depuis le Jourdain jusqu'à la mer, et donna aux ennemis l'espoir de s'en emparer. Il parvint toutefois à les arrêter, dans une série de petits combats où l'avantage lui resta et qui lui permirent de reconstituer son armée pour une action décisive auprès de Philadephia ², dans la Pérée.

Heureusement, la bataille d'Actium (2 septembre 31 avant Jésus-Christ) encore, le tira de cette situation, devenue plus fautive après la rupture entre Octave et Antoine. Il avait suivi le parti de ce dernier, aussi longtemps qu'il avait espéré sa victoire, et il l'avait largement aidé en hommes et en argent : c'était justice et les services reçus méritaient bien cette constance. La mort du triumvir lui rendit la liberté, mais en le mettant dans une posture d'autant plus

1. Un des trois grands fleuves de Syrie, le Nahr-el-Kebir, qui se jette dans la Méditerranée, au nord de Tripoli.

2. La Rabbath-Ammon du Deutéronome (III, 11) et de Josué (XIII, 25), rebâtie par Ptolemée Philadelphie, qui lui avait donné son nom.

gênante que le vainqueur et le vaincu avaient également contribué à son élévation. A César-Auguste il devait presque autant qu'à Marc-Antoine, et c'est du dernier qu'il avait servi les intérêts contre le premier, maintenant arbitre fort douteux de sa destinée et naturellement peu porté à la clémence.

Il ne désespéra pourtant pas et alla saluer Octave à Rhodes où il avait pris ses quartiers d'hiver. Il parut devant lui, sans diadème, mais avec une fierté vraiment royale, au dire de Josèphe ¹, et, abordant de front la difficulté, il reconnut son attachement pour Antoine, même depuis Actium, donnant cette fidélité au vaincu comme preuve de celle qu'il garderait au vainqueur dont il invoquait la générosité. On doit le reconnaître, ce discours ne manquait pas de dignité, et il le faudrait louer, s'il ne s'y rencontrait la preuve du perfide conseil, donné à Antoine, de mettre Cléopâtre à mort pour se débarrasser d'elle. Auguste répondit en véritable pince-sans-rire, rassurant le solliciteur et lui promettant son amitié. Il lui remit le diadème au front et le confirma dans sa royauté en termes des plus flatteurs. Ce jour-là, ce ne fut pas Hérode qui mérita le mieux le nom de « renard », que l'Évangile applique à son fils ² et dont il était non moins digne : il avait trouvé son maître dans l'impérial comédien, dont Suétone nous a conservé les dernières paroles ³. Au cours de leur vie, tous deux, il est vrai, devaient continuer à rivaliser de finesse ou de fourberie, comme on voudra, et leur amitié fut une suite de prévenances et de gracieusetés tout aussi sincères d'une part que de l'autre. Auguste cependant ne ménagea pas les plaisanteries aiguës à son féal de Palestine ⁴ : obligé à plus de

1. Josèphe, *Bell. jud.*, I, I, chap. xv.

2. Luc., XIII, 32 : « Dicite vulpi illi. »

3. *August.*, ad calcem.

4. Cf. Macrob., *Saturnal.*, *Conv.*

réserve, celui-ci n'a rien laissé que nous puissions mettre en parallèle. Nous pouvons toutefois dire qu'il n'en pensait pas moins et rendait dédain pour dédain à son orgueilleux suzerain.

Quoi qu'il en soit, l'entrevue de Rhodes fixa la fortune de l'Iduméen. Lorsque Auguste se rendit en Égypte, en traversant la Terre sainte, il fut accueilli avec une bonne grâce et un faste qui achevèrent de cimenter son union avec Hérode. En récompense, celui-ci reçut les villes de Gadara, Hypon et Samarie, à l'intérieur, — et sur la côte, Gaza, Anthédon, Joppé, et la tour de Straton dont il devait bientôt faire la Césarée de la mer, si souvent citée dans les Actes des Apôtres. Plus tard, il y ajouta la Trachonitide, la Batanée et le pays de Hauran, puis enfin tout le territoire entre la Trachonitide et la Galilée : jamais, depuis Salomon, les rois de Judée n'avaient régné sur une plus vaste étendue. Pour achever, Auguste lui donna, comme gardes du corps, les quatre cents Gaulois qui servaient Cléopâtre, magnifiques soldats, dont la haute stature et la mâle beauté faisaient la terreur et l'admiration des Juifs ¹.

Tant de bonheur, pour parler comme Josèphe ², ne suffisait pas à ramener l'opinion : Hérode entreprit de la forcer à lui revenir. En l'an 734, la dix-huitième de son règne, il commença la reconstruction du Temple. ³ Après avoir rasé les constructions mesquines et lézardées de Zorobabel, il élargit la plate-forme à l'est et à l'ouest, en élevant les hauts murs de soutènement, dont on peut voir encore les restes et qui délimitent l'enceinte du *Haram-ech-Cherif*. Au

1. Josèphe, *Bell. jud.*, l. I, chap. xv. — *Antiq. jud.*, XV, xi.

2. *Id.*, *ibid.*, l. I, chap. xv.

3. Suivant la remarque de Sepp, on commença la construction du nouveau Temple, dans le même temps que naissait la Vierge Marie, temple vivant du vrai Dieu fait homme. (1^{re} partie, chap. xvi.)

sud, on y arrivait par deux grandes portes, dites de *Hulda* ¹, l'une double, l'autre triple, que le pèlerin visite avec une curiosité pleine d'émotion, à la pensée que le divin Maître les a franchies plus d'une fois. Au nord, la porte de *Téri*, dite aussi des *Brebis*, servait à l'entrée des victimes destinées aux sacrifices. A l'est, au sommet d'une rampe majestueuse, s'ouvraient les vantaux de la porte de Suze, actuellement la *Porte Dorée*, par où passa le cortège des Rameaux, et que doit — suivant une prophétie musulmane — traverser un jour celui du roi franc, auquel revient l'honneur de rendre à Jérusalem sa liberté définitive. Sur le terre-plein s'élevaient de vastes galeries qui en faisaient le tour ; un rang de colonnes en marbre les divisait dans leur longueur et leur toiture était en bois de cèdre. Au midi, la galerie avait une double colonnade, tandis qu'au nord-est, le portique dit de *Salomon* ² conservait son apparence primitive, le temps ayant manqué à Hérode pour sa restauration.

L'espace ainsi délimité doublait celui de l'ancien temple, dont le péribole était de quatre stades, — chaque côté mesurant un stade ou cent quatre-vingt-cinq mètres. Le temple proprement dit s'élevait à l'ouest de la grande cour, avec sa façade tournée du côté du levant et percée de la magnifique ouverture appelée porte de Nicanor, dont vingt hommes avaient peine à mouvoir les battants de bronze ³.

Tout le bâtiment était de marbre blanc, ou plutôt de cette belle pierre blanche, dont le grain est aussi fin que celui du marbre et que l'on trouve encore dans les carrières du pays. Nous ne nous arrêterons pas à décrire les somptuosités de la décoration extérieure et intérieure : nous nous contenterons de dire qu'elle excitait l'admiration universelle et mettait le

1. La prophétesse dont parlent les Rois (IV, xxii, 14), et les Paralipomènes (II, xxiv, 22).

2. Joann., x, 23. « In porticu Salomonis. »

3. Talmud Babyl., *Joma*, chap. III.

sanctuaire de Jéhovah au nombre des merveilles du monde ¹. On y avait soigneusement respecté la disposition du Temple de Salomon, de même qu'on avait suivi les prescriptions observées dans la première construction et la restauration, après le retour de la captivité. On avait préparé à l'avance les pierres et les bois, de manière qu'il n'y eût rien à tailler ou ciseler sur place et qu'on n'entendît jamais, au cours des travaux, le bruit d'une scie ou d'un marteau ². Plus de dix mille hommes y travaillèrent, pendant neuf ans à la fin desquels, laissant à ses successeurs le soin de parfaire son œuvre ³, Hérode voulut inaugurer le sanctuaire tel qu'il l'avait achevé. Par une coïncidence singulière, le jour désigné pour la fête était celui-là même où, vingt ans auparavant, il était entré, les armes à la main, dans Jérusalem et le Temple, défendus par Antigone.

Le choix était malheureux, il faut bien le reconnaître, et l'enthousiasme populaire dut en être beaucoup diminué : d'autant que le sanctuaire était dominé, au nord ouest, par une citadelle bien autrement redoutable que la *Baris* des Macchabées et tout aussi propre à réduire le Temple qu'à le défendre. Pour comble de maladresse, elle avait reçu le nom d'*Antonia*, en mémoire de ce Marc-Antoine, qui avait fait décapiter le dernier des rois légitimes, à l'instigation même, disait-on, du successeur imposé par les Romains.

Chose étrange ! Cet Hérode, si fin partout ailleurs, ne manqua jamais l'occasion de froisser le sentiment religieux et national. La reconstruction du temple de Jérusalem fut suivie de la restauration de celui de Samarie, ruiné par

1. Josèphe, *Antiq. jud.*, XV, 11. — *Bell. jud.*, I, V, chap. xiv.

2. I Reg., vi, 7. — Cf. *Sota*, ix, 12.

3. On y travailla jusqu'en 817 : au temps de Notre-Seigneur, il y avait déjà quarante-six ans qu'on y avait mis la première main. (Joann., II, 13.)

Alexandre Jannée. Les Samaritains, il est vrai, avaient rendu des services à la cause des Iduméens : mais, si la reconnaissance s'impose dans la vie ordinaire, elle peut paraître une faute dans la vie politique, comme Hérode l'avait compris en mainte circonstance. On pourrait dire de lui qu'il avait la manie de la gratitude à contretemps, et tenait à souligner les impairs dont elle lui donnait l'inspiration.

C'est ainsi qu'il attacha le nom de César à la création du port destiné à remplacer la tour de Straton, entre Joppé et Ptolémaïs, — qu'il changea le nom d'Anthédon en celui d'Agrippa, pour plaire au gendre d'Auguste, — que, pour flatter les Grecs et les Romains de son entourage, il dota Jérusalem d'un théâtre, où l'on célébra des jeux quinquennaux en souvenir de la victoire d'Actium. Il y joignit un hippodrome décoré de trophées romains, d'aigles, d'inscriptions à l'honneur d'Auguste, où l'on donna des combats de gladiateurs et de bêtes féroces, à l'imitation de Rome. Jusque dans les détails, cette rage d'adulation se reconnaît. A Césarée, l'une des tours de l'enceinte était dédiée à Drusus, fils de César et les deux ailes du palais, qu'il s'y était fait bâtir, s'appelaient *Cesarea* et *Agrippina*.

Elle le mena beaucoup plus loin. A Césarée, il ne craignit pas d'ériger un temple païen, avec deux statues colossales, représentant Auguste en Jupiter Olympien et Rome en Junon. La Terre sainte était ainsi, du fait même de son roi, souillée par la présence des idoles, que son peuple avait en abomination. Enfin, — pour n'en pas dire davantage, — il fit ériger, au-dessus de la porte principale du Temple, à Jérusalem, un aigle d'or, comme pour mettre Jéhovah sous la tutelle de César ¹.

1. Josèphe, *Antiq. jud.*, XVI, v.

On pourrait dire qu'il prenait à tâche de gâter ses œuvres les plus méritoires. La fondation de Césarée, très louable en elle-même, devint une insulte à Jérusalem, dont la nouvelle cité parut la rivale préférée. En même temps qu'il multipliait, en Palestine, les marques de sa munificence¹, Tripolis, Damas, Byblos, Sidon, Laodicée, Ascalon, toutes méprisées et haïes comme infidèles ou hostiles, étaient les objets de ses libéralités fastueuses. Antioche, la ville par excellence des débauches asiatiques, lui fut particulièrement chère. A Rhodes, il restaura le temple d'Apollon ; à Olympie, il établit des prix nouveaux pour y ramener les athlètes et renouveler l'éclat des jeux. Son mauvais génie ne lui permettait pas d'avoir une pensée heureuse, sans lui en suggérer aussitôt une autre qui ruinait l'effet de la première. Aussi, pendant que, à Rome, on disait de lui : « Hérode n'a pas un royaume qui réponde à ses talents : il lui faudrait encore la Syrie et l'Égypte à gouverner », — à Jérusalem, « il sentait la haine l'envelopper de toutes parts² ».

Ses bienfaits ne pouvaient pallier ses crimes, — le massacre du Sanhédrin, — le supplice du vieil Hyrcan, — l'assassinat du frère de Mariamne, le jeune Aristobule qu'il fit noyer, à Jéricho, parce qu'il lui portait ombrage, — la répression sanglante d'un complot avorté, où il avait failli périr, et qu'il rendit excusable par l'horrible vengeance qu'il en tira. Mais ce qui mit le comble à l'horreur, dont il était l'objet, ce fut la fin tragique de cette Mariamne, son idole et celle du peuple, la dernière héritière des Macchabées, épousée par amour plus encore que par ambition. Tous les dons de la nature, Mariamne les avait reçus et, si quelque chose eût pu adoucir

1. Comme en l'an 24, où il pourvut, avec autant de prudence que de générosité, aux besoins de son peuple affamé, puis décimé par la peste.

2. Ledrain, *Histoire du peuple d'Israël*, t. II. p. 331.

les regards irrités des Pharisiens et des Cannaites, c'eût été le spectacle de l'admirable couple que formaient, à l'aurore de la vie, la jeune femme et son époux, alors dans toute sa fière et nerveuse beauté. Car Hérode était, comme son père, un magnifique cavalier et lorsqu'il passait devant le front de ses troupes, il forçait l'admiration par sa mine altière et sa grâce presque féminine. Passionnément épris de la jeune reine, il lui avait sacrifié non seulement Doris, sa première épouse et le fils qu'il avait eu d'elle, — le trop fameux Antipater, — mais encore tout ce qui lui était cher dans sa famille et ses relations. Toutefois il la fatiguait de ses empresses, auxquels Mariamne se prêtait avec une répugnance visible, au risque de susciter les emportements d'une jalousie sans mesure. Elle ne pouvait pardonner à son mari le meurtre de son aïeul et de son frère, l'abaissement de sa patrie et le mépris de sa religion. Trop fière pour dissimuler ses antipathies, elle traitait de haut Cypros, la mère d'Hérode et Salomé, sa sœur préférée; fille des rois, elle affectait de ne voir en elles que des servantes, prenant plaisir à leur rappeler la distance qui les séparait¹. La vengeance des deux femmes humiliées devait être terrible.

Au retour d'un voyage à Laodicée, Hérode apprit de Cypros et de Salomé que Joseph, le mari de cette dernière, avait noué avec Mariamne des intrigues également dangereuses pour son pouvoir et son honneur. On ajoutait que la jeune reine avait envoyé son portrait à Antoine, qui l'avait jadis convoitée, et qu'elle avait formé le dessein de se réfugier près de lui. Sans prendre la peine de vérifier la valeur de ces accusations, il donna l'ordre de mettre à mort les deux accusés. Un retour de passion sauva pour un temps la vie de Mariamne : mais Joseph fut égorgé et Alexandra, mère de

1. Josèphe, *Bell. jud.*, l. I, chap. xvii.

la reine, fut jetée en prison. Deux ans plus tard (30 avant Jésus-Christ), les mêmes intrigues ramenaient les mêmes accusations : un des eunuques du harem, soudoyé par Salomé, accusa Mariamne de l'avoir poussé au régicide. Cette fois, la fureur d'Hérode ne connut plus de bornes et le tribunal réuni par ses ordres n'eut pas plus tôt rendu contre la reine la sentence demandée par lui, que Mariamne fut conduite au supplice. Chose horrible à dire ! Alexandra, furieuse de la ruine où sa fille l'entraînait, l'accabla d'injures et s'emporta jusqu'à lui arracher les cheveux. Impassible et muette, Mariamne se livra aux bourreaux, qui l'étranglèrent. — Elle avait à peine cessé de vivre, que son meurtrier s'abandonna au plus furieux désespoir. Il accablait le corps inanimé de caresses et le baignait de larmes, appelant la morte à grands cris et maudissant les auteurs de sa perte ¹. Au dire des Talmudistes, il faillit devenir fou ; il essaya de se donner le change en épousant une autre Mariamne, fille du grand prêtre Simon Boëthus, presque aussi belle que son homonyme, et ne réussit à tromper sa douleur qu'en se jetant dans la débauche la plus effrénée. Il y trouva seulement le germe de la maladie dont il mourut.

Quand il a goûté au sang, le tigre en a la soif inextinguible, suivant les Hindous : il en fut ainsi pour Hérode. La mort de Mariamne fut le signal d'éborgements sans fin, au sein de cette famille, tragique comme celle des Atrides. Ce fut d'abord le tour d'Alexandra, dénoncée au roi par un cousin de celui-ci, comme coupable de trahison ; — puis celui de Costobare, dénoncé par Salomé, qu'il avait épousée après l'exécution de Joseph ; — puis celui des deux fils de Mariamne,

1. Josèphe, *Ant. jud.*, XV, VII ; — *Bell. jud.*, I, I ; chap. XVII ; — *Baba bathra*, 36 et *Kiddouschim*, 70^b.

Alexandre et Antigone, suspects de complot contre l'assassin de leur mère et d'entente avec le roi Archélaüs de Cappadoce, beau-père du premier.

Ils avaient été dénoncés probablement par leur demi-frère, Antipater, fils de Doris, que Mariamne avait supplantée. Héritiers de la fierté de leur mère et de l'imprudence qu'elle avait payée si cher, ils traitaient sans ménagements la famille de l'Iduméen et se firent autant d'ennemis qu'elle comptait de membres. En dépit de l'intervention d'Auguste et d'Archélaüs, les accusations de Salomé, de Phéroras et d'Antipater eurent le succès attendu : les deux infortunés furent conduits loin de Jérusalem, à Sébaste, pour y être étranglés. Après quoi leurs corps furent embaumés et déposés dans le tombeau du roi Alexandre II, leur aïeul maternel ; à l'instar des sultans, Hérode avait soin d'honorer les dépouilles de ses victimes. A ces honneurs posthumes il joignit le souci vraiment touchant de l'éducation et de l'établissement des enfants d'Alexandre et d'Antigone, — Tigrane et Alexandre, nés de Glaphyra, — Hérode, Agrippa, Aristobule, nés de Bérénice, et ses deux filles, Hérodiade et Mariamne. Par une de ces inspirations qui lui étaient familières, il imagina d'unir en mariage ces enfants et ceux des ennemis de leurs pères : Salomé conduisait cette danse macabre, où elle allait bientôt engager ses propres complices.

Le sang et la boue se mélangeaient à dose égale sous les pas du malheureux roi. Les adultères et les incestes se multipliaient autour de lui ; avec son aveu et son autorisation, sinon son exemple, les concubines, les mignons, les eunuques, les esclaves mâles et femelles, servaient ou contrecarraient ces désordres, où des femmes d'Hérode se trouvaient elles-mêmes compromises, — Doris chassée du palais, puis mise en prison et la seconde Mariamne, fille de Simon ¹,

1. Simon Boëthus.

accusée d'avoir attenté à la vie de son mari. Ses filles se mêlaient ou du moins étaient accusées de se mêler aux conjurations dirigées contre lui, et les accusations venaient indifféremment de leurs sœurs ou de leurs frères, — plus ordinairement de leur tante, l'odieuse Salomé¹. Son frère Phéroras, excité par sa femme, conspirait aussi pour le supplanter, se faisait exiler pour n'avoir pas répudié sa turbulente épouse, et jurait de ne le revoir jamais. Des chevaliers d'industrie, comme le Grec Euriclès, et l'Arabe Silléos, amant de Salomé, provoquaient dans le palais des orages qui en troublaient journellement la paix, si l'on peut dire que la paix y fût réalisable. A chaque instant, les représentants de Rome intervenaient, sur sa propre demande, dans ses affaires les plus intimes, qu'il ne craignait pas de porter à la connaissance et au jugement d'Auguste lui-même, importuné parfois de cette indiscretion. C'est à des Romains, Saturninus, Pédanius et Volumnius qu'il demanda la tête des fils de Mariamne : c'est à un Romain, Varus, qu'il devait demander celle de son fils aîné Antipater², la dernière de ses victimes.

Il n'y a pas, dans l'histoire, de page plus lugubre que celle où sont racontées les fautes du fils et les vengeances du père ; tout y paraît invraisemblable à force d'être contre nature. Ce fils, qui veut arracher la couronne à son père et — d'accord avec sa mère — lui prépare du poison, après avoir écarté de sa route tout ce qui peut lui faire obstacle, — parents, amis, serviteurs ; — sacrifiant ses complices sans le moindre scrupule ; — ne reculant devant aucun mensonge ni devant aucune palinodie, — nous apparaît comme le type de l'avilissement, voilé sous les apparences ordinaires aux civilisations orientales, de Babylone à Stamboul. Et pour-

1. Josèphe, *Bell. jud.*, I, I, chap. xvi, xix.

2. *Id.*, *ibid.*, chap. xx.

tant, à le comparer à Hérode, il excite la pitié, presque la sympathie, tant le père est plus méprisable et plus révoltant que son fils.

La société romaine devait être déjà bien dégradée, sous Auguste, pour supporter le spectacle de ce roi vieilli dans la débauche et le crime, traînant les héritiers de son trône et de son nom au tribunal de César, les y accusant de forfaiture et de parricide, appuyant sa plainte de témoignages arrachés par la torture à des femmes et à des vieillards, se faisant aider par un rhéteur à gages et content seulement quand il a obtenu la permission de sévir contre son fils. Telle avait été la conduite d'Hérode à l'endroit des enfants de Mariamne, telle fut sa conduite à l'égard du premier-né de Doris. Attiré sournoisement en Palestine, Antipater, en touchant terre à Césarée, se vit arrêté, traduit devant Varus, le légat de Syrie, et remis par lui aux mains d'Hérode : conduit à Jérusalem, il fut envoyé dans les cachots de Jéricho, pour y attendre la mort. Elle ne tarda pas à venir, avec des circonstances qui ajoutent encore à l'horreur de ce tableau digne de l'enfer.

Pendant qu'Hérode poursuivait cette série de crimes, la maladie contractée dans la débauche et qui avait failli l'emporter, quelques années auparavant, continuait ses ravages¹. Torturé par d'atroces souffrances, le malheureux vivait une lente agonie, aggravée par les soucis et les inquiétudes qui ne lui laissaient aucun repos. Il ne cessait de hurler que pour ordonner de nouveaux massacres. A la suite d'un prétendu complot de pharisiens, les principaux d'entre eux, l'eunuque Bagoas et le favori Carus furent égorgés. Puis ce fut le meurtre des Innocents, après le passage des Rois Mages, comme nous le verrons plus tard. Enfin ce fut l'exé-

1. Josèphe, *Bell. jud.*, I, I, chap. XXI.

cution des jeunes gens coupables d'avoir brisé l'aigle d'or qui surmontait la porte du Temple et jetés au feu avec leurs instigateurs, les docteurs Judas et Mathias. Après avoir commandé ces exécutions, le malade recommençait à souffrir. De ses entrailles en décomposition sortaient des vers, et la fièvre ajoutait une soif ardente à la démangeaison qui ne lui laissait aucun répit. Ses pieds enflés ne le soutenaient plus et des spasmes le secouaient sur sa couche, d'où le chassaient les étouffements. Il voulut essayer des eaux chaudes de Callirhoé, au bord de la mer Morte, et s'en trouva si mal qu'on le crut arrivé à son dernier moment.

Lui-même en fut persuadé et voulut donner à sa vie une fin digne de son ensemble. Il fit appeler à Jéricho, où il se trouvait alors, Salomé, sa sœur, avec Alexas, le mari qu'il lui avait fait épouser en dernier lieu. — « Je sais, leur dit-il, que ma mort réjouira les Juifs : mais, si vous exécutez mes ordres, elle les forcera de gémir et de me faire un deuil digne de mémoire. Aussitôt que j'aurai fermé les yeux, vous ferez égorger par les soldats de ma garde tous ceux que je tiens enfermés dans l'hippodrome, de façon qu'il n'y ait pas, en Judée, une seule famille qui n'ait sujet de pleurer ! ! »

Alexas et Salomé promirent, se réservant d'agir à leur guise, après la mort du tyran. Presque aussitôt arriva de Rome le consentement d'Auguste au supplice d'Antipater, à moins qu'Hérode ne voulût se contenter de l'exil². Il y eut, pour le mourant, une lueur d'horrible joie, qui s'éteignit aussitôt, dans un accès tellement douloureux qu'il essaya de se frapper d'un couteau laissé sous sa main. Le

1. Josèphe, *Bell. jud.*, l. I, chap. xxi.

2. *Id.*, *ibid.*, chap. xxi.

bruit de son suicide parvint jusqu'au cachot d'Antipater. Le malheureux eut l'imprudence d'en exprimer sa joie et l'espérance de sortir de captivité pour monter sur le trône. Ses paroles, aussitôt rapportées au roi, lui coûtèrent la vie. Le corps fut porté au château d'Hyrconion, avec les honneurs dus aux princes du sang royal.

Cinq jours plus tard, Hérode achevait de mourir. Il avait régné trente-sept ans, depuis le sénatusconsulte de l'an 714, trente-quatre, depuis la mort d'Antigone. A aucun moment de cette longue domination sur le peuple juif, il n'avait pu avoir l'illusion d'en être accepté. En dépit des prédications des sanhédrites Abtalion et Schemmaï, ennemis irréconciliables d'Antigone, les patriotes ne pouvaient voir en lui « l'élu de Jéhovah partout vainqueur ¹ ». Le sang des Asmonéens teignait la pourpre qu'il devait à l'étranger et tout, en lui, rappelait ses origines dont il semblait, du reste, prendre à tâche de raviver le souvenir. A demi païen d'allures et de mœurs, c'était surtout par son scepticisme religieux qu'il offensait les disciples de Moïse, affectant de confondre les Juifs, les Samaritains, les Hellènes, les Syriens, leurs divinités et leurs cultes dans une égale faveur ou un égal dédain, comme on voudra. Uniquement soucieux de pouvoir, de faste et de jouissances, tout devait concourir à la réalisation de son idéal, — et ses bienfaits même paraissaient des moyens d'asservir le peuple libre par excellence, le peuple de Dieu. On chercherait vainement dans sa vie une preuve de l'élévation d'esprit ou de la grandeur d'âme qui eussent permis d'amnistier son usurpation : il est impossible d'y trouver, même aux heures les plus capables d'illusionner, autre chose que de la pose ou du calcul. Son hypocrisie

1. Josèphe, *Ant. jud.*, XIV, xvi.

dépassait pourtant son orgueil : ce dilettante du crime voulait lui donner des formes régulières. Il fit juger, par un sanhédrin de sa composition ou par les légats romains, ses plus illustres victimes, Hyrcan, Antigone, Mariamne, ses fils, les docteurs Judas et Mathias, ne dédaignant pas de jouer, en plein tribunal, la comédie des attendrissements et des larmes ¹. C'est le Henri VIII de l'antiquité.

Quoi qu'en pensent quelques exégètes, il est difficile de ne pas voir, en certaines paraboles de l'Évangile, des allusions aux événements contemporains. De même que Archélaüs paraît clairement visé par saint Luc, dans la parabole des talents ², Hérode semble désigné dans celle du festin des noces, par saint Matthieu ³. Le fait de la double insolence à l'endroit de l'invitation royale a très bien pu se produire à l'occasion d'un des mariages contractés par les nombreux enfants du tyran. Les invités de la première heure, dédaigneux ou indifférents, représentent assez bien l'opinion générale en Judée, et la bravade du convive, sans égards pour l'étiquette, a pu se produire du fait de quelque fanatique résolu à braver l'usurpateur, jusque dans sa maison et en pleine fête de famille. L'appel aux mendiants et aux rôdeurs, en témoignage de mépris pour les absents, répond bien au caractère d'Hérode et la vengeance qu'il tire du dernier insulteur est bien celle que l'on devait attendre de lui. Les « ténèbres extérieures ⁴ » de l'Évangile semblent empruntées à « l'étroite et obscure prison ⁵ » où César laissait pourrir les conspirateurs. Hérode et Caligula devaient

1. Josèphe, *Bell. jud.*, xvii et xxi.

2. Luc., xix, 12-27.

3. Matth., xxii, 2-13.

4. *Id.*, xxii, 30.

5. Ledrain, *Hist.*, I, 88.

se plaire également aux « pleurs et aux grincements de dents », qui troublaient le silence des ergastules.

La parabole ne perd rien de sa valeur intime pour être un mémorial de la haine du peuple juif contre le roi que Rome lui avait imposé. Elle est au contraire, nous semble-t-il, une leçon d'autant plus pénétrante qu'elle rappelle les préjugés des Pharisiens et des Scribes contre celui, dont ils disaient aussi : « Nous ne voulons pas qu'il règne sur nous ¹ », et dont ils refusaient de partager la table pour n'avoir pas à reconnaître son empire.

Comme Néron et comme Henri VIII, Hérode a trouvé des apologistes. L'effort qu'ils ont tenté, ne leur a guère réussi, et l'un d'eux termine assez piteusement, en ces termes, son essai de réhabilitation : « Il mérita le nom de Grand, bien que peut-être par là on ait seulement voulu l'appeler l'*Ancien*, pour le distinguer de l'autre Hérode ². »

Quoi qu'il en soit, sa mort fut une délivrance pour Israël : ce qui ne s'entend pas seulement des prisonniers de l'hippodrome de Jéricho, dont Salomé hâta le retour dans leurs foyers, mais encore de tous ceux qui tremblaient à la pensée qu'il n'y avait, sous ce règne, de sécurité pour personne. Jérusalem en particulier était remplie d'espions, l'oreille ouverte à tout ce qui se disait, même dans le secret des relations les plus intimes : malheur à qui parlait mal du roi ! Peu confiant dans le zèle de ses affidés, Hérode, disait-on, se glissait, le soir, à la faveur de l'obscurité et sous des déguisements variés, parmi les groupes qui stationnaient sur les places ou dans les réunions publiques, afin d'y surprendre les conversations et même de provoquer des confi-

1. Luc., XIX, 14.

2. Ledrain, *Histoire du peuple d'Israël*, t. II, p. 351.

dences. Plus d'une tête tomba, le lendemain de ces promenades nocturnes, sans qu'on pût signaler le délateur au mépris public : le royal policier savait trop bien se garder le secret, après comme avant son enquête.

Il avait justement prévu qu'on ne pleurerait guère à ses obsèques. Cependant il y eut des regrets sincères, dans le cortège qui le conduisit à sa tombe du Djebel-Foureidis. Les mercenaires gaulois et germains de sa garde suivirent son cercueil, avec le sentiment profond de la perte qu'ils venaient de faire. Il avait eu confiance en eux, les avait traités avec une générosité rare et glorifiés en les conduisant à mainte victoire, dont la meilleure part lui était due. Ils étaient fiers de lui, en véritables barbares, heureux de s'associer à ses violences contre un peuple méprisable et digne de tous les affronts. Après tout, ils pensaient comme les Romains eux-mêmes, les patrons de leur propre maître, et devaient bien un regret à la mémoire de l'homme qui, par son testament, continuait ses largesses envers eux.

Il est peu probable que les fils d'Hérode, même Archélaüs acclamé par les soldats comme roi des Juifs, partageassent ces sentiments. Heureux sans doute de n'avoir plus à craindre le sort d'Antipater, ils avaient tous à regretter la ruine d'une partie au moins de leurs espérances. Mainte fois modifié, et tout récemment encore, le testament de leur père trompait l'ambition de chacun d'eux, à l'exception du second Philippe ¹, fils de la deuxième Mariamne, auquel suffisait la vie tranquille d'un riche citoyen romain ². Archélaüs et Antipas furent surtout mécontents et se résolurent à porter leur différend au tribunal de César. Cependant, persuadé que rien ne vaut le fait accompli, l'aîné se fit proclamer roi sans retard, comme nous le verrons plus loin : après quoi il

¹ Marc., vi, 17. — Il avait épousé sa nièce, la fameuse Hérodiade.

² Josèphe, *Ant. jud.*, XVIII, v. — Cf. *Id.*, *Bell. jud.*, I, II, c. IX.

s'embarqua pour l'Italie, suivi de son rival et de l'inévitable Salomé, bien décidée à se faire une bonne part dans l'héritage disputé. Elle y réussit, tandis que Archélaüs y gagnait seulement le titre d'ethnarque, dont il fut peu satisfait, et qu'Antipas s'attachait à la trop fameuse Hérodiade, qui devait avilir sa mémoire.

Cependant au milieu de cette horrible confusion, — au cours d'une nuit moins sombre que les ténèbres où s'égarait Israël, — dans une étable moins fétide que le palais du Mont Sion, — le Rédempteur était né, au moment même où commençait l'agonie d'Hérode. Sur ce peuple défaillant comme son roi, une lumière se levait, qu'il avait appelée de tous ses vœux et qu'il devait méconnaître, tout aussi aveugle que son aveugle conducteur et destiné, comme lui, à la mort dans les convulsions et le désespoir. Seules quelques âmes simples, dociles à l'appel d'En Haut, étaient venues saluer dans sa crèche le Roi des siècles futurs, pendant que les puissants et les sages, à peine avertis de son entrée dans le monde, se concertaient pour lui barrer la route.

Plions les genoux devant ce berceau et, pour reposer notre âme de tant de tristesses, considérons à loisir les préparatifs de la régénération que Dieu ménage à ce qui reste des enfants d'Abraham et, par eux, à toutes les âmes de bonne volonté.



CHAPITRE IV

LA POSTÉRITÉ DE DAVID

« Missus est Angelus Gabriel a Deo in civitatem Galileæ, cui nomen Nazareth, ad virginem desponsatam Joseph, de domo David, et nomen virginis Maria. » (Luc., 1, 26-27.)

Au même temps que le roi Hérode commençait la construction du nouveau temple où, suivant le prophète Malachie ¹, devait venir le Restaurateur du trône de David, Dieu préparait le sanctuaire où le « Dominateur » abriterait, pendant neuf mois, la formation de sa nature humaine. Plus mystérieux que le tabernacle du Moriah, celui-ci devait le surpasser aussi en splendeur aux yeux de l'Éternel et se concilier des préférences plus durables, puisqu'elles n'avaient pas à craindre de retour.

Le 8 septembre, l'an du monde 4946 ² et de Rome 734,

1. Malach., III, 1 : « Veniet ad templum suum dominator quem vos queritis. »

2. James, *Hist. de l'Ancien Testament*, 1. XI.

César-Auguste étant maître de l'Empire et son ami Hérode en possession du trône des Asmonéens, une fille naissait à Nazareth, bourgade de la Galilée, d'un père et d'une mère à qui l'âge avait enlevé l'espoir de toute postérité. Pour n'être pas absolument pauvres, ils ne comptaient cependant pas au nombre des heureux de ce monde : une maison, à Jérusalem, où ils ne résidaient guère, et des pâturages en Galilée, où ils possédaient quelques troupeaux, constituaient leur fortune, débris d'une tout autre situation, la plus haute et la plus fastueuse dont Israël pût garder le souvenir.

En effet l'un des vénérables époux, Joachim, se vantait à bon droit d'appartenir à la race et à la famille de David, le Roi-Prophète, dont le fils, Salomon, avait étonné le monde par sa sagesse et sa puissance. Suivant des généalogies, soigneusement conservées dans les archives publiques ¹ et privées, Joachim, fils de Mathat, se rattachait au saint Roi par Nathan, son fils puîné. Sans nous arrêter ici aux difficultés nées des divergences qui se remarquent entre la généalogie conservée par saint Matthieu et celle que nous trouvons en saint Luc ², nous nous contentons de rappeler l'opinion de saint Jean Damascène, à laquelle se sont ralliés saint Augustin ³, Eusèbe ⁴ et le vénérable Bède ⁵.

« Issu de la lignée de Nathan, fils de David, Lévi enfanta Melkhi et Panther. De ce dernier naquit Bar-Panther, qui lui-même donna le jour à Joachim. D'autre part, Mathan,

1. *Contra Apion.*, I, 7. — Au dire de Jules Africain, appuyé par celui de Josèphe, Hérode avait essayé de détruire ces généalogies qui le gênaient : mais l'incendie de certaines archives publiques n'avait pu atteindre celles des familles, qui les conservèrent avec d'autant plus de soin. (Cf. *Tim.*, I, 4 et IV, 7 ; — *Tit.*, I, 14 et III, 9 ; — *Epist. S. Ignatii ad Magnes.*)

2. *Matth.*, I, 1-16 ; — *Luc.*, III, 23-38.

3. *De quæst. Evang.*, I, II, chap. v.

4. *Annal. eccles.*

5. *Comment. in Matth.*

descendant de la lignée de Salomon, eut pour fils Jacob. Or, Nathan étant mort avant son épouse, celle-ci, qui était mère de Jacob, fut épousée par Melkhi (ou Mathat), frère aîné de Panther, et de ce mariage naquit Héli. Ainsi Jacob et Héli étaient frères utérins : mais le premier appartenait à la descendance de Salomon, et le second à celle de Nathan. Il arriva que Héli mourut sans enfants. Suivant le précepte de Moïse, son frère utérin, Jacob, épousa sa veuve, dans l'espoir de donner un héritier au défunt. De fait, il donna naissance à Joseph, qui était ainsi par nature fils de Jacob, héritier de Salomon, et légalement fils d'Héli, héritier de Nathan. Or Joachim épousa Hannah, cette admirable femme, à qui l'on ne saurait donner trop de louanges ¹. »

Il nous convient seulement, à ce propos, de faire observer que les noms d'Héli (Eliachim), et Joachim sont identiques en hébreu ², ayant pour traits d'union les deux premières syllabes, abrégatives du nom divin : Jo (ou Je), *Jéhovah*, et El, *Elohim*, qui se retrouvent dans les deux appellations. Si cette observation, due à Corneille de la Pierre et reproduite par Fillion, ne satisfait pas le lecteur, il nous permettra de lui dire qu'elle nous est indifférente, et qu'il peut n'en tenir aucun compte. Nous la donnons seulement pour rendre plus facile la lecture des documents relatifs aux origines de l'aïeul du Christ.

A l'âge de vingt-quatre ans, Joachim avait épousé Hannah, qui n'était pas de moindre noblesse. Par son père, Mathan, elle appartenait à la tribu de Lévi et à la famille d'Aaron : son mariage reliait ainsi les deux plus illustres races dont l'histoire ait gardé le souvenir. Quelques écrivains ont

1. S. Joann. Dam., l. IV, *De fide orthodoxa*.

2. « Heli per acopem idem est Eliachim sive Joachim. » — Corn. a Lap., *In Luc.*, chap. III. — Nechao avait jadis changé le nom d'Eliachim, roi de Juda, son prisonnier, en celui de Joachim (IV Reg., xxiii, 34).

voulu la rattacher plus étroitement à David, par sa mère Marie, la femme de Mathan. A vrai dire, il n'y a rien d'inacceptable dans cette opinion, puisque la tribu de Lévi avait le privilège de s'allier aux autres ; mais il paraît meilleur de s'en tenir à la version généralement reçue. Quoi qu'il en soit, de l'aveu même des Talmudistes ¹, les deux saints époux étaient bien des héritiers de David et, par lui, de Juda, celui à qui Dieu avait fait la promesse que « le sceptre ne sortirait pas de sa lignée avant que parût le Désiré des nations ².

Tous deux aussi étaient des justes et tiraient de leurs vertus leur véritable illustration aux yeux du Seigneur. Ils vivaient dans l'attente de ses promesses, sans se laisser troubler par les événements, qui paraissaient donner à leurs espérances le plus cruel démenti. Retirés en Galilée, dans une localité presque inconnue du reste de la Palestine, ils y avaient cherché, dit-on ³, un refuge contre les persécutions de l'usurpateur, aux regards duquel il n'était pas bon de s'offrir, quand on pouvait lui rappeler le souvenir de David. A leur exemple probablement, d'autres descendants de la royale famille — leurs parents à des degrés plus ou moins rapprochés — avaient quitté la Judée pour un séjour moins agité. A Nazareth et aux bords du lac, ceux-ci vivaient aussi dans l'obscurité, du travail de leurs mains ; d'où nous pouvons supposer que Joachim et Hannah étaient les aînés et, à ce titre, avaient gardé une part plus large du modeste héritage, échappé à la ruine de leur maison.

Rien n'éclairerait pour nous cette obscurité si les *Apocryphes* n'avaient pris soin de suppléer au silence des Évangiles et du Talmud. Nous en sommes donc réduits à exploiter les

1. Cf. Sepp, *Vie de N.-S. J.-C.*, 2^e partie, chap. II.

2. Genes., XLIX, 10 ; — Agg., II, 8.

3. Sepp, *Vie de N.-S. J.-C.*, 2^e partie, chap. II.

deux écrits connus sous les noms de *Protévangile de Jacques le Mineur*¹ et d'*Évangile de la Nativité*², tous deux attribués, d'après le texte même, à l'Apôtre dont le premier porte le nom.

L'hypercritique sourira sans doute de notre confiance à l'endroit de pareils documents. Nous la prions d'abord de le bien remarquer, nous leur donnons une valeur toute relative, en prenant soin de contrôler leurs dires, avec la plus exacte attention et en écartant tout ce qui n'est pas d'accord avec les faits acceptés généralement. D'autre part, nous ne croyons pas devoir être plus sévères que les Pères de l'Église, dans les œuvres desquels nous trouvons enchâssée mainte citation desdits apocryphes. Enfin, si nous les trouvons en crédit auprès de graves écrivains de l'Église grecque³, insérés plus d'une fois dans la liturgie orientale, et enfin accueillis avec tant de faveur par le moyen âge, dans tout l'Occident, nous avouons humblement être disposés à les traiter avec quelques égards.

Nous croyons pouvoir penser, comme Gustave Brunet, « des légendes que l'Église rejeta, et avec raison, comme dénuées d'authenticité, mais qui du moins ne posaient aucun point de doctrine contraire à la foi... L'Église grecque les accueillit en partie ; encore de nos jours les chrétiens de l'Égypte et de l'Asie ne les révoquent nullement en doute 4... »

1. Il date probablement du II^e siècle ; car il a été connu d'Origène (*Homil. in Matth.*, x, 17), et de Clément d'Alexandrie (*Stromat.*, vii, 16). Il était en grande vénération dans l'Église d'Orient et chez les Pères grecs. — Cf. Fillion : *Introduction aux Évangiles*, p. III.

2. Attribué faussement par quelques-uns à saint Matthieu, il ne doit pas être confondu avec l'*Évangile arabe de l'Enfance*. — Il est bien postérieur au Protévangile, qu'il reproduit, avec des additions et remaniements de divers genres (Cf. Fillion, *loc. cit.*). — Il existe un autre *Évangile de la Nativité*, qui prétend suppléer à ce que n'a pas dit l'Évangile canonique.

3. V. dans Combefis (*Nov. auct. Bibl. Patrum*), André de Crète, Germain patriarche de Constantinople, Saint Jean Damascène, Georges de Nicomédie, etc.

4. *Les Évangiles apocryphes*, avant-propos, p. v.

« Cet écrit (*l'Évangile de la Nativité*) présente les mœurs du peuple juif sous un aspect qui ne manque pas de vérité ; les plaintes de sainte Anne au sujet de sa stérilité sont remplies de vivacité et de mouvement ; dans le cantique qu'elle chante en présentant sa fille au Temple, il faut reconnaître des lambeaux poétiques, fragments tronqués et perdus, dont la forme lyrique et l'entraînement tranchent d'une façon si nette sur le fond du récit ¹. »

C'est précisément à cause de ces concordances avec leurs mœurs et leurs croyances que les chrétiens d'Orient acceptèrent et continuent d'accepter les *Apocryphes* : c'est aussi en raison de leur ressemblance, au moins partielle, avec les livres inspirés que la liturgie des deux Églises leur a fait tant d'emprunts : c'est enfin pourquoi nous ne pouvons renoncer à en tirer parti, quand ils nous paraissent d'accord avec ce que nous savons par ailleurs des faits étudiés. Nous ne sommes pas seuls à penser ainsi et, de nos jours, sans réhabiliter complètement certains apocryphes, on en est venu à leur accorder une plus sérieuse portée : s'ils ne sont pas des documents acceptables du premier coup, ils ne sont pas non plus désormais rejetés tout d'une pièce, sans examen. On leur reconnaît au moins l'avantage de corroborer et de compléter les récits évangéliques, à titre de traditions dignes d'intérêt. Conformément au conseil de saint Jérôme, peu suspect en pareille matière, il est permis d'y chercher, avec prudence, les paillettes d'or que contient ce fumier ².

Cela dit, venons au délicieux récit de la conception et de la naissance de la fille d'Anne et de Joachim.

1. *Les Évangiles apocryphes*, p. 113-114.

2. « Grandis esse prudentiæ aurum in luto quærere. » — *Epist. ad Læt.*

— Cf. Coleridge (*cit. Bolland.*), *Vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ.*

Après vingt ans de vie conjugale, tous deux approchant de la cinquantaine ¹, et n'espérant plus rien que d'un miracle, ils firent vœu, s'il leur venait un enfant, de le consacrer au service du Seigneur, à l'exemple d'Anne, épouse d'Elcana, qui avait ainsi voué Samuel, le fils obtenu de Dieu par ses larmes et ses prières ².

Or, un jour de fête (la Dédicace, suivant le premier Évangile de la Nativité), le prêtre ayant repoussé l'offrande de Joachim comme odieuse au Seigneur, le pauvre homme était allé cacher sa tristesse et sa honte, parmi les bergers, au lieu de rentrer dans sa maison, où Hannah pleurait son absence. Une servante essayait vainement de consoler sa maîtresse, en lui présentant la parure que commandait la solennité du jour : « Il ne vous est pas permis de vous négliger ainsi, un jour de fête, disait-elle : revêtez cette robe et, foi de servante dévouée, vous serez belle comme une reine. »

Pour se délivrer de cette obsession, Hannah reprit sa parure de noces et descendit au jardin, où elle se trouvait plus libre de rêver et de prier. Tout à coup, l'ange du Seigneur se montra, disant : « Dieu a écouté ta prière : tu concevras et enfanteras, et ta race sera illustre dans le monde entier ! »

A ce moment, Joachim avait une vision semblable et recevait la même assurance ³. A tous deux, le céleste messager ordonnait de se rendre au Temple, les assurant qu'ils se rencontreraient à la porte Dorée, tous deux pleins de santé et de joie, sûrs désormais que leur offrande serait

1. Butler, *Vie des Saints*. — La *Vita Christi*, éditée par Darras, dit que ils étaient âgés de quarante ans.

2. I Reg. 1, 20-28. — Il convient de remarquer ici la ressemblance entre le récit des Rois et celui du Protévangile : il y a évidemment imitation, et les exemples n'en sont pas rares, comme il est facile de s'en convaincre.

3. Cf. Origène et saint Épiphanes (*Hær.*, LXXXIX, n. 5).

favorablement accueillie. Les choses se passèrent comme il avait été prédit, et après avoir renouvelé devant l'autel le vœu de consacrer leur enfant au service de Jéhovah, ils retournèrent à Nazareth, où l'on apprit bientôt la grossesse d'Hannah, celle qu'on avait pu justement appeler « la stérile ¹ », comme sa parente Élisabeth.

Neuf mois plus tard, dans la maison que les saints époux possédaient à Jérusalem ², venait au monde l'aimable enfant à qui fut donné le nom de Marie (Reine ou Étoile) : et sa mère chantait, remplie de l'Esprit-Saint, ce cantique d'actions de grâces : « Le Seigneur, Dieu des armées, s'est souvenu de sa parole, et il est venu vers son peuple dans la grâce, afin que soient humiliées les nations qui s'élevaient contre nous et que tous les cœurs se convertissent à lui. Il a ouvert son oreille à notre prière et il a éloigné de nous les insultes de nos ennemis. Celle qui était stérile est devenue mère : elle a enfanté pour la joie et le bonheur d'Israël. Voici que je pourrai, moi aussi, présenter mes offrandes que mes ennemis voulaient m'empêcher d'apporter à l'autel. Le Seigneur les a confondus devant moi et m'a remplie d'une joie qui n'aura point de fin ³. »

Rappelant évidemment le cantique de Zacharie ⁴, le chant d'Hannah est d'un beau caractère et semble si bien en situation qu'il nous eût paru impardonnable de ne pas le citer en entier. Après tout, la ressemblance qu'on peut y constater, ne prouve pas grand'chose contre sa valeur : à des situations identiques peuvent bien répondre des manifestations de même nature, et la preuve s'en retrouve assez sou-

1. Luc., 1, 36 : « Quæ vocatur sterilis. »

2. C'est l'opinion la plus communément acceptée. — V. les palestiniologues les plus récents.

3. Deuxième Évangile de la Nativité (attribué à saint Jacques par le prologue), chap. v.

4. Luc., 1, 67-79.

vent dans les Livres sacrés, pour que nous ne voyions rien d'étonnant à la rencontrer une fois de plus.

Quand Marie eut atteint l'âge de deux ans, Joachim proposa de la conduire au Temple: mais Hannah dit sagement: « Attendons sa troisième année, de peur qu'elle ne redemande son père et sa mère. » Un an plus tard, l'enfant fut conduite à Jérusalem et présentée au prince des prêtres, président de l'éphémérie alors en fonctions. Il la prit dans ses bras et l'embrassa tendrement, puis la déposa sur les marches de l'autel, « où elle exprima naïvement sa joie par ses mouvements et ses cris enfantins qui charmaient l'assistance ¹ ».

Puis ses parents l'abandonnèrent aux soins des femmes pieuses qui aidaient les prêtres dans la formation des vierges consacrées au Seigneur: ils ne devaient plus la revoir dans leur maison, si ce n'est au jour de leur mort, à en juger par le silence des *Évangiles apocryphes*, qui n'en parlent jamais plus et nous donnent au contraire à penser qu'ils étaient entrés dans la mort, lors des fiançailles de Marie, en sa quatorzième année ².

Elle vécut dans le Temple, croissant en âge, en sagesse et en vertus, « si plaisante que tout le monde s'en émerveillait ³ », jusqu'au moment où les prêtres jugèrent à propos de lui donner un époux, suivant la coutume d'Israël. Le conseil, réuni par eux à cet effet, était présidé, d'après les documents, par Zacharie, prince de l'éphémérie en service et que, pour cette raison, la légende (à la suite de saint Augustin) confond avec le grand prêtre lui-même. Quant au nom de Zacharie, rien n'empêche de le retenir. Nous le savons, il était parent

1. *Protévangile*, chap. vii. — Cf. le Coran, Sourate iii, 31.

2. *Évangile de la Nativité*, chap. vii. — Le *Protévangile*, chap. viii, dit: « la douzième », ce qui est moins probable et moins conforme à la tradition.

3. *Vita Christi* (apud Darras, *Légende de N.-D.*).

de Marie, par sa femme Élisabeth, et la tradition orientale ¹, qui lui remet la tutelle de la Vierge, après la mort de Joachim et d'Hannah, doit paraître acceptable.

Certes ce n'était une délibération vulgaire que celle où allait se décider le sort de Marie. « Peut-être, dit Coleridge, les prêtres du Temple, chargés d'élever les jeunes filles qui étaient dans la même position qu'elle, n'avaient-ils aucune idée de la valeur incomparable aux yeux du Seigneur de cette âme, dont ils avaient aidé l'éducation, ni des desseins particuliers de la divine Providence à son égard. Cependant il n'est pas vraisemblable, malgré son humilité profonde et son amour de l'obscurité, qu'elle ait pu échapper entièrement à la connaissance des gardiens de la petite troupe de jeunes vierges dont elle faisait partie, alors que brillait en elle, avec tant d'intelligence et de maturité d'esprit, tant de douceur, de grâce et de perfection ². »

Le conseil résolut d'appeler au Temple tous ceux de la famille de Marie qui pouvaient prétendre à sa main et à l'héritage qu'elle représentait comme fille unique. Cette décision, au dire de saint Grégoire de Nazianze, motiva de la part de la jeune fille, une opposition aussi ferme que modeste. Si elle n'allégua pas son vœu de virginité, comme l'*Évangile de la Nativité* le prétend, elle rappela du moins sa consécration au Seigneur et son désir de vivre uniquement pour lui. Après un instant d'embarras, les prêtres s'en remirent à l'inspiration divine. Après avoir prié Dieu de les éclairer, en une circonstance aussi imprévue (car elle était impossible à prévoir, d'après les idées des filles d'Israël), ils eurent recours à la consultation du Propitiatoire ³. L'oracle répon-

1. Cf. le Coran, Sourate III, 3.

2. Coleridge, chap. VII.

3. Exod., xxv, 22. (Peut-être faut-il l'entendre de l'oracle de l'Ephod,

dit qu'il convenait de s'en tenir à la Loi, tout en recherchant pour époux à Marie un homme de bien, qui se souviendrait de la prophétie d'Isaïe, relative à la maternité virginale de l'*Almah* prédestinée à enfanter le Rédempteur ¹.

Ce récit merveilleux pêche évidemment, à plusieurs points de vue, surtout en ce qui regarde l'intervention du grand prêtre Abiathar chargé de consulter l'oracle du Propitiatoire. Si le caractère exceptionnel de la situation peut expliquer le recours à ce procédé extraordinaire, le fait ne peut être attribué qu'au grand sacrificateur Ananéel, remis en charge, après l'assassinat du jeune Aristobule. Le nom d'Abiathar est de pure fantaisie, à moins qu'on n'y veuille voir un rappel de l'éphémérie d'Abia, — celle de Zacharie, dont on fait parfois le souverain pontife de l'époque : auquel cas, le récit est également en défaut. Il en est ainsi du discours, prêté par le *Deuxième Evangile de la Nativité* au même personnage, s'adressant au peuple convoqué sur son ordre. Ce sont là des idées chrétiennes de date relativement récente, qui doivent leur intérêt à la croyance en la virginité de la Mère de Jésus. A ce titre, il nous convenait de ne pas les passer sous silence : mais nous devons maintenant, revenir au réel, autant qu'il nous est permis de le constater.

Les ayants droit convoqués se trouvèrent réunis, au jour fixé, dans le parvis du Temple, et parmi eux un charpentier ², du nom de Joseph-en-Iacoub, habitant de Nazareth, mais

par les *Urim* et *Thummim*, qui cependant ne se consultaient pas pour un simple particulier, sinon pour le roi : à moins que le titre de fille de David n'ait motivé cette exception). — *Sota*, ix, 12.

1. Isaï., vii, 14 : « Ecce virgo concipiet et pariet filium. » — I *Évang. de la Nativité*, chap. vii. — Cf. II *Évang.*, chap. viii ; — Coran, Sourate iii, 31 et iv, 155.

2. Ou charron, suivant quelques-uns, qui rappellent les charrues et les jougs qu'il fabriquait.

originaire de Bethléem et descendant de David par Salomon, comme en fait foi la généalogie conservée par saint Matthieu ¹. Bien qu'il eût pu voir plus d'une fois sa jeune cousine, et qu'il eût même été désigné, dit-on, par Zacharie, comme son tuteur naturel, après la mort de ses parents ², il n'avait guère souci du mariage et se présentait seulement pour obéir à l'invitation des prêtres. Suivant la tradition ³, — en complet désaccord ici avec les Apocryphes ⁴, — il avait décidé de vivre dans le célibat et dans la solitude, autant que le permettait l'exercice de son humble état.

La beauté et la grâce de Marie l'assuraient des empressements qui ne manquent point à la jeunesse, même quand elle n'est pas unie à la noblesse des origines ou à l'abondance des biens matériels. Son nom suffisait à compenser son peu de fortune ⁵ et son éducation la mettait hors de pair. D'une intelligence qui ne craignait aucune comparaison et d'une modestie qui doublait la valeur de sa culture intellectuelle, on peut dire qu'elle était la perle de cette école de vierges, la gloire du Temple et la joie d'Israël ⁶. Mais ce qui lui donnait surtout son charme, c'était l'ineffable pureté de son âme transparaissant dans ses regards, son maintien, ses démarches, ses paroles, dans toute sa personne, et faisant de sa beauté extérieure comme le miroir de sa perfection, suivant la pensée du Roi-Prophète ⁷.

Il n'est donc pas étonnant que, parmi les jeunes Davidiens réunis pour présenter leurs droits à sa main, il s'en soit

1. Matth., I, 6 et 16.

2. Cf. Coleridge, *Hist.*, t. I, p. 365.

3. S. Hieron., *Contra Helvid.*

4. *Protévangile et Évangile de la Nativité*, suivis par quelques anciens Pères.

5. L'Orient tient surtout compte de la naissance. (Burckh, *Voyage en Arabie*, t. II, p. 139.)

6. Tous les anciens écrivains orientaux sont ici d'accord avec les Apocryphes.

7. Psalm., XLIV, 14.

trouvé un, du nom d'Agabus, pour désirer ardemment l'honneur de son alliance. Au dire d'un ancien auteur ¹, il était aussi riche que noble, vraiment digne, aux yeux des hommes, d'unir sa destinée à celle de Marie. Mais Dieu ne l'avait pas choisi pour protecteur de la Mère du Verbe Incarné. Au jour de l'épreuve imposée aux prétendants, un autre nom que le sien fut prononcé et, dit la légende (consacrée par le *Sposalizio* de Raphaël), brisant sur son genou la baguette qu'il portait à la main il s'enfuit, les yeux pleins de larmes, jusqu'aux grottes du Carmel pour y cacher sa déception et ses regrets. Plus tard, il devait compter au nombre des disciples du Christ et offrir à la Reine des Vierges des hommages plus dignes de sa grandeur.

S'il avait à la main la baguette qu'il brisa pour la punir de n'avoir pas servi son espérance, c'est que tous, autour de lui, en tenaient une semblable, déposée puis reprise par eux sur l'autel. Ce peut n'être qu'une légende, mais combien gracieuse et difficile à répudier ! Suivant la prière des prêtres, la frêle tige devait fleurir entre les mains de l'élu, et ce fut celle de Joseph qui porta des fleurs ². Ému pour le moins autant que son rival, mais pour une tout autre cause, le fils de Jacob se défendit d'abord d'accepter le don de Dieu. Mais il lui fallut se rendre aux observations des prêtres et peut-être aussi, pour quoi ne pas le dire après Bossuet ³, au mouvement de son cœur. Lui était-il possible en effet de n'être pas sensible au charme surhumain qui le sollicitait, — Dieu le voulant ainsi, pour rapprocher ces deux cœurs, destinés à donner au monde l'exemple du plus parfait comme du plus pur amour ?

1. *Hist. du Carmel*, chap. 12 (ap. Orsini, *la Vierge*, t. I, p. 99).

2. Le Coran en conserve le souvenir : Sourate, III, 39.

3. 1^{re} *Élévation* de la xvi^e semaine.

Rien ne serait délicieux comme de pénétrer dans le mystère de cette union du cœur de Marie au cœur de Joseph : car, nous n'en pouvons douter, Marie fut à son fiancé, puis à son époux, la plus aimante des fiancées et des épouses, au sens ordinaire du mot, tel qu'il convient de l'entendre et que l'entendent les anges du ciel, ou mieux encore tel que Dieu l'entend lui-même. Misérables que nous sommes, non seulement pour avoir presque éteint le rayonnement de la flamme allumée par le Créateur au sein de ses créatures préférées, celles qui portent en elles le cachet d'une ressemblance plus intime avec lui ! Misérables aussi qui n'en pouvons plus rien dire d'exact, lors même que nous essayons de conserver ou de retremper nos esprits et nos cœurs dans la pureté première de leurs pensées et de leurs sentiments, — ombre de celle où nos premiers parents puisaient l'expression de leur mutuelle affection. C'est à peine si les plus surnaturels des mystiques retrouvent quelques mots de ce langage, où nous ne savons ce qui doit nous étonner davantage, de sa hardiesse ou de son insuffisance. Comment dès lors nous serait-il permis de comprendre et de dire ce qui se passa dans l'âme de Joseph et de Marie, à l'heure où, se tendant la main, ils acceptèrent le choix de Dieu et se promirent de n'en jamais diminuer l'honneur et la joie ?

Ceux qui virent ce spectacle ne durent jamais l'oublier, et nous qui n'y avons pas été conviés, il nous est bien permis d'essayer d'en reconstituer la vision, telle que nos documents nous la permettent.

Marie était alors dans tout l'éclat de son adolescence. « De taille moyenne, mais admirablement proportionnée, — nous dit Nicéphore qui emprunte ces détails aux contemporains du Christ ¹, — elle était brune de teint, avec un visage ovale,

1. *Hist. eccl.*, l. II, chap. xxiii.

des yeux bleus, des cheveux dorés, des mains longues et fines; tout en elle était grâce et beauté. » Longtemps après, Denys l'Aréopagite devait lui trouver encore tant de séduction, qu'il se déclarait tenté de l'adorer, retenu seulement par sa foi en l'unité de Dieu ¹. Combien plus ravissante, elle devait être au jour de ses fiançailles, lorsque rien n'avait altéré la sérénité de ses traits et que s'y révélait déjà tout entière la limpidité de son âme!

Joseph, pour n'être plus un tout jeune homme (ce qui n'eût pas convenu à sa mission), n'était cependant pas un vieillard, quoi qu'en aient dit des écrivains justement soupçonnés d'erreur intéressée. Non seulement on en peut accuser les Gnostiques ² et les Monophysites, mais on peut encore reprocher aux catholiques d'avoir exagéré la vieillesse de Joseph, pour écarter la supposition qu'il pût être le père de Jésus : à quoi ils ne réussirent guère, comme le prouve l'Évangile où les Juifs appellent le divin Maître « le fils du charpentier ». L'opinion publique, en Judée, se fût prononcée contre l'union d'un vieillard à une aussi jeune femme, et l'eût qualifiée sévèrement par la bouche des rabbins, opposés d'une façon positive à ces sortes de mariages ³. Que dans les harems musulmans on en puisse voir des exemples, cela n'étonne pas, étant donnée la polygamie : mais il n'en faut rien conclure par rapport à notre sujet. Les mœurs de l'Orient, pour immobiles qu'elles soient, ne le sont pas au degré qu'on suppose et surtout dans la forme qu'on veut leur imposer. D'ailleurs, au temps de Jésus-Christ, il y avait longtemps que la polygamie ne se retrouvait plus dans les habitudes des vrais Israélites, et que les rabbins avaient

1. *De divin. nom.*

2. Les Apocryphes sont à juste titre suspects de gnosticisme, au moins dans les passages qu'on a droit de croire interpolés ou surajoutés à leur œuvre primitive.

3. Basnage, l. VII, chap. XXI. — Cf. *Yabamoth*, XII, 6.

assuré, dans une certaine mesure, la décence des unions conjugales. L'exemple de l'Orient ne peut donc être invoqué ici qu'avec des réserves, assez nombreuses pour renverser tout l'échaffaudage des comparaisons et des similitudes offensantes.

Coleridge ¹, d'accord avec la tradition primitive, lui attribue environ dix ans de plus qu'à Marie : ce qui répond à l'idée de saint Thomas d'Aquin et de Suarez ², d'accord en ceci avec Smith ³, qui donne Mathat pour commun grand-père aux deux saints époux et les rapproche ainsi par l'âge. Nous pouvons donc le regarder, comme « un peu plus âgé que sa sainte épouse, mais pourtant encore dans la fleur de sa première virilité, de manière à être capable, à la fois, d'être regardé comme le père de l'enfant de Marie, et de travailler et souffrir, comme il eut de fait à travailler et souffrir dans l'accomplissement de sa mission ».

Suivant toute apparence, il était de cette belle race que nous pouvons encore saluer sur les rives de Génézareth. La taille élancée et souple, les traits réguliers, le teint d'une pâleur chaude, avec des yeux brillants et doux à la fois, constituent l'un des types les plus séduisants qui se puissent concevoir. Relevés par le sentiment de sa noblesse, (d'autant plus vif qu'il est plus comprimé), ces avantages physiques donnent à l'Israélite de vieille maison, comme à l'Arabe de grande tente, une dignité d'allures qui frappe tous les regards. Il y a loin de cette physionomie à celle que certains artistes donnent à Joseph, sous prétexte qu'il appartenait à la classe des pauvres de son temps, et que ceux d'aujourd'hui ont la mine peu majestueuse et même peu avenante. Il s'est fait de

1. *Hist. de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, t. I, p. 364.

2. Cf. Pezron, Fretté, etc. — Marie d'Agréda donne trente-trois ans à Joseph.

3. Smith, *Dictionary*, v. Joseph. — Il suppose Joseph fils d'Héli, et met Mathat au lieu de Mathan.

notre temps, à propos de l'Évangile, un art d'un naturalisme irréel, en ce sens que la fidélité dans la vision des choses présentes n'a rien à voir avec la réalité des choses du passé. Voir un charpentier d'aujourd'hui, à Nazareth, ce n'est pas voir le charpentier Joseph, n'en déplaît à des artistes fort estimables d'ailleurs par leur talent plus que par leurs connaissances historiques.

Joseph et Marie devaient donc, à tous les points de vue, former un beau couple, et les chants traditionnels des fiançailles avaient raison de célébrer, dans l'époux, « la distinction », et, dans l'épouse, « la grâce », — « qui les mettaient au-dessus du commun comme le cèdre et le lis sont au-dessus des arbres et des fleurs ». — Avec eux aussi, après un regard sur la fiancée dont il tenait la main, Joseph devait se dire que « l'homme le plus opulent du monde, en la payant de toutes les richesses, aurait cru n'avoir rien donné pour prix de son affection ¹ ».

La cérémonie des fiançailles dut avoir lieu à Jérusalem, où se trouvait réunie toute la famille des nouveaux époux. On a trop souvent décrit ces sortes de fêtes pour que nous y arrêtions encore une fois le lecteur. Rappelons seulement que l'église de Chartres se vante de posséder la robe portée par Marie en ce jour solennel. Elle lui fut donnée par Charles le Chauve, en 877, et provenait du trésor impérial de Byzance ². Le fond, de couleur beige, est semé de fleurs bleues, blanches et violettes, brodées à l'aiguille et nuancées d'or ³. En écrivant ces lignes, nous avons sous les yeux le portrait d'une fiancée juive, dont la parure répond exactement à cette

1. Ces formules étaient empruntées au Cantique des Cantiques (viii, 7), aux Proverbes (viii, 11), — à la Sagesse (vi, 1), etc. — Cf. *Ketouboth*, 17 a et b.

2. Nicéphore, *Hist. eccl.* — Cf. Orsini, *la Vierge*, t. I, p. 105 et 325.

3. Chardin en vit une toute pareille, à Copis, en Mingrèlie (*Voyage en Perse*).

description. La robe est ramagée de grandes fleurs, de couleurs brillantes sur un fond uni, et serrée à la taille par une ceinture d'orfèvrerie. Les manches étroites laissent passer celles de la tunique intérieure, en mousseline, qui découvrent les bras ornés de bracelets. Des colliers, des pendants d'oreille, complètent la parure de la jeune femme, en parfaite conformité avec les antiques coutumes de la Judée. Comme au temps d'Hérode, une mitre d'étoffe d'or brodée, entourée d'un léger turban de soie à longues franges, légères comme des cheveux, couvre la tête, en place de la couronne à créneaux, abandonnée, dit-on, à cette époque par les Israélites, et que nous retrouvons quelquefois encore sur le front des fiancées arabes de la Palestine ¹.

Appliquée à Marie, cette description n'a rien qui doive surprendre. Elle avait l'horreur des singularités et le respect des coutumes de son pays, à un trop haut degré pour ne pas se conformer à la règle générale. Puisqu'elle a bien voulu, plus tard, assister, avec son divin Fils, aux noces de Cana, il n'est pas étonnant qu'à ses propres noces, elle ait obéi aux convenances, d'autant plus qu'elles étaient établies dès le temps même des patriarches, comme nous le voyons par l'histoire de Rebecca ², l'une des aïeules du Messie.

Sous le grand voile qui l'enveloppait et que Joseph devait lever seulement au seuil de sa demeure, Marie reçut l'anneau nuptial, que son fiancé lui mit au doigt ³ en disant : « Voici que tu m'es unie devant Dieu, suivant le rit de

1. Cf. Isaï, III, 19. — *Sota*, ix, 15 : Basnage, l. VI, chap. 21. — On voit que le costume des fiancées juives ne ressemble pas à celui que James Tissot leur prête, et que l'on dirait emprunté à quelque fille des Ouled-Nâïl de notre Algérie. Il est bon de ne pas attribuer à l'Orient judaïque ce qui appartient à n'importe quelle partie de l'Orient en général, et en particulier aux Arabes, si voisins qu'ils soient d'Israël.

2. Genes., xxv, 22.

3. *Kiddouschin*, I, 1. — Pérouse croit posséder cet anneau. — Cf. Basnage, l. VII, chap. xxi.)

Moïse ¹», ainsi que l'acte écrit ou contrat de mariage, et le denier d'argent qui représentait sa dot ou son douaire ².

Conformément à l'usage pour les vierges, le mariage eut lieu le mercredi, — 11 février suivant la tradition ³. Après quoi, la jeune épouse prit le chemin de Nazareth. Elle devait y habiter la demeure paternelle ⁴, où personne ne l'attendait plus, la mort lui ayant enlevé, depuis longtemps déjà, les vénérables auteurs de ses jours.

Suivant la tradition, ils avaient jadis habité Sepphoris, dans les montagnes, au nord-ouest de Nazareth ; ils y possédaient une villa et dans les environs ils faisaient paître leurs troupeaux, sous la garde de bergers mercenaires ⁵. Mais de cette prospérité il n'était rien resté, à cause sans doute des agitations qui avaient dévasté la région. Hérode le Grand avait jadis enlevé Sepphoris à Antigone : puis il l'avait relevée et s'y était construit un palais fortifié, où les Zélotes devaient plus tard se retrancher contre Varus. Soit que les événements les y aient contraints, soit qu'ils eussent d'eux-mêmes fui le voisinage de l'usurpateur, Hannah et Joachim étaient venus, à Nazareth, habiter une petite maison, achetée probablement de leurs dernières ressources, car elle attestait plutôt la pauvreté, pour ne pas dire la détresse. C'est là que la mort était venue les prendre, — Joachim, le premier, neuf ans après l'entrée de Marie dans le Temple. A son dernier moment, il nous est du moins permis de le croire, il eut la consolation de bénir encore une fois l'enfant qu'il avait donnée au Seigneur. Selon de pieux auteurs, il eut, en étendant

1. *Kiddouschin*, 5_b.

2. Auquel on ajoutait quelquefois une « peruta », — huitième partie de l'as romain, le « novissimus quadrans », de l'Évangile (Matth., v. 26).

3. Consacrée par l'Église, qui célèbre, à cette date, les Épousailles de Marie

4. *Liévin*, II, 158 ; — *Zanecchia*, II, 664 ; — etc.

5. II^e *Évangile de la Nativité*, chap. II.

les mains sur le front de la Vierge, une révélation de ses glorieuses destinées et s'endormit du dernier sommeil, en chantant les divines miséricordes.

Anne ne tarda guère à rejoindre son époux. Il semble qu'elle fut revenue demeurer à Jérusalem, dans la maison qu'elle possédait à Bézetha, hors des murs, mais assez près du Temple, pour qu'il lui fût facile d'y apercevoir sa fille, dans les cérémonies où paraissaient les vierges consacrées. Comme son mari, elle eut la joie de mourir entre les bras de son enfant, qu'elle savait remettre à la garde du vrai *Père des orphelins* ¹, le Dieu qui l'avait choisie pour la combler de ses bénédictions.

C'est à ce moment que doit se placer, suivant un historien ² et contrairement à l'avis des Apocryphes, le vœu de virginité perpétuelle, par lequel Marie s'enleva l'espoir d'être la Mère du Messie, ne se doutant guère qu'elle s'ouvrait ainsi la voie où elle renonçait à entrer. D'après la loi de Moïse, les vœux des jeunes filles et des femmes mariées étaient nuls de plein droit, s'ils étaient faits à l'insu du père ou de l'époux ³. Or on ne voit nulle part que les parents de Marie aient eu connaissance de l'engagement pris par leur fille : d'où l'on conclut qu'elle n'a dû le prendre que dans la liberté, dont elle était redevable à la mort d'Anne et de Joachim. Les rabbins affirment que, pour annuler les vœux de pareille nature, les pères ou les époux devaient signifier leur opposition, dans les vingt-quatre heures : faute de quoi, ils étaient valables ⁴. Il n'est pas acceptable que Marie eût

1. « Patris orphanorum » (*Psalm.*, LXVII, 6). — Orsini, *la Vierge*, chap. VI.

2. Descoutures, *Hist. de la sainte Vierge*, p. 27. — Ap. Orsini, *op. cit.*, p. 319.

3. Num., xxx, 4.

4. Basnage, l. VII, chap. XIX.

rien voué à l'insu de sa famille, surtout en matière aussi grave. Avertis par elle, Anne et Joachim eussent sans doute hésité, parce qu'ils étaient imbus des idées acceptées à ce sujet, — si même ils ne se fussent pas refusés à sanctionner le sacrifice de leur enfant. Il est donc plus simple de s'en tenir à l'opinion, qui fixe la date du vœu de Marie après la mort de ses parents.

Cette mort faisait de la Vierge la représentante de la branche davidique dont elle était issue : un rameau de la tige de Jessé se desséchait par son vœu de virginité et, suivant les hommes, Joseph devenait héritier direct des promesses faites à Juda.

Il avait une sœur, nommée aussi Marie, qui demeurait à Nazareth, avec son époux Cléophas, de la race de David, comme elle, mais probablement à un degré plus éloigné. De ce mariage leur étaient nés plusieurs fils, dont parle l'Évangile, et des filles, que nous connaissons seulement par la tradition. Sans être des vieillards, Cléophas et Marie n'étaient pourtant plus jeunes, et pouvaient servir de tuteurs officieux à la jeune épouse de Joseph : mais il y avait entre elle et eux un véritable abîme. Bien que du même sang, ils n'étaient rapprochés ni par la nature, ni par l'éducation, ni par la destinée, même apparente et, s'ils lui étaient un appui à certain point de vue, ils devaient aussi lui être un fardeau sous bien des rapports. D'après ce que nous savons de leur fils, Simon le Zélote¹, ils devaient entretenir des relations secrètes avec les mécontents, rêvant peut-être d'une restauration qui rendrait à leur nom son prestige évanoui. En parlaient-ils dans leurs entretiens avec Joseph et son épouse ? C'est probable ; car de pareilles préoccupations ne se taisent guère en famille,

1. Luc., vi, 15 : « Simonem, qui vocatur Zelotes. » — Cf. Act., i, 13.

et la réserve de leurs confidents ne devait pas leur imposer tout à fait silence.

Une de leurs filles, Marie Salomé, vivait à Capharnaüm, avec son mari, le pêcheur Zébédée, dans une aisance relative, à en juger par l'Évangile ¹. En raison des lois et coutumes judaïques, Zébédée et Salomé étaient également de la tribu de Juda, à moins que le mari n'appartînt à celle de Lévi, — ce qui expliquerait les relations de ses fils avec les grands prêtres ² : mais c'est une hypothèse qui, pour avoir séduit de graves exégètes ³, n'en manque pas moins d'autorité suffisante. Il est certain toutefois que l'ambition travaillait l'âme de la jeune femme autant que celle de sa mère, comme nous l'apprend saint Matthieu, à propos de la demande indiscreète qu'elle fit plus tard au nom de ses fils, en prévision du règne prochain du Messie ⁴. A Capharnaüm, agitée par les Zélotes et toujours prête aux soulèvements, — comme à Nazareth, moins en vue et partant moins remuante, — on devait parler du Messie, avec une impatience fébrile et des espérances équivoques, peu propres à réjouir le cœur de sa future mère, quand on en appelait à son avis ou simplement à sa croyance. Que pouvait-elle répondre ? Elle n'avait pas à craindre la trahison des espions, que le roi Hérode entretenait au sein même des familles suspectes et qui faisaient payer bien cher les imprudentes paroles transmises par eux au tyran : elle ne se préoccupait pas davantage des indiscretions toujours possibles en pareil cas, comme l'expérience le lui montra plus d'une fois. Mais elle n'avait rien de commun dans l'esprit avec ses interlocuteurs : comment l'aurait-elle eu dans la parole ? Le silence se faisait donc forcément, après quelques mots : et

1. Matth., iv, 21 ; — Marc., i, 19-20 ; — Luc., v, 10.

2. Joann., xviii, 15 : « Discipulus autem ille erat notus pontifici. »

3. Polycr. ap. Euseb., *Hist. eccles.*, v, 24 ; — S. Epiph., *Hær.*, lxxvii, 14.

4. Matth., x, 20.

la gêne allait croissant malgré tout, en ces âmes, où ne pouvait se faire l'accord sur le sujet, qui les touchait pourtant au même titre et avec la même intensité d'émotion.

Entre Nazareth et Capharnaüm la distance est assez grande pour rendre peu faciles les relations de famille ou d'amitié. Il en était de même pour Cana, où Marie paraît avoir eu de la parenté, comme le suppose sa présence aux noces, célèbres par le premier miracle de Jésus ¹. Quelques-uns ont pensé que Jean, le fils aîné de Salomé, avait obtenu la main de cette Suzanne, nommée dans l'Évangile ², et séparée de son époux, le jour même de ses fiançailles, suivant la tradition ³. Tous deux auraient ainsi persévéré dans la virginité, à l'exemple de leur divin Ami.

C'est en effet à Jean lui-même que nous devons le récit de ces humbles épousailles, à jamais glorifiées par l'assistance du Roi des rois : et l'accent du narrateur a quelque chose de si pénétrant, qu'il force à réfléchir comme en présence d'un mystère. C'est ainsi qu'on parle des événements particulièrement heureux, dont on évoque le souvenir avec autant de discrétion que de joie, de peur d'en déflorer le charme et d'en altérer le parfum.

Il y avait peut-être encore d'autres descendants de David cachés, comme ceux-ci, dans les localités plus ou moins éloignées de Jérusalem et mis à l'abri des recherches du tyran par l'humilité de leur condition. Nous n'en savons rien sinon pour Élisabeth, la femme du prêtre Zacharie, l'un des « princes du sanctuaire ⁴ », habitant Karem (actuel-

1. Joann., II, 1-11.

2. Luc., VIII, 3.

3. S. Hieron., *Prolog. in Joannem*; — S. Aug., *Præfat. in Joannem*; — S. Thom. 2-2, q. CLXXXIV, IV, 1. — La croyance des musulmans est conforme à cette tradition.

4. Paralip., XXIV, 5 : « Principes sanctuarii. » — Cf. *Brev. goth.* au 24 juin.

lement Aïn-Karim), village voisin de la Cité sainte ¹. Zacharie était de la tribu de Lévi, de la race d'Aaron, et descendait d'Éléazar par Abia, le chef de la huitième famille sacerdotale ². Élisabeth appartenait à la même tribu et à la même famille; mais en sa qualité de nièce d'Anne, mère de Marie, elle se rattachait par Mathan, aïeul de Joseph, à la lignée de David ³. Sa mère, Ismeriah (ou Shobeh), fille de Mathan, avait épousé un lévite, en raison du privilège accordé à la tribu de Lévi de s'allier à toutes les autres. Élisabeth était donc bien de la même famille que Marie et saint Luc la dit avec raison « sa cousine, *cognata sua* ». C'est pourquoi la tradition orientale veut qu'Hérode s'y soit trompé, à ce point de prendre Jean-Baptiste pour l'enfant recherché par les Mages et, n'ayant pu atteindre le fils, se soit vengé sur le père qu'il aurait fait égorger dans le Temple ⁴.

Saint Jérôme, il est vrai, rejette ce dernier trait comme une fable: mais il ne détruit pas ce que nous savons, par ailleurs, de la connaissance qu'Hérode avait des généalogies et par conséquent des origines de Jean-Baptiste. Rien dès lors n'interdit de croire à l'erreur signalée par les *Apocryphes*, et de là il ne faut pas faire un long chemin, pour arriver à la violence dont Zacharie aurait été la victime.

En tout cas, la parenté entre Élisabeth et Marie reste établie. C'est ce qui explique, au dire de plusieurs, le soin pris par Zacharie relativement à l'éducation et au mariage de la Vierge, remise à sa garde, après la mort d'Anne et de Joachim: rien de plus naturel en effet que de confier la

1. Théodose (350), *De situ Terræ Sanctæ*, 24; — Sæwulf (1102), *Relatio de peregrinatione*. — Cf. Liévin, Zanecchia, etc., *ut supra*.

2. I Paralip., xxiv, 5-10.

3. Dumax, *Généalogie de N.-S. J.-C.*, p. 291. — Cf. Nicéphore, *Hist. eccl.*, II, 9.

4. I Évangile de la Nativité, chap. xxiii et xxiv.

la tutelle de l'orpheline, élevée dans le Temple, à un prêtre de sa parenté. C'est également ce qui explique l'empressement de Marie à se rendre auprès d'Élisabeth, dès qu'elle apprend la grossesse de celle-ci, encore qu'elle doive s'imposer la fatigue d'un long voyage pour arriver jusqu'à elle : on suppose à bon droit que la reconnaissance s'unissait à l'affection, pour l'attirer dans la demeure de Zacharie ¹.

Saint Luc nous a conservé le récit de cette rencontre, d'après les confidences de Marie elle-même, au dire des plus graves commentateurs ², et nous pouvons bien nous y arrêter quelques instants. A peine la Vierge-Mère a-t-elle appris de Gabriel la prochaine maternité d'Élisabeth, qu'elle se met en route, confiée sans doute par Joseph à des amis qui suivent la même direction. Assise sur l'ânesse traditionnelle et cachée sous son grand voile blanc, Marie franchit les vingt-sept lieues qui la séparent d'Aïn-Karim, où elle arrive vers la fin du cinquième jour.

C'est la mi-mars, le moment où, suivant les paroles du Cantique, « l'hiver est fini, les pluies ont cessé, les fleurs commencent à paraître, le figuier bourgeonne, la vigne répand son parfum, la tourterelle fait entendre son chant ³... » Heure charmante, dont nos climats ne connaissent pas la séduction, quel que soit d'ailleurs l'agrément du renouveau dans nos contrées.

Au soir d'une de ces délicieuses journées de printemps, Marie arrivait à Aïn-Karim, où sans doute elle venait pour la première fois. Les abords de la petite ville sont des plus riants : « le pays est bien cultivé : les montagnes sont

1. C'est l'opinion des Arabes, d'après le Coran, Sourate, III.

2. Petrus Cantor le disait déjà, au XII^e siècle. — Cf. Grotius, *Annot. in Luc.* II, 5 ; — Wiseman, *Mélanges religieux*, p. 166 et suiv. ; — Pitra, *Spicileg. Solesm.*, II, 67, etc.

3. Cant., II, 11-13.

couvertes de terrasses portant des vignes, du blé, des figuiers¹ ». Mais la cité elle-même offre un spectacle plus agréable encore. — « Rien de plus charmant », dit un écrivain moderne : « par groupes de trois ou quatre, ses maisonnettes descendent jusqu'à mi-côte, dans la verdure baignée par la lumière du soleil levant : elles sont entourées de potagers bien cultivés et de jardins en fleurs : elles regardent la vallée de Karem, qui s'allonge entre les collines et se perd au loin. L'air qu'on y respire a des senteurs balsamiques ; des sources d'eau vive l'arrosent et y maintiennent une fraîcheur continuelle. Une de ces sources alimente la plus grande fontaine de la ville² : un arbre imposant l'abrite et elle coule, avec un gai bouillonnement, dans deux ou trois vasques naturelles ; là, on voit arriver les femmes, si jolies et si fines, d'Aïn-Karim, venant faire leur provision d'eau et laver leur linge. Petites, sveltes, avec un visage au teint doré sous des cheveux noirs, une bouche mignonne semblable à une fleur pourprée, des pieds et des mains minuscules, elles sont vêtues de laine bleue et portent sur la tête un diadème, auquel sont attachées les monnaies d'or et d'argent qui composent leur dot ; sur cet édifice métallique est jeté un grand mouchoir, dont l'ourlet est brodé d'étranges dessins rouges et bleus. Quelquefois elles tiennent dans leurs bras un petit enfant brun et maigre, qu'elles cachent dans leur mante où il rit à pleines dents. Aïn-Karim occupe une situation exquise, à l'abri des vents chauds et froids. L'air y est très pur et l'eau limpide, — ce qui est un trésor en Palestine ; — si les femmes y sont séduisantes les hommes y sont laborieux... Tous les malades et les convalescents s'y guérissent... Celui qui visite ce village a le désir d'y séjour-

1. Bovet, *Voyage en Terre sainte*, p. 298.

2. C'est l'Aïn-el-Adra, ou Fontaine de la Vierge, où Marie vint souvent puiser, suivant la tradition. (Zanecchia, *op. cit.*, II, 334.)

ner, tant on y jouit de la paix et de la fraîcheur : le murmure des fontaines a certainement quelque chose de magique, car il est difficile de s'en arracher, et le cœur en garde une image de sérénité, tableau d'un de ces lieux bénis où l'âme désire rester, mais que les nécessités de la vie ne permettent point d'habiter ¹. »

Le contraire était vrai pour Zacharie et pour Élisabeth. Les « nécessités de la vie » leur avaient conseillé le séjour d'Aïn-Karim, voisine de Jérusalem, où le service divin appelait souvent le fils d'Abia, sans l'éloigner longtemps de sa compagne ². Le besoin de vie intime, qui se faisait de plus en plus sentir entre eux, les retenait dans cette atmosphère de paix et de sérénité, si bien adaptée à l'état de leurs âmes. Sous ces ombrages, au bord de ces eaux, devant ces perspectives fleuries et lumineuses, il leur était plus facile de porter la vie : à combien plus forte raison quand elle eut subi la transformation annoncée par l'Ange et déjà réalisée par la fécondation du sein d'Élisabeth.

Les commentateurs pensent que Marie avait eu, des premières, connaissance de l'apparition et de la prophétie relatives à la naissance du Précurseur. Elle était encore dans le Temple lorsque Gabriel s'y était montré : ses relations avec Zacharie lui assuraient, plus encore qu'au peuple assemblé dans les parvis, la notion précise du prodige, l'avis officiel de la grossesse d'Élisabeth. Le contraire paraît si peu vraisemblable qu'il est inutile de s'arrêter à le discuter. Ajoutons seulement que, si Zacharie avait négligé d'initier sa jeune cousine au secret de ces événements, elle en eût été

1. Mathilde Serao, *Au pays de Jésus*, p. 158-159.

2. Hébron, que l'on prétend avoir été le séjour ordinaire de Zacharie, était bien en effet une ville lévitique (Jos., xxi, 1-13) : mais il ne s'ensuit pas qu'on doive y fixer l'habitation du saint prêtre. Rien de sérieux n'y autorise ; aucune tradition ne s'y rattache à ce point de vue et on n'y rencontre aucun monument qui en évoque le souvenir. — Il en est de même de Jouttah, quoiqu'en pense Reland. — Cf. Zanecchia, *op. cit.*, p. 339-340.

vite informée par les autres prêtres ou par les personnes de son entourage ¹.

Disons mieux. On a justement observé que son empressement à visiter Élisabeth ne se justifie pas suffisamment par la parenté ou par une affection banale, telle qu'il en peut exister entre des membres d'une même famille, vivant assez près les uns des autres ². On a donc expliqué cet empressement par une inspiration de charité spéciale, dont le principe est dans la parole de Gabriel : — « Votre parente Élisabeth, porte un fils dans son sein. » — Rien de plus acceptable : mais, au motif surnaturel il est permis d'en joindre un autre, tiré de l'amitié qui liait étroitement le cœur de Marie à celui d'Élisabeth. Durant sa réclusion, la Vierge avait dû recevoir assez souvent la visite de sa cousine, surtout après la mort de ses parents ³. La tendresse de la femme sans enfants envers cette orpheline, si jeune et si aimable, se devine du premier coup. Élisabeth devenait forcément la mère adoptive de Marie et trompait (si nous pouvons ainsi parler) la tristesse de sa stérilité en entourant de soins la fille d'Anne et de Joachim. Si donc la future mère du Précurseur eut une confidente de sa joie inespérée, ce dut être la future Mère du Sauveur, et nul besoin n'est de recourir à une intervention surnaturelle pour exciter Marie à visiter Aïn-Karim.

Cependant Notre-Dame montait le sentier qui menait à la villa de Zacharie et ne tardait pas à voir, sur le seuil de sa demeure, l'amie qu'elle venait féliciter. Sans plus attendre, — de sa voix claire et douce, — elle lui envoya le salut traditionnel : « La paix soit avec vous ! »

1. Coleridge, *Hist. de N.-S. J.-C.*, I, I, p. 295.

2. Orsini, *la Vierge*, chap. VII et IX.

3. Coleridge, *Hist. de N.-S. J.-C.*, t. II, p. 169.

A cet instant, l'enfant d'Élisabeth tressaillit joyeusement ¹ dans le sein maternel et, saisie elle-même d'un saint transport, l'épouse de Zacharie s'écria ² :

« Vous êtes bénie entre toutes les femmes et le fruit de vos entrailles est béni ! D'où me vient ce bonheur que la Mère de mon Seigneur vienne vers moi ? A peine ai-je entendu le son de votre voix que mon enfant a tressailli dans mon sein ! Bienheureuse, ô vous, qui avez cru ! Car tout ce qui vous a été dit par le Seigneur s'accomplira ³ ! »

Soulevée par le même enthousiasme, plus modéré cependant et plus serein, Marie laissa couler de ses lèvres un chant de reconnaissance et de louange à Celui qui la glorifiait par la bouche d'Élisabeth. C'est le *Magnificat*, « dont le lyrisme respire un calme vraiment divin ⁴ », et dont le commentaire a été fait trop souvent et trop parfaitement pour que nous l'essayions à nouveau. Qui ne connaît les admirables pages consacrées par Bossuet à ce « cantique céleste », — « où Marie a chanté notre délivrance future ⁵ ». Contentons-nous de demander, avec saint Ambroise, « que l'âme de Marie soit en nous pour glorifier le Seigneur ; que l'esprit de Marie soit en nous pour être ravis de joie en Dieu notre Sauveur ⁶ ».

Nous ne pouvons passer sans rappeler les discussions auxquelles le *Magnificat* a donné prétexte. Par suite d'une singulière distraction de copiste, reproduite dans la version italique, on l'attribue à Élisabeth, et cette confusion se retrouve dans les écrits de saint Irénée et d'Origène. Elle est

1. Luc., I, 41-44 : « Exultavit infans in utero ejus... in gaudio. »

2. *Id.*, I, 42 : « Exclamavit voce magna. »

3. *Id.*, I, 42-45.

4. Fillion, in Luc., *loc. cit.* (note 46). — Didon, *Jésus-Christ*, t. I.

5. *Élévations sur les mystères* (V^e et VIII^e de la XIV^e semaine).

6. In Luc., l. II, n. 26).

aujourd'hui condamnée par tous les exégètes, qui ont rétabli la véritable leçon. Mais les rationalistes, — à cause des emprunts faits aux Livres sacrés, — ont prétendu rejeter le Cantique de Marie parmi les documents apocryphes ; d'où cette conséquence que le récit de saint Luc serait l'œuvre d'un faussaire. C'est là une prétention ridicule à force d'être puérole. Rien n'est plus naturel, dans la bouche de la très sainte Vierge, que ces réminiscences ou ces allusions. Elles s'expliquent par l'habitude des Écritures et l'adaptation, quasi forcée, de certains passages des psaumes ou des prophéties à la condition de celle qui chantait. « En réalité tout, dans le *Magnificat*, est admirablement adapté à la situation de Marie et convient à merveille à la Vierge de Nazareth devenue Mère du Christ ¹. » — A voir la persistance de certaines contradictions de la part de gens que l'on dit éclairés, on est tenté de mettre en doute la science et la raison elle-même.

Trois mois s'écoulèrent, pendant lesquels Marie prodigua ses soins à Élisabeth, non pas toutefois en servante, comme l'ont imaginé certains mystiques, trop préoccupés de louer avant tout l'humilité de la sainte Vierge. L'épouse de Zacharie, quand même elle eût été pauvre, eût difficilement toléré que la Mère de son Dieu, celle qu'elle avait exaltée en termes si magnifiques, s'abaissât ainsi devant elle. Mais elle était loin d'être pauvre. « De l'aveu des chrétiens et des Juifs, cette famille était distinguée, et la naissance illustre de saint Jean-Baptiste jeta même quelque défaveur sur celle de Jésus-Christ, né de parents beaucoup moins remarquables et vivant pauvrement de la vie ordinaire du peuple ². » — Il y avait des serviteurs et des servantes dans cette maison, où le titre

1. Fillion, *loc. cit.* — Didon, *op. cit.*

2. Orsini, *la Vierge*, p. 131 : — *cit.*, en note saint Jean Chrysost. (*In Matth.*, serm. 12).

de fille de David assurait à Marie le respect et des égards empressés.

« Les soins que l'aimable Vierge prodiguait à Élisabeth n'avaient donc rien de pénible ni de servile ; c'étaient les attentions prévenantes et délicates dont elle eût entouré sa mère, si le Ciel la lui eût laissée ; et souvent sans doute elle crut revoir les auteurs de ses jours dans le couple affectueux, dévoué, vénérable, qui l'aimait paternellement, et qui lui témoignait, depuis la première entrevue où ses grandeurs s'étaient si merveilleusement révélées, un sentiment d'admiration mêlé de respect, que Marie s'efforçait humblement d'écartier, mais qu'elle ne parvenait point à détruire ¹. »

A la fin des trois mois ainsi remplis, Marie quitta la ville d'Aïn-Karim pour regagner Nazareth, sans que nous puissions dire si elle avait attendu la délivrance d'Élisabeth. Au premier abord, le texte évangélique ne permet pas de le croire ², et l'autorité d'Origène, de saint Ambroise, d'autres encore, ne suffit pas à dépasser les limites d'une vraisemblance, d'ailleurs très persuasive. Mais, en tout cas, la bénédiction qu'elle avait apportée dans la maison d'Élisabeth, et qui avait si puissamment agi sur l'âme de Jean-Baptiste, ne partait pas avec elle. Sur le berceau du Précurseur, devait flotter, comme un nuage chargé de rosée bienfaisante, la grâce continuée de la visite divine, et l'on peut dire que les yeux du Précurseur, en s'ouvrant à la lumière, rencontrèrent ceux de Marie rayonnants de tendresse et pleins de promesses pour l'avenir.

Ainsi l'histoire de la double royauté, qui avait présidé aux destinées d'Israël, — celle de David et celle des Asmo-

1. Orsini, *la Vierge*, p. 131-132.

2. Luc., II, 56. — Cf. Fillion, *Comment. in h. l.*

néens, — se terminait par l'entrée dans la vie de deux enfants, prédits par la même voix du ciel : — l'un, Fils de Dieu, l'autre le plus grand des enfants des hommes, — celui-ci désigné par les Prophètes comme l'*ange qui doit marcher devant le Messie* pour lui ouvrir les voies, celui-là portant le nom d'*Ange du Grand Conseil*, — tous deux inséparables, dans la mission qui leur est commune à des degrés divers, la rédemption d'Israël et du monde. Cette histoire compte plus d'une page merveilleuse, mais en a-t-elle une qui surpasse ou seulement égale celle que nous venons de lire ? Si beau qu'ait été le midi de leur jour, pour David et Judas Macchabée, avait-il le resplendissement de ce couchant, où la pourpre du ciel enveloppait leur pourpre défaillante, d'un si magnifique linceul ?

LIVRE II

AU PARTAGE DES TEMPS



Livre II

Luini

L'ADORATION DES MAGES



CHAPITRE PREMIER

LA NATIVITÉ

« Factum est autem quum essent ibi (in civitate David, quæ vocatur Bethleem), eo quod esset de domo et familia David, impleti sunt dies ut pareret (Maria). Et peperit filium suum primogenitum, et pannis eum involvit et reclinavit eum in præsepio, quia non erat eis locus in diversorio. »

(Luc., II, 6-7.)

C'était la coutume que la solennité du mariage, ou la réception de la fiancée dans la maison de l'époux, ne se fît pas tout de suite, quelquefois même pas avant la fin de l'année ¹. Il fallait, disaient les rabbins, laisser à la jeune femme le temps de préparer son trousseau. Mais, bien que libre de ses allures, — sous le nom d'*Aroussah*, — elle n'en était pas moins liée à ses nouveaux devoirs et sa défaillance devait avoir le caractère de l'adultère ².

Déférée au tribunal et convaincue d'infidélité, elle était passible de la peine de mort et devait être lapidée : telle

1. Maimonide, traité *Ischoth*.

2. *Id.*, *ibid*.

la femme adultère de saint Jean, — simple *Aroussah* ou fiancée, suivant les Talmudistes. Le Coran fait écho au Talmud, à ce sujet, tous deux se réclamant de Moïse. Renvoyée simplement par son conjoint, la fiancée coupable perdait le droit à sa dot, bien qu'elle ne fût pas soumise à l'épreuve des Eaux-Amères, comme la femme entrée dans la maison conjugale ¹.

Les fiancés vivaient en relations continues et leurs droits réciproques étaient identiques à ceux des gens mariés : si bien que l'*Aroussah* pouvait concevoir de son futur mari, sans encourir aucun reproche. De là les interminables controverses relatives à la situation de Marie, après la conception du Verbe Incarné ; les uns tenant qu'elle était seulement fiancée, les autres qu'elle était déjà réellement épouse. Ce sont, à vrai dire, des querelles de mots inutiles à reprendre, après ce que nous venons de dire.

Suivant la tradition locale ², la maison de Joseph, à Nazareth, était peu distante de celle de Marie. Un oratoire en marque le site, jadis consacré par une église détruite au cours des invasions musulmanes. Plus heureuse, la demeure de la Vierge offre encore à la vénération du pèlerin la plus grande partie de sa première installation.

Ainsi que beaucoup d'habitations palestiniennes, elle se composait d'un avant-corps bâti en pierres, qu'on appelle la *Santa Casa* de Lorette, et d'une grotte creusée dans le rocher, aux parois duquel la construction était adossée. Il ne nous appartient pas de discuter ici la miraculeuse translation, qui priva Nazareth du trésor dont s'enrichit la province d'Ancône. En notre temps de démolisseurs, il n'a pas manqué de critiques pour la mettre en doute : jusqu'à

1. *Sota*, IV, 1. — Cf. *Yebamoth*, XIII, 13.

2. Cf. Liévin ; — Zanecchia, etc.

nouvel ordre, nous suivrons l'opinion des anciens, quitte à la répudier s'il nous est, un jour, démontré qu'elle est une erreur.

En attendant, disons qu'elle avait environ dix mètres de longueur sur quatre et demi de largeur, et qu'elle était d'une superficie supérieure à celle de la chapelle actuelle, enclose de toutes parts, dans l'enceinte primitive. On y entraient par une porte ouverte au couchant : vers le milieu, on trouvait, à droite, la baie par où l'on pénétrait dans la grotte, divisée en deux parts, l'une de même niveau, l'autre beaucoup plus élevée. La maison de pierres s'éclairait par la porte et par une fenêtre ouverte à l'orient : mais la pièce creusée dans le rocher ne recevait de lumière que par la baie de communication intérieure.

L'ameublement devait être semblable à celui des gens de condition moyenne, — le lit, le grand coffre pour serrer les vêtements, quelques ustensiles de ménage, avec l'amphore, le van et le moulin traditionnels, des tapis ou des nattes et des coussins pour les visiteurs. D'après les *Itinéraires* et les *Guides*, la cuisine ou la resserre se trouvait au fond, dans une autre excavation, où l'on parvenait en montant quatorze marches taillées dans le roc et, qui avait une issue, à l'occident, vers la rue ¹.

C'est dans la première grotte, d'après la légende, que l'ange Gabriel devait rencontrer Marie, revenant de la fontaine, où elle avait été puiser l'eau nécessaire ² à la préparation de son repas ³. Ce n'est là sans doute qu'une indication discutable : mais, outre qu'elle n'a rien d'inad-

1. Liévin, *Guide*, t. II, p. 84 et suiv. — Zanecchia, *La Palestine*, t. II, p. 671 et suiv. — Cf. Geoffroy de Beaulieu, *Vit. S. Ludovici*; — Rainaldi, *Annal.* ad ann. 1251; — M. de Vogüé, *Églises de la Terre sainte*, p. 351.

2. Cf. 2^e *Évang. de la Nativité*, c. ix.

3. Les Grecs pensent que l'ange avait une première fois salué Marie près de la fontaine publique. (Une église a été bâtie par eux sur cet emplacement.)

missible, il convient de nous y tenir, puisque l'Évangile ne dit rien à ce propos et que la croyance séculaire des peuples a pris soin de suppléer à son silence. Mais écoutons parler saint Luc ¹, dont on peut croire qu'il est ici le confident de la Mère du Rédempteur.

— « L'ange Gabriel... envoyé par Dieu... vers la Vierge Marie, entrant dans sa demeure, lui dit : « Je vous salue ², pleine de grâce : le Seigneur est avec vous, et vous êtes bénie entre toutes les femmes. »

« A ces paroles, elle fut troublée, et se demandait ce que pouvait signifier cette salutation. »

« Et l'ange lui dit : « Ne craignez pas, Marie : vous avez trouvé grâce auprès de Dieu. »

« Voici que vous concevrez en votre sein et que vous enfanterez un fils, auquel vous donnerez le nom de Jésus. »

« Il sera grand et s'appellera le Fils du Très-Haut. Le Seigneur Dieu lui donnera le trône de David, son père, et il régnera dans la maison de Jacob, d'un règne qui n'aura pas de fin. »

« Marie dit à l'ange : « Comment cela se fera-t-il, puisque je ne connais point d'homme ? »

« Et l'ange répondit : « L'Esprit-Saint viendra en vous et la vertu du Très-Haut vous couvrira de son ombre. C'est pourquoi le fruit sacré de votre sein sera nommé le Fils de Dieu ! »

« Voilà que votre parente Élisabeth a conçu, elle aussi, un fils dans sa vieillesse, et c'est déjà le sixième mois de celle qu'on disait stérile. Rien n'est impossible à Dieu ! »

« Marie dit alors : « Voici la servante du Seigneur : qu'il me soit fait suivant votre parole ! »

« Et l'ange se retira. »

1. Luc., 1, 26-38. — Cf. le Coran, Sourate III, 37-42.

2. « La paix soit avec vous ! *Schalomlâh*, — *Salamalek* des Arabes. »

Telle est la scène dont fut témoin l'humble demeure, dont nous avons essayé la description. Suivant la légende, l'ange se tenait dans la baie et Marie dans la grotte, où elle venait de déposer l'urne remplie à la fontaine. C'est un tableau charmant en sa divine simplicité : l'ange arrêté sur le seuil, qu'il n'ose franchir, s'incline vers la Vierge immobilisée par la surprise et le trouble, comprimant d'une main les battements de son cœur et cherchant, de l'autre, un appui pour sa défaillance. A la rougeur qui remplace sur son visage la pâleur de la première émotion, on devine le vœu renouvelé de sa virginité, contre lequel rien ne lui paraît prévaloir. L'ange, d'abord perdu dans l'hommage à la Mère de son Dieu, redresse son front et affermit son accent pour expliquer le mystère dont il la voit effarée ; mais quand, avec une si douce majesté, elle acquiesce à la volonté suprême, il rentre dans le silence qui lui sied devant sa Reine, dont il vient de saluer l'avènement au trône du ciel et de la terre.

Je me trompe sans doute : mais il me semble que les artistes les plus renommés ont mal rendu la situation. Seul peut-être le *Beato*¹ l'a comprise, quand il a laissé Marie assise, les bras croisés sur sa poitrine, devant l'ange gracieusement incliné et, lui aussi, les mains sur son cœur. Encore, à mon sens, eût-il mieux fait de s'inspirer simplement des lieux, qu'il connaissait et des circonstances, dont il avait souvent médité les moindres détails. Quant aux autres, ils ont eu les meilleures intentions, à coup sûr, mais en produisant des chefs-d'œuvre, ils sont restés en dehors de la

1. Il a peint plusieurs Annonciations : nous avons en vue la moins célèbre, peinte dans une cellule de Saint-Marc, à Florence. — Le *Beato* paraît s'être inspiré d'une antique *Vita Christi*, résumé de Josèphe, des Apocryphes, etc., — éditée en 1852, par Darras, dans sa *Légende de Notre-Dame*. Au chapitre XII, on trouve un délicieux récit de l'entrevue de l'ange avec Marie.

vérité. Dieu seul, sans doute, eût pu répondre à notre attente et proportionner l'image à la réalité : en inspirant saint Luc, il l'a fait en partie, se réservant d'achever notre joie dans la vision du ciel.

L'objection de Marie à l'ange nous rappelle le vœu qu'elle avait fait de perpétuelle virginité¹ et, suivant saint Thomas, suggéré à Joseph, aussitôt après leurs fiançailles. Il lui avait été facile de convaincre le compagnon prédestiné de sa vie : « *Tu seras comme ma mère, — avait-il répondu, conformément au texte consacré², — et je te respecterai comme l'autel même de Jéhovah!* »

Aussi nous est-il facile de comprendre son étonnement, ou pour mieux dire, sa stupeur, lorsque, au retour de sa visite à Élisabeth, il s'aperçut que Marie était enceinte. Un mois s'était à peine écoulé depuis leurs fiançailles, lorsqu'il l'avait vue partir pour Aïn-Karim, plus recueillie encore et plus modeste que de coutume : pendant la durée de son absence, il la croyait à bon droit à l'abri de tout danger, sous le toit de Zacharie, et voilà qu'elle lui revenait décorée de l'auréole dont il aimait par-dessus tout le rayonnement ! L'état de la jeune femme n'était un mystère pour personne, au dire de l'Évangile³, et comme le suppose un historien de Marie, « les parents de Joseph lui offraient, dans l'innocence de leur cœur, des félicitations cruelles... » Suivant le Protévangile, dans le premier mouvement de sa douleur, il se prosterna devant Dieu, la face contre terre et le visage tout baigné de larmes, en s'écriant : « Qui m'a trahi ? Qui a porté le mal dans ma maison ? » Puis, cédant à sa tendresse pour la jeune orpheline qu'il avait toujours

1. Saint Thomas, III, q. xxviii, 4. Resp. ad 3.

2. D'après les Talmudistes, cette formule annulait le mariage et forçait à l'absolue chasteté ceux qui l'avaient prononcée.

3. Matth., I, 18 : « *Inventa est in utero habens.* »

regardée comme la perle et l'honneur de son sexe, il s'accusait amèrement de ne l'avoir pas assez bien gardée. « Hélas ! se disait-il à lui-même, mon histoire est celle d'Adam : lorsqu'il se reposait avec le plus de confiance dans sa gloire et son bonheur, voilà que tout à coup Satan trompa Ève par des paroles de mensonge et la séduisit ¹ ».

Quand il eut repris un peu de calme, il réfléchit aux conséquences de cette situation pour lui-même et pour sa fiancée. La conserver lui paraissait au-dessus de ses forces, et d'ailleurs sa conscience le lui interdisait : le silence n'eût-il pas été une complicité dont la conséquence devait être de conférer à un enfant étranger les droits davidiques et messianiques ² ? Mais la dénoncer, — au moins par une répudiation publique, — lui semblait un impossible démenti à tout ce qui lui restait au cœur de sentiments affectueux pour Marie. Les fiancées, il est vrai, n'étaient pas obligées à l'épreuve des Eaux-Amères ³. Mais pour obtenir une séparation régulière, il aurait fallu formuler une accusation, tout au moins un doute, produire des témoins, provoquer une sentence, donner le libelle de divorce, suivant les prescriptions de la Loi ⁴. Il ne pouvait s'y résoudre, retenu à la fois par un fond de tendresse et par le sentiment d'un mystère, qui lui imposait le respect, en dépit des apparences ⁵. A quoi donc se résoudre ? Il lui restait le parti de la quitter secrètement, au risque de se diffamer lui-même : parti héroïque auquel nous le voyons s'arrêter, comme à celui qui coûtera le moins à la triste abandonnée ⁶. « Cependant, s'écrie Bossuet, quelle

1. Orsini, *op. cit.*, t. I, p. 135 : cit. *Protévangile*, XIII.

2. S. Hiéron ; l. I. *Comment. in Matth.* — Cf. P. Rose, in h. l.

3. *Sota*, IV, 1. — Cf. *Yebamoth*, XIII, 13.

4. Num., V, 14-31 : — Deuter., XXIV, 1-IV : — Cf. *Sota, cit.* — *Schammaï*.

5. S. Hieron, *loc. cit.* — Cf. Rose, in *Matth.*, I, 19.

6. *Matth.*, I, 19 : — *Protévangile*, chap. XIII.

douleur de perdre celle qu'il aimait, et de la laisser sans secours en proie à la calomnie et à la vengeance publique ¹ ! »

Il faut le remarquer avec le même auteur, « Marie voyait la peine qu'aurait son époux et tous les inconvénients de sa sainte grossesse : mais, sans en paraître inquiétée, sans songer à prévenir ce cher époux, ni à lui découvrir le secret du ciel, au hasard de se voir non seulement soupçonnée et abandonnée, mais encore perdue et condamnée, elle abandonne tout à Dieu et demeure en paix. »

Tout inconcevable que paraisse d'abord ce silence, il se comprend beaucoup mieux que les réponses ambiguës, mêlées de soupirs et de larmes, prêtées à Marie par le *Protévangile*, à la suite des questions de Joseph ². Jamais situation ne fut plus poignante : jamais aussi elle ne fut imposée par Dieu à deux âmes plus supérieures aux conditions ordinaires de l'humanité.

Elle ne pouvait toutefois se prolonger. La nuit qui suivit cette affreuse journée, Joseph endormi d'un sommeil agité, vit tout à coup paraître l'ange du Seigneur, — le même sans doute, dont la parole avait été l'occasion de tant d'angoisses.

« Joseph, fils de David, disait le messager céleste, ne crains pas de prendre solennellement Marie pour ton épouse. Ce qui est né en elle est l'œuvre du Saint-Esprit. Elle enfantera un fils, que tu nommeras Jésus et qui délivrera son peuple de la servitude du péché. Tout ceci a été fait pour l'accomplissement de la parole de Dieu, par la bouche du Prophète disant : « Voici qu'une vierge concevra et enfantera un fils nommé Emmanuel, c'est-à-dire : Dieu avec nous ³ ! »

1. 1^{re} *Élévat.* de la XVI^e semaine.

2. Chap. XIII.

3. Matth., I, 20-25.

Puis la vision s'effaça. Dès le lendemain, Joseph obéit à l'ordre d'En Haut et se mit en mesure de conduire Marie dans sa maison, où ils continuèrent à vivre dans la même heureuse virginité.

Cependant Auguste avait ordonné le dénombrement de son empire et la mesure, qui atteignait la Palestine comme le reste du monde romain, en dépit de son apparente autonomie, commençait à agiter les populations, auxquelles les Pharisiens rappelaient l'unique et suprême souveraineté de Jéhovah. Se soumettre au recensement, c'était préparer le prélèvement du tribut, c'est-à-dire la reconnaissance de la domination de César, — plus étranger encore et plus infidèle que cet Hérode, — dont le joug paraissait déjà si déshonorant aux vrais croyants. Des complots s'ourdissaient et des soulèvements partiels donnaient à prévoir une révolte générale. Dans la Galilée en particulier, l'effervescence augmentait de jour en jour, mal contenue par la vigilance des officiers d'Hérode et de leurs auxiliaires romains, tout prêts à entrer en scène, au premier signe du légat impérial.

Auguste avait la manie des recensements, à l'exemple de son père adoptif, Jules César, qui en avait ordonné un premier, durant son consulat avec Marc-Antoine, l'an 710 de Rome. Un second avait été édicté par Octave, en 726, trois ans après sa victoire d'Actium; — vingt ans plus tard, Auguste en ordonnait un autre, beaucoup plus désagréable encore au peuple d'Israël.

Il avait pour raison apparente la rénovation de l'hommage à César, — sous couleur de serment de fidélité à Hérode, dont la mort paraissait prochaine, laissant prévoir la réunion de ses Etats à l'Empire. Le roi des Juifs n'était en effet qu'un agent de Rome, son tributaire forcé de lui fournir, en cas de guerre, des subsides et des soldats ¹. Depuis Pompée cette

1. Appien, *De bello civili*, v, 75.

situation durait, masquée par la reconnaissance officielle des rois acceptés ou créés par le Sénat. Elle pouvait faire illusion au vulgaire, mais sans tromper les esprits clairvoyants.

Au dire de Josèphe ¹, l'édit d'Auguste réveilla l'hostilité des Phariséens qui refusèrent nettement l'hommage demandé. Six mille d'entre eux prirent part à la manifestation et payèrent de leur vie ou de leur liberté le courage dont ils firent preuve. On a longuement discuté à propos de ce second recensement, parce que le nom de Quirinius s'y rattache et qu'on ne veut en retrouver la date qu'en 759, ou dix ans après Jésus-Christ, contrairement à l'assertion de saint Luc ².

Nous nous contenterons de rappeler que les Apocryphes ³ sont ici en parfait accord avec l'Évangile et qu'ils attribuent ce recensement à Cyrinus (ou Quirinius), comme *le premier* des deux qu'il dirigea — l'un visant seulement les anciennes tribus de Juda et de Benjamin, — l'autre toute la Palestine. Suivant l'*Évangile arabe de l'Enfance*, le présent édit aurait été rendu, l'an 369⁴ de l'ère d'Alexandre. En faisant partir cette ère de l'an 374, date de la naissance de Philippe, père du conquérant, on arrive à l'an 746 de Rome et l'on se retrouve d'accord avec saint Luc, puisqu'on suppose généralement le premier recensement de Quirinius en cours d'exécution, lors de la naissance de Jésus-Christ.

Dans les pays d'indépendance relative, — les royaumes alliés comme la Judée par exemple, — le recensement ne regardait d'ordinaire que les hommes faits. Celui-ci, pour une raison qui nous échappe d'abord, atteignait aussi,

1. Josèphe, *Antiq. jud.*, XVI, ix.

2. Luc., II, 1-2.

3. *Évangile de l'Enfance*, chap. II ; — *Évangile de la Nativité*, chap. VII et XIII.

4. D'après Sepp, il faudrait lire : 309 ; — ce qui revient au même, le point de départ étant changé.

conformément au vieux droit romain, les vieillards, les femmes et les enfants, qui ne devaient pas tarder du reste à subir la loi du cens. A la réflexion, il semble qu'on pourrait voir, dans cette extension, un assez mauvais tour joué par Auguste, et aussi par la Providence, à Hérode, destructeur des généalogies de Juda et de Benjamin qui le gênaient et que l'empereur entreprenait ainsi de reconstituer. Le lecteur en pensera ce qu'il voudra : mais le trait convient trop au caractère de l'impérial comédien, pour ne pas être indiqué.

Les opérations marchèrent avec une lenteur due aux entraves, que leur opposait le mécontentement général. Pour bien des raisons, il ne convenait pas à Joseph de se poser en révolté : il se résolut donc à obéir, dès que la notification du décret fut faite en sa contrée. Il s'agissait premièrement de compter la population par tribus, en conformité avec la constitution judaïque, pour rétablir les généalogies des familles, — ce qui donne un peu raison à nos suppositions de tout à l'heure. En conséquence, chacun devait se rendre au lieu de son origine, afin de s'y faire inscrire avec sa femme et ses enfants. Sepp pense que derrière cette préoccupation fort louable, il y avait celle de s'assurer de la quantité d'hommes à lever en temps de guerre. C'est bien possible : mais nous n'avons à nous occuper que des apparences.

Joseph devait aller à Bethléem, puisque c'était le pays de David et que lui-même y était né. Il se mit donc en route, dans la seconde quinzaine de décembre de l'an 749, avec Marie obligée comme lui au voyage. La saison était mauvaise. Les routes, peu sûres, le décidèrent-elles à voyager en compagnie de quelques Galiléens, parents ou amis ? Rien ne l'indique, et il préféra probablement passer plus inaperçu dans son isolement relatif et son humble équipage.

Nous ne savons rien de cette marche, où les incidents durent être rares et insignifiants.

C'étaient, alors comme aujourd'hui, en hiver, — dès qu'on est sorti de la Galilée, — « des solitudes désolées que le vent balaye et où la pluie ruisselle... Le pays demeure pareil... toujours des pierres lavées à grande eau et dangereusement glissantes sous les pas ; des étendues blanchâtres, des étendues grises, de mornes horizons vides, où se promènent des nuages noirs. Au crépuscule, tout cela se fait plus désolé, aperçu à travers une pluie fouettante ; une sorte de neige fondue tombe sans merci et glace les membres du voyageur ¹ », se hâtant vers quelque maison hospitalière où il pourra passer la nuit.

Ainsi Joseph et Marie firent la première partie de la route. Après un court arrêt à Jérusalem, — naturellement indiqué, nous semble-t-il, — les saints voyageurs atteignirent Bethléem, le 24 décembre, vers la fin du jour.

Si la cité de David était connue de Joseph, elle ne l'était pas de Marie, qui ne l'avait jamais visitée. En l'apercevant tout à coup, au dernier tournant du chemin, la Vierge dut éprouver un tressaillement d'allégresse, à la pensée que le divin Héritier du Roi-Prophète allait y prendre naissance. Bien qu'on fût en hiver, Bethléem n'en était pas moins douce à voir, avec ses murailles grises descendant le long des coteaux, ses maisons éparses au milieu des vignes et des potagers, à demi cachées dans la verdure des figuiers et des oliviers qui lui valaient le nom d'Ephrata, « la fructueuse ou la fertile ² ». — Douce, aussi à voir,

1. Pierre Loti, *Galilée*, p. 1 et 3.

2 « La situation de cette petite ville présente beaucoup d'analogie avec celle de Jérusalem... Aussi la grande ressemblance que l'on remarque entre ces deux villes explique fort bien comment David a pu reporter sur Jérusalem l'amour qu'il avait pour sa ville natale. Jérusalem n'est en effet qu'un

quand, sa porte occidentale franchie, on recevait l'amicale salutation de ses habitants, surtout des femmes justement renommées pour leur grâce et leur beauté. Mais combien plus douce, aux yeux de Celle qui lui assurait définitivement le titre de « féconde et de prospère », — « puisque, par elle, de la vigne sacrée allait se détacher la grappe divine qui devait entretenir la vie ¹ ». Ce n'était vraiment plus la moindre des cités de Juda, mais bien plutôt la première, puisqu'elle allait donner encore un Roi au peuple d'Israël ² !

Derrière le caravansérail, à l'extrémité orientale de la ville, sur le versant de la colline où elle est assise, s'ouvrait une grotte profonde mais étroite, éclairée seulement par l'entrée. A gauche, dans une excavation, se voit encore une crèche taillée dans la roche et destinée aux animaux, dont cette étable naturelle était le refuge. Elle dépendait peut-être du khan voisin ; et suivant la légende consacrée par la liturgie ³, elle abritait un bœuf, près duquel allait prendre place le petit âne, monté par Marie durant son voyage.

C'est là en effet que durent se réfugier Joseph et Marie, après avoir vainement cherché un autre logement. D'après la tradition locale, Joseph avait jadis possédé une maison près des murs de la ville, au lieu que l'Igoumène Daniel ⁴ désigne par le nom de « Maison de Jessé » et, que, marquent encore les restes d'un petit oratoire. Elle avait sans doute été louée, au retour d'Égypte, sinon plus tôt, et le tenancier

Bethléem plus grand, plus fort, susceptible de prendre plus d'extension et de devenir une capitale. » — F. Bovet, *Voy. en Terre sainte*, p. 278.

1. Mathilde Serao, *Au pays de Jésus*, p. 148.

2. Mich., v, 2.

3. Office de Noël, v^e répons. — Cf. S. Grég. Naz., S. Ambroise, S. Jérôme, visant la prophétie d'Habacuc, III, 2 (suivant les Septante).

4. *Pèlerinage*, p. 72. (Daniel visita la Palestine en 1113.) — Cf. *Évangile de l'Enfance*, chap. III ; — Liévin, Joanne, Zanecchia, etc.

ne put ou ne voulut y recevoir le propriétaire, quand celui-ci vint frapper à sa porte. Refus embarrassant, parce que Bethléem était encombrée d'étrangers et que le caravan-sérail lui-même ne pouvait plus admettre personne, faute de place ¹. Cependant la nuit venait, s'annonçant claire et froide, et la Vierge sentait qu'elle allait devenir mère.

Il fallut donc se résigner à profiter de l'abri offert par la caverne voisine. Le sol et les parois étaient bien secs, l'aération se faisant aisément, par la double ouverture de l'entrée et d'un couloir conduisant aux autres cavités, dont la colline est perforée. Les saints voyageurs s'y installèrent tout près de la porte, à droite de l'étable, dans un recoin qui les préservait du courant d'air glacé. Dans cette retraite obscure, le Verbe Incarné daigna naître à la vie mortelle ! Sa Mère l'enfanta sans douleur et l'enveloppa des langes, dont elle s'était munie en prévision de sa prochaine délivrance. Puis apercevant, dans la crèche de pierre, l'auge de bois où mangeaient les hôtes de l'étable ², elle y déposa son premier-né, qui est aussi son Fils unique, comme il est le Fils unique et le premier-né de Dieu.

Quel spectacle ! Le Roi des rois en cette pauvreté et cet abandon, pendant que tout près, dans le palais du Mont-Sion, dorment en leurs somptueux berceaux les petits-fils d'Hérode, entourés de soins et d'hommages ! Même à ne pas tenir compte de sa divinité, quel contraste entre l'héritier de David et ceux de l'usurpateur ! Quelle différence,

1. Matth., II, 7 : « Quia non erat eis locus in diversorio. »

2. S. Justin, *Dialog.* 78. — Les animaux buvaient dans l'auge de pierre, après avoir mangé dans l'auge de bois retirée de la cavité rocheuse. C'est encore l'usage du pays, comme nous l'avons constaté, à la station de Bab-el-Oued.

surtout entre le luxe effréné de Salomon et la pauvreté de son petit-fils chargé, dirait-on, d'expier en son abaissement l'orgueil de son ancêtre !

Quel enseignement aussi ! Dans l'ombre, où naît le dernier représentant direct des rois de Juda, s'éteint le flambeau des souvenirs et des espérances d'Israël. Tout ce qui s'y voit ou s'y devine est fragilité, misère et tristesse. C'est bien fini du passé, et l'avenir ne suppose aucun retour. Les plus ardents des Zélotes ignorent cette naissance, dont la prévision ne les a jamais émus et dont ils ne sauraient se réjouir, puisqu'elle ne répond à rien de ce qu'ils imaginent, dans leurs fantaisistes interprétations des prophéties. En attendant que d'autres commentaires viennent lui inspirer la crainte et la haine de cet enfant, Hérode ne peut que le dédaigner, s'il apprend qu'il existe. Pour tout ce monde qui s'en va, David est bien mort, emmurant avec lui dans sa tombe le sceptre échappé aux mains de ses descendants !...

Et pourtant, à la même heure, s'ouvrait le règne universel et éternel de cet enfant. A nouveau, le trône de David s'élevait au-dessus, cette fois, de tous les trônes et son sceptre étendait, pour ne plus la perdre, sa domination sur tous les temps, et au delà même de tous les temps¹. Si les hommes n'en savaient rien encore, ils n'allaient pas tarder à l'apprendre, en la personne des plus simples, des plus pauvres, des plus méprisés, parmi ceux qui constataient la ruine des anciennes prospérités, — ne gardant pour bien que leur foi inébranlable dans les promesses du Tout-Puissant.

A peine l'enfant avait-il fait entendre son premier vagissement, que le ciel s'ouvrait comme à un appel souverain et qu'un ange, suivi bientôt de tous les esprits célestes, chantait

1. Exod., xv, 18 : « *Regnabit in æternum et ultra.* »

dans la nuit sereine : « Bergers, j'annonce, à vous et à tout votre peuple, une grande joie ! Un Sauveur, le Christ du Seigneur, vient de naître pour vous dans la cité de David : et vous le reconnaîtrez à ce signe, qu'il est un petit enfant, enveloppé de langes et couché dans une crèche ¹ ! »

Et quelques instants après, les bergers de Beth-Saour venaient, prémices de l'humanité, offrir leurs naïfs hommages à ce pasteur des pasteurs ², dans le bercail duquel elle devait un jour se grouper tout entière ³. Un monde finissait réellement à l'heure, qui emportait dans sa fuite les sagesse et les puissances d'autrefois ; un autre naissait, qui allait inaugurer une sagesse et une puissance indéfectibles, celles du nouveau-né de Bethléem, le doux Agneau à qui soient bénédiction, honneur, gloire et puissance dans les siècles des siècles ⁴.

Sur l'invitation de l'ange, les bergers s'étaient dit : « Allons à Bethléem et voyons ce qui a été fait pour nous par le Seigneur, suivant la parole que nous venons d'entendre. » D'un pas rapide, ils avaient gravi la pente et gagné l'étable, où ils avaient souvent abrité leurs bestiaux, — comme l'Évangile nous le donne à penser. L'enfant était bien dans la crèche, entre Marie et Joseph. A sa vue leur âme s'illumina et ils n'eurent plus de doute sur la réalité des promesses de l'ange. Un Sauveur était vraiment venu au monde pour eux-mêmes et pour tout Israël. Après l'avoir adoré, leur premier soin fut de répandre autour d'eux l'heureuse nouvelle, à la stupéfaction de tous, qui ne songèrent pas à dis-

1. Luc., II, 10-12.

2. Joann., X, 11 : « Ego sum bonus pastor. » — « Omnino natus more pastoris, ut revera est promissus ille pastor bonus », — dit Luc de Bruges, *in h. l.*

3. *Id.*, X, 16.

4. *Apoc.*, V, 13 : « Agno benedictio et honor, et gloria et potestas in sæcula sæculorum. »

cuter leur parole¹. Mais, chose étrange, il ne paraît pas que leur enthousiasme ait agi beaucoup sur leur entourage et conduit au berceau du Messie ceux qui apprenaient son entrée dans la vie ! Tout au moins le silence de l'Évangile nous interdit de le croire : saint Luc nous montre les bergers retournant à leurs pâturages, en glorifiant et louant Dieu, sans rien ajouter qui nous permette de leur supposer des imitateurs.

Les Apocryphes en ont fait la remarque : et, soit pour corroborer l'impression de ce silence, soit pour la corriger, le *Protévangile*, qui fait intervenir une femme du nom de Salomé, — rivale anticipée du vieillard Siméon, — la gratifie d'un avertissement céleste : « N'annonce pas les merveilles que tu as vues, jusqu'à ce que l'Enfant soit entré à Jérusalem². » L'*Évangile de la Nativité* semble, il est vrai, tout d'abord le contredire, en racontant comment cette même Salomé, au sortir de la grotte, proclamait les prodiges dont elle avait été le témoin et en persuadait les assistants³. Mais, outre qu'il est impossible de croire à ces prodiges, on ne voit pas que les auditeurs aient mis grand empressement à les vérifier et à les répandre : c'est la même inertie ou la même indifférence. Tout au plus pouvons-nous admettre la visite à la crèche, de quelques bonnes âmes touchées par le témoignage des bergers, comme eux petites gens sans influence et dont l'assentiment n'était pas de nature à émouvoir les esprits. De la venue du Messie (en admettant qu'on donnât ce nom au nouveau-né), on parla certainement dans les rencontres amenées, par le lendemain, entre ces pauvres et ces ignorants : mais le bruit en vint-il jusqu'aux oreilles des riches et des grands ? Il est permis d'en douter. Les préoc-

1. Luc., II, 20.

2. *Protévangile*, chap. xx.

3. 2^e *Évangile de la Nativité*, chap. XIII.

cupations du recensement les absorbaient : leur orgueil songeait plutôt à mettre en relief la noblesse de leurs origines, — leur intérêt à se défendre contre les exigences du fisc, conséquences des constatations officielles. Ils n'étaient guère en état d'écouter et surtout de comprendre. D'ailleurs cet enfant, qui s'introduisait dans la vie, comme en cachette, à minuit, dans une étable, — fils d'une femme inconnue (puisqu'elle était étrangère et qu'elle n'avait pas eu le temps d'attester sa filiation), — ne se réclamant de personne dans ce milieu où chacun se glorifiait de ses répondants, pouvait-il bien être le Christ Rédempteur ? Avec leurs idées sur ce point, la réponse était faite d'avance. Des bergers, disposés aux hallucinations par leur tournure ordinaire d'esprit, parlaient de visions d'anges ; et quelques paysans, aussi peu capables de discernement, les avaient crus sur parole. Qu'en fallait-il conclure ? La hantise de l'idée messianique, surexcitée par le mécontentement général, surtout en cette Bethléem-Ephrata, la cité de David où le Sauveur devait naître, suivant les prophéties, avait préparé les voies à des apparitions, renouvelées des théophanies antiques. Cela s'était vu à bien d'autres époques et devait se revoir en pareilles circonstances. Le simple bon sens, — à plus forte raison, la science et la philosophie, — imposaient la défiance, sinon la négation absolue. Le temps mettrait les choses au point, en supposant qu'il y eût lieu ; en attendant, passer était le plus sage, surtout si l'on ne voulait pas se créer de difficultés avec les puissants du jour.

Bethléem en effet n'avait pas seulement, comme hôtes actuels, les fonctionnaires romains venus pour le recensement, les descendants et alliés de David, les curieux attirés par le pittoresque d'une pareille réunion, mais aussi les agents d'Hérode et du Sanhédrin. Ceux-ci avaient pour principal

objectif la surveillance des documents relatifs aux généalogies, et ce n'était pas petite besogne. Hérode ayant fait incendier les Archives du Temple ¹, où se conservaient les documents relatifs aux familles de David et d'Aaron, il fallait les reconstituer à l'aide des collections particulières. Les lacunes y abondaient, comblées parfois par des pièces plus ou moins douteuses, fabriquées ou acceptées au gré des vanités ou des cupidités, qui se mêlent toujours à ces recherches et à ces recolements. Les Sanhédrites attachaient la plus haute importance à la révision qui leur incombait, et rien ne pouvait les en distraire. Si donc ils avaient été mis en état de constater, au milieu d'eux, la naissance d'un nouvel héritier de David, ils eussent fait autour de cet événement un éclat dont on ne pouvait prévoir les suites. De ceux qui devaient les prévenir, les uns étaient trop craintifs pour l'essayer, les autres se jugeaient trop peu de chose pour être écoutés; d'autres enfin, croyants convaincus, n'osaient pas livrer leur espérance aux risques des contradictions probables. On avait si peu d'estime pour cette assemblée, où dominait l'influence d'Hérode, depuis qu'il avait mis à mort les opposants, remplacés aussitôt par ses créatures!

Plus suspects encore étaient les agents du roi, c'est-à-dire les innombrables *observateurs de l'esprit public*, répandus au sein de la foule, où ils jouaient au besoin le rôle de provocateurs. La crainte qu'ils avaient toujours inspirée était devenue, dans ces derniers temps, une véritable terreur, justifiée par les enlèvements et les exécutions sommaires ², dont la menace était suspendue sur toutes les têtes. Ce n'était pas seulement à Rome que fleurissait la pratique des

1. Josèphe, *Antiq. jud.*, ut supra.

2. Ledrain, *Hist. du peuple d'Israël*, t. II, 331, — d'après Josèphe, *Ant. jud.*

délations : en Judée aussi, ce système de gouvernement était en faveur, encouragé par l'exemple même du prince, qui se faisait espion et accusateur, quand il lui paraissait utile à ses soupçons ou à ses vengeances ¹. Comment alors les petits, à qui le Messie s'était d'abord manifesté, n'auraient-ils pas gardé la réserve imposée à leur reconnaissance ? L'heure des apôtres et des martyrs n'était pas encore venue, et nulle recommandation ne leur avait été faite de publier la « grande joie » dont ils avaient reçu l'annonce. S'il y en eut parmi eux de moins prudents, ils durent être peu nombreux, et nous ne savons rien de l'effet produit par leur zèle.

En fait, autour de Jésus, nous ne pouvons constater aucune enquête, — à plus forte raison aucune surveillance, qui atteste, de la part d'Hérode, la connaissance de la Nativité. Dieu le voulait sans doute ainsi, pour que s'accomplissent en paix la Circoncision de l'Enfant et sa Présentation au Temple. Seul maître des événements, il leur imprime le mouvement qui lui convient, sans que nous ayons le droit de lui en demander compte. Nous sommes parfois singulièrement étonnés de l'inaction, que s'imposent ses adversaires et de celle, où s'endorment ses partisans : rien de moins logique, nous semble-t-il à bon droit, à n'en juger qu'avec la sagesse humaine. La sienne a trouvé bon d'aveugler ses ennemis et de les lancer sur une piste qui les éloigne du but, en même temps qu'il juge meilleur à la gloire de son triomphe de refuser ce que nous appelons notre concours. Ainsi en était-il du moment où nous sommes arrivés. Hérode s'épuisait en efforts contre la maladie qui le rongeaient et les complots qui menaçaient sa couronne : les Juifs se perdaient en supplications stériles à propos des prophé-

1. Ledrain, *Histoire du peuple d'Israël*, t. II, 331.

ties, sans prendre garde aux indices qui les sollicitaient de toutes parts. Dans cette solitude et cette obscurité, qui paraissaient lui laisser une plus complète initiative, Dieu achevait de préparer la manifestation du Verbe fait chair pour le salut des hommes. Il en avait d'abord favorisé *les enfants*, comme parle saint Matthieu ¹, en laissant de côté ceux qui se croyaient *les sages et les prudents* ; il s'était fait une joie de l'illumination des premiers, en se réservant d'en goûter plus tard une autre, — sinon meilleure au moins égale, — en éclairant aussi les ténèbres où divaguait l'orgueil de la science et de la sagesse mondaines ². Les petits avaient écouté et compris ; dans son infinie miséricorde, qui *veut le salut de tous* ³, il espérait se faire bientôt écouter et comprendre même des plus fiers et des plus rebelles. Pour y atteindre, il déchirait graduellement les voiles, dont s'enveloppaient les prophéties relatives à sa venue, de manière à rendre facile leur application.

« Les semaines de David approchaient de leur terme, et déjà le signe indiqué par Jacob frappait tous les yeux : le sceptre était sorti de Juda. Sur le trône de David, Hérode, étranger au sang royal et même au sang d'Israël, régnait en tyran par la grâce des Romains. La politique d'Hérode embellissait le Temple et déshonorait le sacerdoce. Il avait mis à l'encan le souverain pontificat. Tour à tour changé, institué, destitué par le prince ou par le gouverneur romain, le grand prêtre n'était plus que la créature éphémère et le jouet de ces pouvoirs intrus. La religion déclinait au milieu de la pompe des cérémonies. Les sectes se multipliaient, remplies d'aigres contestations la ville, les écoles et jusqu'à

1. Matth., xi, 25.

2. S. Joann. Chrys., *Homil. xxxix in Matth.*

3. I Tim., ii, 4.

l'intérieur du Temple ; les Sadducéens, riches, incrédules et moqueurs, propageaient le dédain de la Loi ; les Pharisiens, pleins d'orgueil et de dureté, l'outrageaient d'une autre manière en la surchargeant de pratiques insupportables, décourageantes pour la faiblesse, odieuses à la raison ; les Esséniens s'imposaient des règles de vie austères, enchaînaient la liberté légitime, mais par compensation, ils s'affranchissaient des préceptes, rejetaient les traditions et prétendaient honorer Dieu sans offrir de sacrifices. De grands désordres suivaient ce dérèglement des esprits : nouveau signe que les doctes n'ignoraient pas. Dans le cœur des justes et des sages, le pressentiment d'une catastrophe se mêlait à l'attente. »

« Tous attendaient. A l'égard du Messie, il n'y avait point d'incrédules ; mais en même temps presque tous perdaient de plus en plus la vraie notion de l'Envoyé divin. L'orgueil national n'y contribuait pas moins que l'esprit de secte. La domination des Romains, quoique relativement modérée, indignait un peuple qui ne manquait pas de raisons pour s'estimer au-dessus de ces maîtres arrogants. Outre la rapacité et la cruauté, il leur reprochait le sacrilège. Leur insolence avait violé mainte fois les usages religieux. Le Messie était donc surtout attendu comme vengeur. Les Juifs s'habituèrent à croire que le *Désiré des nations* viendrait en armes, terrible et triomphant, pour assouvir leur cupidité et les substituer aux maîtres du monde. Ainsi dans ces cœurs tournés vers la terre, quand le jour allait naître, se formaient des ténèbres plus épaisses que n'avait été la nuit.

« Néanmoins la paix régnait en Judée comme partout. Auguste avait dompté dans Rome toutes les séditions, dans le monde toutes les révoltes. Les turbulences doctrinales de Jérusalem, dominées par l'attente, ne troublaient en rien cet

état général de tranquillité... Les portes du temple de la Paix s'étaient rouvertes : Auguste venait de les refermer encore et il y avait employé l'épée de Tibère. Par ses victoires en Germanie, Tibère devient l'exécuteur de ce que l'on peut appeler le premier fait évangélique : il procure le silence des armes au milieu duquel Dieu peut jeter à voix basse la parole de la vraie et éternelle paix, parce qu'il a été dit que la terre serait en paix à l'heure où nous touchons. »

« Celui qui a créé le monde va donc nous apparaître, vivant de notre vie, dans l'infirmité de notre chair. C'est Dieu que nous cherchons : c'est l'homme qui va se montrer : mais l'homme ne se montrera que pour nous livrer Dieu. Nous n'aurons pas de peine à le reconnaître. Cependant demandons-lui la bonne volonté ¹ ! »

La bonne volonté ! Combien peu en avaient *les sages et les prudents* de Jérusalem et de la Judée ! Aveuglés par leur prétendue science des Écritures, ils n'étaient guère décidés à se conformer à la doctrine de l'auteur même des Livres sacrés. Conquête difficile entre toutes, que celle de ces orgueilleux, mais bien faite pour tenter la miséricordieuse puissance, dont la nuit de Noël vient de voir la première lueur et qui veut atteindre, comme le soleil du psaume, la plénitude de son rayonnement ². Il ne les faut pas éblouir ni briser, mais bien les séduire et les persuader : à quoi vise ce *Prince de la paix*, qui vient, dans la douceur et l'humilité ³, solliciter les cœurs, comptant sur le charme de son enfance pour s'en assurer l'entrée.

Rien ne peut être plus contraire au caractère du Messie naissant que le bruit et surtout le trouble autour de son

1. Louis Veuillot, *Vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, introduction, p. 77-80.

2. Psalm., xviii, 7.

3. Isaï., ix, 6 ; — Matth., xxi, 5, cit. Zach., ix, 9.

berceau : rien aussi de moins conforme aux desseins du Père céleste, tels qu'il nous est permis de les pénétrer. Si l'opinion avait été d'abord agitée par le récit des pasteurs de Beth-Saour, Hérode n'eût pas manqué d'intervenir par une répression violente. Les conséquences en pouvaient être le soulèvement général du peuple et l'intervention prématurée des Romains, d'où fût sortie la ruine du peu d'autonomie conservé jusque-là. En effet la mort, — facile à prévoir — du vieux roi, au milieu de ces dissensions, eût décidé probablement, sinon certainement, César à réduire la Palestine en province romaine, suivant le désir plusieurs fois manifesté par les Juifs.

Le sang, répandu par les Zélotes ou par leur faute, eût taché les langes du Messie et la liberté étouffée lui eût interdit le titre de Libérateur. Pour lui, les résultats n'eussent pas été seulement la proscription et l'exil, tels qu'il les rencontra sur sa route, quarante jours plus tard, — mais une proscription et un exil sans terme et sans trêve, qui lui eussent interdit le séjour relativement tranquille d'une partie quelconque de la Palestine.

Les « brebis d'Israël » — auxquelles il était d'abord envoyé — n'eussent donc pu « entendre la voix de leur pasteur », auquel ne fût resté, sur le sol de la patrie, aucune place pour « son bercail ¹ ».

Ce ne sont là que des prévisions d'ordre purement humain : c'est vrai, et Dieu pouvait tirer de ce bouleversement le triomphe de son Christ, comme il le tira des agissements d'Hérode. Mais il y a loin de la solution amenée par la mort du tyran à celle qui aurait dû sortir de l'imbroglio redoutable créé par une manifestation hâtive du Messie. Tout ce que Dieu fait résulte de sa sagesse et de sa miséricorde :

1. Joann., x, 11-16.

c'est donc à elles que nous devons attribuer les retards dont nous sommes d'abord étonnés. Grâce à eux, les crimes d'Hérode lui restent exclusivement imputables et les conditions, dans lesquelles ils sont accomplis, n'appellent point l'intervention étrangère et l'asservissement du pays. La mort de l'usurpateur survient en des circonstances qui permettent le respect apparent de l'autonomie nationale. La réduction prochaine de la seule Judée en province romaine n'empêche pas le divin Exilé, revenu d'Égypte après une courte absence, de respirer l'air de la liberté, dans la Galilée soumise à un tétrarque indigène. Par la force des choses ou par la simple durée, la paix se fait autour de Lui, protégeant cette obscure mais habile formation, que nous aurons bientôt à étudier plus intimement.

Donc Bethléem ne s'émut point de la naissance du fils de Marie, — ignorée des uns, indifférente aux autres. Les bergers continuèrent leur vie errante : leurs confidents de la veille se renfermèrent dans le silence. Le va-et-vient de la foule amenée par le recensement et presque aussitôt dissipée par la gêne de l'encombrement, l'ennui de la comparution devant les agents de César et le besoin de reprendre la vie ordinaire, efface les impressions comme le flux et le reflux effacent les traces laissées sur le sable. Huit jours après, rien ne nous en parle plus ; l'Évangile et les Apocryphes gardent le même mutisme. Le divin Enfant dort abandonné, dans les bras de sa Mère cachée à tous les regards, sinon au coup d'œil rapide de quelques parents pressés de regagner leur demeure de Nazareth, rien ne les retenant plus autour des recenseurs.

A Jérusalem rien non plus n'indique une préoccupation. Hérode — perdu dans l'étude des conspirations de palais qui troublent le peu de sommeil, où il oublie les tortures de

son mal, — ne sait rien ou n'attache d'importance à rien de ce qu'il a pu apprendre. Si les Sanhédrites ont eu vent des prodiges opérés à Beth-Saour, ils les dédaignent ou les méditent en grand secret, se réservant d'y donner attention devant le public, à une autre heure qu'ils ne peuvent encore fixer. Probablement ils ne savent rien de plus qu'Hérode, parce qu'ils ont été absorbés par les soucis du recensement, tant à Bethléem qu'à Sion. En tout cas, ils ne laissent rien voir de leurs pensées, où la lumière ne se ferait pas d'ailleurs, en raison de leurs préjugés à l'endroit du Messie. Tout au plus pourraient-ils songer à un prophète : mais croient-ils encore aux prophètes ? Leurs pères les reniaient ou les mettaient à mort ; ils étaient en tout point dignes de leurs pères, comme on devait bientôt le leur reprocher ¹.

Tout reste ainsi dans la paix, que le Père éternel ménage aux premiers jours de son Verbe Incarné : elle ne sera pas de longue durée. Elle se prolongera toutefois assez longtemps pour permettre la première manifestation du Rédempteur, au sein même de Jérusalem, suivie bientôt d'une seconde, à Bethléem ; — la première annonçant officiellement à Israël la réalisation des oracles ; — la seconde envoyant aux Gentils leur premier appel à cette *connaissance du Dieu unique et de son Christ, qui est le gage de la vie éternelle* ².

Avant de passer outre, donnons un instant encore à la contemplation du spectacle que nous offre la grotte de Bethléem. Nous n'aurons plus occasion de le revoir dans le même charme pénétrant. Après huit jours, en effet, ce silence va être troublé et, pour discret que soit le bruit, il va emporter quelque chose de la première intimité.

1. Psalm., LXXIII, 9 ; — Daniel, III, 38 ; — Matth., XXIII, 31-37 ; — Joann., VIII, 53.

2. Joann., XVII, 3 : « Hæc est vita æterna ut cognoscant te solum Deum verum et quem misisti Jesum Christum. »

Dans la pénombre de l'étable, où le soleil pénètre à peine par des reflets, une toute jeune mère, d'une idéale beauté et d'une dignité sans pareille, berce entre ses bras un enfant, dont le front rayonne d'une mystérieuse lumière, tandis qu'un homme, dont les traits sont empreints d'une gravité douce et noble, s'empresse autour d'elle avec autant de vénération que d'amour. Tout est misérable en cette retraite et pourtant, on le sent, tout y est surnaturel et divin. Tout est pauvre et l'on ne saurait rien offrir à l'enfant ou à la mère, tant ils semblent au-dessus de toute offrande comme de toute sollicitation. L'humanité y touche aux confins de la détresse ; mais on y devine le contact avec la divinité cachée sous ces apparences. On se tait, on retient son souffle, on n'ose approcher : et pourtant le cœur, qui se gonfle, met des larmes dans les yeux et fait monter aux lèvres une ardente protestation de respect et de tendresse. Sans qu'on y puisse résister, un élan de piété filiale jette aux genoux de la mère, avec le désir qu'elle offre son fils à notre adoration : car c'est d'adorer que nous avons besoin, en conviant Joseph à se joindre à notre hommage, comme pour en diminuer l'audace.

O Trinité de la terre, image de la Trinité du ciel, que les bergers furent heureux de vous contempler en compagnie des anges ! Qui ne serait jaloux de la préférence, dont ils furent les objets et n'avons-nous pas un peu raison de la trouver incompréhensible ? Hélas ! s'ils n'en étaient pas dignes, puisqu'ils n'étaient que des hommes, ne devons-nous pas nous en reconnaître encore moins capables, puisque, parmi les hommes, nous sommes peut-être les derniers auxquels la miséricorde divine dût songer pour un pareil bonheur ?

Il y eut d'autres privilégiés, dont nous allons bientôt raconter les joies : Siméon, Anne la prophétesse, les Mages ; mais les premiers rayons de la nouvelle aurore avaient réjoui d'autres yeux et d'autres cœurs. Nous, qui venons

si tard, contentons-nous de recueillir les miettes tombées de la table opulente où se rassasia leur désir, et puissions-nous n'en rien perdre : car, en ces restes, se retrouvent encore assez de saveur et de force pour rajeunir en nous le courage et l'espérance.

La grotte de Bethléem reste imprégnée du parfum qui l'embauma dans ces jours : elle résonne encore des harmonies angéliques et l'on s'attend, en y priant, à voir Marie rentrer, avec le divin Enfant dans ses bras, prête à le déposer endormi dans la crèche.

Pourquoi ne pas le dire, en actions de grâces au Dieu qui daigna ménager cette joie au plus humble de ses serviteurs ?

Celui qui écrit ces lignes, visitait, au jour anniversaire de sa naissance ¹, l'étable où naquit le Sauveur. La roche de la grotte venait d'être mise à nu par un incendie, qui avait détruit le revêtement dont elle est habituellement parée, et la crèche s'offrait sans obstacle aux baisers du pèlerin. Un heureux hasard — si l'on peut parler de hasard en pareil cas — lui permettait de prier, dans une complète solitude et une demi-obscurité qui ajoutait au charme du moment et du lieu. Il se perdait dans la méditation des grandes choses accomplies sous ces voûtes, quand un léger bruit lui fit lever la tête. Le plus gracieux tableau s'offrit alors à ses regards.

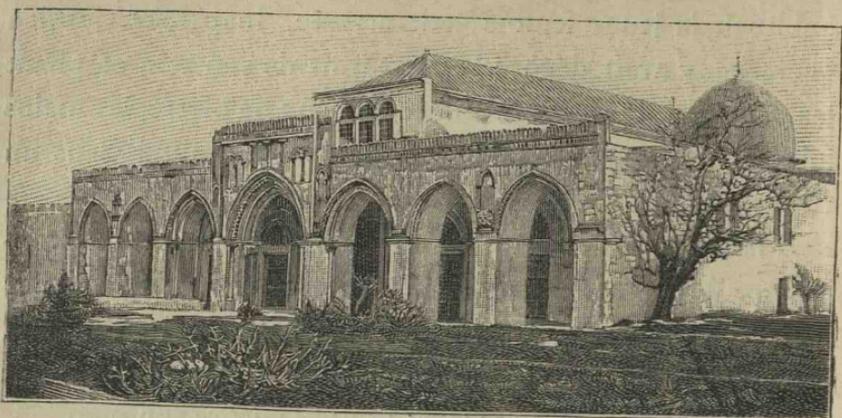
Dans la crèche, un tout petit enfant dormait, sous la garde d'une mère de quinze ans, charmante comme le sont d'ordinaire les jeunes Bethléémites, assise à la place que la tradition assigne à Marie veillant près de son divin Fils. Rien n'avait préparé la ravissante apparition. Entrée dans la grotte, de ce pas étouffé et glissant qui lui était sans doute

1. Le 18 février 1890.

habituel, la jeune femme était arrivée, inaperçue, jusqu'à la crèche, y avait déposé le doux fruit de son sein et, pliant les genoux, elle s'était accoudée au banc de pierre, les mains jointes, les paupières baissées, perdue elle aussi dans un rêve du ciel.

Il fallut quelque temps à l'étranger pour reprendre conscience de la réalité : et alors même, craignant de troubler cette paix et de dissiper cette extase, il se retira doucement, le regard toujours fixé sur le spectacle que la bonté divine lui ménageait et dont la vision remplit encore son âme.

Ce n'était qu'une ombre de ce que virent les bergers et les anges ; mais le reflet du soleil dans une eau troublée garde encore, même à demi-éteint, assez de puissance pour fixer son image dans l'œil qu'il illumine en passant.



CHAPITRE II

LA CIRCONCISION ET LA PRÉSENTATION

« Postquam consummati sunt dies octo ut circumcideretur puer, vocatum est nomen ejus Jesus, quod vocatum est ab angelo, antequam in utero conciperetur.

« Et postquam impleti sunt dies purgationis ejus, secundum legem Moysi, tulerunt eum in Jerusalem, ut sisterent eum Domino. »
(Luc., II, 21-23.)

Le huitième jour après sa naissance, l'Enfant devait être circoncis. Puisqu'il daignait s'inscrire parmi les fils d'Abraham, il lui fallait obéir aux lois imposées par Dieu aux descendants du patriarche : lui-même l'affirmait plus tard, en disant « qu'il lui convenait d'observer tous les commandements ¹ ». Or celui qui avait trait à la circoncision était l'un des plus graves, car il emportait peine d'exclusion de la société judaïque et la malédiction du Seigneur.

« Tel est, avait-il dit à Abraham, le pacte entre toi et moi, que tu observeras et ta race après toi : tout enfant mâle sera

1. Matth., III, 15 ; — IV, 17.

circoncis, le huitième jour après sa naissance, qu'il soit libre ou esclave, fils d'un compatriote ou d'un étranger qui habite parmi vous... Tout homme qui ne sera pas circoncis sera retranché de votre peuple, puisqu'il insulte au pacte que j'ai fait avec vous ¹. » Aussitôt après avoir entendu cette parole, Abraham avait circoncis Ismaël, le fils qu'il avait eu d'Agar et qui avait déjà treize ans, — puis tous les hommes de sa famille et de sa maison, libres et esclaves. Lorsque naquit Isaac, il fit de même pour lui, le huitième jour après sa naissance ², inaugurant ainsi l'usage auquel Jésus devait se soumettre, comme héritier du Père des croyants. Renouvelé par Moïse ³, le précepte de la circoncision l'atteignait également en tant que membre de la communauté judaïque, au même titre que ses parents et compatriotes. Nous venons de le dire, en se faisant homme, il avait assumé l'obligation de se conduire en homme, non pas seulement en certains cas, où il lui plairait d'oublier sa divinité et de se soumettre à des lois qui ne pouvaient lier l'Auteur de la vie, mais en toute circonstance. Il prouvait ainsi sa ressemblance avec nous et la réalité des humiliations et des souffrances, par lesquelles devait s'opérer notre rédemption ⁴.

Joseph et Marie étaient de trop fidèles observateurs de la Loi pour ne pas s'y conformer en cette circonstance. Le septième jour après la naissance d'un fils, la mère était purifiée de la souillure légale que lui imposait l'enfantement ⁵. Elle célébrait cette rentrée dans la vie ordinaire par des prières spéciales ⁶, qui la préparaient à la solennité du len-

1. Genes., xvii, 10-14. — Cf. Exod., ix, 25. — (La circoncision d'Ismaël explique la continuation de cette pratique chez les musulmans.)

2. Genes., xxi, 4.

3. Exod., xii, 44-48 ; — Levit., xii, 3.

4. Coleridge, *op. cit.*, t. III, p. 94-95.

5. Levit., xii, 2.

6. Daniel Stauben, *la Vie juive en Alsace*, p. 30.

demain, où sa part ne devait pas être moins grande que celle des assistants. Le jour d'après, fût-il même le samedi ¹, on procédait à la circoncision.

En temps ordinaire, les parents et les amis ² y étaient invités : leur nombre était au moins de dix pour représenter la *Mynian* ou l'assemblée du peuple. En leur présence, l'officiant disait, en saluant l'enfant ³ déposé sur les genoux du *sandakin* ou parrain : « Béni soit le Seigneur notre Dieu, qui a sanctifié son bien-aimé dès le sein de sa mère, qui a imprimé sa loi dans notre chair et qui marque ses enfants de sa sainte alliance, pour les rendre participants des bénédictions d'Abraham, notre père. » A quoi, les assistants répondaient : « Salut à celui que vous avez choisi pour votre fils ⁴. »

Le ministre (*mohel*), d'ordinaire lévite, faisait alors son office, puis présidait un joyeux banquet, où l'on félicitait les parents en prophétisant mille bonheurs au nouveau-né ⁵. Si l'enfant était porté à la synagogue, pour y être circoncis, la cérémonie était plus longue et plus compliquée : mais il est peu probable que Jésus y ait été présenté. En admettant même que Bethléem possédât une synagogue, car il n'y en avait pas encore partout ⁶, les circonstances ne paraissent guère avoir favorisé pareille solennité. C'est probablement dans l'étable même ou dans quelque maison privée, asile

1. *Talmud. Schabbath*, XIX, 2. — Cf. Joann., VII, 22.

2. Cf. Luc., I, 58-59.

3. Cette salutation se reconnaît dans le cantique de Zacharie : « Et tu puer, propheta Altissimi vocaberis, etc. » — (Luc., I, 75.)

4. Godwin, *Moses et Aaron*, I, VI, etc. — Ces formules comportent des variantes, comme on peut le voir dans le traité *Berakoth*, IX, 4. — Cf. Smith (*Diction.*, v. Circoncision), et Ayre (*Treasury of the Bible*, *ibid.*).

5. Luc., *ibid.*, 58 et 65.

6. Les Pharisiens en favorisaient l'ouverture, par opposition aux Sadducéens : mais ils n'avaient pas partout le même succès. — Cf. Stapfer, *la Palestine*, p. 320.

provisoire de la sainte Famille, que dut se faire la circoncision du Fils de Dieu, et c'est à Joseph que revint l'honneur d'introduire son divin pupille dans le peuple de Moïse, conformément à l'enseignement des rabbins. Le père devait en effet suppléer le lévite, quand il n'en pouvait appeler : à quoi d'ailleurs il n'était obligé par aucune loi, dont nous ayons connaissance.

Nous aimerions à penser que des amis nombreux et enthousiastes se pressaient autour de Jésus, comme jadis autour de Jean-Baptiste : mais il y avait bien loin, de l'un à l'autre. Le chiffre de dix, s'il avait été nécessaire, eût été difficilement atteint ; par bonheur la coutume paraît s'être introduite longtemps après, ou n'avoir eu rien d'obligatoire à cette époque. Quelques pauvres gens, rapprochés de Marie et de Joseph par une sympathie passagère, furent seuls associés à la fête, dont les anges, invisibles mais présents autour de leur Reine, se réservaient la meilleure part.

A la fin de la cérémonie, l'enfant recevait un nom, imposé par le père et habituellement emprunté à sa généalogie ¹. Pour Jésus, il n'y avait pas à choisir, puisque l'ange avait dit à Marie ² et à Joseph ³ : « Vous l'appellerez Jésus ! » Personne, parmi ses ascendants, n'avait porté ce nom qui signifie Sauveur ⁴. Dans le cours de l'histoire juive, nous le trouvons attribué au grand capitaine qui avait introduit Israël dans la Terre promise, au grand prêtre qui avait restauré le culte de Jéhovah, après la captivité, et à l'auteur du livre de la *Sagesse*. Mais de ces trois illustres personnages, Josué-bar-Nun, Jésus-bar-Josedech et Jésus-ben-Sirah, ni l'un ni l'autre, ne pouvait être réellement

1. Luc., 1, 59-62.

2. *Id.*, 1, 31 : « Vocabis nomen ejus Jesam. »

3. Matth., 1, 21 : « Vocabis nomen ejus Jesum. »

4. « Jeschouah », — « Jéhovah sauve. »

appelé « Sauveur », et leur nom signifiait plutôt : *l'aide du Seigneur*, — *l'espérance du salut*. Au seul Fils de Marie convenait le nom mystérieux que le Ciel avait fixé d'avance, comme pour en éloigner toute inspiration humaine : on ne modifie pas ce que Dieu même a pris soin de régler.

Du 1^{er} janvier, jour où le Sauveur fut circoncis, au 2 février, jour où il fut porté au Temple de Jérusalem, rien ne paraît avoir changé dans la situation de la sainte Famille. On pourrait croire cependant que le départ des étrangers, amenés par l'édit de César et libérés de la corvée du recensement, avait permis à Joseph de trouver une meilleure installation pour l'Enfant et sa Mère. Quelques commentateurs l'ont conclu du mot : « Maison », employé dans l'Évangile de saint Matthieu ¹, pour désigner le lieu de l'adoration des Mages. Pour probable qu'elle soit, cette opinion reste discutable et la tradition s'en est tenue à la prolongation du séjour de Jésus dans le lieu de sa naissance. Suivant certains apocryphes, la circoncision se fit en cet endroit ², et les Mages y trouvèrent encore l'objet de leurs recherches ³. Le lecteur choisira de lui-même : mais nous inclinons à croire que la tradition est dans le vrai, et que l'étable resta, jusqu'au départ pour l'Égypte, le palais du Roi des rois.

Quoi qu'il en soit, « au quarantième après la Nativité, les jours de la purification de Marie furent accomplis suivant la loi de Moïse ». Cette purification était soumise à des règles qui s'appliquaient à toutes les femmes d'Israël devenues

1. Matth., II, 11 : « Intranses domum invenerunt puerum cum Maria matre ejus. » — Cf. Coleridge, t. III, p. 92, etc. — *L'Évangile de la Nativité*, c. xvi, dit aussi : « la maison ».

2. *Évangile de l'Enfance*, c. v, 1.

3. *Protévangile*, c. xxi, — suivi par le *Brev. Goth.* au VI janvier.

mères. C'était un rappel des effets du péché originel, réclamant une sorte d'expiation, avant que la femme se considérât comme entièrement pure et autorisée à entrer dans le Temple pour y prendre part aux exercices du culte. Avoir donné une vie souillée dans son principe, constituait l'impureté légale qui durait quarante jours, quand c'était un enfant mâle, et le double si c'était une fille. Nous n'avons pas ici à développer les raisons de ces règles, que les commentateurs ont longuement expliquées et justifiées : le lecteur désireux de s'instruire davantage, en trouvera facilement le moyen. Contentons-nous d'en faire la remarque, Marie ne pouvait se croire soumise à cette loi de purification, puisque son enfantement ne supposait aucune souillure, à quelque point de vue qu'on se plaçât pour le juger. Vierge, elle avait conçue du Saint-Esprit et, toujours vierge, mis au monde le Fils de Dieu, — homme, il est vrai, par la chair dont il s'était revêtu dans le sein de Marie, mais exempt de la tache originelle dont il avait aussi préservé sa Mère. Tout en elle était pur comme en lui-même et, pas plus que lui, elle n'avait à compter avec des lois, faites par lui, non pour elle mais pour les autres femmes et leurs vulgaires enfants. Cependant comme lui, elle voulait accomplir toute loi et, se soumettant aux prescriptions ordinaires, paraître y soumettre son Fils.

C'est ainsi qu'au matin du 2 février, on vit se diriger vers Jérusalem Joseph conduisant l'ânesse, sur laquelle Marie était assise avec son enfant dans les bras. En cette saison, la température est basse encore et la brise froide : pour le garder de l'humidité du matin, elle avait enveloppé Jésus dans son voile, qu'elle écartait de temps en temps avec précaution, de peur de troubler son sommeil. Au passage sans doute, plus d'une femme lui jeta un coup d'œil amical,

comme font entre elles les jeunes mères, heureuses du bonheur de celles qui leur ressemblent. C'est peut-être le seul moment, où nulle jalousie ne se mêle dans le cœur des femmes à la pensée de la joie des autres, tant la grâce des tout petits participe à celle de leur Père céleste. A combien plus forte raison, celle de ce petit qui était l'auteur même de toute grâce et le principe de toute séduction ! Marie répondait aux sourires par un sourire, où se cachait une bénédiction pour les mères et pour leurs bien-aimés.

En passant près du tombeau de Rachel, quelque presentiment vint-il l'avertir de l'approche d'un danger ? Lequel ? La Providence la ménageait encore et les cris de détresse, dont Rama allait bientôt retentir, ne frappaient pas son oreille : mais elle avait cet instinct, qui ouvre les yeux et les oreilles des mères aux plus lointains indices d'un péril pour leurs enfants. De Rachel à Marie, le lien était plus étroit que pour les autres filles d'Israël, et son Benjamin ne devait-il pas aussi porter pour elle — comme le premier pour l'épouse de Jacob — le nom de Benoni, *le fils de la douleur* ?

Ne pouvant pénétrer le mystère de ses méditations, suivons-la respectueusement, mêlés aux Bethléémites montant à la ville, et qui se sont joints familièrement, suivant les habitudes du pays, à Joseph reconnu sans doute par quelques-uns d'entre eux. La conversation roule, nous pouvons le croire, sur le recensement, sur les Romains et César, sur Hérode, leur ami et protégé qui achève sa vie dans des convulsions de colère et de désespoir, monstre dont l'agonie est redoutable autant que l'état normal. Tout se dit à demi-mot, avec la discrétion habituelle aux Orientaux, quand ils ne sont pas absolument sûrs de leurs interlocuteurs. Pour eux, Joseph est un compatriote, un fils de David, — sympathique à ces deux titres, — presque un

ami : mais il faut être prudent et sa réserve même leur interdit toute expansion. Ils le sentent affligé comme eux et le supposent désireux d'un autre régime, sans toutefois le lui demander ou paraître désireux de le savoir. C'est la tendance des opprimés de s'épancher près de ceux qui portent le même joug, tout en se défiant de tous et d'eux-mêmes : la liberté seule rend l'homme confiant et expansif. Pauvres gens ! ils ne se doutaient guère qu'ils avaient sous les yeux le souverain Maître des êtres et des événements, Celui qui dissiperait la puissance de César et d'Hérode, rendrait la liberté aux vrais Israélites et les associerait à l'universalité de son règne. Ils ne voyaient qu'un bel enfant dormant dans les bras de sa mère, sous la protection d'un artisan pareil à eux : mais peut-être leur cœur était-il brûlant, comme celui des disciples d'Emmaüs, sans en savoir plus qu'eux la secrète raison.

Cependant la route, qui n'est pas longue, — huit kilomètres environ, — s'achevait. La plaine des Rephaïm, où David battit les Philistins, était passée ¹. Du haut de la montagne du Mauvais Conseil (*Djebel-Deir-Aboutha*), par-dessus la vallée de Hinnon, Sion et le tombeau de David se montraient, avec le Temple à droite et le palais royal à gauche, — la maison de Dieu et le repaire de l'usurpateur. Les souvenirs devaient se presser dans l'âme des saints époux, à l'aspect de la Cité sainte, en même temps que leur esprit essayait de sonder l'avenir. Voici qu'ils amenaient à son sanctuaire l'Ange du Testament prédit par le prophète Malachie ², le Seigneur des armées annoncé par Aggée ³, le Désiré des nations et le Juge devant lequel la terre tremble, apportant avec lui la gloire, la paix, la justice et

1. Josué, xv, 8 ; — II Reg., v, 18-25.

2. Malach., III, 1-2.

3. Agg., II, 7-10.

la crainte. Qu'allait-il résulter de cet avènement pour le Temple, la ville et le peuple ? Était-ce la bénédiction sans mesure, ou la réprobation en restreindrait-elle l'étendue et la fécondité ? Ici tout parlait des miséricordes infinies de Jéhovah, — mais aussi de ses vengeances. Les noms d'Abraham et d'Isaac, de Samuel et de Joad, de David et de Salomon, de Judas Macchabée et d'Onias, s'unissaient à ceux des rois apostats et déchus, des prophètes conspués et mis à mort, des pontifes prévaricateurs ou martyrs, — rayons étincelants ou éclairs livides, — qui jetaient des lueurs équivoques sur ces collines et ces vallées d'appellations troublantes, comme le mont du Scandale et la vallée de la Géhenne, — sur ces plateaux et ces ravins, où Pompée avait installé son camp et Sennachérib semé les os de ses soldats. Cherchant les yeux de l'Enfant, Joseph et Marie lui adressaient, tout bas, l'anxieuse interrogation qui avait accueilli Samuel à la porte de Bethléem ¹ : « Votre entrée est-elle pacifique ? » — Un sourire leur répondit : « Oui, je viens ici en *prince de la paix* ² et ma visite est avant tout miséricordieuse. Ne m'avez-vous pas vous-mêmes donné le nom de Jésus, c'est-à-dire Sauveur ? »

Après avoir descendu la pente de Tophet et suivi, le long des murs, vers l'orient, la vallée du Cédron, Marie et Joseph atteignirent les portes de Hulda, dont ils gravirent les degrés pour pénétrer, par le *Passage des nouveau-nés* ³, dans le parvis des Gentils, où les indigènes et les étrangers affluaient d'ordinaire. Traversant rapidement la foule indifférente, ils vinrent se placer devant la porte de Nicanor (la *Belle Porte* des Actes), et attendirent la venue du prêtre

1. I Reg., xvi, 4 : « Pacificusne est ingressus tuus ? »

2. Isaï., ix, 6 : « (Christus) vocabitur princeps pacis . »

3. Edersheim, *The Temple*, I, 302.

chargé des purifications, en ce moment, occupé à l'offrande matinale de l'encens ¹.

Ils avaient acheté, près des portes extérieures, les deux petits de colombes que la Loi commandait d'offrir, l'un pour l'holocauste et l'autre pour le sacrifice expiatoire ². C'était l'offrande des pauvres, qui n'avaient pu trouver le prix de l'agneau réclamé des gens plus aisés : « leur sacrifice devait être celui des indigents », pour employer l'expression des rabbins.

La propitiation dont ces deux innocentes colombes devenaient les victimes était le mémorial de la sortie d'Égypte, suivant les instructions de Moïse ³, — comme la présentation des premiers-nés était une attestation du souverain domaine de Dieu sur toutes ses créatures. Les premiers-nés des animaux étaient offerts en holocauste : ceux des hommes étaient rachetés au prix de deux sicles ⁴, à moins qu'ils n'appartinssent à la tribu de Lévi, vouée tout entière au service du Seigneur ⁵. Bien qu'il fût le Prêtre éternel ⁶, Jésus, n'étant pas de la famille d'Aaron, devait être offert comme tout autre aîné de la race de Juda, de même que l'Agneau de Dieu ⁷ devait être suppléé par un petit de colombe, ainsi qu'un enfant pauvre d'Israël.

Le soleil montait dans le ciel et lançait ses rayons, adoucis par les brumes du matin, sur les vantaux de bronze de la *Belle Porte*, devant laquelle se tenaient la Vierge-Mère et son époux. Autour d'eux plusieurs autres couples atten-

1. Edersheim, *op. cit.*, I, 302.

2. Levit., XII, 6-8.

3. Exod., XIII, 1-15.

4. Un peu plus de six francs, le sicle valant un franc vingt-six centimes. Edersheim lui donne plus de valeur. — Cf. *Mishnah, Bekhor.*, VIII, 7.

5. Num., III, 12.

6. Psalm., CIX, 5 : « Tu es sacerdos in æternum. »

7. Joann., I, 29 : « Agnus Dei qui tollit peccata mundi. » — Cf. Isaï., XVI, 1.

daient, suivant toute apparence, l'arrivée du prêtre en service. Aucun ne paraît avoir eu d'importance, aux yeux du vulgaire : du moins, l'Évangile ni les Apocryphes ne les supposent. Il convenait au Roi des humbles de se présenter aux portes de son sanctuaire, entouré de sa cour ordinaire, et d'être traité avec la même insouciance qui accueillit ses petits compagnons de misère. Ce dut être en effet avec la plus complète indifférence que le prêtre s'acquitta de son office. — « L'offrande fut vite présentée, — dit Coleridge ¹, — les prières récitées promptement, l'argent pour la taxe du rachat payé sans retard. Et pourtant ce moment si court était de beaucoup le plus glorieux dans l'histoire du Temple. C'était le moment qui élevait sa gloire à une hauteur où n'avait jamais pu monter le premier temple de Salomon. »

Mais le *Semainier* du 5 schebath 750, n'avait nul souci de la prophétie d'Aggée — réalisée sous ses yeux — et s'éloignait d'un pas pressé, pour sacrifier les deux colombes ², sans même prendre garde au sourire mélancolique dont Joseph et Marie payaient son dérangement. Pauvre monnaie que celle-là et qu'il eût volontiers échangée contre un denier à l'effigie de César, bien que ce ne fût pas l'argent du sanctuaire !

Marie pouvait maintenant franchir la porte du parvis des femmes (Azarath-Naschim), et se rapprocher de l'autel des holocaustes, visible à travers le parvis d'Israël (Azarath-Ischrâl) et l'avant-cour du parvis des prêtres (Azarath-Cohanim), qui précédait le sanctuaire. Elle monta donc les quinze marches conduisant à la porte de Nicanor et s'agenouilla pour réciter les deux *bénédictions* accoutumées, celle du remerciement pour l'heureuse naissance de

1. *Hist. de N.-S. J.-C.*, t. III, p. 132.

2. Edersheim, *op. cit.*, 1, 303.

l'Enfant et celle de l'action de grâces pour sa rédemption ¹ ; après quoi le prêtre lui rendit l'enfant, qu'il avait pris entre ses mains pour l'offrande au Seigneur ², et rentra dans le Sanctuaire. Elle redescendit alors les degrés, sur lesquels se groupaient les lévites, pour le chant de l'*Alleluia* qui terminait le service du matin ³, et se disposait à quitter la cour des femmes, quand elle se vit en face d'un homme âgé, dont la respectueuse salutation la força de s'arrêter. Après s'être incliné profondément devant elle, le vieillard imitant le prêtre, lui prit des mains le divin Enfant et l'élevant doucement vers le ciel, avec un regard extasié, il dit ces paroles : « Seigneur, vous pouvez maintenant laisser votre serviteur s'en aller en paix,

« Puisque, selon votre parole, mes yeux ont vu le Sauveur venu de vous

« Et préparé pour être, devant toutes les nations,

« La lumière des Gentils et la gloire d'Israël votre peuple ⁴. »

Un peu surprise d'abord et presque effrayée de la hardiesse du vieillard, Marie n'avait pas tardé à se remettre, rassurée par la majesté de son visage et la douceur de sa voix. Joseph avait partagé son émotion et sentait, comme elle, son cœur gagné par les paroles qui glorifiaient ainsi le Rédempteur. Les passants s'arrêtaient et faisaient cercle autour de l'homme, en qui plusieurs reconnaissaient une des plus pures gloires du véritable Israël.

C'était, en effet, l'un de ces justes, sur l'âme desquels le malheur des temps n'avait pas agi, comme sur tant d'autres, pour les aveugler et les amollir. Tout au contraire, à mesure que l'ombre s'épaississait pour les autres, il croyait davan-

1. Edersheim, *op. cit.*, I, 303.

2. *Id.*, *ibid.*

3. Luc. Brug., *In Luc.*, I. *cit.*

4. Luc., II, 29-32.

tage à la prochaine lumière qui devait éclairer le monde, suivant les promesses des Prophètes : et plus les découragements s'accroissaient autour de lui, plus il sentait sa confiance grandir dans la prompte manifestation du Sauveur. Il savait que Nehumiah avait annoncé, un demi-siècle plus tôt, que cinquante ans seulement le séparaient de l'avènement du Messie¹ ; le terme lui semblait proche et, si chargé d'années qu'il fût, il demandait instamment au Seigneur de ne pas mourir avant de l'avoir salué.

Cet « homme de désirs » s'appelait Siméon, d'après saint Luc, qui n'a pas jugé à propos de nous rien dire de plus, parce que, peut-on croire, le saint vieillard était connu de tous les contemporains. Il est possible aussi qu'il y ait à ce silence une autre raison, suggérée par un écrivain juif². La *Mishna* affecte d'ignorer le nom de Siméon, fils d'Hillel et père du Gamaliel, dont saint Paul suivit les cours, à Jérusalem³. C'était cependant un personnage considérable, rabbi célèbre par sa vertu et sa science, admiré du peuple qui le surnommait le « Grand Maître, » et appelé à la présidence du Sanhédrin, vers l'an 13 de Notre-Seigneur. La raison de cette ignorance dédaigneuse ne serait-elle pas que Siméon est précisément le juste, auquel fut donné de rendre le premier témoignage public de l'avènement du Messie ? Les commentateurs catholiques, à qui nous ne saurions faire reproche de leur excessive prudence, le mettent en doute, en s'appuyant sur des motifs de peu de solidité, à notre humble avis du moins. De ce que l'*Évangile apocryphe de Nicodème*⁴, en fait un grand prêtre (ce qui est évidemment faux), il ne

1. Sepp, *Vie de N.-S. J.-C.*, t. I, p. 247.

2. Lightfoot, *Hor. Hebr.* (in Luc., II, 34).

3. *Act. Apost.*, xxii, 3. — Cf. Fouard, *Vie de N.-S. J.-C.*, t. I^{er}, chap. v.

4. *Évang. de Nicodème*, c. xvi. — S. Athanase et S. Épiphane le disent prêtre.

s'ensuit pas qu'il se soit trompé de tout point au sujet de Siméon. Celui-ci en effet était de race lévitique et se rattachait par sa grand'mère à la famille de David¹ : d'où probablement l'erreur de l'apocryphe rapprochant trop facilement, en son héros, le sacerdoce et la grandeur. Puis, dit-on, saint Luc n'aurait pas introduit une personnalité de cette importance par ces simples mots : « Un homme juste et craignant Dieu². » A quoi l'on peut répondre que ce sont les expressions employées pour Zacharie, Élisabeth, Joseph³, — qui valaient bien Siméon. Si l'Évangéliste ajoute une indication de la parenté de ces saints personnages avec David ou Aaron, c'est qu'il y a nécessité, tandis qu'ici on n'en constate aucune. La raison n'a donc pas grande valeur. Il est bon aussi de se rappeler le dédain de la *Mishna* ; pour qui sait la ténacité des rancunes judaïques, il est permis de remonter assez loin en arrière pour trouver l'origine de celle-ci et la faire contemporaine de saint Luc. Si, comme on le croit, l'Évangéliste a écrit ses deux premiers chapitres sous l'inspiration, sinon sous la dictée de Marie, on conçoit la discrétion avec laquelle il a dû parler d'un homme, dont la mémoire pouvait souffrir, parmi les siens, du rappel de pareils souvenirs. Peut-être même saint Paul a-t-il conseillé cette réserve, par égard pour Gamaliel son ancien maître, bienveillant aux chrétiens mais pas encore jusqu'à rompre ouvertement avec la Synagogue.

En tout cas, les protestants se sont montrés moins difficiles : Lightfoot⁴, Witsius⁵, Otho⁶, nous ont trans-

1. Cf. Otho, *Lexicon Rabb.*, p. 697 ; — Coleridge, *Vie de N.-S. J.-C.*, t. III, p. 139.

2. Luc., II, 25.

3. *Id.*, I, 6 et 27.

4. *Horæ hebraicæ*.

5. *Bibl. Realwæresb.*, v. Siméon.

6. *Lexic. Rabbinic.*, p. 698.

mis les renseignements donnés plus haut, avec cette seule remarque empruntée à Smith ¹ : « Le nom, le temps, la résidence, le caractère sont en concordance. » Nous pouvons donc, sans paraître imprudent, accepter la tradition : ce que nous faisons de grand cœur.

Ajoutons que Siméon était avancé en âge, sans être arrivé à la décrépitude, et que la prévision apparente de sa mort n'implique pas qu'elle ait suivi de près la rencontre avec le Rédempteur. Le texte sacré ne le donne pas à croire ; si on l'étudie avec soin, il suppose seulement de la part du saint vieillard la persuasion que, ses désirs accomplis, la vie n'a plus rien à lui donner, qui surpasse ou même qui égale la joie présente. Elle lui est au contraire presque un fardeau, et la vie future lui apparaît comme une libération vivement désirable ².

Or cette joie, il en avait reçu depuis longtemps l'assurance, l'Esprit-Saint ayant daigné lui promettre qu'il ne verrait pas la mort, avant d'avoir réjoui ses yeux par la contemplation du Christ du Seigneur ³.

Pour le rationaliste, il n'y a là qu'une pieuse hallucination, où le saint homme prenait son désir pour la réalité, l'esprit de Dieu (si tant est qu'on en veuille admettre l'existence), n'ayant pas coutume d'entrer ainsi en relations avec l'âme humaine, au gré de ses aspirations à la connaissance de l'avenir. Le même rationaliste, il est vrai, acceptera sans hésiter, sur la parole d'un savant quelconque (et Dieu sait combien il est facile de paraître savant), la réalité de pressentiments, de doubles vues, de prévisions de toute nature. Pourvu qu'il croie pouvoir expliquer un phénomène par

1. *Diction.*, v. Siméon. — Cf. Fouard, *loc. cit.*; — Patrizzi, *De Evangeliiis*.

2. Cf. Fillion, *in Luc.*, *loc. cit.*; — Coleridge, *op. cit.*, t. III, 137-138.

3. *Luc.*, II, 26.

une cause naturelle, il lui semble imposé de l'admettre ; mais puisque, suivant lui, le surnaturel ne peut exister, malheur à tout ce qui prétend provenir de l'intervention divine, dans la nature et dans la vie. Dieu de qui procède la nature, n'y doit plus toucher : encore lui fait-on beaucoup d'honneur en disant qu'il existe, sans prendre la peine de l'étudier et de le définir. Pauvre philosophie, pauvre science, pauvre raison humaine ! Pour ne pas s'exposer à se reconnaître des devoirs envers Dieu, on se résigne à croire l'absurde, si révoltant qu'il soit, après avoir raillé l'axiome travesti : *Credo quia absurdum*.

Nous autres, chrétiens, croyons que Dieu seul connaît l'avenir et peut en soulever le voile, quand il lui plaît, devant ceux qu'il juge dignes de pareille faveur. Ils sont rares, il est vrai, moins rares cependant qu'il ne paraît tout d'abord, et tous les siècles ont eu leurs voyants et leurs prophètes, non pas au gré de l'inquiétude ou de la curiosité vulgaire, mais en raison du commerce intime noué par certaines âmes d'élite avec le Maître des événements.

Or l'une des raisons et des formes de cette intimité est le patriotisme entendu au plus large sens du mot, c'est-à-dire l'amour de la terre natale, des intérêts, des traditions, des croyances, des aspirations nationales, de cet ensemble à la fois naturel et surnaturel, qui a ses racines dans le sol de la patrie terrestre et son épanouissement dans la patrie céleste. Sans rien ôter à la fraternité universelle, le patriotisme est un amour de préférence pour ceux avec qui la Providence nous a destinés à vivre habituellement, nous créant ainsi vis-à-vis d'eux des droits et des devoirs particuliers. Sans rien ôter au désir de servir l'humanité, il nous attache d'abord au service des intérêts qui nous touchent immédiatement, et par lesquels notre activité peut et doit profiter aux intérêts universels. Il est, dans

la vie des relations d'ensemble, ce que l'esprit de famille est dans la vie des relations moins étendues, résultant de la cohabitation dans les mêmes frontières ou les mêmes remparts. La patrie ne nuit pas plus à l'humanité que la famille ne nuit à la patrie : elles s'appuient et s'aident mutuellement, comme procédant d'un même principe, la fraternité en Dieu, et aboutissant à une même fin, la glorification du Père céleste.

Son règne en effet est subordonné à notre intelligence de tous nos devoirs et à la bonne volonté de les accomplir intégralement. Celui qui néglige une part de cette fidélité, restreint donc, s'il ne le ruine tout à fait, le règne de Dieu, — par l'abandon des obligations familiales ou de celles qui regardent les plus inconnus de ses semblables. De même pour celui qui met en oubli ses obligations envers la patrie, à quelque point de vue que ce soit, depuis les intérêts matériels jusqu'aux plus relevés des intérêts moraux. Le Christ a dit de lui-même : « Il nous convient d'accomplir toute justice ¹. » Le chrétien, *puisque'il est un autre Christ* ², doit se proposer le même idéal et mériter de dire avec son modèle : « Qui de vous m'accusera de péché ³? »

On n'est donc pas *juste et craignant Dieu* ⁴, quand on n'est pas un véritable patriote. Or Siméon était, au dire de l'Esprit-Saint, un juste vivant dans la crainte filiale du Seigneur : il n'y a donc pas à douter qu'il aimât ardemment sa patrie, à l'exemple de David, des Prophètes, des Macchabées, pour qui vivre n'était pas possible en dehors du sacrifice de soi-même au bonheur et à la gloire d'Israël ⁵ ! Dans les

1. Matth., III, 15 : « Decet nos implere omnem justitiam. »

2. « Christianus alter Christus. »

3. Joann., VIII, 46 : « Quis ex vobis arguet me de peccato? »

4. Luc., II, 55. « Justus et timoratus. »

5. Psalm., cxxxvi, 5 ; — Isai., II, 1-9 ; — I Macch., II, 7-13 et 50 ; — *Ibid.*, III, 58-60 ; etc.

temps troublés, comme celui où vivait Siméon, le patriotisme s'exaspère, peut-on dire ; les malheurs et les humiliations de la patrie excitent, avec le regret d'en être témoin, le désir d'y porter remède, au prix même de sa vie. Réduit à l'impuissance, par son isolement ou sa faiblesse, le patriote crie vers le *Dieu qui fit les nations guérissables* ¹ et, désespérant des hommes, appelle avec d'autant plus d'ardeur l'intervention du Ciel. Mais cette ardeur ne va pas sans quelque impatience : elle a hâte de se voir exaucée et se plaint du Tout-Puissant, dont la miséricorde ne se met pas assez vite à la discrétion de ses désirs. « Jusqu'à quand, Seigneur, s'écrie le Prophète, me faudra-t-il crier sans être entendu ² ? » — « Jusqu'à quand paraîtrez-vous ne vouloir pas avoir pitié de Jérusalem ³ ? » — « Jusqu'à quand cette fange s'épaissira-t-elle ⁴ ? » — « Quand donc direz-vous : Je reviendrai vers Jérusalem, avec l'abondance de mes miséricordes et je la consolerais en la choisissant à nouveau pour le lieu de mon séjour ⁵ ? »

Ainsi criait Daniel, « l'homme des désirs » languissant, exténué, dans l'angoisse de son âme, — jusqu'au moment où l'ange vint lui révéler l'heure de l'apparition du Messie. Ainsi criait Siméon, non plus dans la captivité lointaine de Babylone, mais au seuil même du Temple devenu « un lieu de désolation », et sous le joug de l'Iduméen plus odieux que les fils d'Assur. Chaque jour, en ajoutant aux misères de son peuple, ajoutait à sa tristesse et à son impatience. Non pas qu'il doutât de la clémence divine ; mais la vieillesse s'avavançait pour lui et il craignait que la mort ne lui présentât sa coupe amère, avant qu'il eût vu l'aurore au moins de

1. Sap., I, 14 : « Sanabiles fecit nationes. »

2. Habac., I, 2.

3. Zachar., I, 12.

4. Habac., II, 6.

5. Zachar., I, 16-17.

la rédemption d'Israël. Qui oserait l'en blâmer ? Si Gabriel, le messager des consolations, était revenu relever Daniel de son abatement, Siméon n'avait-il pas droit, aussi lui, à quelque rayon de la lumière céleste ?

L'Esprit-Saint avait daigné lui répondre « qu'il ne mourrait pas avant d'avoir vu *de ses yeux* le Christ du Seigneur ¹ ». Il fit plus ; au jour et à l'heure même de la Présentation, il le poussa vers le Temple ², où l'attendait la joie si vivement désirée : sa prière était exaucée et ses yeux allaient voir le Sauveur !

Il était accouru plein d'anxiété à la fois et de confiance. A quoi reconnaîtrait-il l'Enfant divin, au milieu de tant d'autres qu'on apporterait sans doute, ce jour-là, comme tous les jours, à l'offrande traditionnelle ? Il avait peut-être vu Marie, lorsqu'elle vivait dans le Temple ; mais il la chercherait probablement en vain, cachée à demi sous son voile et pressée de se dérober à l'agitation de la foule. Cependant il se disait que l'Esprit-Saint achèverait son œuvre, et suivait du regard les groupes qui descendaient les degrés de la porte de Nicanor, quand un enfant lui apparut, éclatant de lumière et entouré d'un cercle d'anges qui chantaient pour lui seul un cantique d'allégresse ³. Avec un frémissement de bonheur, il se précipita : c'était le *Christ* ! — Nous avons vu comment il le prit dans ses bras et le pressa contre son cœur.

Après avoir glorifié Dieu, il rendit Jésus à sa Mère et s'adressant à celle-ci : « Il est prédestiné, dit-il, à la ruine et à la résurrection de beaucoup en Israël, parce qu'il y sera un signe auquel on contredira. Votre âme sera percée d'un glaive, pendant que se dévoileront les secrètes pensées de beaucoup d'autres âmes ⁴. »

1. Luc., II, 26 et 30 : « *Viderunt oculi mei salutare tuum.* »

2. *Id.*, II, 27.

3. *Évang. de l'Enfance*, c. XI.

4. *Id.*, *ibid.*, 34-35. — Cf. le Coran, Sourate XIX, 35.

Triste prédiction qui devait se réaliser cruellement pour Marie, après quelques jours d'attente à Bethléem et bien plus encore, après quelques années, sur le Calvaire ! Ce n'était pas seulement un glaive, si acéré et si pénétrant fût-il, qui devait percer le cœur de la Vierge-Mère : les sept glaives dont on le voit habituellement traversé, dans ses images, expriment à peine les douleurs auxquelles Dieu l'avait soumise, en lui demandant son concours au salut des hommes.

— « Vous qui passez, pouvait-elle déjà dire, regardez et voyez s'il est une souffrance égale à la mienne ¹ », et le Prophète lui faisait, par avance, la réponse si pleinement justifiée : « Oh ! fille de Sion, à qui vous égalerais-tu dans la détresse, et comment essaierais-tu de vous consoler ? Votre douleur est immense comme la mer : qui pourra lui donner remède ? Le Seigneur a réalisé la parole dite, il y a longtemps : il a tout brisé en vous sans miséricorde, et fait de votre épreuve la joie de vos ennemis... Laissez couler vos larmes, jour et nuit, comme un torrent et ne donnez pas de trêve à vos gémissements et à vos sanglots ². »

Marie vit-elle, tout d'abord, la portée de la prophétie ? Nul ne saurait le dire, puisque saint Luc ne nous fournit aucun élément d'appréciation. A l'Évangéliste qu'elle inspirait, elle n'a pas confié le secret de cette heure, dont elle réservait la connaissance à ses enfants du ciel : — même, parmi les mystiques les plus dignes de ses tendresses, on n'en voit pas qu'elle ait éclairés suffisamment sur ce point. Mais il nous est permis de le penser, elle avait reçu trop de lumières, au jour de l'Annonciation, pour ne pas entrevoir au moins la suite des épreuves semées sur la route où elle devait marcher, aux côtés de son Fils, vers la plénitude de leur immolation.

1. Thren., I, 12.

2. *Id.*, II, 17-18.

Pensée qui fait peur ! Vivre trente-trois ans ¹ dans la vision — lointaine si l'on veut, mais incessamment rapprochée — de la Croix inévitable ; être, à chaque instant, dans la personne de son Enfant, trahie, abandonnée, flagellée, couronnée d'épines, traînée au lieu du supplice entre deux misérables, brisée fibre à fibre, verser son sang goutte à goutte, et mourir entre des blasphémateurs et des ingrats ! Voilà ce que lui promettait Siméon, en lui remettant dans les bras l'objet de son amour et la cause des contradictions qui allaient commencer de la poursuivre avec lui. Si Dieu ne lui voila pas en partie l'avenir, nous ne comprenons pas comment elle put rester debout et, dans le Temple tout autant que sur le Calvaire, elle nous apparaît, comme à saint Anselme, la Reine anticipée des martyrs ².

Parmi les témoins de cette scène émouvante, se trouvait une femme de la tribu d'Aser, qui passait la plus grande partie de ses journées dans le Temple, occupée à la prière et à la méditation. Elle s'appelait Anne, fille de Phanuel. Mariée, puis veuve après sept ans de vie conjugale, elle avait gardé une fidélité inviolable au souvenir de l'époux que Dieu lui avait enlevé. A l'exemple de plusieurs de ses compatriotes, elle s'était alors, semble-t-il, rapprochée de Jérusalem, afin d'être plus près du Sanctuaire si cher au cœur de tout véritable israélite. Elle avait alors quatre-vingt-quatre ans, et continuait à vivre de la vie austère de jeûnes, de veilles et de pratiques pieuses, dont Judith avait jadis donné l'exemple ³.

Rarement les veuves d'Israël consentaient à cet isolement :

1. Psalm., xxx, 11, Defecit in dolore *vita mea*, et *anni mei* in gemitibus. »

2. Cf. S. Bernard, *Serm. Dom. infr. Oct. Assumptionis* : « Plusquam martyrem merito prædicemus. »

3. Luc., II, 36-37. — Cf. Judith : VIII, 4-6.

la plupart se remariaient, surtout celles qui n'avaient pas d'enfants, pour ne pas renoncer à l'espoir de donner naissance au Messie. Celles qui persistaient dans leur viduité donnaient donc un exemple rare et admirable aux yeux du peuple. Il faut relire, pour en avoir une idée exacte, la louange de Judith, dans les Livres sacrés.

« Il y avait déjà trois ans et demi qu'elle était restée veuve. Elle s'était fait, à l'étage supérieur de sa maison, une retraite où elle vivait, enfermée avec ses servantes, les reins ceints d'un cilice, jeûnant tous les jours, excepté les sabbats et les fêtes solennelles d'Israël... Elle était cependant de grande beauté, et son mari lui avait laissé de grands biens. C'est pourquoi elle était, auprès de tous, en grande réputation de crainte de Dieu et il n'y avait personne qui pût songer à en dire du mal ¹. »

Comme Judith, Anne était jeune, lorsqu'elle avait perdu son mari ; elle était, selon toute apparence, belle aussi et riche, comme la fille de Mérari : son mérite avait dû frapper de même l'esprit du peuple, et il n'y avait pas lieu de s'étonner qu'on lui attribuât le don de prophétie ². L'histoire d'Israël gardait le souvenir de plusieurs femmes célèbres par la connaissance de l'avenir : Rachel, que le Talmud appelle la première prophétesse ³, parce qu'elle prédit la naissance de Benjamin ⁴, — Marie, la sœur d'Aaron, qui chanta la déroute de Pharaon, englouti dans la mer Rouge ⁵, — Deborah, qui avait mené les armées d'Israël à la victoire, sur les bords du Cison ⁶, — Hulda ⁷, qui avait donné son

1. Judith, viii, 4-8.

2. Luc., ii, 36-37. « Anna prophetissa. » — Cf. S. Aug. (*De bono viduitatis*, c. vii) ; — Luc. Brug., *in Luc.*

3. *Berakoth*, ix, 5.

4. Genes., xxx, 24.

5. Exod., xv, 20.

6. Jud., iv, 6-16.

7. IV Reg., xxii, 14 ; — II Paral., xxiv, 22.

nom aux portes, franchies tout à l'heure par le Sauveur entrant dans son Temple, — et enfin la femme d'Isaïe, qui donna naissance à un enfant de nom mystérieux, figure et présage du Messie ¹. Élisabeth aussi avait prophétisé, en saluant Marie et en lui annonçant l'accomplissement des paroles du Seigneur ². Anne fermait cette série, ou plutôt inaugurerait la longue suite de voyantes, dont saint Pierre devait, citant Isaïe et Joël, dire aux Juifs de Jérusalem, le jour de la Pentecôte : « Dans les derniers jours, je répandrai mon esprit sur toute créature, vos fils et vos filles prophétiseront... Sur mes serviteurs et sur mes servantes je répandrai mon esprit et ils annonceront l'avenir ³. » Mais Anne n'était pas une prophétesse de malheur comme celles à qui l'Esprit-Saint révélerait les horreurs des derniers jours d'Israël.

Tout au contraire. Amenée, elle aussi, par une inspiration céleste auprès de l'Enfant, elle l'adorait ⁴ et rendait témoignage « qu'en lui devait être la rédemption du siècle ⁵ ». Non contente de le proclamer au milieu de la foule réunie autour d'elle, dans le parvis, elle allait répandant la bonne nouvelle, partout où elle rencontrait des compatriotes aspirant à la venue du Rédempteur ⁶.

Il faut bien le reconnaître : si les hommages de Siméon et d'Anne étaient faits pour exciter, comme le dit saint Luc, l'admiration de Joseph et de Marie, on peut croire aussi qu'ils étaient propres à leur donner de l'inquiétude. Tout ce qui venait de se passer avait été vu et entendu, non seulement par la foule ravie et sympathique, mais aussi par les

1. Isaï., VIII. 2-3.

2. Luc., I, 45.

3. *Act. Apost.*, II, 17-18. — Cit. Isaï., XLIV, 3 et Joël, II, 28.

4. Luc., de Bruges, in *Luc.*, pense qu'elle aussi prit l'Enfant dans ses bras.

5. *Évang. de l'Enfance*, c. VI ; — *Hist. de la Nativité*, c. X.

6. Luc., II, 38.

prêtres et les scribes, — Sadducéens et Pharisiens, — gens défiants et soupçonneux par nature, à qui ces manifestations devaient paraître de caractère équivoque et de portée douteuse. Que pouvait bien être cet enfant et jusqu'où pouvait aller cet enthousiasme populaire ? Se trouvaient-ils réellement, en présence de l'Envoyé prédit par les Prophètes, — prophète lui-même, s'il n'était pas le Christ ? On ne savait d'où devait venir le Rédempteur ¹, et tout était possible. Il fallait ne pas se presser, étudier la question à loisir et, avant tout, ne pas paraître prendre parti tout de suite. Le peuple s'en étonnerait peut-être, parce qu'il est ordinaire aux foules de s'emporter, comme un cheval fougueux, sans voir où elles vont aboutir : de même, elles s'impatientent et s'irritent contre ceux qui, loin de les suivre, essayent de modérer leurs empressements. La sagesse veut, suivant la parole de Gamaliel ², qu'on leur laisse jeter leur feu, avec patience, en se fiant au temps qui remet au point toute chose, par la seule action de la durée, où s'épuisent et bientôt s'éteignent les enthousiasmes inconsidérés.

Le peuple cependant paraissait disposé à s'émouvoir : il y avait là certainement quelques Bethléémites, qui confirmaient le témoignage d'Anne et de Siméon par le récit des apparitions aux bergers ; peut-être aussi des Karémites, qui rappelaient les prodiges de la naissance du fils de Zacharie, et les rapprochaient de ceux dont leurs auditeurs venaient d'être témoins. A pareil moment, les souvenirs endormis se réveillent, — les coïncidences inaperçues se précisent, — les conséquences se dégagent avec une clarté surprenante. Il se fait un faisceau lumineux, de mille rayons épars jusque là ; un véritable éblouissement en jaillit, dont on s'étonnera

1. Joann., VII, 27 : « Christus autem cum venerit, nemo scit unde sit. »

2. Act. Ap., V, 36-38.

plus tard, mais qui forcent d'abord la conviction. De là ces acclamations, ces triomphes, dont l'Enfant Jésus pouvait si facilement devenir l'objet, et dont Marie avait sûrement l'épouvante ; en ce lieu, à cette heure, n'était-ce pas jeter son Fils en proie à Rome, dont les soldats du haut de l'Antonia apercevaient cette agitation et devaient en rechercher les motifs.

Dans le parvis même, il y avait plus d'un espion d'Hérode et, dès les premiers mouvements, quelqu'un d'eux avait dû s'élançer vers le palais de Sion, pour y porter nouvelle des rumeurs qui, du Temple, commençaient à se répandre aux alentours. Il y a toujours des gens pressés de communiquer, à tort et à travers, la connaissance des faits plus ou moins exacts, dont ils ont vu ou entendu quelque chose. Siméon parlait encore, que ses premières paroles étaient déjà commentées aux portes et dans les avenues, suscitant les mêmes émotions qu'à l'intérieur. Que penserait le tyran ? S'il était à Jéricho, ou à Callirhoé, son retour ne devait pas tarder, et certes, *sa rentrée ne serait pas aussi pacifique*¹ que celle de Samuel à Bethléem ou de Jésus dans le Sanctuaire.

Il est vrai que Dieu veillait et préparait une diversion. Hérode allait avoir à se préoccuper, d'une tout autre manière, de l'Enfant, cause de ses alarmes. Non pas qu'elles dussent être apaisées par ce qui arriverait, mais parce qu'elles exigeraient une attente de quelques jours, au cours desquels la Providence saurait mettre Marie et son Fils hors d'atteinte.

Au moment où nous sommes, la Vierge-Mère ne pouvait en rien deviner, et son angoisse augmentait à chaque nouvelle manifestation de l'enthousiasme populaire.

1. I Reg., xvi, 4 : « Pacificus ne est ingressus tuus ? »

Heureusement la garde du Temple, chargée de maintenir l'ordre dans les parvis, crut nécessaire de la dégager pour rétablir la circulation autour de la porte de Nicanor. D'ailleurs les lévites commençaient le chant de l'*Hallel*, et le cercle des curieux s'élargit, par le départ de ceux qui s'empressaient autour des chantres sacrés. Telle est du moins, à notre avis, la façon dont les choses durent se passer. Anne et Siméon restèrent probablement le centre d'un groupe moins considérable, pendant que Joseph et Marie regagnaient la porte des Brebis, que le va-et-vient des acheteurs leur permit de franchir aisément. S'ils avaient encore la possession de la maison de sainte Anne, comme il est vraisemblable, ils y furent dans la paix, auprès de ceux auxquels ils l'avaient louée.

Rien ne nous interdit de croire à cette combinaison. Si Joseph avait ainsi disposé de sa maison de Bethléem, Marie avait pu en faire autant de celle de Jérusalem, qui lui venait, par héritage, d'Anne et de Joachim. D'après les *Apocryphes*, dont nous pouvons accepter le dire, les parents de Marie n'habitaient plus, depuis longtemps, leur propriété de la Ville sainte : mais ils y venaient quelquefois et c'est là, d'après la tradition, que la Vierge immaculée avait été conçue. Le séjour de Marie à Nazareth ne l'empêchait pas d'y conserver un pied-à-terre, tout en laissant à des amis la jouissance des bâtiments et de leurs dépendances. Quelle qu'en fût l'importance, ils ne représentaient pas une fortune, même joints à la maison de Bethléem et à celle de Nazareth : les saints époux n'en étaient guère moins pauvres, presque autant qu'ils le furent, lorsque les circonstances les eurent dépouillés de ce modeste bien.

Quoi qu'il en soit, ils ne firent qu'y passer. Ils avaient hâte de regagner la paisible étable de Bethléem, bien qu'ils

comptassent ne pas y prolonger leur séjour, s'ils n'y étaient retenus par les exigences des recenseurs. Tout au contraire, ils soupiraient après la reprise de leurs habitudes, à Nazareth, plus éloignée de Jérusalem, presque inconnue du reste de la nation, perdue, pour ainsi dire, dans une ombre propice à la sécurité qu'ils désiraient à l'Enfant. Aussi le soir les trouva-t-il sur la route d'Ephrata, hâtant leur marche et respirant plus à l'aise, à mesure qu'ils s'en rapprochaient. A la nuit close, Jésus reposait en sa crèche et Marie s'endormait près de lui, sous la garde de Joseph encore trop troublé des incidents de la journée pour se livrer au sommeil.

Personne ne paraît avoir surveillé leur sortie de la ville, à en juger par l'Évangile et les Apocryphes : il est pourtant à croire que les espions d'Hérode ne les perdirent pas de vue dans leur exode et s'assurèrent de leur rentrée dans l'étable.

Rien toutefois n'éveillant d'inquiétude à leur sujet, il est probable que les affidés du roi ne se crurent pas obligés à une surveillance plus étroite et les laissèrent en repos, sûrs qu'ils étaient de les retrouver en temps opportun, soit à Bethléem, soit sur la route de Nazareth. Du reste, c'est à Jérusalem qu'il importait d'ouvrir les yeux et les oreilles, puisque c'est là que devait se manifester l'opinion populaire et de là que partirait, s'il se produisait, le mouvement qui chercherait l'Enfant, pour en faire un instrument de révolte.

Aucun document ne nous permet de constater l'état des esprits, dans la Cité sainte, au cours des jours suivants ou, pour parler exactement, dans la soirée du 2 février et la matinée du lendemain. Il n'y eut, en effet, que ce court délai entre le départ des saints voyageurs et l'arrivée des Mages, autant qu'il nous est permis de le conjecturer. Une émotion

allait bientôt chasser l'autre, ou plutôt donner une nouvelle direction aux agitations du peuple et de ses modérateurs. Entre temps, il est évident que les conversations roulèrent sur les événements du matin, tels qu'on les connaissait, pour en avoir été les témoins ou en avoir entendu le récit plus ou moins fidèle. Comme toujours, il se mêlait des enjolivements aux variantes obligées de ce récit : comme toujours aussi, les déductions se croisaient ou se contredisaient, au gré des préjugés et des passions qui prédisposaient les interlocuteurs à des conclusions différentes.

Jérusalem était nécessairement le centre où, de toutes parts, venaient se rencontrer, pour se heurter ou se fondre suivant leur nature, les préoccupations relatives à la venue et au règne du Messie. Tout ce qu'il y avait de regrets et d'espoirs, de satisfactions et de haines, d'abattements et d'impatiences, au cœur et dans l'esprit des Juifs, lorsqu'ils pensaient au Fils de David, remontant au trône de son père, d'après les prophéties que l'on disait voisines de leur accomplissement, se donnait libre cours dans le secret des demeures ou dans l'isolement relatif des places publiques. Parfois même, les écoles retentissaient d'appels au Libérateur, de malédictions aux oppresseurs d'origine étrangère, et d'objurgations aux princes des prêtres endormis dans l'asservissement. En dépit de la tyrannie d'Hérode secondée par la diplomatie romaine, un continuel frémissement agitait la multitude, surtout aux jours de fête, quand elle remplissait les parvis du Temple. Partout et toujours, la révolte était dans l'air, même lorsque tout paraissait le plus calme, au jugement des partisans du régime établi.

Hérode ne s'y laissait pas tromper et ne dormait jamais que d'un œil. Plus attentif et plus clairvoyant encore, le légat de Syrie recevait, avec un sourire énigmatique, les confidences du vieux roi et celles des Sanhédrites, qu'il ad-

mettait à sa cour pour contrôler les rapports de ses agents avoués ou secrets. De là, jusqu'à Rome, arrivait le résumé de ces rumeurs, où il était encore difficile de rien discerner de précis, mais qui annonçaient, à ne pas s'y méprendre, la montée au ciel d'une étoile¹, dont l'éclat éclipserait bientôt, non seulement la nébuleuse des Iduméens, mais encore l'astre éblouissant de la fortune romaine².

L'heure de son apparition était bien plus proche que ne le croyaient Hérode et Quirinius : un instant encore cachée derrière les monts de Moab, elle allait bientôt resplendir sur le chemin de Bethléem, conduisant à l'étable des adorateurs venus des confins de l'Asie à Jérusalem, pour y demander aux docteurs de la Loi : « Où est né le roi des Juifs, dont nous avons vu l'étoile dans notre ciel d'Orient³ ? »

1. Num., xxiv, 17 : « Orietur stella ex Jacob. »

2. Apoc., xxii, 16 : « Ego sum radix et genus David, stella splendida et matutina. »

3. Matth., ii, 2 : « Vidimus stellam ejus in Oriente. »



CHAPITRE III

LES SAINTS ROIS MAGES

« Quum ergo natus esset Jesus in Bethleem
Juda in diebus Herodis, ecce magi ab Oriente
venerunt ad Jerosolymam dicentes :

« Ubi est ut qui natus est rex Judæorum ?
Vidimus enim stellam ejus in oriente et ve-
nimus adorare eum. »

(MATTH., II, 1-2.)

« Tandis que Joseph et Marie s'éloignaient de Jérusalem, une caravane y entrait ¹. » A son aspect, il était facile de voir qu'elle venait de très loin, les voyageurs étaient de haute situation et de même caste, du moins pour ceux qui paraissaient conduire la marche, et derrière lesquels se pressaient les serviteurs préposés aux bagages et les gardes chargés de veiller à la sûreté des personnes.

Toute la troupe s'arrêta dans la plaine qui, des coteaux de Bezetha, s'étendait vers l'occident jusqu'aux tombeaux des Rois, dominant la ville et permettant d'admirer, dans toute sa splendeur, le Temple rebâti par Hérode. C'était le soir, et le soleil couchant devait, par-dessus les collines

1. Fouard, *Vie de N.-S. J.-C.*, I, I, c. 5.

voisines, les monts de Moab, au pied desquels étincelaient comme un miroir, les eaux argentées de la mer Morte. Sans paraître arrêtés par la magnificence du spectacle, les nouveaux venus descendirent de cheval, et laissant aux serviteurs le soin de dresser les tentes, se dirigèrent, accompagnés de quelques-uns des leurs, vers la porte la plus proche, où se formait un groupe de curieux, comme il arrive d'ordinaire en pareil cas, même quand l'incident ne présente rien d'extraordinaire.

Celui-ci n'avait rien qui dût frapper les regards et les esprits. Les habitants de la Cité sainte étaient, de longue date, habitués à voir, à leurs portes et dans le parvis des Gentils, des représentants de toutes les nationalités et de toutes les conditions. Des pèlerins leur arrivaient des quatre vents du ciel, — les uns sous des haillons, les autres dans la pourpre, — parlant toutes les langues, professant toutes les doctrines, — n'ayant qu'un point de ressemblance et de contact, le désir de vénérer l'un des sanctuaires les plus célèbres de l'univers.

Ce qui mit tout de suite le peuple en rumeur, ce fut la question posée par les étrangers : « Où est le roi des Juifs qui vient de naître ¹ ? »

Quels pouvaient être ces gens, si peu au courant des choses de la Palestine, qu'ils ignorassent l'existence d'un roi en Judée, son âge et la durée de son règne ? Ne savaient-ils pas qu'Hérode n'attendait plus d'enfant et que d'ailleurs, ce n'était pas à un nouveau-né qu'il eût pu léguer sa couronne ? — Mais, affirmation plus étrange et plus audacieuse, ils ajoutaient : « Nous avons vu son étoile, en Orient, et nous sommes venus l'adorer ² ! »

1. Matth., II, 1 : « Ubi est qui natus est rex Judæorum. »

2. *Id.*, *ibid.*, 2 : « Vidimus enim stellam ejus in Oriente et venimus adorare eum. »

Après un moment de surprise, beaucoup se retrouvèrent. Les temps du Messie, on le savait, étaient près de s'accomplir, et ce pouvait être de lui que parlaient ces étrangers. De bouche en bouche, la nouvelle et son commentaire allèrent jusqu'aux scribes et aux prêtres, qui se demandèrent tout bas si Jéhovah ne leur annonçait pas la réalisation prochaine des prophéties. Incertains de ce qu'ils devaient penser, surtout de ce qu'ils devaient dire, ils se gardèrent bien de mettre Hérode dans le secret de leurs agitations : mais les espions du roi l'avaient déjà renseigné et le trouble l'avait aussi gagné¹. Que voulaient dire ces singuliers adorateurs d'un roi, qui annonçait sa naissance par l'apparition d'un astre, visible seulement dans les profondeurs d'un ciel inconnu ?

Il y avait un moyen bien simple de le savoir ; c'était de les interroger, non par des intermédiaires plus ou moins suspects, mais directement, dans un tête-à-tête, dont personne ne saurait les résultats, avant que l'opportunité de la révélation n'en fût démontrée. Mais l'orgueilleux Iduméen répugnait à commettre sa dignité, dans une rencontre avec des inconnus si peu disposés à le traiter en roi, puisqu'ils affectaient même d'ignorer son existence. Ne fallait-il pas tout d'abord s'enquérir de leur origine et de leur qualité. Qu'étaient-ils et d'où venaient-ils ?

Tel est encore le problème posé devant nous par le langage obscur de l'Évangile, où le nom de « Mages » donné aux nouveaux arrivants ne saurait satisfaire notre curiosité.

Essayons d'éclaircir ce mystère, en proposant une solution peu conforme, il est vrai, aux idées reçues, mais qui nous semble préférable, sans que nous ayons, bien entendu, la prétention de l'imposer.

1. Matth., II., 3.

Avant d'aborder le fond de la question, faisons une remarque. Il est ordinaire de regarder la Chaldée, la Syrie et la Perse comme fournissant à l'histoire du genre humain les plus anciens et plus sûrs documents. De cette idée ont, de tout temps, bénéficié les « Mages », qu'on a fait venir de la Chaldée ou de la Perse, — comme du berceau de l'humanité, — au berceau du Dieu fait homme pour la rédemption de l'humanité.

Il ne nous convient, en aucune façon, de contester à la Chaldée et à la Perse la priorité, que d'autres cependant ont attribuée à l'Inde : mais il nous est peut-être permis, dans le cas présent, de préférer la dernière opinion, assez probable du moins, depuis qu'on a fait un peu plus de lumière dans les ombres de l'indianisme primitif. Le lecteur du reste en jugera, et nous n'avons qu'à revenir à notre étude spéciale, en partant du point de départ habituel.

L'histoire des Médo-Perses nous montre, dès les origines, le sacerdoce aux mains d'une caste privilégiée, désignée par le nom de *Mages*, du mot *pelhvi*¹ : *Magh*, qui signifie : *Grand*. Il a son similaire dans le sanscrit *Maha*, d'où l'on pourrait, semble-t-il, tirer le *Madhaji*, qui se rapproche du *Magi* des Latins, comme le *Mayoi* des Grecs peut se rapprocher du *Magoush* babylonien.

Aux Mages appartenait la conservation des livres sacrés, l'exercice du culte et la pratique de l'astrologie : ce qui permet de les partager en trois classes, — celle des interprètes des songes, celle des prêtres et celle des docteurs de la Loi. Les représentants des deux dernières catégories,

1. Persan vulgaire. — Suivant Dollinger, le mot : *Mage* dans le sens de prêtre, n'est ni aryen, ni persan. Il ne se trouve pas dans le *Zend-Avesta*, qui appelle les prêtres : *Atharvas*. Dans le sens courant, *Mage* est essentiellement grec.

— de la dernière surtout, — étaient en grand honneur auprès des rois, qui se glorifiaient d'être leurs élèves et de participer à certaines fonctions de leur ministère ¹.

Ils étaient les organes officiels du Mazdéisme, la religion d'Ahoura-Mazda (notre *Ormuzd*), qui en avait, disaient-ils, révélé la doctrine à Zoroastre. Suivant le *Zend-Avesta* (*la parole vivante*), recueil des livres sacrés, Ormuzd, le Dieu bon, avait pour adversaire Agro-Maïnyous (notre *Arhiman*), Dieu méchant et principe du mal, comme Ormuzd l'était du bien. De leur double action était né tout ce qui existe, les dieux, les esprits, les hommes et les animaux, soumis à l'antagonisme de leurs influences. Parmi les dieux secondaires, on comptait le feu, *Athar*, qui valait à la caste sacerdotale le nom d'*Atharvas*, ou gardiens du feu.

Le Mazdéisme avait fini par effacer la tradition primitive et substitué au culte du vrai Dieu, adoré par les ancêtres, un polythéisme étrange, où *Mithra* (le soleil, feu du ciel), partageait la première place avec *Athar* (le feu du foyer domestique). Mais en changeant de croyances, les prêtres de la nouvelle religion n'avaient rien sacrifié des prérogatives que leur attribuait le vieux symbole, apporté dans l'Iran par les émigrés de l'Indou-Kouch, lors de la grande dispersion qui les avait séparés des Aryas du Gange. Bien loin de là : puissants auprès du vulgaire par leur prétendue science occulte, ils l'étaient en haut lieu par leurs connaissances astronomiques, historiques et philosophiques, au point d'établir une sorte de confusion entre le sacerdoce et l'empire ². Cet état de prospérité atteignit, chez les Mèdes,

1. Leur réputation était grande même à l'étranger : Pythagore et Démocrite d'Abdère avaient été leurs disciples. Darius Hytaspé le fut aussi, comme plusieurs autres Rois des rois. (Cf. Cicéron, *De nat. divin.*, III, — et Philon, *De special. leg.*)

2. Philon, *De libro specul.*

son apogée sous Astyage ¹ (584-550 avant Jésus-Christ). Cyrus diminua de beaucoup leur influence, qui se releva rapidement après lui. A la mort de Cambyse, le mage Gautama, sous le faux nom de Smerdis ², s'empara du trône où il se maintint pendant quelques mois. Battu et mis à mort par Darius I^{er}, il laissa ses complices à la merci du vainqueur : celui-ci en fit un horrible carnage, désigné dans les Annales de la dynastie achéménide, par ces mots : *le Massacre des mages* ³. La faveur leur revint un peu, sous les Séleucides : mais les temps étaient bien changés. La religion de Zoroastre tombait de plus en plus en discrédit : ses partisans devenaient rares et, si quelques-uns des grands dignitaires de la caste conservèrent de l'importance, les mages inférieurs n'inspirèrent bientôt plus que le mépris. En l'an 64 avant Jésus-Christ, lorsque les Parthes achevèrent la ruine des Grecs en Asie, le Magisme n'était guère qu'un souvenir et ne devait reprendre de vitalité que sous les Sassanides, au troisième siècle de notre ère, époque où ils redevinrent les conseillers officiels des rois ⁴.

En en faisant, avec Bossuet, « des sages, des philosophes, des arbitres de la religion... des savants de leur pays, observateurs des astres, riches et puissants, qui présidaient à la religion », nous ne sommes donc pas obligés à voir dans les premiers gentils, adorateurs de Jésus-Christ, des mages mèdes ou persans. Si l'Église syrienne et les Pères grecs leur accordent tant d'importance, c'est en raison du passé ou, si l'on veut, de la reprise d'activité dont ils sont témoins,

1. C'est vers ce temps que Daniel les connut, à Babylone, et faillit être enveloppé dans une de leurs disgrâces momentanées. — *Daniel*, II, 1-14 et 48.

2. Hérodote, III, 79. — C'est l'Artaxercès d'Esdras (IV, 17-23).

3. *Id.*, I, 61-79.

4. Strabon., XI, IX, 3.

mais non pas en considération de leur crédit au temps d'Hérode le Grand.

A ce moment, ils n'étaient pas en mesure de faire, à Jérusalem, l'impression que leur arrivée produisit dans le peuple et ses gouvernants. Par eux-mêmes, ils n'étaient plus rien, et les maîtres qui les eussent députés, n'étaient pas de ceux avec qui les sujets de l'Iduméen, protégé de Rome, dussent compter : les orgueilleux docteurs de la Loi les eussent traités avec le même dédain que les politiciens de Machéronte ou de Césarée. Il nous faut, après saint Justin et Tertullien, chercher ailleurs, pour trouver l'équivalent de la royale ambassade, dont nos pères suivaient les traces, depuis les confins de l'Inde jusqu'à l'étable de Bethléem.

On a beaucoup trop restreint le champ des investigations, en forçant le sens du Texte sacré. L'*Orient* de l'Évangile a été assimilé, on ne sait trop pourquoi, à l'*Orient* de l'Ancien Testament où, dit-on, ce nom s'applique aux terres comprises entre l'Indus et l'Euphrate et même (pour quelques-uns), entre les monts d'Arménie et la double chaîne du Liban. Laissons de côté cette dernière opinion, appuyée seulement sur les dires d'un chroniqueur du moyen âge, racontant ce qu'il avait entendu dans l'entourage de saint Louis ¹, et donnons un instant d'attention à la précédente, qui semble en mériter davantage.

Nous disons : « semble mériter », parce qu'en réalité elle ne repose sur rien de solide. L'Évangile dit du pays des Mages : « leur région ² », ce qui ne précise aucun lieu spécial de l'Orient. L'*Orient* (*Mokadem*), pour les anciens

1. Cf. D. Calmet, *Dictionnaire de la Bible*, v. Mages. — Les Arméniens faisaient partir les Mages de Tangat, ville de leur pays, dont la situation est mal définie.

2. Matth., II : « In regionem suam. »

Juifs et pour les contemporains de saint Matthieu, désigne vaguement tout ce qui est à l'est de la Palestine¹ : rien de plus, et cela ne nous renseigne guère sur le point de départ des Mages. Aussi les commentateurs ont-ils accordé la préférence, suivant leur goût, à la Chaldée, à la Perse, à l'Arabie, sans qu'il soit possible de donner raison à l'une plutôt qu'à l'autre hypothèse. La Chaldée a cessé de plaire assez vite, bien qu'elle ait eu pour elle plusieurs écrivains sacrés et profanes, Celse, saint Justin, Claudien, Juvencus et Chalcidius par exemple. Maldonat tenait pour la Perse, parce que : *favet nomen magi quod est Persis proprium*² ; nous avons vu ce qu'il convient d'en penser. Quant à l'autre motif allégué par le même exégète, en faveur de l'Arabie : *favet natura donorum et propinquitas loci*, — il est permis de le trouver insuffisant³. Remarquons tout d'abord que la *proximité* est de peu de poids, si l'on se souvient d'Isaïe, prédisant à Jérusalem l'appel qui lui amènera, pour adorer le Seigneur son Dieu, des *nations qu'elle ne connaît pas et qui ne la connaissent pas davantage*⁴. Il est probable que Jérusalem connaissait l'Arabie de ses frontières aussi bien que la Perse, et saint Matthieu, s'il avait pensé à l'une de ces régions, n'aurait pas été embarrassé pour en donner le nom. D'autre part, les présents des Mages sont de telle nature qu'on ne doive pas en assigner l'origine seulement à l'Arabie : la proximité des lieux est mise hors de cause par le texte même de l'Évangile, comme nous le verrons tout à l'heure. Enfin, il

1. Cf. Smith, *Dictionary*, v. *East*; — Ayre, *Treasury of the Bible knowledge*, *ibid.*

2. Cf. Fillion, in Matth., II, 1.

3. G. Sale, *Observations historiques et critiques sur le mahométisme* : « La plus grande partie des richesses, que les anciens regardaient comme des productions de l'Arabie, venaient des Indes... »

4. Isaï., LV, 5. — Il s'agit, semble-t-il, ici de contrées peu connues plutôt que tout à fait inconnues.

n'y a pas grand fond à faire sur les deux versets du psaume LXXI^e, où l'on veut voir une prophétie relative à l'Arabie¹, par la raison qu'il y avait, dans l'antiquité, au moins trois Arabies, — celle que bornait l'Euphrate, au midi de la Mésopotamie, celle qui limitait la Palestine, à l'est et au sud des monts de Moab, celle enfin qui bordait le delta de l'Indus, à son entrée dans la mer Érythrée. Si la première et la deuxième pouvaient arguer de la « proximité », il n'en était pas ainsi de la troisième, à laquelle cependant l'Évangile fait penser tout d'abord. Si l'Arabie était vraiment pour les Hébreux « le pays par excellence de l'Orient », il conviendrait d'abord de nous dire où ils la voyaient : ce qui est assez difficile, en raison du peu de place que son nom tient dans l'Ancien Testament.

Le texte de saint Matthieu ne suppose, en aucune façon, la proximité du pays habité par les Mages : tout au contraire, — a fort bien remarqué Bossuet, dans son *Élévation sur le massacre des Innocents*². — Il insinue, pour ne rien dire de plus, qu'ils viennent d'une contrée fort éloignée, — « d'un pays si reculé de l'Orient, qu'il leur fallût deux ans ou environ pour arriver au temps marqué. » Ce qui amène le grand évêque à regarder comme « chose assurée, que le miracle de l'apparition de l'étoile servit de règle à Hérode pour étendre son massacre » : et vraiment il est difficile de n'être pas frappé de la durée de deux ans³ donnée à la vie des petites victimes parmi lesquelles devait se trouver le Messie, — en raison de la remarque faite par l'Évangéliste : « D'après ce que le roi avait demandé

1. Psalm., LXXI, v, 10 et 15 : « Reges Arabum et Saba dona adducent... et dabitur ei de auro Arabiæ. » — Cf. S. Justin., *Dial. contra Tryphon*, etc.

2. Quatrième de la XIX^e semaine.

3. Matth., II, 16 : « A Bimatu et infra. »

et appris des Mages ¹, avertis peut-être avant la Nativité du grand Roi, pour arriver au temps convenable ².»

Or il y avait une contrée, d'où l'on venait aux bords de Méditerranée et de la mer Noire, pour y revenir en deux ans, suivant un itinéraire traditionnel, parfaitement connu des anciens et que les Mages avaient pu suivre en toute assurance d'atteindre leur but. C'est l'Inde occidentale, — du Malabar au Pendjab, — et plus nous y regardons, plus il nous semble que là seulement est la solution raisonnable du problème.

La première des routes terrestres (car il y en avait deux), partait du Bengale, passait par Delhi et franchissant l'Indus, se dirigeait vers l'ouest, par Caboul et Candahar. De l'Afghanistan elle s'élevait, à travers le Khorassan et le nord de la Perse, jusqu'à la mer Caspienne : puis elle traversait l'Arménie, pour aboutir à la mer Noire, — d'où les marchands redescendaient, en suivant les côtes, vers les Échelles du Levant. Cette route était aussi celle des voyageurs du Kachmir, qui côtoyaient l'Indus, au-dessus de Srinagar et gagnaient l'Afghanistan par la passe de Pechamer, afin d'atteindre Caboul.

Les caravanes du Malabar remontaient vers le nord, en traversant les défilés des Gâthse, pour se réunir à celles du Bengale, à Candahar, après avoir franchi l'Indus à Alexandrie de Sogdiane. En cet endroit, il importe de le remarquer, elles étaient encore loin des frontières indo-scythiques et séparées, par une chaîne de montagnes assez élevées, de la plaine où se faisait le ralliement. Après quoi les voyageurs pouvaient à leur gré gagner la mer Noire, par le nord ou la Syrie, par la Mésopotamie, d'où le chemin de

1. Matth., II, 16 : « Secundum tempus quod exquisierat a Magis. »

2. Bossuet, IV^e *Élevât. sur les Mages*.

Bagdad à Alep, puis d'Alep à Damas, les amenait rapidement aux bords du Jourdain.

Deux autres routes, partant de Surate, aboutissaient, par mer, à Bassora ou à Suez : mais nous n'avons pas à nous en occuper, sinon pour conjecturer que les Mages ont pu la prendre pour retourner dans leur pays ¹.

Par les voies de terre, le voyage durait environ deux ans ² : ce qui donne, pour l'aller seulement, un an tout au moins, si l'on tient compte des stations auxquelles les Mages durent être forcés, dans un temps où les agitations les plus diverses bouleversaient les pays à traverser. Comme il leur avait fallu quelque délai entre la reconnaissance de l'astre prophétique et leur mise en marche, on voit qu'ils avaient donné raison au calcul d'Hérode. Le *bimatu et infra* se trouve donc justifié par notre hypothèse ³, qui résout plusieurs autres difficultés relatives à l'Épiphanie, ainsi qu'on peut le déduire des commentaires relatifs à cet événement.

Mais de quel point précis de l'Inde partirent les saints voyageurs ? Il semble bien osé de le déterminer : et pourtant nous pouvons l'essayer sans trop hasarder, eu égard aux données que nous fournissent l'histoire et la tradition.

Remarquons d'abord que les noms prêtés plus habituellement à deux des illustres visiteurs ⁴, — Melchior et Balthazar, — leur assignent pour séjour ordinaire, non pas la Babylonie, comme on le dit quelquefois, mais le nord de

1. Matth., II, 12. — Cf. la tradition relative à l'évangélisation de Malabar : Arnob. jun., *Comment. in psalm.*, XLVII.

2. L. Jaccoliot, *Voyage au pays des Brahmes*, p. 163.

3. C'est l'opinion de saint Jean Chrysostome, qui donne un an de durée au voyage des Mages.

4. Cf. Bède (*Collectanea*), dont les indications avaient déjà cours au onzième siècle. (Seroux d'Agincourt, *Hist. de l'art*, etc.)

l'Inde ou, si l'on veut, les confins de la Sogdiane. Ceci concorde avec l'opinion qui les fait venir de la Bactriane ¹, province de l'ancien empire des Perses. Le nom de Melchior est de saveur indo-persique : *Melki* ou *Melik-Aoûr*, le roi tout-puissant. Celui de Balthazar (*Beltes-Hazzar*, trésor caché ou sagesse de Dieu) décèle tout de suite son origine iranienne, mais sans nous obliger à nous écarter beaucoup de l'Hindou-Kousch. Moins indien que *Melchior* il n'est pas étranger à cette région d'au-delà de l'Indus, où les Perses avaient préparé les voies à l'empire d'Alexandre, qui en fit une satrapie ².

Or cette région, que nous appelons aujourd'hui le Pamir, le Kachmir et le Pendjab, — l'*Indo-Scythia* des anciens, — est précisément celle où, suivant les traditions de l'Inde tant ancienne que moderne, se conservèrent pendant le plus longtemps les enseignements de la première révélation. Après avoir fourni à l'Iran et à l'Aryavarta — la Perse et l'Inde du Gange — leurs premiers dominateurs historiques, elle vit, sans s'émouvoir, les multiples révolutions qui bouleversaient le monde politique et religieux. Le mazdéisme et le bouddhisme altèrent le brahmanisme, comme lui-même avait altéré la doctrine des origines, sans que les montagnards du Pamir, restés fidèles à leurs demeures et à leurs croyances, cessassent de retremper leurs âmes dans le souvenir des temps, où Dieu avait voulu se manifester à l'humanité naissante ³. Placés au « plafond du monde », ils semblaient dominer les orages, qui éclataient sous leurs pieds, laissant à leur ciel sa tranquille sérénité. Non pas que plus d'une vérité n'eût perdu de son éclat, à travers

1. *Bacther*, l'Orient en persan. — Cf. Sepp, qui en fait le séjour privilégié des Mages (*Vie de J.-C.*, 1^{re} partie); Jacob à Vorag., *Leg. aurea*, V.

2. Cf. Lejean, *le Pandjab et le Cachemir*.

3. Cf. Hyde, *Relig. veter. persarum* — cit. les traditions de l'Inde.

les âges, — même pour les initiés, gardiens des secrets défendus contre les atteintes du vulgaire ; mais les grandes lignes subsistaient. L'unité de Dieu, la trinité en Dieu, l'immortalité de l'âme, la rédemption nécessaire, la venue du Verbe dans la chair pour le salut du monde, sa naissance au sein d'une vierge, son immolation et sa victoire sur le mal, — toutes sublinités reconnaissables encore sous les déformations du brahmanisme et du bouddhisme modernes (tandis qu'elles se retrouvent à peine dans les rêveries des sectateurs de Zoroastre), et qui étaient, au temps de Jésus-Christ, bien autrement lumineuses et fécondes ¹.

En morcelant les anciens empires en petites principautés que gouvernaient des *Rajahs* ou rois d'importance secondaire (plutôt chefs de clans ou de tribus), les révolutions avaient cantonné et comme isolé, dans les gorges et sur les hauts plateaux de l'Indou-Kousch et de l'Himalaya, les groupes survivant à la grande dislocation, dont nous avons parlé. Si les Mages (*Mahas — grands*), « véritable tribu royale », au dire de Sepp ², conservaient la prérogative du sacerdoce et de la science sacrée, les *Rajahs* étaient leurs chefs et participaient à leurs études, surtout à celle des astres, dont la splendeur leur parlait, comme à David, du souverain Seigneur du monde ³. C'est pourquoi les *Puranas* nous montrent à la date de 4180, l'un de ces rois, saluant l'apparition d'une étoile mystérieuse, la rattachant à l'espérance séculaire du Messie et envoyant, vers l'Occident, des ambassadeurs, à la recherche du nouveau roi des Juifs.

Il faut ici faire une remarque, d'autant plus importante

1. Cf. Hyde, *op. cit.*; — Dubois, Grandidier, Garbe, Sénart, etc.

2. Sepp, *Vie de Jésus-Christ*, 1^{re} partie, c. vi.

3. Psalm., xviii, 2 ; — xxi, 32 ; — lxxxviii, 6 ; — etc.

qu'elle doit rectifier des erreurs accréditées depuis longtemps et fortement enracinées dans les meilleurs esprits.

L'attente du Messie, « le grand Roi » dont l'étoile devait être le signe ¹, ne tenait pas surtout, comme on le dit quelquefois, au souvenir de la prophétie de Balaam, relativement à l'astre qui devait se lever de Jacob ² : du moins rien de concluant n'autorise à le croire. Elle résultait de la conservation, dans ces régions, de la tradition primitive dont les traces sont encore visibles, dans les livres sacrés de l'Inde brahmanique et bouddhique. Quant au signe lui-même, c'est-à-dire l'étoile, il est en rapport, en dehors même de la tradition, avec la science du ciel, qui était la grande préoccupation des esprits cultivés, de temps immémorial, dans tout le nord de l'Asie centrale, de la Chaldée à la Chine. Elle l'était surtout dans le Kachmir, où elle avait pris naissance sous ses deux formes antiques, l'astronomie et l'astrologie, au sein de populations qu'on dit parfois contemporaines des origines de l'humanité ³.

On l'a trop souvent oublié, c'est de la Chine et non de la Chaldée, que cette double science s'est répandue dans le monde : la Chaldée tient le second rang, sinon le troisième seulement, dans la suite des grandes écoles astronomiques. Le pays des Sères (*Serica* ou *Sericia* des Romains, — *Tchina* ⁴ des Indous), était, suivant une opinion qui tend à prévaloir, situé au-delà de l'Himalaya ⁵, confinant par conséquent au Kachmir immédiatement, par l'ouest et au

1. « Magi videntes stellam, dixerunt ad invicem : « Hoc signum magni Regis est. » — *Ant. ad Magnif.*, in 1 Vesp. Epiphaniæ.

2. « Orietur stella ex Jacob. » — Num., xxiv, 17.

3. Cf. Lejean, *op. cit.*

4. Dont le nom se retrouve dans certaines dénominations du Haut-Kachmir : *Tchiner* (île des Platanes), — *Chinab*, l'ancien *Acesines*, affluent de l'Hydaspe ; — comme *Serica* se retrouve dans le *Serikia* moderne — entre Leh et Khotan.

5. « Derrière l'Himalaya, au nord ou à l'ouest. » (Lejean, *op. cit.*)

Pamir, par le nord-ouest : ce qui doit encore se dire des vastes régions de la Chine occidentale et du Thibet. C'est de là que nous sont venues — par l'Inde et la Chaldée — la science mathématique des astres et la science conjecturale de leurs influences sur les destinées des hommes et des peuples.

De la première, nous savons qu'elle avait déterminé la fameuse date de 4180 après la Création¹, — autour de laquelle gravitent tous les calculs des anciens observateurs du ciel : de la seconde, nous dirons seulement qu'elle avait pour bases les rapports constatés entre les mouvements des planètes et les saisons d'abord, puis avec certains phénomènes atmosphériques ou telluriques, — considérés (dans une extension plus ou moins justifiable), comme des manifestations de la volonté divine, dont on pouvait surprendre le secret, grâce à des études, prolongées au besoin durant des siècles².

Si le nom de Dieu chez les Aryens — *Div* ou *Dyu*, le brillant — semble l'identifier à l'astre du jour, n'oublions pas que le Prophète dit lui-même que Dieu *habite le soleil*, que *le firmament raconte sa gloire*, que *la nuit révèle sa science* : toutes figures qui donnent à « l'armée du ciel » un caractère surnaturel et une voix mystérieuse, sur lesquels il était facile de se tromper, mais non sans quelque part de vérité subsistant au sein de l'erreur.

Au premier rang de ces manifestations était le signe auquel se reconnaîtrait l'inauguration du règne du Rédempteur³. Il avait donc fait, de temps immémorial, le sujet des observations astronomiques des savants chinois et indous et après eux, de leurs émules de la Chaldée. Si nous

1. Sepp, *Vie de J.-C.*, 3^e partie, c. xi.

2. Cf. Justin., *Hist.*, xxxvii; — Sueton., *Vit. Cæsaris*, 88; — etc.

3. S. August., *Serm.* cxvii; — S. Leon. *Serm.* iv; — Bossuet, *II^e Élévation* de la dix-septième semaine; — S. Thom., III, q. xxxvi, 8, c.

ne nous trompons pas, — plus fidèles gardiens de la doctrine et de la morale primitives, — les montagnards du Kachmir avaient mérité d'être aussi plus éclairés sur l'heure choisie pour son entrée dans le monde, par le Dieu dont ils avaient mieux sauvegardé l'honneur, — à en juger par les documents que nous avons étudiés. Il leur convenait donc d'envoyer, les premiers aussi, des ambassadeurs au nouveau Roi des Juifs.

Pourquoi : des Juifs ? dira-t-on. Parce que tout les y invitait, sans même qu'il soit besoin d'admettre la révélation à laquelle croyait Bossuet, à la suite de saint Augustin, de saint Léon le Grand et de saint Thomas d'Aquin. L'Occident était, de longue date, désigné comme le lieu de la naissance du Sauveur, par tous les oracles conservés dans les livres sacrés de l'Orient, quelle que fût leur provenance¹ : — les relations des fils d'Abraham avec l'Extrême-Orient, constatées par les Écritures et par les auteurs profanes, les avaient mis au courant des prophéties messianiques : — enfin, depuis un assez long temps, le monde avait les yeux sur ce coin de terre, aux confins du continent asiatique, qui s'appelait la Palestine et, de toutes parts, on se demandait si elle n'allait pas donner un maître au monde². Nulle part ailleurs la pensée ne cherchait le maître à la fois doux et fort, prince de la paix, qui devait naître d'une vierge, parmi des bergers, pour combattre le mal, succomber en apparence dans la lutte et, vainqueur de la mort, inaugurer les siècles à venir³. Qui sait d'ailleurs si quelqu'un de ces infatigables pèlerins, dont l'Inde semble avoir peu-

1. Cet accord a toujours frappé les commentateurs. — Cf. Bouchet, *Lettres édifiantes*, t. XI.

2. Tacit., *Hist.* v, 13 ; — Sueton., *August.* xciv ; — etc.

3. Rapprochez Isaïe des *Védas*, à ce sujet. — Cf. Isaï., ix, 6, etc.

plé les avenues de tous les temples, n'avait pas coudoyé, dans le parvis des Gentils, les Juifs de la dispersion et rapporté aux rives de l'Hydaspe et du Gange les paroles qu'il avait entendues sous le Portique de Salomon ? Tout est possible à supposer, quand on parle de ces peuples mystérieux et, si les philosophes grecs ont pu arriver jusqu'aux écoles des Djainistes (les *Gymnosophistes* d'Arrien et de Pythagore) ¹, pourquoi les disciples des brahmes n'auraient-ils pas, eux aussi, pris place autour de quelque rabbi de Jérusalem ou de Babylone, préparant ainsi la voie aux ambassadeurs du Maharajah en quête de son céleste suzerain ?

Melchior, l'un de ces ambassadeurs, appartenait, suivant le docteur Sepp, « à cette tribu royale de la montagne », dont Vicrâmadyta, roi du Pendjab, était le souverain, ainsi que les *Puranas* nous le donnent à penser ². Balthazar ne pouvait être d'une condition différente, les Indous ayant trop de superstitieuse attention aux rapports de caste, et rien d'ailleurs ne faisant penser qu'il ne fût pas l'égal de son collègue, non seulement par le rang, mais encore par la science et les fonctions. On a quelquefois supposé qu'il était de race japhétique, tandis que Melchior aurait appartenu à la descendance de Sem ; mais rien n'appuie ou ne contredit cette assertion. Le vénérable Bède, qui nous a laissé une si curieuse notice sur les Mages, nous le représente avec un teint basané, assombri par une barbe épaisse, tel que se présentent encore aux regards les descendants des

1. Que l'on retrouve encore dans l'Inde, sous le nom de *Digambaras*.

2. Cet « empereur » (un peu antérieur à Jésus-Christ, suivant certains historiens), étendit sa domination jusqu'au Kachmir, après avoir chassé du Pendjab les *Sakas* ou Scythes du nord. — Il fut tué dans un combat contre les brahmanes dont il répudiait les doctrines. — Sa recherche du Messie aurait été inspirée par des sentiments pareils à ceux d'Hérode. — (Sepp, *Vie de J.-C.*, *Introd.*)

premiers habitants du nord de l'Inde, qui étaient des fils de Japhet. Mais il importe assez peu. Si Melchior est bien l'homme que nous croyons, il a dû partir des environs de Srinagar, jadis *Sourya-Nagara*, la ^{re} cité du soleil, ville du Kachmir, aux environs de laquelle se dresse le *Mahaban*, dont la cime arrondie domine, à 3 000 mètres au-dessus de l'Indus, toute la première ligne des montagnes. C'est probablement l'*Aôrnos* d'Arrien, l'*Aouârana* des Indous, également célèbre dans l'histoire et la légende ¹, et d'où les astronomes pouvaient librement sonder les horizons célestes: La région d'alentour est l'asile séculaire des Indiens de race *Saradâ*, refoulés dans cet étroit espace par une suite d'invasions. C'est, a-t-on dit, « le pays de la confusion des races », — en persan, *Hazara*, le pays des mille nations, — dont une tribu, les *Svati*, passe encore pour descendre des Aryas aborigènes, expulsés de la vallée de *Svat* par les Afghans. Il n'y a donc rien d'étonnant à trouver, près de Melchior, un de ces réfugiés venus de la Bactriane, par exemple, ou de quelque satrapie voisine de l'Indus. Pour tous les deux le point de départ serait le même, — le Haut-Kachmir, — soumis à la domination du Maharajah de Lahore, héritier de Vicrâmaditya.

Suivant une curieuse tradition, recueillie par Jérôme Osorio, évêque d'Algarbe ², — leur compagnon, celui que nous connaissons sous le nom de Gaspar et qui porte ici celui de *Cherypamale* (Gaspar étant peut-être un surnom emprunté aux montagnes des Gâthes ou aux *Gâthâs*, hymnes sacrées du Zend-Avesta ³), serait venu du Malabar

1. Par une des victoires d'Alexandre sur les Indiens. — Cf. Arrien, *Expédition d'Alexandre*.

2. Osorio (1506-1580) avait étudié les érudits indianistes de son temps : c'est d'eux qu'il a recueilli cette tradition. — *De rebus Emmanuelis*, etc. traduit en français par Simon Goulard.

3. Gathâspar ou Gassipar, *alias* Caspar.

et les aurait rejoints en Caramanie ; ce qui supposerait un voyage par mer, de Surate à Ormuz. Rajah de Cranganore, (aujourd'hui *Kodangaloor* ¹), il s'était rendu coupable d'horribles violences envers sa sœur et, pour en obtenir le pardon, il avait entrepris aux sanctuaires les plus renommés une série de pèlerinages, suivant la coutume séculaire de l'Inde. Voyageant en pénitent, comme font encore ses compatriotes ², il avait sans doute visité les pagodes de la région des Gâthes, en remontant vers le nord jusqu'aux monts Vindhya. C'est à ce point, semble-t-il, qu'il avait changé de dessein, en apprenant que d'autres pèlerins s'en allaient vers l'Occident, à la recherche du Messie et qu'il s'était mis en quête des Mages du Kachmir. Les ayant rejoints en Perse, il aurait achevé avec eux son voyage vers Jérusalem. Peut-être aussi avait-il déjà été renseigné, par les Juifs déjà nombreux, à Cochin, distant seulement de quelques lieues, au sud, de Cranganore.

Quoiqu'il en soit, le vénérable Bède nous a conservé les portraits des trois saints voyageurs, tels que la tradition orientale les lui avait transmis.

« Le premier, dit-il ³, se serait appelé Melchior. Il était avancé en âge, avec des cheveux blancs et une longue barbe argentée : il offrit de l'or au Seigneur comme à un roi. Le second, nommé Gaspar, jeune homme imberbe, au teint coloré, offrit de l'encens comme un hommage dû à un Dieu. Le troisième, du nom de Balthazar, avait le teint basané et une barbe épaisse ; il offrit de la myrrhe, en témoignage que le Fils de l'homme devait mourir. »

1. Que les cartes modernes désignent encore quelquefois par son ancien nom. — Il paraît avoir dépendu du souverain de Calicut.

2. Cf. Grandidier, — Jacolliot, — Lejean, — Rousselet, etc.

3. Bède, *op. cit. supra*.

Remarquons ici la connaissance étonnante des trois types principaux de l'Inde, — tels que nous pouvons les retrouver encore dans la réalité, aussi bien que dans les peintures archaïques, témoins de leur stabilité : — le type arya, le type négrito et le type scythique, dont les variétés, multipliées à l'infini, se ramènent facilement à ces trois formes primitives. D'où le vénérable Bède ¹ avait-il pu, au huitième siècle, tirer de pareils renseignements, sinon de très anciennes relations d'origine orientale ? N'y a-t-il pas lieu d'être frappé de la vraisemblance de ces indications, lors même qu'on n'y trouverait rien de plus ? A ce point de vraisemblance il semble qu'on soit bien près de la vérité, encore que la critique puisse y contredire : mais à quoi la critique ne contredit-elle pas ?

De tout ce qui précède, on voit pourquoi l'antiquité chrétienne a préféré le nombre de trois, à tous ceux qu'on a proposés pour déterminer l'importance de la caravane arrivée de l'Orient à Jérusalem. A partir de saint Léon le Grand ², le chiffre est fixé chez les Latins, auxquels on ne peut opposer que l'opinion des Arméniens et des Syriens, recueillie par saint Jean Chrysostome et saint Augustin. Suivant ceux-ci, le nombre douze doit être préféré, sans infirmer cependant le premier, puisque neuf des voyageurs peuvent être associés aux trois autres, comme des compagnons de moindre marque. A ce compte même, on peut admettre le sentiment de ceux qui grossissent indéfiniment l'escorte. En effet, les grands seigneurs de l'Inde aiment à s'entourer d'une suite, plus en rapport avec leurs goûts de faste qu'avec leur puissance réelle. A plus forte raison, les rajahs, dont toutes les ressources se dépensent

1. Ou, comme le veulent quelques critiques, le *pseudo-Bède*.

2. *Serm.* 1-8 de *Epiphania*. — Cf. *Repons.*, ix, in festo *Epiphan*.

parfois dans une splendeur de représentation capable de faire illusion aux mieux avertis¹ : et telle fut, en tout temps, leur façon d'agir pour frapper l'esprit des foules. Aussi l'Évangile qui nous parle des trésors ouverts² aux pieds de l'Enfant-Dieu, peut nous étonner en n'en tirant que de l'or, — à moins que nous attribuions à la discrétion l'oubli des pierres précieuses, des objets merveilleusement travaillés, des riches tissus, dont parlent les *Apocryphes* de toute nature. Leur titre de rois autorise, il est vrai, les imaginations les plus rutilantes : mais une austère simplicité est bien plus conforme à leur caractère et surtout à celui du Souverain devant lequel ils sont prosternés.

Ce titre de rois leur a été donné dès l'origine par Tertullien, qui ne s'est pas trompé sur la nature de leur royauté. Il les appelle : « Reguli » ; — ce qui pourrait se traduire, comme on l'a fait souvent, par : *chefs de tribus* ou *de clans*, *scheiks*, *émirs*, etc, — à plus forte raison par : *rajahs*, comme nous le faisons. Ce n'est donc pas au quatrième siècle³ qu'il faut attribuer l'appellation qui les distingue actuellement : elle vient de plus haut, c'est-à-dire du berceau même du Christ, si l'on songe au peu de distance qui le sépare de Tertullien⁴. Bossuet se fait l'écho de cette tradition, sans toutefois décider s'ils sont « des rois absolus ou dépendants d'un plus grand empire », en quoi, comme on le voit, il autorise notre opinion, qui en fait des rajahs, vassaux du souverain de Lahore ou de quelque autre prince voisin plus puissant. On objecte que les peintures des

1. Cf. Grandidier, *Voyage*, etc. III ; — Garbe, *Beitrag zur Indischen Kulturgeschichte*.

2. Math., II, 10 : « Apertis thesauris suis. »

3. G. Brunet, *Évangiles apocryphes*, note 18° sur l'Évangile de l'Enfance.

4. Tertullien, né en 160, mourut vers 240. — (*Contra judæos* et *Contra Marcionem*.) — Il a été suivi par saint Léon, saint Ambroise, (ou saint Césaire), — saint Cyprien, — Théophylacte, — le V. Bède, — etc.

catacombes donnent aux Mages « le costume des Perses, long bonnet, tunique ceinte aux reins, sur laquelle flotte le manteau rejeté en arrière, les jambes nues ou couvertes de chausses étroitement serrées selon l'usage de ce peuple ¹ », — costume qui n'a rien de somptueux ni surtout de royal. Mais il y a, dans cette affirmation, plus d'une erreur ².

D'abord, si ce costume est celui des Perses, il ne saurait être celui des *mages* de Babylone ou de Suze, trop connu par les descriptions que nous en ont laissées les anciens. En second lieu, les peintures des catacombes n'ont jamais eu la prétention d'être des documents ethnologiques, pas plus qu'elles ne se piquent de correction classique : dès lors elles ne sauraient avoir la valeur de documents précis. En troisième lieu, si l'on tient à cette valeur, il faudra reconnaître que le costume donné aux *Mages* se retrouve encore aujourd'hui dans l'Inde, depuis le turban monté en « bonnet phrygien », jusqu'aux pantalons collants portés par les gens de toute condition et de tout sexe, depuis les rajahs jusqu'aux paysans et même aux bayadères ³. L'objection n'a donc pas grande force, surtout si l'on se ressouvient que le fameux costume « persan » est aussi donné, dans les peintures des catacombes, à Orphée, que sa naissance en Thrace ne faisait pas congénère des Mages.

Une autre difficulté se tire de la nature des présents, dont Maldonat, qui tenait pour la Perse, disait : *Favet natura donorum*. Il est en effet probable que les adorateurs du Messie lui offrirent des produits de leur terre natale, et nous savons que l'Arabie et l'Éthiopie étaient vantées

1. Fouard, *Vie de N.-S. J.-C.* cit. Martigny : *Dictionnaire*.

2. M. Robert de la Sizeranne s'en moque agréablement dans la *Revue des Deux Mondes*, du 15 décembre 1902. (*Esthétique des Noël*s.)

3. Voir tous les récits du voyage dans l'Inde et les dessins, tant anciens que modernes, dont ils sont illustrés. (*Tour du monde*, 1881, p. 390.)

pour leur or, leur encens et leur myrrhe, comme l'atteste le Psalmiste en plus d'une occasion. Mais d'abord l'Arabie n'était pas plus la Perse que l'Éthiopie n'était Ophir ou Hévilath, également célèbres par leur or. Il ne faut donc pas trop s'arrêter à ces concordances, à moins d'entrer dans l'habitude chère à Renan « de solliciter doucement les textes », pour leur faire dire ce qu'on veut y trouver. Il y avait, aux lieux indiqués, de l'or, de l'encens et de la myrrhe : il y en avait aussi ailleurs, même et surtout dans l'Inde. C'est d'abord la terre par excellence de l'or et des pierres précieuses : nulle part aussi les parfums ne sont plus en usage, et nous savons par des documents indiscutables, que l'encens et la myrrhe apportés du dehors, affluaient sur les marchés du Malabar, d'où ils se répandaient dans l'Inde et revenaient même vers l'Occident, avec un accroissement de faveur et de prix, sans doute en raison des manipulations subies dans les entrepôts d'outre-mer. Pour les Mages, l'or était un présent de la terre natale : mais l'encens et la myrrhe l'étaient aussi, sous la forme nouvelle que leur donnait leur séjour aux rives de l'Indus et du Gange. La Perse n'avait donc pas l'apanage de ces générosités, — pas plus que le faste actuel des *Schahs* de Téhéran ne borne celui des *Guicowars* de Baroda ou des *Maharajahs* de Jey-pore ; — pas plus que la réputation des bazars de Constantinople ou de Brousse n'eût diminué celle des marchés, où ruisselaient les trésors de Golconde, de Benarès et de Delhi.

Il nous semble donc que nous pouvons donner la préférence à l'opinion, appuyée de la tradition indienne, sur celle qui tient pour la Perse, sans fondement solide. Il est clair que c'est seulement une opinion et que nous n'entendons pas l'imposer : mais comme elle a pour elle l'avantage de résoudre des difficultés à peu près insolubles avec l'autre, on nous permettra de nous y tenir, d'après ce principe

généralement adopté : que l'hypothèse la plus acceptable est celle qui résout le plus de difficultés.

Cela dit, nous reprenons la suite du récit, suivant le texte de saint Matthieu, qui ne comporte plus d'obscurités.

Dès que Hérode se fut donné une assurance à l'endroit des Mages, il fit appeler les princes des prêtres et du peuple avec les docteurs de la Loi, pour les entretenir du sujet de leurs communes préoccupations. Sachant qu'ils avaient déjà dans l'esprit la pensée du Messie, le roi leur posa directement la question :

« Où doit naître le Christ ¹ ? »

Il n'hésitait pas à reconnaître, non seulement l'existence et la véracité des prophéties, mais encore leur réalisation probable dans un temps rapproché, et même le caractère à la fois royal et surnaturel du Christ. Le faisait-il avec conviction ou par flatterie ? Personne ne pourrait le dire : l'âme d'Hérode nous est restée, comme à ses contemporains, trop obscure pour que nous y puissions rien voir, sinon un mélange, de crainte et de haine, qui n'allait pas tarder à se manifester.

Ceux qu'il interrogeait ne lui étaient pas inférieurs en dissimulation. Ils ne pouvaient être surpris de la question posée, puisqu'ils connaissaient les rumeurs de la ville et le trouble qu'elles causaient nécessairement au roi. Leur premier souci avait dû être de consulter les Écritures au sujet du Messie, et leur opinion était faite : mais il ne leur convenait sans doute pas de montrer leur âme, et nous ne saurions déterminer l'accent de leur réponse : — « Le Christ doit naître à Bethléem de Juda. Voici, en effet, ce qui est écrit dans la prophétie (de Michée) : « Et toi, Bethléem, terre de Juda, tu n'es pas la plus petite des villes de Judée : car,

1. Matth., II, 4.

de toi sortira le chef qui doit conduire et régir mon peuple d'Israël ¹. »

Si précise que soit la réponse, il nous est permis d'en admirer davantage la profonde habileté. Retranchés derrière une citation des Livres saints, les prêtres et les docteurs ne laissent rien paraître de leurs sentiments intimes. Ce sont des érudits simplement, qui prouvent leur science des Écritures, — non pas même des exégètes, — encore moins des croyants disposés à témoigner de leur foi. Hérode en prendra ce qu'il voudra, sans pouvoir rien affirmer des arrière-pensées, dont il aura quand même le soupçon : car il les connaît trop pour ne pas deviner à quel point la réalisation de la prophétie gênerait leurs passions, tout en les servant contre lui. En se levant sur ces ombres, l'étoile y laissait deviner des abîmes d'astuce et de mensonge, sans toutefois y mettre assez de lumière pour illuminer des esprits qui ne voulaient pas comprendre. Puisqu'ils avaient une science si juste des prophéties, pourquoi ne se rappelaient-ils pas celle où David stigmatisait leur terreur d'une croyance qui les forcerait à agir ² ?

Les docteurs congédiés, Hérode fit appeler les Mages en secret ³, pour ménager à la fois les susceptibilités de son amour-propre et ne pas exciter la malignité de la foule. Il ne fallait pas leur donner trop d'importance : ils s'en donnaient assez d'eux-mêmes, et les mettre à une place secondaire convenait à tout point de vue. Le pauvre roi se mettait martel en tête pour bien peu de chose, à vrai dire. Les hautains représentants de ces monarques de l'Inde, dont la noblesse se réclamait au besoin des dieux mêmes ⁴, n'en

1. Matth., II, 4-6 ; — *cit.* Mich., V, 2.

2. Psalm., XXXV, 4 ; — LVII, 5.

3. Matth., II : « *Clam vocatis magis.* »

4. Ils s'appelaient volontiers *Souryanas*, fils du soleil.

eurent pas pour lui plus d'égards qu'ils n'en voulaient accorder tout d'abord, et le peuple dut sourire aux précautions dont l'Iduméen essayait de sauvegarder son prestige.

Quoi qu'il en soit, il les reçut avec la courtoisie, que lui imposait le désir de les amener aux confidences dont il avait besoin. Il les interrogea minutieusement ¹ sur l'époque de l'apparition de l'étoile, — le détail important par excellence à ses yeux ; à quoi, semble-t-il, les Mages répondirent avec une réserve bien justifiée par la cauteleuse politique de leur interlocuteur. Ils avaient eu le temps de se renseigner sur sa valeur morale et se tenaient sur leurs gardes. L'Évangile ² nous donne en effet à penser qu'ils déterminèrent à peu près, mais non pas avec une parfaite exactitude, le moment où ils avaient aperçu l'astre pour la première fois : les petits enfants de Bethléem devaient bientôt l'attester trop clairement.

Son enquête terminée, Hérode n'eut rien de plus pressé que de se débarrasser des Mages, dont la présence à Jérusalem pouvait, en se prolongeant, amener quelque mouvement dans le peuple, déjà surexcité par les derniers scandales de la Cour. — « Allez à Bethléem, — leur dit-il, avec une apparente bienveillance ; — informez-vous soigneusement de cet enfant, et quand vous l'aurez trouvé, faites-le-moi savoir, afin que j'aie aussi l'adorer ³. »

Il est évident, par ces paroles, qu'Hérode ne savait rien de précis sur la naissance et la présentation au Temple du Fils de la Vierge. Distract par les sombres préoccupations qui l'assaillaient de toutes parts au sein de sa famille, il n'avait pas eu le loisir de donner attention aux rapports, qui lui

1. Matth., II : « Diligenter. »

2. Ce qui résulte du vague supposé par le « bimatu et *infra* ».

3. Matth., II, 8.

étaient vraisemblablement venus de Bethléem, où les bergers avaient répandu le récit de leur visite à la crèche : à moins que, perdu dans l'agitation du recensement, ce récit n'ait vite cessé d'occuper les esprits, ou même n'ait pas paru aux espions du roi, comme aux fonctionnaires romains, mériter attention. De si petites gens pouvaient bien avoir des visions sans qu'on leur fit l'honneur de les prendre au sérieux, d'autant que chaque jour amenait son imagination nouvelle, sous l'empire des aspirations et des impatiences, dont l'attente du Messie était le prétexte. Par suite, la Présentation avait pu avoir lieu sans grand effet sur l'opinion, à Jérusalem, où Siméon et la prophétesse commençaient seulement à parler, à voix basse, de leur rencontre avec le Sauveur d'Israël. En tout cas, rien ne nous montre Hérode rattachant la venue des Mages à l'adoration des bergers ou à celle des deux saints vieillards. En réalité, il ignore où est l'Enfant, dont il conseille de rechercher la trace : ici, la dissimulation est possible après tout, mais non pas vraisemblable.

Les Mages saluèrent avec la gravité muette de l'Orient et se mirent en route vers Bethléem, accompagnés, dit-on, par deux des principaux docteurs de la Loi, qu'Hérode leur avait adjoints et qu'ils congédièrent, au sortir de la ville ¹. C'était le soir et le jour baissait. Après avoir dépassé le Birket-es-Soultân (la *Piscine inférieure* d'Isaïe ²), et remonté les pentes de la vallée de Hinnom, la caravane s'engagea lentement dans la vaste plaine des *Rephaïm* ou des Géants, célèbre par la victoire de David sur les Philistins ³. La nuit était venue et les saints voyageurs cheminaient dans l'ombre, l'âme perdue dans une méditation, qui

1. *Vita Christi*, c. xix.

2. Isaï., xxii, 9.

3. II *Reg.*, v, 18; — *Paralip.*, xi, 15 et xiv, 9.

n'avait pas pour objet le souvenir du fils de Jessé, mais celui de l'étoile qui leur manquait, à cette heure, pour assurer leur marche vers le berceau de son héritier. Certes les nuits de Judée sont claires : l'ombre y est transparente et la route restait suffisamment reconnaissable, pour n'avoir à craindre aucune erreur de direction. Mais où était le signe du nouveau Roi, l'indice certain qu'ils allaient à lui, non pas en raison d'assurances humaines mais d'après sa propre assurance ? D'un regard mélancolique, ils suivaient dans le ciel les mouvements d'astres indifférents : n'en avaient-ils pas sondé de bien plus limpides et bien plus profonds, du sommet de leurs montagnes, et que pouvait leur dire celui-ci, contemplé d'une colline à peine sensible dans l'étendue de la plaine à parcourir ?

Tout à coup leur cœur se dilata : l'étoile venait de repaître ¹ ! De quelque nature qu'on la suppose, constellation qui se rallumait ou météore dont Dieu ravivait l'éclat passager, la clarté céleste les enveloppait de son rayonnement et s'avancait devant eux ², comme l'ange caché dans la colonne de feu, précédait jadis Israël en sa marche au désert. S'ils n'ont pas jugé à propos de nous livrer le secret de leurs études sur l'astre miraculeux, ils nous ont laissé — ce qui vaut mieux — le témoignage de joie avec laquelle ils le revirent, aux bords du puits ³, où leurs serviteurs avaient arrêté, pour les abreuver, leurs montures et les bêtes de somme qui les accompagnaient. Par un phénomène inexplicable à la science humaine, l'étoile traçait, dans le sombre azur, un sillon qui courait du nord au midi, dans la direc-

1. Matth., II, 9-10 : « Videntes autem stellam gavisii sunt gaudio magno valde. »

2. Matth., II, 9 : « Antecedebat eos. » Sa marche du nord au sud en fait évidemment un astre miraculeux.

3. Le *Bir-en-Nedjem*, fontaine de l'Étoile, ou *Bir-Kadisma*, fontaine de l'arrêt, à mi-chemin de Jérusalem à Bethléem.

tion d'une bourgade, dont la silhouette commençait à se dessiner à l'horizon. Sans arrêter leur esprit à la considération du problème astronomique, bien propre cependant à les surprendre, ils hâtèrent leur course vers le but de leur pèlerinage, qu'ils devinaient tout voisin. Une demi-heure après, ils passaient devant le tombeau de Rachel, dont les gémissements allaient bientôt rappeler tristement leur passage, et ne tardèrent pas à voir les premières maisons de Bethléem, au-dessus de laquelle l'étoile resplendissait d'un éclat sans pareil. Encore quelques pas à travers les rues de la petite ville, et le signe du Messie s'arrêtait au-dessus d'une excavation dans la roche, où s'abritait le Fils de Dieu ¹.

Que se passa-t-il dans l'âme des saints voyageurs au premier aspect de l'Enfant endormi sur la paille de la crèche ², sous la garde d'une pauvre femme et d'un homme du peuple, seuls courtisans de Celui, qu'on leur avait annoncé comme le Roi des rois, et le Seigneur des seigneurs ³? Quel contraste ils faisaient, dans le faste de leur entourage et de leur appareil, avec cette solitude et cette pauvreté ! Sans doute l'Enfant était le plus beau des enfants des hommes, la Mère était la plus gracieuse et la plus ravissante des vierges, le gardien de la Mère et de l'Enfant était vénérable entre tous : mais enfin il n'y avait rien là qui parlât de royauté, ni à plus forte raison, de royauté divine. L'étoile s'était éclipsée, laissant tout dans l'ombre autour d'elle, comme avant son apparition et bien plus encore, puisque jadis il y avait au moins le mirage qui colore et transforme ce qu'on ne voit qu'à distance. Ici, c'était la réalité, non seulement austère, mais presque misérable, en dépit du charme ineffable dont s'entourait, endormi sous leurs yeux, l'Enfant

1. Matth., II, 9 : « Usque dum veniens staret supra ubi erat puer. »

2. « Le diversoire », dit la *Vita Christi* (c. xx), qui suppose un changement de séjour, contrairement à l'opinion de S. Jean Chrysostome et de S. Jérôme.

3. « Rex regum et Dominus dominantium. » — Apoc., XIX, 16.

qu'ils venaient de si loin chercher pour lui offrir leurs adorations ! Oui, leurs adorations ! « Car, dit l'Évangile, se prosternant devant sa crèche, ils l'adorèrent ¹ ! »

Le Dieu, qui se cache aux prétendus sages du monde, se révèle aux simples et aux petits, c'est-à-dire à ceux qui ne prétendent pas élever contre le mystère de ses desseins l'orgueil de leur prudence ². Les Mages avaient depuis longtemps humilié leur science devant la sagesse d'En Haut, et leur voyage même en était une preuve, par la docilité dont il témoignait envers un appel entouré de tant d'obscurités et d'obstacles. Leur bonne volonté première leur avait mérité l'apparition de l'étoile : leur persévérance leur valait la manifestation du Verbe Incarné ³. Comme l'étoile avait écarté les nuages pour rayonner à leurs yeux, le soleil de justice déchirait tous les voiles pour illuminer jusqu'au plus profond de leur esprit et de leur cœur. Qui sait alors ce qui se passa et que nous voudrions tant savoir ! Nous aimons à imaginer le divin Enfant ouvrant les yeux et souriant aux Mages, pendant que ses petites mains se tendent vers eux comme pour une caresse et une bénédiction : Marie le prenant entre ses bras pour offrir ses pieds aux respectueux baisers de ses adorateurs : Joseph agenouillé près d'eux, comme leur introducteur naturel auprès du Souverain, dont il est le tuteur et le ministre : derrière eux les serviteurs, — non pas les esclaves, puisqu'il n'y en avait pas dans l'Inde ⁴, — et la foule qui s'est empressée sur les pas des arrivants, tous également perdus dans une admiration pleine de crainte. Puis, après un moment de silencieuse adoration, les Mages font un signe : les serviteurs s'empressent et ouvrent les coffrets

1. Matth., II, 11 : « Procidentes adoraverunt eum. »

2. *Id.*, XI, 65 : « Abscondisti hæc a sapientibus... et revelasti parvulis. »

3. S. Augustin, *Serm.* CC : — S. Joann. Chrys., *Homil. VIII in Matthæum.*

4. Au dire des historiens les plus autorisés.

de nacre et d'ivoire, dans lesquels sont renfermés de l'or, de l'encens et de la myrrhe, destinés à rendre sensibles les hommages des royaux pèlerins. L'or offert, suivant la tradition, par le plus âgé, Melchior, reconnaît le souverain domaine du Roi des rois sur l'ensemble des hommes, aussi bien que sur les habitants de la Judée ; l'encens, que Gaspar présente, s'adresse au Dieu unique, dont les siècles leur ont appris la révélation contemporaine des premiers âges du monde ; la myrrhe atteste la foi de Balthazar à l'humanité du Rédempteur, venu sur la terre pour y mourir en victime expiatoire de la faute originelle et de toutes celles qui en furent et 'en seront les conséquences ¹. Dans l'encensoir d'or, l'encens et la myrrhe mêlent leurs parfums, dont la fumée odorante entoure, comme d'un nimbe, l'Enfant sur les bras de sa Mère. Quel pinceau pourra fixer sur la toile cette scène, presque aussi merveilleuse que celle où les anges avaient fait cortège aux bergers ? Mais les anges n'étaient-ils pas aussi de la partie, et laquelle des deux nuits peut être dite la plus resplendissante, la plus douce à la terre, la plus glorieuse pour le ciel ?

Leur adoration terminée, les Mages songèrent à prendre un peu de repos, sans s'éloigner toutefois de la grotte où dormait le nouveau-né. La tradition fixe le lieu de leur retraite, à quelques pas seulement, du côté du midi, où ils étaient, grâce à la disposition des lieux, voisins de la sainte Famille, mais avec une discrétion pleine de respect ². Avant de se livrer au sommeil, ils avaient longuement repassé dans leur esprit la suite des événements de la veille. Devaient-ils retourner à Jérusalem, pour y donner réponse à cet Hérode

1. S. Iren.; — Theophylact ; — S. Hieron., cit. Juvencus, etc.

2. Ce lieu est marqué, dans la croisée de la Basilique de la Nativité, par l'autel dit « des Rois Mages ».

dont ils avaient répulsion, en dépit de ses manières affables et des paroles dévotes par lesquelles il avait semblé s'associer à leurs préoccupations? D'instinct, sinon par une inspiration du Ciel, ils se défiaient de cette facilité à céder la place au nouveau Roi des Juifs, — facilité qui n'allait pourtant pas jusqu'à suivre sans retard la double indication de la prophétie et de l'étoile. En les envoyant à Bethléem, sans y aller lui-même, il jouait en même temps à la dignité et à la prudence, en oubliant qu'il avait affaire à des rois comme lui et à des sages comme les docteurs d'Israël. S'ils n'avaient pas encore de mépris pour lui, les Mages le tenaient déjà en une sorte de dédain : liés à demi par leur promesse tacite, ils hésitaient à la tenir, n'y voyant pas d'avantage et y soupçonnant un péril pour eux-mêmes et plus encore pour l'Enfant.

A peine avaient-ils fermé les yeux, qu'un ange leur apparaissait en songe et répondait à leurs doutes, par l'avis de ne pas revenir à Jérusalem ¹. Leur décision fut bientôt arrêtée : dès que le jour parut, ils prirent congé de la sainte Famille, et se dirigèrent vers le sud, contournant la mer Morte, par sa rive occidentale, afin de rejoindre la route qui descendait jusqu'au golfe Persique. Il n'est pourtant pas probable qu'ils voulussent prendre la voie de mer par Bassora et Mascate jusqu'à Surate, bien qu'elle fût plus courte et suivie, comme nous l'avons dit plus haut, par beaucoup de leurs compatriotes. La voie de terre convenait mieux à la composition de leur escorte, et ils préférèrent sans doute quitter la route, où ils s'étaient d'abord engagés, vers le milieu de son parcours, pour regagner la Caramanie, en traversant la Mésopotamie centrale et le nord de la Perse. A Caboul, ils se retrouvaient en terre familière, pour ainsi dire, et ne devaient

1. Matth., II, 12 : « Responso accepto in somnis. »

pas tarder à rejoindre leur propre pays, où les attendaient avec impatience ceux qui les avaient envoyés.

Il y a cependant une présomption favorable au retour par voie de mer. Une très vieille tradition nous les montre, au Malabar, faisant œuvre de missionnaires et se préparant ainsi au martyre qui devait terminer leur vie. A vrai dire, rien n'empêche qu'ils soient descendus plus tard du Kachmir vers la région des Gâthes, à la suite du rajah de Cranganore, ce Gaspar, que le Ciel leur avait adjoint comme compagnon, d'une si étrange manière, et qui allait devenir l'ardent propagateur du culte de Marie. En ce royaume, qu'il avait jadis épouvanté par l'injure faite à une vierge, il voulut, dit la légende, qu'on trouvât partout l'image de la Vierge Marie tenant son divin Fils entre ses bras. Ne serait-ce pas la raison de ces images archaïques, si nombreuses encore dans l'Orient et que certains *savants*, ne pouvant ou ne voulant les expliquer autrement, attribuent à je ne sais quelle déesse bouddhique, donneuse ou protectrice d'enfants¹ ? Il ne nous appartient pas de résoudre, mais de proposer ici un des multiples problèmes auxquels semble se plaire cette Inde où nous pénétrons à peine et qui nous réserve tant de surprises².

Quittons ici les Mages, mais non sans avoir mis à profit la double leçon de leur arrivée et de leur départ.

1. Ces statuettes (plus ordinairement en porcelaine blanche) sont variées à l'infini, mais se ramènent toutes à un même type : une jeune mère tenant sur ses genoux un enfant qui, le plus souvent, semble bénir. Les chrétiens d'Extrême-Orient y reconnaissent Marie et Jésus. Une de ces statuettes conservée au musée Guimet (numéro 112), est remarquable en ceci que la soi-disant déesse, portant au cou un collier en forme de croix, foule au pied des dragons, et que son siège est accosté de deux enfants dans l'attitude de l'offrande et de la prière. Nous avons possédé une de ces images, venues d'une mission orientale, comme celle de la Mère de Dieu.

2. Ajoutons seulement que Melchior et Balthazar, sont, d'après *la Lé-*

« Allez, marchez, imitez les Mages », dit Bossuet¹, « chrétiens, qui que vous soyez, qui lisez ceci : car qui peut prévoir les desseins de Dieu ? Peut-être qu'à ce moment l'étoile va se lever dans votre cœur ; allez, sortez de votre patrie, ou plutôt du lieu de votre bannissement que vous prenez pour votre patrie, parce que c'est dans cette corruption que vous avez pris naissance. Dès le ventre de votre mère, accoutumés à la vie des sens, passez à une autre religion, apprenez à connaître Jérusalem, et la crèche de votre Sauveur, et le pain qu'il vous prépare à Bethléem. »

De même, « nous avons, comme les Mages, à retourner dans notre patrie. Notre patrie, comme la leur, est en Orient. C'est vers l'Orient que Dieu avait planté son paradis : il nous y faut retourner... Revenez, enfants d'Israël, à votre cœur ; reconnaissez votre égarement, changez votre voie²... Si jusqu'ici vous avez voulu plaire aux hommes et ménager une fausse gloire... si jusqu'ici vous avez aimé ce qu'on appelle les aises et les plaisirs, accoutumez-vous à goûter l'amertume qui vient troubler en vous la joie des sens et y réveiller le goût de Dieu. »

gende dorée, les apôtres de la Bactriane, comme Gaspar est celui du Malabar.

1. II^e et X^e *Élévations* de la dix-septième semaine.

2. Isai., XLVI, 8.



CHAPITRE IV

LE SÉJOUR EN ÉGYPTE

« Ecce angelus Domini apparuit in somnis Joseph, dicens : Surge et accipe puerum et matrem ejus, et fuge in Ægyptum usque dum dicam tibi. » (MATTH., II, 13.)

« Surge et accipe puerum et matrem ejus et vade in terram Israël : defuncti sicut enim qui quærebant animam pueri. »
(*Id., ibid., 20.*)

Durant la nuit qui suivit le départ des Mages, un ange apparut en songe à Joseph et lui dit : « Prenez l'Enfant et sa Mère, fuyez en Égypte et restez-y jusqu'au moment où je vous reparlerai : car Hérode va chercher l'Enfant pour le mettre à mort. »

« Sans perdre un instant, Joseph se leva et se mit en route, dans l'obscurité de la nuit, se dirigeant vers l'Égypte, avec l'Enfant et sa Mère ¹. »

Rien de plus saisissant que ce tableau de la fuite, vers la terre étrangère, du nouveau Roi des Juifs, proscrit à peine entré dans son royaume et déjà victime de ceux qu'il est

1. Matth., II.

venu sauver. — « Levez-vous, dit l'ange, hâtez-vous de prendre l'Enfant et sa Mère, et fuyez en Égypte. » Pesez toutes ces paroles, vous verrez que toutes inspirent la frayeur. « Levez-vous, ne tardez pas un moment » ; il ne dit pas : « Allez », mais « Fuyez ». L'ange paraît lui-même alarmé du péril de l'Enfant, « et il semble », dit un ancien Père ¹, « que la terreur ait saisi le ciel avant que de se répandre sur la terre ² ».

Il paraît cependant que Dieu a voulu ménager l'âme de Joseph, et surtout celle de Marie, en leur faisant donner prématurément avis des projets d'Hérode. Celui-ci n'avait pas encore soupçon du départ des Mages par un tout autre chemin que celui de Jérusalem : il ne pouvait se croire moqué par eux et ses desseins réduits au plus humiliant échec. Si l'Enfant courait péril de mort depuis le moment où l'on avait demandé : « Où est né le Roi des Juifs nouvellement né ? » il n'y avait, à l'heure présente, nulle recrudescence de haine de la part du roi ou de danger pour son divin compétiteur. L'ange, semble-t-il, aurait donc pu venir plus tôt ou retarder son apparition jusqu'à la dernière limite, comme on se le persuade ordinairement. Mais en venant plus tôt, c'est-à-dire en précédant les Mages, il eût soustrait le Messie à leurs hommages et rendu inutile la recherche où l'étoile les avait engagés et, si Marie eût voulu les attendre, quelles angoisses auraient troublé pour elle la joie de la glorification de son Fils ! On a le cœur serré, à la pensée d'un pareil partage et vraiment on hésite à l'avoir, si disposé qu'on soit à reconnaître la main de Dieu, dans les épreuves qu'il préparait à la corédemptrice du genre humain. Venant plus tard, le messenger divin eût donné à la Vierge et à son époux des inquiétudes inutiles autant que doulou-

1. S. Pierre Chrysologue.

2. Bossuet, III^e *Élévation* de la dix-neuvième semaine.

reuses, en raison de la hâte où ils eussent dû faire leurs préparatifs de voyage, — préparatifs bientôt faits sans doute, car le bagage était mince, — les langes de l'Enfant, quelques vêtements de rechange peut-être, et c'est tout. Dans la nuit cependant, avec la crainte de voir, à chaque instant, arriver les sicaires, sans savoir quelle route prendre ou quel asile provisoire choisir, il y avait bien de quoi s'effarer : et c'est ce qui justifie la gracieuse légende de la *Grotte du Lait*, toute voisine de celle où avait eu lieu la Nativité.

S'il faut en croire la tradition locale, dès que Joseph eut reçu l'avis de l'ange, il fit sortir la Mère et l'Enfant, de l'étable où l'on devait les chercher d'abord et, pour gagner un peu de temps, il les cacha dans une autre anfractuosité du rocher, où Marie se mit en devoir d'allaiter son divin Fils. Mais l'émotion violente, qu'elle venait d'éprouver, avait tari son sein. Confiante dans la miséricorde du Père céleste, elle demanda et obtint la réapparition du lait, dont elle répandit quelques gouttes à terre, suivant la coutume des mères qui craignent de donner à leur nourrisson un aliment troublé et peut-être nuisible. La roche en a gardé la couleur blanchâtre qui la caractérise et le don, qu'on lui attribue, de rendre leur lait aux nourrices dans la peine. Telle est du moins la croyance de toutes les femmes de Bethléem et des environs, musulmanes ou chrétiennes, dont la persuasion se justifie, dit-on, par des effets répétés jusqu'aux confins du monde, grâce à la poudre détachée des parois de la grotte vénérée ¹.

Quoi qu'il en soit, Joseph ne tarda pas un instant et longtemps avant l'aurore, la petite caravane avait franchi les

1. V. les *Guides en Palestine*, à cet endroit.

limites de la région que dominait, comme un vautour aux aguets, le château fort d'Hérodiûm, à huit kilomètres de Bethléem ¹.

Hérode avait donné son nom à cette forteresse, dont les murailles renforcées de tours servaient de clôture à un véritable parc, au milieu duquel s'élevait tout un ensemble de palais. Pour y arriver, il fallait gravir deux cents degrés de marbre d'une blancheur éclatante, la seule voie par où l'on pût y pénétrer, parce que, de toutes parts, l'escarpement de la roche en rendait le sommet inaccessible. De l'acropole, le roi avait fait un lieu de plaisir, son garde-meuble et son trésor : « de telle sorte, dit Josèphe, que le château paraissait une ville, tant abondait en toutes choses la demeure royale, défendue par son enceinte ² ». Bâti en souvenir de la terrible bataille que l'Iduméen avait livrée, au même lieu, au fils d'Aristobule soutenu par les Parthes, Hérodiûm était destiné à tenir en respect les rôdeurs du désert voisin et les mécontents de Judée, toujours menaçants et souvent redoutables. Lors de la destruction de Jérusalem par les Romains, Lucius Bassus, lieutenant de Titus, franchit les degrés de marbre, presque sans coup férir, saccagea le « paradis ³ » hérodien, rasa les murs et ne laissa de toute cette magnificence que des ruines, au milieu desquelles — ironie de la Providence — le visiteur croit reconnaître les débris du tombeau, où Hérode le Grand se coucha, vers la Pâque de 750, quatre mois après la naissance du Rédempteur.

Joseph connaissait bien cette hauteur et les environs qu'elle domine, ensemble de collines arides et brûlées, coupées par

1. Sur le *Mont des Francs*, — *Djebel Foureidis* des Arabes.

2. Josèphe, *Bell. jud.*, I, XXI, 10.

3. Zanecchia, *la Palestine d'aujourd'hui*, t. II, p. 186.

des ravins ou des vallées profondes, presque partout sans eau et sans abri. A travers ces terres désolées, il n'y a pas de route à proprement parler, au-delà d'Hébron, ce qui rendait le voyage à la fois plus pénible et plus sûr. S'écarrant au plus tôt d'Hérodium, l'époux de Marie dut tirer vers le sud-ouest, dans la direction de Gaza sur la côte, où il arriva le quatrième jour, au dire des Apocryphes ¹. De là il pouvait plus facilement gagner l'Ouady-el-Arîch, dont le torrent servait de frontière à l'Égypte. C'est l'itinéraire que lui attribue la Tradition, et aussi le plus vraisemblable : car il n'eût pu s'engager dans les chemins du sud de la mer Morte, sans allonger sa route et en multiplier les difficultés.

Cependant la légende semble dire qu'ils traversèrent « le désert ». Mais comme le mot « désert » est pris en plusieurs acceptions par les anciens et qu'il convient, chez eux, à tous les vastes espaces où ne se rencontrent pas des villes, des bourgades ou des hameaux, — qu'il s'en trouve plus d'un en Terre sainte et que rien d'ailleurs ne nous permet de préciser, — nous pouvons nous en tenir à la région peu fréquentée, qui sépare Gaza d'el-Arîch. Notons seulement qu'il y a, dans l'*Évangile de l'Enfance* et dans celui de la *Nativité*, des contradictions évidentes, où la solitude se peuple de villages et même de cités, peu en rapport avec l'idée qu'on peut se faire du désert. Nous n'aurions donc pas à nous en occuper, si nous n'y trouvions, sur la fuite du divin Exilé, des détails fort curieux et que les anciens Pères n'ont pas dédaigné de nous conserver.

Voici l'un des plus gracieux, emprunté à l'*Évangile de la Nativité* ², et reproduit d'après une *Vie de Jesuchrist* ³,

1. *Évangile de la Nativité*, chap. xxi.

2. Chapitre xx (G. Brunet ; Paris, 1863.)

3. G. Brunet, *op. cit.*, p. 214, note 21^e.

en vieux français. (C'était le troisième jour du voyage.)
 « Quant ils eurent fort cheminé, la Vierge Marie fut lasse et avoit grand chault pour le soleil : et, en passant par ung grand desert, Nostre Dame veit un arbre de palme ¹ beau et grand, dessoubz lequel se voulut reposer en l'ombre et, quand ils y furent, Joseph la descendit de dessus l'asne. Quand elle fut descendue, elle regarda en haut et veit l'arbre tout plein de pommes et dist : Joseph, je voudroye bien avoir du fruict de cet arbre, car j'en mangeroye volontiers. Et Joseph lui dist : Marie, je m'esmerveille comment vous avez desir de manger de ce fruict. A donc Jesuchrist, que se sevit au giron de sa mère, dist à l'arbre de palme qu'il s'inclinast et qu'il laissast manger à sa mère de son fruict à son plaisir. Et tout incontinent que Jesuchrist eut ce dist, le palme s'inclina vers la Vierge Marie ; et elle prit des pommes ce qu'il lui pleut, et demoura cette palme encore inclinée vers elle, et quant Jesuchrist veit qu'il ne se dressait pas, il dit : Dresse-toi, palme, et l'arbre se dressa ². »

Ce serait vraiment dommage que l'hypercritique, dont notre siècle s'enorgueillit, déchirât cette page délicieuse, où cependant rien d'inconvenant ne se peut constater, à quelque point de vue que l'on se place pour la juger. Il est sans doute inutile de multiplier les prodiges sur le chemin de l'Enfant-Dieu : mais en quoi pouvons-nous donc être choqués d'en trouver quelques-uns, tel que celui-ci ou celui qui en est le complément, — le jaillissement d'une source, au pied du palmier, pour le rafraîchissement des saints voyageurs ³ ? Ce n'est pas de l'histoire, dira-t-on : qui sait ? Et dans tous les cas, n'est-ce pas là une de ces touches qui donnent au tableau sa vie et son caractère véritables ? Il est

1. Alias : « de pomme. »

2. *Évangile de la Nativité*, chap. xx.

3. *Évangile de l'Enfance*, chap. xxiii (cf. note 9, page 202).

permis d'aimer la photographie, le plus sûr moyen d'avoir des ressemblances matériellement exactes : permis aussi, je pense, d'aimer les dessins des maîtres, où cette ressemblance gagne à une pointe de fantaisie. Nous demandons grâce pour celle-ci, en admettant que ce soit nécessaire, et nous évoquons un autre souvenir, cher à tout le moyen âge, recueilli par le vénérable Bède, dans ses *Collectanea*, dont saint Pierre Damien faisait un argument en faveur de la dévotion à la très sainte Vierge.

Il n'est pas rare de rencontrer, en Palestine, dans les lieux écartés, des bandes de Bédouins pillards, avec lesquels il faut compter. Heureux, quand ils se contentent de vous rançonner, même de vous dépouiller, sans en venir à de pires excès. Il en était ainsi dès le temps d'Hérode, dont la tyrannie fournissait à ces bandes un appoint redoutable : *outlaws* de toute sorte, qui, n'ayant rien à gagner ni à perdre, se vengeaient de la société, où ils n'avaient plus de place, sur tous ses représentants isolés, riches ou pauvres, — il leur importait peu. Or, un soir, Joseph et Marie, espérant, à la faveur des ombres, échapper au danger d'une pareille rencontre, se heurtèrent aux sentinelles d'un campement de voleurs. Dismas et Gestas, bandits de la pire espèce, furent cependant émus en présence de la sainte Famille et le premier dit : « N'éveillons pas les autres et laissons aller ces pauvres gens ! »

Gestas hésitait : « Je te donnerai quarante drachmes, reprit Dismas ; voici ma ceinture pour gage. N'appelle pas ! Qu'y gagnerions-nous ? » Le raisonnement parut juste et la proposition acceptable : le sourire de Marie acheva de vaincre la résistance de Gestas, qui se recoucha sur le sable, laissant à son compagnon le soin de mettre ses protégés hors d'atteinte. Au moment de les quitter, Dismas s'inclina devant le Dieu caché, dont il devinait la présence, et Marie lui dit :

« Que la main du Seigneur te soutienne et qu'il t'accorde la rémission de tes péchés! »

Puis le bandit s'enfonça dans la nuit. Trente-trois ans plus tard, il devait se retrouver, sous les yeux de Marie, aux côtés de Jésus : c'était sur le Calvaire, où la croix rapprochait du divin Maître deux voleurs de grand chemin. Ces deux larrons s'appelaient Dismas et Gestas. L'un à droite, l'autre à gauche du Rédempteur, commencèrent par l'insulter en blasphémant. Mais tout à coup l'un d'eux, Dismas, apercevant au pied du gibet la Vierge-Mère, la reconnut et son cœur s'ouvrit aussitôt à la lumière. La bénédiction du désert obtenait son effet; la main de Dieu saisissait le blasphémateur, dans une étreinte miséricordieuse et lui arrachait la supplication : « Quand vous serez dans votre royaume, Seigneur, souvenez-vous de moi! »

A quoi répondait la promesse : « Aujourd'hui même, tu seras avec moi dans le paradis! » — Le Maître s'était souvenu et, sans attendre davantage, il payait la dette contractée sur la route de l'exil. Heureux Dismas! pendant que son compagnon de crime et d'expiation s'abîmait dans le désespoir il entraînait, — le premier de tous les hommes rachetés du Sang de Jésus-Christ — dans la certitude du salut, et c'est des lèvres mêmes du Souverain Juge que tombait l'assurance de sa justification. L'Église n'a-t-elle pas raison de lui rendre un culte, en l'offrant en modèle et en consolateur aux pécheurs repentants, que trouble encore le souvenir de leurs erreurs?

N'est-il pas vrai qu'il nous est bon de voir la voie de la sainte Famille illuminée de ces clartés mystérieuses, où s'entrevoient *l'humanité et la bénignité de notre Sauveur*, pour parler le langage de saint Paul¹? Mais continuons à le

1. Tit., III, 4. — Saint Dismas est fêté le 25 mars.

suivre et, nous rapprochant avec lui de la terre d'Égypte, apprêtons-nous à le saluer, comme les dieux de Mizraïm le firent, aussitôt qu'il eut franchi les limites de leur empire.

Après Gaza, la route des caravanes suit la côte aride qui se déroule, de plus en plus déserte, entre la mer et les dunes parallèles au rivage. Après de longues heures de marche, dans la solitude troublée seulement par le gémissement des flots, on aperçoit sur une éminence, à 800 mètres environ de la mer, la petite ville d'El-Arîch, l'antique *Rhinocoura*, dont les Pharaons avaient fait un lieu de déportation. A quelques pas seulement, au nord du village, passe le torrent d'Égypte¹, — *Nahal-Mizraïm*, — au delà duquel commençait, pour les Juifs, la terre étrangère par excellence. L'Ouady-el-Arîch est à sec pendant l'été; mais durant la saison des pluies, tout près de commencer quand Joseph et Marie arrivèrent sur ses bords, « son vaste lit se remplit d'une eau jaunâtre qui se précipite vers la mer avec l'impétuosité d'un torrent² ». C'est bien alors le « *fluvius turbidus* » de Josué, roulant à la mer des flots chargés de la terre entraînée par les ruisseaux, qui descendent vers lui de l'est et du nord: après quoi, ce n'est plus qu'un ravin de peu de profondeur et qu'on franchit en quelques minutes, à travers les cailloux et les joncs desséchés.

Certes le paysage manque de pittoresque et de grandeur: mais, pour le fugitif qui l'a sous les yeux, il se revêt d'un charme mélancolique. Ce n'est plus la patrie; mais c'est la liberté, la vie peut-être pour soi-même et pour les siens, et quel horizon n'a pas d'attraits quand, derrière ses lignes, l'espace s'ouvre sans péril, sinon sans obstacles et sans diffi-

1. Josué, XIII, 3 et XV, 4.

2. Isambert, *Itinéraire de l'Orient*, t. III, p. 78.

3. Genes., XLVI, 3-4.

cultés ? Joseph et Marie ne pouvaient manquer de respirer plus à l'aise, sur la plage désolée d'El-Arîch, et la divine Mère dut caresser d'un regard joyeux le front de son Fils endormi dans une paix, que la fureur d'Hérode ne pouvait plus troubler. Sans nul doute, la pensée lui vint de la vision de Jacob, se préparant à franchir le torrent et entendant Dieu lui dire : « Ne crains rien, je descends avec toi en Mizraïm et je t'en ferai aussi remonter. »

Cette fois, l'assurance avait pour gage la présence même du Dieu qui devait ramener Jacob en IsraëL.

Cependant ils n'étaient pas au terme de leur voyage. D'El-Arîch à Péluse, ils suivirent la même côte basse, sablonneuse d'abord, puis marécageuse, toujours aussi triste bien que, suivant les Apocryphes ¹, ils eussent pour se distraire, la compagnie de trois jeunes hommes et d'une jeune fille qui s'étaient joints à eux. Péluse ne les retint guère, en dépit de son importance et des souvenirs de toute nature que son nom évoquait. Ézéchiël l'avait désignée du nom glorieux de *Force de Mizraïm* ², en prédisant sa ruine par Nabuchodonosor. Placée en avant des bouches thranique et pélusiaque du Nil, elle était une des clefs de la terre des Pharaons, et toutes les invasions étaient venues d'abord battre ses remparts, confiés à la garde des Juifs par les derniers rois de l'Égypte. Sennachérib l'assiégea ; Pompée fut assassiné sur le rivage qu'elle domine. Sous ses murs, Cambyse battit Psammeticus ; Alexandre et Antiochus Épiphanes y apportèrent à leur tour le ravage et la désolation. Elle gardait encore les traces du passage d'Auguste, lorsque Joseph et Marie l'honorèrent de leur présence ;

1. *Loc. cit.*, chap. xx et chap. xviii.

2. « Robur Ægypti. » — xxx, 15. — C'est le *Sin* hébraïque et le *Pherôm* des Égyptiens.

mais elle ne sut pas alors le « don de Dieu ». Ce n'était pas pour elle l'heure de la lumière, et l'ombre de la mort devait continuer à la couvrir pendant près de cinquante ans.

C'est là pourtant que durent se produire quelques-uns des prodiges racontés par les Apocryphes, rappelés dans les écrits de plusieurs écrivains ecclésiastiques, tels que Sozomène, Eusèbe, saint Athanase ¹, et mis en lumière par Bossuet, dans ses *Élévations*. A peine les idoles eurent-elles senti l'approche du vrai Dieu, qu'elles vacillèrent sur leurs bases : quelques-unes rendirent des oracles qui proclamaient la divinité du Fils de Marie ², et d'autres tombèrent la face contre terre, où leurs débris restèrent sans adorateurs ³. Ne verrons-nous ici qu'un souvenir de la chute de Dagon devant l'arche⁴, ou des démoniaques de l'Évangile ⁵ ? Le lecteur en pensera ce qu'il voudra : mais il faudra bien convenir qu'il n'y a rien là d'inacceptable et que l'autorité de saint Athanase, ne fût-ce que comme évêque d'Alexandrie, c'est-à-dire comme témoin direct de la tradition égyptienne à ce sujet, donne à réfléchir. Critiques tant que l'on voudra, mais non pas à l'encontre de tout raisonnement ! Les Apocryphes, si *réveurs* que les dise saint Jérôme ⁶, n'ont peut-être pas toujours rêvé : ce que du reste le saint Docteur n'aurait jamais supposé.

Il est à remarquer toutefois que ces faits miraculeux ne durent pas se répéter souvent, au dire même des Légendaires, puisque Péluse est la seule ville que Jésus a dû visiter entre la frontière et le lieu où Joseph comptait se

1. Cf. Tillemont, *Hist. ecclés.*; — Barral, *Histor. Evangelica*.

2. *Évangile de l'Enfance*, chap. x-xi. — Fretté (*Notre-Seigneur Jésus-Christ*, t. I, p. 122) place à Gaza le premier renversement des idoles, sans indication de source. L'assertion paraît peu justifiable.

3. *Évangile de la Nativité*, chap. xxiii-xxiv.

4. I Reg., v, 1-5.

5. Matth., viii, 29; — Marc, v, 7; — Luc, viii, 28.

6. *Lib. IV Comment. in cap. xxiii Matthæi*.

fixer. Tout en effet donne à croire qu'il ne traversa pas Ramessès, dans la terre de Gessen, avant d'atteindre Héliopolis. L'*Évangile de l'Enfance* parle, il est vrai, de plusieurs autres stations de la sainte Famille, après son départ de Gaza : mais sans rien préciser, en se perdant dans des détails qui ne méritent vraiment pas attention et d'ailleurs ne paraissent pas appartenir à la rédaction primitive. Bien que tout soit possible à Dieu, il ne convient pas de lui attribuer des faits, où sa bonté ne gagne pas plus que sa grandeur. Constatons seulement, en ces récits, un sentiment profond de la miséricorde du Rédempteur et, nous unissant à la reconnaissance des pieux rêveurs, passons, en nous tenant aussi près que possible de l'Enfant et de sa Mère.

Au sortir de Péluse, ils s'engagèrent, vers le sud-ouest, dans la région accidentée, que traversait la route de Syrie et ne tardèrent pas à gagner le campement d'El-Kantara, sur la rive droite du canal reliant le golfe Arabique à la Méditerranée. Commencé par Nechao et achevé par Ptolémée Philadelphie, ce canal mettait la branche occidentale du Nil en communication avec la mer Rouge et l'Afrique : il était, même pour les plus gros navires, le chemin par où l'Inde entrait en relations directes avec l'Europe méridionale et l'Asie Mineure. El-Kantara eût pris, de sa position sur cette route, à l'entrée du lac Menzaleh, une importance considérable, si le canal de Séli, placé un peu plus au midi, à la sortie des Lacs Amers, n'avait fait dériver vers Bubastis les commerçants qui ne tenaient pas à gagner la Grande mer et préféraient pénétrer au cœur même du Delta. Il était cependant le point d'arrêt ordinaire des caravanes arrivant de Syrie, et de celles qui venaient de la Basse-Égypte, avant de franchir le pont ou après l'avoir passé. Joseph dut s'y arrêter, avec Jésus et Marie, pour le repos du soir, sans doute aussi pour y prendre langue

auprès des israélites, déjà fixés dans le pays ou le fréquentant pour leurs affaires. A cette époque, il y en avait un peu partout, dans les caravansérails ou dans les faubourgs de tous les grands centres — établis ou errants — parlant l'idiome qui distingue encore les courtiers marrons de tous les commerces, — gens de moralité douteuse, pour la plupart, mais d'ordinaire serviables aux pauvres et aux petits comme eux. Perdus dans le monde où ils entraient pour la première fois, Joseph et Marie avaient besoin d'indications sans lesquelles ils ne pouvaient plus, pour ainsi dire, faire un pas, — ne sachant pas la langue et ne connaissant rien des usages, au moins des nouveaux, tels que les faisait la domination romaine.

A qui revint l'honneur de les renseigner ? Les *Apocryphes* n'ont pas songé à nous le dire, pas plus qu'ils n'ont conservé les noms des jeunes gens donnés par eux comme compagnons au Verbe Incarné, sur la route de Péluse. Ce fut probablement quelque habitant d'Héliopolis, allant à Jérusalem pour la Pâque prochaine : car si les Juifs du Delta s'enorgueillissaient de leur sanctuaire, ils n'en avaient pas moins le culte de Sion et de son Temple, le seul où le Seigneur daignât encore rendre ses oracles. L'interlocuteur de Joseph l'interrogea-t-il sur les motifs de sa présence aux bords du Nil ? C'est probable, bien que la discrétion fût habituelle aux Juifs envers le passant qui ne parlait pas de lui-même. Si toutefois le fils de David avait devant lui un visage sympathique, il n'est pas défendu de croire à l'expansion naturelle de tout cœur oppressé et forcé depuis longtemps à taire sa peine, surtout quand on rencontre, dans l'exil, une marque de bienveillance et qu'elle vient d'un compatriote, — n'est-ce pas dire : d'un ami ? La confiance ne pouvait-elle bénéficier à la mère et à l'enfant, lors même qu'elle eût semblé inutile par ailleurs ? Ce ne sont

là que des conjectures, mais par lesquelles nous aimons à pénétrer dans le secret d'une âme aussi digne de notre étude : la mieux connaître, — si peu que ce soit, — n'est-ce pas entrer un peu, par elle, dans l'intimité même de Jésus, d'où lui venaient toutes ses inspirations ?

Le lendemain, dès l'aube, — car il fallait éviter la chaleur des heures plus avancées, — la petite troupe franchit le pont et entra dans la terre de Gessen, où le premier Joseph avait jadis établi ses frères. A travers des champs de froment, des prairies verdoyantes et des collines ombragées, où se multipliaient les villages peuplés d'habitants aux mœurs douces, laborieuses et frugales, les exilés passaient, évoquant les souvenirs de l'histoire patriarcale. C'était pour eux comme un retour anticipé aux vallées de Bethléem ou aux collines de Nazareth, assurés qu'ils étaient de les revoir un jour, puisque le prophète Osée l'avait prédit, en disant : « Voici que je ramène mon fils de l'exil d'Égypte ¹. »

Comme ils avaient laissé de côté Ramessès et Pithom, qui n'étaient pas nécessairement sur leur route, il n'est guère probable que les idoles de ces deux villes aient subi le même sort que celles de Péluse. On conçoit d'où est venue aux Apocryphes la tentation d'incliner devant le Messie les simulacres fameux du *Ramesseum* et du *Serapeum*, bâtis jadis par les fils de Jacob réduits en esclavage : ce devait être une belle revanche des humiliations et des outrages du passé ! Mais à part Gosem, capitale du nôme, où peut-être ils furent arrêtés, par mesure de police, en leur qualité d'étrangers, on ne voit pas qu'ils aient dû entrer dans les villes de la région. Il leur était plus simple et plus sûr de cheminer à travers les campagnes, où rien ne pouvait leur créer d'embarras. Ce n'est

1. Osée, XI, 1; — Matth., II, 15.

pas d'aujourd'hui que le fellah d'Égypte est en butte aux vexations de quiconque possède un semblant de supériorité. Il suffit de connaître un peu l'histoire des Pharaons pour en avoir la preuve : les *Contes*¹ recueillis par Maspero sont comme la préface des *Dissertations* d'Arrien². A la campagne, le petit ouvrier peinait sans doute : mais il avait moins à craindre de l'insolence des grands, des fonctionnaires et des soldats. Il était par là même plus confiant, avec une facilité relative à rendre de menus services aux participants de sa pauvreté.

Personne ne prenait garde à cet humble ouvrier, menant par la bride un petit âne chargé d'une jeune mère, qui portait à demi caché dans son voile un enfant de quelques jours : à moins qu'il ne s'arrêtât à la porte de quelque cabane de terre et de roseaux, pour y demander un peu de pain et d'eau, ce que ne refuse jamais la traditionnelle hospitalité de l'Orient. Alors sans doute la beauté de la mère et la grâce de l'enfant attiraient l'attention, en même temps que la douce gravité du père imposait la réserve, trop facilement oubliée dans les manifestations de la sympathie populaire. Combien de femmes durent suivre du regard la Vierge s'éloignant avec son Fils, sans trop savoir pourquoi tous les deux semblaient avoir pris un peu de leur cœur ! Combien d'esclaves, courbés sur la glèbe, sentirent à leur approche un souffle de libération rafraîchir leurs fronts brûlés, sans comprendre d'où venaient cette caresse et cet espoir ! C'était le Dieu d'Israël, qui revenait demander à la terre de Gessen un asile momentané et se faisait reconnaître au charme dont il avait jadis revêtu le plus aimé des fils de Jacob³.

1. Maspero, *Contes égyptiens*, p. 173.

2. Arrien, *op. cit.*, IV, 1.

3. Genes., XLIX, 22.

Enfin, le trentième jour depuis le départ de Bethléem ¹, se montrèrent les pylônes des temples d'On, — *la ville du Soleil* ², — qui, en adorant l'astre créé, adorait aussi son créateur, Soleil de justice. Deux peuples en effet y avaient érigé deux sanctuaires également fameux dans l'ancien monde, — celui d'Ammon-Rha et celui de Jéhovah, — rivaux par la splendeur de leur architecture, et l'éclat de leurs cérémonies. De larges avenues bordées de sphynx et d'obélisques amenaient les dévots d'Ammon au temple dédié par Sesteresen I^{er} au dieu du jour, dont les rayons, recueillis par un miroir de cristal, illuminaient l'intérieur du *Naos* ³. Un collège de prêtres, renommés pour leur science, — maîtres fameux d'Eudoxe et de Platon, — veillait au culte et à l'enseignement. Ils avaient eu jadis parmi eux Petophras, le père d'Aseneth, femme du premier Joseph ⁴. Cependant leur renommée s'efface devant celle des *cohenes* israélites, comme la splendeur de leur temple s'efface devant celle du temple de Jéhovah !

« Déjà, dit Edersheim ⁵, avant la captivité de Babylone, les Juifs se portaient en foule vers l'Égypte. Cette catastrophe... et plus tard, le meurtre de Gedarah accrurent le nombre des émigrants. Mais l'exode commença surtout sous le grand Alexandre. Ce monarque accorda aux fils d'Israël, habitants de la ville qui portait son nom, les mêmes droits dont jouissaient les Grecs résidant dans cette cité, et les éleva ainsi au rang des classes privilégiées. Aussi voyons-nous leur nombre et leur ascendant grandir d'une manière progressive. Ils commandent des armées égyptiennes, exercent leur influence sur

1. *Évangile de la Nativité*, c. xxii.

2. *L'Héliopolis des Grecs*, — le *Beth-Schemesch* de Jérémie (xlvi, 13).

3. Hérodote, II, 3, 59.

4. Genes., xli, 45.

5. *La Société juive*, chap. xii. — Cf. Josèphe, *Bell. jud.*, II, xxvi.

la pensée et la science de l'Égypte, en particulier sur la traduction en langue grecque des saintes Écritures... Le temple d'Onias, à Léontopolis ¹, rivalisait de beauté avec celui de Jérusalem, et l'on sait la magnificence de la grande synagogue d'Alexandrie. On ne saurait douter que, dans les desseins de la Providence, la résidence de tant de Juifs à Alexandrie, aussi bien que l'influence qu'ils y acquirent, n'eussent pour objet de préparer les voies à la diffusion de l'Évangile du Christ dans le monde ancien, où le langage et la philosophie des Grecs étaient connus. A cet égard, la traduction de l'Ancien Testament fut singulièrement utile. En considérant les choses au point de vue humain, elle eût été à peine possible sans cette version célèbre. A l'époque de Philon, le nombre des Juifs qui habitaient l'Égypte ne s'élevait pas à moins d'un million. Ils occupaient, dans la grande ville d'Alexandrie, deux des cinq quartiers qui la composaient... ; ils obéissaient en outre, à des chefs qu'ils avaient eux-mêmes choisis dans une indépendance presque complète. Le quartier *Delta*, le long de la côte, leur était réservé d'une manière presque exclusive. Agents chargés de la surveillance de la navigation sur la mer et la rivière, qui baignaient le quartier occupé par eux, ils avaient entre les mains l'immense commerce des exportations, particulièrement celui des grains, — et l'on sait que l'Égypte était le grenier du monde. Ils devaient approvisionner de céréales l'Italie et le monde ancien. Circonstance étrange et bien propre à montrer combien peu l'histoire de l'humanité varie au milieu des changements apparents !... Pendant les troubles de Rome, les banquiers juifs d'Alexandrie pouvaient recevoir des nouvelles politiques et dignes de foi de leurs correspondants, lorsque personne ne les connaissait encore ².

1. Héliopolis ou Bethsesmesch.

2. Hausrath, *Neutest. Zeitgeschichte*, 1, 57 (ap. Edersheim, *loc. cit.*)

Ce qui leur permettait de se déclarer pour César ou pour Octave et de s'assurer les résultats politiques et financiers de cette conduite habile. »

Les israélites d'Héliopolis participaient aux avantages dont jouissaient leurs compatriotes d'Alexandrie, sinon dans la même mesure et au même point de vue, au moins dans de larges proportions et dans des conditions qui leur rendaient le séjour de l'Égypte plus agréable à bien des titres.

Longtemps avant la naissance du Rédempteur, — en l'an 162 ¹, — Ptolémée VI Philométor et sa femme, la reine Cléopâtre II, avaient cédé les ruines d'un oratoire de Bâst ² au juif Onias, l'un des généraux qui les avaient le mieux servi contre les Syriens. Le dessein d'Onias était de construire sur cet emplacement un double du Temple de Jérusalem, — mêmes proportions, même disposition, même faste. L'exécution ne répondit pas absolument aux premières visées : la superficie fut de moindre étendue, la muraille seulement de briques, et le chandelier à sept branches remplacé, dans le Saint des Saints, par une lampe suspendue à une chaîne d'or. En revanche, un pylône de soixante huit coudées de hauteur dominait la façade, portant la gloire du Dieu véritable bien plus haut que les obélisques d'Ammon-Rha ³.

Cette construction, bien que prophétisée par Isaïe ⁴, excitait la jalousie de Jérusalem : les juifs d'Héliopolis avaient été frappés d'excommunication par le Sanhédrin, et leurs prêtres déclarés déchus du sacerdoce. Mais le temps détendit peu à peu les ressorts, et finalement les prêtres et lévites

1. Josèphe, *Ant. jud.*, XII, 9, 1.

2. Ou *Pascht*, deesse à tête de chatte, personnifiant la chaleur fécondante du soleil.

3. Josèphe, *Bell. jud.*, VII, 10.

4. Isaï., XIX, 9.

d'Égypte furent reconnus comme délégués à une mission extérieure, sans perdre aucun de leurs droits dans la Cité sainte ¹. La faveur du temple d'Onias avait pris alors un nouvel élan : par ses aumônes, la puissante colonie juive du Delta avait pourvu à la régularité et à la magnificence du culte, de telle sorte que beaucoup d'Israélites étaient tentés de mettre Héliopolis au-dessus de Sion. L'affluence avait continuellement grandi autour du nouveau sanctuaire, au point que la population autochtone — peu considérable, il est vrai — avait été absorbée par les étrangers, et que la ville de Sesertesén paraissait un faubourg de *Beth-Schemesch*, la ville juive répandue, au nord et à l'est, sur un espace de douze milles, au milieu des baumiers transplantés de Jéricho, par les soins de Cléopâtre ².

Les Ptolémées ne s'étaient pas inquiétés de cet envahissement, qui servait leur dessein de grouper les Juifs et d'en faire une puissance capable de balancer celle des Syriens toujours inquiétants. Il l'aidèrent même en lui cédant les revenus du territoire d'Héliopolis. Il faut le reconnaître, Israël se montra digne de cette bienveillance et usa généreusement de la prospérité qu'elle lui valait. Jusqu'à la fin, la Judée compta parmi les fidèles des Lagides, à travers les péripéties de leur décadence, et la dernière Cléopâtre eut un allié dans le premier des Hérodes.

La situation était excellente, au moment où nous sommes arrivés. Les Romains avaient respecté l'œuvre des Ptolémées, conservé aux Israélites leurs privilèges, contribué au développement de leur fortune, honoré leurs doctrines et confirmé l'usage qui les admettait aux postes les plus enviés de

1. Ledrain, *Histoire d'Israël*, II.

2. Cf. *Talmud Hieros.* — Is., XIX, 18, paraît viser cette ville (désignée par le nom d'*Ir-Ha-Zedeq*, la cité de la justice, en opposition avec Jérusalem, la cité de la paix).

l'administration générale ¹. Moins arrogants que leurs frères d'Alexandrie, les colons d'Héliopolis ne causaient aucune crainte aux préfets, aucune animosité aux aborigènes. Nul asile ne pouvait donc paraître plus sûr aux exilés qu'y amenait le désir de la paix, et c'est bien là qu'il convenait de mettre en sûreté le divin Fugitif. Hérode ne l'y viendrait pas chercher et d'ailleurs ne pourrait l'y atteindre, si violente que fût sa haine contre lui.

Il venait d'en donner la preuve.

Pendant quelques jours, il avait attendu le retour des Mages, avec d'autant plus d'impatience qu'il commençait à comprendre sa faute de s'être pleinement fié à eux, au lieu de leur imposer, sous prétexte d'honneur, des guides qui eussent été des espions, sur lesquels il eût pu compter. Il eût été averti plus tôt et eût pu prendre sans retard des mesures, qui deviendraient désormais plus difficiles, en raison de l'agitation où le peuple était maintenu par l'attente. Il avait voulu paraître désintéressé, dédaigneux, chevaleresque peut-être, et chaque heure, qui s'écoulait sans lui apporter de nouvelles, augmentait son dépit contre lui-même et sa colère contre les étrangers.

Enfin le doute ne fut plus permis : ses agents lui apprirent le départ des visiteurs, par un tout autre chemin. On les avait vus partir et ils devaient être déjà loin, à l'abri de toute recherche ; mais on ignorait tout de leur marche, sinon qu'elle s'éloignait de Jérusalem. Dans ce pays accidenté, croisé de mille sentiers, les rois, conduits probablement par quelque berger nomade, avaient dû franchir rapidement la distance qui les séparait du désert, ne laissant pas traces derrière eux ; d'autant qu'ils avaient pu doubler les étapes, sans redouter les chaleurs du jour, très tolérables

1. Cf. Josèphe et Philon, *passim*.

pour des hommes habitués à l'ardent soleil de l'Inde, surtout en cette saison. Désormais leur course pouvait se ralentir et, dans les haltes du soir, ils avaient tout le loisir de railler les ruses de l'Iduméen.

Il n'y avait donc plus à s'y tromper : les adorateurs du nouveau roi des Juifs, s'étaient « moqués » d'Hérode, pour parler comme saint Matthieu ¹. La colère du tyran fut extrême. « Voilà, dit Bossuet, ce que les politiques ne peuvent souffrir, qu'on ait éludé leurs habiles prévoyances, qu'on se moque d'eux en les rendant inutiles et qu'on ait pu les tromper ². » Ne pouvant s'en prendre qu'aux pauvres petits enfants, nés dans le courant des deux dernières années, il voulut au moins que le renseignement des Mages servît sa défiance contre le prétendant éventuel. Par son ordre, des sicaires pénétrèrent dans les maisons de Bethléem et des environs, où se trouvaient des nouveaux-nés, et les égorgèrent, sans nul souci des lamentations des mères et des malédictions dont ils étaient poursuivis ³ : la garnison d'Hérodiûm donnait la main à celle de Jérusalem pour assurer l'impunité des assassins. Le coup dut se faire pendant la nuit, pour plus de précautions : Hérode mérite d'être appelé un « professionnel » du meurtre et, de longue date, il était passé maître dans l'art de verser le sang.

Il y avait à peine quelques semaines qu'il avait fait mettre à mort un grand nombre de Phariséens, accusés d'avoir refusé de subir le recensement ordonné par Auguste. Avec eux avaient péri des femmes et des enfants coupables de leur appartenir, et le souvenir de ces meurtres était présent à toutes les mémoires, à Jérusalem et à Bethléem

1. Matth., II, 16 : « Videns quoniam illusus esset a Magis. »

2. *IV^e Élévat.* de la dix-neuvième semaine.

3. Matth., II, 16. — Cf. S. Aug. *Serm. X de Sanctis (I^{er} de Inoc)*.

particulièrement, où le sang avait plus largement coulé ¹.

C'est ce qui explique le peu de retentissement que ce crime devait avoir. Que pouvaient paraître aux yeux du peuple juif les vingt ou trente petits cadavres, qui gisaient dans les rues d'une bourgade sans importance, lorsque tant d'illustres victimes avaient rougi de leur sang les pavés de marbre et de mosaïque des palais asmonéens ? Tout au plus les jaloux, qu'Hérode s'était faits, purent-ils critiquer, auprès d'Auguste, cet acte d'inutile cruauté, qui tira des lèvres impériales, avec un sourire méprisant, la plaisanterie célèbre : « Il vaut mieux être, aux yeux d'Hérode, un pourceau qu'un enfant ² ! »

Peut-être cependant doit-on rattacher à ce massacre la fermentation populaire qui, deux mois plus tard, donna naissance à l'audacieuse tentative des disciples de Juda-ben-Zippori et Matthias-ben-Margaloth. Ces deux docteurs, fort aimés de la jeunesse, profitant de l'exécration universelle, poussèrent leurs disciples à enlever de Jérusalem tous les symboles profanes, dont Hérode l'avait remplie, en particulier l'aigle d'or, érigé par lui au-dessus de la grande porte du Temple. Un jour, en plein midi, les conjurés se ruèrent sur cet emblème abhorré et le mirent en morceaux, qu'ils foulèrent aux pieds. Aussitôt la garde de l'Antonia les saisit et avec eux, Juda et Matthias, instigateurs de la manifestation. A cette nouvelle, bien qu'agonisant, Hérode fit convoquer l'assemblée du peuple, devant laquelle il se répandit en cris et en menaces contre les conjurés et contre toute la nation. Puis il ordonna d'allumer des bûchers et d'y jeter les jeunes révoltés avec leurs vieux

1. Josèphe, *Ant. jud.*, xvi. — Cf. Nicolas Damascène, courtisan et ami d'Hérode.

2. Macrobe, *Saturn. conv.*, II, 4 : « Melius est Herodis porcum (ἄν) esse quam filium (ἄν). »

maîtres, au milieu du silence farouche du peuple, pour qui ces mourants étaient des martyrs, mais qui n'osait braver les dernières convulsions de la bête féroce. La nuit suivante, du 13 au 14 mars, à trois heures du matin, une éclipse de lune parut associer le ciel au deuil de la terre¹ : est-il bien sûr que plusieurs ne rapprochèrent pas, dans leurs esprits, l'extinction momentanée de l'astre des nuits et l'apparition de l'étoile avant-courrière du soleil messianique ? Personne ne peut l'affirmer : personne ne peut affirmer le contraire, et la vraisemblance est plutôt pour l'affirmative², d'autant que le grand prêtre Matthias fut déposé, en ce même temps, comme coupable de connivence avec les docteurs mis à mort. Il avait sans doute pris part, comme eux, à la consultation sur le lieu de la naissance du Messie et payait, avec eux, la faute d'avoir trop fidèlement rendu témoignage. — « Quand les rois qui interrogent, dit Bossuet, seraient des Hérodes, on leur doit la vérité, lorsqu'ils la demandent³. » C'est vrai, mais cela coûte cher quelquefois.

Quoi qu'il en soit, il nous faut ici faire une remarque. Si la réhabilitation de Judas a été tentée par Renan, il n'y a rien d'étrange à essai pareil, en faveur d'Hérode, par un libre penseur de la même école⁴. Suivant ce dernier, l'Iduméen n'aurait pu ordonner le massacre des Innocents, « puisque, quand naquit Jésus, Hérode le Grand dormait depuis quatre ans déjà dans la citadelle d'Hérodiûm ». Ce serait très concluant en effet, s'il n'était établi que

1. Josèphe, *Ant. jud.*, xvii, 7. — Cf. Idaler, *Handbuch der chronologie*, t. II, p. 28 ; — Wieseler, *Chronologische Synopse*, p. 56. — On dit quelquefois : du 12 au 13 mars.

2. Cf. Smith, *Diction.*, v. *Herodes*.

3. *VII^e Élévat.* de la dix-septième semaine.

4. Ledrain, *Hist. d'Israël*, t. II, c. 23.

l'éclipse de lune, du 14 mars 750 de Rome, a précédé de quelques jours seulement la mort du tyran, et d'autre part que la naissance de Jésus-Christ avait eu lieu à la fin de l'année 749¹. Les calculs astronomiques sont ici parfaitement d'accord avec les documents historiques. La date de l'éclipse donne celle de la mort d'Hérode treize jours plus tard, le 27 mars 750 : la date de la naissance de Jésus donne celle du massacre des Innocents, vers le 3 février. Il n'y a donc pas d'erreur possible, et quand on allègue les quatre ans qu'il faudrait compter avant cet événement, on abuse le lecteur distrait ou ignorant la véritable différence entre notre *ère vulgaire* et celle que lui préfère la critique moderne. Dans les deux cas, Hérode était bien vivant, au mois de février de l'an 750 de Rome. Quoiqu'en pense l'auteur de l'*Histoire d'Israël*, c'est avec raison que le meurtrier des petits enfants de Bethléem est « l'horreur des siècles chrétiens », et que « la voix de Rachel ne cesse, depuis dix-huit siècles, de crier contre lui² ».

Bossuet a justement raillé cette profonde politique dont le résultat pour Hérode fut, avec un crime de plus, que « celui qu'il cherchait fut le seul apparemment qui lui échappa³ ». Jésus en effet pouvait être bien tranquille à Beth-Schemesh. Si l'usurpateur avait découvert le lieu de sa retraite (ce dont il n'eut pas le loisir), il aurait certainement cherché à l'atteindre, une fois fixé sur son identité avec l'Enfant adoré par les Mages : mais à moins d'un assassinat furtif, il n'aurait rien pu contre lui. L'amitié d'Auguste commençait à se fatiguer des querelles qui ensan-

1. Ou, tout au plus tard, au commencement de 750.

2. Ledrain, *Hist. d'Israël*, t. II, c. 23.

3. Bossuet, *op. cit. ut supra*.

glantaient la maison de son protégé, et la mort sauva probablement de la disgrâce impériale celui qu'elle avait si longtemps épargné.

En Égypte surtout, les violences habituelles au tyran de Jérusalem n'étaient plus de saison. Il y avait loin d'Octave à Auguste, représenté par un préfet choisi entre les chevaliers de l'entourage immédiat du prince, confident de ses pensées et fidèle observateur de ses ordres. Trop longtemps la terre des Pharaons avait été agitée par les rivalités de Ptolémée XII et de Cléopâtre, de Pompée et de César, de Marc-Antoine et de l'heureux rival, actuellement maître de la situation. Paisible héritier des Aménophis et des Thutmès, des Sesonk et des Psammetik, des Cambyse et des Néchao, des Alexandre et des Ptolémée, — déifié comme eux, — entouré de la même vénération, il entendait bien que rien ne troublât la joie de cette possession riche et glorieuse entre toutes. Surtout, dans les parties du Delta où florissaient les colonies juives, il voulait conserver une paix profonde, afin d'en recueillir les profits, auxquels contribuaient si largement l'industrie et le commerce judaïques. L'incident provoqué à cette heure, par une tentative contre l'Enfant désigné ouvertement à l'attention publique comme le Messie, pouvait avoir les plus graves conséquences : le préfet aurait chèrement payé son manque de prévoyance et le temps était passé, où les largesses d'Hérode eussent obtenu les complaisances des ministres de Cléopâtre ou des agents de Marc-Antoine. L'alabarque de Beth-Shemesch, fort jaloux de ses droits et médiocrement ami de l'Iduméen, n'aurait pas manqué de porter au Palatin ses plaintes, appuyées d'arguments aussi persuasifs que ceux du despote, plus même à en juger par ce que nous savons de la situation, et la partie n'eût pas été belle pour le représentant de l'empereur.

Ce ne sont là, il est vrai, que des considérations oiseuses, si l'on tient compte des souffrances et des préoccupations du malheureux roi des Juifs. Il se sentait irrémédiablement condamné et se traînait, cadavre vivant, de son palais de Jérusalem aux bains de Callirhoé, et des hauteurs ensoleillées d'Hérodiûm à la plaine embaumée de Jéricho, sans trouver de soulagement à ses atroces douleurs. Entre temps il poursuivait à Rome, à Césarée, à Sion même, l'odieux procès intenté par lui à son fils aîné, cet Antipater que l'on plaindrait, s'il n'avait rêvé d'arriver au trône par un parricide. Le bruit de la mort de son père l'avait trouvé en prison, dans cette tour Antonia, qui avait vu le supplice de tant de victimes illustres. Il eut l'imprudence de confier ses espérances au geôlier, qui rapporta tout au vieux roi et revint avec une sentence de mort. On eût dit que le sang d'Antipater comblait la coupe de la colère divine : cinq jours après, Hérode le Grand allait rendre compte au tribunal de Celui, dont il avait essayé de braver la puissance ¹.

L'exécration générale devait, ici-bas, poursuivre sa mémoire, à tel point qu'une fête spéciale fut instituée pour célébrer la délivrance apportée par sa mort. « Le sept du mois de Chisleu, disait l'ancien calendrier juif, il y a fête à cause de la mort d'Hérode : car il avait en haine les sages et l'on se réjouit devant le Seigneur quand les impies sortent de ce monde ². »

De tout ce qui se passait à Jérusalem, personne ne pouvait encore rien savoir à Héliopolis. Le massacre des Innocents y avait peut-être été connu, dans la première quinzaine du mois de mars, grâce aux caravanes venues de Syrie à travers la Palestine, en admettant toutefois que cet incident

1. Josèphe, *Bell. jud.*, I, 21.

2. Basnage, t. I, l. II, c. 8. — Cf. Josèphe, *Antiq.*, XVIII, VIII.

secondaire ne fût pas resté inaperçu, au milieu de tant d'autres plus propres à frapper l'esprit public. Joseph n'avait plus, à Bethléem, de relations grâce auxquelles il dût être averti : et n'ayant point révélé le secret de sa retraite (dont il ignorait sans doute lui-même, au départ, le lieu précis), il ne pouvait s'attendre à aucun renseignement de cette provenance. Si toutefois il lui en vint, ce fut pour augmenter son désir de l'obscurité, à laquelle d'ailleurs sa pauvreté le condamnait déjà. La légende ne saurait exagérer, quand elle le montre tendant la main à ses compatriotes plus fortunés. Furent-ils charitables, suivant les recommandations de l'Écriture, ou regardèrent-ils avec indifférence ce mendiant qui augmentait le nombre des quémandeurs, surgis des quatre vents du ciel ? Il serait doux de croire et nous devons penser qu'il se trouva des âmes généreuses, pour s'apitoyer sur la misère des nouveaux venus et les aider par l'aumône ou le salaire. N'oublions pas toutefois que les grandes villes, centres d'ardent trafic et de vie de jouissances, ne sont pas celles où le pauvre trouve plus vite à s'assurer le pain du lendemain, quand même il y trouve celui du jour. Il y avait, en Égypte et par conséquent à Héliopolis, des corporations ouvrières qui procuraient aux émigrés juifs du travail et des moyens d'existence. Joseph dut se mettre en relations avec quelqu'une de ces sociétés, dont l'organisation paraît avoir servi de modèle aux *métiers* du moyen âge¹. S'il ne s'y heurta pas à la défiance et à l'opposition trop habituelles à ces sortes d'associations², il put espérer leur appui pour l'avenir : mais la courte durée de son séjour ne lui permit pas, croyons-nous, de l'utiliser pour le présent. Ce fut donc au milieu de la gêne et de l'in-

¹ 1. Cf. Sepp, *Vie de N.-S. J.-C.*, 2^e part., sect. 1^{re}, chap. xiv ; — Salvador, *Jésus-Christ*, etc., t. I, l. II, chap. 1.

2. Cf. S. Basile et Ludolfe le Saxon, ap. Orsini, *la Vierge*, p. 192.

quiétude que se passèrent les jours d'exil de Joseph et Marie, souffrant moins pour eux que pour le divin Enfant, atteint comme eux par l'épreuve.

La tradition fixe leur demeure à Matarieh (Matarea, *la ville des eaux*) un des faubourgs de Beth-Schemesch. Ils y auraient occupé une petite maison, dont les Coptes ont fait une chapelle, et la Vierge-Mère aurait parfois demandé de l'ombre à un sycomore, que vénèrent les pèlerins. Ce vieil arbre, doyen d'un jardin de citronniers et de grenadiers, n'est que le remplaçant du contemporain de Jésus : s'il faut en croire Thévenot ¹, celui-ci existait encore, en 1656 et il portait du fruit tous les ans. Cette longévité n'est pas pour surprendre, au dire de Denon ², puisque le bois de sycomore est presque indestructible. Il est toutefois certain que l'arbre légendaire n'existe plus depuis longtemps : mais la place est la même et la dévotion des visiteurs passe au delà des lieux et des temps, pour vénérer les traces que le divin Maître a laissées sur cette terre. Ne serait-on pas mal venu à le leur reprocher ?

Le séjour de la sainte Famille à Matarieh fut marqué, suivant les Apocryphes, par des prodiges multipliés, guérisons de malades, surtout d'enfants, à qui le contact des langes de Jésus ou l'immersion dans l'eau, qui avait servi à ses ablutions, rendait la santé. Ce ne sont là que des récits sans garantie et même sans vraisemblance, pour peu qu'on fasse attention aux erreurs évidentes et aux impossibilités qu'ils contiennent. Aussi faut-il les mentionner, seulement comme une preuve du souvenir gardé dans le pays, et plus ou moins altéré par le besoin d'embellir ce qui charme et réjouit : quel souvenir devait davantage charmer et réjouir les premiers chrétiens de l'Égypte ? L'imagination orientale

1. *Voyage au Levant*, l. II, chap. VIII (1665).

2. *Voyage en Égypte*, t. I, p. 65.

pouvait se donner libre carrière, ne fût-ce que pour faire compensation aux tristesses, qui n'avaient pas tardé à fondre sur les Israélites du Delta, comme sur ceux de la Palestine. Soixante-six ans après le passage du Messie, Vespasien faisait fermer le temple d'Onias et dispersait la colonie pour toujours.

Combien de temps Jésus et Marie demeurèrent-ils à Matarieh? Les opinions varient à l'infini, pour ainsi dire, sans que rien de plausible soit invoqué à l'appui de l'une ou de l'autre. Le *Nizzachon*¹ de Rabbi-Matathia, citant Rabbi-Abraham, prétendait avoir vu « dans l'Évangile », que Jésus était resté en Égypte pendant deux ans. Il aurait mieux fait d'attribuer ce sentiment à Celse², ou même à saint Épiphane et aux Pères de l'Église, qui l'appuient sur le calcul, d'après lequel Hérode serait mort en 752, c'est-à-dire deux ans plus tard qu'on ne le dit ordinairement³. (L'erreur est facile à rectifier, comme on le voit.) L'Évangile arabe de l'Enfance⁴ dit que Jésus, arrivé aux bords du Nil, en 748, les a quittés en 750 : l'erreur ici porte sur la date de la naissance du Messie : mais la conclusion est la même, et il faudrait fixer à deux ans, presque trois, la durée du séjour à Héliopolis. Le docteur Sepp accepte ce chiffre, par égard aux documents rabbiniques, auxquels il nous semble accorder beaucoup trop de valeur.

Saint Bonaventure va jusqu'à sept ans : ce qui n'est acceptable en aucune manière, comme contraire à l'Évangile et à l'histoire. Il est vrai que les autres opinions le sont également, ainsi qu'il est aisé de le démontrer.

1. *Comment. sur le VIII^e chapitre de l'Exode.*

2. Origen., *Contra Celsum*, I, 28-38.

3. Cf. Sepp, *op. cit.*, 1^{re} partie, chap. XII.

4. Chap. XXVI.

Nous savons, de science certaine, qu'Hérode est mort le 26 ou le 27 mars, 750 de Rome. Sa mort suivit de cinq jours seulement, celle de son fils Antipater, étranglé par son ordre, vers le milieu du même mois, peu après l'éclipse de lune, qui arriva dans la nuit du 13 au 14. Cette éclipse elle-même coïncidait avec le supplice des docteurs Judas et Mathias, qui périrent à la suite de la manifestation provoquée par la venue des Mages et le massacre des Innocents. Ces derniers faits s'étaient produits après le 2 février de 750, c'est-à-dire après la Purification de Marie, quarante jours après la naissance de son divin Fils.

D'où ces conclusions.

D'abord Jésus n'a pu venir en Égypte en 748, puisqu'il est né le 25 décembre 749 : il y a donc une erreur d'une année au moins, dans le calcul des partisans de la première et de la deuxième opinion.

En second lieu, rien n'autorise à prolonger le séjour de Jésus en Égypte au delà de la fin de 750. Archélaüs portait encore, à la rentrée de Joseph en Judée, le titre de roi, comme le dit positivement l'Évangile ¹, et ce titre, il ne le garda que quelques mois, parce que Auguste le lui enleva dans le courant de la même année ², en lui conservant seulement celui d'ethnarque. Le retour de Joseph doit donc être placé au cours des quelques mois de la royauté d'Archélaüs, c'est-à-dire entre le mois d'avril et celui de septembre au plus tard, dans cette année 750, qui vit la mort d'Hérode et l'avènement d'Archélaüs.

On voit ce que valent les dissertations relatives à l'influence exercée par l'Égypte sur l'éducation du Messie. Rien

1. Matth., II, 22 : « Βασιλεὺς, — regnaret. »

2. Le voyage d'Archélaüs à Rome a eu lieu vers la fin d'avril 750. (Cf. Josèphe, *Bell. jud.*, II, I-VIII.)

de plus risible que la science occulte, attribuée à Jésus par Celse et les Talmudistes, comme acquise aux écoles des magiciens de Mizraïm, — si ce n'est la science doctrinale et morale, dont l'Évangile ne serait que le reflet. Pour précoce que fût l'enfance du Fils de Dieu fait homme, elle dépasserait ici toute imagination. Les sept ans de saint Bonaventure n'y feraient rien de plus que les deux ans de saint Épiphané, à qui sans doute ne serait jamais venue la pensée d'y enfermer la genèse intellectuelle de Notre-Seigneur.

Passons donc et revenons à notre étude sur le retour de la sainte Famille en Palestine. A quel moment de l'année pouvons-nous le fixer, au moins approximativement ? Nous n'avons que des présomptions : mais elles semblent ne pas manquer d'intérêt. En tout cas, on ne saurait nous en vouloir de les proposer : tout ce qui touche le divin Maître a du prix pour nous.

Il est évident que Dieu n'attendit pas, pour informer Joseph et Marie, l'arrivée à Héliopolis des courriers de l'abarque et, à plus forte raison, des caravanes ordinaires. L'apparition de l'ange n'aurait plus eu de raison d'être : elle n'est pas un prodige, motivé seulement par la volonté de Dieu, mais encore par sa sagesse qui fait tout à propos. Écoutons saint Matthieu :

« Hérode étant mort (mot à mot : venant de mourir ¹), l'ange du Seigneur apparut aussitôt ² en songe à Joseph en Égypte,

« Disant : Lève-toi, prends l'Enfant et sa Mère, et va dans la terre d'Israël : car ceux qui menaçaient la vie de l'Enfant sont morts ³. »

1. Matth., II, 19 : « Τελευτήσαντος. »

2. *Id.*, *ibid.* : « Ecce Angelus Domini apparuit. »

3. *Id.*, *ibid.*, 19-20. — Le texte sacré semble associer à Hérode d'autres ennemis de l'Enfant ; mais il nous paraît impossible de les reconnaître

L'allure du récit évangélique est vive et brève, comme si l'ange avait hâte d'annoncer la bonne nouvelle. Quoi de plus heureux en effet et pourquoi en retarder l'annonce ? On dirait que le messager céleste était lui-même exilé, qu'il va rentrer dans sa patrie et qu'il presse de partir, avec lui, ceux que sa présence fait participants de sa joie et de sa reconnaissance ?

Joseph n'est pas moins pressé de répondre à l'ordre reçu. « Se levant aussitôt, il prit l'Enfant et sa Mère et il vint dans la terre d'Israël ¹. »

Il semble que tout s'est fait en un clin d'œil. A vrai dire, les préparatifs du saint patriarche étaient encore plus faciles à faire que dans l'étable de Bethléem. Il ne lui fallut pas longtemps pour être prêt à quitter la maisonnette, où il avait passé de si tristes jours, — bien courts par leur durée, bien longs par leur douloureuse monotonie. Fallut-il s'attarder un instant pour prendre congé de ces amis éphémères que la grâce de Marie et celle de son Fils avaient rapprochés d'eux, — pauvres gens comme eux-mêmes, reconnaissants des services échangés et des épreuves portées ensemble ? En tout cas, ce ne fut pas long, et le mois de mai dut les voir aux frontières de la Judée, sinon aux portes de Gaza.

Nous suivons ici la tradition palestinienne, qui fixe, en cette ville, le lieu du quatrième songe mystérieux de Joseph ².

En arrivant à El-Arîch, il avait pu se renseigner auprès des habitants en relation avec la Judée, ou mieux auprès des voyageurs descendant de Damas vers l'Égypte, par les chemins qui traversaient la Galilée, la Samarie, et longeaient ensuite la côte, de Césarée à la frontière, par Ascalon et Gaza. Ce qu'il apprit le fit hésiter à s'engager dans l'intérieur du

dans les docteurs mis à mort, le 12 mars 750, bien que leur révolte contre le tyran n'exclue pas leurs préjugés contre le Messie.

1. Matth., II, 21.

2. *Id.*, *ibid.*, 22 : « Admonitus in somnis. »

pays, pour gagner Bethléem, où d'abord il se proposait de s'établir, (à en juger par les paroles assez peu précises de saint Matthieu ¹), et il crut prudent de s'arrêter aux confins du pays des Philistins pour réfléchir avant de prendre un parti.

Les débuts d'Archélaüs faisaient mal augurer du nouveau règne, commencé dans la violence et le sang. Il était dès lors naturel à Joseph de redouter, pour l'Enfant, des périls semblables à ceux qu'il avait courus si peu de temps auparavant, — le fils ne paraissant guère moins à redouter que le père. Pendant qu'il dormait d'un sommeil agité, l'ange du Seigneur lui apparut encore une fois en songe et lui ordonna de retourner à Nazareth, dans la Galilée que le testament d'Hérode avait remise aux mains d'Antipas, prince d'apparences jusqu'alors rassurantes. Confiant, comme toujours, dans la Providence, Joseph laissa donc derrière lui Ascalon, gagna Diospolis et, par Jaffa, entra dans la plaine de Saron, alors en pleine floraison de roses et d'anémones ². Elle ne l'arrêta pas longtemps : il avait hâte d'en sortir, pour n'y pas rencontrer les agents d'Archélaüs, en train de s'embarquer à Césarée de la mer, en compagnie de Salomé et de plusieurs autres membres de la famille d'Hérode. En conséquence, il dut quitter la plaine, à Antipatris ou même avant et rejoindre, à Sébaste, la route qui le conduirait directement à Nazareth, à travers la Samarie. Peu de jours après, il se retrouvait à son foyer délaissé depuis six mois. La prophétie d'Osée était réalisée : « Dieu avait ramené son Fils de l'exil d'Égypte ³ », et Jésus commençait de porter le nom prédit par les Prophètes : « Il sera dit : le Nazaréen ⁴. »

1. Matth., II, 22 : « Timuit illo ire. »

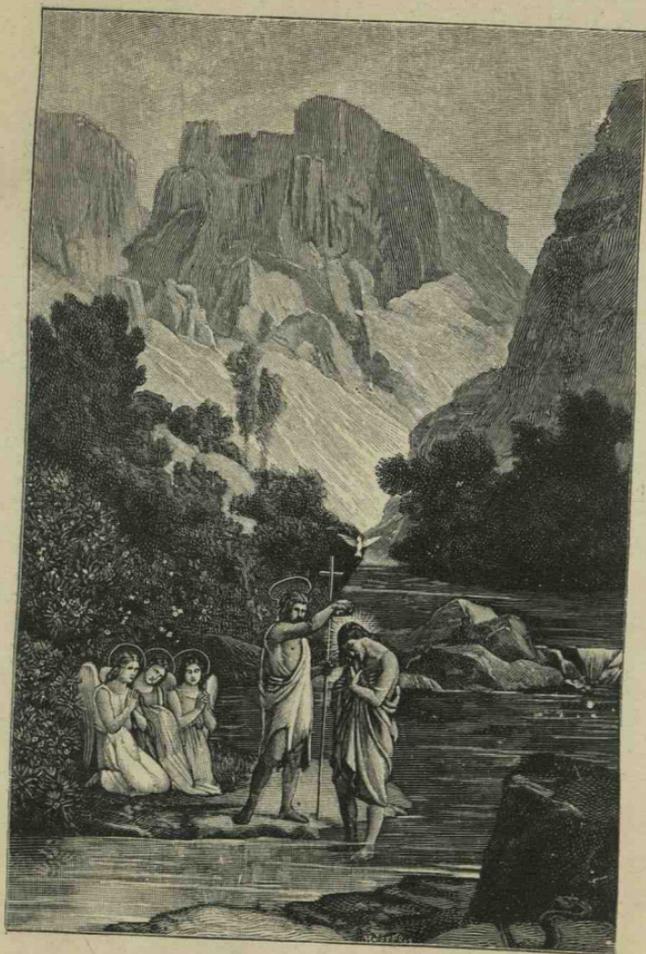
2. Cet itinéraire, indiqué par Sepp, est le plus vraisemblable, jusqu'à Antipatris : mais au delà de cette station, il cesse de l'être, pour la raison que nous donnons. Joseph ne pouvait ignorer le voisinage d'Archélaüs et s'exposer à pareille rencontre.

3. Osée, XI, 1.

4. Matth., II, 23 : « Nazareus vocabitur. »

LIVRE III

L'AURORE DES TEMPS NOUVEAUX



Livre III

P. Flandria

LE BAPTÊME DE NOTRE-SEIGNEUR



CHAPITRE PREMIER

LES PREMIÈRES ANNÉES DE JÉSUS

« Iste est frater vester parvulus. »

(Genès., XLIII, 29).

« Nam et ego filius fui patris mei, tenellus
et unigenitus coram matre mea, et docebat
me. »

(Prov., IV, 3-4.)

Pendant que la sainte Famille rentrait dans la maison de Nazareth et y reprenait ses habitudes, au milieu de l'indifférence générale, ou du moins sans grande émotion de l'entourage, Archélaüs et Antipas vogaient vers l'Italie, pour y débattre leurs prétentions devant Auguste et le sénat romain. Hérode avait soumis son testament à la ratification de César, qu'il avait fait héritier d'une partie de sa fortune et arbitre de la destinée de ses fils admis au partage de sa puissance. Sans tenir compte de cette réserve, Archélaüs avait accepté tout d'abord le titre de roi, que lui décernaient les acclamations des soldats et du peuple, à son retour d'Hérodiûm, où il avait conduit en grande pompe le cadavre de son père. Entouré des Thraces, des Allemands,

et des Gaulois, qui formaient la garde du tyran défunt, il avait paru, vêtu de blanc, sur un trône d'or élevé dans le parvis du Temple, y avait déclaré, avec une feinte modestie, qu'il refusait le diadème offert par les soldats et ne le ceindrait qu'après la décision de l'Empereur. Cependant il avait agi en roi, en accordant la diminution des impôts, l'abolition des nouvelles impositions, la délivrance des prisonniers, avant d'aller s'asseoir au banquet où les acclamations redoublèrent comme de raison.

Ce n'était peut-être pas très prudent, surtout en présence des officiers romains invités à la fête et à deux pas de Césarée, où Quintus Varus ¹, le préfet de Syrie, attendait les ordres de son maître pour reconnaître Archélaüs. Il aurait pu savoir, s'il y avait mis un peu de soin, que Sabinus, délégué au règlement des affaires financières d'Hérode, était déjà près du préfet de Syrie, très pressé de se rendre à Jérusalem et d'y commencer les opérations confiées à son zèle.

Violent et irréfléchi, Archélaüs ne tarda pas à éprouver ce que peuvent coûter certains empressements. Le jour même de son intronisation prématurée, la scène changea tout d'un coup. Pendant que la cour était à table, un peu avant midi, une foule, de tout autre caractère, envahit le parvis du Temple. Elle était ameutée par les amis et partisans des victimes du 12 mars précédent et voulait, après le deuil du meurtrier, mener celui de ses victimes. Elle demandait, à grands cris, la punition de ceux qu'Hérode avait récompensés pour avoir dénoncé ou arrêté les docteurs et, avant toute chose, la déposition du Grand-prêtre Joazar, substitué au pontife légitime, Mathias.

Archélaüs, à cette nouvelle, se contint d'abord. Il avait hâte de partir pour Rome et, ne voulant pas en sévissant

1. Le même qui devait périr si misérablement en Germanie, huit ans plus tard.

laisser derrière lui des causes d'agitations nouvelles, il essaya de calmer le peuple avec des paroles de conciliation. Il les fit porter par le capitaine de ses gardes, qui fut reçu à coups de pierres, sans réussir à se faire écouter : les autres messagers du prince furent accueillis de la même manière, et le mieux parut de laisser la foule crier à son aise, puisqu'elle ne semblait pas devoir se porter à d'autres excès.

Mais c'était la veille de la Pâque, et de tous les côtés arrivaient au Temple les Juifs de la Palestine et de la Dispersion. Des milliers d'hommes s'entassaient autour des meneurs de l'émeute et ne tardèrent pas à joindre leurs cris aux clameurs des premiers arrivés. Croyant en finir par un acte de vigueur, Archélaüs ordonna d'arrêter les principaux mutins. Le résultat fut absolument contraire à ses espérances. Les soldats furent repoussés ; le tribun qui les commandait eut peine à s'échapper, assez grièvement blessé. Après quoi, maîtres de la situation, les séditions continuèrent à offrir les sacrifices usités, comme si de rien n'était.

Archélaüs perdit alors la tête. Il mit en mouvement presque toute son infanterie, et ferma les avenues de la ville par des postes de cavalerie chargés d'arrêter les fuyards. Entrés dans le Temple, les soldats tombèrent sur les rebelles occupés aux cérémonies du jour et en tuèrent près de trois mille. Le reste s'échappa comme il put et gagna les montagnes voisines. Les sacrifices se trouvèrent abandonnés et la Pâque ne put être célébrée : ce qui était la catastrophe par excellence et le présage des derniers malheurs.

Une sorte d'amnistie fut alors proclamée et Archélaüs s'empessa de quitter Jérusalem, se dirigeant, avec sa mère et quelques amis, vers Césarée, précédé de son ami Ptolémée

qui devait empêcher Sabinus de passer outre, si Varus consentait au retard. Celui-ci parut se prêter aux désirs du prince et le laissa partir, sans donner l'*exequatur* au mandat de Sabinus : mais à peine la galère royale avait-elle disparu à l'horizon, que le liquidateur impérial montait à la Ville sainte, se logeait au palais d'Hérode, réclamait les comptes des trésoriers et demandait la reddition de Macheronte, Hérodium et Massada. Il ne réussit pas en ce dernier point : les commandants, qui avaient reconnu Archelaüs, déclarèrent conserver leurs forteresses pour l'empereur, dont ils attendraient les ordres. Il fit semblant d'approuver leur conduite et content du reste, se borna désormais à vivre largement aux frais du trésor dont il avait l'administration ¹.

La Galilée sentit nécessairement le contre-coup des événements de Jérusalem : mais le moment n'était pas encore venu, pour les mécontents, de sortir de leur apparente indifférence. Des regards attentifs pouvaient toutefois suivre dans l'ombre les premiers essais d'associations secrètes, qui ne tarderaient pas à devenir publiques, attendant le moment favorable. L'Oriental est patient et, pour lui comme pour tous les vrais conspirateurs, le travail qui se cache est souvent préférable à celui du grand jour : il ne craint pas d'être contrecarré ou mis à néant, avant d'avoir atteint son terme. Le temps d'ailleurs était ici pour eux le meilleur des associés : il n'y avait qu'à le laisser agir.

A la suite d'Archélaüs, son frère Antipas s'était mis en route pour Rome, en compagnie de Salomé, leur tante, afin d'y obtenir la revision du testament qui lui laissait seulement la tétrarchie de Galilée et de Pérée, au lieu de la

1. Josèphe, *Ant. jud.*, xvii ; — *Bell. jud.*, I, 21 et II, 1-3.

royauté juive, dont il se disait l'héritier légitime. Il se gardait bien toutefois de révéler son dessein et, d'accord avec Salomé, il paraissait aller vers César uniquement pour appuyer les réclamations de son frère et participer à son hommage. La plupart des autres princes iduméens était du voyage, avec les mêmes dispositions apparentes et les mêmes ambitions cachées, se jalousant également et bien décidés à servir leurs intérêts personnels envers et contre tous. On ne tarda pas à le voir, à Rome, où leurs intrigues furent bientôt à découvert, compliquées encore par celles de Varus et de Sabinus, indifférents aux désirs des compétiteurs, mais très soucieux de leur propre intérêt fort engagé dans l'affaire.

Auguste apprenait, presque en même temps, l'arrivée des princes dans sa capitale et les agitations qui ensanglantaient la leur. Une nouvelle insurrection venait en effet d'éclater à Jérusalem, provoquée par les exactions de Sabinus. Bloqué dans la tour Phasaël, celui-ci fit savoir son péril à Varus, tout en négociant avec les révoltés. Le secours tardant à venir, il lança les légionnaires contre le Temple, dont les portiques furent incendiés. Il y eut un grand nombre de morts ; le sanctuaire fut profané, le trésor pillé et Sabinus se réfugia dans la citadelle de Sion, où les Juifs, aidés par une partie des troupes hérodiennes, le tinrent assiégé pendant de longs jours, pleins d'angoisse et de privations. Ce ne fut pas de sitôt que Varus, disposant seulement de deux légions et de quatre cohortes, put se mettre en mouvement, après avoir fait appel aux princes alliés de Rome ¹.

Entre temps, Hérode Antipas, à qui Sabinus prêtait appui, travaillait contre Archélaüs, dont la mère venait de mourir.

1. Josèphe, *Ant. jud.*, l. II, v-vii.

Un rhéteur, célèbre en son temps, mais inconnu de nous, Irénée, l'encourageait dans ses revendications, pendant que Nicolas de Damas, autre fameux orateur et conseiller du roi défunt, soutenait le courage d'Archélaüs. Auguste ne se hâtait guère de prendre parti : cependant il réunit un conseil, où il affecta de donner la présidence à son fils adoptif, Caius Caligula¹, — lui-même prenant part à l'assemblée. Antipater, fils de Salomé, y attaqua vivement Archélaüs et conclut en faveur d'Antipas, qui fut défendu par Nicolas, avec des arguments où la flatterie tenait le premier rang. En guise de péroraison, il jeta son client aux genoux d'Auguste, qui se borna, pour le moment, à lui dire « qu'il le jugeait digne de succéder à son père ». Puis la séance fut levée et la décision remise à une autre date, que l'empereur se garda bien de fixer : nous en verrons bientôt la raison. Il nous faut auparavant retourner en Judée, pour y suivre la marche des événements qui se précipitaient.

Pendant que Varus rassemblait les troupes destinées à secourir Sabinus, l'émeute de Jérusalem devenait sédition et gagnait tout le pays jusqu'aux extrémités de la Galilée, presque aux portes de Césarée.

Ce fut d'abord en Judée, la tentative d'un ancien serviteur d'Hérode, nommé Simon, que sa grande taille et la majesté de sa physionomie avaient rendu sympathique à quelques partisans, à la tête desquels il parcourut les environs de Jéricho. Le nombre de ses adhérents s'étant accru au point de constituer une armée, il prit le titre de roi, s'empara de Jéricho, dont il incendia le palais, puis d'autres places où il établit un gouvernement plus ou moins

1. Josèphe, *ibid.*, IV.

régulier. Poursuivi par Gratus, qui commandait la cavalerie d'Hérode, il fut battu près du Jourdain et mis à mort. Peu après, un autre aventurier, dont le nom est resté inconnu, en fit autant à Beth-Amata, sur la rive droite du Jourdain. Puis ce fut le berger Athronge, d'une force que l'on comparait à celle de Samson ; il tint la campagne en Judée avec succès pendant plusieurs mois, battit et tua le tribun Aérius, esquiva la poursuite de Gratus et ne se rendit qu'à la sommation d'Archélaüs, revenu de Rome à Jérusalem et reconnu comme ethnarque de la Judée.

Le plus dangereux de tous ces révoltés fut Judas-Ben-Ischiah, surnommé le Gaulonite, parce qu'il était né à Gamala, dans le territoire de la Gaulonitide¹. Élevé dans la haine des Romains et des Hérodiens, il avait d'abord guerroyé avec Aristobule et perdu la partie, avec lui, sous les murs d'Hérodiüm. Depuis lors il attendait le moment de reprendre les armes. Les circonstances lui semblaient favorables, il s'établit à Sepphoris, ville fortifiée, à mi-chemin entre Nazareth et Cana, à l'est du lac de Tibériade, sur la route de Ptolémaïs à Sébaste. De là sa bande menaçait la voie de Césarée à Jérusalem par la Samarie, et coupait les communications des Romains avec le nord. Dans ce pays de montagnes peuplé de paysans fanatiques, bien muni d'armes et d'argent, il pouvait se croire inexpugnable et devenait de plus en plus gênant pour Varus. Aussi le premier effort du gouverneur de Syrie fut-il dirigé contre lui, dès que le roi des Arabes, Harethath, eut mis ses troupes à la disposition de Rome.

Assiégé dans Sepphoris, Juda dut abandonner la place qui fut incendiée : les habitants furent égorgés ou vendus

1. Dans la tribu de Manassé, avec Golan ou Gaulon, ville lévitique et cité de refuge, pour capitale. C'est probablement le Nimr-el-Jaûlan, des modernes. Gamala faisait partie de son territoire.

comme esclaves ; mais lui-même réussit à gagner Emmaüs¹ qui ne tarda pas à subir le sort de Sepphoris. Dans le même temps, les Arabes promenaient le fer et le feu dans tout le pays d'alentour, en se dirigeant vers Samarie où Varus s'acheminait également.

Par une providence admirable, Nazareth n'avait pas eu à souffrir de ces calamités. Après la réduction de Sepphoris, Varus avait envoyé son fils, à l'est, vers Tibériade, pour tâcher d'y saisir le Gaulonite abrité dans Emmaüs-Hammath. Celui-ci, traversant le lac, avait encore une fois évité les Hérodiens, qui devaient le retrouver, neuf ans plus tard, animé de la même haine et des mêmes espérances. Nazareth échappait ainsi aux dangers qui la menaçaient : la marche rapide des Romains et des Arabes vers le midi la mettait pour longtemps à l'abri de leurs atteintes. Cependant elle avait dû trembler en les sentant si proches et beaucoup peut-être de ses habitants s'étaient enfuis, comme ceux des autres villes et bourgades, à l'arrivée des troupes de Varus. Rien ne nous permet de dire à quel parti Joseph s'était arrêté : mais il est imposé de croire que ses inquiétudes furent celles de tous ses concitoyens, avec un peu plus de confiance, parce qu'il s'assurait du secours de Dieu, dont le Fils avait été ramené, sur son ordre, dans une terre protégée par sa présence.

Quoi qu'il en soit, le légat de Syrie avait continué sa route vers la Cité sainte, en laissant derrière lui les ruines d'Arous et de Sempho brûlés par les Arabes, et d'Emmaüs-Amwâs,

1. Que l'on ne doit pas confondre avec Emmaüs-Nicopolis, l'*Amwâs* moderne. L'Emmaüs de Josèphe était une station balnéaire située aux bords du lac, au midi de l'emplacement futur de Tibériade. — Cf. Smith, *Diction.*, v. *Emmaüs*.

dont il avait ordonné la destruction, pour venger la mort des compagnons d'Aérius. Dès qu'il parut devant les murs de Jérusalem, les insurgés, qui bloquaient Sabinus dans le palais de Sion, levèrent le siège et s'enfuirent. Ceux qui restèrent ouvrirent les portes à Varus, rejetant tous les torts sur les étrangers venus pour la Pâque et depuis longtemps hors d'atteinte. Le procédé ne leur réussit pas, bien que Sabinus s'abstînt de les charger, pressé qu'il était de s'enfuir dès la première minute, pour éviter d'avoir à s'expliquer devant son supérieur. Les troupes du légat, jointes à celles de Joseph, neveu d'Archélaüs, poursuivirent les rebelles, qui tenaient encore la campagne aux environs et les amenèrent à composition. Ceux des chefs, qui appartenaient à la parenté d'Hérode, furent mis à mort, sur l'ordre d'Auguste. Les autres furent graciés : mais ils purent voir, autour des murs, deux mille crucifiés, pris parmi les plus coupables des Sionites, et les cachots de l'Antonia regorgeant de prisonniers ¹. Cette fois c'était bien fini de la révolte et Varus put écrire à Rome que « l'ordre régnait en Palestine ». Les Juifs auraient déjà pu dire, comme plus tard les Germains : « Où les Romains font la solitude, ils disent qu'ils ont rétabli la paix ². »

Au milieu de ces bouleversements, le divin Enfant dormait tranquille dans son berceau, sous l'œil ravi de sa Mère, pendant que Joseph reprenait son travail. La rentrée de la sainte Famille n'avait pas excité grande émotion : son absence n'ayant pas été d'assez longue durée pour provoquer des commentaires, en un temps où les routes étaient si peu sûres et les retards si faciles à comprendre. D'au-

1. Josèphe, *Bell. jud.*, l. II, chap. VII.

2. Tacite, *Agricola* : « Ubi solitudinem faciunt pacem appellant. »

tant que Joseph, originaire de Bethléem, y avait, pensait-on, conservé des relations et qu'il avait pu vouloir y demeurer quelques mois, pour donner à son épouse le loisir de se remettre, avant de revenir à Nazareth.

Des événements mystérieux, — tels que l'apparition de l'ange aux bergers et la venue des Mages guidés par une étoile, — personne ne pouvait avoir connaissance en Galilée. Si les cousins de Joseph étaient allés à Bethléem pour s'y faire inscrire en qualité de fils de David, ils ne paraissent pas s'y être trouvés en même temps que lui. Venus avant, ils n'avaient pu rien apprendre : après, c'est-à-dire entre la Nativité et l'Épiphanie, il est peu probable qu'ils aient rencontré les bergers ou les gens de la campagne, à qui ceux-ci avaient fait confidence de leur visite à la crèche. A la suite de leurs troupeaux, les premiers avaient déjà quitté la contrée ; les autres avaient bientôt cessé de s'intéresser à des prodiges sans conséquences immédiates ni prochaines. Marie en conservait le souvenir dans son cœur ¹, mais n'en parlait pas, — au témoignage de l'Évangile, — et ses cousins n'apprirent rien d'elle, en supposant qu'elle les ait rencontrés à Bethléem. Repartis avant l'arrivée des Mages, les Nazaréens n'avaient donc tout au plus rapporté chez eux que des souvenirs à moitié effacés, et bientôt évanouis dans le fracas de l'orage, qui troublait les derniers jours d'Hérode et les premiers d'Archélaüs.

Il est nécessaire de le remarquer : les femmes de la parenté de Marie ne sont mentionnées nulle part dans les Apocryphes, si féconds cependant en détails relatifs à la naissance de l'Enfant-Dieu ². Elles n'étaient donc pas à Bethléem, à cette époque, et peut-être ne devaient-elles pas

1. Luc., II, 19.

2. *Évangile de l'Enfance*, chap. III. — *Protévangile*, chap. XIX et XX, — etc.

y venir, comme leur cousine Marie, dont la condition était bien différente. Fille unique, héritière de ses parents défunts, elle était comme la représentante officielle d'une branche particulière de la race de David : ce qui pouvait nécessiter son inscription, à côté de Joseph, tandis que Marie Jacobé et Marie Salomé n'avaient point à subir la même loi. Ainsi du moins l'ont pensé des commentateurs, dont nous n'avons pas à discuter l'opinion ¹. L'inscription de leurs fils n'eût pas entraîné davantage la nécessité de leur présence à Bethléem. Ceux de Salomé n'étaient pas encore de ce monde, puisque nous savons qu'ils étaient un peu plus jeunes que Jésus. Marie de Cléopée avait quatre fils nés avant le Sauveur, il est vrai ; mais les trois derniers, Joseph, Jude et Simon n'étaient pas atteints par la loi qui s'appliquait seulement aux enfants de plus de quatorze ans ². Jacques seul aurait subi cette atteinte et aurait alors accompagné son père et son oncle Zebédée, nous ne savons à quel moment, mais dans les mêmes conditions d'ignorance à l'endroit des prodiges accomplis le jour de Noël. De leurs sœurs (Salomé et celle qu'on appelle « l'autre Marie ³ »), nous ne pouvons rien dire de plus que de leur mère.

En supposant que Nazareth eût eu quelque connaissance de ces faits, il ne s'ensuivrait pas qu'on s'y fût occupé davantage de l'Enfant rapporté par Marie, à son retour d'Égypte. S'il faut en croire le *Protévangile* ⁴, les soupçons d'Hérode, après sa vaine attente des Mages, s'étaient portés sur Jean, le fils d'Élisabeth : ce qui n'a rien d'étonnant, eu égard au bruit de l'apparition de l'ange à Zacharie, dont les échos

1. Fondée sur l'exemption des femmes dans les recensements ordinaires.

2. Cf. Ledrain, *Hist. du peuple d'Israël*, II, chap. xxiv.

3. « Altera Maria. » Matth., xxviii, 1. — En admettant que cette autre Marie ne soit pas Marie-Marthe, la sœur de Marie-Madeleine.

4. Chap. xxii-xxiv.

étaient sûrement arrivés au palais de Sion. Élisabeth avait pris la fuite avec son enfant, dès que les envoyés d'Hérode avaient fait appeler son mari pour le mener auprès du roi, dont elle soupçonnait les desseins. Conduit à Jérusalem, l'illustre sacrificateur aurait payé de sa vie sa réponse au tyran, et son cadavre aurait été trouvé dans le Temple, entre le sanctuaire et l'autel, à la place où il avait été abandonné. Saint Jérôme, on l'a vu, rejette cette tradition¹, au moins quant à sa dernière partie : mais il n'en infirme pas le reste, d'ailleurs vraisemblable et d'où nous pouvons conclure à la persuasion populaire, que Jean avait été regardé comme le Messie attendu. Personne n'en savait plus rien, depuis qu'Élisabeth l'avait dérobé aux poursuites : raison de plus pour s'attacher à sa pensée et ne songer à nul autre. Ainsi Jésus bénéficiait de l'erreur dont son précurseur eût pu souffrir, la Providence le voulant sans doute ainsi pour assurer le repos de son enfance.

Ce repos était d'autant plus profond que, dans la famille de David, telle qu'elle était représentée à Nazareth, on n'avait pas de propension à croire à la présence immédiate d'un Rédempteur, dont nul ne devinait le caractère. Il fallut beaucoup de temps aux frères du Seigneur pour lui donner leur foi, quand il daigna se manifester à eux par les miracles de sa vie publique². A plus forte raison ne peuvent-ils être soupçonnés d'avoir même entrevu, dans l'humble berceau de leur cousin, le nouveau Roi des Juifs ?

Les sectateurs de Judas le Gaulonite pouvaient-ils être plus perspicaces et songer à exploiter, pour le service de leur cause, la présence de l'Enfant divin au milieu de leurs compatriotes ? Évidemment non ; tout s'y oppose et nous les montre encore moins clairvoyants que les fils de David.

1. *Comment. in cap. 23 Matth.*, lib. IV.

2. Joann., VII, 5 : « Neque enim fratres ejus credebant in eum. »

D'ailleurs, il faut l'avouer, on ne voit pas bien comment ils auraient tiré parti de cet enfant âgé de six à sept mois, en admettant que ses parents ne se fussent pas empressés de le soustraire à leurs périlleuses tentatives. Rien ne permet de supposer, même de très loin, qu'ils y aient pensé : Judas avait d'autres préoccupations, personnelles peut-être, en tout cas tournées d'un autre côté et dans lesquelles Jésus n'entrait pour quoi que ce soit. Quand nous le verrons revenir en scène, nous en aurons la preuve indubitable. La sagesse divine ne voulait pas être servie par de pareils instruments.

La conclusion est donc que rien ne troubla les premières années de Jésus, si ce n'est la crainte passagère du voisinage de Sepphoris, quand Varus vint en faire le siège. L'orage s'éloigna vite et le ciel reprit, pour plusieurs années, sa première sérénité.

C'était vrai pour la sainte Famille, mais non pour celle d'Hérode : loin de là. Les nuages s'accumulaient d'heure en heure sur la tête du malheureux Archélaüs, en dépit des intrigues, par lesquelles il croyait assurer son triomphe. Au moment qu'il s'y attendait le moins, une ambassade de cinquante des plus notables de la Judée, autorisée par Varus, fut présentée à César. Elle apportait à l'Empereur et au Sénat les plaintes, avec les protestations du peuple israélite, irrité des massacres du Temple, effrayé par les séditions multipliées, lassé du joug des Hérodes et n'ayant aucune confiance en leur héritier¹. Huit mille des Juifs, qui habitaient Rome, appuyèrent ces réclamations, devant lesquels les princes ne savaient quelle contenance tenir : il leur répugnait de se joindre aux ennemis d'Archélaüs, dont ils désiraient pourtant la déconve-

1. Josèphe, *Bell. jud.*, I, II, chap. VIII.

nue. Josèphe a noté spécialement l'attitude de Philippe, — non pas le tétrarque, mais son homonyme, — brave homme sans ambition, qui vivait à Rome, en simple citoyen, au grand déplaisir de sa femme, la trop fameuse Hérodiade. Il surveillait les événements, prêt à soutenir Archélaüs, s'il paraissait avoir chance de succès, et à profiter de sa ruine, si la fortune tournait contre lui¹.

A cette ambassade, l'Évangile fait une allusion si transparente, qu'il est impossible de s'y tromper². C'est à Jéricho, devant le palais bâti par Archélaüs, tout près de l'hippodrome si souvent témoin des vengeances hérodiennes, que Jésus rappelle le voyage « en pays lointain », de « cet homme de noble naissance », qui va « chercher l'investiture de la royauté », que ses « concitoyens » lui refusent. Aucun des auditeurs n'avait besoin qu'on lui soufflât le nom du prince, non plus que celui des ambassadeurs : l'Oriental a bonne mémoire et, s'il parle peu, il « conserve dans son cœur³ », pour employer le langage de l'Écriture, la vision des événements où il a joué un rôle, par lui-même ou par les siens, surtout quand il y eut du sang versé. Puisque Jésus, au dire des commentateurs, attachait tant d'importance à la leçon donnée à l'impatience du peuple juif, la veille de son entrée glorieuse dans le Temple, il ne pouvait prendre un meilleur moyen de frapper les esprits et de provoquer la réflexion. Mais reprenons la suite de notre récit.

Auguste parut s'intéresser vivement à cette députation. En sa qualité de suzerain, il lui convenait de donner ou refuser l'investiture réclamée, et il avait à craindre de faire, en l'accordant, « un acte tout à fait impolitique,

1. Josèphe, *ibid.*

2. Luc., XIX, 12-27.

3. *Id.*, II, 19.

attendu qu'il était contraire aux vœux de la nation entière¹ ». Il n'était pas homme à se laisser, en pareil cas, influencer par son amitié envers le roi défunt, dont les volontés changeantes étaient en somme peu respectables, surtout en raison du moment où elles s'étaient formulées. Il assembla donc, au nouveau temple d'Apollon, un grand conseil où furent appelés Archélaüs, Antipas, Philippe, les ambassadeurs des juifs et les défenseurs attirés des prétendants; puis il laissa la parole à leurs adversaires.

Ceux-ci firent, en termes véhéments, le procès à la mémoire du feu roi, « qui fut, suivant l'expression d'un de ses admirateurs modernes, traîné dans la boue »². Ils rappelèrent ses cruautés, ses rapines, la misère à laquelle il avait réduit le peuple par ses dépenses surtout profitables aux étrangers dont il brigua la faveur, sa tyrannie plus lourde que celle de Babylone. Ils firent ensuite le portrait d'Archélaüs, débutant par un horrible massacre dans le temple profané et ne promettant qu'une aggravation de servitude à un peuple désireux de libre obéissance sous des chefs modérés et équitables. Ils finirent en demandant leur annexion à la Syrie, s'engageant, au nom du peuple, à montrer qu'ils n'étaient point des séditeux, mais de fidèles observateurs des lois conformes au droit et à la religion.

Nicolas de Damas entreprit de réfuter ce plaidoyer. Il y mit toute son habileté de rhéteur, de courtisan et de diplomate, ne craignant pas de charger un peuple qui, après tout, n'était pas le sien, — et les frères d'Archélaüs, dont il n'était pas le défenseur en titre et largement rétribué. Josèphe ne parle d'aucune réplique, ni de cet Irénée qui avait soutenu Antipas, dans le premier conseil tenu par Auguste,

1. Fillion, *Comment. in Luc., loc. cit.*, v. 14.

2. Ledrain, *loc. cit.*

ni des envoyés eux-mêmes, à qui peut-être la parole ne fut pas donnée une seconde fois.

Auguste avait écouté sans rien laisser voir de ses impressions et il leva la séance, en remettant la solution à une date ultérieure. Quelques jours après, il la fit connaître. Elle était de nature à ne satisfaire personne : mais elle disait clairement la pensée d'Auguste mécontent de tout le monde.

Archélaüs ne gardait pas le titre de roi : avec celui d'ethnarque, il recevait seulement une moitié des états de son père, c'est-à-dire la Judée, la Samarie et l'Idumée. Antipas n'emportait que le titre de tétrarque de la Galilée et de la Pérée, avec deux cents talents de revenu ¹. Le premier Philippe eut la Batanée, la Trachonitide, l'Auranitide et quelques autres petits territoires, avec cent talents seulement. Salomé reçut le domaine de trois villes, un palais dans Ascalon, avec un revenu de soixante talents et le libre séjour dans les états d'Archélaüs. Gaza, Gadara et Joppé furent réunis à la Syrie. Enfin Auguste faisait abandon aux fils d'Hérode des mille talents qui lui avaient été légués personnellement, confirmant d'ailleurs les legs faits aux autres membres de la famille royale ².

Dans cette universelle déception les plus déçus furent sans doute les ambassadeurs du peuple juif, dont l'intervention avait malencontreusement coïncidé avec une dernière échauffourée, dont la répercussion s'était fait sentir jusque dans les rues de Rome.

Un juif obscur, Sidonite affranchi d'un citoyen romain, profitant d'une certaine ressemblance avec un des fils de la première Mariamne, Alexandre, mis à mort par ordre de son père, avait entrepris de passer pour le prince défunt : en suite

1. Un million cinquante-six mille francs de notre monnaie.

2. Josèphe, *Bell. jud.*, l. II, chap. VIII.

de quoi, il réclamait la couronne convoitée par Archélaüs. « Sauvé, disait-il, par ceux-là mêmes qui devaient être ses meurtriers, il avait attendu, dans l'île de Chypre, le moment de reparaître pour revendiquer ses droits. » — Comme il arrive toujours en pareil cas, il eut des partisans d'autant plus ardents que la fable était plus grossière. En Crète et à Milo, il trouva des honneurs et de l'argent au delà de ses espérances : de sorte que, grisé par le succès, il s'embarqua pour l'Italie, avec ses fidèles, qui devaient le soutenir devant César. A Pouzzoles, l'escorte s'accrut de nombreux sectateurs, qui l'acclamaient et l'entouraient d'un faste vraiment royal. A Rome, la foule s'écrasait dans les rues par où il passait, porté dans une litière, sur les épaules de ceux qui s'appelaient déjà ses sujets.

Auguste avait intimement connu Alexandre et ne se laissa pas abuser : mais pour ménager les esprits, il fit examiner le prétendant par un de ses amis, Célade, jadis familier du malheureux fils d'Hérode. L'affronteur paya d'audace, au grand amusement de son interlocuteur, qui finit par lui conseiller de reconnaître la feinte, s'il voulait garder sa tête sur ses épaules. Le ton ne laissait aucun doute sur le sérieux de la menace. Aussi le pseudo-Alexandre s'empres-sa-t-il d'implorer la clémence d'Auguste, en lui faisant un récit détaillé de ses intrigues et de ses succès auprès de ses compatriotes. L'empereur se mit à rire : considérant la taille et la vigueur du prétendant, il le trouva bon pour les galères, mais condamna son ancien maître et inspirateur à la peine capitale. Quant aux juifs, il les jugea suffisamment punis de leur crédulité, par la perte de l'argent engagé dans cette aventure ¹. Leurs ambassadeurs ne pouvaient plus avoir crédit près de lui et prirent le parti, assez peu

1. Josèphe, *Bell. jud.*, *ibid.*, chap. x.

prudent, de retourner en Palestine, où les attendait la rancune d'Archélaüs.

Ainsi finissait le premier acte de cette tragi-comédie, où les Innocents de Bethléem trouvaient leur vengeance. Le même théâtre en préparait un second, qui ne devait pas tarder à continuer dignement la série.

Revenu dans son pays, Archélaüs affecta d'abord des allures pleines de prudence et de modération. Il consentit à l'éloignement de Joazar, le Grand-prêtre dont l'intrusion choquait si violemment les zéloteurs de la Loi, sans rendre toutefois le souverain pontificat à Mathias. Puis il s'occupa de réparer les désastres de la guerre civile, rebâtit le palais de Jéricho brûlé par Simon et construisit un aqueduc pour amener les eaux de Nara dans les plantations de palmiers et de baumiers, qui faisaient la richesse de la plaine autour de la même ville¹. Mais il n'avait pas perdu de vue la légation juive qui apportait à César la fameuse parole : « *Nolumus hunc regnare super nos* : nous n'en voulons pas pour roi². » Il ne lui fut pas difficile d'en retrouver les membres et de leur demander compte de leur mission, comme il avait demandé compte de leur gestion aux dépositaires de son trésor³. S'il savait récompenser, il savait aussi punir. Les serviteurs infidèles ou négligents avaient payé leur dette : les adversaires imprudents et malheureux avaient à payer la leur, et ces dettes-là se paient avec du sang. L'Évangile nous a dit comment celle-ci fut acquittée⁴, au milieu du silence et peut-être de l'apathie populaire. A quoi

1. Josèphe, *Antiq. jud.*, XVIII, XIII.

2. Luc., XIX, 14.

3. *Id.*, *ibid.*, 15.

4. *Id.*, *ibid.*, 27.

bon regimber ? Les légionnaires de Varus occupaient désormais à poste fixe, l'Antonia si voisine de Sion et prêtaient main-forte aux soldats d'Archélaüs : le mieux était de se résigner et d'attendre le Messie libérateur, qui ne pouvait tarder à venir.

Les Samaritains, séparés des Juifs par une haine séculaire, s'étaient unis à eux dans les revendications portées à Auguste contre le fils d'Hérode : ils expièrent, à leur tour, la faute commise en commun, et le sang coula chez eux autant, sinon plus que dans la Judée. La Galilée, au contraire, jouissait d'une paix profonde sous la domination d'Antipas, prince de tempérament indolent, ami du plaisir et du faste, par conséquent peu soucieux de créer des incidents, où il avait à perdre plus qu'à gagner, comme l'expérience de son frère allait bientôt le lui montrer.

Tous les Hérodes furent de grands bâtisseurs ; Antipas ne pouvait manquer de l'être, en ami des arts et en parfait courtisan, comme son père. Après avoir rebâti et habité Sepphoris ¹, séjour enchanteur, — où les grands d'Israël aimaient à se reposer, au temps des chaleurs, dans une villégiature élégante et voluptueuse — il descendit vers les rives de Génésareth et fonda, près des bains d'Emmaüs, une cité baptisée par lui du nom de Tibérias, en l'honneur du fils adoptif de César. Il la fit somptueuse et païenne, de telle sorte que les vrais israélites évitaient d'y entrer et la regardaient comme un lieu de scandale, non seulement à cause des tombeaux violés pour la construire et qui la faisaient impure, mais aussi en raison des mœurs relâchées des

1. Qu'il appela *Diocésarée*, en l'honneur de César. Suivant la Tradition, saint Joachim et sainte Anne y avaient demeuré et l'on montre encore l'emplacement de leur maison, consacré par une basilique, au 1^{er} siècle. Antonin le martyr la visita. Détruite par Chosroés, en 614, elle fut rebâtie par les Croisés.

étrangers qui l'habitaient. Antipas ne tenait aucun compte des malédictions, dont on le chargeait à cette occasion, prenant au contraire plaisir, semble-t-il, à les provoquer. C'est là qu'il installa bientôt la femme de son frère Philippe et la fille, qu'elle avait eue de lui, avant de lui être infidèle, — cette Salomé, dont la danse impudique devait avoir pour récompense la tête du Précurseur.

Il est vrai qu'il imitait seulement en ceci et n'innovait pas. Archélaüs avait, aussi lui, épousé sa belle-sœur Glaphyra, veuve en premières noces du malheureux Alexandre II, de qui elle avait eu deux enfants, — puis remariée à Juba, roi de Mauritanie. Depuis longtemps, un amour doublement adultère entraînait Archélaüs vers Glaphyra : incapable d'y résister, il répudia Mariamne et, malgré la défense formelle de la Loi, il donna le titre d'épouse à la fille du roi de Cappadoce. La beauté et la douceur de cette femme, qui avait inspiré de l'amour à Hérode lui-même, la rendaient intéressante aux yeux du peuple et sa fin prématurée fit verser des larmes à ceux qui avaient réprouvé le plus énergiquement son inceste. Deux jours avant sa mort, dit la légende, elle vit en songe son premier mari Alexandre, — qu'elle regrettait toujours, — se pencher vers elle en lui disant qu'ils seraient bientôt réunis, en dépit de la séparation créée par la faute dont elle s'était rendue coupable. La pauvre femme raconta le rêve à ses amies, puis s'enveloppa dans son remords et s'en alla rejoindre le bien-aimé de sa jeunesse ¹.

Peu après, Archélaüs eut lui-même un avertissement mystérieux de sa déchéance. Il vit un bœuf manger neuf grands épis pleins de grain ; ce qu'un Essénien expliqua, en disant que les épis représentaient les neuf années de son règne, suivis d'un renversement total de sa fortune. Cinq jours plus

1. Josèphe, *Bell. jud.*, I, II, chap. XI.

tard, il recevait l'ordre de se rendre à Rome. Cette convocation était de nature à lui donner du souci, surtout par la forme qu'elle revêtait. Ce n'était ni une lettre de César, ni une communication du légat de Syrie, apportée par un messager ordinaire. L'ordre était verbal ; le porteur était le représentant du roi lui-même auprès de l'empereur, et la parole qu'il devait redire était celle-ci : « Va et amène-moi ton maître sans retard ¹. » César n'avait pas daigné écrire : l'envoyé ne conseilla aucun délai, aucune excuse. Archélaüs partit donc, avec la certitude qu'il était jugé et condamné d'avance : en quoi il ne se trompait pas. Profondément irrité contre lui, Auguste avait fini par accueillir les plaintes répétées des Juifs et des Samaritains : il ne lui convenait pas qu'on méprisât ainsi les conseils de modération et de justice, dont il avait fait la condition nécessaire de la ratification du testament d'Hérode. Il le mit donc en présence de ses accusateurs : cette fois Nicolas de Damas n'était plus là pour les réfuter et le malheureux prince ne put se justifier. Un arrêt impérial le dépouilla de ses dignités et de ses biens, lui interdit le séjour de la Palestine et le relégua dans les Gaules, à Vienne où il eut hâte de mourir ². Sa mémoire ne tarda pas à s'éteindre, comme celle de tous les insignifiants : « Visage pâle et frêle, — a dit un de ses historiens, — volonté impuissante, à qui son père n'avait guère laissé que le goût des plaisirs, il n'était pas fait pour se tenir debout au milieu d'un monde si agité ³. »

La Judée fut alors réduite en province romaine ⁴, et

1. Josèphe, *Antiq. jud.*, XVII, XIII.

2. *Id.*, *loc. cit.* — D'après saint Jérôme (*Onomast.*, v. *Bethléem*), on montrait le tombeau d'Archélaüs auprès de Bethléem, où son corps avait sans doute été rapporté.

3. Ledrain, *Hist. du peuple d'Israël*, t. II, chap. xxiv.

4. Sous le consulat de M. Æmilius Lepidus et de L. Arruntius, d'après Dion Cassius (xv, 27), qui ne paraît pas ici tout à fait d'accord avec Josèphe.

gouvernée par des procureurs dépendant du légat de Syrie. Le premier fut Coponius, un chevalier romain, jadis général de cavalerie, connu seulement pour avoir coopéré au second recensement fait, sur l'ordre d'Auguste, par Publius Sulpicius Quirinius, revenu comme légat en Syrie. Nous avons dit ailleurs de quelle manière il convient de résoudre la difficulté relative à la date du premier de ces recensements : de celui-ci nous dirons comment il fut fait et quelles conséquences désastreuses il entraîna pour le peuple d'Israël.

Il avait trois objets : le recolement proprement dit de la population, l'estimation des terres et le règlement de l'impôt. La capitation (*tributum capitis*) fut prélevée même sur les femmes et les esclaves, exception faite des filles au-dessous de douze ans et des garçons qui n'avaient pas atteint leur quatorzième année. L'impôt foncier (*tributum agri*) dut être acquitté en nature et le cultivateur fut forcé d'abandonner une partie de sa récolte pour solder l'*annona*. On était loin, on le voit, de l'an 749 et la soumission aux volontés de l'empereur n'était plus possible pour les patriotes et les croyants, tels au moins que les voulaient, en toute sincérité, les zélateurs de la Loi.

Pour le comprendre, il faut se bien pénétrer de la séculaire conviction, que l'État mosaïque était une république théocratique, dont les rois issus de la race d'Abraham étaient les représentants, sujets eux-mêmes de la loi qu'ils faisaient observer. Davidiens ou Asmonéens, ils n'étaient pas davantage les maîtres du peuple juif, indépendant par un privilège inaliénable et supérieur à tout autre droit. « La force avait mis Jérusalem sous la domination des Iduméens, comme elle l'avait faite esclave momentanée des Babyloniens, » suivant la parole des ambassadeurs envoyés jadis à Rome pour protester contre la royauté d'Archélaüs : mais la force est

essentiellement caduque et, dès qu'ils l'avaient pu ils étaient revenus à leur autonomie. Reconnaître les pouvoirs donnés à Quirinius c'était donc également trahir Dieu et la patrie : comment pouvait-on le leur demander¹ ? La question fut agitée dans les écoles. Les Hillélistes inclinaient vers la soumission, par crainte des conséquences d'une révolte. Les Schammaïtes tenaient, au contraire, pour la résistance et leur avis prévalut, auprès de la partie la plus vivante et la plus active du peuple, surtout en Galilée, où Judas le Gaulonite venait de reparaître.

Cette fois il s'appuyait sur une secte nouvelle, qui lui devait son organisation, — les *Canaites* ou *Zélotes*², — animés de l'esprit pharisaïque et favorisés, dit-on, par les Esséniens. La secte ayant pris naissance en Galilée, on désignait quelquefois ses adhérents par le nom de *Galiléens*, que nous retrouvons dans l'Évangile, aussi bien que les deux autres³. Ils existèrent d'abord comme une sorte de police religieuse, qui veillait officieusement à l'observation rigoureuse de la Loi et s'attribuait un certain droit de châtier les délinquants. L'indolence d'Antipas lui avait fait illusion sur la portée de ce groupement de *zelanti*, dont le fanatisme ne déplaisait pas au peuple, parce qu'il était une forme de protestation discrète contre tout ce qu'il détestait ou méprisait. « Nous n'avons d'autre Seigneur et maître que Dieu », disaient les zélotes. Avec le temps, l'institution avait pris de la solidité et de l'extension : elle avait, dit Josèphe, attiré tous ceux qui aimaient la liberté⁴,

1. Cf. Ledrain, *op. cit.*

2. Matth., x, 12 : « Cananæus. » — Luc., vi, 15 : « Zelotes. » — Ils avaient pris ce nom, en souvenir de Phinées le *zélateur*. (Num., xxv, 13 ; — I Macch., II, 26.)

3. Luc., XIII, 1 : « Galilæi. » — Cf. Josèphe, *Antiq. jud.*, XVIII, ix, 3.

4. Josèphe, *Antiq. jud.*, XVIII, 1.

et son influence, grandissant de jour en jour, en avait fait une arme redoutable, entre les mains d'un homme capable de la manier.

Judas le Gaulonite était un de ces hommes. Si Hérode ne connaissait pas sa valeur, les Romains l'estimaient et ne lui auraient certainement pas permis d'organiser les zélotes. Quand on comprit la faute commise, il était trop tard. Beaucoup voyaient, en Judas, le Messie attendu¹ et l'enthousiasme centuplait la force de ses affidés, dont rien ne pouvait contenir l'élan, ni décourager la ténacité. Le dernier mot devait rester aux légions : mais après combien de temps et au prix de quels sacrifices !

Le recensement se poursuivit péniblement à travers des agitations, où les meurtres, le pillage et les incendies se renouvelaient, aussitôt que la répression semblait en avoir eu raison. La mort de Judas, tué dans une rencontre avec les Romains, ne mit pas fin aux désordres. Il revivait dans ses trois fils, Jacques, Simon et Manahen. Les deux premiers furent pris et mis en croix² : le troisième devait, vingt ans plus tard, jouer dans les événements qui précédèrent le siège de Jérusalem par Titus, un rôle équivoque, mais non sans quelque grandeur. La mort atroce, que lui fit subir son rival Éléazar³, ne découragea pas ses partisans. Ils furent les derniers défenseurs de l'indépendance à Massada, où leur chef, — un petit-neveu du Gaulonite, — se perça de son épée pour ne pas tomber vivant aux mains du vainqueur. Quand Bassus entra dans la forteresse devenue silencieuse comme une tombe, ils n'y trouva en effet que des morts.

Notre époque se fera sans doute, avec peine, une idée de ces farouches amants de la patrie et de la liberté. Nous

1. Origen., *Homil. XXV in Lucam.*

2. Par le procureur Tibère Alexandre, un juif romanisé, en l'an 47.

3. Le 15 août 66.

n'avons plus, dans les veines, le sang ardent des ancêtres et, plus disposés à la torpeur des servitudes qu'aux agitations d'une liberté périlleuse, nous préférons, comme les Romains de Tacite, la tranquillité sceptique des Pétrone à l'indignation mortelle des Chéréas. Nous n'avons rien à craindre des entraînements et des obstinations fanatiques, où l'on joue sa fortune, sinon sa tête, pour la défense ou le relèvement des grandes causes : nous écoutons plus volontiers les conseils émoullients, à l'exemple des partisans d'Hillel ou du Grand-prêtre Joazar, en attendant l'heure où, devenus suspects ou inutiles (ce qui est la même chose) à tous les partis, nous serons, sans honneur broyés, dans leur choc. C'est sans doute affaire d'opinion : mais il est permis de trouver plus dignes l'attitude et le sort de ceux qui tombent les armes à la main, sur le chemin des envahisseurs arrêtés, ne fût-ce qu'une heure, aux portes du sanctuaire ou au seuil du foyer domestique.

On a parfois traité les zélotes de bandits, comme Josèphe, devenu courtisan des Romains, le dit d'Izchiah, le père de Judas. « Il veut flatter par cette insulte les païens pour lesquels il écrit. Ces prétendus brigands n'étaient que des patriotes exaltés ¹. »

Qu'il se soit mêlé à eux plus d'un sicaire, ou même que plus d'un zélote le soit devenu à un moment donné, cela n'a rien d'étonnant : toute passion violente est génératrice d'erreurs fécondes en excès. Est-ce à dire qu'il faut se garder de tout ardent amour et de toute haine puissante, sous prétexte que l'une et l'autre peuvent dégénérer, et faut-il préférer les eunuques aux hommes, dont la virilité s'atteste par des manifestations exubérantes ? Nulle part la sagesse n'a conseillé d'imiter les Corybantes ; mais elle dit à

1. Stapfer, *La Palestine au temps de Jésus-Christ*, p. 265. — Cf. Estlin Carpenter, *Life in Palestine*, etc., p. 148.

chacun de nous, par la bouche de David : « Esto vir ! Soyez un homme ! »

Il devait y avoir des zélotes, à Nazareth, et tout naturellement les descendants de David furent sollicités de se joindre à eux. L'un des fils de Marie Jacobé devait en être, quelques années plus tard, et ce n'est pas beaucoup hasarder, que de prêter à son père Cléophas des sympathies pour leur cause. Mais rien ne peut autoriser la même supposition à l'égard de Joseph. Petit-fils du Roi-Prophète, aussi lui, nous devons le croire ardemment désireux du relèvement du trône paternel, comme gage de la rénovation des glorieuses destinées d'Israël. Mais il en avait une idée bien différente de celle qui hantait l'esprit de Cléophas. Éclairé d'une meilleure lumière, il attendait, en toute sécurité et patience, le règne du véritable héritier de David, — règne tout pacifique, universel et maître des temps, — dont les zélotes n'avaient aucune notion et n'auraient peut-être pas eu grande envie, parce qu'il eût trompé plus d'une espérance et fait table rase de plus d'une ambition. A en juger par la manière dont le zélote Simon, devenu disciple de son royal cousin, comprit, jusqu'aux derniers jours, la prédication évangélique, il est permis de douter que ses amis de Nazareth se fussent accommodés de l'idéal de Joseph.

N'y aurait-il pas là une explication du peu de relations constatées entre la divine Mère et sa famille, en Galilée ? Le silence de l'Évangile n'a rien d'étonnant, il est vrai, et il est peut-être oiseux de chercher à l'expliquer à ce propos. Cependant il laisse une préoccupation dans notre esprit, en ayant l'air d'ignorer la parenté de Jésus avec Jacques le Majeur et Jean l'Évangéliste, jusqu'au jour de leur vocation apostolique, aux bords du Jourdain, — et plus complètement encore, s'il est possible, celle qui le rapproche de Jacques le

Mineur, José, Jude et Simon. C'est par une allusion malveillante des Juifs qu'il nous en avertit¹, sans avoir l'air d'y prendre garde ou d'y attacher aucune importance. En accolant au nom de Simon les titres de *Cananéite* et de *Zélate*², il semble au contraire jeter à dessein de la lumière sur leur vie antérieure, où rien ne les met en rapports avec Jésus, bien que leur parenté parût les y obliger.

Plus tard, au Vendredi saint, nous entendrons le Grand-prêtre interroger le Christ sur sa doctrine, ouvertement, — sur ses disciples, par concomitance, — et il ne sera pas difficile de reconnaître le motif de cette insidieuse interrogation. La promptitude, avec laquelle l'enquête se termine, nous prouvera que rien ne pouvait-être invoqué contre Jésus, à ce point de vue, encore que l'on ne pût ignorer, au palais d'Anne et de Caïphe, l'inscription de Simon parmi les zélotes. C'est dire que la part des alliés de Marie avait été peu sensible dans les agitations provoquées, en Galilée, par les adhérents de Judas le Gaulonite, — en tout temps et même au moment où la foule voulait proclamer, au désert, la royauté de Jésus³.

L'échec mortel du Gaulonite, en l'an 6 (dixième de Jésus-Christ) réduisit ses partisans pour un temps au silence. Non pas que leurs espérances fussent déconcertées et leurs associations dissoutes : mais leurs réunions ne se firent plus au grand jour, et ce fut en secret qu'ils mirent en commun leurs regrets et leurs appels au Libérateur. Pendant vingt ans, les os de Judas attendirent le vengeur qui devait les ranimer : le joug des Romains aggrava celui des Hérodes, et le souci de la prospérité matérielle remplaça, du moins

1. Matth., XIII, 55-56 : — Marc, III, 13 : — Joan., VI, 42.

2. Matth., X, 4 : Simon *Chananæus* (κανανίτης). — Luc., VI, 15 : Simonem qui vocatur *Zelotes* (Ζηλωτήν).

3. Joann., VI, 15.

en apparence, celui du relèvement national. Il en est ainsi d'ordinaire dans les peuples vieillis, pour lesquels les grandes secousses sans résultats engendrent le besoin d'un repos, plutôt d'un engourdissement, où toute vie de pensée paraît s'éteindre : oublier est la seule préoccupation qui subsiste et tout est bon à la servir. C'est pourquoi les nations finissent d'ordinaire dans le bien-être et la tranquillité, comme paraissait s'en aller ce qui restait de la vieille nationalité judaïque. Les routes étaient sûres, les demeures tranquilles, les champs féconds, le commerce rémunérateur, les mœurs amollies, les âmes indifférentes ; pour qui ne cherchait pas au delà des apparences, la Galilée était le plus heureux pays du monde, sous le sceptre d'Antipas, et la Judée, résignée au protectorat romain, bénéficiait de tout ce qu'il apportait avec lui de paix et de sécurité matérielles.

L'Enfant Jésus pouvait donc grandir, à Nazareth, à l'abri de toute crainte et se développer, en sagesse, en force et en grâce, suivant la parole de l'Évangile ¹. Heureux jours, où Joseph et Marie devaient épanouir leur cœur dans une joie sans mélange, à le voir et l'entendre, se formant d'après eux à la vie de l'intelligence et de la volonté. — « Aimable Enfant, s'écrie Bossuet, heureux ceux qui vous ont vu hors de vos langes développer vos bras, étendre vos petites mains, caresser votre sainte Mère et le saint vieillard qui vous avait adopté, ou à qui plutôt vous vous étiez donné pour fils : faire, soutenu de lui, vos premiers pas ; dénouer votre langue, et bégayer les louanges de Dieu votre Père ! Je vous adore, cher Enfant, dans tous les progrès de votre âge, soit que vous suciez la mamelle, soit que par vos cris enfantins vous appeliez Celle qui vous nourrissait, soit que vous reposiez

1. Luc., II, 40.

sur son sein et entre ses bras. J'adore votre silence; mais commencez, il est temps, à faire entendre votre voix. Qui me donnera la grâce de recueillir votre première parole? Tout était en vous plein de grâce; et n'eussiez-vous fait que demander votre nourriture, j'adore les nécessités où vous vous mettez pour nous. La grâce de Dieu est en vous, et je la veux ramasser de toutes vos actions ¹. »

Mais il ne nous suffit pas d'emprunter à l'Aigle de Meaux cette vision de la première enfance de Jésus : demandons-lui encore celle du développement, plus mystérieux pour nous et plus glorieux pour Marie et Joseph, qui est celui de la vie intellectuelle.

« Il y en a qui voudraient que tout se fît en Jésus-Christ par des coups extraordinaires et miraculeux. Mais par-là Dieu aurait détruit son propre ouvrage; et, comme dit saint Augustin, s'il faisait tout par miracle, il effacerait ce qu'il a fait par miséricorde ². Ainsi, il fallait que, comme les autres enfants, il sentît le progrès de l'âge. La sagesse même, dont il était plein, se déclarait par degrés, comme l'Évangéliste nous le dira bientôt ³. Cependant dès le berceau et dès le sein de sa Mère, il était rempli de sagesse. Sa sainte âme, dès sa conception unie à la sagesse éternelle en unité de personne, en était intimement dirigée, et en reçut d'abord un don de sagesse éminent au-dessus de tout, comme étant l'âme du Verbe divin, une âme qu'il s'était rendue propre : en sorte que, selon l'humanité même, « tous les trésors de sagesse et de science étaient cachés en lui ⁴ ». Ils y étaient donc, mais

1. *Élévations* : XX^e semaine, I^{re} *Élévation*.

2. « Dum omnia mirabiliter facit, deleret quod misericorditer fecit. »

3. Luc., II, 40.

4. *Coloss.*, II, 1.

cachés, pour se déclarer dans leur temps. « Et la grâce de Dieu était en lui. » Qui en doute, puisqu'il était si étroitement uni à la source de la sainteté et de la grâce ? Mais le saint Évangéliste veut dire qu'à mesure que l'Enfant croissait et commençait à agir par lui-même, il reluisait dans tout son extérieur je ne sais quoi qui faisait rentrer en soi-même et qui attirait les âmes à Dieu : tant tout était simple, mesuré, réglé, dans ses actions et dans ses paroles ¹. »

Que pourrions-nous ajouter ? Il manque pourtant un trait à ce tableau, où Joseph et Marie n'ont pas la part qui leur revient. C'est l'Évangile même qui nous en avertit par la bouche de saint Luc : et, puisque cet Évangile s'inspire, dit-on, en ses premiers chapitres, des confidences de la très sainte Vierge, c'est de Marie que l'avertissement nous arrive. « Le divin Enfant leur était soumis ². » Mais en quoi, s'ils ne commandaient rien, s'ils n'enseignaient rien, s'ils n'avaient pas d'influence à exercer sur le développement de sa vie ? Toute la théologie catholique, par la voix des Maîtres de l'École, nous atteste un progrès de la science expérimentale en Jésus, aussi bien qu'un progrès de sa vie organique, « afin, disent-ils, qu'il parût et fût réellement un enfant des hommes, comme nous le sommes nous-mêmes ³ ». Aussi ne marcha-t-il pas avant l'âge ordinaire et ne forma-t-il ses premiers pas que « soutenu, comme dit Bossuet, par les mains de Joseph ». Il ne parla pas, lui, le Verbe divin, avant l'heure où parlent les autres enfants, « dénoua sa langue et bégaya », suivant les leçons de Marie, comme nous-mêmes avons balbutié en écoutant notre mère. De même, lui, la sagesse et la science, il voulut recevoir les leçons de ceux que l'Évangile appelle « ses parents ⁴ », et leur

1. Bossuet, *loc. cit.*

2. Luc., II, 51.

3. Pierre Lombard, saint Thomas, De Lugo, Franzelin, etc.

4. Luc., II, 27 et 41 : « Parentes ejus. »

devoir l'accroissement visible de son intelligence et de ses connaissances. Mystère impénétrable, dont il ne nous convient pas de chercher, encore moins de donner l'explication : mais d'où nous pouvons cependant retirer la raison d'une louange sans pareille pour Marie et Joseph, à qui revient le titre incomparable d'*éducateurs* de Jésus-Christ ¹.

Conformément à la loi de Moïse, Joseph, père nourricier de Jésus, dut commencer l'instruction de son divin Pupille vers l'âge de trois ans, en lui faisant apprendre des versets de la Bible, des bénédictions, des sentences : en quoi, il était secondé par Marie, en sa qualité de mère, la première institutrice des petits enfants. De la méthode employée par elle, comme par toutes les mères de ce temps, nous retiendrons seulement ce trait d'une grâce si naïve : pour aider la mémoire de l'élève, on lui apprenait d'abord les versets qui commençaient et finissaient par les lettres mêmes de son nom. Quels furent ces versets pour Jésus ? Il nous serait agréable de le savoir : mais c'est là un secret que Joseph et Marie ont gardé pour eux-mêmes, comme tant d'autres détails charmants de leur vie d'intimité avec le divin Enfant.

Ils ne furent pas les seuls qui prirent part à cette *éducation*, pour employer le mot de Bossuet : mais il nous est interdit d'adresser à qui que ce soit la louange méritée par un pareil labeur. Rien ne nous permet de donner un nom aux maîtres du céleste Écolier qui reçut leurs leçons : ce furent probablement d'obscurs *hazzans* ou *lecteurs* de la synagogue de Nazareth, puisque cette petite ville ne possédait pas encore d'école proprement dite. Ce fut longtemps après, vers l'an 64, que le grand prêtre Jésus-Ben-Gamala,

1. Bossuet, VIII^e *Élévation de la 20^e semaine.*

ordonna l'ouverture, dans chaque ville et bourgade, d'une école populaire sur le modèle de la *Beth-Assepher* (maison du livre), fondée à Jérusalem, par Simon-ben-Schetach ¹.

Mais à chaque synagogue était d'ordinaire annexée une sorte d'école primaire, où l'enfant devait se rendre, quand il avait l'âge de cinq ans, pour y commencer « la lecture de la Bible », déjà préparée dans la famille, par l'enseignement de quelques versets, et qu'il continuerait jusqu'à dix ans, sous la direction du *hazzan* chargé de commenter sommairement le texte sacré. A cette instruction toute religieuse s'en joignait une autre, que Jésus reçut également, puisque nous savons par l'Évangile qu'il savait écrire ². Josèphe nous a conservé le programme de ces leçons : « Moïse a voulu, dit-il, que l'enfant apprît les lettres dès son bas âge, et qu'on lui enseignât simultanément les préceptes de la Loi et les belles actions des ancêtres, pour qu'il fût excité à imiter les unes et bût les autres avec le lait, de manière à ne pas être entraîné plus tard à violer les commandements et à rejeter ses fautes sur son ignorance ³. » Nous voyons, par là, ce que devait apprendre l'écolier juif : la lecture, l'écriture, l'histoire nationale (au moins élémentaire), avec quelques notions de géographie, de calcul et d'histoire naturelle, comme nous pouvons le conclure des Évangiles et des Actes. C'est encore la somme de connaissances demandée aux bons élèves des petites écoles du mosaïsme et de l'islamisme, si ressemblantes à tout point de vue, mais avec une supériorité marquée au bénéfice des premières.

Vingt-cinq enfants constituaient réglementairement le per-

1. *Talmud Babyl.*, *Bababathra*, 21, a. — Cf. *Talm. Hier.*, *Ketouboth*, VIII, 11.

2. *Joann.*, VIII, 6-8. — Cf. Buxtorf, *Synag. Judaïca* : Ikenius, *Antiq. hebr.*

3. *Contra Appionem*, II, 25. — *Ant. jud.*, IV, VIII, 12.

sonnel d'une école, sous la direction d'un seul instituteur, auquel on donnait un adjoint, si le nombre des disciples l'exigeait. Comme aujourd'hui, dans les écoles juives et arabes, le maître faisait suivre à chacun, sur un petit tableau, lettre par lettre et mot par mot, le texte à lire ou apprendre. L'enfant lisait à haute voix, avec ses compagnons d'abord, puis tout seul, en accompagnant d'un léger balancement du corps l'espèce de mélodie, que se souviennent d'avoir entendue les visiteurs des *medressés* orientales. Après chaque leçon, le maître interrogeait et provoquait des explications où l'élève interrogeait à son tour, discutait au besoin et recevait la solution de ses doutes. Après avoir ainsi fait connaissance avec le Pentateuque, les enfants s'initiaient à la méditation des Prophètes et des Hagiographes : mais toujours on commençait par le Lévitique, point de départ de toute étude et base de toute science ¹.

Jésus suivit ce programme, comme tous ses jeunes compatriotes, complétant, auprès de Joseph et de Marie, le travail commencé avec le *hazzan*, sur les exemplaires des Écritures que chaque famille possédait, au moins par fragments plus ou moins considérables, suivant un usage qui avait force de loi. On peut donc affirmer de lui qu'il n'eut pas de *maître* et ne fit pas d'*études*, au sens ordinaire de ces mots ², puisqu'il ne fut le disciple d'aucun rabbi et ne prétendit à aucun titre parmi les lettrés ou les savants. S'il plaît au *Toldos Jeschu* de l'envoyer à l'école du célèbre Josua Barachia (*alias* Elchanan,) pour y apprendre la science des enchantements, il doit nous être permis de sourire de cette assertion, aussi absurde en sa dernière partie qu'erronée dans la première, puisque le maître prétendu était encore

1. *The Bible educator*, t. I, p. 47; — *Sketches of Jewish Life*, chap. VIII.

2. Joann., VII, 15.

à naître quand l'élève mourut sur la Croix ¹. Si le peuple et même les Pharisiens lui donnaient le nom de Maître ², c'était par admiration pour la doctrine, dont il disait lui-même qu'il la tenait, non des hommes mais de son Père céleste. Comme étudiant, il n'eut jamais de leçons que de ses parents et des humbles officiers de la synagogue, à qui personne ne songea pour nous conserver leurs noms.

Qu'importe, puisque Dieu les sait et qu'il ne laisse aucun service sans récompense ? Peut-être le Verbe Incarné admit-il ses professeurs au nombre de ses disciples, quand vint l'heure de sa prédication : peut-être aussi furent-ils du nombre de ceux qui refusèrent de voir en lui la source de toute lumière et de toute vérité ! Heureux les maîtres de Jésus, s'il ne fut pas méconnu par eux comme par ses condisciples, en cette même synagogue de Nazareth ³, où il avait partagé leurs études, destinées pourtant à leur révéler sa gloire ! Les Docteurs de Jérusalem allaient bientôt avoir occasion d'en saluer le premier rayonnement : nous arrivons en effet à l'an 762 de Rome et le Fils de Dieu entre dans la douzième année de sa vie mortelle.

C'est l'heure pour lui d'une première et fugitive révélation.

1. Il ne fleurit, dit-on, que cent ans plus tard. — Cf. Orsini, *La Vierge*, p. 197.

2. Matth., XII, 38 ; xxvi, 26 et 40 ; — Marc., XII, 19 ; — Luc., IX, 38 ; — Joann., I, 38 ; VIII, 4.

3. Matth., XIII, 57 ; — Luc., IV, 29.



CHAPITRE II

JÉSUS PARMI LES DOCTEURS

« Post triduum invenerunt illum in templo
sedentem, in medio doctorum, audientem
illos et interrogantem eos. Stupebant au-
tem omnes, qui eum audiebant, super
prudentia et responsis ejus. »

(Luc., II, 46-47.)

L'enfant d'Israël n'était pas strictement astreint à l'observation des commandements avant sa treizième année, suivant l'enseignement des rabbins : mais, à douze ans, devenu *Bar-Mizvah* ou fils du commandement, il devait accompagner ses parents au Temple de Jérusalem, lorsque ceux-ci venaient y célébrer les fêtes de Pâques, de la Pentecôte et des Tabernacles. Il commençait par là son initiation à la vie religieuse.

Des trois grandes solennités, la plus chère au cœur de tout vrai disciple de Moïse, c'était la Pâque, mémorial de la sortie d'Égypte, et la foule était alors si compacte, autour

1. Josèphe, *Bell. jud.*, II, XIV, 3 ; — VI, IX, 3.

de la Cité sainte et dans ses murs, que la circulation devenait presque impossible, surtout dans le Temple. Josèphe nous a conservé les chiffres de certaines assemblées pascales¹ et, même en faisant, avec Lightfoot², la part de l'exagération naturelle au génie oriental, nous arrivons encore à des millions, — en y comprenant les juifs de la ville et de ses environs, les Galiléens, les fidèles de la *Dispersion*, les prosélytes et les païens curieux de ce spectacle. En dépit des préparatifs faits, longtemps à l'avance, par les habitants de Jérusalem, en vue de l'hospitalité qu'ils devaient offrir, non seulement à leurs parents et amis, mais encore aux pèlerins étrangers, il fallait établir des campements assez loin dans les environs, comme celui qui dénomme encore le plateau reliant le Scopos au mont des Oliviers³; quelquefois même la multitude envahissait les villages voisins.

L'obligation qui n'atteignait pas les sourds, les muets, les boiteux, les infirmes incapables de faire la route à pied, n'atteignait pas davantage les femmes ni les tout petits enfants : mais, le plus souvent, la famille entière se mettait en route vers Sion, ne laissant au logis que les impotents ou les malades, à la garde des amis empêchés de suivre le saint cortège. C'est ainsi que Jésus put être porté au Temple longtemps avant le temps fixé par la loi, à moins que Marie n'ait cru plus prudent de rester avec lui, à Nazareth, pendant le règne d'Archélaüs, comme l'a pensé saint Augustin⁴. En tout cas, rien n'avait décélé sa présence parmi les pèlerins de Galilée, indifférents d'ailleurs à son endroit, comme à ce qui regardait les autres enfants, dont

1. Cit. *Echah-Rabbath* (fol. 59, 1, 2.). — 2. *Ibid.*

3. Certains auteurs prétendent que ce plateau tire son nom de *Viri Galilæi*, du campement ordinaire des Galiléens.

4. *De concord. Evang.*, l. II, chap. xx.

ils ne connaissaient pas personnellement les parents. Les Galiléens étaient fort nombreux, au temps de Jésus-Christ, et dans la foule qui montait des bords du lac à Jérusalem, il était facile de passer inaperçu, quand on n'appartenait pas à la classe des heureux du jour.

Un mois avant la Pâque, à partir du 15 adâr, on réparait les routes et les ponts, on blanchissait les tombeaux, on tenait ouverts les citernes et les puits, afin de rendre le chemin plus facile et plus agréable; à quoi contribuait la douceur de la saison, tempérée à souhait. Suivant la parole du Cantique, « l'hiver était fini, les pluies avaient cessé, les fleurs commençaient à paraître : la tourterelle faisait entendre sa voix : les figuiers bourgeonnaient et la vigne répandait son parfum ¹ ». Rien de ravissant comme les collines et les vallées de la Palestine à cette époque de l'année; les côteaux de la Judée eux-mêmes, dissimulaient leur âpre nudité sous un tapis de cyclamens et d'anémones épanouis entre les épines. Les moissons verdissaient la plaine, les arbres ombrageaient les pentes et, sur les sommets, des buissons épais abritaient les petits bassins, d'où les eaux accumulées s'épanchaient en ruisseaux vers le fond des ravins. Tout était gaieté dans l'âme des hommes, comme dans la nature, sous le doux soleil rayonnant dans un ciel sans nuage, et la fraîche brise emportait au loin les chants qui s'échappaient naturellement de toutes les bouches. Car on marchait en chantant des psaumes, accompagnés par le son des instruments de toute sorte et rythmés par les tambourins sonores, qui s'entendaient d'une extrémité à l'autre de la colonne, mettant à l'unisson les voix des hommes avec celles des femmes et des enfants.

1. Cant., II, 11-13.

Le cortège, en effet, s'avavançait réparti en deux groupes, suivant un vieil usage, sauvegarde de la gravité et de la décence que le mélange des deux sexes aurait pu compromettre¹. Les enfants, il est vrai, allaient à leur caprice ou à la volonté des parents, avec les hommes marchant autour des étendards, à pied et à cheval, ou avec les femmes montées sur des ânes et portées à dos de chameau, dans leurs *houdahs* entr'ouverts suivant la chaleur.

On peut encore voir, en Terre sainte, des processions de cette nature se rendant aux sanctuaires ou aux tombeaux vénéérés par les musulmans, avec moins de foule sans doute mais avec le même cérémonial et le même enthousiasme. Du reste, nos pèlerinages de Paray et de Lourdes nous en donnent encore l'idée, surtout à certaines époques de l'année, où l'âme de la patrie française anime ces grands mouvements du peuple vers les lieux chers à sa dévotion. Bannières, chants, prières, acclamations, tambours et fanfares, rien n'y manque, comme au temps où les Galiléens descendaient du Scopos en psalmodiant les *Cantiques de la marche ou des degrés*².

Deux routes pouvaient les amener à Jérusalem, celle qui traversait la Samarie et celle qui suivait la rive droite du Jourdain jusqu'à la plaine de Jéricho. La première était d'ordinaire négligée, bien que plus courte et plus facile, en raison de l'antipathie des Juifs pour les Samaritains, et des conflits que l'on cherchait naturellement à éviter. Les vexations, dont se plaignaient les voyageurs obligés de passer par la Samarie, redoublaient en temps d'insurrection, et

1. S. Bonavent., *Serm. I in Dominica infra oct. Epiphan.* — Cf. S. Epiphan. et S. Bernard. *in hunc locum.* — C'est du reste l'habitude des Arabes en marche. (P. Loti, *Le désert*, p. 109).

2. Ce sont les psaumes 119 à 133, qui portent le titre : *Cantica graduum.*

nous avons vu que ce temps dura depuis la mort d'Hérode jusqu'à la déchéance d'Archélaüs, et même un peu après. Mais, au moment où Jésus atteignait sa douzième année, la paix régnait dans toute la Palestine, grâce à la rigueur déployée par les procurateurs romains, dont l'ère venait de commencer. Marcus Ambivius remplaçait Coponius, et nous savons que sous son administration, aussi bien que sous celle de son prédécesseur, il n'y eut rien de saillant dans la vie sociale en Judée. L'esprit public était d'ailleurs fatigué des agitations, où le Gaulonite et ses émules avaient entraîné les victimes de leur stérile ambition. Les Samaritains se sentaient particulièrement sous l'œil des procurateurs, au moment des pèlerinages, tout aussi bien que les Galiléens eux-mêmes. Tous se tenaient tranquilles et les chemins étaient parfaitement sûrs. Aussi la route suivie par la sainte Famille fut-elle, suivant la tradition, celle de Samarie, comme nous le verrons bientôt.

La durée du voyage (vingt-cinq lieues à parcourir) se divisait d'ordinaire en quatre étapes, à partir de Djenine ¹, où se rencontraient les voyageurs venus, par Nazareth, du nord du lac et des confins de Tyr, c'est-à-dire de Banias ou des eaux de Merom, de Capharnaüm et de Cana, d'une part, — de Sidon, Tyr, Acco et Sefhoris, d'autre part. De Nazareth on descendait à Djenine, par la plaine d'Esdreloun, en laissant le petit Hermon à sa gauche, et en franchissant le Cison, fameux par la défaite de Sisara ². Une journée suffisait pour cette étape supplémentaire, après laquelle on quittait la Galilée en se dirigeant vers Sichem ; puis la route s'engageait dans les montagnes, passait entre l'Hébal et le Garizim, avec une station au puits de Jacob, gagnait Béthel

1. Probablement En-Gannim, à la frontière de la Samarie et de la Galilée, — la Ginéa de Josèphe.

2. Jud., iv, 7.

par le Khan-el-Louban, et s'arrêtait une dernière fois à El-Bireh, la Beroth des Rois ¹, avant d'entrer à Jérusalem, par la voie romaine de Naplouse, qui descend vers le midi, le long des pentes du Scopos. Dans sa dernière partie, c'est-à-dire depuis l'entrée en Judée, la marche était pénible, dans un pays accidenté, presque sauvage, où des défilés fréquents déterminaient des encombrements et des retards, peu propres à égayer la tristesse d'un paysage si différent de ceux de Galilée. Aussi pressait-on le pas à la dernière étape, pour franchir les quatre lieues et demie qui restaient avant de toucher le but.

Au moment où la Cité sainte (El-Kods) apparaissait aux regards des croyants, le cortège s'arrêtait; la foule se massait et saluait d'une acclamation unanime la colline de Sion et le Temple du Seigneur, comme devaient faire plus tard les croisés de l'Occident chrétien. Le spectacle était vraiment capable d'enthousiasmer même les plus étrangers aux convictions religieuses d'Israël. — « Celui qui n'a pas vu Jérusalem, disait le Talmud ², n'a pas vu de belle ville », et le Talmud avait raison, à en juger par ce que nous voyons encore aujourd'hui.

Par-dessus les villas perdues dans la verdure, sur la colline de Bezetha, se dressait la haute muraille, qui défendait l'accès du Temple, les pieds dans la piscine des Brebis et le large fossé chargé de protéger la tour Antonia. Celle-ci, devenue palais autant que forteresse, depuis les aménagements faits par les derniers Asmonéens et surtout par les **Hérodes**, commandait les parvis du Temple, dont la

1. III Reg., xv, 17. — (C'est aussi la *Maspha* du 1 liv. des Rois, VII, 5-14.)

2. *Talm. Babyl.*, *Soukah*, 51, b.

masse de marbre et d'or rayonnait, un peu en arrière, au point culminant du Moriah. Tout autour, se devinaient ou et se voyaient, dans les profondeurs du Tyropéon et d'Ophel, sur les plateaux d'Acra et de Sion, les terrasses des maisons d'une blancheur éclatante, parmi les palmiers, les platanes et les cyprès. A l'angle sud-ouest du Haram, entre le Temple et le Xystus, le palais grec d'Antipas faisait contraste avec celui des Pontifes, à l'arrière-plan. Tout à droite, dominant cet ensemble riant et majestueux à la fois, la haute et sombre silhouette de la citadelle de David, reconstruite par Hérode le Grand, et dont les tours Mariamne, Hippicus, Phasaël, passaient à bon droit pour imprenables.

Rien à l'extérieur ne faisait deviner le luxe inouï du palais qu'elles couvraient de leur ombre ¹ ; mais l'imagination l'exagérait encore, troublée cependant par les souvenirs de sang évoqués à leur aspect. Il semblait voir, sur leurs plateformes, errer les ombres du vieux pontife Hyrcan, de la belle Mariamne, de sa mère Alexandra, de ses fils Alexandre et Aristobule, de son beau-frère Joseph, du misérable Antipater, égorgé cinq jours seulement avant la mort du père dont il avait conspiré la ruine, d'Archélaüs mort en exil. Mais toutes ces visions funèbres s'évanouissaient bientôt dans le mirage des lointains : — à l'orient, la mer Morte resplendissant au pied des monts de Moab, que le soleil, suivant l'heure, revêtait des teintes roses et violacées ou noyait dans la lumière blonde ; — à l'occident, le faite des collines brûlées s'abaissant peu à peu vers les jardins embaumés de Jaffa et les flots de la Grande Mer ².

Ce qui attirait surtout les regards, c'était le Temple, avec

1. Josèphe, *Bell. jud. et Antiq. jud.*

2. La Méditerranée nommée ainsi par les Israélites.

ses pylônes de marbre, ses galeries de cèdre, son toit semé d'aiguilles d'or, et dont pourtant on ne voyait que la moins belle partie, la façade principale échappant aux regards. C'est du mont des Oliviers qu'il fallait le voir, et la foule des Galiléens ne tardait pas à s'écouler dans cette direction, en suivant les crêtes qui dominant la vallée du Cédron, pour gagner son campement ordinaire, au-dessus et au nord de Gethsémani. Alors apparaissait, sur son piédestal de cent mètres de hauteur, le mur d'enceinte au delà duquel la vue pénétrait à l'aise ¹. Au sommet des rampes montant des bords du Cédron à la porte Dorée ², les portiques étalaient leur colonnade de marbre entourant la cour des Gentils, envahie déjà par les vrais croyants et les prosélytes. Ils se pressaient devant la porte de Nicanor ³ aux vantaux largement ouverts pour laisser voir l'autel des holocaustes, en avant des degrés accessibles aux seuls prêtres et qui menaient au Sanctuaire fermé par un voile de pourpre de soie et d'or. Toute cette perspective s'encadrait dans des lignes d'une architecture savante, qui avait appelé à son aide l'art raffiné des ornemanistes, pour faire du Temple de Jéhovah un merveilleux écrin à l'arche de son alliance avec le peuple choisi. Sans doute la tristesse se mêlait à l'admiration, au souvenir de cette arche cachée dans les monts de Moab et introuvable, depuis les temps de Jérémie : mais on espérait bien la voir, un jour, revenir à son Sanctuaire où l'attendait la pierre (*schethiya*), destinée à la porter et sur laquelle le grand prêtre déposait l'encensoir, à la fête des Expiations ⁴.

1. Josèphe, *Ant. jud.*, XV, 11-14.

2. La *porta speciosa* des Actes, III, 10. — Cf. Saulcy, *Voyage en Terre sainte*.

3. Mishna, *Joma*, chap. III ; — Josèphe, *Bell. jud.*, V, v, 3 et *Ant. jud.* XII, 17.

4. Mishna, *Joma*, chap. v.

Rien ne peut dire la joie qui animait alors les âmes, au souvenir de la délivrance d'Égypte et de toutes les faveurs célestes, dont le temps de la Pâque avait été ou devait être l'occasion évidemment providentielle, — avant comme après l'Exode de Moïse. Suivant la tradition rabbinique, c'est, dans la nuit du 14 nisan, que Dieu avait jadis révélé à son serviteur Abraham les destinées du peuple choisi ¹. C'est à la même date que Loth avait échappé au désastre de Sodome ², que Sennachérib fut frappé par la main du Seigneur ³, que Balthazar vit écrire sur le mur de son palais la sentence interprétée par Daniel ⁴, que la reine Esther déjoua les sinistres projets d'Aman ⁵; enfin, c'est au temps de Pâque, dans la même nuit, que devait avoir lieu la délivrance finale d'Israël, vainqueur d'Édom, symbole de tous ses ennemis ⁶. C'était donc l'histoire entière du peuple élu qui se résumait dans la pensée du jour trois fois saint, dont l'aurore allait luire et dont on achevait les préparatifs, dans la soirée du 14 nisan, par une exacte purification de toute chose et la mise au four des pains sans levain.

Ce qui dominait dans l'esprit de tous, c'était la pensée de la première Pâque, celle que Moïse et les siens avaient célébrée, à pareille date, l'an du monde 2512 ⁷, sur la terre d'Égypte qu'ils s'apprêtaient à quitter. De cette heure datait réellement l'autonomie du peuple hébreu et, au soir du 15 nisan, pendant qu'on mangeait l'agneau pascal, le plus jeune des assistants devait, par deux fois, demander au père de famille le récit de ce mémorable événement.

1. Genes., xv, 5.

2. *Ibid.*, xix, 17-23.

3. IV Reg., xix, 35-37.

4. Daniel, v, 5-25.

5. Esther, vii, 5-10.

6. Ezech., xxv, 14, — etc.

7. 1493 av. Jésus-Christ.

« Le Seigneur dit à Moïse et Aaron : Le mois de nisan sera pour vous le premier de l'année.

— Parlez à l'assemblée des fils d'Israël et dites-leur : Le dixième jour de ce mois, chacun de vous prendra un agneau que mangeront avec lui les gens de sa famille et de sa maison.

— S'ils ne sont pas assez pour tout manger, il invitera son voisin et autant des siens qu'il faudra pour y suffire.

— Et l'agneau sera sans défaut, mâle, âgé d'un an : vous lui adjointrez un chevreau dans les mêmes conditions.

— Vous le garderez chez vous jusqu'au quatorzième jour du mois : et alors tout Israël l'immolera, vers le soir.

— Vous prendrez de son sang et vous en marquerez les montants et le linteau de la porte des maisons où vous serez réunis pour le manger.

— Et dans la nuit, vous le mangerez, rôti, avec des pains sans levain et des laitues amères : ce qui en restera, vous le brûlerez.

— Vous mangerez debout, les reins ceints, les pieds chaussés, un bâton à la main et en vous pressant : parce que c'est la Pâque (ou le passage) du Seigneur.

— Cette nuit-là en effet, je passerai par la terre d'Égypte et je frapperai tout premier-né des hommes et des animaux : et des dieux de l'Égypte je ferai justice, moi, le Seigneur !

— Le sang de l'agneau marquera vos maisons ; je le verrai et passerai outre, de sorte que vous ne serez point atteints du coup dont l'Égypte sera frappée.

— Vous garderez souvenir de ce jour et vous en célébrerez la mémoire devant le Seigneur, de génération en génération jusqu'à la fin des temps ¹. »

Israël avait été fidèle à cet ordre, sous la tente et devant le Tabernacle au désert ; il l'était resté après la conquête

1. Exod., XII, 1-14.

de la Terre promise et la construction du Temple. L'exil de Babylone n'avait pas fait oublier la tradition, également maintenue à travers les péripéties de la lutte contre les Antiochus et les Ptolémées. Les Macchabées lui avaient rendu toute sa vigueur, et les Hérodés, si douteuse que fût leur croyance à Moïse, l'avaient renouvelée par la reconstruction et l'agrandissement du Temple. Les rares interruptions résultant des invasions, des exils, des persécutions, des défaillances momentanées du peuple ou de ses rois, semblaient avoir, à chaque fois, rajeuni la prescription, au lieu d'en oblitérer le sens et d'en affaiblir l'action sur les âmes. Israël s'y rattachait obstinément, comme le naufragé aux débris qui doivent le maintenir sur les vagues jusqu'à l'arrivée du sauveur. A l'exemple de ses ancêtres, en Mizraïm, il attendait, au plus fort des orages et au plus profond des ténèbres, « le passage du Seigneur ¹ ».

Ceux qui ne pouvaient monter à Jérusalem, n'en célébraient pas moins de leur mieux la fête de Pâques en leurs maisons, où ils mangeaient l'agneau traditionnel, avec les cérémonies prescrites par Moïse : s'associant ainsi, de loin, à la joie de leurs frères plus heureux, qui accomplissaient pleinement la Loi dans les parvis du Temple et dans les murs ou les environs de la Cité sainte.

Pour ceux-ci, la fête durait huit jours entiers, du 14 au 21 nisan. Encore peut-on dire qu'elle avait commencé, du moins pour les Galiléens, dès le 13, jour férié, — en toute sa durée pour ceux-ci, et depuis la neuvième heure (midi), pour les Juifs ².

Le 14 s'appelait par excellence : la préparation (*Parasceve* ³). On y achetait les pains sans levain et les herbes qui

1. Edersheim, *Le Temple*, chap. x.

2. Exod., XII, 11 : « Est enim phase (id est transitus) Domini. »

3. Matth., XXVII, 62 ; — Marc., XV, 42 ; — Luc., XXIII, 54 ; — Joann., XIX, 14.

devaient être mangés avec la chair rôtie de l'agneau pascal : on achevait la décoration de la salle du festin¹, on dressait la table, on garnissait les lampes, de manière à n'avoir à troubler en rien la paix et la joie du grand lendemain.

Le 15 était le premier jour officiel de la Pâque, celui de l'immolation et de la manducation de l'agneau. A minuit, les portes du Temple s'ouvraient et la foule commençait de se presser dans les parvis, pour assister aux prières et au sacrifice du matin, auquel le grand prêtre présidait, revêtu de l'éphod et le front ceint de la tiare. Son entrée dans le Sanctuaire était un spectacle des plus émouvants et les dévots aussi bien que les curieux eussent craint de le manquer.

La veille, dans la soirée, le capitaine du Temple avait frappé à la porte de l'Antonia et réclamé du Procurateur la remise des ornements pontificaux, gardés dans une chambre scellée du sceau du grand prêtre et du trésorier du Sanctuaire. Lorsque Baris était encore la résidence des rois-pontifes asmonéens, Hyrcan II avait décidé de conserver près de lui les insignes de sa dignité. Tombée aux mains d'Hérode et devenue l'Antonia, la forteresse avait continué d'abriter ou plutôt de tenir captives la robe de pourpre et la tiare des pontifes, désormais asservis à la domination de maîtres étrangers. Après la chute d'Archélaüs, les Romains avaient refusé de rendre aux prêtres la garde de ce précieux dépôt, dont ils assuraient du reste l'inviolabilité, par une surveillance incessante que partageait le capitaine du Temple. Chaque soir, cet officier vérifiait les sceaux apposés sur la porte de la chambre sacrée et ravivait la flamme de la lampe allumée devant elle². Lors

1. Josèphe, *Ant. jud.*, I. XV.

2. *Id.*, *ibid.*

des grandes fêtes, il venait solennellement ouvrir la porte et prendre le coffret, — *Baris*, — qui avait donné son premier nom à la tour et renfermait les vêtements du Grand-Sacrificateur.

Le jour venu, celui-ci revêtait la tunique de lin appelée *Chetoneh*, tissée d'une seule pièce ¹. Il la couvrait du *Meïl*, robe plus large, de couleur violette, garnie en bas de clochettes et de grenades d'or, ceinte d'une écharpe brodée de diverses couleurs ². Par-dessus, il mettait comme un scapulaire, l'*Ephod* fait de lin entremêlé de fils d'or et de pourpre, dont les deux parties se rattachaient par des agrafes d'onyx, où étaient gravés les noms des douze tribus d'Israël ³. Enfin, sur sa poitrine il fixait, avec des cordons de soie violette et des anneaux d'or, le *Pectoral*, carré de soie brochée, où brillaient douze pierres précieuses qui portaient aussi les noms des fils de Jacob ⁴. Elles étaient disposées sur quatre rangs, trois par trois, dans l'ordre suivant : rubis, topaze et émeraude, — diamant, saphir et jaspé, — opale, agate et améthyste, — chrysolite, onyx et béryl. — Sur la bordure de la tablette d'or qui les enchâssait on lisait ces deux mots : *Urim* (doctrine, ou lumière), et *Thummim* (vérité) ⁵. L'ensemble constituait ce qu'on appelait le *Rational du jugement*, parce que le grand-prêtre s'en revêtait quand il avait à rendre des sentences solennelles ⁶. Il le portait aussi dans les grandes solennités, lorsqu'il avait à « entrer dans le sanctuaire, comme répondant des fils d'Israël ⁷ ».

1. A part les manches qui étaient cousues au vêtement.

2. Exod., xxxix, 5-24.

3. *Ibid.*, xxviii, 9. — Cf. Josèphe, *loc. cit.*

4. *Ibid.*, xxviii, 15-28.

5. *Ibid.*, 30.

6. *Ibid.*, 15. — Cf. Calmet, *Dictionn.* ; Edersheim, *The Temple*, etc.

7. *Ibid.*, 29-30 : « Quando ingrediatur sanctuarium... et gestabit iudicium filiorum Israel. »

Ainsi paré, le successeur d'Aaron mettait à son front une tiare de fin byssus ¹ avec un frontal d'or très pur, qui portait cette inscription : « Consacré au Seigneur ². » Les Asmonéens y avaient ajouté deux couronnes, sans doute en témoignage de leur double autorité, et l'usage en était resté ³, bien que nulle royauté ne couronnât plus la tête des remplaçants, donnés aux fils des Macchabées par le caprice ou la vénalité des maîtres de la Palestine.

Celui que Jésus vit passer dans le Temple s'appelait Hannan et devait, un jour, le traiter en criminel digne de mort. N'était-il pas aussi détestable, lorsqu'il montait les degrés du sanctuaire, le rational sur la poitrine et la tiare au front ? Insulteur de son Dieu, auquel il croyait à peine, — de son Temple, dont il faisait une caverne de voleurs ⁴, — de son peuple, dont il bravait le mépris, que lui restait-il à faire pour mériter ce nom de « muraille blanchie », dont saint Paul devait souffleter son homonyme, moins odieux que lui ⁵ ? Tel était pourtant parmi les Israélites le prestige de sa dignité, que les fronts s'inclinaient encore sous sa bénédiction ; « assis sur la chaire d'Aaron, il avait droit d'être respecté », au moins par le silence qui est, dit-on, la leçon des rois.

Que se passa-t-il dans le cœur de Jésus à la vue de ce prêtre indigne ? Il nous importe peu de le savoir, puisque nous ne sommes pas constitués juges de l'hypocrisie d'Hannan, et que d'ailleurs nous savons les trésors de mansué-

1. Étoffe de coton égyptien, léger comme de la gaze, ou de crêpe, suivant l'expression de Josèphe (*Ant. jud.*, I, III) qui lui donne la couleur d'hyacinthe.

2. Exod., 36 : « Sanctum Domino. » — Cf. Levit., VIII, 9.

3. Josèphe. — Cf. Smith, *Diction.*, et Edersheim, *op. cit.*

4. Matth., XXI, 13 : « Speluncam latronum. »

5. *Act. Ap.*, XXIII, 3.

tude entassés dans le cœur, dont notre indiscretion ne forcerait pas le mystère. Mais il nous est difficile de ne pas croire qu'une ombre passa, triste et douloureuse, sur le front du Fils de David, pendant que ses lèvres murmuraient : « Mon ami, pourquoi donc êtes-vous venu ici ¹ ? »

Cependant la neuvième heure arrivée, l'encens offert et les lampes ravivées, l'immolation des agneaux devait commencer, dans le parvis d'Israël, où les amenaient ceux qui les offraient et devaient s'en nourrir, le soir même ou le lendemain, — suivant leur origine juive ou galiléenne. A cause du grand nombre des victimes, les sacrificateurs n'eussent pu suffire à la tâche, s'ils avaient dû l'accomplir dans la durée d'un seul jour. Aussi, d'après la tradition ², les Galiléens avaient-ils le privilège d'amener leurs agneaux dans la soirée du 14 nisan, comme on le voit d'ailleurs par les Évangiles ³. La cérémonie toutefois ne changeait pas de caractère et s'accomplissait dans les mêmes conditions.

Comme la foule était trop considérable pour que les victimes fussent présentées par ceux mêmes qui les offraient et surtout dans un ordre réglé d'avance, il avait été décidé que les groupes de fidèles seraient représentés, chacun par un délégué, spécialement commissionné par le capitaine du Temple. Il y avait vingt-quatre séries de ces délégués, suivant le nombre des éphéméries sacerdotales. Ils séjournaient d'ordinaire dans l'enceinte sacrée et portaient le nom d'*hommes de la résidence* ou de *la station* ⁴. Aux jours de grande fête, et tout particulièrement durant la Pâque, ils dirigeaient les mouvements du groupe commis à leur

1. Matth., xxvi, 50 : « Amice, ad quid venisti ? »

2. Cf. Sepp, *Vie de Jésus* ; — Fouard, *Vie de J.-C.*, — etc.

3. Matth., xxvi, 17. — Marc, xiv, 1.

4. Edersheim, *The Temple*, chap. x.

surveillance, et le représentaient dans les circonstances où l'on voulait éviter l'encombrement.

Lors donc que les trompettes sacrées avaient annoncé le commencement de la grande immolation, les lévites introduisaient dans le parvis trois séries de ces délégués, portant les victimes offertes par les compagnies dont ils répondaient. Chaque série comptait une trentaine de personnes. La première s'avavançait entre deux rangs de prêtres, pourvus de coupes en métal précieux, où coulait le sang, aussitôt présenté au prêtre officiant qui le répandait à la base de l'autel. Les entrailles soigneusement lavées et le foie salé étaient offerts en holocauste. Pendant cette combustion, les lévites chantaient l'*Alleluia*¹, avec le psaume cxiii, dont les assistants répétaient chaque verset. Puis les trois séries, ayant accompli leur offrande, se retiraient avec les agneaux immolés, dont la poitrine était maintenue ouverte par des baguettes placées en croix². Il ne restait plus qu'à les porter au four, d'où ils reviendraient, à la nuit close, rôtis sur un feu de branches de grenadier, pour le repas traditionnel.

Jésus, Marie et Joseph ne constituaient pas une compagnie capable de consommer la chair d'un agneau. Ils avaient donc dû s'adjoindre aux parents, venus avec eux de Nazareth, — les deux familles d'Alphée et de Zébédée, comprenant neuf personnes, suivant les apparences. Des amis domiciliés à Jérusalem avaient pris soin des préparatifs : la réunion du soir dut se faire dans leur maison. Tout s'y passa suivant le rituel et par conséquent nous pouvons y assister, en pensée, aussi bien que si nous y avions été conviés, le 14 nisan de l'an 762, la douzième

1. « Hallelu Yah, » — « Prions le Seigneur ! »

2. Edersheim, *loc. cit.*

de Jésus-Christ. Les assistants rangés autour de la table, avaient revêtu leurs habits les plus convenables. En sa qualité d'héritier le plus direct de David, Joseph dut présider la table, bénir les coupes, distribuer les pains et les herbes amères.

Il annonça d'abord l'ouverture de la fête, prononça la première formule de bénédiction, trempa ses lèvres dans la coupe pleine de vin et la fit passer aux assistant¹. Puis il rompit les azymes et en répartit les morceaux avec des laitues ou herbes amères trempées dans la saumure et le vinaigre². C'est à ce moment que le plus jeune des assistants devait demander : « Quelle est cette cérémonie ? »

Quel était, à ce moment, le plus jeune des convives ? Il ne semble pas difficile de répondre, puisque Jésus assistait, pour la première fois, à la solennité de Pâques³, avec ses parents et que, parmi ses cousins (en admettant qu'ils fussent présents), il n'y en avait pas un qui pût lui disputer cette prérogative. Jacques de Salomé, ainsi que Jacques de Cléopée et ses frères étaient plus âgés. Tout porte donc à croire que la question consacrée tomba des lèvres du divin Enfant, appelant de la part de Joseph la réponse, dont la formule, empruntée à l'Exode, nous a été également conservée :

« Nous avons été esclaves en Égypte, et l'Éternel, notre Dieu, nous a délivrés de sa main puissante qu'il a tendue vers nous⁴. »

N'est-ce pas un spectacle saisissant que celui du Verbe Incarné interpellant son serviteur le plus fidèle, avec les

1. *Pesachim*, x, 2.

2. *Ibid.*

3. Certains ont pensé qu'il avait pu y venir plus tôt. C'est possible, mais peu probable. Catherine Emmerich (*Vie de N.-S. J.-C.*, 1, 3) l'affirme : ce qui ne suffit pas à le démontrer.

4. Exod., XIII, 14 : « In manu forti eduxit nos Dominus de terra Ægypti, de domo servitutis. »

paroles mêmes qu'il avait dictées à Moïse et recevant de lui la réponse, dont il était le premier inspirateur ? Seuls, Joseph et Marie comprirent : mais de quelle douce émotion dut frémir leur âme, à l'audition de la voix divine se faisant écho à elle-même ! N'est-il pas vrai que de pareils moments appartiennent plutôt à la bienheureuse éternité et qu'ils devraient en avoir la fixité comme ils en ont la douceur ?

La lecture qui suivit la réponse de Joseph fut empruntée, suivant l'usage, aux douzième, treizième et quatorzième chapitres de l'Exode. Outre le passage cité plus haut, elle contenait le récit de la sortie d'Égypte et celui de l'engloutissement du Pharaon et de son armée dans les flots. Une seconde coupe fut alors vidée : après quoi, sur une nouvelle question de l'Enfant ¹, le président donna l'explication des mets symboliques servis sur la table. L'agneau rappelait celui dont le sang avait préservé les maisons juives contre le glaive de l'ange exterminateur : les pains sans levain étaient le mémorial de ceux que les Juifs, dans leur hâte de fuir, avaient emportés, avant que la pâte en fût levée : les herbes amères évoquaient le souvenir de la vie pénible que les fils d'Israël avaient menée sous le joug des Ramsès et des Menephtah ². Alors on entonnait des chants joyeux empruntés au Psalmiste ³, composant l'*Hallel* qu'on devait reprendre, à la fin du repas, comme actions de grâces ⁴.

Enfin l'agneau fut divisé et distribué aux convives : après quoi l'on but encore une coupe : l'*Hallel* ⁵ se continua par les psaumes CXV, CXVI et CXVII, suivis d'une courte prière « au seul Roi, Rédempteur et Sauveur d'Israël », et la fête fut terminée. Un doux et joyeux silence planait

1. Mishna, *Pesach.*, x, 4.

2. Edersheim, *The Temple*, chap. XII.

3. *Psaumes* CXIII et CXIV.

4. Talm. Babyl., *Pesachim*, IX, 3.

5. Qu'il ne faut pas confondre avec le *grand Hallel* récité dans le Temple.

sur l'assemblée, sans qu'elle en devinât le mystère : qui donc, à part Joseph et Marie, pouvait savoir qu'au milieu des assistants se tenait le véritable Agneau de Dieu, le Roi, le Rédempteur, le Sauveur auquel s'adressait leur suprême remerciement ? Pour la première fois, sur la terre d'Israël, la Pâque avait dignement célébré la délivrance du peuple élu, parce que le Libérateur même avait daigné prendre part à la louange, dont ce prodige était l'occasion.

Le lendemain, les solennités continuèrent leur cours ordinaire. Après l'offrande des prémices de la terre, il y eut demi-fête, *Moëd-Katon*, suite de jours moins saints, pendant lesquels on donnait davantage au plaisir. C'était le temps des visites et des excursions : c'était aussi le moment du départ des pèlerins pressés de rentrer chez eux. Bien que l'usage fût de rester à Jérusalem jusqu'à la fin de l'octave, il était permis de partir après le troisième jour, et beaucoup usaient de cette liberté.

Joseph fut-il de ceux qui en profitèrent ? Il est bien difficile de répondre, et cependant l'Évangile nous semble insinuer l'affirmative ¹. En effet, comme nous allons bientôt le voir, Jésus fut retrouvé au milieu des Docteurs qui avaient coutume de donner un enseignement plus solennel au cours des grandes fêtes ², c'est-à-dire pendant leur octave. Celle de Pâque n'était donc pas encore terminée, et le retour de Joseph à Jérusalem l'y ramenait juste à temps pour la solennisation du jour octaval, en admettant qu'il fût parti dans la soirée du 17 nisan.

Quoi qu'il en soit, à la première étape, c'est-à-dire à

1. Luc., II, 46 : « Consummatis diebus. » — Il ne dit pas : « Post dies octo », comme Jean, xx, 26.

2. Sepp, *Vie de N.-S. J.-C.*, 2^e part., sect. 1^{re}, chap. XVIII.

El-Bireh, l'Enfant ne se retrouva¹, ni parmi les hommes ni parmi les femmes et toutes les recherches furent inutiles : personne ne l'avait vu depuis la sortie de la Ville sainte. On comprend l'inquiétude de Marie, aussitôt partagée par Joseph. Que pouvait-il être arrivé ?

La sagesse prématurée de l'Enfant ne permettait de lui attribuer ni une fantaisie, ni une erreur qui expliquât son absence : pas plus qu'on ne pouvait mettre en doute sa connaissance des habitudes, auxquelles du reste il s'était conformé pendant son séjour dans le Temple. Les femmes y avaient leur cour, distincte de celle des hommes : et les enfants se tenant, à leur gré ou celui de leurs parents, dans l'une ou l'autre, Marie n'avait pas eu à s'étonner de ne pas voir son Fils à ses côtés, Joseph pas davantage. Jésus était d'âge à choisir sa place², et l'usage de son droit n'avait rien qui pût choquer les convenances. Au moment du départ, une dernière prière réunissait les pèlerins dans le Temple : mais la même séparation des groupes avait rendu facile la double illusion de Joseph et de Marie à l'endroit du divin Enfant et la prolongation de leur tranquillité, pendant tout le cours de la journée.

Maintenant, c'était fini : toutes les inquiétudes étaient permises. Jésus avait pu être reconnu, sinon signalé aux agents du Sanhédrin ou à ceux du gouverneur, arrêté, emprisonné, mis à mort clandestinement peut-être ! A moins qu'on ne l'eût enlevé et traîné au désert, pour en faire un esclave, ou qu'on l'eût déjà livré à ces marchands syriens, qui trafiquaient des hommes comme de toute autre chose sur les marchés des villes maritimes. Peut-être avait-il été blessé dans quelque-une de ces collisions, dont la foule était

1. Luc., II, 43-45. — El-Bireh est l'ancienne Maspha des *Rois*, I, VII, 5-14. (Cf. III Reg. xv, 17, qui désigne Beroth.)

2. Sepp, *ibid.*, chap. XVI. — Cf. Coleridge, *Hist. de N.-S. J.-C.*, t. III, p. 367.

coutumière en pareilles circonstances, et gisait-il abandonné en quelque obscur recoin.

Et ce n'étaient pas là de vaines imaginations ! La sédition couvrait partout, à Jérusalem et dans les provinces, — la Galilée particulièrement, où les Zélotes s'agitaient, récemment profitant du peu d'autorité d'Ambivius, le procureur que venait d'installer, au nom de Rome, Sulpicius Quirinius, légat de Syrie revenu à Césarée. A la faveur de ces désordres, quels crimes ne pouvait-on pas tenter ? A Jérusalem, où le Procurateur n'avait pas encore de situation nette et où le Sanhédrin avait perdu presque toute son autorité, ce péril était plus grand qu'ailleurs, comme il en est forcément dans les grandes villes livrées à elles-mêmes, surtout aux jours de ces manifestations d'une foi facilement dégénérée en fanatisme. Si l'Enfant vivait encore, comment le retrouver : et s'il était possible de le rejoindre, en quel état serait-il retrouvé ?

Tout en larmes, Marie parcourait le campement, interrogeait les parents, les amis, les inconnus même, dans l'espoir d'un indice qui la mît sur la voie. Joseph l'imitait sans plus de résultats. La nuit était venue, ajoutant à l'angoisse de la pauvre Mère : nul bruit de pas aux alentours, nulle ombre glissant sur le sol, à la clarté de la lune alors en plein rayonnement. L'Enfant ne reviendrait pas avant le jour, s'il devait revenir ! Comme le soleil était lent à paraître, ce soleil qui devait pourtant se coucher à nouveau, sans lui avoir rendu son Fils !

L'aurore la trouva sur le chemin de Jérusalem, et le soir la força d'interrompre sa recherche à travers les places, les rues et les faubourgs de la ville sainte, dont elle avait inutilement fouillé les maisons et les tentes, où elle pouvait supposer que Jésus était entré. Encore une nuit d'angoisses, mais combien plus longue que la précédente !

Enfin le jour revint, et Marie se précipita vers le Temple, qu'elle n'avait pas jusque-là songé à visiter, Dieu le permettant ainsi pour notre enseignement, bien plus que pour le sien.

Du mont des Oliviers, où elle avait dû s'arrêter, la veille au soir, elle se dirigea, aussi rapidement que le lui permettaient sa fatigue et sa faiblesse, vers la porte Orientale, et d'instinct courut à la cour des femmes, où elle avait fait sa dernière prière. Or, presque à l'entrée de cette cour, se trouvait la Grande École¹ de la synagogue Beth-Hamidrasch, où les Docteurs, membres du Sanhédrin, donnaient leurs leçons, devant des auditeurs aussi nombreux que distingués². Par la porte largement ouverte, Marie pouvait apercevoir le *Nassi* dans sa chaire et autour de lui les illustres représentants de la sagesse hébraïque.

S'il faut en croire certains documents, que Sepp tenait en estime, le président était alors le grand Hillel, presque arrivé au terme de sa carrière, mais encore dans toute la vigueur de son intelligence. A ses côtés Jonathan-ben-Uzziel, qui avait traduit les Septante en chaldéen et dont on disait qu'il avait les anges pour auditeurs, — Éléazar-ben-Azariah, à peine âgé de seize ans, le rival heureux de Gamaliel, — Bava-ben-Buta, échappé à la disgrâce du Sanhédrin, sous Hérode³. Rien sans doute ne nous oblige à retenir ces noms, contre lesquels plus d'une objection serait possible : mais il nous faut au moins croire à la réunion des personages les plus marquants de cette école, autour de son chef le plus renommé.

Les maîtres de ce qu'on appelait parfois l'*Académie*

1. *Schabbath*, III, 6.

2. Sepp, *op. et loc. cit.*, chap. XVIII.

3. *Id.*, *ibid.*, chap. XVII. — Cf. Josèphe, *Bell. jud.*

du Temple étaient choisis parmi les *Sopherim*, Scribes arrivés à la dignité de *Tannaïm* ou Docteurs, — titre fort recherché, en raison des avantages qu'il assurait. Les écoles secondaires étaient en effet placées sous leur haute surveillance. Dans leurs propres écoles, ils faisaient transmettre à haute voix, par leurs *Amoraïms* ou suppléants, les enseignements qu'ils donnaient à l'oreille de ceux-ci¹. Ils siégeaient sur des chaires élevées, au milieu de leurs assesseurs, ayant en face d'eux leurs élèves choisis, assis sur des escabeaux ou simplement sur des nattes, avec le reste des auditeurs debout, en dehors de la barrière qui fermait l'enceinte privilégiée². Leur morgue était extrême et il fallait les aborder avec de grandes marques de respect, non seulement dans leurs écoles, mais encore sur la voie publique, quand on les rencontrait vêtus d'habits magnifiques, se rendant à la synagogue ou à quelque salle de festin pour y prendre la première place³. Ils commençaient alors à se faire appeler *Rabbis* ou Maîtres⁴, titre nouveau, que l'Évangile ne devait pas tarder à réprouver⁵, bien qu'il fût donné couramment à son divin Auteur⁶, même avec l'adjonction de la qualité de *bon* refusée à tout autre que lui⁷.

Ce que nous disons là convient aux Docteurs de la Loi, (*jurisperiti* ou *νομικοι*), de préférence aux exégètes ou prédicateurs, qui ne jouissaient ni de la même estime, ni de la même faveur, bien que le peuple prît plaisir à leurs commentaires subtils et souvent dignes d'attention. Toutes les

1. *Berakoth*, IV, 1. — Cf. *Matth.*, x, 27. — *L'amoraïm* s'appelaient aussi *Tourgueman*. (*Berakoth*, IV, 1.)

2. *Berakoth*, *ibid.*

3. *Luc.*, xx, 46 : « Attendite a Scribis qui volunt ambulare in stolis, et amant salutationes in foro et primas cathedras in synagogis et primos discumbitus in conviviis. »

4. *Matth.*, xxiii, 7. — Sepp, *loc. cit.*, chap. xvii.

5. *Id.*, *ibid.*, 8 : « Nolite vocari Rabbi ! »

6. *Id.*, xii, 38. — *Marc.*, xii, 19. — *Luc.*, xii, 13. — *Joann.*, viii, 4.

7. *Marc.*, x, 17 : « Magister bone ! »

fois que l'Évangile met les Docteurs en scène, il s'agit des premiers, désignés également par le nom de Scribes, de Sages ou de Rabbis.

Marie ne vit rien de cette pompe et n'entendit rien de cette éloquence : mais du premier coup d'œil, elle reconnut, assis sur un escabeau dans l'enceinte réservée, Jésus lui-même, dont au même instant la voix frappa son oreille. Au milieu d'un silence, troublé seulement par des murmures approbateurs, l'Enfant posait aux maîtres de la science officielle des questions, dont la précision, l'à propos et la profondeur provoquaient leur étonnement tout autant, sinon plus que les réflexions dont il faisait suivre leurs réponses ¹. Du cercle extérieur, où il se tenait d'abord, les Docteurs avaient appelé plus près d'eux ce disciple imprévu, qui se conformait, en toute modestie, aux habitudes des élèves ordinaires, témoignant ainsi pour la science d'un zèle digne d'être particulièrement honoré. Ils l'avaient fait asseoir au milieu des jeunes scribes déjà distingués parmi leurs émules, et encourageaient ses questions par la gravité de leur attention et la réserve de leurs solutions.

D'après la plupart des commentateurs, — d'accord avec l'*Évangile de l'Enfance* et avec Euthymius, écho de l'antiquité chrétienne, — il s'agissait du Messie et de sa prochaine arrivée dans le monde, présagée par la prophétie de Daniel et la transmission récente du sceptre de David à des mains étrangères ². Il était naturel en effet de s'inspirer des préoccupations actuelles, ou mieux des préoccupations constantes du peuple d'Israël : en les exprimant, le disciple inconnu ne

1. Luc., II, 46-47.

2. Cf. Padovani, in *Luc.*, h. 1. — *Évangile de l'Enfance*, chap. I-LII. — Dans les deux derniers chapitres, on le fait dissertar sur la philosophie, l'astronomie, les sciences naturelles et la médecine. Catherine Emmerich fait écho à ces rêveries.

faisait rien que de très simple et de très opportun. Personne donc ne pouvait en être choqué, ni même surpris. Personne non plus ne pouvait soupçonner que cet enfant de douze ans était le même, qui devait dire, un jour, à la Samaritaine : « Moi qui te parle, je suis le Messie que tu attends ¹. »

Quoi qu'il en soit, ils n'eurent pas le temps d'exprimer leur sentiment. Interrompant l'entretien, une femme venait de se précipiter vers l'Enfant, qu'elle serrait éperdument dans ses bras, et dont elle couvrait le visage de baisers avec des larmes et des sanglots.

« O mon Fils, que nous avez-vous fait? Voici que votre père et moi nous vous cherchions avec tant de chagrin ²! »

Derrière elle, en effet, un homme paraissait ne voir que le jeune interlocuteur des rabbins et tendait vers lui des mains tremblantes de joie. Quelques-uns sans doute des Docteurs le reconnurent et, penchés l'un vers l'autre, murmurèrent le nom de l'époux de Marie, ce fils de David dont les fiançailles étaient restées légendaires : mais nul ne parla, soit qu'il craignît de compromettre sa dignité dans une intervention inutile, soit qu'il voulût respecter l'émotion de ces parents qui retrouvaient leur fils perdu. Peut-être aussi attendaient-ils la réplique de l'Enfant, y prévoyant une nouvelle révélation de cette âme mystérieuse.

« Comment se fait-il que vous me cherchiez? dit-il avec un grave sourire: vous ne saviez donc pas que je dois être où m'appelait le service de mon Père ³? »

1. Joann., iv. 26. — Catherine Emmerich fait appeler Jésus par des lévites que Marie a chargés de ce soin : et le Sauveur répond qu'il viendra quand il aura fini (*Vie de N.-S. J.-C.*, 1, 3). Inutile de dire combien ce récit est invraisemblable et choquant : mais on peut en déduire le peu d'autorité de ces *Visions*, auxquelles tant de gens ajoutent pleine confiance.

2. Luc, II, 48 : « Fili, quid fecisti nobis sic? Ecce pater tuus et ego dolentes querebamus te! »

3. *Id.*, *ibid.*, 49 : « Nesciebatis quia in his quæ Patris mei sunt oportet me esse? »

Si Joseph et Marie ne comprirent pas tout d'abord la réponse ¹, à plus forte raison les Docteurs n'en saisirent-ils pas le sens. Que pouvait être ce père, auquel il faisait allusion, devantcel ui que Marie elle-même avait appelé : « Votre père » ? Et quel service l'obligeait à s'asseoir au milieu des Docteurs, — si facile à prévoir qu'il devait écarter de l'esprit de sa Mère toute hésitation et toute crainte ?

Cependant Joseph et Marie entraînaient l'Enfant docile ² à leur appel et ne tardaient pas à disparaître au milieu de la foule. En vain les eût-on cherchés, quelques instants plus tard ; il eût été impossible de les retrouver dans cette marée humaine, dont les remous avaient bientôt effacé les traces de leur passage.

Avant de les suivre dans leur marche vers Nazareth, arrêtons-nous à méditer les paroles que ne comprirent pas les Docteurs et dont, suivant l'Évangile, la signification échappait de même à Marie et à Joseph. Elles ont été l'occasion d'interminables commentaires, où le véritable sens nous paraît avoir été mis en oubli, si tant est qu'il ait été d'abord saisi.

Avant toute chose, remarquons la vie et le naturel du récit de saint Luc. Un témoin oculaire seul peut avoir communiqué au narrateur le mouvement et l'exactitude qui caractérisent cette page délicieuse, et ceux qui, en attribuent l'inspiration à Marie elle-même, paraissent bien avoir raison. On y sent le cœur, on y entend la voix d'une mère, de la seule mère qui pût sentir et parler ainsi.

Après tant d'heures d'angoisses, voilà que tout à coup Marie aperçoit son Enfant. Se précipiter vers lui, l'étreindre en ses bras, le couvrir de baisers et de larmes, lui crier doucement : « Mon Fils, que nous avez-vous fait », n'est-ce

1. Luc., *ibid.*, 50 : « Et ipsi non intellexerunt verbum quod locutus es ad eos. »

2. Luc., *ib.*, 51 : « Erat subditus illis. »

pas là ce qui doit être fait et dit ? Concevriens-nous qu'il en fût autrement ? Ne dites pas que l'Enfant est Dieu et que la Mère est sa créature ! Que nous importe, si elle est la Mère de cet Enfant ? Plus sa maternité est divine, et plus nous concevons qu'elle ait d'ardeur en son premier élan : c'est à son impétuosité que nous mesurons sa grandeur. Autrement nous n'y comprendrions plus rien : à force de la faire surhumaine, comme on le voudrait, on la rend contraire à la nature, dont nous ne pouvons cependant sacrifier les droits sans outrager la raison.

On oublie trop que si Jésus était capable de ressentir toutes les émotions, dont nous pouvons avouer l'action sur nous-mêmes, — s'il y était même obligé par sa parfaite ressemblance avec nous, — à bien plus forte raison Marie le pouvait et le devait. La supplication de Gethsémani n'est pas plus étonnante que le cri d'amour du Temple, et réciproquement : l'agonie, qui commence pour le Fils et qui cesse pour la Mère, leur met aux lèvres le même accent, où nous nous reconnaissons nous-mêmes, et qui nous permet de dire au Fils : « Vous êtes mon frère ! » et à la Mère : « Moi aussi, je suis votre enfant. »

Une nuance délicate nous permet de voir tout au fond de l'âme de Marie, mère comme les autres, mais élevée au-dessus de toutes les autres par son association au plan divin de l'Incarnation. A peine a-t-elle dit à son Fils les paroles de doux reproche, qui nous la montrent bien femme et bien mère, qu'elle se souvient du compagnon de sa vie et de sa mission : et dans quels termes exquis ?

« Votre père et moi, nous vous cherchions, le cœur plein de peine ! »

« Votre père et moi ! » — Quel commentaire se peut essayer après Bossuet, de ces quatre mots, si simples et pourtant si pleins de charme ?

« Elle l'appelle son père, car il l'était, à sa manière : père non seulement par l'adoption du saint Enfant, mais encore vraiment père par le sentiment, par le soin, par la douleur : ce qui fait dire à Marie : « Votre père et moi affligés », pareils dans l'affliction ; puisque, sans avoir pris part dans votre naissance, il n'en partage pas moins avec moi la joie de vous posséder et la douleur de vous perdre. Cependant, femme obéissante et respectueuse, elle nomme Joseph le premier, « Votre père et moi », et lui fait le même honneur que s'il était père comme les autres. O Jésus ! que tout est réglé dans votre famille ! Comme chacun, sans avoir égard à sa dignité, y fait ce que demande l'édification et le bon exemple ! Bénite famille, c'est la sagesse éternelle qui vous règle ! »

Et c'est dans cette « famille si bien réglée », où « chacun, sans avoir égard à sa dignité, fait ce que demande le bon exemple », que l'on veut introduire, sous couleur de respect à la divinité de Jésus, l'inconcevable oubli qui aurait valu à Marie la leçon donnée par son Fils !

« Pourquoi me cherchiez-vous ? Ne savez-vous donc pas que je dois être où m'appelle le service de mon Père. » C'est-à-dire, au sens de quelques-uns² : « Femme, vous oubliez que je suis le Verbe Incarné, qui n'a point de raison à vous donner de ses actes, ni de compte à tenir de vos émotions, puisqu'il est votre Créateur et votre souverain Maître. Femme, vous n'avez donc pu élever votre esprit à la hauteur d'où il me verrait soucieux, non des affections humaines, mais seulement des intérêts surnaturels ? »

Que les Pères de l'Église, préoccupés avant tout de défen-

1. *Élévations sur les Mystères*, ve de la 20^e semaine.

2. V. en particulier Orsini, *La Vierge*, chap. xvi : « La réponse fut sèche et mystérieuse. »

dre la divinité du Christ contre les attaques des païens et des premiers hérétiques, aient vu, dans ces paroles, un rappel des droits de Dieu, même à l'encontre des plus légitimes tendresses, on peut le concevoir, tout en regrettant que le théologien ait pris le pas sur l'observateur, dans leur réplique à des adversaires peu capables, il est vrai, de goûter « ces raisons du cœur que la raison ne comprend pas ». — Mais que l'on retrouve encore sans réserves, dans les commentateurs catholiques, la même interprétation des paroles de Jésus, c'est à déconcerter. Certes, il ne saurait entrer dans notre pensée de condamner les écrivains respectueux des Pères, qui ne veulent pas infirmer les réflexions suggérées à ces vénérables témoins de la tradition, par les besoins de leur temps : mais le respect ne saurait aller ici jusqu'à ne rien voir en dehors du passé, et la vénération même s'accorde sans peine avec une autre manière de sentir et de parler. En tout cas, il n'est pas défendu de présenter d'autres explications et de les justifier, par une étude plus intime de la divine humanité du Sauveur.

Nous l'avons entrepris ailleurs ¹ et nous n'avons pas à y revenir : qu'il nous soit seulement permis de citer quelques lignes du commentaire auquel nous faisons allusion.

« Mère chérie, comment se fait-il que vous ayez hésité sur le lieu où vous me retrouveriez et n'y êtes pas venue tout droit, vous qui savez pourtant si bien où mon cœur et ma vocation m'attirent. » — Qui donc n'entend l'accent ? Qui ne devine la caresse de la voix et du geste ? Combien Jésus est plus divin, si l'on peut parler ainsi, dans cette excuse filiale, que dans la remontrance hautaine où il se reconnaît si difficilement ! »

Si l'on tient à sauvegarder le mystère signalé par saint

1. *Les Amitiés de Jésus*, l. I, chap. 1.

Luc et que Marie ne pénétrait pas alors, disons avec Coleridge : « Elle ne demande pas pourquoi cette action a été faite par son Fils, mais pourquoi il l'a faite sans l'avoir prévenue, non plus que saint Joseph. Pourquoi cette douleur leur avait-elle été infligée ? Ce n'était pas tant une plainte qu'une simple question. Tout ce que Notre-Seigneur avait fait était nécessairement juste et parfait : mais sa Mère ne comprenait pas pourquoi il avait agi de la sorte, ni quelle était la raison divine de cette conduite qui était si nouvelle et si extraordinaire... Assurément, dans la manière dont le divin Enfant avait agi, il y avait quelque chose qui réclamait une explication. C'était précisément cette manière, beaucoup plus que l'action elle-même, qui avait causé tant de chagrin à sa bienheureuse Mère et à saint Joseph ¹... Il était là où il devait être. Le Père qui l'avait confié à leurs soins pouvait, à chaque instant, le leur retirer. Mais d'un autre côté, il n'était pas vraisemblable qu'il le fit, si ce n'est pour des motifs de la plus haute importance. Il était en sûreté entre les mains de son Père, de même qu'il était obligé de faire l'œuvre de son Père ; et ils étaient eux-mêmes en sûreté entre les mains de ce Père céleste. Les paroles de Jésus contiennent donc une allusion tacite à cette doctrine... que son Père prenait toujours un soin très spécial et très tendre de ceux qui travaillaient pour lui. Ainsi les craintes de sa Mère et de saint Joseph étaient naturelles, mais sans fondement et sans utilité ². »

Au cours du voyage qui les ramenait à Nazareth, Jésus expliqua sans doute comment il avait vécu, durant les trois jours de son absence. Plusieurs mystiques ³ l'ont représenté

1. Coleridge, *Vie de N.-S. J.-C.*, t. III, p. 376.

2. *Id.*, *ibid.*, p. 383.

3. S. Bernard, S. Bonaventure, etc. — S. Thomas (2-2, q. CLXXXVII, art. 5) paraît de cet avis, auquel Coleridge (*op. cit.*) s'est rallié.

mendiant sa nourriture et son logement ; opinion respectable autant que charmante, bien que peu conforme, suivant d'autres, aux idées d'Israël chez lequel, d'après la Loi de Moïse, on ne devait pas mendier ¹. Il est vrai que l'Évangile met en scène plusieurs mendiants, aux portes mêmes du Temple ², et que certaines traditions nous montrent la sainte Famille réduite, en Égypte, à la mendicité. Le lecteur acceptera la solution qui lui paraîtra meilleure : il ne nous répugne pas de voir le Roi des pauvres pratiquant, au cœur même de Sion et au seuil du Sanctuaire, la vertu qu'il a, semble-t-il, aimée de préférence et préconisée en termes si glorieux ³.

Ne quittons pas Jérusalem sans avoir rappelé, d'après l'Évangile (apocryphe) de Thomas l'Israélite, le trait charmant qui le termine et que nous regretterions d'avoir omis.

« Alors (après la réponse de Jésus), les Scribes et les Pharisiens dirent à Marie : « Es-tu la mère de cet enfant ? » — Elle répondit : « Je le suis. » — Et ils lui dirent : « Tu es heureuse entre toutes les femmes, car Dieu a béni le fruit de ton sein. Nous n'avons jamais vu, ni entendu tant de gloire, de sagesse et de vertu. » — Et Jésus, se levant, suivit sa Mère : et il était soumis à ses parents... A lui gloire dans tous les siècles ⁴. »

Nazareth ne tarda pas à se montrer à leurs yeux, « épanoui comme une rose entre les collines, qui la gardaient du vent du nord ⁵ ». Bientôt ils eurent repris, dans leur humble maison, la vie cachée qu'ils avaient menée jusque-là et où nous allons essayer de pénétrer, afin de mieux apprécier la formation du divin Maître à sa mission évangélique.

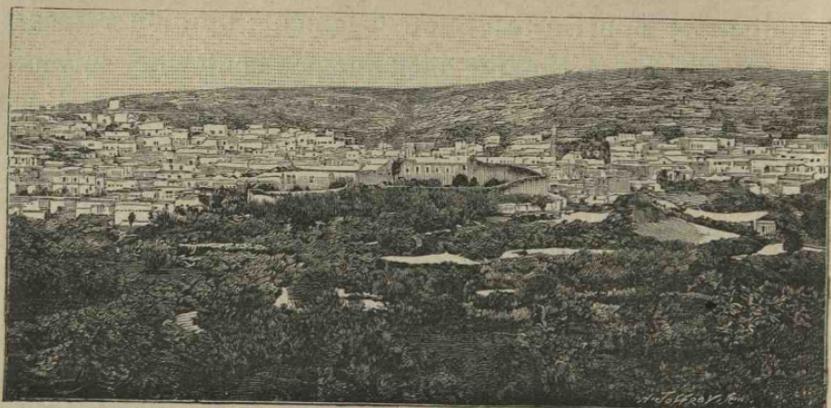
1. Deuter., xv, 4 : « Mendiens non erit inter vos. »

2. Marc, x, 46. — Joann., ix, 3, — etc.

3. Matth., v, 3 : « Beati pauperes spiritu, quoniam ipsorum est regnum cœlorum. »

4. *Évang. de Thomas*, chap. xx : ce qui ne concorde guère avec la colère et les injures, que Catherine Emmerich prête aux Docteurs. — *Vie de N.-S.*, J.-C., 1, 3.

5. Quaresmius, *Elucidatio Terræ sanctæ*.



CHAPITRE III

LA VIE CACHÉE A NAZARETH

« Descendit cum eis et venit Nazareth : et erat subditus illis. Et mater ejus conservabat omnia verba hæc in corde suo. »

« Et Jesus proficiebat sapientia et ætate et gratia apud Deum et homines. »

(LUC., II, 51-52.)

« Nonne hic est faber filius Mariæ ? »

(MARC., VI, 3.)

D'après l'opinion généralement admise, nous entrons dans la période obscure de la vie du Sauveur. Sur les années qui vont suivre, de la douzième à la trentième, il ne nous reste aucun document scripturaire ou traditionnel, à moins qu'on ne veuille donner ce nom aux indications qui nous viennent des Pères de l'Église orientale : d'autant plus précieuses, il est vrai, qu'elles sont plus rares et plus brèves, mais insuffisantes à faire la lumière dont nous aurions le désir.

Il nous est presque impossible, pour dissiper ces ombres, de recourir aux *Apocryphes* : non pas qu'ils nous refusent de parler, tout au contraire, mais parce que leurs affirmations, si précises qu'elles soient, ne possèdent aucune autorité.

Les chrétiens du premier siècle ne s'accommodaient pas tous du silence gardé par les Évangiles, et ne pouvaient pourtant accepter la fantaisie de Marcion, qui faisait descendre du ciel à Capharnaüm, la quinzième année de Tibère, le Messie âgé de trente ans ¹, c'est-à-dire à l'état d'homme parfait ², sans avoir eu d'enfance et de première jeunesse. Pour satisfaire à leur pieuse, mais indiscrete curiosité, des écrivains, plus ou moins judicieux et sincères, publièrent les récits, que nous connaissons sous le nom d'*Évangiles apocryphes*. Tout n'y était pas rêverie ou mensonge, et des perles se trouvent parfois dans ce fumier, à l'état de souvenirs vraiment authentiques, ou du moins d'assertions concordantes avec l'histoire et l'ethnologie judaïques. Quelques clartés nous en peuvent venir, et nous ne devons pas les négliger, lorsqu'elles s'ajoutent à celles dont nous venons de parler ³.

Mais de quelque manière qu'on les juge, les *Apocryphes* sont entachés de tant d'erreurs évidentes et même de tant de faussetés ridicules, qu'il faut renoncer à y trouver les moyens de combler les lacunes du récit inspiré. D'ailleurs, ils ne nous mèneraient pas bien loin dans l'inconnu qui nous déconcerte, et leur silence ne nous doit pas être plus regrettable que celui des écrivains sacrés.

Peut-être semblera-t-il à quelques lecteurs que les *Révélations* pourraient suppléer à ce silence : et c'est en effet la thèse soutenue, même en pratique, par certains écrivains. Malheureusement les *Révélations* ne sont pas de l'histoire, et leur analogie avec les *Apocryphes*, signalée justement par Brunet, ne leur donne pas plus d'autorité. Nous avons

1. Cf. Tertullien, *Adv. Marcion.*, iv, 7.

2. « Virum perfectum » suivant l'expression de saint Paul (*Eph.*, iv, 13.)

3. Cf. Brunet, *Les Évangiles apocryphes* (avant-propos), etc.

dit ailleurs ce que nous en pensons et, tout en leur empruntant d'aventure un commentaire heureux, nous ne pouvons les introduire en cette étude à titre de documents.

Nous ne pouvons demander davantage aux écrits rabbiniques, inspirés par la haine poussée parfois jusqu'à la plus ignoble diffamation, en même temps qu'à la plus absurde fantaisie. Si le lecteur tient à s'édifier sur ce point, il peut lire le *Toldos Jeschu*, « reflet fidèle des opinions qui dominaient, au deuxième siècle, parmi les débris des douze tribus ¹ ». Cette prétendue *Vie de Jésus*, « longtemps protégée par le mystère dont les Juifs entouraient leurs livres de controverse et par la rareté des lecteurs en état de comprendre l'hébreu, fut mise en lumière, à la fin du treizième siècle, par le dominicain Raymond Martini, qui l'inséra dans son ouvrage contre les erreurs judaïques ². Publié de nouveau, à Paris, en 1520, par le chartreux Salvaticus, il fut traduit du latin en allemand par Luther ³, et finalement livré au public dans le texte hébreu, par Wagenseil, en 1681 ⁴. Réimprimé à Leyde en 1705, par le Hollandais Huldrich, il fut traduit en français, en 1793 ; mais ce n'est pas d'après cette traduction, très rare, sinon introuvable, que Brunet en donne le résumé exact et suffisant pour le lecteur, qui ne désire pas en faire une étude plus spéciale.

C'est sans doute à ce libelle que le Coran fait l'allusion méprisante, qui se rencontre dans la Sourate IV^e ⁵. Les flétrissures que lui impriment Wagenseil et Huldrich, dans leurs commentaires, ne valent pas, à notre sens, les quelques mots indignés de Mahomet. La Medressé n'a jamais imité

1. G. Brunet, *op. cit.* ad calcem, p. 380.

2. Le *Pugio fidei*.

3. Tome VIII des *Œuvres* (édition de Iéna).

4. Dans la collection des *Tela ignea Satanæ*. (Altorf, 2 vol. in-4.)

5. Verset 155 : « Ils ont inventé contre Marie un mensonge atroce. »

la Synagogue dans ses diatribes contre Jésus et Marie : bien au contraire et dans l'ignominie du *Toldos*, nous trouvons peut-être une des raisons de la répulsion inspirée par les juifs aux sectateurs de l'Islam.

Dans ces derniers temps, il s'est fait un certain bruit autour d'une soi-disant *Vie inconnue de Jésus*, rapportée des lamaseries thibétaines par un écrivain russe, Nicolas Notovitch, plus recommandable par sa sincérité que par son érudition. Il est difficile, après l'avoir lu, de ne pas songer à cet infortuné Jacolliot ¹, auquel les brahmes ont joué de si vilains tours, sous couleur de communications sensationnelles. Encore faut-il distinguer au bénéfice du *savant* français. Celui-ci du moins parlait un peu la langue des Indous et n'était pas tout à fait à la discrétion d'un interprète : il n'aurait pas eu non plus l'idée de présenter sa traduction au cardinal, qui répondit si finement à l'écrivain moscovite : « A quoi bon faire imprimer cela ? Personne n'y attachera d'importance. » — Il se serait défié des compliments équivoques de Jules Simon et surtout des propositions de ce pince-sans-rire, qui avait nom Renan. Il aurait peut-être invoqué la bonne foi des « compilateurs », dont il endossait la responsabilité, mais il n'aurait pas poussé la naïveté jusqu'à supposer que « les sociétés savantes » allaient « équiper une expédition scientifique... pour étudier ces manuscrits sur place et en vérifier la valeur historique ² ».

Il n'était pas nécessaire en effet d'aller au Thibet pour se faire une conviction à l'endroit de ce fatras, où l'on trouve de tout, excepté de la science. Si l'on veut lui accorder quelque intérêt, il se trouvera dans l'amalgame de contes juifs,

1. Auteur de *la Bible dans l'Inde*, de *Krishna*, et autres ouvrages de même valeur.

2. Notovitch, *Vie inconnue de Jésus-Christ*, préface, p. VI-VIII.

indous et persans, qui constitue tant bien que mal l'ensemble du récit. Les confusions les plus bouffonnes y coudoient les imaginations les plus fantastiques. Moïse y devient le fils de Pharaon ¹; — les Romains y sont associés aux Syriens d'Antiochus ²; — l'Enfant Jésus (parfois confondu avec Jean-Baptiste), y parle comme dans les *Apocryphes* ³. — A treize ans (*âge où il devait prendre femme*), il s'enfuit de Jérusalem pour se diriger vers le Sindh ⁴; il y étudie sous les Brahmes, qu'il se met bientôt à combattre ouvertement, rejetant les Védas, niant la Trimourti, professant un vague panthéisme, et finalement se ralliant aux doctrines bouddhistes ⁵, mâtinées d'islamisme ⁶. — Puis il revient, en traversant la Perse, où il paraît monothéiste, en contestant la nécessité d'un sacerdoce, ainsi que d'un enseignement ⁷, et sans cesser d'être vaguement panthéiste ⁸. C'est ainsi qu'il termine ses pérégrinations, par sa rentrée dans son pays, qu'il trouve affreusement persécuté par les païens et Pilate ⁹.

On croit rêver à lire ce tissu d'absurdités : mais le comble, c'est l'affirmation « que les Juifs accueillirent le nouveau prophète *avec enthousiasme*, et que les Princes des Prêtres le défendirent énergiquement *contre Pilate*, au tribunal duquel il fut condamné à mort, par le même arrêt qui *absolvait* les deux brigands accusés avec lui ¹⁰ ». Il est vrai qu'au chapitre suivant, les bandits sont crucifiés tout de même, aux côtés de Jésus, après que *les Prêtres et les Doc-*

1. Notovitch, *ibid.*, *Vie de saint Issa*, II, 7.

2. *Ibid.*, III, 8.

3. *Ibid.*, IV, 8-9.

4. *Ibid.*, IV, 10-12.

5. *Ibid.*, VI, 3-4.

6. *Ibid.*, VI, 10 et suiv.

7. *Ibid.*, VIII, 6 et 13.

8. *Ibid.*, VIII, 17.

9. *Ibid.*, 2 ; X, 3.

10. *Ibid.*, XIII, 23.

teurs ont dit au Procureur, en se lavant les mains : « Nous sommes innocents de la mort du juste ¹. » Trois jours après, Pilate fait déterrer le corps, que le peuple croit enlevé par les anges, et il fait punir cruellement ceux qui propagent cette erreur. Sur quoi les disciples d'Issa quittent la terre d'Israël et s'en vont convertir les païens, sur toute la face du monde ² : — ce qui n'empêche pas les lamas d'affirmer à Notovitch que « le peuple du Thibet ignore même son existence », connue seulement des grands chefs, par lesquels il n'est pas tenu pour un de leurs saints principaux ³.

Le lecteur en a, pensons-nous, bien assez : et pourtant, au moment où parut le livre, il trouva, dans la presse rationaliste, le plus chaleureux accueil. A vrai dire, ce fut feu de paille et le nouveau *tombeur* du Christ rentra dans le néant. Il nous a fallu cependant l'en faire sortir un instant pour ne pas mériter, de la part de certaines gens, le reproche d'avoir négligé « un document de cette importance ». Passe pour celui-là : mais nous ne ferons pas le même honneur à d'autres, qui ont repris la même besogne, avec la même autorité et le même succès. Sortons de ce cauchemar et revenons à l'histoire véritable de la vie cachée de Jésus.

La période, qui s'étend du retour de Jérusalem à la première rencontre avec Jean-Baptiste, se divise en deux parties, — l'une qui comprend six années, l'autre qui en compte douze. Celle-ci semble la plus obscure et mérite plus d'étude : pour celle-là, quelques mots suffiront à l'éclaircir.

En effet la vie d'un enfant de douze ans ne saurait avoir grand mystère, en quelque temps et quelque lieu qu'on la veuille observer. Puisque Notre-Seigneur a voulu paraître

1. Notovitch, *ibid.*, XIV, 1.

2. *Ibid.*, XIV, 10-11.

3. *Id.*, *Vie inconnue*, p. 144.

en tout semblable à nous, dans le développement de sa très sainte Humanité, il nous faut raisonner de lui comme de tout autre enfant israélite de son époque. Saint Thomas d'Aquin fait, à propos de son éducation, une remarque aussi juste que profonde : « Il ne fit jamais rien, dit-il, qui ne fût en rapport avec son âge, et ne parut être en état de recevoir des leçons qu'au moment où il paraissait aussi, par voie d'expérience ordinaire, capable d'en profiter ¹. » — Ce qui s'applique à tout le reste de ses paroles et de ses actes. S'il émerveilla les Docteurs, à douze ans, il ne dépassait cependant pas la mesure ordinaire autant qu'on le croit d'abord. Josèphe se targue, dans son autobiographie, d'avoir été consulté par les Scribes, à l'âge de quatorze ans ², et le Talmud nous montre Éléazar-ben-Azariah appelé, à seize ans, à présider la grande École de Jérusalem ³. En faisant la part de l'exagération dans un cas et de la fantaisie dans l'autre, il reste que des enfants mieux doués et cultivés avec plus de soin arrivaient à des résultats peu ordinaires : ce qui se constate en tous les temps. La science de Jésus avait un principe surnaturel, c'est vrai : mais les Docteurs n'en soupçonnaient rien, et leur admiration était de même nature que celle des auditeurs de Josèphe ou d'Éléazar, justifiée par un fait singulier plutôt qu'anormal.

Saint Anselme remarque avec raison que « l'Évangile ne dit rien d'inutile ». Or il serait tout à fait inutile qu'il nous racontât la vie d'un enfant semblable en tout aux enfants de son âge et de son pays, lorsque nous pouvons avoir d'ailleurs, par les Écritures elles-mêmes et par les documents contemporains, tous les renseignements que nous pouvons désirer. C'est pour l'oublier, que nous nous plaignons de ne rien

1. III pars, q. XII, art. 3.

2. *Vita*, p. 11 (édit. Berche et Tralin, Paris, 1879).

3. *Berakoth*, IV, 1.

savoir de cette première partie de la vie du Maître. Nous avons déjà essayé de combler cette prétendue lacune : ajoutons quelques lignes à ce propos, plutôt pour faire plaisir au lecteur que pour ajouter réellement à ses connaissances.

Vivant entre Joseph et Marie, de la vie de famille telle qu'elle était définie par les circonstances, il fut d'abord simplement un enfant docile ¹ et affectueux, dans toute la force de ces deux mots. Un seul trait nous reste de cette intimité, qui nous montre l'Enfant allant à la fontaine puiser l'eau nécessaire au ménage.

« Au ruissel de cele fontaine lavait Nostre-Dame les drapels de coi ele envelopet Nostre-Seigneur. De cele fontaine envoiait querre Nostre-Dame par Nostre-Seigneur, quant il feut un peu grant et il y alloit volontiers. » — C'est en ces termes charmants qu'un de nos vieux écrivains transcrit le passage des *Apocryphes*, où nous voyons Jésus, âgé de dix ans, recevant des mains de sa Mère la cruche avec laquelle il doit puiser l'eau de la fontaine ², qui s'appelle maintenant *Aïn-Sitti-Mariam* ³. Cette fontaine était, suivant la tradition, voisine de la maison de Joseph, où la sainte Famille prit asile au retour d'Égypte et dans laquelle fut élevé Jésus : ce qui explique le nom d'Église de la *Nutrition* ⁴ donné à la basilique, aujourd'hui ruinée, où saint Jérôme et Arculphe avaient apporté leurs prières, et dont les ruines se voyaient encore au dix-septième siècle ⁵.

A mesure que l'Enfant prenait des forces, il s'appliquait à

1. Luc., II : « Et erat subditus illis. »

2. *Évangile de Thomas l'Israélite*, chap. XI.

3. *La Palestine*, p. 435. (Cette fontaine s'appelle aussi *Fontaine de Saint-Gabriel*.)

4. *La Palestine*, p. 436.

5. « *Elucidatio Terræ sanctæ*. » — Cf. Liévin et Zanecchia.

des travaux plus sérieux, sous la direction de Joseph, dont il devint ainsi l'apprenti, suivant l'expression consacrée. L'Évangile nous apprend que le saint patriarche était charpentier, — en se servant d'un mot qui suppose également le travail du fer et du bois ¹, répondant mieux par conséquent à l'idée de charronnage : ce que confirme la tradition orientale, relativement aux jougs et aux charrues fabriqués par Joseph ². En appliquant le même mot à Jésus ³, saint Marc nous donne la preuve de cet apprentissage, où le divin Ouvrier devait apprendre à gagner son pain et celui de sa Mère, devenue veuve quelques années plus tard.

Si l'on tient à jeter un peu de lumière dans l'ombre de cette vie, tranquille jusqu'à la monotonie, on peut recourir aux *Apocryphes*, — du moins à l'Évangile de Thomas, le seul qui dise des choses vraisemblables, relativement aux prodiges dont serait marquée cette période.

« Un jour, Jacques (probablement le *Mineur*), étant allé recueillir du bois mort, Jésus l'accompagna. Or, pendant que Jacques ramassait les branches tombées à terre, une vipère le mordit à la main, et le venin faisant rapidement son œuvre, le jeune homme allait mourir, lorsque Jésus souffla sur la blessure. Aussitôt la douleur cessa, et le blessé fut guéri, pendant que la vipère expirait ⁴. »

« Plus tard, dit le chapitre suivant, l'enfant d'un des ouvriers de Joseph tomba malade et fut bientôt en danger de mort. Sa mère, qui l'allaitait encore, pleurait avec de

1. Matth., XIII, 55 : « Nonne hic est fabri filius ? » — On peut lire indifféremment après *faber* : « lignarius ou ferrarius, » le grec τεκτων étant assez vague.

2. Évangile de Jacques, chap. IX et XIII ; — Évangile de Thomas, chap. XIII. — Cf. Thilo : *Cod. apocr.*, I, 368.

3. Marc., VI, 3 : « Nonne hic est faber, filius Mariæ ? »

4. Évangile de Thomas, chap. XVI. — Cf. Évangile de l'Enfance, chap. XLIII.

grands cris, qui attirèrent Jésus. Ému de cette douleur, il s'approcha du petit moribond et, le touchant à la poitrine : « Je te défends de mourir, dit-il : vis et reste avec ta mère. » Aussitôt l'enfant se releva en souriant et Jésus dit à la femme : « Prends-le, donne-lui ton sein, et souviens-toi de moi. »

Il n'y a rien là d'impossible à croire, et franchement ces deux traits cadrent si bien, avec ce que nous savons du Cœur de Jésus, qu'il ne nous répugne pas de les admettre. A ceux qui les rapprocheraient de la résurrection du mort de Naïm ¹, et de la guérison de saint Paul mordu par la vipère de Malte ², il est facile de répondre que le Seigneur a pu répéter ces miracles, sans que nous ayons à nous en étonner : il est assez riche en miséricordes pour ne pas s'appauvrir par une première largesse. L'objection, que ces prodiges auraient attiré l'attention et mis en péril l'incognito que Jésus voulait garder, n'a pas grande valeur, si l'on veut bien y réfléchir. La guérison de Jacques avait eu lieu presque en secret et dut n'être connue que de la famille. Celle de l'enfant malade est d'autre nature : mais encore n'avait-elle rien de si extraordinaire, qu'elle dût vivement frapper des esprits habitués au merveilleux, comme l'étaient ceux des Juifs de ce temps. Si les fils des Pharisiens chassaient les démons, ainsi que l'affirme l'Évangile ³, pourquoi n'auraient-ils pas également guéri les malades, par leurs prières, — suivant les insinuations du Talmud ? L'on ne voit pas que l'opinion s'en soit beaucoup émue, et ce serait merveille qu'il en eût été autrement pour Jésus, à Nazareth et dans ses alentours, si tant est que ces bruits aient franchi les limites de la petite ville.

1. Luc., vii, 11 et seqq.

2. Act. Apost., xxviii, 3 et seqq.

3. Luc., xi, 19.

En dehors de ces incidents, rien ne modifiait le cours de la vie ordinaire de la sainte Famille. Jésus aidait son père nourricier dans les travaux de son état, pendant que Marie vaquait aux soins du ménage, filait ou travaillait à l'aiguille, suivant la tradition orientale. Ainsi passèrent les six années, qui suivirent le premier voyage à Jérusalem, en tout semblables à celles des autres adolescents, à cela près que Jésus s'y montrait, suivant l'expression d'un écrivain rationaliste et protestant, — « l'être le plus pur, le plus sensible au bien et au mal, le plus délicat qui ait jamais vécu... Ce fut, chez lui, la jeunesse humaine dans toute sa pureté, son aménité, sa grâce. En lui a été réalisé, une fois au moins, l'idéal humain, c'est-à-dire le progrès dans le bien pur ¹. »

Si nous tenons compte du caractère de l'écrivain, il faut avouer qu'il est difficile de mieux dire et de commenter plus correctement la parole de saint Luc : « L'Enfant croissait en sagesse, en âge et en grâce devant Dieu et devant les hommes². »

La mort de Joseph devait apporter un profond changement dans la vie de Jésus et de Marie, à quelque moment qu'elle soit arrivée. Certainement, au commencement du ministère du Sauveur, Joseph n'était plus au nombre des vivants : le silence des Juifs à son égard nous en est une preuve. Mais depuis combien de temps avait-il quitté la terre ? Sans qu'il nous soit permis de préciser tout à fait, nous pouvons cependant accepter l'opinion la plus répandue, qui rattache cette mort à la dix-huitième année de Jésus. Si d'autres la retardent jusqu'à la vingt-neuvième, il nous est impossible d'en voir la raison. Il

1. Godet, *Vie de Jésus avant son ministère*, p. 33.

2. Luc., II, 52.

est évident qu'on ne peut la placer plus tard, puisque nous savons, par le silence de l'Évangile, que Joseph ne vit pas les débuts du ministère de Jésus : il nous faut donc « suivant l'opinion commune », croire « qu'il était mort depuis quelques années ¹. »

Mais ces « quelques années » ont exercé la perspicacité des commentateurs. Saint Épiphane s'est prononcé pour une date peu éloignée des douze ans, que Notre-Seigneur avait, à sa première Pâque officielle ². L'auteur de l'*Histoire de Joseph le charpentier*, — apocryphe antérieur au quatrième siècle, suivant Wallin et, que l'on peut croire encore plus ancien, au sens de Brunet, — nous permet de préciser davantage. suivant un calcul fondé sur le *Prologue* et sur les chapitres xiv et xv de cette *Histoire*, le saint patriarche vécut dix-huit ans après la naissance du Sauveur : ce qui nous autorise à fixer la date exacte de sa mort, celle que nous avons indiquée.

Il est vrai que, d'après ce document, Joseph aurait eu alors cent onze ans. On le voit, la légende s'inspire de la pensée qu'il était déjà vieux quand il épousa Marie. Cela nous importe assez peu, comme il nous est indifférent qu'on le fasse veuf et père des enfants de Marie Jacobée : ce qui nous intéresse, c'est la durée de sa cohabitation avec la sainte Vierge ³. Nous nous en tenons donc à l'année 22 de l'ère chrétienne et, suivant l'*Histoire*, au vingt-sixième jour du mois d'Abib, c'est-à-dire au commencement d'avril, suivant notre calendrier ⁴.

1. Fillion, *Comment. in Matth.*, chap. XIII, v. 55.

2. S. Epiphani., *Opera*, t. II, p. 1042 (Édition Petau.)

3. V. Brunet, *Évangiles apocryphes* (Histoire de Joseph, page 42, note 2).

4. *Histoire*, chap. xv. — On lit dans une variante : « Le 26 d'Epiphi. » Abib (mois des épis) correspond à Nisan et Aril. — *Epiphi* est le nom égyptien du mois d'Abib.

L'agonie et la mort de Joseph sont racontées d'une façon touchante, dans le récit apocryphe que nous exploitons avec l'attention, que lui valent l'estime des Orientaux, et les égards d'Isidore de Isolanis ¹, Assémani, Thilo, Wallin, qui l'ont traduit, expurgé, commenté avec un soin tout particulier. Mis au point, — qu'on nous pardonne l'expression, — il est un document de réelle valeur et il ne nous convient pas de le négliger.

Arrivé à son dernier jour, en pleine vigueur et sans avoir jamais été malade (contrairement à l'opinion de Marie d'Agréda ³), le saint agonisant s'éteignit rapidement dans les bras de Jésus, « son consolateur, son libérateur, et son protecteur », comme il se plaisait à l'appeler, — en même temps qu'il le disait « son Sauveur, son Seigneur et son Dieu, son Père et très certainement le Fils de Dieu. »

Marie aussi était présente, pleurant avec Jésus, et consolant par son empressement affectueux les derniers moments de son vénérable époux. Sur l'ordre du Maître, Michel et Gabriel vinrent recueillir l'âme du mourant et la conduisirent dans « le lieu qu'habitaient encore les justes ⁴ », en attendant l'heure de la Rédemption du genre humain.

Quelques habitants de Nazareth et des environs vinrent s'associer au deuil de Jésus et Marie, gémissant avec eux, « depuis la troisième jusqu'à la neuvième heure ». Puis, ils ensevelirent le corps, suivant la coutume, et l'emportèrent au lieu de son repos, une caverne où plusieurs des siens dormaient déjà ⁵. Une dernière fois, Jésus se pencha vers le

1. Le dominicain Isolani est le premier qui en ait fait mention dans sa *Summa de donis S. Joseph*, dédiée à Adrien VI.

2. *Vie de la sainte Vierge*.

3. *Hist.*, chap. xvii.

4. *Ibid.*, chap. xxiii.

5. Serait-ce celle où l'on montre le tombeau de Joseph, près de celui où la tradition affirme, suivant toute vraisemblance, que reposa, en passant,

défunt, lui donna le baiser d'adieu et le fit étendre près des restes de son père Jacob, avec une suprême bénédiction, dont les termes remplirent de consolation et de joie le cœur des assistants qui se retirèrent en glorifiant le Seigneur¹.

La mort de Joseph faisait à Jésus une situation toute différente : il était désormais le chef de la famille et le soutien de sa Mère, plus attaché que jamais à l'atelier et au foyer domestique. Il avait trop à cœur de donner l'exemple de la fidélité à tous ses devoirs de fils pour se soustraire aux obligations de sa nouvelle vie.

Parlant de Joseph, dans l'*Histoire* que nous venons de citer, il dit : « Je demeurais avec lui comme si j'avais été son fils. J'ai passé toute ma vie sans avoir commis une faute (contre lui). J'appelais Marie ma mère, lui mon père, et je leur étais soumis en tout ce qu'ils me prescrivaient. Je ne leur ai jamais désobéi, mais je me conformais à leur volonté, comme font les autres hommes... Je n'ai jamais provoqué leur mécontentement, ni ne leur ai opposé une parole dure ou une réponse qui montrât de l'irritation. Au contraire je leur ai témoigné un grand attachement et je les chérissais comme la prunelle de mon œil². »

Celui qui parlait ainsi de Joseph ne devait pas moins faire pour Marie, surtout après que la volonté du Père céleste la

la dépouille mortelle de Marie ? Le lecteur en pensera ce qu'il voudra. Il nous suffit de dire que l'antiquité acceptait cette caverne comme le lieu du suprême repos pour sainte Anne et saint Joachim, avant leur translation.

1. *Histoire de Joseph*, chap. xxvii-xxxii. Marie d'Agréda (*op. cit.*) veut que saint Joseph, épuisé par les fatigues et les épreuves, ait vu sa santé tellement altérée, huit ans avant sa mort, qu'il soit devenu incapable de vaquer aux travaux de son état. Il aurait alors vécu dans la prière et la contemplation, entouré des soins affectueux de Jésus et de Marie, jusqu'à sa dernière heure. Ce récit, dont la fin semble empruntée à l'*Histoire de Joseph*, n'offre aucune garantie qui le fasse préférer à celui de l'Apocryphe, d'ailleurs plus vraisemblable.

2. *Ibid.*, chap. xi. — « Quasi pupillam oculi. » Deut., xxxii, 10 ; — Psalm. xvi, 8.

lui avait mise plus que jamais dans les bras. Sans doute, Marie était encore jeune et capable de pourvoir à ses besoins par son travail, — dans la gêne qui avait été la loi de toute sa vie conjugale, — mais enfin dans une mesure suffisante, à en juger d'après les idées ordinaires. Israël comptait, à cette époque, plus d'une veuve indigente de même caractère, comme celle dont le Seigneur a glorifié l'humble aumône ¹. L'opinion les environnait de respect, à en juger par le langage des Écritures à leur sujet ²; mais elles n'en restaient pas moins des êtres de douleur et de pitié ³. Pourrions-nous croire que Jésus consentit à faire de sa Mère une de ces femmes douloureuses? Non sans doute, et alors tombent toutes les fantaisies relatives à ses voyages lointains, en quête de la vérité, dans les initiations de la Perse et de l'Inde.

Mettons un instant de côté la divinité de Jésus et, le considérant seulement comme un homme ordinaire, c'est-à-dire comme un israélite du premier siècle, avant la chute de Jérusalem, demandons-nous ce qu'il a dû penser des voyages et des études que lui attribuent certains écrivains modernes.

Ces voyages n'ayant pu être déterminés que par le goût des recherches, voyons d'abord ce que devait être ce souci dans l'âme de Jésus, considéré comme Galiléen, plus disposé que le Juif proprement dit à l'étude des doctrines étrangères.

Voisin des Phéniciens et des Syriens, coudoyant à chaque pas un Grec ou un Romain, obligé par conséquent à les voir et les entendre, le Galiléen courait grand risque de

1. Marc., xii, 43.

2. III Reg., xvii, 9 et seq.; — I Tim., v, 3; — Jac., i, 27, — etc.

3. Job, xxix, 13; — Eccli., xxxv, 18; — Jerem., xxii, 3, — etc.

s'assimiler quelque peu de leurs systèmes, sinon de leurs pratiques, en matière philosophique et religieuse. Or nous avons vu quelle lutte le mosaïsme avait soutenue contre l'hellénisme, et quelle répulsion avait soulevée la complaisance d'Hérode pour le paganisme latin : plus âpre et plus irréductible, en Judée, la résistance n'avait pas été moins effective, en Galilée, et l'Évangile nous fournit souvent la preuve que les *Goyim* d'Occident n'étaient pas plus sympathiques aux fils d'Éphraïm ou d'Aser qu'à ceux de Benjamin et de Juda. Les relations avec eux étaient moins tendues, il est vrai, dans le nord de la Palestine : mais il ne s'ensuivait pas qu'on acceptât davantage leurs idées religieuses, et nous ne trouvons nulle trace de prosélytisme parmi les Galiléens, de la part des Romains ou des Grecs. Bien loin de là : témoins les Zélotes. Dans la Samarie, Simon le Magicien¹ peut nous sembler, au premier abord, un exemple du contraire : mais cet exemple, en lui donnant toute la valeur possible (en dehors même du texte sacré), n'était pas pour agir sur les Galiléens plus que sur les Juifs. De ce côté donc, rien ne prédispose à voir, en Jésus, un curieux des enseignements exotiques, dont au surplus nous ne trouvons aucun vestige dans l'Évangile.

Ceux qui ont prétendu y reconnaître des influences égyptiennes, en font remonter la cause au séjour de Jésus à Héliopolis. C'est là vraiment une mauvaise plaisanterie : car, en admettant (contre toute vraisemblance), que ce séjour ait été de sept ans, on ne voit pas bien un enfant de cet âge initié aux mystères d'Isis. Après son retour en Israël, jamais son regard ne semble s'être retourné vers Mizraïm, et rien ne permet de croire qu'il ait conservé un

1. *Act. Ap.*, VIII, 13-24.

souvenir bien vivant de son exil aux bords du Nil. Le fait qu'il a parfois cité les Écritures d'après les Septante, prouve l'usage que l'on faisait de cette version, en Galilée, depuis longues années, mais nullement qu'il eût une préférence pour les hellénistes d'Alexandrie. Là encore, il nous faut renoncer à toute idée de recherche ou de prosélytisme.

Jusqu'à présent nous ne voyons donc pas de raison pour Jésus d'entreprendre un voyage quelconque à la recherche de la « vérité » possédée par les initiés d'Éleusis, de Delphes, de Memphis, (où d'ailleurs jamais personne ne l'a envoyé consulter les oracles). Ce qu'il en savait, d'après les Gentils de Galilée, ne paraît guère l'avoir tenté, et certainement il n'en a tiré aucun profit pour son enseignement : ce qui nous amène à conclure qu'il n'en eut aucun souci pour sa formation.

Mais il dut être aussi en contact avec des Perses et des Indous, ne fût-ce que par accident, au hasard des passages de marchands ou de pèlerins, amenés en Palestine par les besoins de leur négoce ou les désirs de leur pieuse curiosité. Nous avons vu plus haut que, dès ce temps, les caravanes de l'Orient amenaient incessamment, jusqu'aux bords du Jourdain, les habitués des bords de l'Euphrate, de l'Indus et du Gange. Ils étaient d'ailleurs, chez eux, en rapports fréquents avec les Juifs de la Dispersion, que Jésus enseigna pendant les fêtes de Jérusalem. Il y avait en plus ces *Zelanti*, dont il rappelle lui-même le souvenir, « qui couraient le monde pour susciter des adhérents à Moïse ¹ », et qui rendaient compte de leurs tentatives, avec amertume ou enthousiasme, suivant les résultats, toujours avec d'amples détails sur les croyances et sur les

1. Matth., xxiii, 15 : « Circuitis mare et aridum ut faciatis unum proselytum. »

mœurs. Qu'a-t-il pu retirer de ces rencontres ? Bien que l'Évangile ne nous fournisse aucun renseignement à ce propos et que le Talmud ne soit guère moins silencieux, nous savons que le Mazdéisme avait déteint sur les Esséniens, ces énigmatiques personnages, dont on a voulu faire les initiateurs de l'Évangile. « L'étude attentive de leurs doctrines, dit Edersheim ¹, si on les compare avec le système de Zoroastre, nous révèle les emprunts nombreux qu'ils avaient faits à l'Orient. » Lightfoot ² « a ouvert une ère nouvelle à l'étude de cette secte et transporté cette étude du domaine de la spéculation arbitraire dans celui de l'investigation historique. » Edersheim se vante avec raison d'être arrivé aux mêmes conclusions, dans son *Histoire de la nation juive* ³ : et ces conclusions ont à tout jamais ruiné la théorie de la formation de Jésus dans les écoles esséniennes. Si donc les Médo-Perses ont agi sur les Juifs du premier siècle, ce n'est pas sur les disciples de Jésus, mais sur « cette sorte de pharisaïsme élevé à la suprême puissance ⁴ », et par conséquent d'autant plus antipathique au Sauveur et à l'Évangile.

Si d'ailleurs les Pharisiens, avec leurs incessantes ablutions, font penser aux lustrations rituelles des Brahmes, les Sadducéens, qui niaient la résurrection des morts, font songer au *Nirvâna* des Bouddhistes. D'après le Talmud, ils ne rejetaient pas absolument la vie future, mais prétendaient qu'on ne pouvait la démontrer par les livres sacrés. « De là, à la négation de cette doctrine, il n'y avait qu'un pas, dit justement Edersheim, et il est impossible

1. Edersheim, *La Société juive*, chap. xv.

2. *Comment. sur les Col.*, p. 141, cité par Edersheim, Stapfer, etc.

3. Edersheim, *op. cit.*, renvoyant aux passages relatifs aux Esséniens et à la Kabbale, p. 433-461.

4. *Id.*, *ibid.*

de douter que cette conclusion odieuse ne fût enseignée par la grande majorité des membres de ce parti. » Nous connaissons d'ailleurs leur scepticisme de positivistes ou d'épicuriens pratiques¹, répétant avec l'Ecclésiaste : « Tout est vanité² », à la condition de jouir de la vie, sans préoccupation de l'au-delà, où tout rentre dans « l'âme de la nature ». Il nous est donc permis de penser qu'entre eux et les disciples de Çakya-Mouïni, la différence n'est pas grande. En somme, pour les uns et les autres, tout se réduit à « la suppression de la douleur », — puisqu'il n'y a ici-bas qu'à s'en défendre, et que la fin de toute activité est l'anéantissement, — seul état où elle ne soit plus possible³.

Quand on nous vante la perfection de la morale bouddhiste, on pourrait se souvenir qu'elle part d'une erreur radicale... « C'est le point de vue étroit d'où Çakya envisage l'existence en général, et spécialement le problème de la destinée humaine. Tout se ramène pour lui à la douleur et au moyen de s'en affranchir; point d'autre criterium, pour discerner le vrai du faux, le bien du mal, pour régler sa conduite et diriger sa vie⁴. »

C'est du Schopenhauer tout pur : « La vie vaut-elle la peine de vivre ? » — Attendez ! Elle vaut la peine de vivre, pour arriver, non pas aux transmigrations brahmaniques⁵ (plus ou moins acceptées, paraît-il, par les Esséniens), — puisque c'est encore vivre, — mais à l'absorption dans le Nirvâna, qui supprime la personnalité, la conscience de la douleur, et par conséquent la douleur elle-même⁶. Le

1. Stapfer, *La Palestine*.

2. *Eccles.* I, 2. « Vanitas vanitatum et omnia vanitas. »

3. *Samyutta*, N. vol. III, fol. Kyâ. — Cf. *Sutta Sangha* et *Samy Nick*, ap. Oldenberg, p. 269.

4. Thomas, *le Bouddhisme*, chap. II, 1^{er} et 2 : *cit.* Oldenberg, *le Bouddha, sa vie et sa doctrine*.

5. Schmidt, *Deutsch-Worterbuch*.

6. *Id.*, *ibid.*

Nirvâna est en effet « dans les versions des textes sanscrits du Népal, rendu par les mots *Nya-ngnan-las-hdah-ba*, qui signifient littéralement « l'état de celui qui est affranchi de la douleur », ou « l'état dans lequel on se trouve affranchi ¹ » et réabsorbé dans l'être universel.

Sans doute la cause de la douleur étant la soif de l'existence, du plaisir et de la puissance, il n'y a qu'à réprimer cette soif, pour diminuer la douleur, « par l'anéantissement du désir », qui produira la pureté absolue de pensée, de langage et d'action, aboutissant à la vie de méditation parfaite. Mais, en fin de compte, le résultat de cette méditation et la récompense de cette pureté difficile à produire et à maintenir, ce sera, tout d'abord ici-bas la conviction de l'illusion de la vie, le sentiment qu'en nous et hors de nous tout est vide, sans consistance, — puis, à la fin de nos jours, la chute dans l'abîme sans fond ni rives du Nirvâna.

Il faut l'avouer, ce n'est vraiment pas la peine de se tant gêner pour arriver à un tel résultat. Encore faut-il le remarquer, cette doctrine n'est pas, dans les livres bouddhistes, aussi claire, aussi suivie que dans le présent résumé. Çakya-Mouîni ne sait pas toujours bien ce qu'il doit enseigner et, au besoin, ne se gêne guère pour se contredire. Aussi le bouddhisme relativement moderne s'est-il fait un Nirvâna tempéré, adouci, « qui, tout en supprimant la douleur, laisse subsister la conscience et l'individualité ». Le Nirvâna complet, absolu, n'était guère propre à convaincre les esprits et à séduire les cœurs. On lui a substitué la fiction du *Paradis de l'Ouest*, lieu de délices ², — auquel croyaient les Esséniens, pour qui les âmes pures allaient

1. E. Cère, *Le Catéchisme du Bouddhiste*, p. 53. (*Le Nirvana*.)

2. Thomas, *op. cit.*, chap. VI, § 2.

habiter, au delà de l'Océan, une contrée sans neige et sans pluie ¹.

Les Sadducéens n'avaient cure de cette distinction et se contentaient de croire qu'une vie destinée à l'anéantissement ne pouvait avoir de récompense à ses vertus, — traduisez : l'adresse, la force et la ténacité, — que dans les biens de la terre. Logiciens, qui paraîtraient naïfs, s'ils n'étaient connus d'ailleurs pour être tout le contraire, ils vivaient en se défendant de la douleur par le plaisir, et du remords par le néant.

Quoi qu'il en soit d'eux et des Esséniens, on voit que Jésus n'avait pas besoin de faire le voyage de la Perse et de l'Inde pour se renseigner sur le Mazdéisme et le Bouddhisme. Il avait sous la main les éléments nécessaires à son édification : hâtons-nous de le dire, il ne paraît pas en avoir eu le moindre souci, à en juger par son Evangile, où rien ne rappelle, même de très loin, les rêveries de Zoroastre et de Çakya-Moûni.

S'il reste, dans les livres sacrés de la Perse et de l'Inde bouddhiques, des préceptes de morale que l'on puisse rapprocher de ceux de l'Évangile, il n'est pas besoin de recourir aux emprunts faits à l'*Avesta* ou à la *Tripitaka* ² : pas plus que, pour les rapprochements dogmatiques, il n'est besoin de croire à l'exploitation des *Védas*. Moïse donnait à Jésus tout ce qu'il pouvait désirer comme base à son enseignement, sans se fatiguer à dégager de leur gangue les quelques pierres précieuses du fatras oriental. Tout au plus y aurait-il retrouvé des débris de la tradition

1. *Nedarim*, fol. 39, b. (Cf. Edersheim, *op. cit.*, chap. x, note 1 de la page 218, trad.) — Rapprochez ce paradis de celui de l'*Odyssée* d'Homère, iv 472-480, qui lui est identique.

2. Le canon des livres sacrés du Bouddhisme : *Dharnéa* (dogmatique), *Vinaya* (discipline) et *Abhidharma* (métaphysique).

primitive, — à laquelle personne n'a l'air de faire attention, dans le monde savant, et qui a résisté aux efforts de la libre pensée à travers les siècles de l'antiquité, sans le secours des initiations ou plutôt en dépit des initiations orphiques et autres. Il n'avait pas à les chercher si loin, puisque tout autour de lui, de l'Égypte à la Syrie et de la Susiane à la Phénicie, les documents abondaient, parmi lesquels il n'avait qu'à choisir. C'eût donc été pour lui, besogne de dilettante, ou si l'on veut, d'érudit, — c'est-à-dire tout à fait inutile à son dessein, et indigne de son génie : les grands initiateurs nous apparaissent d'ordinaire sous un tout autre aspect.

Une observation, qui résoudrait tout de suite la question des prétendus voyages du Christ en quête de sagesse, serait celle-ci, pourvu qu'on lui donnât toute sa portée : non seulement l'Évangile ne fait aucune allusion à ces voyages et leurs conséquences, mais, il en est témoin, les Juifs n'en parlent jamais, pas plus ceux de Nazareth que ceux de Jérusalem.

A Nazareth cependant, il était difficile de rien cacher de ces absences prolongées et des retours sensationnels qu'elles supposent. A Jérusalem, on avait mis trop de soin, dans les enquêtes officielles et secrètes sur le passé et le présent du nouveau prophète, pour n'avoir rien appris à ce sujet, s'il y avait eu quoi que ce soit à apprendre. Cependant rien, absolument rien ne nous indique une préoccupation des Prêtres ou des Scribes, lorsqu'il leur eût été si profitable d'exploiter un pareil thème. Marchand, pèlerin, étudiant, — quel que fût le titre du voyageur, — il prêtait le flanc à mille insinuations. Le commerce l'amoindrissait ; l'accès des temples idolâtriques le rendait impur ; la fréquentation des écoles étrangères en faisait

presque un apostat et prédisposait à le traiter en séducteur digne d'excommunication mortelle, s'il prétendait prêcher ce qu'il avait appris en dehors de la Loi. Mais rien de pareil ne se trouve dans l'Évangile : tout au contraire.

Ses virulences contre les marchands du Temple nous prouvent que le mercantilisme n'a jamais eu de part en sa vie. S'il a visité les confins de Sidon et de Tyr, ce qui permet d'accoler le nom de Béalzébub au sien, on n'en peut rien objecter contre la pureté de sa foi et la correction de ses pratiques religieuses. Il était « possédé du démon ¹ », mais non pas sectateur des faux dieux. Ses passages réitérés à travers la Samarie lui valent de semblables injures ², dont la signification et la portée sont les mêmes. Nulle part on ne lui reproche d'avoir été sacrifier ou simplement prier dans un temple d'idoles, non plus que dans celui du Garizim. Pas davantage, on n'en fait le disciple d'un maître quelconque, illustre ou inconnu, — compatriote ou étranger. Ils ne supposent pas un instant qu'il ait étudié dans une école grecque, — non sans doute à Nazareth où il ne pouvait y en avoir, — mais dans une localité voisine, Séphoris ou Antipatris par exemple, où il pouvait s'en trouver ; autrement ils n'eussent pas manqué de jeter à la mémoire de Joseph la malédiction traditionnelle : « Celui qui élève son fils dans la science grecque est semblable à celui qui élève des pourceaux ³. »

« Comment sait-il tout cela, lui qui n'a jamais rien appris ⁴ ? »

C'est la question que se font les gens de Nazareth, au milieu desquels il a vécu jusqu'à sa manifestation, à l'âge

1. Matth., ix, 34 et x, 25 ; — Marc., iii, 22 ; — Luc., xi, 15.

2. Joann., viii, 48 : « Benedicemus nos quia Samaritanus es tu. »

3. *Sanhédrin*, xi, 1 ; — Cf. 2 Macch., iv, 12-15.

4. Matth., xiii, 54 : « Unde huic sapientia hæc et virtutes?... Unde ergo huic omnia ista ? » — Cf. Marc., vi, 2 ; — Luc., iv, 22.

de trente ans. C'est aussi la question que s'adressent les Juifs de Jérusalem, lors de ses dernières prédications dans le Temple¹ : et lorsqu'il leur répond : Ma doctrine me vient de Celui qui m'a envoyé », pas un d'eux ne pense à un autre maître que ce Dieu, dont il se dit le Fils. C'est là ce qui les choque, — la filiation divine, à laquelle ils opposent l'apparente filiation humaine : ce « Fils de Dieu » n'est-il pas le réel fils de Joseph, le charpentier, et de Marie, l'humble veuve qui est encore au milieu d'eux² ? Mais plus ils déblatèrent et plus ils affirment que cet homme de rien n'a pu apprendre dans les écoles cette sublime parole, dont ils disent eux-mêmes : « Jamais personne n'a parlé comme lui³ ! » Ils n'attribuent pas plus sa science à un docteur mazdéen ou bouddhiste qu'à ce démon, dont ils le disent possédé. Pour eux, c'est évident, il n'a pas étudié chez eux ni ailleurs : il n'a pas quitté son Nazareth, — bourgade méprisée, sans école et sans culture, — avant de les émerveiller ou de les exaspérer. La preuve est donc bien faite et nous n'aurions qu'à conclure, si nous ne pouvions ajouter encore à notre démonstration.

Si l'Évangile est muet relativement aux prétendus voyages du Christ, les Actes des Apôtres, les Épîtres de saint Pierre, de saint Paul, de saint Jean, de saint Jacques et de saint Jude, ne le sont pas moins. Muets sont les *Apocryphes*, qui parlent cependant des humbles études de Jésus, à Nazareth. Muet est Josèphe, qui pourtant parle de Jésus. Muets sont aussi, les documents des temps apostoliques et des

1. Joann., VII, 15 : « Quomodo hic litteras scit quum non didicerit ? »

2. *Id.*, VII, 16 : « Mea doctrina non est mea, sed ejus qui misit me. Si quis voluerit voluntatem ejus facere, cognoscet de doctrina, utrum ex Deo sit, an ego a me ipso loquor. »

3. Matth., XIII, 55 ; — Joann., VI, 42.

4. Joann., VII, 46.

premiers siècles. Muet le *Coran* : muette toute l'antiquité, à moins qu'on ne veuille tenir compte des insanités du *Toldos Jeschu*, qui fait du Maître un sorcier instruit par on ne sait quels magiciens.

Si du moins les *savants* parvenaient à se mettre d'accord : mais il n'en est rien et leurs contradictions choquent plus encore que leurs affirmations. Nous en avons ici un exemple qui vaut d'être médité.

L'un des plus récents et des plus en faveur, dans le monde protestant et rationaliste, Edouard Schuré ¹, met Jésus au nombre de ceux qu'il appelle « les Grands initiés », c'est-à-dire de ceux qui ont connu le dessous *ésotérique* (mystérieux ou caché) des doctrines officielles. Car, pour les savants, il y a deux christianismes, l'un prêché à tous et connu de tous, l'*exotérique* (officiel et vulgaire), l'autre réservé seulement à des initiés, âmes d'élite, véritables prêcheurs de la vérité totale, le plus souvent méconnus du monde auquel cependant ils apportent la vie et le progrès ².

Il en a été ainsi de Jésus, continuant l'œuvre de Rama et Krishna, dans l'Inde, — d'Hermès en Égypte, — de Moïse en Judée, — d'Orphée, Pythagore et Platon en Grèce : tous conservateurs d'une vérité primitive, voilée, dans le cours des siècles, par les passions et les préjugés des Docteurs et de leurs affidés ³.

Ne prenez pas garde à cette association de noms dont sourit l'histoire, et demandez à Renan ce qu'il faut penser de cette assertion : il vous répondra nettement que Jésus n'a jamais rien appris ni su en dehors de l'enseignement ordinaire de la Synagogue, et par conséquent qu'il n'a jamais été l'initié d'aucun mystère ⁴.

1. Ed. Schuré, *Les Grands Initiés*. (Nous citons la sixième édition, 1902.)

2. *Id.*, *Ibid.*

3. *Id.*, *ibid.*, p. 473.

4. Renan, *Vie de Jésus*, chap. II.

Schuré, très sûr de son dire (sans qu'on puisse savoir comment), fait de Jésus un Essénien, fils d'une Essénienne, proclamé par Jean l'Essénien, relié par les Esséniens aux brahmes et aux bouddhistes (ce que nous croyons volontiers, nous avons dit pourquoi). Il nous explique le silence des Évangiles à leur sujet, par ce fait qu'ils étaient non seulement les maîtres du Messie, mais les auteurs de sa conviction et de sa mission, dès lors respectés par lui et par son école, qui se fondait dans l'essénisme ¹.

On pourrait lui répondre que les Esséniens n'étant qu'une catégorie de pharisiens ², l'Évangile en parle ³, que le plus grand nombre des premiers disciples n'avait rien de commun avec eux ⁴, et que la fusion signalée entre eux et les chrétiens se fit, suivant les Actes des Apôtres ⁵, par leur conversion à Jésus-Christ. Mais, ce qui est plus intéressant à noter, c'est que les plus récentes études sur les Esséniens en viennent à « montrer qu'aucune relation n'existait entre eux et le Christianisme ⁶ ». — « Une assertion semblable, continue Edersheim, émise avec la tranquillité de l'ignorance ou du préjugé, étonne l'homme livré à l'étude calme de l'histoire et afflige l'âme du chrétien... On a voulu faire descendre le Christ et l'Évangile du Pharisaïsme ou bien trouver quelque rapport entre son enseignement et celui des Sadducéens ou des Esséniens. Nous pouvons à cette heure concevoir les relations qui les unissaient. Les communautés, leurs tendances religieuses, l'esprit du temps ne présentaient assurément aucun point d'attache à la religion nouvelle ⁷. »

1. E. Schuré, *op. cit.*, p. 470 et seq.

2. Edersheim, *La Société juive*, chap. xv, p. 301.

3. *Passim*. — Cf. *Act. Apost.*, xv, 5.

4. Ce qui est certain pour Pierre, André, Matthieu, Jacques le Mineur, etc.

5. *Act. Apost.*, xv, 5 : « Surrexerunt quidam de hæresi pharisæorum qui crediderunt. »

6. Edersheim, *La Société juive*, chap. xv, p. 305. — (Renan, *loc. cit.*, est aussi de cet avis.)

7. *Id.*, *ibid.*, p. 306.

A peine convient-il de rappeler le nom d'Hillel, dont on a voulu faire « le frère aîné de Jésus », en raison des influences qu'il aurait exercées sur lui. L'auteur même du mot l'a désavoué plus tard, en reconnaissant qu'il n'était pas plus justifié pour Hillel que pour son rival Schammaï¹. Quant au fameux rabbi Jochanan, autre maître prétendu de Jésus, il était vraiment trop jeune, puisqu'il survécut à la chute de Jérusalem. La conclusion est donc la même pour les Phariséens que pour les Esséniens : Jésus ne leur a rien emprunté.

Si nous avons quelque chose de plus à dire, ce serait pour signaler le dédain de Jésus au sujet des ablutions incessantes des Esséniens², et surtout de leurs traditions, — cette *kabbale*, dont Schuré parle avec tant d'admiration³. Cet ami des *pêcheurs*, — si vil, aux yeux des Pharisiens en général et surtout des plus purs, — ne ressemble guère à l'Essénien, l'homme aux longues prières, aux jeûnes affectés, aux vêtements qui tirent l'œil, recherchant ou attendant le Messie dans les déserts et les cavernes. Il faut n'avoir jamais lu attentivement l'Évangile pour ne pas les y reconnaître, et ne l'avoir jamais médité pour en faire le corollaire de leurs enseignements. Mais surtout, il faut n'y avoir rien compris, pour mettre Jean-Baptiste et Marie au rang de leurs disciples. Rien, dans le premier⁴, pas même son costume ou son genre de vie, n'autorise à le leur associer. Bien moins encore pouvons-nous faire à la fille de David l'injure de la classer parmi ces rêveurs orgueilleux et vides, dont la durée, comme l'influence, comptent si peu dans l'his-

1. Stapfer, *La Palestine*, p. 284.

2. Matth., xv. 2-6 : — Marc., vii, 8-13.

3. Schuré, *op. cit.* (Introduction, chap. xvii).

4. Matth., iii, 4 : « Ipsè autem Joannes habebat vestimentum de pilis camelorum et zonam pelliceam circa lumbos suos : esca autem ejus erat locustæ et mel silvestre. »

toire judaïque ¹. Si ce n'était si triste, rien ne serait plus risible que la légende de Marie, faisant de son Fils le « dormeur éveillé » des *Mille et une Nuits*, qui puise dans l'autosuggestion et les « forces occultes de la nature », la lumière et l'énergie nécessaires à sa mission ².

N'est-ce pas vraiment pitié de voir où en arrive la science moderne, par crainte de la lumière, où les âmes voient la nécessité d'agir suivant les préceptes du véritable Jésus-Christ ?

Marie influa sur son Fils, nous dit Bossuet visant l'humanité du Verbe Incarné et la vie extérieure, dont elle détermine les conditions : mais à coup sûr ce ne fut pas dans le sens de Schuré. Sans admettre que « Jésus resta jusqu'à la fin de sa vie sous l'influence de sa Mère ³ », on doit constater qu'il y eut entre elle et lui une telle communauté de pensées et de sentiments, qu'on en doit rechercher l'origine apparente dans l'éducation de Jésus par Marie. C'est peut-être cette ressemblance qui faisait donner au jeune prophète le nom de « fils de Marie ⁴ », aussi bien que celui de « fils de Joseph ⁵ », parmi ses compatriotes de Nazareth.

S'il nous était permis de parler de lui comme d'un simple mortel, nous dirions que Jésus dut à sa Mère — non seulement la distinction native et la grâce irrésistible de toute sa personne, — mais encore la douceur de son caractère, l'élévation de son esprit, la fermeté de sa volonté et surtout l'ineffable bonté de son cœur. Si jamais enfant ne fut plus docile, jamais il n'y eut de mère plus capable d'en faire un « homme parfait ⁶ ». Avant la mort de Joseph, elle avait sa

1. Edersheim, *op. cit.*

2. Schuré, *op. cit.*

3. Edersheim, *op. cit.*, chap. VII.

4. Marc., VI, 3 ; « Nonne hic est faber, filius Mariæ ? »

5. Luc., IV, 22 ; — Joann., VI, 42 : « Nonne hic est (Jesus) filius Joseph ? »

6. Ephes., IV, 13 : « Virum perfectum. »

part d'action sur Jésus, part prépondérante comme celle de toutes les mères durant le premier âge des enfants. Devenue veuve, et — pour emprunter un mot de Renan qui nous paraît bien peindre la situation, — « chef de famille¹ », elle eut dans son Fils, un ami et un confident, sans cesser de l'avoir pour associé, dans l'étude et la poursuite de la volonté divine sur leur vie à tous deux. Comment concevoir et dire ces choses ? Nous en avons le soupçon et, comme Augustin encore loin de la vérité, nous en respirons le parfum², avec le regret de ne pouvoir en pénétrer le mystère. Tenons-nous respectueusement au seuil, et réjouissons nos yeux du spectacle que nous offre la maison de Nazareth, après la mort de saint Joseph.

Marie continue sa vie de ménagère et, sans doute aussi, d'ouvrière, ajoutant par son travail au modeste bien-être, que garantit l'activité de son Fils, continuateur du labeur paternel. Le jour est donné à la tâche imposée par la nécessité de gagner le pain quotidien : mais, quand la nuit arrive et avec elle la liberté, le Fils ouvre les Écritures et les commente sous les regards de sa Mère, faisant avec elle comme avec les Docteurs du Temple, c'est-à-dire « l'interrogeant et l'écoutant », avant de proposer sa propre pensée à lui-même. Dans la sublime simplicité de son âme, Marie répond aux questions de Jésus, commente ses explications et, tour à tour maîtresse et disciple, rappelle *l'aigle excitant ses aiglons à prendre leur vol, en les portant sur ses propres ailes*³. Qui admirer le plus des deux dans leur humilité, et duquel nous en viendra la meilleure leçon ? Nous ne saurions répondre, ayant déjà tant de peine à comprendre qu'un Dieu se

1. *Vie de Jésus*, chap. IV.

2. « Quasi olfacta desiderantem quæ comedere nondum posset. »

3. Deuter., XXXII, 11, — Cf. Exod., XIX, 4.

soit soumis ainsi à sa créature, et qu'une créature ait eu pour devoir de réclamer obéissance à Celui, qu'elle adorait comme son Créateur et son Maître !

Notre dessein n'est pas de donner de nouvelles lumières relativement aux relations surnaturelles de Marie avec son Fils, quand même nous en serions capables. Il est bien plus modeste, puisqu'il va seulement à faire mieux connaître l'extérieur de cette intimité, et ce qui paraît seulement de la vie ordinaire de Jésus-Christ, au cours des douze années qui le séparent encore de sa manifestation. Revenons donc à l'humble sentier que nous avons suivi jusqu'ici et reprenons notre étude, à l'aide des ressources empruntées aux témoignages et aux observations ordinaires.

Si élémentaire qu'ait dû être l'instruction de Jésus, en ce pays où la culture intellectuelle était à peu près nulle et dans une bourgade qui n'avait pas d'autre école que la Synagogue, — « ce serait une grande erreur cependant de s'imaginer que Jésus fut ce que nous appelons un ignorant ¹ ». — Cette remarque de Renan est fort juste, bien que justifiée par des considérations toutes différentes de celles où il se perd. Le Fils de Marie n'avait pas besoin d'autres leçons que celles de sa Mère et de son père nourricier.

Celui-ci, vivant du travail de ses mains, n'en était pas moins l'héritier d'une grande race et devait avoir de sa condition sociale une assez haute estime, pour ne pas se résigner à une complète ignorance. Nous ne savons pas assez, dans notre Occident, la valeur d'un nom historique, l'estime qu'il concilie et l'influence où il peut aspirer : par conséquent les devoirs qu'il impose à ceux qui le portent avec la conscience de son prix. Parmi les fils de David, certains ne

1. Renan, *Vie de Jésus*, chap. II.

P'avaient pas : c'est possible. Encore ne faudrait-il pas le trop affirmer, sous prétexte que, parmi les disciples parents de Jésus, quelques-uns ne firent pas grande preuve d'intelligence ni de culture, dans le sens ordinaire des mots. Jacques le Mineur, son frère Jude, — surtout son cousin, Jean l'Évangéliste, démentent l'accusation par leurs écrits : et Simon le Zélote, ainsi que Jacques le Majeur, montra une activité peu en rapport avec l'insuffisance intellectuelle dont on leur fait reproche. « L'éducation scolaire, a dit très justement Renan ¹, trace, chez nous, une distinction profonde, sous le rapport de la valeur personnelle, entre ceux qui l'ont reçue et ceux qui en sont dépourvus. Il n'en était pas de même en Orient, ni en général dans la bonne antiquité. L'état de grossièreté où reste, chez nous, par suite de notre vie isolée et tout industrielle, celui qui n'a pas été aux écoles est inconnu dans ces sociétés : la culture morale et surtout l'esprit général du temps s'y transmettent par le contact perpétuel des hommes... La délicatesse des manières et la finesse de l'esprit n'ont rien de commun, en Orient, avec ce que nous appelons éducation. »

Tout ce qui précède s'applique à merveille à Jésus. Fils de race royale, vivant au milieu de parents fiers de leur origine, s'enfermant spontanément dans le cercle de ses pareils et le culte de ses souvenirs, il avait par tradition les goûts et les manières de ses ancêtres, parmi lesquels il aimait à compter des lettrés et des philosophes, comme David et Salomon, — des zéloteurs de la Loi comme Ézéchiass et Josias, — des Prophètes comme Daniel. Au delà, dans les temps primitifs, il pouvait évoquer les figures majestueuses ou touchantes d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, unies à celles

1. *Vie de Jésus*, chap. II.

de Rébecca, de Ruth et de Bethsabée. Tout ce que l'histoire et la poésie peuvent rappeler de gloire et de joie, de tristesses aussi et d'espérances, hantait nécessairement son imagination et son cœur.

Dans les Livres saints, dont personne ne doute qu'il les ait eus en sa possession (débris sacrés peut-être de la fortune d'autrefois), il trouvait, à chaque page, la trace des siens, dans le passé et l'appel au réveil d'Israël, dans un prochain avenir. Il pouvait s'appliquer à lui-même chacun des traits du Messie promis aux patriarches et aux rois de sa race, — de ce Messie, dont la figure devenait plus nette à mesure que les temps s'avançaient, dont l'heure prédite par Daniel semblait arrivée, dont il avait la ressemblance et qu'il se sentait appelé à révéler au monde.

Et, qu'on ne l'oublie pas, il lisait et méditait sous les yeux de Marie, l'admirable femme, que tous les penseurs ont regardée comme son initiatrice, — Marie élevée dans le Temple, au milieu des Docteurs d'Israël et nous montrant dans son Fils, à douze ans, l'émule de son amour pour les Écritures : — Marie, l'ardente zélatrice du salut d'Israël et du relèvement du trône de David, vivant de la méditation des prophéties déjà réalisées sous ses yeux ¹. Quelles douces et puissantes influences devaient s'exercer, de la Mère sur le Fils, dans cette incessante communication des pensées et des sentiments les plus propres à élever et fortifier la vie ! Comment Jésus ne se serait-il pas fait une âme supérieure en cette étude et cette collaboration ?

Que nous importe le reste ? Il savait lire et écrire ² : l'Évangile nous l'apprend. Il connaissait la langue des Pères,

1. Luc., II, 51 : « Et mater ejus conservabat omnia verba hæc in corde suo. »

2. Luc., IV, 17 ; — Joann., VIII, 6-8.

l'hébreu classique, comme nous le voyons par saint Luc ¹. S'il ne parlait pas le grec, en usage cependant parmi les Galiléens de son temps, l'emploi qu'il faisait des Septante ² nous montre qu'il le comprenait et pouvait s'en servir pour l'élucidation des textes. Ce n'était donc pas un illettré, et tout nous invite à voir en lui quelqu'un de ces discrets amis de la science, comme il s'en rencontre souvent parmi les artisans, qui se souviennent d'un passé meilleur et se consolent de leur infériorité devant le monde, par des coups d'aile dans les régions de la pensée.

Mais ce qui doit nous frapper davantage, c'est la patiente prolongation de cette étude, pendant les douze ans qui suivirent la mort de Joseph. Non pas que nous la trouvions inutile : bien au contraire. Pour le rôle que Jésus devait remplir, une pareille préparation était nécessaire, — sinon pour lui, au moins pour ses futurs auditeurs. S'il n'avait pas été sacré de cette majesté de la retraite et du silence, il n'aurait pas ressemblé aux prophètes antiques, sortis du désert pour intimer au peuple les ordres du Ciel : il eût même été inférieur à Jean-Baptiste, qui ne commença de prêcher la pénitence qu'après avoir passé toute sa vie loin des hommes ³. C'était une nécessité reconnue de tous, en Orient, et saint Paul ne se crut pas autorisé à suivre la voie de son apostolat, avant d'avoir habité trois ans, les solitudes de l'Arabie ⁴. Les contemporains de Jésus croyaient seulement aux réformateurs dégagés de tout préjugé et de toute passion, par un éloignement prolongé du monde. Sui-

1. Qui nous le montre lisant, dans le texte original de Nazareth, le passage emprunté à Isaïe, LXI, 1. — Luc., iv, 17.

2. Évangiles, *passim*.

3. Luc, I, 10 : « Erat in desertis usque in diem ostensionis suæ. »

4. Galat., I, 17 : « Sed abii in Arabiam... Deinde post tres annos, etc. »

vant leur légende, la plupart des « Grands initiés » se formèrent ainsi, — Krishna et Bouddha parmi les anachorètes de l'Inde, — Orphée, dans les solitudes sauvages de la Thrace, — Pythagore dans l'exil de Babylone, — tout aussi bien que Moïse acheva sa préparation dans les pâturages de Madian ¹. De nos jours encore, les *Mahdis*, les *Maîtres de l'heure*, suivant le langage de leurs adhérents, apparaissent tout d'un coup, venus on ne sait d'où, comme des manifestations inattendues de la force de Dieu.

Il y fallait aussi la maturité de l'âge : l'Orient ne croit pas à la maturité avant les trente ans, qui sont comme le sommet de la vie pour le commun des hommes. C'était pour les Juifs l'âge fatidique, où les patriarches, antérieurs au déluge, avaient presque tous, d'Arphaxad à Nachor, fondé leur famille, continuée par Abraham ². Joseph avait trente ans, quand le Pharaon lui confia le pouvoir ³ ; David avait trente ans, quand il quitta la forêt pour succéder à Saül ⁴. Jean-Baptiste aussi ⁵ lorsqu'il commença de prêcher aux bords du Jourdain. Si les Grecs et les Romains n'en exigeaient pas autant des grands capitaines, ils demandaient aux philosophes et aux législateurs les garanties d'un âge plus sûr de lui-même. Aristote et Platon, Solon et Lycurgue avaient tous atteint ce milieu de la vie, quand leur génie s'imposa aux idées et aux mœurs. Pour ce qu'ils sont historiques, c'est aussi vers trente ans que Zoroastre et Çakya-Moùni commencent à prêcher. Quant à Rama et Krishna, le lecteur ne nous obligera sans doute pas à déterminer leur âge, plus que leur caractère et leur œuvre : mais pour ne pas négliger quoi que

1. Exod., III, 1 ; — V, 1.

2. Cf. Genes., VI, 22-25.

3. Genes., XLI, 40.

4. I Reg., XXV, 14-25 ; — XXIV, 2 ; — XXV, 1 ; — II Reg., V, 4.

5. Luc III, 2. Cf. *Id.*, III, 23.

ce soit d'utile à notre enquête, nous ajouterons que Mahomet devait, à son tour, justifier la tradition orientale, en inaugurant sa vie publique vers sa trentième année, comme les anciens prophètes, dont il prétendait fermer le cycle à jamais.

Rien donc ne peut étonner dans le retard que mit Jésus à se produire, pas plus son caractère que sa durée. Il avait en effet une double raison d'être, — l'étude de soi-même et de sa mission, puis la pratique des vertus qui glorifient la vie du commun des hommes. Envoyé pour les pauvres, les souffrants, les délaissés, — comme il le dirait bientôt lui-même, il devait justifier devant eux sa mission, par l'acceptation de la pauvreté, de la fatigue et de l'abandon. C'est à cela que les petits d'abord, puis les grands, le reconnaîtraient pour leur Sauveur et leur Maître. Tous, ici-bas, sont en définitive les sujets de la misère et de la tristesse, sous une forme ou sous une autre, à une heure quelconque et dans des mesures diverses. Tous sont à un moment donné « accablés et abattus ¹ », sous le poids de la vie, et tous demandent d'être consolés et raffermis. Tous veulent entendre la parole qui relève, mais avec la conscience irréductible qu'elle tombe seulement de lèvres pâlies et d'un cœur brisé par la douleur. — « Celui qui n'a pas souffert, que sait-il? » dit justement l'Écriture ² : celui qui n'a pas porté le poids du jour, sait-il combien il est pesant : celui qui n'a pas pleuré sait-il combien les larmes sont amères : celui qui n'a pas été broyé comme le ver, par le pied dédaigneux du passant, sait-il ce que souffre le pauvre méprisé ou le puissant dont on outrage la déchéance ?

1. Matth., xi, 28 : « Venite ad me omnes qui laboratis et onerati estis. »

2. Eccli., xxxiv, 9 : « Qui non est tentatus, quid scit ? »

Mais le fils des rois, réduit à gagner son pain à la sueur de son front, sans jamais avoir l'assurance du lendemain : — unique soutien d'une veuve, presque au sortir de l'enfance, sans que personne songe à leur venir en aide : — protégé seulement contre la proscription par l'oubli où il se confîne : — ne pouvant évoquer un souvenir qui ne soit une tristesse, ni une espérance qui ne puisse être une déception : — méconnu des siens même les plus proches : — voyant crouler, autour de lui, l'autel après le trône et s'éteindre, dans la même nuit, la liberté, le patriotisme et l'honneur : — suprême épave enfin d'un naufrage, sur lequel il doit pleurer en cachant ses larmes : — ah ! oui, celui-là peut se dire envoyé de Dieu pour écouter, comprendre et apaiser toute plainte, panser et guérir toute blessure. Et, s'il n'a pas défailli dans l'épreuve, — s'il n'en a pas hâté de ses désirs la fin, ni même l'adoucissement, — s'il n'en est sorti que pour en révéler le mystère et en montrer la récompense : celui-là est vraiment maître, et son exemple est une leçon victorieuse !

Tel serait le Messie, avait dit le Prophète : « L'esprit du Seigneur est sur moi : il m'a fait son Christ et m'a envoyé évangéliser les pauvres, guérir les cœurs brisés, annoncer aux captifs la liberté, aux aveugles la lumière, aux insolubles le paiement de leurs dettes, la joie de l'année du Seigneur et le jour de l'universelle récompense ¹. »

Or, Jésus devait, un jour, s'appliquer ces paroles. Incompris d'abord à Nazareth, puis en Judée, il aurait le monde entier de la Gentilité pour le comprendre et l'acclamer. Il le savait et continuait, dans une tranquille attente, la préparation de son effort : un mot, un sourire de Marie suffisait à dissiper la tristesse momentanée d'une injustice ou d'une insulte. Que pouvait valoir le monde à ses yeux, quand il le comparait à sa Mère ?

1. Isaï., LXI, 1.

Nous n'avons jusqu'à présent vu en Jésus qu'un homme-le plus parfait sans doute, mais enfin semblable à nous, et nous n'avons sondé son cœur que comme le nôtre à nous-mêmes. Il le fallait ainsi pour répondre à la libre-pensée et à ses adeptes. Nous ne pouvons toutefois oublier que « le fils du charpentier », comme on disait dédaigneusement à Nazareth, était aussi le Verbe et, que son travail était non celui d'un simple mortel, mais de l'éternel Ouvrier qui renouvelle incessamment la vie, dont il est l'auteur, le conservateur et la loi. Il préparait la régénération du monde en cette humilité, dont saint Augustin dit qu'elle est « la tendance de la divine Majesté, depuis que le Verbe s'est fait chair dans le sein de Marie ¹ » : et, ce que peut-être nos impatiences appellent « son chômage », n'était certainement, suivant le mot de Plutarque ², *ni trop long ni indigne d'un Dieu.*

Certes on peut se demander quelle serait, un jour, « humainement parlant, l'autorité d'un homme qui, ne vivant que trente-trois ans, en a passé trente dans la basse obscurité d'une boutique de charpentier, — obscurité qui a discrédité sa propre parole jusqu'à l'empêcher de convertir les siens à sa doctrine et à lui attirer la mort la plus ignominieuse... Qu'y a-t-il de plus pauvrement ajusté qu'une telle conception, si elle est humaine ? Mais par cela même, qu'y a-t-il de plus propre à faire ressortir la divinité de son issue ³ ? »

« Ce temps de trente ans... est bien long sans doute, continue le même auteur ; mais remarquez que les trois ans qui restent n'ont guère été plus fructueusement employés

1. S. Aug., *De symbol.* : « *Inclinatio majestatis hæc est, natus ex Maria Virgine.* »

2. Plutarch., *Isis et Osiris*, XLIII.

3. A. Nicolas, *la Vierge Marie d'après l'Évangile*, 2^e partie, chap. xvi. — Cf. Bossuet, *Élévations*.

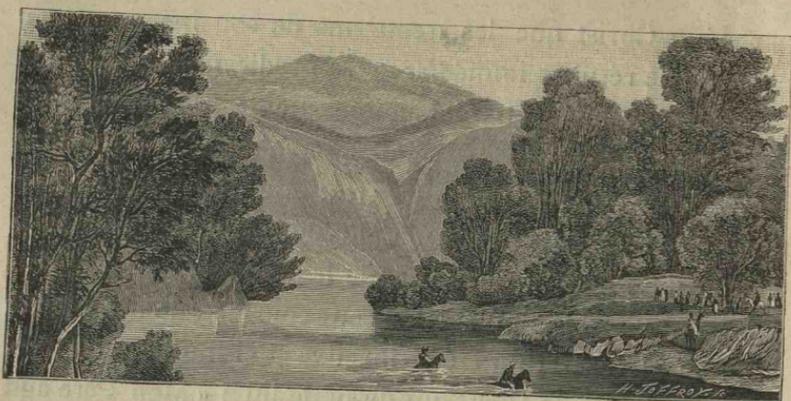
par Jésus-Christ que les trente ans de son inaction, à en juger par le résultat immédiat de sa prédication... Toute sa vie n'a en quelque sorte été qu'une attente du seul moment de sa mort qui devait être celui de sa victoire. L'inaction, à Nazareth, n'est donc rien pour celui qui, de la grande inaction de la mort, devait tirer la plus puissante et la plus salutaire action qu'ait jamais ressentie le monde ¹... »

« Mais une objection sort de cette considération. Si la vie cachée de Nazareth a été si inactive et si inutile, elle a été indigne du Fils de Dieu, qui disait de lui : « Mon Père agit sans cesse : pareille est mon action ². » Son inaction, en faisant ressortir sa puissance, fait donc injure à sa sagesse, et dément cette belle profession de divinité ? — A cela nous répondons : « Jésus-Christ n'a pas agi, sans doute, pendant qu'il végétait dans l'obscurité de sa condition de charpentier à Nazareth ; mais c'est au sens humain qu'il n'a pas agi ; car au sens divin, Jésus-Christ n'a jamais plus agi que dans ce temps perdu de sa vie ³ ».

1. A. Nicolas, *loc. cit.*

2. Joann., v, 17 : « Pater meus usque modo operatur et ego operor. »

3. A. Nicolas, *loc. cit.*



CHAPITRE IV

LE BAPTÊME DE JEAN

« Tunc venit Jesus a Galilæa in Jordanem ad Joannem ut baptizaretur ab eo... Baptizatus autem Jesus confestim ascendit de aqua : et ecce aperti sunt cœli : et vidit Spiritum Dei descendentem sicut columbam et venientem super se. »

(MATTH., III. 13-16.)

Au moment où Jésus atteignait sa trentième année, il y avait déjà quelque temps, — au moins plusieurs mois ¹, — que Jean avait commencé de prêcher et de baptiser, dans toute la région qui va, le long du Jourdain, de la mer Morte au lac de Tibériade. La date de l'appel, qui l'avait tiré de la solitude où il vivait, nous a été conservée, avec un soin minutieux, par saint Luc, au troisième chapitre de son Évangile.

— « La quinzième année du règne de Tibère César, — Pontius Pilatus étant procurateur de la Judée, — Hérode étant tétrarque de la Galilée, Philippe son frère, tétrarque

1. C'est l'opinion de Sepp, Fouard, Didon, Coleridge, etc

de l'Iturée et de la Trachonitide, Lysanias tétrarque de l'Abylène, — sous le pontificat d'Anne et de Caïphe, — la parole du Seigneur se fit entendre, dans le désert, à Jean, fils de Zacharie : et il vint prêcher le baptême de la pénitence pour la rémission des péchés, dans toute la région du Jourdain ¹. »

Claudius Tiberius Drusus Cæsar, né à Lyon, de Livia Drusilla, devenue femme d'Auguste, après la mort de son premier mari, avait été associé à l'empire, l'an 764 de Rome, par son père adoptif, qu'il avait remplacé trois ans plus tard. C'est de son association au pouvoir suprême, que les historiens ont coutume de compter les années écoulées entre son avènement et la première prédication du Baptiste ². Au moment où saint Luc le met en scène, c'était déjà le monstre, dont Suétone, Salluste et Tacite nous ont laissé le portrait, chargé d'années et de crimes, mais toujours assoiffé de sang et de voluptés. Il avait encore sept ans à vivre et devait, devant l'histoire, partager avec son représentant en Judée le triste honneur d'avoir envoyé à la mort le Rédempteur du genre humain. De même que nous disons, tous les jours, dans le *Credo* : « Crucifixus (Christus) sub Pontio Pilato, passus et sepultus est », — nous pouvons lire aussi dans Tacite : « Christus, Tiberio imperante, per procuratorem Pontium Pilatum supplicio affectus erat. » — Il y a, semble-t-il, des noms prédestinés à la malédiction des siècles.

L'un de ses plus ignobles complices, Ælius Séjan, venait de périr à son tour, victime des fureurs qu'il avait déchaî-

1. Luc., III, 1-3.

2. Cf. Wieseler, *Würdigung der Evangelien*, p. 191-194. — Patrizzi, *De Evang.*, I, III, *Dissert.*, 39, etc.

3. Tacit., *Annal.*, xv, 44.

nées. Au temps de sa faveur, il avait distingué le mari d'une Claudia, petite parente du maître, et en avait fait le procureur de la Judée, après le rappel de Valerius Gratus. Ce fonctionnaire devenu presque un préfet, grâce aux avantages que lui avait obtenus son patron, était un noble samnite, descendant du sage Herennius qu'admirait Cicéron ¹, et de Caius Pontius Telesinus, vainqueur à Caudium, des Romains réduits à passer sous le joug ². Après la pacification, les Pontii fixés à Rome avaient été inscrits dans l'ordre des chevaliers, au rang de ceux qu'on appelait *illustriores* ³, sous les noms de Cominiani, Telesini, Fregellani et Aufidiani, suivant leur origine. Ils n'avaient pas tardé à prendre part à la vie publique, tour à tour alliés de Sylla ou de Marius, de Pompée ou de César. Deux Pontii avaient servi avec éclat, dans la bonne et la mauvaise fortune, la cause des deux Marius, jadis clients de Caius Herennius ⁴. Au contraire, Pontius Aquila, tribun du peuple, adversaire irréconciliable de César, avait pris part à l'assassinat du dictateur. Octave avait retrouvé des partisans parmi eux, et le consulaire Pontius Nigrinus siégeait au Sénat, sous le règne de Tibère, avec son parent Fregellanus ⁵. Leur faste et leurs débauches furent célèbres, comme leurs crimes et leur ruine : la fameuse Pontia de Juvénal ⁶ et le misérable Telesinus de Martial ⁷ attestent la place qu'ils prenaient dans les préoccupations de la société romaine. Caius Pontius, consul avec Suetonius Paullinus, releva-t-il la fortune des Telesini, sous

1. Cicer., *De senect.*, 39-41.

2. Tite Live, ix, 4.

3. Suéton, *Tibér.*, 46.

4. Plutarch., *Marius*, v.

5. Nigrinus était consul en 790, la dernière année de Tibère. — Fregellanus fut disgracié avec Séjan. (Tacit., *Annal.*, vi, 48.)

6. Juvén., *Satir.*, vii, 25.

7. Martial, *Epigram.*, iii, 40; — vi, 50; — xii, 25.

Néron ? C'est possible : mais nous n'avons plus à nous en occuper.

A quelle branche de la *Gens Pontia* faut-il rattacher le procureur Caius Pontius Pilatus ? Suivant les apparences, c'est à celle des *Telesini*, c'est-à-dire à la branche aînée, celle qui portait simplement le nom patronymique, avec le surnom dû à la valeur personnelle. Pilatus, « l'homme au *pilum*, l'arme préférée des Samnites », — avait sans doute signalé son habileté et sa bravoure par le manie-ment de cette arme, sur les champs de bataille : d'où son surnom qui rappelle ceux de Torquatus et de Corvinus, devenus des noms usuels, ainsi qu'on le voit pour Pilate, dans saint Marc et saint Jean.

Il appartenait à la catégorie des chevaliers *Cesarini*¹, parmi lesquels le prince choisissait ses amis, *Amici Cæsaris*, appelés aussi *Comites* ou *Convictores*, organisés en corps spécial avec un *Procurator amicorum*. Auguste y prenait la plupart de ses conseillers privés. Ils formaient ainsi une aristocratie rivale du patriciat, véritable pépinière du Sénat², fermée aux affranchis admis seulement, jusqu'à ce temps, dans la catégorie des chevaliers *d'argent* ou de cens.

A la fin du règne de Tibère, nous voyons arriver au consulat Caius Pontius Nigrinus, en même temps que Cneius Acronius Proculus. Or le procureur Caius Pontius Pilatus³, parent du premier consulaire, avait épousé Claudia Procula, que son nom rapproche du second. Il est donc permis de penser qu'il bénéficiait de la fortune de sa double famille, autant que de celle de Séjan, ami d'ailleurs de Pontius Fregellanus.

1. Clem. Alexand., *Adumbratio ad Epist. Petri*.

2. Tite Live, v, 4 : « *Seminarium senatus*. »

3. Le Caius des apocryphes n'est autre que le Pilate de l'*Évangile*.

Lors de la disgrâce du favori, qui entraîna celle de son client, Pilate sut se dégager de liens embarrassants, en admettant qu'il eût attendu ce moment pour le faire. En tout cas, il resta en grâce près du maître et conserva sa charge, en dépit de certaines imprudences où il avait compromis le prestige de Rome. Il était même au premier rang des familiers de Tibère, au dire de Nicéphore¹. Il en avait reçu le titre de *præses*, qui convenait aux seuls consulaires et donnait le *jus gladii*, — droit de vie et de mort, — lui conférant des privilèges supérieurs à ceux des proconsuls et l'égalant aux gouverneurs de la Syrie².

C'était un soldat plutôt qu'un administrateur, à en juger par ce que nous savons de son gouvernement : après des coups de force qui lui aliénèrent l'opinion, il devait en essayer un dernier, qui le perdit dans l'esprit de César. La répression sanglante des agitations provoquées, dans la Samarie par un sectaire obscur, le fit rappeler par Tibère³, sur la dénonciation de Vitellius, le légat de Syrie, jaloux d'une égalité qui froissait son orgueil. Remplacé provisoirement par un simple procureur fiscal, il fut envoyé en exil à Vienne des Gaules, où il mourut dans l'obscurité, quelques années plus tard⁴.

Sa femme était prosélyte, au dire d'Origène et de Nicéphore⁵ : lui-même, suivant Tertullien, avait l'âme chrétienne⁶. Le Christ devait donc trouver auprès du Procureur des sympathies, dont l'Évangile nous offre en effet des

1. *Hist. Eccl.*, I, 16 : « Pilatus Tiberio quam maxime amicus et familiaris. »

2. *Matth.*, xxvii, 2-27. — Cf. *Dion. Cassius, Hist.*, xiv, 13-15 ; *Pauly*, v. *Procuratores* ; *Guther, De officio domus Augustæ*.

3. *Josèphe, Antiq. jud.*, xviii, vi.

4. *Nicéphor., op. cit.*, II, 10. — Cf. *Acta Pilati*, ap. *Fabricius (Cod. apocryph. Novi Testamenti)*, et *D. Calmet (Dissert., t. III, p. 651-661)*.

5. *Origen., Homil. in Matth.*, xxxv ; — *Nicéph., Hist. eccl.*, I, 80.

6. *Tertull., Apolog.* 21 : « Pro sua conscientia christianus. »

preuves convaincantes. Mais, à l'heure où Jean-Baptiste entra en scène, rien ne pouvait le donner à prévoir. C'était alors un magistrat redouté et détesté des Juifs de toute catégorie, en froid avec Hérode, rendant hostilité pour hostilité et dédain pour dédain.

Antipas, le tétrarque de Galilée, prince fastueux et débauché, était sous la dépendance de sa nièce, Hérodiade, qu'on avait mariée à Philippe, quatrième fils d'Hérode le Grand, riche seulement de son nom, sans apanage et, — ce qui déplaisait plus encore à sa jeune femme, — sans plus d'initiative que d'ambition. Rapprochée d'Antipas, par des circonstances où elle paraît avoir aidé le hasard, Hérodiade l'avait séparé de sa femme, dont elle avait usurpé la place, au mépris de toute loi et de toute pudeur. Philippe en avait pris philosophiquement son parti : retiré à Rome, où il vivait en simple particulier, il avait laissé son frère râiner la chaîne qui l'asservissait et le déshonorait avant de le perdre tout à fait. Hérodiade gouverna donc à son gré le harem de Machéronte, avant de régner à Tibériade, la ville absolument païenne, dont Magdeleine devait être l'Aspasie par le charme de son esprit et de sa beauté¹.

Le tétrarque de l'Iturée, portait aussi le nom de Philippe et était né de l'union d'Hérode le Grand avec Cléopâtre, la cinquième de ses dix femmes. Il était l'avant-dernier des enfants mâles du tyran, frère utérin d'un Hérode, qui n'a pas laissé de souvenirs². Philippe avait reçu d'Auguste, à la mort de son père, la tétrarchie de l'Iturée, avec

1. Luc, vii, 37.

2. Il y avait encore un autre Hérode, fils de la seconde Mariamne. Leur père ne leur laissa pas d'héritage territorial, non plus qu'à leur frère, Phazaël, fils de Pallas.

la Trachonitide, l'Auranitide et le territoire de Jamnia, dont le revenu montait à cent talents d'or. C'était le moins décrié de tous ces princes, dont on avait peine à trouver qu'ils fussent d'honnêtes gens. Il gouverna pacifiquement son petit état, jusqu'à sa mort, arrivée l'an 34 de Jésus-Christ. Une singulière ironie du sort lui donna pour femme, la fille que son frère Philippe avait eue d'Hérodiade, — cette Salomé, dont la danse fut payée de la tête du Précurseur ¹. Elle lui survécut, épousa, en secondes noces, son cousin Aristobule, roi de Chalcis et, suivant Nicéphore, périt noyée dans un étang gelé, dont les glaçons la décapitèrent ². Que ce soit de la légende ou de l'histoire, ce récit répond trop bien aux convenances de la justice immanente pour ne pas avoir place dans notre exposé.

Le troisième des tétrarques mentionnés par l'Évangile, celui d'Abylène, portait le nom de Lysanias, personnage aussi peu connu que son domaine, dont les limites n'ont jamais été nettement définies. Du prince, nous savons seulement qu'il a existé, grâce au témoignage de Josèphe ³, justifiant saint Luc des accusations portées contre lui par la libre-pensée. Un Lysanias, roi de Chalcis, avait été mis à mort, par ordre de Marc-Antoine, soixante ans auparavant. Était-ce le père du tétrarque, ou l'un de ses parents? Les découvertes récentes à l'endroit des divers Lysanias d'Abilène semblent dire le contraire. Il importe assez peu du reste : il nous suffit de savoir que l'Évangéliste a eu raison de l'associer aux Hérodes dans la possession de la Terre sainte, au temps de Jésus-Christ ⁴.

1. Matth., XIV, 6-12. — Marc., VI, 17-29. — Cf. Josèphe, *Antiq.*, XVIII, v, 4.

2. *Hist. eccl.*, I, 20.

3. Josèphe, *Ant. jud.*, XIV-XIX, *passim*.

4. Matth., III, 1 : « Lysania Abilinæ tetrarcha. » — Abila était située sur le

Tous ces princes n'avaient d'indépendant que l'apparence et vivaient en réalité sous le régime du protectorat. Rome leur laissait le droit de battre monnaie, d'entretenir des troupes indigènes ou mercenaires, de rendre la justice suivant les lois du pays, sous la surveillance de ses agents qui avaient l'œil et la main partout, prêts à mettre leur veto sur les décisions ou les actes en désaccord avec la politique de César. Aussi les terres soumises à la domination nominale des tétrarques étaient-elles, en général, paisibles et prospères : à part quelques émeutes vivement réprimées, à l'intérieur, ou quelques incursions, sur les frontières de l'est et du sud, des Arabes bientôt refoulés dans le désert, tout était tranquille, au temps de Notre-Seigneur. Les caravanes circulaient librement, apportant, des confins du monde, les richesses de la nature et de l'art, pour les jeter par les marchés de Syrie et d'Égypte, dans les grandes cités de l'Afrique, de l'Italie, de l'Espagne et de la Gaule transalpine. L'agriculture payait largement en grains, légumes, fruits et raisins, les efforts du laboureur et du vigneron : l'élevage ne donnait pas de moins bons résultats, et dans la Galilée, si riche d'ailleurs, la pêche tirait du lac de Génézareth d'abondantes ressources pour la vie du petit peuple, en dehors des profits que lui assurait la table des riches. Si les rigueurs des Publicains justifiaient quelques murmures, elles n'allaient pas jusqu'à ruiner les imposés, dont le revenu n'était que diminué dans des proportions tolérables. A lire l'Évangile, on éprouve la sensation d'un bien-être qui suppose, il est vrai, des pauvres et même des miséreux, mais non pas comme l'état actuel de la Palestine et de l'Égypte. Nous en sommes encore à la

versant oriental de l'anti-Liban. C'est aujourd'hui Souk-Ouadi-Barada, et quelques-uns veulent y voir la capitale de Lysanias, à cause du voisinage de Chalcis. — Une autre Abila (aujourd'hui Abil) était située entre la Gaulonitide et l'Auranitide, dans la Décapole, au sud-est de Gadara.

période vantée par les rabbins¹, où suivant la parole de Moïse, « le lait et le miel coulaient sur tout le sol de la Terre promise² ».

Mais au bien-être matériel correspondait une déchéance morale, telle que Josèphe n'hésite pas à en dire : « Je pense que, si les Romains n'étaient pas venus venger les crimes de ce peuple, la terre se serait ouverte pour l'engloutir, à moins qu'un nouveau déluge ou la foudre qui frappa Sodome ne l'eût détruit : car il avait donné naissance à une race plus impie que celles dont ces catastrophes firent justice³. » Et ce n'est pas là une exagération de rhéteur : nous avons dit ailleurs ce que les rabbins pensaient de la société qu'ils inspiraient, « génération méchante et adultère⁴ », qui en était venue à ne plus regarder comme punissables les désordres les plus révoltants.

L'exemple d'ailleurs en venait des princes eux-mêmes : après les folies sanguinaires d'Archélaüs, les scandales effrontés d'Antipas et d'Hérodiade, en attendant les infamies des derniers héritiers d'Hérode le Grand. Jean-Baptiste ne devait pas tarder à payer de sa tête l'audace de sa protestation, et déjà se tendaient autour de lui les embûches où la trahison devait le faire tomber⁵.

A vrai dire, les princes pouvaient s'autoriser de la

1. Rabbi-Jonathan et Rabbi-Meir (ap. *Yoma* 91, b) — Cf. Edersheim, *La société juive*, chap. 1.

2. Exod., III, 8 ; — XIII, 5 ; — Deuter., VIII, 7-9.

3. Josèphe, *Bell. jud.*, xv, 18 : « Quidem arbitror si Romani sceleratis istis exitium inferre cessasset, futurum fuisse ut urbs aut terræ hiatu absorberetur, aut eluvione deleretur, aut soli sodomitici fulmina experiretur : multo enim magis impiam progeniem edidit quam qui et hæc perpessi sunt. »

4. Matth., XII, 89 : « Generatio mala et adultera. » — Luc., x, 12 : « Sodomis... remissius erit. »

5. Matth., IV, 12 : « Quum autem audisset Jesus quod Joannes traditus esset.

conduite des grands prêtres Anne et Caïphe, dont saint Luc unit les noms à ceux des tétrarques et du procurateur de Tibère ¹. Depuis longtemps le souverain pontificat n'était plus que l'ombre de lui-même. Après la mort du dernier Asmonéen, Hérode en avait fait un instrument de règne, élevant et rabaissant à son gré les titulaires de cette haute charge, où il avait même porté des étrangers, sans aucun lien avec la famille d'Aaron. Après avoir protesté, le peuple avait fini par accepter les faits accomplis, se contentant de chaussonner ou de siffler les créatures du tyran. Archélaüs continua les pratiques de son père : à sa chute, le légat impérial de Syrie, Sulpicius Quirinius, substitua Hannan à Joazar, déjà déposé par Archélaüs, à cause de sa criante indignité. Pour juger le nouveau pontife, il suffit de rappeler qu'il est le véritable auteur du déicide et que son gendre Caïphe fut seulement un comparse misérable dans le drame de la Passion. Mais, parce qu'il paraissait avoir été librement et régulièrement élu, le peuple lui était resté fidèle, à travers les péripéties des années suivantes, où les grands prêtres s'étaient rapidement succédés sur le trône des Aaronides. Déposé par le procurateur Valerius Gratus, après neuf ans de pontificat, il avait vu monter au pinacle Ismaël-ben-Phabi et Simon-ben-Kamith, deux intrus notoires : puis entre les deux, son propre fils Éléazar, le premier des cinq héritiers de son nom, prédestinés à la tiare. Enfin le caprice de Valerius en avait décoré son gendre Joseph Kaiaphas, le complice de son crime, plus méprisable mais moins odieux que lui, parce que son infériorité naturelle n'en pouvait faire qu'un instrument.

Telle était du reste l'opinion publique au sujet d'Anne

1. Luc., III, 2 : « Sub principibus sacerdotum Anna et Caïpha. »

et de son gendre. On continuait à regarder le premier comme le véritable Grand-prêtre et le second comme un figurant, destiné à masquer l'action de l'acteur en titre dans la comédie, que jouaient, d'accord, les Juifs et les Romains. Dans quelle mesure se faisait le partage ? Il est impossible de le dire et il fallait toute la subtilité du génie oriental pour sauver les apparences. Saint Luc, écrivant à distance et pour des étrangers, n'y met pas grandes façons : ce qui laisse pour nous le problème insoluble.

Malheureusement ce n'est pas un mystère que les grands prêtres, — Anne et Caïphe comme les autres, — appartenaient à la secte des Sadducéens, professaient les doctrines les plus douteuses et vivaient en épicuriens, mêlant la violence à la mollesse, toujours prêts à s'allier aux Phariséens et aux Hérodiens pour la satisfaction de leurs fantaisies ou de leurs rancunes. Il y avait longtemps que leur patriotisme n'était plus qu'un mot, et s'ils attendaient un Messie quelconque, c'était dans l'espoir d'en être servis et non de le servir. C'était vraiment « une race de vipères ¹ », à parler comme Jean-Baptiste, bien placé pour les étudier et mis à même, par sa propre expérience, d'apprécier le venin de leurs morsures.

Le peuple, qui subissait leur joug et se dépravait à leur contact, n'en continuait pas moins à se croire et se dire le peuple saint par excellence, — « fils d'Abraham », rendus sages « par l'air même qu'ils respiraient », — « sans péché par cela seul qu'ils vivaient en Palestine », — « sûrs d'une suprême sanctification par leur sépulture en Terre sainte », — et prédestinés à « se lever les premiers de la tombe pour jouir du bonheur apporté par le Messie ² ». En con-

1. Matth., III, 7 et Luc., III, 7 : « Progenies viperarum. »

2. Talmud, *Chethouboth*, III, a, etc.

séquence le Juif méprisait profondément tous ceux qui n'étaient pas « du Pays », ainsi qu'il nommait son territoire, les tenait pour impurs au point de ne pas les regarder comme des hommes de même nature et de même origine : non pas que l'Écriture lui en donnât cette idée, mais par suite des enseignements rabbiniques substitués à la parole de Dieu. A vrai dire, il consentait à frayer avec eux dans le commerce et l'industrie, en dehors des jours de fête païenne, parce qu'il ne pouvait faire autrement, mais avec mille précautions : car la poussière même de la terre étrangère était impure et « maculait les objets sur lesquels elle se déposait ¹ ».

En conséquence aussi, la Samarie était odieuse et la Galilée méprisable pour les Juifs de Judée, — ceux surtout de Jérusalem, la terre très pure et la ville sainte par excellence. Les Samaritains étaient en malédiction autant que les païens, et leur nom même était une injure. Quant aux grossiers Galiléens, peu soucieux des leçons rabbiniques, portant des *Téphelim* étroits (quand ils en avaient), négligeant de fixer la *Mezuzah* au-dessus de leurs portes, ils constituaient pour les Docteurs, une part du *Am-ha-aretz* (peuple de la terre), où l'infidèle proprement dit coudoyait le pécheur. « La Galilée ne pouvait produire de prophète ² », au dire des rabbins ; de certaines de ses villes, — de Nazareth en particulier, — « il ne pouvait rien venir de bon ³ ». Le mépris de ces illettrés allait jusqu'à appliquer à leurs mariages le passage du Deutéronome : « Maudit soit l'homme qui a commerce avec la brute ⁴. »

1. Cf. Matth., x, 14 : « Excutite pulverem de pedibus vestris (exeuntes foras de domo vel civitate). »

2. Joann., vii, 52 : « A Galilea propheta non surgit. »

3. *Id.*, i, 46 : « A Nazareth potest aliquid boni esse ? »

4. Deuter., xxvii, 21. — Cf. *Pesach.*, xlix, a et b.

Si les Samaritains rendaient haine pour haine et injure pour injure, les Galiléens paraissent avoir fait peu de cas du jugement porté sur eux par les Juifs. Ils se bornaient à railler l'âpreté du sol infécond de la Judée et disaient en riant « qu'il était plus facile de cultiver toute une forêt d'oliviers, en Galilée, que de nourrir un enfant en Judée ».

C'est au milieu de ce monde que parut tout à coup le fils de Zacharie, au jour fixé par le Seigneur. Plus caché encore que Jésus, il avait vécu dans le désert, c'est-à-dire dans les solitudes qui séparent Bethléem d'Hébron. « Ce plateau de montagnes était le désert de Judée, désigné sous des noms différents, selon les villages que l'on y rencontrait à de longues distances les uns des autres¹, lieux désolés, occupés uniquement par le berger solitaire, ou le grand propriétaire, comme Nabal, dont les brebis paissaient sur ces hauteurs et dans ces vallées dépouillées. Longtemps ce désert avait été le refuge des hommes mis hors la loi ou le séjour des solitaires qui, dégoûtés du monde, y vivaient retirés loin de tous. C'est dans ces grottes creusées au flanc des rochers calcaires (et dans la forêt qui les environnait), que s'étaient cachés David et les hommes de sa suite. C'est là que maintes bandes de partisans avaient souvent trouvé asile. Jean-Baptiste s'y était préparé pour son œuvre. » Il y avait mené, en nazaréen, suivant la parole de l'ange à Zacharie, la vie la plus simple, — une vie presque sauvage, — pratiquée de longue date par les disciples des Prophètes et fort considérée dans le peuple d'Israël. Vêtu d'une tunique de poil de chameau, telle qu'on en voit aux pâtres de la contrée, serrée à la taille

1. « Tekoah, Engaddi, Ziph, Maon et Berseba donnaient leurs noms à des districts du désert de Judah. » — Edersheim, *La société juive*, chap. v. — Cf. Fouard, *Vie de N.-S. J.-C.*, I. II, chap. II.

d'une ceinture de cuir, il ne buvait ni vin ni bière, se nourrissait du miel recueilli dans le creux des rochers ou les fentes des arbres et de la chair de ces grandes sauterelles, *Châgâbim*, — que l'on mange encore aujourd'hui grillées ou séchées au soleil. En notant ces détails ¹, l'Évangile coupe court à la fantaisie qui fait de Jean-Baptiste un disciple des Esséniens. Leur vêtement et leur alimentation étaient en effet fort dissemblables. Leurs habits étaient du lin blanc le plus pur et ils en changeaient plusieurs fois par jour. Ils mangeaient en commun du pain avec des légumes assaisonnés de sel, et soumettaient au même régime les enfants dont on leur confiait l'éducation ². On le voit, le Baptiste diffère sensiblement des Esséniens par l'extérieur, et ce qu'on peut rapprocher de ses pratiques avec les leurs ne lui vient pas de leur fréquentation, mais de son caractère de nazaréén. Laissons donc là ces contes et revenons à la véritable histoire.

La fête de Pâque attirait à Jérusalem la foule des Israélites, habitants de la Palestine ou répandus dans le monde entier. Pour le plus grand nombre, le passage ordinaire avait lieu par Jéricho, point de rencontre des routes qui descendaient le long de la mer Morte. Les premières desservaient la Galilée, la Damascène et les contrées d'au delà : les autres, la Pérée, l'Arabie, la Babylonie et l'Hindoustan. C'est à ce carrefour, si l'on peut employer ce mot, que Jean devait trouver les auditeurs de la parole mise en sa bouche et destinée à retentir jusqu'aux extrémités de la terre.

« A quelques heures des bords désolés de la mer Morte, le voyageur rencontrait une sorte de paradis terrestre.

1. Luc., I, 15 ; — Matth., III, 4.

2. Josèphe, *De Bell. jud.*, II, 12. — Cf. Edersheim, *op. cit.* — Stapfer, *La Palestine*, etc.

Défendue par les quatre forts qui la flanquaient, la ville de Jéricho se présentait fièrement à ses regards. Hérode avait élevé ses murailles, ses théâtres, son cirque ; Archélaüs son nouveau palais entouré de jardins splendides... La fertilité de son territoire et ses fruits des tropiques étaient partout connus. Ses bosquets de palmiers, ses buissons de roses, et surtout ses plantations de baumiers, dont la plus étendue était située derrière le parc royal, en faisaient pour l'Ancien Monde un pays de féerie... Parfum suave, le baume de Jéricho était encore un remède particulièrement estimé, dans l'antiquité. Aussi cette ville, pour le trafic qu'elle en faisait, avait-elle été l'objet de nombreuses et ardentes convoitises ¹. »

Cléopâtre l'avait reçue en don d'Antoine, puis achetée, dit-on, d'Hérode le Grand, auquel sa mort l'avait rendue. Par testament, le roi des Juifs l'avait laissée à sa sœur Salomé, qui l'avait offerte à l'impératrice Livie, mère de Tibère. Elle appartenait ainsi doublement à César : à titre de propriété personnelle et de partie intégrante d'une province impériale. Station d'hiver pour les malades et les raffinés, elle constituait aussi un centre pour le recouvrement des impôts et des taxes, poste envié des Publicains qui ne tardaient pas à y faire fortune, comme le Zachée de l'Évangile ². Elle était, par là même, un foyer de vie commerciale et mondaine, avec des souvenirs qui la rendaient chère aux croyants. Pèlerins, prêtres, rabbins, marchands, voleurs, soldats, courtisanes, fanatiques de toute sorte s'agitaient sur cette scène étrange, où l'on pouvait entendre, disait-on, l'écho des hymnes chantées dans le Temple de Jérusalem ³. C'était en abrégé la

1. Edersheim, *La société juive*, chap. v.

2. Luc., XIX, 2 : « Princeps publicanorum et ipse dives. »

3. Cf. Edersheim, *ibid.*, d'après les Rabbins.

société juive, telle que nous l'avons vue, au cours de cette étude, avec ses croyances et ses préjugés, ses passions bonnes et mauvaises, ses regrets et ses aspirations fondus dans la même inquiète impatience du présent et le même vague sentiment de l'avenir.

De la ville au Jourdain, dont elle était éloignée de huit à dix kilomètres, un reflux incessant faisait de la plaine un vaste caravansérail, où les tentes se groupaient le long des voies, autour de places réservées aux réunions du soir. Le terrain uni, ombragé, arrosé, se prêtait merveilleusement à ces campements ; et la douceur des nuits invitait aux veilles, que prolonge si volontiers l'Oriental en voyage. Aussi les habitants et les touristes s'y mêlaient-ils volontiers aux gens des caravanes, pour le négoce, le plaisir et cette propagande naturelle au juif, surtout depuis qu'il y pouvait mêler des idées politiques aux enseignements de la Loi.

A quel moment Jean-Baptiste entra-t-il en rapports avec les habitués de la plaine du Jourdain ? Nous ne pouvons que le conjecturer, mais avec grande chance d'exactitude. La fête de Pâque est le moment des premières grandes réunions de l'année, coïncidant avec la meilleure saison, cet incomparable printemps de Palestine, dont ne saurait se faire une idée celui qui n'en a pas goûté la douceur. C'est encore aujourd'hui le temps des pèlerinages aux bords du fleuve sacré : plus tard et jusqu'à l'automne, la chaleur est trop lourde pour rappeler le charme de la période qui va de Pâques à la Pentecôte. C'est naturellement en ce laps de temps qu'il convient de fixer la première prédication du Précurseur¹. Si

1. Chevallier, *Récits évangéliques*, p. 115 : « Le baptême par le Précur-

l'on veut faire concorder le ministère de Jean avec l'année sabbatique, à laquelle il semblait faire allusion¹, il n'est pas nécessaire d'en placer les débuts au mois de Tishri (septembre-octobre), premier de l'année civile. Disons plus : la seconde moitié de Tishri était traditionnellement consacrée aux semailles², à la suite du grand jeûne, célébré le 10, et de la fête de la Dédicace, dont l'octave commençait le 15. Ce n'était donc pas un temps favorable aux grandes réunions ni aux prédications prolongées, et il vaut mieux, à tout point de vue, reporter à la Pâque de l'an 29 le point de départ du ministère johannique.

Quoi qu'il en soit, l'apparition du fils de Zacharie produisit un effet prodigieux, sur la foule amassée dans la plaine du Jourdain, et bientôt sur tout le pays, de Jérusalem à Tibériade. La noblesse de son origine, la séduction de sa personne, l'éloquence de sa parole, et surtout l'austérité de sa vie ne pouvaient manquer de frapper vivement les esprits. Non seulement on l'écoutait, en passant, avec une admiration sympathique : mais encore on s'arrêtait pour recevoir, après de plus amples instructions, le baptême de la pénitence qu'il prêchait comme préparation au baptême dans l'Esprit, dont le Messie serait le ministre³. Plusieurs même voulurent rester tout à fait avec lui ou du moins revenir souvent, s'initier pleinement à sa doctrine et attendre, à ses côtés, la venue du Rédempteur. Il eut ainsi des disciples et une école, dont la puissance ne tarda pas à rendre jaloux les prêtres et les docteurs. Le Sanhédrin lui envoya des délégués, — auxquels ils répondit avec une franchise un

seur doit remonter à l'époque de l'an 29 où il devint possible de le donner, c'est-à-dire entre Pâques et la Pentecôte. »

1. Luc., xix, 2-8. — Cf. Isai., lxiij, 4.

2. Talmud, *Bava Mezia*, fol. 10 b.

3. Matth., iii, 11 ; — Marc., i, 8 ; — Luc., iii, 16.

peu hautaine ¹, — et des sycophantes qu'il flagella de paroles cinglantes comme des lanières ², à la grande joie des publicains et des pécheresses admis à l'espérance du royaume de Dieu. Les Hérodiens l'entendirent flétrir l'adultère incestueux de leur maître, et venger la conscience publique ³. La foule applaudissait et suivait de regards moqueurs les envoyés de Jérusalem et de Machéronte, ne se doutant pas qu'elle contribuait à aigrir la haine contre le prêcheur. Lui-même semblait ne s'apercevoir de rien, sinon du progrès de sa mission, dont il appelait le couronnement, de ses vœux plus vifs de jour en jour.

Ce Messie, devant lequel il marchait pour lui ouvrir les voies, — dont il se déclarait indigne de dénouer la chaussure, tant il lui était inférieur ⁴, — de qui l'Esprit-Saint lui avait dit : « Tu le reconnaîtras à la colombe qui viendra se poser sur sa tête ⁵ », il le cherchait vainement du regard, dans la multitude incessamment renouvelée autour de lui. De même, ses disciples, impatientes de la manifestation promise, s'attristaient du retard et, chaque jour, pressaient leur maître de questions où perçait le découragement. La foi de Jean ne pouvait être ébranlée : mais celle des autres ne se troublerait-elle pas ? Qui dira l'ardeur de ses appels ? — « Seigneur, venez, et ne tardez pas davantage ! » — Et il lui semblait que la terre et le ciel, faisant écho à sa prière, redisaient : « Venez, Seigneur Jésus ⁶ ! »

La voix du ciel allait bientôt répondre, et celle de la terre allait aussitôt répéter : « Me voici, je viens ⁷ ! »

1. Joann., I, 19-27.

2. Matth., III, 7 ; — Luc., III, 7.

3. Marc., VI, 13.

4. Luc., III, 16 ; — Joann., I, 27.

5. Joann., I, 32-33.

6. Apoc., XXII, 20 : « Veni Domine Jesu ! »

7. *Id.*, XXII, 20 : « Etiam, venio cito ! »

Le bruit des prédications de Jean-Baptiste était arrivé jusqu'à Nazareth et Jésus n'avait pas tardé à voir plusieurs de ses familiers s'enrôler parmi les disciples du Précurseur. S'il faut s'en rapporter aux *Apocryphes* et aux *Visionnaires*, que l'on peut ici croire sans trop de peine, il avait depuis longtemps groupé autour de lui quelques jeunes gens de son âge, fidèles à la Loi et désireux du règne à venir du Messie¹. Il avait dû les imprégner de son esprit, tout en leur laissant une liberté de pensées et d'aspirations, qui les prédisposait à devenir des *zélotes*, au sens vrai du mot, et par conséquent des adhérents au nouvel Élie. Nous savons, par l'Évangile, qu'un des cousins de Jésus, Jean, fils de Zébédée, était de ce nombre, et son frère Jacques le Majeur avait sans doute suivi son exemple comme Pierre et André, que nous allons bientôt rencontrer aux bords du Jourdain². Nous ne pouvons douter que parmi les autres cousins du Maître (les fils d'Alphée, habitants de Nazareth), il se trouvât des imitateurs de leurs alliés de Bethsaïde. Simon, surnommé le Zélote³ à cause de son ardent patriotisme, était nécessairement de ceux que l'appel de Jean-Baptiste avait dû frapper plus vivement, et son frère Jacques le mineur, en qui semblait s'incarner l'âme judaïque, n'avait pas manqué de ressentir les mêmes impressions. Pour ces derniers, il est vrai, ce sont là seulement des conjectures, mais justifiées par tout ce que nous en savons, d'après les Juifs eux-mêmes.

Au milieu de cette agitation, Jésus ne pouvait se refuser à prendre parti. Nul doute qu'on l'eût déjà mis en mesure de le faire, et son abstention eût bientôt semblé un refus de s'associer à la préparation du royaume de Dieu, c'est à dire à

1. Cf. *Vie inconnue*, IV, 11 ; — Cath. Emmerich, *Vie de N.-S.*, I, 8.

2. Joann., I, 35-40.

3. Luc., VI, 15 : « Simonem qui vocatur Zelotes. » — (Alias : « Cananæus. » Matth., X, 4.)

la restauration du trône de David. S'il ne lui convenait pas de se prêter à ces aspirations équivoques, il ne devait pas non plus les désavouer trop vite, puisqu'elles servaient son œuvre et qu'il lui appartenait de les diriger vers leur véritable but. Il lui restait donc à suivre le courant, si l'on ose ainsi dire, pour demander aussi le baptême du Précurseur.

Il n'y a rien là qui doive nous étonner. Puisqu'il avait consenti à subir la loi de la Circoncision et de la Présentation au Temple, il pouvait bien accepter l'humiliation du baptême johannique : et de même qu'il se montrait exact observateur des coutumes mosaïques, il pouvait bien se conformer à la pratique acceptée par les plus fidèles et les plus zélés observateurs de la tradition. Le baptême n'était pas chose nouvelle dans l'histoire juive : c'était au contraire par cette purification que commençait toute initiation à une vie nouvelle, qu'elle fût de justice plus parfaite ou de réparation par la pénitence ¹. Jean continuait une coutume qu'il animait d'un nouvel esprit : voilà tout, et personne n'eût songé à s'en étonner, s'il n'avait lui-même évoqué le souvenir des prophéties d'Ezéchiel ² et de Zacharie ³, annonçant le baptême du Messie futur.

— « Pourquoi baptises-tu, disaient les envoyés du Sanhédrin, si tu n'es pas le Messie, ni Elie, ni le prophète attendu ⁴ ? »

A quoi il répondait, en rappelant les ablutions rituelles :
« Je baptise dans l'eau (comme vous-mêmes). Mais

1. Lévit., xiv, 8-9 ; — Num., xix, 7-8 ; — Deuter., xxiii, 11 ; — Marc., vii, 8 ; — Luc., xi, 38.

2. Ezech., xxxvi, 25 : « Effundam super vos aquam mundam, etc. »

3. Zach., xiii, 1 : « In dia illa erit fons patens domui David... in ablutionem peccatoris. »

4. Joann., i, 25 : « Quid ergo baptizas, si tu non es Christus, neque Elias, neque propheta ! »

après moi, vient celui qui baptise dans l'Esprit et dans le feu ¹ », — c'est-à-dire qui vous donnera le baptême vraiment régénérateur.

Son baptême à lui était seulement un symbole : mais il convenait à quiconque voulait entrer dans la nouvelle humanité, et le Christ, chef de cette humanité, faisait acte d'union avec elle, ou mieux de prise de possession de son règne sur elle, en recevant le signe auquel on reconnaîtrait ses enfants. Comme il avait été circoncis, il lui fallait être baptisé.

C'est pourquoi, après avoir attendu que le baptême de Jean eût reçu la consécration de la pratique générale, il descendit de Nazareth à Béthanie ², — au temps de la fête des Tabernacles, c'est à dire vers le milieu du mois de Tishri qui correspond au commencement de notre mois d'octobre ³. Il avait, semble-t-il, voulu éviter l'encombrement des premiers jours, à en juger par le calme, dont l'Évangile entoure sa rencontre avec le Précurseur. La remarque n'est pas de nous, mais des commentateurs les plus attentifs aux moindres circonstances de ce grand événement : nous ne pouvons mieux faire que de les suivre.

Pendant la durée de la fête des Tabernacles, le peuple demeurait sous des tentes ou des cabanes de feuillage, et Jésus avait dressé la sienne au milieu de ses compatriotes, sans que rien la désignât spécialement. Nous ne voyons pas que Marie eût accompagné son fils et, c'est plutôt dans

1. *Ibid.*, 26 : « Ego baptizo in aqua : medius autem vestrum stetit quem vos nescitis, etc. » — Matth., III, 11 ; — Marc., I, 8 ; — Luc., III, 16.

2. Matth., III, 13 : « Venit Jesus a Galilea in Jordanem. » — Marc., I, 9 : « Venit Jesus a Nazareth Galileæ. »

3. L'opinion, qui reporte au 6 janvier le baptême du Christ, est fondée sur des rapprochements ingénieux d'idées plutôt que sur des données historiques. — Cf. Sepp, Chevallier, etc.

un isolement relatif qu'il paraît avoir passé ces jours, avant la rencontre des deux premiers apôtres.

Or, le lendemain de l'interrogatoire subi par Jean, sur l'ordre du Sanhédrin, Jean vit venir à lui un homme « qu'il ne connaissait pas », — de son propre aveu, — et que pourtant « il reconnut aussitôt ¹ » pour le Messie promis à Israël. Fût-ce d'instinct ou parce que, selon Bossuet ², il vit planer sur sa tête la colombe mystérieuse, avant que personne autre ne l'aperçût? Le lecteur est libre de décider, puisque l'Évangile ne se prononce pas. Arrivé près de lui, l'homme demanda le baptême, c'est à dire l'immersion dans l'eau du fleuve par la main du prêcheur, qui prononçait en même temps la formule : « Je te baptise au nom de Celui qui vient ³ ! »

Jean répondit par le plus énergique refus :

— « C'est à moi, dit-il d'une voix tremblante ⁴, d'être baptisé par vous, et vous venez à moi ! »

— « Laisse-moi faire, répliqua Jésus : il nous convient d'accomplir ainsi toute justice ! »

C'était dans l'ordre d'En Haut, que Jésus, la victime du péché et qui devait l'ôter en le portant, se mît volontairement au rang des pécheurs. C'est là cette justice qu'il fallait accomplir, et comme Jean lui devait obéissance, le Fils de Dieu la devait aux ordres de son Père. Ainsi toute justice fut accomplie dans une entière soumission aux volontés de Dieu.

Jean ne résista plus et tendit la main pour aider le divin

1. Joann., 1, 31-32.

2. 1^{re} Élévation de la xxii^e semaine.

3. Olshausen, ap. Fillion : in *Matth.*, h. 1.

4. « Clamat cum tremore. » — Ant. 3 Laud. Dom. infra Oct. Epiph.

néophyte à descendre dans l'eau, puis à remonter sur la berge. A ce moment, une immense lumière sembla jaillir du fleuve ¹, pendant qu'une colombe descendait sur la tête de Jésus, et qu'une voix venue du ciel disait : « Tu es mon Fils bien-aimé, j'ai mis en toi toutes mes complaisances ² ! »

« C'est par là, reprend Bossuet, qu'était désigné le Fils unique : « C'est mon serviteur, disait Isaïe, c'est celui que j'ai choisi et en qui mon âme se plaît. » Mais ce serviteur est en même temps le Fils unique, à qui il est dit : « Vous êtes mon Fils et je vous ai engendré aujourd'hui » ; et encore : « Je vous ai engendré de mon sein devant l'aurore. » Mais ce qui était séparé dans la prophétie, se réunit aujourd'hui dans la déclaration du Père céleste : « Celui-ci est mon Fils bien-aimé en qui je me plais. » Je m'y plais uniquement... et je n'aime plus rien sur la terre que dans cet unique objet de ma complaisance ³. »

Jusqu'à ce moment, le Baptiste avait hésité ; au premier abord l'étrangeté de la rencontre le troublait plus qu'elle ne l'éclairait. Son cœur volait au devant du Maître : son esprit craignait encore une illusion, comme si la joie eût été trop grande pour être vraisemblable. Mais le signe promis par Dieu venait de se produire : « Celui sur la tête duquel tu verras descendre une colombe, c'est le Messie ⁴ ! » Le doute n'était plus possible et la foi du Précurseur rendit aussitôt témoignage. Sa main désigna le Christ qui s'éloignait et sa voix cria :

— « Voici l'Agneau de Dieu, celui qui porte les péchés du

1. *Codex Vercellensis*. Migne, *Patrol. lat.*, t. XII, p. 155 : « Lumen ingens circumfulsit de aqua. »

2. Luc., III, 22. — Cf. Matth., III, 16-17.

3. Bossuet, *ibid.*, IV^e *Élévation*.

4. Joann., I, 33.

monde. C'est de lui que j'ai dit : Il vient, après moi, un homme qui me précède dans l'existence où il est entré bien avant moi. Je ne le connaissais pas ; mais pour préparer sa manifestation en Israël, je suis venu vous baptiser dans cette eau. J'ai vu descendre, et se reposer sur lui, l'Esprit comme une colombe et c'est à cela que je l'ai reconnu. Car Celui qui m'a envoyé baptiser, m'avait dit : « Celui sur qui tu verras descendre et s'arrêter l'Esprit, baptise dans l'Esprit Saint. J'ai vu, et j'atteste que voici le Fils de Dieu ! »

Chose étrange ! La foule ne parut pas comprendre. La parole était cependant claire et précise, en toutes ses parties. Jean rappelait la mission divine que le peuple lui reconnaissait, — le but de cette mission, préparer la manifestation du Messie, sur quoi tous étaient d'accord, — le signe que lui avait indiqué Dieu lui-même pour reconnaître le Sauveur, et qui venait de se produire. Cependant partout le silence et l'indifférence : personne n'avait donc entendu, puisque personne n'était persuadé ?

Ils avaient entendu, mais sans comprendre : et vraiment il est facile de se rendre compte de leur stupéfaction, quand le Baptiste leur présenta, en ces termes, l'homme qu'il venait de traiter, comme eux, en simple pécheur désireux de participer à la pénitence et à la miséricorde. Ils ne l'avaient jamais vu pour la plupart : ceux qui le connaissaient, le savaient Galiléen, de la petite ville de Nazareth, fils du charpentier Joseph, sans culture et sans autre prestige que celle d'une vie d'honorable pauvreté : et c'était cet homme qu'on leur donnait pour le Messie, libérateur d'Israël, restaurateur du trône de David, conquérant du monde et roi définitif de l'humanité régénérée !

1. Joann., I, 29-44.

Tout contredisait l'affirmation. Le Messie devait avoir une origine mystérieuse, et l'on savait d'où venait celui-ci ¹. La Galilée n'engendrait pas plus de prophète que Nazareth ne pouvait produire quelque bien : et celui-ci arrivait directement de cette province et de cette ville ².

Il y avait, pour provoquer des réflexions et des commentaires, la lumière qui l'avait entouré, la colombe qui s'était reposée sur sa tête, la voix qui lui avait rendu témoignage : mais c'étaient précisément ces réflexions et ces commentaires qui empêchaient la persuasion. Plus on y pensait, plus il était difficile de savoir en faveur duquel, de Jésus ou de Jean, ces prodiges s'étaient produits. Les disciples du Baptiste, longtemps après, hésitaient encore à lui préférer le Rédempteur, en dépit des témoignages répétés de leur maître : à ce moment, étaient-ils en état de voir très juste ? Leur enthousiasme et leur vénération les portaient à tout attribuer à la vertu de Jean, et dès lors à déprécier la part qui revenait à Jésus, dans ces manifestations surnaturelles. La foule, moins apte encore à faire le discernement nécessaire, — ne fût-ce que par la surprise où elle avait été jetée, au premier moment, — doutait de ce qu'elle avait vu et entendu, tout au moins de la portée de ces prodiges, si vraiment il y en avait eu. Ceux qui, placés trop loin ou pris à l'improviste, n'avaient pu voir ni entendre distinctement, discutaient et, en fin de compte, étaient tout près de nier, comme il arrive d'ordinaire en pareille occasion. Les remous, dont l'assistance était nécessairement agitée, disloquaient les premiers groupes, augmentaient la confusion et amenaient la dispersion des premiers témoins de telle sorte, qu'au bout de quelques instants, il ne restait plus rien de l'entourage immédiat du Baptiste,

1. Joann., VII, 27-28.

2. *Id.*, VII, 52 — I, 46.

au moment où il avait dit : « Voici l'Agneau de Dieu ! »

Jésus lui-même s'était éloigné et perdu dans le va-et-vient des pèlerins, dont aucun n'avait pu le suivre longtemps, même du regard. C'était fini pour ce jour-là, qui du reste n'était pas le jour de Dieu.

Une remarque se présente ici tout naturellement. Le récit évangélique met à néant les imaginations relatives à un apostolat de Jésus antérieur à son baptême. Catherine Emmerich ¹ le promène de Nazareth à Hébron, d'Hébron à Sidon, de Sarepta au Liban, d'où elle le ramène en Samarie, avec force détails sur ses relations avec la famille de Béthanie, l'apôtre Nathanaël, les nazaréens (?) de Jezraël et les esséniens de Nazareth. Il ne faut pas un long examen pour retrouver, dans ces *Visions*, les emprunts faits aux *Apocryphes* et aux légendes qui en procèdent. Les inexactitudes et les invraisemblances s'y accumulent, sans parler des contradictions, qui devraient donner à réfléchir aux ardents admirateurs de ces sortes d'écrits. Notre dessein ne saurait être d'en faire ici la critique en règle ; mais il doit nous être permis de mettre le lecteur en garde contre le danger de pareilles lectures, dont le moindre inconvénient est le dégoût de la noble simplicité de l'Évangile. Combien de gens en effet le dédaignent, qui se pâment devant des imaginations, comme celle qui donne à Marie, dans le Temple, une essénienne pour maîtresse et fait de Jésus lui-même, à Nazareth, l'assidu de l'essénien Eliud, « neveu de Zacharie et d'Élisabeth ! » Il est vrai qu'on y apprend ce détail, précieux entre tous, que Jésus « avait déjà de la barbe », quand mourut sainte Anne ², et que Noémi l'essénienne, avait appris à Marie « à tricoter

1. *Vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, II, 1-9 ; — III, 4-5.

2. Cath. Emmerich, *loc. cit.*, III, 5.

avec de grandes aiguilles de bois ¹ ». Évidemment saint Luc est moins intéressant à lire, quand on fait état de semblables minuties !

Il est clair que, si Jésus avait ainsi parcouru la Galilée, la Samarie, la Judée et la Phénicie, en prêchant le baptême de Jean, avec un succès capable de susciter les craintes et les colères du Sanhédrin ², il eût été quelque peu connu des auditeurs du Baptiste, et n'aurait pu passer au milieu d'eux si complètement inaperçu. Il faudrait alors admettre qu'il n'y avait là aucun Galiléen : mais l'Évangile dit positivement le contraire, en nommant André et Simon-Pierre et en désignant clairement le plus jeune des fils de Zébédée ³.

Cependant l'Esprit, qui s'était reposé en forme de colombe, sur la tête de Jésus, l'avait aussitôt entraîné dans le désert voisin. En remontant vers Jérusalem, par la route de Jéricho, on aperçoit à droite, une montagne au sommet rougeâtre et aux flancs escarpés, reliée à la chaîne qui court, du midi au nord, dans la direction de la Samarie et de la Galilée. C'est le *Djebel-ad-Doûk* ⁴, d'où la vue s'étend d'une part sur la vallée et le fleuve, la mer Morte, les monts de Moab, le Nébo, les plateaux de la Pérée, — et d'autre part sur la Judée, du mont des Oliviers aux rivages de la Grande mer. L'âpreté de cette solitude, l'une des plus sauvages qui soient au monde, n'avait pas empêché Ptolémée, le gendre de Simon Macchabée, d'y bâtir une ville fortifiée, où il attira

1. Cath. Emmerich, *ibid.*

2. *Id.*, *ibid.*, II, 6.

3. Joann., I, 40 : « Erat autem Andreas, frater Simonis Petri, unus ex duobus. »

4. Actuellement *Djebel-Qarantel*, ou montagne de la Quarantaine.

traîtreusement son beau-père et ses deux beaux-frères, Matthathias et Judas, pour les y massacrer ¹.

Le souvenir du crime et de la vengeance, qu'il avait provoquée, planait sur ces lieux sinistres, où les bêtes fauves elles-mêmes semblaient craindre de séjourner. Un sentier presque impraticable menait à la plate-forme déserte, depuis que Pompée avait achevé de ruiner la forteresse. Il passait à travers une série de cavernes ouvertes au flanc de la montagne, et dont la plus élevée devait servir d'abri au Fils de Dieu. Entre le ciel et la terre, inabordable aux hommes et visible seulement aux anges, qui le contemplaient avec une admiration respectueuse, Jésus passa quarante jours et quarante nuits, dans la prière et le jeûne le plus absolu ², à l'exemple de Moïse et d'Élie, préluant ainsi à leur mission ³ : après quoi, « la nature domptée reprenant ses droits », il eut faim.

Alors, avec une audace explicable seulement par son ignorance ou son incertitude, le Tentateur osa troubler son recueillement. Il avait entendu la parole : « Tu es mon fils bien aimé », et il en fit l'objet de sa première insinuation.

— « Si tu es vraiment le fils de Dieu, ordonne à ces pierres de se changer en pains ! »

— « L'homme ne vit pas seulement de pain, répondit simplement Jésus, mais aussi de la parole de Dieu. »

Déçu dans son attente, Satan le transporta dans la ville sainte et le déposa sur le faite de la tour d'angle du Temple, qui dominait au midi le ravin d'Ophel. C'était le point le plus élevé de l'enceinte sacrée, et l'abîme qu'il dominait donnait le vertige ⁴.

1. I Macch., xvi, 15. (L'ancien nom de Doch se retrouve en celui de Douka.)

2. Luc., iv, 2 : « Et nihil manducavit in diebus illis (quadraginta.) » — Cf. Matth., iv, 2.

3. Deut., ix, 18 ; — III Reg., xix, 8.

4. Josèphe, *Antiq. jud.*, xv, 11. — On appelait ce faite : *Pinnaculum Templi*.

— Si tu es le fils de Dieu, laisse-toi tomber, reprit le démon, en invoquant le Psalmiste. Il est écrit, tu le sais : « Dieu a ordonné à ses anges de te porter sur leurs mains, de peur que ton pied se heurte à quelque pierre ¹. »

— Il est écrit également, répliqua Jésus : « Tu ne tenteras pas le Seigneur ton Dieu ² ! »

Par un suprême effort, dont le Christ tolérait l'insolence, Satan le porta jusqu'au sommet d'une montagne, d'où l'œil embrassait tout un ensemble de contrées soumises à des sceptres divers, courbés eux-mêmes sous la main de César, vrai maître du monde, et lui dit :

— « Si tu veux fléchir le genou devant moi et m'adorer, je te donnerai toute cette puissance et cette gloire, dont je suis le maître et le dispensateur. »

Le misérable s'était affolé, au contact de l'humilité et de la douceur de l'Homme-Dieu. Sans doute il avait cru, — ne provoquant pas plus la colère que la défaillance, — n'avoir affaire qu'à un simple mortel, dont la vertu, victorieuse de tentations vulgaires, ne résisterait pas à une si merveilleuse séduction. Être le Maître de l'univers ! Disposer des hommes et des choses au gré de ses fantaisies, comme un Dieu ! Il croyait que les prophètes même eussent succombé à cette offre, dont on n'avait jamais éprouvé leur constance, et que cette satisfaction de tous les désirs leur eût semblé mériter à bon droit l'hommage à celui qui les comblait.

La patience du Roi des rois était à bout.

— « Retire-toi, Satan » ³, dit-il, en lui jetant dédaigneusement son nom à la face : il est écrit : « Tu adoreras le Seigneur ton Dieu et ne serviras que lui seul ⁴. »

1. Psalm., xcix, 11.

2. Deut., vi, 16 — (cité d'après les Septante, comme le passage suivant du même livre).

3. Satan (en arabe, *Cheïtan*, le calomniateur), nom hébreu du prince des ténébres.

4. *Ibid.*, vi, 13 et x, 20.

Cette fois, c'était la foudre ! Courbant sa tête humiliée, presque rampant sur la terre, pour se dissimuler au regard formidable qui suivait ses mouvements, il se perdit dans l'ombre des abîmes ouverts au flanc de la montagne, pendant que les anges s'approchaient du Maître pour le servir ¹.

Ce n'est pas sans raison que Jésus avait consenti à subir cette triple tentation, où il se montre bien réellement fils de l'homme comme nous, soumis aux mêmes épreuves pour notre enseignement et notre exemple. Il nous invitait ainsi à nous appuyer sur lui, dans les combats que nous livrent le démon, le monde et la chair, nous garantissant la victoire, si nous restons unis à lui d'esprit et de cœur, lors même qu'il semble être le plus éloigné de nous.

En subissant cette triple épreuve, il faisait aussi d'avance justice des erreurs accréditées parmi le peuple juif, au sujet du Messie, qui devait assurer à son peuple une vie de jouissances matérielles, en se manifestant par des coups de théâtre, aboutissant à la domination violente de toute la terre ². Le Christ soufflait ainsi sur le faux messianisme des *Apocalypses* juives et des *Oracles sibyllins*. Mais, comme on l'a justement fait observer, il se vouait en même temps à la contradiction jusqu'à la mort et commençait de monter les degrés du Calvaire ³.

Peu de jours après, Jean, débarrassé des Sanhédrites, s'entretenait avec deux de ses disciples, lorsque parut le Rédempteur.

— « Voici l'Agneau de Dieu ⁴ ! » répéta le Baptiste, en

1. Matth., IV, 1-11 ; — Marc., I, 12-13 ; — Luc., IV, 1-13.

2. Pressensé, *Jésus-Christ*, p. 318.

3. Fillion, *in Matth.*, l. c.

4. Joann., I, 36 : « Respiciens Jesum ambulans dixit : Ecce Agnus Dei. »

le désignant : et tout aussitôt les disciples le quittèrent pour suivre Jésus.

A peu de distance, celui-ci se retourna, et les voyant attachés à ses pas, leur demanda : « Que cherchez-vous ? »

— « Maître, répondirent-ils, le lieu où vous demeurez ¹. »

Bien que le texte suppose une réponse collective, il est facile de ne l'attribuer qu'à André, parlant pour lui-même et pour son compagnon. Jean l'Évangéliste connaissait Jésus de longue date : il avait eu avec lui des rapports peu fréquents, à vrai dire, assez toutefois pour avoir préparé cette affection mutuelle, dont parle si souvent le disciple bien-aimé. On ne comprendrait pas, en sa bouche, l'appellation respectueuse qui s'explique en celle d'André, après la désignation du Baptiste : « Voici l'Agneau de Dieu ! » Il nous paraît donc que Jean, dans son récit, fait sienne la réponse de son compagnon et que lui-même a gardé le silence.

C'est aux deux que Jésus répliqua : « Venez et voyez ² » — parce que ils avaient réellement, tous deux, posé la même question, avec le même désir de connaître la demeure de leur nouveau Maître.

Sur son invitation, ils allèrent à sa cabane et passèrent le reste du jour avec lui, c'est-à-dire de quatre heures du soir à la nuit close ³, suivant la très précise indication du texte sacré.

Cette précision ne doit pas nous surprendre ⁴ : elle était

1. Joann., I, 38 : « Quid quæritis ! — Magister, ubi habitas. »

2. *Id.*, I, 39 : « Venite et videte ! »

3. *Id.*, I, 39 : « Hora autem erat quasi decima. »

4. Si l'on admet avec Chevallier (*Récits évangéliques*, p. 118), que Jésus a pris part à la fête des Tabernacles, célébrée du 13 au 20 octobre, à Jérusalem, et qu'il soit ensuite descendu au Jourdain, on arrive à la date du 25 ou du 26 pour le baptême. Il est vrai que Jésus a pu célébrer la fête aux

nécessaire, ou tout au moins d'une convenance indiscutable. C'est en effet à cette heure, — quatre heures du soir, au sixième jour du mois de décembre probablement, — que finissait le ministère du Précurseur et que commençait celui du Messie. A cette heure finissait également la vie cachée de Jésus et commençait sa vie publique, tant par le témoignage de Jean-Baptiste devenu effectif, que par l'adhésion des premiers apôtres de la nouvelle doctrine.

Et comme cette heure était bien choisie ! Le jour déclinait et l'ombre gagnait déjà la vallée du Jourdain ; la nuit n'allait pas tarder à venir, puisqu'à six heures, ce n'est déjà plus le jour, en cette saison. Ainsi mourait la clarté de la Synagogue, prête à s'éteindre pour toujours, après un crépuscule de peu de durée. Le lendemain, se lèverait l'aurore du jour indéfectible de l'Évangile, aurore déjà pleine de fécondité, puisqu'elle donnerait au Christ, avec ses plus dévoués adeptes, le premier de ses vicaires au gouvernement de son Église.

En le quittant, André avait couru vers son frère, Simon-Bar-Jonas, et lui avait dit : « Nous avons trouvé le Messie ! » Dès le matin du jour suivant, il l'amenait à Jésus. D'un regard lumineux et pénétrant, celui-ci enveloppa le nouveau venu, comme d'une caresse et lui dit :

bords du fleuve, comme nous l'avons admis. En ce cas, il se pourrait que le baptême eût eu lieu quelques jours plus tôt : mais l'autre calcul est plus probable, puisqu'il nous reporte à la fin de l'octave, durant laquelle on ne songeait pas aux expiations rituelles, au dire des commentateurs. — Quoi qu'il en soit, du 26 octobre si l'on vient au quarantième jour du jeûne sur la montagne, on se trouve à la date du 5 décembre. En réservant un jour pour la descente du mont au fleuve, la rencontre de Jésus avec ses premiers disciples doit donc être fixée au 6 du même mois.

1. Joann., 1, 41 : « Invenimus Messiam ! »

« On t'appelle Simon, fils de Jonas : désormais tu t'appelleras Céphas, c'est-à-dire Pierre ¹ ! »

Rien de plus ! mais que voudrait-on davantage ? L'Apôtre est venu d'un mouvement spontané où se révèle toute sa nature : le Maître l'accueille par une parole qui atteste une affectueuse domination. C'est en deux mots l'histoire de leurs deux vies ; rien ne se peut ajouter qui ne soit désormais superflu, à moins qu'on y joigne les paroles de Génézareth : « Simon-Bar-Jonas, m'aimes-tu ? » — et : « Seigneur, qui savez tout, vous savez que je vous aime ² ! »

Cependant le compagnon d'André avait aussi appelé son frère, Jacques, et tous deux s'étaient mis, avec André et Pierre, au rang des disciples de Jésus. Tous les cinq se disposaient à retourner en Galilée, lorsqu'ils rencontrèrent un de leurs compatriotes, Philippe de Bethsaïde, concitoyen de Pierre et d'André, probablement leur ami, qui reprenait aussi le chemin de sa demeure. — « Suis-moi ! » lui dit simplement le Maître, et Philippe obéit.

Né à Bethsaïde, comme ses amis, mais un peu plus âgé, Philippe n'avait pas la même manière de vivre. La tradition dit de lui qu'il était veuf et avait deux filles, toutes deux restées vierges, comme celles du diacre Philippe, avec lequel il a été quelquefois confondu ³. Disciple de Jean-Baptiste, il avait achevé de préparer son âme à l'appel du Seigneur, et l'Évangile n'a même pas besoin de nous dire qu'il s'y rendit sans hésiter.

Il fit mieux et croyant, fut apôtre, dès la première heure. Sur la route qu'il suivait, il aperçut au milieu des

1. Joann., I, 42 : « Intuitus autem eum Jesus dixit : « Tu es Simon, filius Jona : tu vocaberis Cephas. »

2. Joann., XXI, 17 : « Simon Joannis, amas me !... Domine, tu omnia nosti, tu scis quia amo te ! »

3. Eusèbe, *Hist. eccl. cit.*, Polycrate, évêque d'Éphèse. — Cf. Act., XXI, 9.

Galiléens remontant vers leur pays, un habitant de Cana, Nathanaël-Bar-Tolmaï, noble et docte personnage ¹ qui lui était connu. Après l'avoir salué, il s'empressa de lui communiquer la grande nouvelle : « Nous avons trouvé Celui que Moïse et les prophètes ont annoncé. C'est Jésus, fils de Joseph, de Nazareth ². »

Nathanaël ne put réprimer un sourire :

— « De Nazareth, dit-il, peut-il rien sortir de bon ? »

Sans se déconcerter, Philippe répondit tranquillement :

— « Viens et vois par toi-même ! »

Les deux hommes étaient vraiment dignes l'un de l'autre. Nathanaël se leva de l'ombre où il se reposait, et s'approcha du Maître qui dit en l'apercevant : « Voilà un véritable israélite, dans lequel il n'y a point d'arrière-pensée. »

— « D'où me connaissez-vous ? » répliqua Nathanaël.

— « Avant que Philippe t'appelât, — dit Jésus gravement et en appuyant sur les mots, — je t'ai vu sous le figuier. »

— « Vous êtes vraiment le Fils de Dieu : vous êtes le roi d'Israël ³. »

Rien de comparable à cette scène, où le charme le dispute à la puissance. C'est de la vie intense, décrite avec une vivacité et une exactitude qui dénotent, indépendamment de l'inspiration divine, une merveilleuse intuition et un art consommé dans l'expression. Cette âme honnête, qui ne cache rien de ses répugnances, se garde contre la flatterie et se débarrasse de ses préjugés dès que l'évidence lui apparaîtrait, est digne de la condescendance qui la sollicite en l'éclairant et lui promet la plénitude de la vision :

1. S. Aug., in Joannem, 1 ; — S. Hiéron., Epist. ad Eustochiam.

2. Joann., 1, 45 : « Quem scripsit Moyses in lege, et prophetæ, invenimus : Jesum filium Joseph a Nazareth. »

3. Id., 1, 45-49.

— « Tu crois parce que je t'ai dit : « Je t'ai vu sous le figuier : tu verras bien autre chose ! » Et se retournant vers le groupe qui entourait Nathanaël :

— « En vérité, je vous le promets, vous verrez le ciel s'ouvrir et les anges de Dieu monter et descendre au-dessus du Fils de l'homme ! »

Trois jours plus tard, avaient lieu, à Cana, les noces où Jésus faisait, à la prière de Marie, son premier miracle et, par cette manifestation de sa gloire, affermissait la foi de ses disciples, qu'il emmenait aussitôt à Carpharnaüm, renonçant pour le moment à revoir Nazareth ².

Pour l'heure, nous ne le suivrons pas plus loin : mais baisant, dans la poussière, l'empreinte de ses pieds sacrés, nous attendrons qu'il nous rappelle à sa suite, pour entendre et méditer l'enseignement de ses paraboles et de ses miracles, qui sont, à qui en pénètre le mystère, la plus parfaite révélation de son esprit et de son cœur.

1. Joann., I, 50-51.

2. *Id.*, II, 12.

ÉPILOGUE

ÉPILOGUE

Jésus-Christ se présentait comme le Rédempteur promis aussitôt après la chute du premier homme et, depuis lors attendu d'un bout du monde à l'autre, avec une indéfectible espérance. Pour justifier le titre qu'il se donnait, il lui fallait donc, non seulement apparaître dans la vie, à l'heure et au lieu fixés par les prophéties qui avaient maintenu cette espérance, mais présenter exactement les traits qui convenaient au Messie, d'après les mêmes indications.

Or, aussi loin que nous remontions dans les souvenirs de l'humanité, nous y trouvons la croyance à un Sauveur Fils de Dieu, incarné dans le sein d'une Vierge, — naissant en la « plénitude des temps » déterminée par des oracles appuyés sur la science des astres, — dans une contrée, que les peuples de l'Occident placent sous le même ciel que ceux de l'Orient, c'est-à-dire à la rencontre de leurs deux horizons, en dehors de leurs propres limites, quelles que soient d'ailleurs leurs prétentions à produire des *sauveurs* accidentels, présages ou figures du véritable Réparateur.

Un seul peuple, — le moindre de tous par le nombre, l'étendue et la puissance, — a réclamé nettement l'honneur de donner au Messie une famille et une patrie, justifiant d'ailleurs cette ambition par des témoignages, auxquels nul autre n'en pouvait opposer de recevables.

Dans ses annales, les plus — ou mieux les seules autorisées, au sens historique du mot —, il alléguait ses origines identiques à celles du genre humain, la prise de possession de la terre par ses premiers représentants, — la sélection d'une de ses tribus, dans un but providentiel (qui était la conservation de la révélation primitive), — la désignation d'une famille, — puis d'un de ses enfants, — pour la génération du Rédempteur. A travers les péripéties d'une histoire, mouvementée au point de paraître un roman, — où les succès et les revers, les joies et les deuils se mêlent ou se succèdent, en des conditions qui déconcertent, — ce peuple n'a jamais varié dans sa croyance à des destinées plus hautes que lui-même, parce qu'elles étaient celles de l'humanité tout entière. Au comble de la prospérité, il ne s'est pas cru arrivé au terme de sa voie, et dans le plus profond des désastres, il n'a pas cessé de croire à la rénovation de son progrès. C'est ce qui a permis à cette poignée d'hommes de lutter, avec une passion et une constance égales, contre les plus grands empires, l'Assyrie, la Chaldée, l'Égypte, la Grèce, — Rome enfin, qui n'a eu raison d'elle en apparence, que pour en être réellement vaincue.

Mais, il faut le dire, aux heures les plus critiques, — les plus désespérées, si l'on veut, — ce peuple recevait du Ciel l'encouragement d'une prophétie destinée à le soutenir ou le relever : prophétie de plus en plus précise, où le Messie se révélait dans une clarté croissante, à mesure que se rapprochait l'heure de son avènement. Abraham, Jacob, Balaam, David, Isaïe, Daniel avaient reçu ou donné des gages à l'espérance, au moment où elle aurait pu défaillir et, de réveil en réveil, l'avaient conduite au point où elle était devenue l'âme même d'Israël.

Pendant qu'elle grandissait et s'affermissait chez les Juifs, cette confiance s'amoindrissait et s'effaçait dans les autres nations, en ce sens qu'elles cessaient peu à peu de se croire appelées à produire le Sauveur. Les incarnations multiples des mythologies indoue, grecque, égyptienne, scandinave, entraient dans le domaine des rêves évanouis, sans diminuer la croyance universelle au Fils de Dieu, fait homme pour la régénération du monde. Ne cherchant plus au milieu d'elles, les nations regardaient au loin et, d'un accord unanime, se tournaient vers la même région, dans l'attente de la même heure. Tout cela sans doute en un mélange d'ombre et de lumière, qui laissait dans les esprits assez de confusion pour leur interdire de se fixer, mais en forçant les plus élevés et les plus ardents à creuser le problème, dont la solution importait si fort au bien de l'humanité.

Cependant, en annonçant au peuple d'Israël que le Messie naîtrait de lui, les prophéties prédisaient aussi la décadence progressive, où finiraient son autonomie d'abord et bientôt son existence. Le sceptre ne devait pas sortir de Juda avant la venue du Rédempteur, et le peuple choisi ne cesserait pas d'en tirer ses conducteurs avant la réalisation de l'attente des nations¹ : mais, — c'était une conclusion inévitable, — à l'entrée du Messie dans le monde, Juda laisserait tomber le sceptre de ses mains défaillantes et désormais les chefs du peuple n'appartiendraient plus à sa descendance. Même, en étudiant avec attention les paroles de la prophétie, on y voyait que la déchéance de Juda précéderait l'apparition du Christ et que l'Envoyé de Dieu aurait d'abord à relever des ruines.

1. Genes., XLIX, 10 : « Et erit expectatio Gentium. »

C'est là en effet le sens exact de la prédiction. Elle ne dit pas que Juda régnera jusqu'au temps du Messie, destiné à soumettre tous les peuples à sa loi : elle se contente d'affirmer qu'Il trouvera la couronne enlevée aux héritiers de David. Elle ne dit pas qu'Israël se donnera librement des chefs jusqu'au moment où le « Conducteur ¹ » prédit prendra la direction de la nouvelle famille d'Abraham ² : elle se borne à déclarer que, à ce moment, Juda ne tirera plus de son propre sein les directeurs de sa marche. Israël subsistera comme nation, mais sans autonomie véritable, puisqu'il n'aura plus de princes aborigènes et que David, se survivant en ses fils, ne verra plus de rois parmi eux.

Si les Juifs n'avaient pas d'abord saisi le véritable sens des paroles de Jacob, ils devaient l'avoir entrevu tout au moins, après l'élévation des Macchabées, qui n'appartenaient en aucune manière à la famille de David. Le sceptre échappé aux mains de Juda, lors de la transmigration de Babylone, n'y était point revenu, lorsque Zorobabel avait ramené les débris du peuple en Palestine. Aucun des Davidiens n'avait même recouvré, à titre de prince, l'autorité passée aux mains des grands prêtres, sous la tutelle des rois de Perse, de Syrie et d'Égypte. Quand la monarchie se reconstitua en Israël, ce fut avec les Aaronides, à qui les Romains l'enlevèrent pour la transmettre, abaissée jusqu'à l'avilissement, à des aventuriers, également étrangers à leurs sujets, par l'origine, les croyances et les aspirations. Après les Asmonéens, il ne devait pas rester grand'chose des illusions possibles jusque-là, bien que difficilement : avec les Hérodes, il n'en pouvait rien subsister, à moins d'aveuglement volontaire et obstiné.

1. Matth., II, 6 : « Dux qui regat populum meum Israel. »

2. Galat., III, 7 : « Qui ex fide sunt, ii sunt filii Abrahamæ. »

Aussi la plupart des Juifs de cette époque avaient-ils le sentiment du prochain avènement du Messie. Ceux qui n'appartenaient pas à la partie lettrée de la nation, — Docteurs et Scribes, — n'en savaient pas moins, grâce aux enseignements des rabbins, que les temps supputés par Daniel touchaient à leur plénitude. Divisées sur des points de détails, les écoles s'unissaient dans l'attente, de plus en plus impatiente, du grand événement. Comme il arrive toujours, en semblable occurrence, les révélations apocalyptiques se multipliaient, écloses d'ordinaire aux bords du Nil, parmi les Juifs alexandrins, et vite accueillies par ceux de Jérusalem avec un enthousiasme, dont la prudence modérait seule les éclats ¹. « Le Christ était aux frontières, — dans le lointain du désert ou dans les cavernes des collines voisines, — aux portes mêmes de la Cité sainte, et l'on pouvait, en prêtant l'oreille, entendre le bruit de ses pas qui se hâtaient vers le triomphe ². » — « Il venait dissiper, au souffle de sa bouche, les apostats et les infidèles, — Samaritains, Iduméens, Romains, — et après en avoir purgé la Terre sainte, les repousser progressivement jusqu'aux limites du monde connu, ne tolérant, en passant, leur existence que pour en faire aux croyants un instrument de règne et de plaisir ³. »

Ce fut bientôt dans presque toutes les âmes une conviction inébranlable : le *Maître de l'heure* allait paraître et ouvrir l'ère des prospérités sans fin, par une victoire éclatante sur les ennemis de Jéhovah. Conviction redoutable, d'où sorti-

1. E. de Faye, *Les Apocalypses juives*, — cit. Kabisch, Schürer, etc. — Cf. Ledrain, *Hist. du peuple d'Israël*, t. II, c. 22 — Brunet, *les Évangiles apocryphes*. — *Revue biblique*, octobre 1904 (*Bulletin*).

2. Matth., xxiv, 23 : « Ecce hic est Christus... In deserto est... Ecce in penetratibus ». — Marc., xiii, 21 : « Ecce hic est Christus, ecce illic. » — Joann., iv, 25 : « Messias venit qui dicitur Christus. »

3. Psalm., lxxxviii, 11 : « In brachio virtutis tuæ dispersisti inimicos tuos. » — Sap., xi, 21 : « Dispersi per spiritum virtutis tuæ », etc.

raient le rejet du véritable Messie et la ruine du peuple qui l'aurait méconnu!

Cependant, avant d'entrer dans la vie, le Christ du Seigneur n'avait négligé aucune des précautions, qui devaient exciter et affermir la foi des vrais enfants d'Abraham. S'il avait permis de croire à son triomphe sur toutes les résistances, c'est en lui donnant des caractères bien différents de ceux qu'on lui prêtait. Il viendrait en « prince de la paix ¹, — humble et doux ² comme un ami et un frère, — non pour briser et étouffer, mais pour relever les forces défaillantes et rallumer les lueurs près de s'éteindre ³, pour guérir les paralytiques, rendre la vue aux aveugles, l'ouïe aux sourds, la vie aux morts, surtout pour donner aux petits et aux pauvres la consolation de sa lumière ⁴ ». — S'il devait frapper, ce serait seulement après avoir épuisé les appels de la miséricorde et de l'amour, dont le dernier cri sortirait de ses lèvres, à l'heure de la consommation du sacrifice, dont il serait la victime volontaire ⁵.

Toute sa personne et toute sa vie seraient la justification de sa doctrine de charité universelle : semblable aux plus humbles, aux plus dévoués, aux plus méprisés, il plaiderait leur cause par ses actes bien plus encore que par ses paroles, et condamnerait de même les entraînements de l'orgueil, de l'avarice, de l'ambition et de la volupté. « Nul ne pourrait l'accuser de péché ⁶ », et il aurait, de sa sainteté surtout, le

1. Isaï., ix, 6 : « Princeps pacis. » — *Id.*, *ibid.*, 7 : « Et pacis non erit finis. »

2. Matth., xxi, 5 : « Ecce rex tuus venit tibi mansuetus. » — Cit. Isaï., lxii, 12.

3. Isaï., xlii, 3 : « Calamum quassatum non conteret, etc. — Matth., xii, 20.

4. Luc., iv, 13 : « Evangelizare pauperibus... » — vii, 22 : « Pauperes evangelizantur. »

5. Isaï., liii, 7 : « Oblatus est quia ipse voluit. »

6. Joann., viii, 46 : « Quis ex vobis arguet me de peccato ? »

droit de dire : « Je suis la voie, la vérité et la vie ¹ ! »

Son dédain pour le monde et la terre, attesterait son origine surhumaine et sa supériorité sur toute créature. A qui l'appellerait : « Fils de David », il pourrait répondre que David l'appelait lui-même : « Son Seigneur ² », et quand Pierre lui dirait : « Tu es le Christ, Fils du Dieu vivant », il pourrait le féliciter de n'avoir pas écouté l'inspiration de la chair et du sang, mais celle du Père qui est dans les cieux ³. »

Si les Juifs ne comprirent pas le véritable caractère du Messie, avant son entrée dans la vie publique, ils eurent, à partir de ce moment, dans ses affirmations même, tous les éléments de conviction désirables. Ne fût-ce que sa réponse aux envoyés de Jean, qui lui faisait demander : « Êtes-vous le Christ, ou nous faut-il en attendre un autre ? » — « Dites à Jean ce que vous avez vu : les aveugles dont les yeux s'ouvrent, les paralytiques qui marchent, les morts qui ressuscitent, les pauvres qui sont évangélisés ⁴ », c'est-à-dire : « l'ensemble des prodiges de puissance et plus encore de miséricorde, qui font de moi le réparateur de tous les maux, surtout de ceux dont souffrent les petits d'Israël, — suivant la parole prophétique, qui me dit envoyé pour porter remède à leurs souffrances, plutôt que pour fonder mon règne sur l'exploitation de leurs préjugés et de leurs passions ⁵ ».

1. Joann., xiv, 6 : « Ego sum via, veritas et vita. »

2. Matth., xxii, 43 : « Quomodo David in Spiritu vocat eum Dominum ? »

3. *Id.*, xvi, 17 : « Caro est sanguis non revelabit tibi sed pater meus qui in cœlis est. »

4. *Id.*, xi, 5 : « Cæci vident, claudi ambulant, leprosi mundantur, surdi audiunt, mortui resurgant, pauperes evangelizantur. »

5. Isaï., lvi, 1 ; — Luc., 4, 18 : « Misit me (Spiritus Domini) sanare contritos corde. »

Malheureusement pour eux et pour leurs fils, les contemporains de Jésus refusèrent obstinément de voir en lui le Messie attendu, et tournèrent contre lui les preuves les plus claires de sa prédestination. Il n'y eut pas jusqu'à sa préparation dans l'obscurité de Nazareth, qui ne devînt un argument contre lui : — « Quand le Christ viendra, on ne saura d'où il arrive : et celui-ci, ne savons-nous pas d'où il est et ce qu'il est, fils du charpentier Joseph et de Marie, ces obscurs descendants de David qui vivent parmi nous ? »

Rien cependant n'était plus propre à les toucher et à les convaincre. Puisqu'ils croyaient du Messie qu'il devait transformer l'humanité, ils auraient dû se dire qu'il y parviendrait par ses actions bien plus que par ses discours, par son exemple plutôt que par ses enseignements. Les hommes en effet sont plus impressionnés par ce qu'ils voient que par ce qu'ils entendent, si large qu'on veuille faire la part à la séduction de la parole. Le Messie batailleur et conquérant, dont le fantôme emprunté, dirait-on, à la mythologie des Indous², hantait leur imagination, ne pouvait sortir du domaine des songes, pour un esprit tant soit peu réfléchi : à moins d'admettre une succession de miracles, aussi peu justifiés par la raison humaine que par la sagesse de Dieu. Des victoires des Macchabées contre les royaumes défailants de Syrie et d'Égypte, à celle qui aurait eu raison du monde, en écrasant Rome, il y avait un abîme infranchissable pour Israël, si l'ange exterminateur ne répétait pas indéfiniment le massacre, qui avait anéanti l'armée de Sennachérib. Mais cette mise en coupe réglée des légions romaines était bien ce qu'il y avait de moins con-

1. Joann., vii, 27 : vi, 42 ; — Luc., iv, 22 ; — Marc., vi, 3.

2. Cf. *Les Védas*, où les dieux livrent souvent des batailles et remportent des victoires les uns sur les autres, ou sur les hommes, qu'ils traitent en tyrans dignes de Memphis ou de Ninive.

cevable, de la part d'un Rédempteur, venu dans l'humanité pour y détruire à jamais la servitude du péché et le règne de la mort. Si privilégié que pût se croire le peuple d'Israël, — « le peuple de Dieu », comme il aimait à s'appeler, — il y avait folie à croire que le Messie lui sacrifierait le reste des hommes : car, il ne faut pas l'oublier, le règne du Messie, d'après les prophètes, devait être universel et, pour l'être au sens des rabbins, il aurait dû ne profiter qu'aux seuls Juifs, après la destruction ou l'asservissement des fils de Cham et de Japhet (en admettant qu'ils ne fussent pas radicalement supprimés).

A vrai dire, ces divagations pouvaient paraître autorisées par les expressions emphatiques de certaines prophéties, qui montraient Jéhovah sous les traits d'un vainqueur implacable¹, presque semblable aux Asaraddon ou aux Ramsès des bas-reliefs assyriens ou égyptiens, le glaive à la main et les pieds sur la tête des vaincus. Mais si la poésie admettait ces images, l'enseignement doctrinal avait charge de les ramener à des formes plus en rapport avec la réalité, telle que les rabbins la devaient concevoir : d'autant que le propre de leur génie était la recherche de l'exactitude méticuleuse dans l'interprétation des textes sacrés.

Tout cela, qui nous paraît clair, à nous autres chrétiens, restait obscur pour les Juifs. Toutefois ne leur jetons pas la pierre, en nous rappelant que les rationalistes de notre entourage sont tout aussi aveugles et tout aussi obstinés à ne pas reconnaître le Messie, dans Jésus « doux et humble de cœur² », bien qu'ils aient pour les éclairer les commen-

1. Genes., XLIX, 8 ; — Josue., x, 13 ; — Psalm., x, 5 ; LXVII, 22 ; CIX, 2 ; — Isaï., XXIII, 6 ; — Habac., III, 12, etc.

2. Matth., XI, 29 : « Mitis sum et humilis corde. »

taires, dont dix-neuf siècles ont illuminé l'obscurité où ils se perdent.

Plus heureux, nous avons pénétré le mystère de l'humilité et de la douceur du Rédempteur. S'il a voulu se cacher, pendant trente ans, à tous les regards, c'est d'abord pour justifier en lui-même, « l'habitude divine de mettre les préparations en rapport avec la dignité de l'œuvre qu'elles précèdent... Envoyé pour régénérer le monde par sa doctrine, ses exemples, ses institutions et l'infinie vertu de son sang répandu, et décidé à n'employer que trois ans à son ministère public, il veut s'y préparer par trente années de solitude, de silence, de prière et d'humble soumission. »

« Il y a là une magnifique leçon pour tous ceux qui aspirent à sortir des ombres de la vie privée et à prendre rang parmi les nobles ouvriers dont les actes publics doivent influencer directement sur les destinées d'une société... Qu'il serait à désirer que tous les hommes publics eussent leur Nazareth et ne se missent à l'ouvrage qu'après avoir longtemps étudié et médité les redoutables questions qu'ils agitent !... Que de surprises, que de déceptions, que d'insanités, que de hontes, que de catastrophes seraient épargnées aux peuples infortunés, au sein desquels on voit surgir ces légions d'ouvriers de parole, de plume, de suffrage et de décrets qui, pour arriver et pour travailler la masse sociale, n'ont souvent d'autre titre et d'autre préparation que l'ambition, l'audace, des opinions de rechange, des passions de secte et le souci de leur intérêt !... Sachez donc, malgré ce qui se passe autour de vous, prendre vos exemples là où Dieu les a mis : et, si quelques-uns d'entre vous aspirent à exercer un ministère public ou l'exercent déjà, qu'ils aillent à Nazareth apprendre que les préparations doivent être d'autant plus longues, laborieuses et saintes que le minis-

tère est plus noble, son action plus vaste et son but plus élevé ¹. »

Nous le savons aussi, — puisque lui-même a daigné nous l'apprendre ² — une autre leçon plus haute et un autre exemple plus persuasif devaient venir de la pratique de la pauvreté et du travail, pendant les dix-huit ans de l'activité cachée de Jésus à Nazareth. Non content de ne montrer aucun empressement à jouer un rôle dans la société de son temps, et de donner à sa préparation autant de prudence humaine que de sagesse surnaturelle, il semble s'attarder à plaisir dans l'humble et laborieuse condition qu'il a choisie. Avant d'être l'ouvrier de la parole, que ses ennemis même admireront, il est, en perfection, l'ouvrier du travail manuel, — le vrai travail pénible et ingrat des pauvres, plus fécond en humiliations et en déceptions qu'en profits et en joies. Il veut lui devoir effectivement son pain de chaque jour et, si le pain lui est mesuré par la dureté des hommes, il n'en veut pas moins remercier Dieu de lui avoir permis de le manger à la sueur de son front.

Ainsi se relèvera la dignité abaissée du travail, objet de mépris dans la société antique, — où l'esclave seul travaillait, — et dans la société moderne, — où la prétendue glorification du travail en masque mal le dégoût et la répulsion. Ainsi surtout se relèvera la dignité de la pauvreté, encore plus méconnue, s'il est possible, dont il fera la première des béatitudes et la raison de la possession du royaume céleste ³. Pauvre jusqu'à la mendicité, en Egypte, — et jusqu'à la misère, pendant le reste de sa vie, — Jésus prouvera sa mis-

1. P. Monsabrè, XLIII^e Conférence de Notre-Dame (carême de 1880).

2. Matth., XI, 29 : « *Discite a me quia mitis sum et humilis corde.* »

3. Luc. VI, 20 : « *Beati pauperes quia vestrum est regnum Dei.* »

sion par le mépris absolu des biens de la terre, dont un Dieu ne saurait avoir le plus lointain souci, sinon pour les donner ou les reprendre avec la même suprême indifférence ; mais en même temps, il divinisera, par l'union à sa pauvreté, le détachement et le mépris des richesses, faisant des pauvres en esprit ses premiers disciples sur la terre et ses cohéritiers dans le ciel ¹. Nul ne pourra donc s'étonner des avertissements, même des malédictions, dont il poursuivra les adorateurs du Veau d'or ². Il aura montré, en sa personne et sa vie, quels sont les serviteurs dont il veut être aidé dans son œuvre et qui devront participer à son triomphe.

Car c'est au triomphe qu'il va, d'autant plus sûr d'y arriver, qu'il n'y emploie aucune des ressources préconisées par les forts et les habiles. Il affirme l'approche de son règne, universel et éternel, irrésistible et inébranlable en dépit de tous les efforts, fût-ce de l'Enfer ³ ; il promet à ses apôtres qu'ils atteindront les confins de la terre, et révéleront « à toute créature » + la vie qui brave la mort, aidés de sa présence et de son concours « jusqu'à la consommation des siècles » ⁵. Les contradictions du monde, sournoises ou violentes, il les prévoit, les prédit, les brave et les déroute d'avance ⁶, au nom des douleurs et des souffrances dont il a pâti lui-même, pour le salut des âmes et le règne de son Père, dans le temps et l'éternité ⁷. Victime volontaire, dont le sang lave toute souillure et répare toute défaillance, il a

1. Rom., VIII, 17 : « Hæredes quidem Dei, cohæredes autem Christi. »

2. Matth., VI, 24 : « Non potestis Deo servire et Mammonæ. » — Luc., VI, 24 ; « Væ vobis divitibus. »

3. Matth., XVI, 18.

4. *Id.*, XXVIII, 19 : — Marc, XVI, 15.

5. Matth., XXVIII, 20.

6. *Id.*, X, 17 ; — Marc, XIII, 9 ; — Joann., XVI, 2 ; — Luc., XII, 11.

7. Joann. XVI, 33.

payé toute dette et relevé tout abaissement. Désormais le péché et la mort peuvent bien tenter quelques retours offensifs, comme la vipère essaie de mordre le talon qui l'écrase ¹ : mais l'Agneau du sacrifice, devenu le Lion de la victoire, est monté sur l'autel, où le suivent les acclamations du ciel et de la terre, étouffant les cris de rage de Satan foudroyé ².

Il ne craint pas de le dire à ceux, qui l'ont vu dans sa pauvreté laborieuse et le raillent de sa simplicité sans prestige : « la génération qui l'écoute ne passera pas sans avoir vu la réalisation de son règne ³ ». Et, chose étrange, — incroyable, si l'histoire ne l'attestait, — son dernier disciple, Jean l'Évangéliste, devait crier à Jérusalem vaincue et à Rome déjà tremblante : « A Dieu et à son Christ sont la victoire, le règne et l'empire ! *Christus vincit, Christus regnat, Christus imperat* ⁴ ! »

C'est que les prophéties sont réalisées ! Réalisée celle de Daniel, qui annonçait la venue du Messie au milieu d'un peuple aveugle et obstiné, — la ruine de ce peuple et son irrémédiable désolation ! Réalisée aussi, celle du Messie lui-même annonçant à bref délai le déicide, — son châtement par le rejet de la Synagogue et l'inauguration d'un autre Israël ! A peine cinquante ans se sont écoulés : Sion n'est plus qu'une ruine et Juda qu'un souvenir, — Rome est déjà la capitale de l'Église et, d'une extrémité du monde à l'autre, *l'Évangile est annoncé* ⁵. Le Christ, *ressuscité et qui ne*

1. Genes. III, 15.

2. Apoc., v, 6-13 : v, 10-11 ; xiv, 2 ; xx, 2.

3. Matth., xxiii, 36. — Luc., xxi, 32.

4. Apoc. I, 11 ; — v, 13 ; — xi, 15.

5. Rom., I, 8 : « In universo mundo. »

*peut plus mourir*¹, chasse, au rayonnement de sa face, les ennemis qui essaient de lui barrer passage : tel le soleil qui se lève de la nuit, parvenu au sommet du ciel, dissipe les nuages, et paraît aux jours, qui finissent, s'éclipser avec eux, mais pour renouveler la tranquille clarté des aurores et le resplendissement des midis.

Tel est le résumé du travail, que nous achevons, à cette heure. S'il n'a pas manqué son but, il nous a montré Jésus-Christ comme le Messie attendu, c'est-à-dire, comme le Verbe éternel, incarné au sein de la Vierge Marie, pour le salut du monde, fils d'Abraham, héritier de David, enfant du peuple d'Israël, né à l'heure où le sceptre est tombé des mains de Juda et l'autonomie d'Israël effacée par l'hégémonie romaine. Il a pris naissance dans la ville de David, Bethléhem-Ephrata, et sa jeunesse s'est écoulée à Nazareth, après avoir touché en passant le sol de l'Égypte, conformément aux indications prophétiques, d'après lesquelles les Juifs devaient le reconnaître, au jour de sa manifestation. Doux et humble, pacifique et compatissant, il a été vraiment le Prince de la paix qu'attendait le monde, au dire des oracles, l'évangéliste des petits et des pauvres, la consolation et la guérison de toutes les misères et de toutes les souffrances. Il ne s'est réclamé d'aucune sagesse ni d'aucune force humaine : nulle école ne l'a enseigné, nul parti ne l'a soudoyé, nulle puissance ne l'a secondé. Il n'a compté que sur lui-même, et le secret de sa formation, dans le silence et le mystère, est précisément qu'il ne voulait aucune équivoque à l'endroit de sa nature et de son œuvre. Fils

1. Rom., VI, 9 : « Christus jam non moritur. »

2. Psalm., LXVII, 2 : « Fugiant qui oderant eum a facie ejus. » — Job, IV, 9 : « Spiritu oris ejus consumptos. »

de l'homme, il était aussi fils de Dieu : et l'homme-Dieu n'avait besoin de rien ni de personne, pour être le Rédempteur promis à l'humanité déchue par la miséricordieuse justice, qui frappait le coupable en lui garantissant sa régénération.

Avons-nous réussi à mettre en meilleure lumière l'admirable figure, que nous présentons à la vénération de nos lecteurs ? Certes, s'il suffisait d'un ardent désir et d'un persévérant effort pour atteindre son but, nous pourrions nous flatter d'avoir obtenu le résultat souhaité ; mais, au moment de déposer la plume, il nous semble que ce serait plutôt celui de la reprendre, pour recommencer un travail si peu digne de salaire. Hélas ! à quoi bon ? La nouvelle tentative n'irait sans doute pas plus loin que la première, et le mieux est de nous confier à la bienveillance du lecteur et de Dieu. L'un et l'autre nous amnistieront en considération de notre bon vouloir : pour le pauvre, en effet, n'est-ce donc rien, devant les hommes et devant le Seigneur, d'avoir apporté dans le temple, à défaut de *l'abondance du froment et du vin*, l'humble mais sincère offrande de *l'aneth et de la menthe* ? Celui qui a loué l'obole de la veuve, en a par là même imposé l'estime à tous ceux qui participent à son esprit et à son cœur.



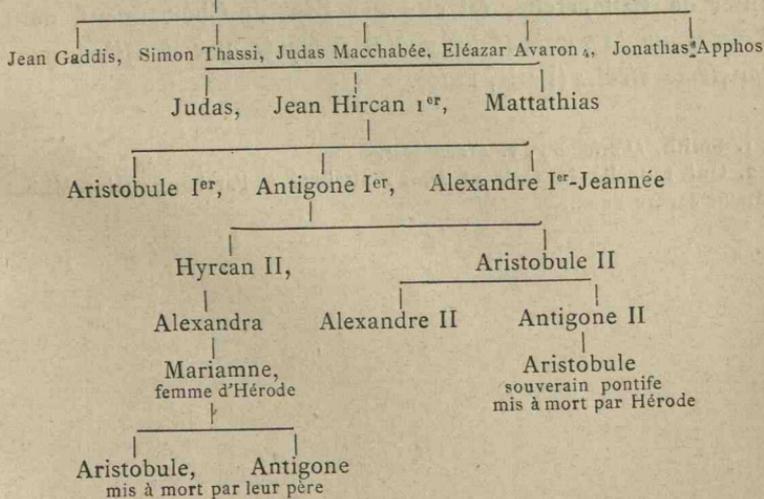
APPENDICES

Appendice A.

(LIVRE I^{er}. — CH. I^{er}.)

GÉNÉALOGIE DES ASMONÉENS, D'APRÈS LES LIVRES DES MACCHABÉES ¹

HASHMON ², prêtre de la famille de Joarib ³
 SIMÉON
 JEAN
 MATTATHIAS



1. Le II^e livre. (chap. VIII. 22) fait mémoire de Jean Gaddis, sous le nom de Joseph. — Cf. *Treasury of Bible Knowledge*, v. *Maccabees*. — Smith, *Dictionary*, *ibid*.

2. C'est de lui que les Asmonéens ou Ashmonides tirent leur nom.

3. *Esdr.*, VIII, 16, *I Paral.*, XXIV, 7 : — où Joarib est qualifié de « sage ».

4. Ou Abaron (*I, Macch.*, II, 4.)

Les Asmonéens portent, de Mattathias à son petit-fils, Hyrcan I^{er}, le surnom de *Macchabées*, qui convient surtout à Judas. Ce surnom, signifie « marteau ¹ » et paraît venir de l'écrasement des généraux syriens par le glorieux patriote. On retrouve, suivant d'autres, dans *Macchabé*, les lettres initiales de la phrase : « Qui d'entre les dieux est semblable à toi, Jehovah ² », devise prétendue des compagnons de Judas. Cette explication, — peu acceptable, il est vrai, — n'a pas trouvé faveur auprès des modernes. En tout cas, le surnom d'*Asmonéen*, qui vient de Ashmon (ou Chashmon), est donné à Mattathias, dans les prières des Juifs, et doit être réellement le qualificatif familial des rois-pontifes.

Les Macchabées ont été célébrés, au Moyen-âge, dans un poème, dont le *Roman de Flamenca* nous a conservé ces deux vers :

L'aulture contet de Macabeu
Come si combatet per Dieu.

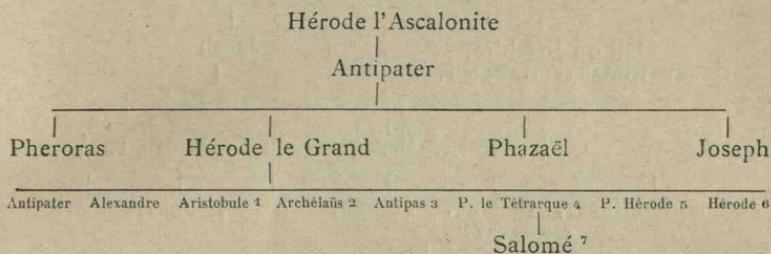
Paulin Pâris en signale un autre (mss Biblioth. imp., n° 7190 4, — Fonds Baluze, n° 148). — Un troisième, attribué à Gauthier de Belleperche, est cité par Bén. de Châteauneuf, dans *l'Essai sur la poesie et les poètes français aux douzième-quatorzième siècles* (Paris, 1815).

1. Smith, *Dictionary*, v. *Maccabees*.

2. Qui rappelle le *Quis ut Deus?* attribué à l'archange saint Michel luttant contre Satan.

Appendice B.(LIVRE I^{er}. — CH. III.)

GÉNÉALOGIE DES HÉRODES



1. Aristobule et Alexandre, fils de la première Mariamne, étranglés par l'ordre de leur père.

2. Fils de Malthakeh, la Samaritaine.

3. Hérode devant lequel comparut Jésus-Christ : il était fils de la seconde Mariamne.

4. Le mari d'Hérodiade, qui était sa cousine et la dernière asmonéenne

5. Qui épousa plus tard Salomé, sa nièce, fille d'Hérodiade.

6. Inconnu : mort probablement de bonne heure.

7. Celle dont la danse causa la mort du précurseur.

Appendice C.(LIVRE I^{er}. — CH. IV.)

LES DAVIDIENS CONTEMPORAINS DE JÉSUS

*Appendice D.*(LIVRE I^{er}. — CH. IV.)

LA GÉNÉALOGIE DE JÉSUS D'APRÈS SAINT MATTHIEU ET SAINT LUC

« Dès l'antiquité, les interprètes s'inquiétaient de la divergence des généalogies, témoin la lettre de Jules Africain à Aristide (citée par Eusèbe, *Hist. eccl.*, 1, 7). Jules la résolvait par la loi du lévirat. Mathan, fils de David par Salomon (liste de saint Matthieu), eut d'Estha un fils qu'il nomma Jacob. Melchi (liste de saint Luc), fils de David par Mathan, épousa la veuve de Mathan et engendra Héli. Héli et Jacob sont donc frères utérins. Héli mourut sans enfant. Jacob, son frère, épousa sa veuve qui donna

1. Pères, suivant la nature et suivant la loi, d'Héli et Jacob.

2. C'est de lui que paraissent être descendus les Davidiens mis en suspicion par Domitien.

3. En qui certains commentateurs veulent retrouver l'*altera Maria* de l'Évangile.

le jour à Joseph. Joseph est donc, par voie naturelle, fils de Jacob ; au point de vue légal, il est fils d'Héli. »

« D'après une autre solution plus récente, — elle est proposée par Annius de Viterbe, en 1490, — Saint Luc rapporterait la généalogie de Marie. On ponctue ainsi le texte grec: ὧν υἱὸς ὡς ἐνομίζετο εἶπετο Ἰωσήφ, τοῦ Ἠλεῖ ; on le regarderait comme le fils de Joseph, mais en réalité il était fils d'Héli, l'ascendant de Marie. Les raisons qu'on apporte en faveur de cette interprétation sont sérieuses. Saint Luc a raconté avec ampleur la conception virginale. Jésus est le Fils de Marie. Écrivant pour les lecteurs grecs, grec lui-même, il lui importait peu d'enregistrer la généalogie de Joseph. Il en eût été autrement s'il avait destiné son Évangile à des Israélites. Il affirme d'autre part, que Jésus est vraiment le fils de David, I, 32 ; XVIII, 38. Il ne pouvait concevoir cette filiation davidique de Jésus que par la filiation davidique de Marie. D'où la nécessité d'établir cette dernière, puisque le sang de l'ancêtre royal n'a été réellement transmis au Sauveur que par sa Mère. » (P. Rose, *In Luc.*, III, 23-28.)

Appendice E.

(LIVRE II. — CH. I^{er}.) *

LES RECENSEMENTS

« Il (Jésus) naquit à Bethléem de Judée, à l'occasion d'un cens ordonné par l'empereur Auguste, cens qui contraignit Marie et Joseph à se rendre dans la ville de David. Ce recensement eut lieu dans les dernières années d'Hérode, pendant que Quirinius administrait la Syrie. On connaît les objections que M. Schürer (*G. des Jüd. Volkes*, 1898, p. 426 et s.) oppose au récit de saint Luc, par lesquelles il met en doute la sûreté des informations de l'auteur inspiré. La plus grave se rapporte au proconsulat de Sulpicius Quirinius. Celui-ci entre en charge, l'an 6 après Jésus-Christ et entreprend immédiatement le recensement bien connu qui provoque une révolte grave en Galilée. Saint Luc aurait antidaté cet événement de huit à dix ans.

M. Ramsay, dans une étude remarquable : *Was Jesus born at Bethlehem ?* a fixé les points suivants : 1° Il est vraisemblable que Quirinius remplit la fonction de gouverneur de l'an 3 à 1 avant Jésus-Christ ; qu'associé d'abord à Quinctilius Varus, il fit ensuite l'intérim. C'est ce qu'indique l'inscription de Tivoli : elle marque nettement que Quirinius fut deux fois proconsul de Syrie et de Phénicie. (V. Schürer, *op. cit.* p. 262 : *Proconsul Asiam provinciam optinuit legatus pr. pr. Divi Augusti, iterum Syriam et Phœnicem optinuit.*)

« 1° Saint Luc ne lui donne pas le titre de proconsul, ἀνθὺπατος, terme qu'il connaît, puisqu'il s'en sert pour désigner le proconsul de Chypre, *Actes*, XIII, 7, et le proconsul d'Achaïe, XVIII, 12. Ici il appelle Quirinius ἡγεμόν, expression plus générale qui s'applique très bien à la nature mal définie de ses fonctions ¹. — 2° M. Ramsay, partant de renseignements fournis par des papyrus égyptiens, récemment découverts, en conclut que les recensements étaient fréquents dans l'empire romain, qu'ils étaient même périodiques. L'Égypte y fut soumise peu de temps avant la date qu'indique saint Luc ; les documents officiels connus, les historiens n'en parlent pas. On ne peut donc pas s'autoriser de leur silence pour mettre en doute celui qui détermina Joseph à faire le voyage de Bethléem. — 3° Même pendant le règne d'Hérode, la Palestine était une province de l'empire, régie par toutes les lois qui avaient un intérêt général. Le peuple juif prêtait un serment d'obéissance à César, et Hérode avait trop conscience de sa sujétion pour se soustraire à un ordre venu de Rome. — 4° En l'appliquant, il aurait respecté les usages du peuple juif et ordonné l'enrôlement par famille et par tribu. — 5° Saint Luc connaît le recensement qui fut fait en l'an 6 après Jésus-Christ, *Actes*, V, 37. Il ne le confond pas avec celui qui amena Marie à Bethléem. Il dit même de celui-ci qu'il fut le *premier*. Cette remarque témoigne qu'il voulait éviter une méprise et qu'il était bien informé. » — (P. Rose, *Comment. sur l'Évangile selon saint Luc*, II, 1, p. 19-20.)

1. Quirinius était en effet *legat* d'Auguste (dans une province impériale), et non pas *proconsul* (dans une province consulaire.) Le titre de proconsul lui convenait en Asie, mais non en Syrie.

Appendice F.

(LIVRE II. — CH. III.)

LA RÉVÉLATION PRIMITIVE DANS L'INDE

« Pendant cette primitive époque (qui aurait suivi « les bouleversements diluviens, dont la légende religieuse paraît avoir « conservé un souvenir précis »), l'Inde conserva de l'Être suprême l'idée la plus simple et la plus pure¹ : le seul Dieu, auquel étaient adressés les hommages dégagés de toute superstition hiératique, était Brahma-Swayambhouva, l'Être existant par lui-même, dont Manou... a donné la définition suivante :

« C'est un être existant par lui-même, qui n'est pas à la portée « des sens externes, que l'esprit seul peut percevoir, qui échappe « aux organes des sens, qui est sans parties visibles, que nul « ne peut comprendre, éternel, l'âme de tous les êtres. »

« Le poète Halkimi (*Hymne à Hyranyayarba*) a dit de lui également :

« Je ne te connais pas, mais je sais que tout n'est que par toi « et rien en dehors de toi, que l'infini, l'immortalité, l'espace ne « sont rien pour toi. Je ne te connais pas, ô Narayama, mais je sais « que *tu as toujours été*, et cela me suffit pour attendre la fin qui « sera ma naissance en toi. »

Cette citation extraite d'un ennemi acharné de l'Évangile, Louis Jacolliot (*Voyage aux ruines de Golconde*, p. 39-41), nous a paru devoir être reproduite ici, comme témoignage de la conservation de la révélation primitive dans l'Inde. L'auteur l'a tiré, dit-il, du *Manava-Dharma-Sastra* (code moderne et défiguré des lois de Manou), abrégé du *Vridhana-Manou*, ou Manou primitif, qui garde plus fidèlement encore la première tradition, et dont il dit avoir vu le manuscrit caché dans les archives de la pagode de Chalambrun, province du Carnatic.

Si facile à tromper qu'ait été Jacolliot, il est cependant ici recevable comme suffisamment renseigné et aussi comme impar-

1. Cf. Paul Mimande, *le Mamoul*. (Correspondant du 20 octobre. 1904, p. 155.)

tial, en dépit de ses préjugés anti-catholiques. C'est pourquoi nous l'avons exploité sans scrupule, de préférence à d'autres que nous aurions pu citer.

Nous faisons de même pour la répartition, dans l'histoire, des périodes indiennes antérieures à Jésus-Christ, et qui se succèdent dans l'ordre suivant :

1° Période primitive et pastorale, aboutissant à la théocratie ou domination sacerdotale, avec la distinction des castes, — brahmes, xchatrias et soudras ;

2° Période de réaction contre l'autorité des brahmes, et constitution de la monarchie, par les Xchatrias, au profit de Viswamitra, premier roi ou artaxchatria de l'Inde ;

3° Révolte des Xchatrias, qui appellent dans l'Inde les montagnards de l'Himalaya : elle est comprimée par le brahme Parcourama, qui rétablit momentanément le pouvoir sacerdotal ;

4° Révolte de Manou-Vena contre les brahmes : battu, il se réfugie d'abord en Perse, puis en Égypte ;

5° Invasions de l'Inde par les montagnards de l'Himalaya, qui détruisent Argartha, *la ville du soleil*, puis sont refoulés dans le Pâmir, d'où ils se dirigent, en divers sens, vers l'ouest et le septentrion ;

6° Une révolte intérieure amène l'exode d'une partie du peuple indou qui va coloniser la Perse et l'Asie Mineure ;

7° Période de Chrisna (?) — puis de Gautama-Bouddha (?) ;

8° Colonisation du Thibet, du nord de la Chine, etc.

9° Guerres intestines, à la suite desquelles les rois et princes tributaires de l'Artaxchatria se rendent indépendants et constituent des états autonomes. Cette dernière période va jusqu'à Jésus-Christ.

Nous n'avons pas à discuter la valeur historique de cette répartition, quant à la succession des faits et la durée des périodes. Cette dernière partie de la question est traitée, dans notre auteur, d'après des documents hypothétiques et qui ne supporteraient pas longtemps l'examen. Il nous semble qu'il en est autrement de l'ordre dans lequel se succèdent les époques : en faisant abstraction de certaines assertions hasardées, relativement à la quatrième, à la septième et à la huitième périodes, on peut admettre le reste, tout au moins comme vraisemblable. Les

obscurités qui environnent encore l'histoire de l'Inde, même après Alexandre, et à plus forte raison avant son expédition, ne nous permettent guère de chercher davantage ¹.

Or, de ce qui précède nous concluons, comme nous l'avons fait à propos des mages venus à Bethléem — 1° à une conservation particulière des traditions primitives dans la région du Pendjab, et du Pâmir ; — 2° à l'existence de petites souverainetés indépendantes, surtout au nord du Gange ; — 3° à l'influence de l'Inde sur les régions voisines à l'occident ; — 4° à des traces, dans le Malabar et le Dekkhan, des invasions montagnardes ; — 5° enfin, à l'acceptation de la tradition qui donne la Bactriane ou l'Indo-Kousch pour patrie à Melchior et à Balthazar le négrito, en assignant le Malabar pour pays d'origine à leur compagnon Gaspar, rajah de Cranganore.

Appendice G.

(LIVRE II. — CH. III.)

LA PRINCIPAUTÉ DE CRANGANORE

La tradition, recueillie par Osorio et qui fait du mage Gaspar le souverain de Cranganore, n'est pas de celles que l'on puisse rejeter sans hésitation : bien loin de là, comme on peut s'en convaincre avec un peu de réflexion.

Cranganore, (ou Kodangaloor, suivant l'appellation moderne), capitale de l'ancien empire du Malabar, fait actuellement partie des États du rajah de Cochin, qui préfère demeurer à Ernaculum, sur la même lagune au bord de laquelle s'élève aussi Mantanchéry.

En 329, le palais de Maderecatla, citadelle de Cranganore, était habité par Ravi-Vurma, qui se qualifiait « empereur du Malabar », suzerain des « rois » de Travancore, Tecenore, Kadramore, Calli-Quilon, Krengoot, Zamorin, Paliathachen et Calistria,

1. Le lecteur désireux de s'instruire à ce propos peut consulter les travaux de Dubois, Maspero, Vanden Berg, Gaffarel, P. Mimande, etc. — et les voyages de Rousselet, Lejean, Grandidier, Ujfalvy-Bourdon, etc.

c'est-à-dire de toute la côte sud-ouest jusqu'au cap Comorin. Le rajah de Cochin, Parumpadapa, était son neveu et son héritier, comme nous l'apprend l'acte, daté de la trente-sixième année de son règne, accordant à Rabban Joseph, pour lui et pour les siens, toute espèce de droits et privilèges.

Il y avait, à cette époque, déjà trois siècles qu'une colonie de juifs était venue s'établir dans le pays. D'après les chiffres donnés par l'acte en question, l'exode de ces Sionites aurait eu lieu vers l'an 8 de l'ère chrétienne, ou si l'on compte plus exactement, l'année même de la naissance du Verbe incarné. Les motifs qui les déterminèrent ne nous sont pas connus. Nous savons seulement que le nombre des exilés était considérable, qu'ils s'établirent d'abord à Cranganore (alors appelée Mahodraptna), y vécurent en paix et s'y multiplièrent au point d'atteindre le chiffre de dix mille. Ils sont aujourd'hui bien diminués : Loti ne trouva plus à Matanchéry, lors de son voyage en 1902, que quelques centaines de ces « Juifs blancs », restes misérables de l'ancienne population si prospère, à en juger par la richesse de la synagogue, où se conserve le décret de Ravi-Vurma, gravé sur des tablettes de bronze.

La date de l'an 8 après Jésus-Christ nous rappellerait les dernières violences d'Archélaüs : celle de l'an 1 nous ferait songer au massacre des Innocents. Dans les deux cas, elle pourrait se rattacher à l'adoration des Mages, dont le souvenir aurait déterminé le choix du refuge où les fugitifs espéraient trouver la sécurité et la paix.

Loti nous a donné le texte de l'édit de « l'empereur », dont le bisaïeul avait pu être le suzerain du « roi » Gaspar de Cranganore ¹. (*Revue des Deux Mondes*, 15 juillet 1902 : *Chez le Rajah de Travancore*, p. 289.)

1. Gaspar était-il lui-même « Empereur » du Malabar ? La légende recueillie par Osorio, lui donne le titre que Ravi-Vurma prenait, trois siècles plus tard. On pourrait donc voir, en notre mage, l'ancêtre de l'empereur qui favorisa Rabban Joseph : mais, à défaut d'indices plus concluants, nous nous en tenons à l'opinion courante, qui fait de Gaspar un roi seulement.

Appendice H.

(LIVRE II. — CH. IV.)

DURÉE DE L'EXIL D'ÉGYPTE

Il est évident que la durée du séjour de Notre-Seigneur en Égypte est déterminée par la date de la mort d'Hérode. Le retour de la sainte famille eut lieu pendant le règne d'Archélaüs (Matth., II), commencé et fini dans la même année 750 de Rome : son arrivée en Égypte suivit immédiatement le massacre des Innocents, postérieur de quelques jours à peine à l'adoration des Mages.

Ce sont là des faits suffisamment établis.

Mais la mort d'Hérode suit-elle la naissance de Jésus-Christ de quelques mois seulement, ou de deux ans, comme le croient certains commentateurs modernes, qui se fondent, disent-ils, sur le verset 16^e du deuxième chapitre de saint Matthieu ¹ ?

Dans cette dernière hypothèse, l'Enfant Jésus aurait été porté à Nazareth, tout de suite après la Présentation au Temple ², et aurait reçu, seulement deux ans plus tard, la visite des Mages, à Bethléem où il serait revenu, on ne sait à quelle date ³.

Nous avouons humblement ne pas voir comment saint Matthieu donne raison à ce calcul, et pas du tout comment l'Enfant Jésus aurait fait le double voyage supposé. Saint Luc peut bien être mis d'accord avec saint Matthieu, sans tant d'efforts. La nécessité de trouver les deux ans, dont les mages parlent à Hérode, s'explique comme nous l'avons dit au chapitre troisième de notre deuxième livre.

On peut très bien admettre, nous en sommes d'accord, que Joseph ait songé à s'établir à Bethléem, dans un temps plus ou moins éloigné et que, dès lors, il ait eu dessein de remonter à

1. Où l'on rappelle le *bimatu* et *infra*.

2. Luc., II, 39. « Ut perfererunt omnia secundum legem Domini reversi sunt in Galilæam, in civitatem suam Nazareth ».

3. La raison en serait que l'intention de Joseph n'était pas de se fixer à Nazareth, mais bien plutôt à Bethléem « rebus suis ibi compositis. » Pour être soutenue par de très bons esprits, la supposition n'en est pas moins toute gratuite et n'entraîne pas les conséquences que l'on prétend.

Nazareth pour y régler certaines affaires, après l'accomplissement des cérémonies de la purification et de la présentation. La très défectueuse installation dans l'étable devait lui donner le désir d'en sortir au plus tôt, et il ne pouvait humainement prévoir les complications qui chasseraient l'Enfant de son berceau. Il ne s'en suit pas qu'il ait réalisé ce dessein, et les paroles de saint Luc ne suffisent pas à nous le persuader. D'autres ont pensé comme nous et nous continuons à croire qu'ils sont dans le vrai : la tradition est de cet avis, contre lequel rien, dans l'antiquité, n'a été produit de simplement plausible. Plus on y réfléchit, plus on est autorisé à croire que saint Luc, passant complètement sous silence la visite des mages et le séjour en Égypte (qu'il savait racontés par saint Matthieu), s'est contenté de nous montrer Jésus et Marie accomplissant les lois relatives à la naissance des enfants d'Israël, avant leur établissement à Nazareth. Il suffit de rapprocher le verset 38^e du deuxième chapitre de saint Matthieu pour voir qu'il n'y a pas logiquement d'espace à mettre entre la présentation au Temple et l'adoration des Mages.

Le P. Rose, dans son commentaire sur saint Luc (II, 40-52), explique très bien le silence de cet évangéliste au sujet des Mages et nous nous en tenons absolument à son avis, parce que nous n'en pouvons concevoir de plus justifié.

C'est pourquoi nous ne croyons pas aux deux ans écoulés entre la Nativité et la fuite en Égypte¹ : pourquoi aussi nous ne croyons pas à la prolongation du séjour sur les bords du Nil. Libre à d'autres de penser autrement : encore une fois, nous ne prétendons pas imposer nos idées, que nous exposons en toute simplicité, comme c'est le droit de quiconque a tiré d'une étude consciencieuse une loyale conviction.

1. Pas plus que nous ne croyons devoir préférer l'an 747 à l'an 749 pour la naissance de Jésus-Christ, jusqu'à démonstration plus complète.

Appendice I.

(LIVRE III. — CH. II.)

LA RÉPONSE DE JÉSUS A MARIE DANS LE TEMPLE

« On peut traduire la réponse de Jésus à ses parents soit « dans les choses de mon Père », soit « dans la maison de mon Père. » Avec ce dernier sens il faudrait croire que le Sauveur reprocherait à ses parents de ne l'avoir pas recherché là où il devait être. Le premier sens nous semble mieux établi. Cf. τὰ τοῦ θεοῦ (Saint Matth., xvi, 23 ; saint Marc, viii, 33 ; τὰ τοῦ Κυρίου (I Corinth., viii, 32-84.) Le sentiment de la filiation divine et de la paternité de Dieu jaillit du cœur de cet enfant, vif, impérieux et spontané. Il éclate à l'âge où chez les autres la conscience s'éveille, où ils prennent contact avec le monde extérieur et saisissent pour la première fois leurs relations naturelles et religieuses. Cet aveu précoce est à nos yeux la preuve qu'il n'est pas le résultat, l'aboutissant de méditations prolongées et d'un illuminisme provoqué par l'attente messianique. Loin d'être le fruit dernier des trente années silencieuses et réfléchies de Nazareth, il commande au contraire tout ce temps de vie cachée et solitaire. Ce sentiment se montre impérieux, avons-nous dit, car il inspire à l'enfant de s'affranchir, dès l'âge de douze ans, de devoirs qu'il savait augustes, et de se consacrer tout entier à Dieu. » (P. Rose, *Saint Luc*, in h. I.)

TABLE DES GRAVURES

Avant le titre. — La Sainte Famille (Murillo).

Avant le livre 1^{er}. — Le prophète Job (Fra Bartolommeo).

INTRODUCTION. — La porte Dorée. 3

LIVRE I^{er}. — Ch. 1^{er}. — Le château de David 31

— Ch. II^e. — Médailles romaines (revers) ¹ 62

— Ch. III^e. — La porte Dorée 97

— Ch. IV^e. — La Visitation 128

Avant le livre II. — L'Adoration des Mages (Luini).

LIVRE II. — Ch. 1^{er}. — Le Mariage de la sainte Vierge 163

— Ch. II^e. — La mosquée El-Aksa (Présentation) 192

— Ch. III^e. — Bethléem 221

— Ch. IV^e. — La Fuite en Égypte 255

Avant le livre III. — Le Baptême de N.-S. J.-C. (P. Flandrin).

LIVRE III. — Ch. 1^{er}. — Port de Jaffa 291

— Ch. II^e. — El-Bireh. 325

— Ch. III^e. — Nazareth 356

— Ch. IV^e. — Le Jourdain 394

APPENDICES. — Avers des médailles romaines.

1. Médailles d'Auguste et de Vespasien, avec le temple de Janus fermé et la Judée captive. — La face des mêmes médailles, en tête des appendices, à l'effigie de César Auguste et Vespasien.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	3
Le prétendu laconisme des Évangiles et les efforts de la piété ou de la science pour y suppléer, surtout au sujet de l'enfance et de la première jeunesse du Sauveur. — Résultats obtenus : leur insuffisance. — Peut-on croire à un meilleur succès ? — Comment ? — Physionomie extérieure et intellectuelle de Jésus comme homme et comme israélite : influences exercées sur lui par le temps, le lieu et la mission. — Comment la vie cachée devient intelligible et peut se raconter d'après les Évangiles eux-mêmes, les documents contemporains et les traditions. — Conclusion.	

Livre Premier

LA FIN DES TEMPS ANCIENS

CHAPITRE PREMIER : <i>Les Asmonéens</i>	31
Les Macchabées : Mattathias, Judas, Jean, Jonathas et Simon. — La liberté reconquise. — L'alliance avec les Romains et les Spartiates. — L'autorité suprême assurée aux descendants de Simon. — Jean Hyrcan. — Aristobule I ^{er} prend le titre de roi et atteste ainsi que le sceptre est sorti de Juda. — Alexandre I ^{er} Jannée lui succède : sa tyrannie ; ses malheurs. — Il meurt laissant la régence à sa femme Alexandra. — Ses deux fils, Hyrcan II et Aristobule II. — Dissensions entre les deux frères. — Première intervention des Romains : le Grand Pompée. — La Palestine en l'an 70 avant Jésus-Christ : la Galilée, la Samarie et la Judée. — Les Pharisiens, les Esséniens, les Sadducéens. — La décadence d'Israël s'accroît : la fin d'un peuple. — L'espérance du Messie, les oracles sybillins, la prophétie de Daniel, les illusions juives au sujet du Rédempteur.	
CHAPITRE II : <i>Les Romains</i>	62
L'ambition de Rome, après la ruine de Carthage ; elle entreprend la conquête du monde. — Sa tactique à l'endroit de ses alliés et de ses protégés. — Comment elle l'applique à la Palestine. — Pompée assiège et prend Jérusalem. — Divisions qui paralysent les efforts des patriotes. — Aristobule II, captif, est conduit à Rome, il s'en échappe, reprend la campagne, est de nouveau battu et fait prisonnier. — Son fils, Alexandre II, succombe à	

son tour et est mis à mort par Metellus Scipion. — Antigone, second fils d'Aristobule II, continue la guerre contre Rome. — Retour offensif des Romains. — La guerre civile en Italie, le premier triumvirat : César reste maître de la situation, après la bataille de Pharsale. — La Judée, engagée d'abord dans le parti de Pompée, se rapproche de César et s'attache à Marc-Antoine, après la mort du dictateur. — Antoine appuie le parti d'Antipater et d'Hyrchan contre Antigone. — Jérusalem assiégée par les Romains et les Hérodiens. — Antigone fait prisonnier est mis à mort par ordre d'Antoine. — Fin de la royauté juive. — Le protectorat romain : son caractère général : ses allures particulières en Palestine. — L'opposition et ses causes. — La royauté iduméenne. — La Judée, province romaine. — Respect des Romains pour la loi et le peuple. — Les grands prêtres. — La fin du mosaïsme.

CHAPITRE III : *Les Hérodes*. 97

Antipater favori et conseiller d'Hyrchan II : ses origines, son caractère, ses débuts à la cour. — Son ambition, sa tactique. — Influence qu'il exerce sur Hyrcan. — Il achève la ruine d'Aristobule II. — Il engage la Judée dans le parti de Pompée, puis se retourne vers les Césariens. — Il est fait gouverneur de la Judée par les Romains. — Il meurt empoisonné. — Son fils, Hérode, le remplace dans la faveur d'Hyrchan. — Il prend parti pour Antoine, qui le fait nommer roi de Judée, après la chute d'Antigone. — Il revient de Rome en Palestine. — Il épouse Mariamne l'Asmonéenne. — Après la bataille d'Actium, il se rapproche d'Octave. — Sa faveur auprès d'Auguste. — Il reconstruit le Temple de Jérusalem, et restaure celui de Samarie. — Il froisse le sentiment religieux des israélites et s'attire leur haine par sa tyrannie. — Assassinat d'Hyrchan, de Mariamne, du grand prêtre Aristobule, des jeunes princes Alexandre et Antigone, d'Antipater, fils aîné d'Hérode. — Intrigues de palais. — Maladie et mort d'Hérode. — Son testament est révisé et modifié par Auguste. — Son fils Archélaüs est proclamé roi, puis réduit à la qualité d'ethnarque de Judée.

CHAPITRE IV : *La postérité de David*. 128

Joachim et Anne, aïeuls du Messie : leur filiation, leur caractère, leur condition actuelle. — Les légendes tirées des Apocryphes et des Pères orientaux : la conception miraculeuse de Marie. — Présentation de Marie et son éducation dans le Temple. — Ses fiançailles avec Joseph : son portrait par saint Denys et par Nicéphore. — Joseph : son âge, sa physionomie, sa condition actuelle. — Mort de Joachim et d'Anne. — Marie à Nazareth : les parents qu'elle y retrouvait, Marie d'Alphée et Marie Salomé. — L'Annonciation. — La Visitation : le *Magnificat* et le *Benedictus*. — La naissance de Jean-Baptiste. — Le retour de Marie à Nazareth.

Livre II

AU PARTAGE DES TEMPS

CHAPITRE PREMIER : *La Nativité*. 163

Marie à Nazareth. — L'Annonciation. — Joseph découvre la grossesse de Marie : sa résolution de la quitter en secret. — Apparition de l'Ange. — Joseph prend Marie dans sa maison. — Auguste ordonne le recensement

de tout l'empire : effet de cet ordre dans la Judée. — Joseph et Marie partent pour Bethléem, afin de s'y faire inscrire, comme descendants de David. — Bethléem : le caravansérail et l'étable de la grotte. — La naissance du Sauveur. — Apparition des anges aux bergers : ceux-ci viennent adorer Jésus dans la crèche. — Le peu d'effet que produit le récit de l'événement par les premiers adorateurs du Messie. — Disposition générale des esprits en Palestine, à Jérusalem et dans Bethléem. — Méditation sur ce silence et cet oubli, voulus par la Providence pour notre enseignement.

CHAPITRE II : *La Circoncision et la Présentation* 192

La loi de la Circoncision. — Jésus s'y soumet. — Joseph le circonçoit à Bethléem, dans l'étable, et lui donne le nom indiqué par l'ange à Marie. — Du premier janvier au deux février, l'Enfant reste avec sa Mère dans la grotte de la Nativité. — Marie et Joseph portent l'Enfant au Temple de Jérusalem : de Bethléem au Temple : dans le parvis du Temple. — Cérémonie de la Purification de Marie et de la Présentation de Jésus. — Le vieillard Siméon : le *Nunc dimittis*. — La prophétie de Siméon. — Anne la prophétesse. — Les assistants : effet produit sur eux par ces incidents. — Retour à Bethléem.

CHAPITRE III : *Les saints Rois Mages*. 221

Arrivée des Mages à Jérusalem. — Quels étaient ces personnages, et d'où venaient-ils ? — Ce qu'il faut entendre par l'Orient de l'Évangile : la Perse, la Chaldée, la Bactriane, l'Arabie. — Indication tirée des deux ans notés dans saint Matthieu. — Les relations de l'Inde avec l'Occident : les caravanes du Pendjab et du Malabar : les routes qu'elles suivaient et la durée ordinaire des voyages. — Le Kachmir et le Pendjab : les indigènes, leurs rois et leurs prêtres, leurs traditions et leurs espérances. — L'étoile mystérieuse. — Les noms des Mages : indices de leur nationalité. — Balthazar et Melchior appartiennent à l'Inde septentrionale : Gaspar vient du Malabar. — Comment les premiers se mettent à la recherche du Messie, et comment le dernier se joint à eux. — Le nombre et la qualité des Mages. — Leurs présents. — Leur réception par Hérode et la consultation des Scribes par le tyran. — Les Mages se rendent à Bethléem : l'étoile reparait et les guide à l'étable. — Ils adorent le Messie et lui offrent l'or, l'encens et la myrrhe. — Un ange les avertit en songe de ne pas retourner vers Hérode. — Ils regagnent leur pays par un autre chemin.

CHAPITRE IV : *Le séjour en Égypte* 255

L'Ange avertit Joseph de se retirer en Égypte. — La route suivie par les fugitifs : le désert, Gaza, El-Arich, Péluse. — Le miracle du palmier. — La rencontre des larrons : Dismas et Gestas. — Entrée en Égypte : les idoles renversées. — El-Kantara et la terre de Gessen. — Les Juifs de la dispersion en Égypte : Alexandrie, Léontopolis, Héliopolis. — Le temple d'Onias. — La sainte Famille en sûreté. — Le massacre des Innocents. — Démonstrations à Jérusalem contre Hérode : l'aigle d'or du temple abattu : supplice des conjurés : déposition du grand prêtre Matthias. — L'éclipse du 14 mars 750. — Mort d'Hérode. — Vie de Joseph et de Marie à Héliopolis. — L'arbre de Matarieh. — Durée du séjour de Jésus en Égypte. — L'Ange ordonne à Joseph de revenir en Palestine : date de ce retour. —

Joseph se propose de s'établir à Bethléem : il en est détourné par l'apparition de l'Ange et se dirige vers la Galilée. — Chemin du retour : *Gaza, Ascalon, Diospolis, Jaffa, Antipatris, la Samarie*. — Arrivée à Nazareth.

Livre III

L'AURORE DES TEMPS NOUVEAUX

- CHAPITRE PREMIER : *Les premières années de Jésus*. 291
- Archélaüs proclamé roi. — Protestations des Juifs : massacre des révoltés. — Archélaüs part pour Rome, où il est rejoint par Antipas. — Troubles nouveaux à Jérusalem : Sabinus, assiégé dans le palais d'Hérode, est débloqué par Varus. — Révision du testament d'Hérode par Auguste. — Archélaüs reçoit le titre d'ethnarque : Antipas et Philippe sont créés tétrarques de Galilée et de Trachonitide. — Troubles en Palestine : la Galilée est en agitation, tout autour de Nazareth, qui reste tranquille. — L'écrasement de la sédition. — Situation faite à Jésus au milieu de ses compatriotes : il est ignoré d'eux. — Les Juifs envoient une ambassade auprès d'Auguste pour réclamer leur émancipation du joug hérodien. — Archélaüs revient en Judée : comment il se venge des Juifs et des Samaritains. — La Galilée reste en paix, sous le gouvernement d'Antipas : construction de Tibériade. — Hérodiade. — Archélaüs est averti de sa chute prochaine par un songe. — Il est cité à Rome, déposé et relégué dans les Gaules. — La Judée est réduite en province romaine : les procureurs. — Recensement de Sulpicius Quirinius : protestation des Juifs : les Cannaites ou Zélotes. — Judas le Gaulonite : sa défaite. — Nazareth reste en dehors du mouvement. — Éducation première de Jésus.
- CHAPITRE II : *Jésus parmi les Docteurs*. 325
- Les grandes solennités juives. — La Pâque : sa préparation. — La marche des pèlerins vers Jérusalem. — Panorama de la Ville sainte. — Le Temple. — État d'esprit des pèlerins. — La fête de Pâques dans le Temple. — L'agneau pascal : la fête de Pâques dans la famille. — La première pâque de Jésus. — Le départ de Jérusalem : Jésus y reste à l'insu de Joseph et de Marie. — La station du soir à Bireh. — Inquiétudes de Marie, ses recherches dans le campement et son retour à Jérusalem. — L'Enfant parmi les Docteurs : l'Académie ou la grande École du Temple : Hillel, Jonathan, Éléazar, Gamaliel : l'entretien de Jésus et des Docteurs. — Marie retrouve Jésus : la réponse de l'Enfant à ses plaintes. — Les interprétations erronées des paroles divines : l'interprétation plus acceptable. — Retour à Nazareth.
- CHAPITRE III : *La Vie cachée à Nazareth*. 356
- Le silence des Évangiles à ce propos. — Souci des premiers chrétiens relativement à cette période : les Apocryphes. — Les Révélations. — Les écrits rabbiniques, œuvre de haine et de mensonge : le *Toldos Jeschu* ; le Coran. — « La vie inconnue de Jésus », par Notovitch. — La vie cachée de Jésus se divise en deux périodes : l'une de six ans, l'autre de douze. — La première période d'après les documents relatifs à l'enfance chez les Juifs : l'Écriture, les Apocryphes, le Talmud, les Pères. — Mort de saint

Joseph ; date de cette mort. — Récit d'après l' « Histoire de Joseph le charpentier. » — Jésus chef de famille à dix-huit ans. — Vie intime. — Ce qu'il faut penser des voyages de Jésus. — Prétendues influences égyptiennes, persanes, indoues ; les Mages, les Bouddhistes, les Esséniens. — « Les grands initiés » de Schuré, œuvre de haute fantaisie. — Influence de Marie sur son Fils : le vrai et le faux. — La vie intellectuelle de Jésus à Nazareth. — Raisons du retard de sa manifestation : idées que les Juifs se faisaient des Prophètes : nature de sa mission évangélique. — Remarques de Bossuet à ce sujet.

CHAPITRE IV : *Le baptême de Jean*. 394

Jean-Baptiste sort du désert. — Les contemporains : Tibère, Séjan, Ponce-Pilate. — Les Pontii : Pilate et Claudia Procula. — Les tétrarques Antipas, Philippe et Lysanias. — État de la Palestine sous leur gouvernement : prospérité matérielle et décadence morale. — Les grands prêtres Anne et Caïphe : abaissement du sacerdoce. — La Judée : son esprit d'absolutisme et d'exclusivisme à l'endroit des autres israélites. — Apparition de Jean aux bords du Jourdain. — Il se distingue nettement des Esséniens. — Jéricho et Bethsaïde. — Les campements aux bords du fleuve. — Effet produit par les prédications du Précurseur sur la foule et sur les Sanhédrites. — Jésus prend parti pour Jean et se dirige vers Bethsaïde. — Il reçoit le baptême : le Ciel lui rend témoignage et Jean le désigne comme l'Agneau de Dieu. — La foule ne comprend pas d'abord. — Jésus se retire dans le désert de la Quarantaine : la tentation. — Il se rapproche du Jourdain : deuxième témoignage du Précurseur : Jacques et Jean, Pierre et André se joignent à Jésus ; Philippe et Barthélemy les suivent. — Rentrée en Galilée : les noces de Cana.

ÉPILOGUE 431

APPENDICES

LIVRE PREMIER

Ch. I. Généalogie des Asmonéens.	447
Ch. III. Généalogie des Hérodes	449
Ch. IV. Généalogie des Davidiens.	450
— Les généalogies de saint Matthieu et de saint Luc	450

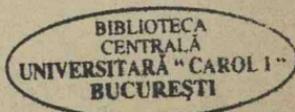
LIVRE II

Ch. I. Les recensements	451
Ch. III. La révélation dans l'Inde	453
— La principauté de Cranganore.	455
Ch. IV. La durée du séjour en Égypte	457

LIVRE III

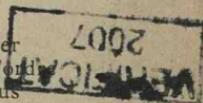
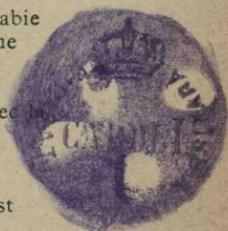
Ch. I. La réponse de Jésus à Marie.	459
---	-----

VIE CACHÉE. — 30



ERRATA

Page	Ligne	Au lieu de :	Lisez :
1	7	Figure	figure
6	23	Humanité	humanité
15	note 6	diem factum istum	diem festum istum-
17	4	la traiter.	le traiter
24	7	si bien	si loin
35	1	notre mai	notre Mai
43	5	elle avait	Elle avait
45	31	Judas	Juda
51	16	sur leur	sur leurs
»	21	de leurs	de leur
102	19	Absalon	Absalom
104	18	dans la	dans la
110	23	avant Jésus-Christ) encore, le	avant Jésus-Christ), le
»	24	plus fausse après	plus fausse encore après
116	21	l'assassinat	l'assassinat
125	9	refusaient de de	refusaient de partager
132	16	enfin accueillis	accueillis
138	26	Joseph-en-Iacoub	Joseph-ben-Iacoub
143	4	échaffaudage	échafaudage
201	16	deux sicles	cinq sicles
202	4	les supposent	le supposent
221	3	de très loin, les voyageurs	de très loin ; les voyageurs
224	2	la Syrie	l'Assyrie
»	21	mayoi des Grecs	Μάγοι des Grecs
230	23	des Gâthse	des Gâthes
242	note 3	p. 390	p. 381
243	2	mais d'abord l'Arabie	mais l'Arabie
285	19	l'abarque	l'alabarque
297	19	à l'est	à l'ouest
»	29	Juda	Judas
311	10	partit donc, avec la	partit, avec
325	note 1	<i>Reportez cette note à la page suivante.</i>	
326	notes	<i>Rectifiez les indications et lisez : n° 2, etc.</i>	
329	note 1	la Gal-i	la Gali-
350	note 1	locutus es	locutus est
352	5	pris par	pris part
355	note 1	mendiens	mendicus
367	13	suivant	Suivant
»	note 4	Aril	Avril
399	17	frère raîner	frère traîner
415	3	l'interrogatoire subi par Jean, sur	subi sur l'interrogatoire
435	note 2	Ecce penetratibus	penetralibus
450		Jacques le Majeur fiancé à Suzanne	Jean l'Évangéliste fiancé à Suzanne
455	28	Cranganore, étai	Cranganore, était.
456	22	rapeleraït	rappellerait



A VIS. — Nous prions le lecteur de pardonner ces erreurs, que notre long séjour en Orient ne nous a pas permis de corriger par nous-même avant la publication du livre paru pendant notre absence. Si quelques fautes ont échappé à cette dernière revision, nous demandons qu'on les excuse, en raison de notre sincère désir de rendre l'ouvrage aussi digne que possible de son sujet et de la bienveillance de ceux à qui nous l'adressons.

L'AUTEUR.